Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

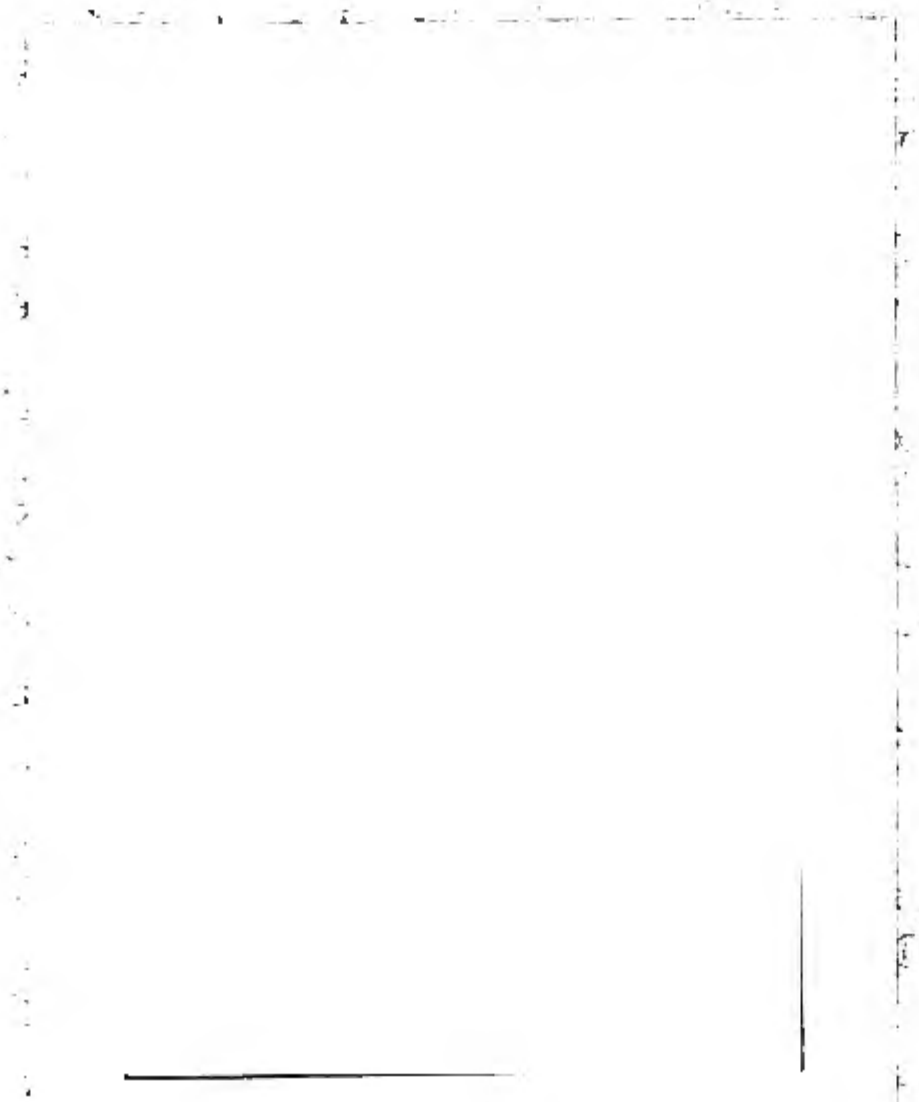

Sem 805
R454

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1904

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie^, 4 RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME III

JANVIER-JUIN 1904

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1904

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE

(1900-1903).

I

Les plus anciens tumulus du sud de la Russie présentent un mode d'inhumation qui a donné lieu à d'intéressantes controverses. On y trouve des squelettes et surtout des crânes (dolichocéphales) *peints en rouge*. Les préhistoriens français admettent depuis longtemps que l'homme de Cromagnon se tatouait ou se peignait avec des oxydes de fer. Mais comment la couleur rouge reste-t-elle adhérente aux os du squelette, une fois les parties organiques tout à fait disparues? On a également parlé, en Italie et en France, d'une coutume de l'âge néolithique, consistant à n'ensevelir que les os humains décharnés. Mais comment expliquer, dans cette hypothèse, l'ordre parfait dans lequel on découvre les ossements des squelettes enduits de rouge? Car les moindres phalanges se retrouvent à leur place et dans leur position naturelle.

Le problème de ces squelettes énéolithiques a déjà provoqué toute une littérature. Voici où en est aujourd'hui la discussion en Russie.

1° *Hypothèse du décharnement du squelette.* Les os auraient été peints en rouge après avoir été dépouillés de la chair. C'était l'opinion de Virchow; les archéologues allemands l'ont défendue dernièrement au congrès de Carlsbad.

2° *Hypothèse d'une chambre funéraire en bois, dont le plafond et les parois auraient été enduits intérieurement de couleur* (*variante : un linceul teint en rouge*). La couleur serait retombée sur les ossements, après destruction des parties organiques,

128778

l'effondrement de la charpente mettant le bois peint en contact immédiat avec le squelette.

3° *Le mort aurait été saupoudré d'une épaisse couche de couleur, après la déposition du corps dans la fosse.* Mais comment la couleur passe-t-elle sur les os après la destruction du corps? Malgré cette objection, l'opinion que nous indiquons est généralement adoptée en Russie.

4° Nous nous permettons de soumettre aux archéologues une quatrième hypothèse. *Le mort aurait été brûlé non sur un bûcher, mais au fond de sa tombe.* Le corps se serait ainsi consumé à petit feu, sans que le squelette eût subi aucune atteinte. Les os, plus ou moins dénudés par le feu, auraient été enduits *plus tard* avec de la couleur en poudre. C'est maintenant aux explorateurs de s'assurer, en fouillant des tombeaux, si les ossements n'ont éprouvé, avant leur coloration, aucune action du feu.

Le Sud de la Russie est encore riche en *kourganes* de l'âge de la pierre (ou *énéolithiques*), avec squelettes repliés et enduits de couleur. Mais le nombre de ces tumulus diminue rapidement, par suite des travaux agricoles, et le moment est venu d'étudier ce mode d'ensevelissement avec grand soin.

II

L'archéologie du Caucase offre comme un reflet des grandes civilisations des rives de l'Euphrate et du Tigre. Les inscriptions cunéiformes, découvertes dans la vallée de l'Araxe, prouvent que l'influence assyrienne avait pénétré jusqu'au delà de l'Ararat, au VIII^e^ et au VII^e^ siècles avant J.-C., par l'entremise du peuple de l'*Urartu*. Les tumulus ouverts par M. Roessler[1] dans le gouvernement d'Elisabethpol, au sud de la grande chaîne, présentent une série d'objets en bronze de travail chaldéen (VIII^e^ siècle), armes, bracelets, etc., et des poteries à dessins incrustés de blanc, dont les formes se rapprochent beaucoup des types assyriens. Ces vases portent des représentations

1. *Comptes-rendus de la Commision Imp. Archéologique pour l'année* 1900.

d'hommes et d'animaux et des signes divers d'un haut intérêt. Sur quelques pièces on a cru constater des imitations de légendes cunéiformes.

III

Infiniment plus abondantes sont les traces de la civilisation grecque, qui reparaissent sans cesse sous la pioche de l'explorateur en Tauride (Crimée) et en Scythie.

Pour remonter aussi haut que possible, il faut rappeler d'abord les fouilles que conduit depuis quelques années M. Hvoïka dans le gouvernement de Kiew. Cet explorateur a découvert une série de plateformes ou de plateaux, portant des vestiges d'habitations. On y a recueilli quelques instruments en os, des coquillages et de la poterie, parfois analogue à la céramique préégéenne et à celle des plus anciennes couches de Chypre. Les fouilles ont aussi produit plusieurs figurines en terre cuite de fabrication grossière, à têtes de chouette, pareilles aux idoles bien connues de Troie et de Butmir. Des « plateaux » du même type ont été reconnus dans diverses localités du sud de la Russie. En Bessarabie, les débris de constructions en argile ont livré des vases en terre, ornementés de noir sur fond rouge, avec des figures d'hommes et d'animaux gravés à la pointe.

IV

Un peu plus tard apparaissent, sur les rives septentrionales du Pont, les célèbres colonies de Chersonèse, d'Olbia et de Panticapée, grands centres de commerce et d'exportation de blé scythique et asiatique vers la Grèce. Ces anciennes villes sont actuellement l'objet de fouilles méthodiques, pratiquées aux frais du gouvernement russe. Chersonèse, la Pompéi russe, fournit annuellement une riche récolte d'objets grecs, romains et byzantins[1]. Bien des fois détruite et reconstruite, Chersonèse présente un amas de décombres d'époques très diverses, qui se succèdent

1. *Comptes-rendus*, 1900. *Bulletins de la Commiss. Imp. Archéologique*, I, II, IV.

sur une durée de 14 à 15 siècles. Les recherches rendent graduellement à la lumière le grand mur extérieur de la ville, construction magnifique en grosses pierres de taille soigneusement travaillées[1] (fig. 1 et 2).

Le mur est flanqué de grandes tours et percé de portes et de guichets. C'est auprès d'une de ces entrées que M. Kostiouchko, membre de la *Commission impériale archéologique*,

Fig. 1. Mur de Chersonèse. Visite de l'empereur Nicolas II en 1902.

directeur des fouilles, découvrit en 1899 une tombe très riche en objets d'or, œuvres remarquables de l'orfèvrerie grecque du IVe siècle[2]. Ces trésors étaient déposés dans des vases en terre et en bronze. Un des beaux vases en bronze portait la légende : ἄθλον ἐξ Ἀνακίων, prix remporté aux jeux des *Anakeia*, qui étaient célébrés à Athènes (fig. 3 et 4).

Les trouvailles annuelles de menus objets antiques com-

1. *Bulletins*, I.
2. *Bulletins*, I.

prennent une abondance de bijoux d'or, de vases en bronze et en argile, de petites lampes ornées de divers sujets, de statuettes du genre de celles de Tanagra, d'objets en verre, de poteries, d'inscriptions et *graffiti* grecs, d'amphores, d'urnes, de fragments de vases peints à figurines rouges. Tel est le produit du déblaiement de la ville, de ses rues et de sa canalisation, en ce qui concerne l'archéologie de l'époque grecque.

V

Retrouverons-nous jamais les restes du temple de Zeus et les dalles de marbre sur lesquelles le conseil de la ville d'Olbia tenait ses séances au dire de Dion Chrysostôme? Jusqu'à présent, le vaste emplacement de la ville d'Olbia n'a été soumis à aucune exploration scientifique, entreprise sur une échelle un peu vaste. On y a bien ouvert quelques tranchées et exhumé de temps à autre des documents de prix, par exemple le fameux décret en l'honneur de Protogène et le masque en or de l'Ermitage; mais

Fig. 2. — Mur de Chersonèse.

Fig. 4 (1/6). — Col du vase en bronze de Chersonèse.

Fig. 3 (1/4). — Vase en bronze (partie supérieure) de Chersonèse.

voici un demi-siècle que les propriétaires du terrain n'ont plus autorisé de recherches archéologiques. Aussi le pillage clandestin a-t-il eu beau jeu. De tous côtés, l'ancienne ville a été attaquée par des chercheurs de trésors. On est même allé jusqu'à fabriquer un engin spécial, destiné à sonder le fond de la rivière Boug, sur la rive de laquelle s'élevait l'ancienne Olbia. Le fleuve aurait, pendant des siècles, rongé le terrain de la ville et englouti des couches entières d'antiquités. De grandes collections privées se sont formées rapidement, grâce au produit de ces recherches sans contrôle. Quoi qu'il en soit, c'est depuis 1902 seulement que le gouvernement russe a été autorisé à faire pratiquer des fouilles régulières [1]. Elles dureront sans doute pendant de longues années. L'emplacement de l'ancienne ville est si vaste qu'un siècle ne suffira guère à en explorer toutes les parties. Il s'agit, en effet, de pousser les fouilles jusqu'au roc, à travers les couches amoncelées de terre, de débris et de ruines de tout genre. Il faudra également étudier l'immense nécropole de l'ancienne ville, avec tombes datant du VII^e^ siècle av. J.-C. au III^e^ siècle de notre ère. A la différence de Chersonèse, Olbia (ou Olbiopolis) ne livre aucun objet postérieur au III^e^ siècle. Les fouilles sont ainsi restreintes à un domaine éminemment classique. La direction de cette vaste exploration a été confiée à M. Pharmakowsky, qui, dès ses premiers essais, a eu la chance de mettre la main sur quelques pièces de grand intérêt, notamment plusieurs vases archaïques à fond jaune et à figures noires du VI^e^ et du VII^e^ siècles avant J.-C. Les découvertes de M. Pharmakowsky nous permettent d'espérer une nouvelle série de ces poteries corinthiennes, dont on ne connaissait jusqu'ici d'exemplaires en Russie que ceux de l'île de Bérésane, près Otchakow, dans la mer Noire. Cette île serait, après les « plateaux » explorés par M. Hvoika, le lieu de la plus ancienne colonisation grecque en Russie. Les fouilles y ont fourni une ample collection de vases archaïques.

1. *Compte-rendu*, 1900.

On a découvert à Olbia des têtes de statuettes en marbre d'un travail soigné ; plusieurs objet de bronze ; de petits vases en verre multicolore, des fragments d'inscriptions grecques, un fond de tasse en terre cuite, ornée d'un satyre en relief de beau style (IIIe siècle av. J.-C.) (fig. 5) ; une lampe d'argile en forme de lionne ; un vase représentant une hure de sanglier. Beaucoup de ces pièces sont les débris du contenu d'un grand hypogée en pierres de taille, entièrement dévalisé par des pillards, qui avait été construit par un certain Heurésibios, fils de Callisthène. L'inscription est gravée sur un autel de pierre, placé à l'intérieur du caveau[1] (fig. 6).

Fig. 5 (2/3). — Fond de tasse d Olbia.

Olbia a fourni encore de belles boucles d'oreilles en or et un collier de travail ionien du VIe siècle ; une superbe situle en terre cuite, richement ornée de scènes de genre en relief[2]. Ce vase se rattache à la série des coupes mégariennes, et les reliefs sont conçus dans le goût hellénistique du IIIe siècle av. J.-C. (fig. 7). A la même époque doit être attribué un beau vase en terre cuite, en forme de grande amphore, recouvert d'une engobe blanche. Ce vase, découvert

Fig. 6. — Intérieur du caveau d'Heurésibios à Olbia.

1. *Bulletins*, III.
2. *Ibid.*, III.

en tessons par M. Pharmakowsky, est orné d'une suite d'ornements polychromes en relief. A côté, on a recueilli une drachme en argent du IIe siècle avant J.-C.

Les dernières fouilles (1903) ont déblayé une petite partie de l'ancienne ville et produit beaucoup d'objets intéressants : un beau pavé en mosaïque, des murs soigneusement construits, enfin un grand caveau funéraire en pierre, recouvert d'un toit en coupole et dissimulé sous un tumulus de dimensions extraordi-

Fig. 7 (1/3). Situle en terre cuite d'Olbia.

naires. Cette colline artificielle, située à l'intérieur de la ville, a depuis près de cent ans servi de point de mire à tous les chercheurs d'antiquités, tant archéologues que paysans. Cependant, jusqu'à ces derniers jours, toutes les recherches avaient été vaines. On en était arrivé à ne plus voir dans ce tumulus qu'une tour d'observation. Le contenu du caveau ne présentait, hélas! que des traces désolantes de pillage ; mais la construction souterraine, avec ses deux chambres, offre un magnifique spécimen de l'architecture du IIe siècle av. J.-C.

VI

Panticapée, sans fournir de nouveautés très importantes, a cependant rendu, chaque année, un lot d'objets grecs[1]. Ce sont d'abord des verreries de toute espèce, flacons, verres, amphores et ampoules multicolores (rubis, bleu, etc.), puis des statuettes et des masques en terre cuite, dont quelques exemplaires d'un style charmant, des vases en terre de style corinthien, des lécythes béotiens, des patères, des lampes à sujets divers, des armes ornées de feuilles d'or estampées, des poteries en terre sigillée, un petit vase égyptien en pâte blanche, émaillée de bleu, portant le cartouche de Thotmès III.

Une curieuse trouvaille est celle d'un squelette à crâne déformé — un de ces crânes, dits *macrocéphales*, dont on a trouvé plusieurs exemplaires à Kertch — auprès duquel étaient des monnaies du IIIe siècle av. J.-C. L'époque où la déformation cranienne était en usage, chez certaines peuplades des environs de Panticapée, se trouve ainsi fixée avec quelque précision. Cette déformation était pratiquée sur les tout jeunes enfants, par suite d'une idée sans doute religieuse que nous ignorons. A noter aussi deux statuettes en terre cuite représentant des chariots; l'un d'eux est attelé d'une paire de bœufs, portant sur leurs flancs des signes ou des lettres d'un alphabet inconnu.

A Kertch, chaque coup de pioche fait découvrir quelque tombe antique. Plusieurs stèles pourvues d'inscriptions y ont été recueillies, entre autres celle d'un certain Hécatée, mort loin de sa terre natale, en Scythie.

VII

La Scythie, voisine des établissements grecs, a de longue date emprunté aux colonies helléniques une partie de leur civilisation. Aussi des objets grecs, achetés sur les marchés d'Olbia ou de Panticapée, ou bien pris de force lors du pillage de quelque temple

1. *Comptes-rendus*, 1900; *Bulletins*, I, II.

ou village, étaient-ils transportés au loin sur le territoire des diverses tribus scythiques où l'archéologue les retrouve parfois dans les tombes des chefs. La richesse de ces sépultures scythiques a attiré les pillards au lendemain même de la cérémonie funèbre. Le spoliateur s'introduisait généralement dans le caveau par une voie souterraine qui le conduisait droit à la chambre funéraire ; alors on dévalisait le mort de tout ce qui paraissait avoir quelque valeur. De nos jours, les *kourganes* non violés sont très rares ; l'explorateur moderne doit, la plupart du temps, se contenter des débris laissés par ses prédécesseurs et des objets épars échappés à la lanterne du pillard. Pourtant, les *kourganes* du sud de la Russie nous livrent de vrais trésors. Qu'il nous soit donc permis de protester un peu contre la remarque d'un critique français à l'adresse du dernier congrès archéologique de Kharkow : « Surtout et encore les *kourganes* ! » Que voulez-vous, estimé confrère? C'est sous les *kourganes* qu'est enfouie toute la préhistoire du pays!

L'un de ces tumuli du gouvernement de Kiew fournit récemment au regretté général de Brandenbourg une splendide plaque en or, pièce abandonnée par hasard dans une tombe dévastée. Cette plaque avait servi à la décoration d'un carquois. Elle est longue de $0^{m},50$ et couverte de figures au repoussé. C'est une exacte reproduction du célèbre *goryte* de Nikopol (à l'Ermitage). Les deux objets sont en or blanc (*electrum*), recouvert d'une feuille d'or pur. Les sujets des reliefs sont identiques. Ce devaient être des princes bien riches, ceux qui portaient des armes d'une pareille valeur. Ce devaient être, en outre, des gens de goût. Où se fabriquaient ces grandes plaques d'orfèvrerie ciselées? L'artiste habitait-il en pays barbare, ou bien l'une des colonies grecques du Pont-Euxin? Ne faudrait-il pas plutôt y voir des objets importés d'Athènes ou d'Asie Mineure? A quel prix vendait-on cette marchandise de luxe aux rois et aux seigneurs scythes? Ces derniers les recevaient-ils à titre de rançon, après quelque excursion de pillage et de meurtre? Autant de questions qui restent encore sans réponse.

Le mode d'ensevelissement des chefs scythes mérite une men-

tion particulière. Nos fouilles personnelles nous ont fait découvrir de grandes chambres funéraires, creusées profondément sous le sol et revêtues de bois. Plusieurs gros poteaux supportaient une lourde toiture en planches. A l'intérieur de cette chambre était déposé le mort, avec une ou deux personnes de son entourage. Tout autour, le long des parois et suspendus aux poteaux, étaient placés les armes, les vêtements et les harnachements du défunt (fig. 8). Les pièces de harnachement sont surtout nombreuses. On déposait également dans la tombe les cadavres d'un ou deux chevaux, avec leur harnais de cuir, décorés d'une quantité de plaquettes en bronze ou en or. Ces objets réprésentent généralement des têtes d'animaux, des griffes, des pattes, etc. Le nombre de mors et d'objets relatifs à l'équitation est toujours très considérable. Cependant il n'y a jamais de selles, ni d'étriers.

Fig. 8. — Sépulture scythique.

Les femmes sont parées de la tête aux pieds de bijoux grecs : diadèmes en or, colliers, boucles d'oreilles, bracelets, etc. Les armes — épées, lances et cottes de mailles — sont en fer, souvent rehaussées d'or. Les flèches en roseau, avec petites pointes de bronze, sont toujours très nombreuses. Le carquois d'un chef scythe, récemment exhumé, comptait plus de 500 flèches. On trouve parfois des objets en forme de boules métalliques creuses (bronze ou fer), portant à l'intérieur un grelot, le tout perché sur une barre en fer (enseignes ? *tintinnabula*?) Il y a aussi des vases grecs et de grandes amphores, jadis pleines de vin de la Grèce, de ces vins de Péparèthe, de Cos, de Thasos et de Myndos dont, au dire de Démosthène, les Scythes étaient si friands. Citons encore un splendide fourreau d'épée en or, découvert sur le Don, orné en relief de deux lions attaquant un sanglier. La chasse était l'occupation favorite des Scythes, dans les forêts immenses qui couvraient de leur temps toute la Russie méridionale.

VIII

Est-ce bien aux Scythes qu'il faut attribuer ces ensevelissements de cavaliers? Ne serait-ce pas aux Sarmates, peuple aryen, qui, venu du Don, aurait subjugué les Scythes au IIe siècle av. J.-C.? Cette dernière opinion est celle de quelques archéologues. D'autres allèguent des peuplades encore postérieures. Nous n'observons guère, en Russie, la successsion régulière des époques préhistoriques, si familières aux savants de l'Europe occidentale. L'âge de la pierre et l'âge du bronze se confondent en une époque *énéolithique*, que ne suivent ni une période de Hallstatt, ni les diverses périodes de La Tène. Dans certaines parties de la Russie, l'âge du fer paraît avoir succédé immédiatement à celui de la pierre. Quant à la Russie méridionale, le commerce grec, dès le VIe siècle, y a introduit, jusqu'au 53e degré de latitude, ses divers produits; les sépultures portent alors les dénominations de *scythiques* (art grec) et de *sarmates* (art romain). Elles couvrent tout l'espace de temps compris entre le VIIIe ou le VIIe siècle av. J.-C. et le IIe siècle de notre ère. Dès le VI-Ve siècle, les Scythes emploient le fer.

Déterminer la date d'un *kourgane* offre souvent de grandes difficultés. Tel objet qui semble du VIe siècle av. J.-C. a pu être fabriqué bien plus tard, d'après un modèle ancien; tel statère d'or à tête de Pan, sorti des ateliers monétaires de la libre cité de Panticapée et monté en chaton de bague, a pu être conservé durant de longues années comme objet d'art dans la famille d'un chef scythe. Le verre, à l'exception des perles et de quelques petites pièces de style phénicien, fait presque totalement défaut dans les sépultures scytho-sarmates. On n'y a jamais non plus recueilli de monnaies romaines. D'autre part, les tombeaux voisins de la mer Noire contiennent très souvent des pièces de monnaie à légendes romaines. A Kertch, toute inhumation de l'époque romaine fournit presque invariablement l'obole, placée entre les dents du mort. De même, la fine verrerie romaine abonde dans les tombeaux de cette époque, à Panticapée et à Chersonèse. Les

pièces romaines ne font pas non plus défaut dans le pays des *kourganes*, en Wolhynie, à Poltawa et à Kiew, où l'on ramasse dans les champs, en grand nombre, les monnaies impériales des premiers siècles. Il serait facile de former une collection assez complète de ces petites pièces d'argent romaines dans n'importe quelle localité de la Petite-Russie. Ce sont des Hadrien, des Antonin, des Marc-Aurèle, des Faustine, etc., pièces jadis connues des paysans sous le nom de *têtes de Saint-Jean* parce que le portrait impérial leur rappelait la tête posée sur le plat de Salomé.

Rome a sa part très marquée dans les dernières trouvailles des rives du Pont. Ainsi, Kertch nous a donné les pierres tumulaires de L. Voluscius et de Gaius Memmius, soldats de la IVe cohorte chypriote, cantonnée dans le Bosphore au IIe siècle ap. J.-C. A Chersonèse, nous trouvons les tombes de Marinus et de Valerius frères, et la pierre élevée par L. Aurelius Antigonus à son enfant[1]. De Chersonèse proviennent également beaucoup de bijoux en or romains, fibules émaillées, verrerie, etc. M. Rostowtsev a systématiquement exploré l'emplacement d'un poste fortifié par les Romains au bord de la mer, non loin de Sébastopol, à Ai-Todor. On trouve des briques estampillées par les légionnaires romains, ainsi que divers menus objets à leur usage. Les soldats de cette petite garnison dépendaient du gouverneur militaire de Chersonèse, et c'est dans cette ville qu'on les enterrait. De temps à autre, aux environs de Panticapée, on exhume des sarcophages en bois sculpté, dans un état de conservation assez satisfaisant. Les cercueils de ce genre sont ornés d'une quantité de figurines moulées en albâtre et appliquées aux parois extérieures. Ces ornements étaient peints de vives couleurs, parfois très bien conservées.

La civilisation romaine a pénétré profondément au centre de la Russie; témoin un joli camée du IIe siècle de notre ère, à l'image d'Hécatée, trouvé dans le gouvernement de Tcherni-

1. *Bulletins*, II.

gow[1]. Citons aussi une main votive en bronze du gouvernement d'Ekaterinoslav, ornée de figures diverses, *porrectis tribus digitis*, pour détourner le mauvais œil[2]. Nous connaissons également une série de menus objets de l'époque romaine provenant de la nécropole de l'antique ville de Mshet, près de Tiflis.

En Scythie, les fouilles de ces dernières années tendraient à démontrer que vers le IIe ou le IIIe siècle de notre ère l'usage d'enterrer les morts sous des tumulus tomba en désuétude; on procéda dès lors à des inhumations, dont les signes extérieurs ont totalement disparu. On a découvert dernièrement, dans le sud de la Russie, plusieurs vastes *champs d'urnes*, datés par quelques monnaies romaines du IIIe siècle et contenant une grande quantité de poteries.

IX

Le professeur Wesselowsky continue ses fouilles intéressantes dans la province de Kouban (rives N.-O. de la mer Noire)[3]. Les *kourganes* ont donné un riche mobilier d'objets scythes et plusieurs pièces très remarquables de travail grec. Mentionnons d'abord les objets d'or : plaques de ceinture ciselées, bracelets, colliers, fibules ornementées, boucles, plaquettes finement émaillées, petits vases en or avec incrustations de pierreries de style gothique (dit *mérovingien* en France); plusieurs coupes en argent, dont un bel exemplaire portant ces mots : Ἀπόλλωνος Ἡγεμόνος εἰμὶ τομ Φάσι (*j'appartiens à Apollon, souverain en Phaside*), du Ve siècle avant J.-C. Qui dira l'histoire de ce vase? A quel destin doit-il d'avoir quitté le sanctuaire d'Apollon en Phaside (à l'embouchure du Rion au Caucase) pour figurer dans un enterrement au Kouban? Citons encore un charmant vase en verre blanc à belles anses, divers petits bijoux en or, des aiguisoirs rehaussés d'or, des miroirs; un très élégant candélabre en bronze (VIe siècle), dont le pied a la forme d'une sirène; des vases

1. *Bulletins*, III.
2. *Bulletins*, III.
3. *Compte-Rendu*, 1900; *Bulletins*, I.

en terre cuite à décoration géométrique et des poteries affectant l'aspect de grands oiseaux debout sur leurs pattes. Beaucoup de ces objets appartiennent à l'art grec des VI^e^-V^e^ siècles av. J.-C.; d'autres tombes sont encore plus anciennes, tandis que certains objets doivent être attribués aux Goths.

Deux beaux bracelets en or, formant de grandes spirales, ont été trouvés sur le Volga, à Saratow. Le savant conservateur de l'Ermitage, M. de Kieseritzky, voudrait y voir des traces de la civilisation des Massagètes, peuple qui aurait servi d'intermédiaire entre la civilisation de l'Europe et celle de la Sibérie.

X

Byzance et son art chrétien sont richement représentés à Chersonèse, où la ville byzantine est superposée aux ruines romaines et grecques. Chaque annnée nous révèle de nouvelles fondations d'église, de basiliques, de baptistères, de chapelles, dont les colonnes et les pavés en mosaïque multicolore sont souvent admirablement conservés. Les menus objets abondent[1]; ce sont des croix-*encolpions,* des monuments funéraires, des *icones,* des objets d'église, tels que candélabres, vases, autels de marbre. On trouve aussi des tombes sous les dalles des églises et des catacombes. Une église du IV^e^-V^e^ siècle est décorée d'une splendide mosaïque, de fresques et d'inscriptions en grec et en géorgien. Une dalle grecque de la fin du IV^e^ siècle, récemment exhumée, mentionne la construction d'un mur par un certain Flavius Vittus, tribun, sous les empereurs Théodose et Arcadius[2].

En fait d'objets byzantins, nous possédons, en Russie, de magnifiques bijoux émaillés. Cet émail cloisonné a été artistement reproduit par des artisans russes du IX^e^ au XI^e^ siècle, comme l'attestent des lettres de l'alphabet slave intercalées dans les noms grecs des saints. Quelques amateurs ont depuis peu enrichi leurs collections de pièces d'émaillerie d'une grande

1. *Compte-Rendu,* 1900; *Bulletins,* I, II, IV.
2. *Bulletins,* I.

beauté. Cependant ces acquisitions ont soulevé de vives discussions dans le monde savant et le professeur Kondakoff persiste à croire que beaucoup de ces émaux byzantins sont de fabrication moderne. En revanche, on ne peut contester l'authenticité d'une toute petite image en émail cloisonné sur or, trouvée dans le gouvernement d'Iaroslaw et datant de l'époque où les grands ducs de Russie avaient établi leur résidence dans ces parages (XIIe siècle).

XI

Bien des peuples se succédèrent en Russie durant l'époque des grandes migrations. Au IIe siècle de notre ère apparaît l'industrie des Goths, si c'est bien aux Goths qu'il faut attribuer la bijouterie à incrustations de grenats et de verreries, chère au baron de Baye, dont la Russie offre plusieurs exemplaires de choix. Dernièrement encore, on exhumait au Kouban un petit flacon à parfums en or de style « gothique », avec son couvercle tout incrusté de pierreries, en parfait état de conservation.

Après la domination des Huns apparaissent les Slaves, et, avec eux, se montre en abondance l'argent, métal qui fait presque entièrement défaut aux époques précédentes.

Les fouilles, exécutées à l'intention du dernier congrès archéologique de Kharkow, ont mis à jour, entre autres, une nécropole tout à fait particulière (gouv. de Kharkow), qu'on place entre le VIe et le Xe siècle de notre ère et qui présente de frappantes analogies avec la civilisation du Caucase. On y a trouvé des catacombes où gisaient des guerriers revêtus de leur armure en fer avec ornements d'argent. Les femmes portaient au cou des monnaies arabes et persanes (VIe-Xe siècle après J.-C.). Le mobilier comprenait des vases à long goulot, des haches, des sabres, des perles variées. Dans le gouvernement de Poltawa on a signalé des tombes du VIIe-VIIIe siècle, où reposent des femmes slaves (?) portant sur la tête un bandeau en argent orné de spirales. Les mêmes tombes renferment beaucoup d'autres menus objets en argent. Une des tombes contenait un œuf de poule recouvert

d'une espèce d'émail coloré, rappelant les œufs de Pâques peints dont l'usage s'est conservé en Ukraine jusqu'à nos jours.

Les Slaves introduisirent partout la coutume de la crémation. L'époque de la première apparition d'objets slaves n'a cependant pas encore été précisée. Certains archéologues attribuent aux Slaves de grandes enceintes fortifiées du IVe-Ve siècle avant J.-C. ! — Les tombes slaves ont livré des coiffures féminines avec tresses en bronze et en argent.

L'époque des Sassanides (IIIe-VIIe siècle après J.-C.) vit se développer un art spécial, dont beaucoup de beaux produits (plats et gobelets d'argent) ont été trouvés aux confins de l'Oural, dans les gouvernements de Perm et de Viatka [1]. Pourquoi cette riche vaisselle, ornée d'images de rois orientaux occupés à chasser le lion ou à guerroyer sur des montures pompeusement harnachées à l'orientale, pourquoi ces objets se rencontrent-ils en si grand nombre dans des contrées aussi septentrionales? C'est ce qu'on ne saurait expliquer autrement que par l'hypothèse d'un commerce actif le long du Volga. En échange de fourrures sibériennes, les marchands de l'Oural rapportaient chez eux cette vaisselle dorée, qu'on suspendait ensuite dans les temples. Il est à remarquer que les trous de suspension, percés au bord de ces plats, l'ont souvent été à contresens du dessin (fig. 9).

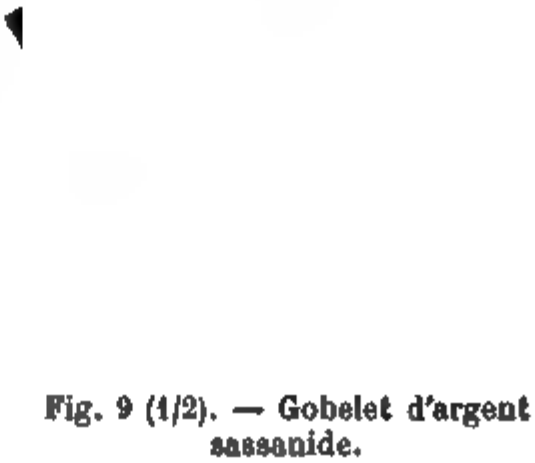

Fig. 9 (1/2). — Gobelet d'argent sassanide.

L'invasion normande a également laissé des traces. Les sépultures de la Russie du Nord et des provinces centrales (nécropole de Gniezdow, dans le gouvernement de Smolensk) livrent des types classiques de pommeaux d'épées, de bractées, de médaillons incrustés d'argent et niellés. Un beau spécimen de cet

1. *Comptes rendus*, 1900

art du xe siècle se trouve au musée d'Orel[1]; c'est une grande fibule en argent, très contournée et chargée de têtes de fauves baroques (fig. 10). Il faut, paraît-il, attribuer aux peuplades nomades du VIIIe-XIIIe siècle les grandes statues en pierre (*baba*) qui surmontaient jadis nombre de *kourganes*, figurations grossières de femmes à hautes coiffes, tenant en main divers objets usuels. Quelques-unes de ces statues représentent aussi des guerriers au type mongol.

Fig. 10 (gr. nat.). — Fibule normande en argent.

Les environs de Saint-Pétersbourg et de Novgorod abondent en petits cimetières du XIe au XIIIe siècle.

Pour terminer cet aperçu des trouvailles archéologiques faites, au cours de ces dernières années, en Russie, descendons jusqu'au XVIIe siècle. Des sondages effectués dans le port de Riga ont ramené à la lumière le chargement d'une barque suédoise échouée là jadis et contenant en grand nombre d'énormes pièces de monnaie de cuivre, marquées au timbre de 8 *dalers* (1650); ces pièces sont considérées comme très rares par les numismatistes.

Saint-Pétersbourg. A. BOBRINSKOY.

1. *Bulletins*, I.

RELIEF DU PAYS DES MAEDES

REPRÉSENTANT UN DIONYSOS THRACE

(Pl. I)

Le relief reproduit sur la planche I vient d'être donné aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, de Bruxelles, par M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique. Je remercie bien vivement M. Franz Cumont, qui m'a proposé de le publier, et M. Jean De Mot, qui m'en a procuré la photographie.

Pour être inédit, ce relief n'était pas inconnu. M. Mordtmann, consul d'Allemagne à Salonique, en avait donné en 1896, dans les *Athenische Mittheilungen*, p. 100-1, une description assez détaillée; mais il s'en faut que cette description soit bonne; j'ajoute qu'elle ne faisait pas ressortir l'intérêt singulier du monument.

D'après M. Mordtmann, le relief fut apporté à Salonique en 1895. Il proviendrait des ruines d'une vieille église, dans le château de Melnik. J'ai été deux fois, en 1899 et en 1901 (la dernière avec l'architecte Chesnay), dans cette ville de Melnik, l'une des moins connues et sans doute la plus surprenante de la Macédoine. Ce n'est pas le lieu de la décrire. Il suffira de dire qu'elle est située sur le versant S. O. du Périm, l'ancien Orbélos, dans la partie de la Thrace où habitait jadis la sauvage tribu des Mædes, pays couvert de hautes montagnes, peu facile à réduire, et certainement l'un des coins des Balkans où l'élément thrace dut se maintenir le plus longtemps pur et vivace.

Je suis monté au κάστρο de Melnik; je n'y ai pas vu d'église en ruines. Mais l'indication de provenance est exacte en gros : le relief provient, sinon de ce château byzantin, sinon même de

Melnik (car il n'est pas sûr que cette ville remonte à l'époque antique), du moins de la région — du *caza* — de Melnik; il y a dans les environs plusieurs localités où l'on a trouvé des antiquités d'époque romaine, surtout des reliefs, soit funéraires, soit votifs : reliefs funéraires provenant du village de Libofka, reliefs votifs représentant Artémis, provenant du village d'Orman. J'ai pu rapporter l'un de ceux-ci au Louvre[1]; c'est un bon spécimen des ex-voto rustiques des *pagani* de la Thrace romaine; la déesse y est figurée sous la forme de l'Artémis grecque; nul doute que ce ne soit une déesse locale, une Diane thrace, nourricière et chasseresse des fauves de l'Orbélos, la sœur des Dianes de Gazoros et de Philippes[2]. « Les seuls dieux que les Thraces vénèrent, écrivait Hérodote (V, 7), sont Dionysos, Arès et Artémis. »

Le relief de Bruxelles porte cette dédicace :

ΚΛΑΥΔΙΑΝΟCΠΥΡΡCCΚΑΙΠΥΡΡΟC
ΛΑΝΔΡΟΥΚΑΙΟΙΠΕΡΙΑΥΤΟΥCΑΛΤΑΡΙΟΙ
ΘΕΩΑCΔΟΥΛΗΤΩΗΜCΕΤΙ

Κλαυδιανὸς Πύρρος καὶ Πύρρος [Μ]άνδρου, καὶ οἱ περὶ αὐτοὺς ΑΛΤΑΡΙΟΙ θεῷ Ἀσδουλητῷ ,Ϛμς′ ἔτι (246 de l'ère actiaque, 215 de l'ère chrétienne). — Πύρρος nom thrace (cf. Tomaschek, *Die alten Thraker*, II, 2, p. 21), que je retrouve dans une autre inscription de la région de Melnik (relief funéraire, inédit, provenant d'Orman). — Sur la lecture du patronymique au commencement de la deuxième ligne, M. Cumont m'écrit : « Le seul *my* de l'inscription est à jambages arrondis Μ. Le *lambda* de ΛΑΝΔΡΟΥ est certain. Il n'y avait rien devant Λ. Le premier jambage d'un *my* aurait dépassé l'alignement. Il faut donc admettre soit un nom thrace Landros ou Landrès, soit une erreur du lapicide ». La dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable. Il est vrai que le nom Μάνδρος semble surtout anatolien : c'est comme tel

1 Cf. Héron de Villefosse et Michon, *Acquisitions de* 1902, *département des antiquités gr. et rom.*, n° 10 (*Bull. des antiquaires*, 1902, p. 370).
2. *B. C. H.*, 1898, p. 346-8.

qu'il a été étudié par Letronne[1]; mais le nom Μανδρόδωρος est attesté en Macédoine au IVe siècle avant J.-C.[2] — La formule οἱ περὶ αὐτοὺς se trouve constamment dans les inscriptions de confrérie des pays du Nord, Macédoine[3], Thrace[4], Scythie[5]. — J'avoue être très embarrassé par le mot qui suit. Mordtmann transcrit οἱ περὶ αὐτοὺς ἀλτάριοι, sans expliquer ἀλτάρια ni remarquer que c'est un ἅπαξ : on ne trouve en effet ce mot ni dans le *Thesaurus*, ni dans Du Cange, ni dans Sophoclis, ni ailleurs. A l'époque byzantine on trouve, il est vrai, ἀλτάριον = *altar*, autel; faut-il donc adopter la transcription οἱ περὶ αὐτοὺς ἀλτάριοι et expliquer « les gens prenant part aux sacrifices offerts par les précédents à l'autel du dieu Asdoulétos »? Tout compte fait, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Mais il ne serait pas impossible non plus que le lapicide ait sauté un sigma: on lirait οἱ περὶ αὐτοὺς (σ)αλτάριοι « les gens préposés, avec les précédents et sous leur direction, à la garde des propriétés et des récoltes ». Sans doute* σαλτάριος serait, lui aussi, un ἅπαξ; mais on a dans le bas-latin de nombreux exemples de *saltarius*, que les glossateurs rendent par ἀγροφύλαξ, κτηματοφύλαξ et que Du Cange, *s. v.*, explique *messium vitium totiusque territorii custos, nostris* « messier ». Le relief aurait été dédié par les « bangards[6] » les δραγάτζιδες des vignes de Melnik. Encore aujourd'hui il y a, autour de Melnik, un vignoble important, le seul, avec celui d'Alistrati, que Dionysos ait conservé dans cette Thrace occidentale, où jadis son culte était célébré partout. Il est remarquable que les deux inscriptions les plus intéressantes du culte de Dionysos dans cette région ont été trouvées justement dans les deux endroits qui, jusqu'à aujourd'hui, malgré la

1. *Œuvres choisies*, 3e série, t. II, p. 38 sq.
2. Arrien, *Anabase*, VI, 23, 2.
3. Thessalonique : ἡ συνήθεια τῶν περὶ Ἀλέξανδρον (Duchesne-Bayet, *Mission au mont Athos*, n° 84).
4. Alistrati : οἱ περὶ Ῥοῦφον Ζείπα μύστε Βότρυος Διονύσου (*B. C. H.*, 1900, p. 317).
5. Tomi, Panticapée, Phanagorie, Tanaïs : Ziebarth, *Griech. Vereinwesen*, p. 58 sq.
6. Cf. Godefroy, *Dict. de l'anc. langue française*, s. v.

conquête musulmane, sont restés fameux par leurs vignobles : à Alistrati, l'inscription de la confrérie de Dionysos-Botrys (Bacchus-raisin); à Melnik, l'ex-voto de la confrérie de Dionysos-Asdoulétos (la dédicace dit simplement θεῷ Ἀσδουλητῷ ; mais, d'après l'image sculptée, nul doute que le dieu local dont il s'agit, le dieu du bourg d'Asdoula, ne soit vraiment un Dionysos).

Le nom Asdula s'était déjà rencontré, mais comme nom de personne : c'est celui d'un soldat prétorien, dont l'épitaphe n'indique pas la nationalité [1], mais en qui Tomaschek a reconnu un Thrace. Dumont [2] considérait Asdula comme un diminutif de Asdus; mais Asdus ne s'est pas encore trouvé, que je sache. On

rai, Ἄσδης [3], nom d'un Thrace dans une dédicace
; mais la question est de savoir si Ἄσδης n'est
abrégée de Asdula, Ἀσδούλης. Je crois, pour ma
, Ἀσδουλητός doivent se décomposer *As-dula*,
que le 2me élément *doula* se retrouve en Thrace :
s noms d'hommes, dans le simple Δούλης [4], gén.
Dules [5], et dans les composés Δουλίων [7], Δουλα-
ς [8], Δυλύπορις [10] ; — 2° dans le nom de la déesse

lief est couvert par une vigne gigantesque. Deux

6 : ... *Aur. Asdula mil. coh. V. pretorie fratr benmereni, n. XII, et Fruninone est in barbarico.*
54.
édits du musée de Sofia, p. 9 du tirage à part (*Bull. archéo-*1894).
te de Zilachova (Odomantique).
te d'Alistrati (Σεύθης Δουλέους).
h., 1894, p. 201, n° 75. Peut-être Δούλης, *Dules* est-il le
λης, *Doles* sur lequel cf. Tomaschek, II, 2, 34. Même suite
les éléments Δαλη-, Διλε-, si fréquents dans l'onomastique
r, *Or. gr. inscr. sel.*, 341, note 6).
h., 1883, p. 187, n° 62.
r, p. 318.
54; épitaphe inédite de Rachova (Odomantique).
2143 *g* = *C. I. Pel.*, I, 113.
l'Esquilin : *Bull. communale*, 1880, pl. I; *Rev. des ét. anc.*,

enfants nus sont perchés sur les branches, et vendangent avec des faucilles. A droite, sous la vigne, vendange le vieux Silène, ὁ πάππος Σειληνός, reconnaissable à son justaucorps velu. Le bon vendangeur, pour se mettre à l'aise, a noué sa tunique autour des reins. Il tient une grappe dans la main gauche; l'autre main, levée, va trancher avec la faucille la tige d'une autre grappe. M. Mordtmann a cru que Silène se rangeait pour n'être pas écrasé par le cavalier.

Ce cavalier, que M. Mordtmann n'identifie pas, n'est autre que Dionysos, reconnaissable à la nébride, aux chaussures, à la coiffure, et au quadrupède qui court sous le cheval. La tête de la nébride est bien visible (sur l'épaule gauche). Les chaussures sont ces demi-bottes que Dionysos, en souvenir de son origine thrace, a toujours portées. La chevelure est longue; une grande tresse tombe sur l'épaule droite; la tête est ceinte (comme par exemple celle du Dionysos à la panthère, dit « Narcisse », le fameux bronze de Pompéi, au musée de Naples) d'un mince strophion, auquel par devant étaient ajustées deux petites boules représentant des baies de lierre. La bête qui court sous le cheval, et dont un énorme pampre cache l'arrière-train, est la panthère, chère au dieu du vin. Derrière Dionysos est un dernier personnage; évidemment non pas, comme l'a cru M. Mordtmann, un autre Silène, mais Pan le chèvre-pied[1]. De la main gauche, Pan tient la syrinx, qu'on discerne, paraît-il, très nettement sur l'original, au-dessus de la queue du cheval; de l'autre main il tient à poignée la queue du cheval de Dionysos; c'est donc qu'ils reviennent de la chasse, Dionysos et lui, et qu'il y a suivi comme valet le jeune dieu du vin. Je ne connais pas d'autre monument qui représente le dieu Pan remplissant auprès de Dionysos la fonction modeste de piqueur.

Pour suivre Dionysos, Pan a recours à un procédé inusité, je suppose, dans les chasses à courre d'aujourd'hui. Quiconque a voyagé en Grèce a vu un jour ou l'autre l'agoyate fatigué prendre

1. Pan dieu chasseur : Roscher, *Lexicon*, III, 1385 sq. — Pan au service de Dionysos : *ibid.*, 1439 sq.

la queue de l'ἄλογο ou du μουλάρι qui porte le λόρδος, et ne pouvant se faire porter lui aussi, se faire du moins un peu traîner[1]. La chose donne à rire la première fois qu'on en est témoin; l'art ancien, si réaliste à certains égards, n'a pas craint de la représenter. Deux reliefs attiques du IVe siècle montrent le chasseur à cheval suivi d'un valet à pied, qui court derrière lui, en s'accrochant à la queue du cheval[2].

Arrien raconte qu'Alexandre revenait une fois de la chasse; le roi était à cheval; Lysimaque, le futur roi de Thrace, suivait à pied, et comme il était fatigué, il courait en tenant la queue du cheval, quand il fut blessé par le talon (σαυρωτήρ) de la lance du roi[3]. On peut se demander si l'usage, pour les valets de pied, de courir derrière leur maître en s'accrochant à la queue du cheval n'était pas surtout répandu dans les pays du Nord, Macédoine et Thrace; car notre relief est le second de cette provenance qui représente la chose : il y a au musée de Rodosto un relief d'époque tardive où l'on voit « un cavalier armé du javelot, et derrière lui un jeune homme tenant la queue du cheval[4]. »

Ainsi, le relief de Bruxelles représente, non comme l'a cru M. Mordtmann, le combat du « cavalier thrace » contre des

1. Un ami algérien me dit avoir vu souvent les femmes arabes suivre de cette façon leur seigneur et maître.

2. A : relief funéraire du Pirée, donné au Louvre par le vice-amiral Massieu de Clerval, publié par Longpérier (*Bull. de l'Athenæum francais*, I, p. 6 = *Œuvres*, II, p. 331) et exposé dans la salle Grecque (dans le *Cat. sommaire des marbres antiques*, n° 744, il est rangé à tort parmi les reliefs votifs). — B : relief funéraire de la coll. Giusti, à Vérone, signalé par Longpérier d'après Orti de Manara, *Gli antichi monumenti...de' conti Giusti*, Vérone, 1835, pl. VI (je n'ai pas pu voir cette publication).

3. Λυσίμαχον... τῶν ὑπασπιστῶν ὄντα τῶν Ἀλεξάνδρου, παρατροχάσαι ποτὲ ἐπὶ πλεῖστον αὐτῷ, καὶ καμόντα, τῆς οὐρᾶς τοῦ βασιλέως ἵππου λαβόμενον, ἔτι συντρέχειν (*De rebus syriacis*, 64).

4. Cf. Pappadopoulos Kerameus dans le Σύλλογος de Constantinople, παράρτημα de 1886, n° 13 (Dumont-Homolle, p. 403, n° 76[n]). — Il n'y a pas à tirer argument des coiffures des deux personnages du relief Massieu : le cavalier porte le pétase, et le piéton cette coiffure conique qu'on voit au jeune Macédonien de la stèle de Pella; mais le pétase n'était pas exclusivement thessalien et macédonien, et la coiffure conique a été donnée par les artistes attiques non seulement à des piétons et à des chasseurs (Reinach, *Rép. des vases peints*, I, 322, 384, etc.), mais à Thésée (relief de Sosippos : cf. Le Bas-Reinach, *Monum. fig.*, pl. 50).

Silènes, mais Dionysos chassant dans les vignes, avec Pan comme valet. Que chasse-t-il? Le renard, je suppose, ce goulu mangeur de raisin [1]; mais sûrement, il n'en veut point à son père nourricier, au bon vieux Silène qui, tranquillement, continue sa cueillette, pendant que le jeune dieu passe au grand galop le long de la vigne, tel un jeune seigneur thrace passionné de chasse et de chevaux.

Pourquoi le Dionysos d'Asdoula est-il figuré chassant? C'est d'abord qu'il est un dieu thrace. En Thrace, le dieu des morts, Héron ou Héros, est toujours figuré chassant. Dans les montagnes de la Thrace, le gros gibier abondait. Sur les monnaies du roi Seuthès, ΣΕΥΘΟΥ ΚΟΜΜΑ, figure un cavalier, dieu ou roi, en chasse avec son chien. Sur la stèle d'un Thrace, du IIIe siècle avant J. C. (*BCH*, 1899, p. 558), le mort est représenté chassant, avec un valet. — C'est ensuite que Dionysos, pour les peuples du Nord, Macédoniens et Thraces, devait être un dieu chasseur. Dans les montagnes solitaires où il promène son thiase, il se plaît à voir Ménades et panthères poursuivre les bêtes sauvages : Euripide le dit expressément, dans cette pièce des *Bacchantes*, qu'il écrivit à Pella et où l'on peut sans témérité rechercher l'influence de la religion thraco-macédonienne :

ΑΓΑΥΗ

1189 ὁ Βάκχιος κυναγέτας σοφὸς σοφῶς
ἀνέπηλ' ἐπὶ τόνδε Μαινάδας.

ΧΟΡΟΣ

ὁ γὰρ ἄναξ ἀγρεύς.

1. Cf. le renard mangeant une grappe, sur une coupe à f. r. (E. Gardner, *Greek vases in the Fitzwilliam Museum*, pl. XXVI); Théocrite, I, 48; *Cantique des Cantiques*, II, 15; et la fable ésopique *Le renard et les raisins* (*Fab. Æsop.*, 33 Halm; Phèdre, IV, 3; Babrios, I, 19; Ignat. Diac., 23; La Fontaine, III, 2). Le surnom de Dionysos, Βασσαρεύς, qui vient du mot thrace βασσάρα = renard, s'explique peut-être parce que les vignerons de la Thrace demandaient au dieu d'écarter les renards de leurs vignes (Ridgeway, *Classical Review*, 1896, p. 21): l'épithète serait analogue à certaines épithètes d'Apollon, Σμίνθιος (Strabon, XIII, I, 48; cf. Frazer ad Pausan., X, 12, 5), Σαυροκτόνος, Παρνοπίων (Strabon, XIII, 1, 64); cf. en Elide Zeus Ἀπόμυιος (Pausanias, V, 14 et Frazer *ad loc.*); en Arcadie le Μυΐαγρος ἥρως (Pausanias, VIII, 26). La théorie générale des cultes de cette sorte est due à Frazer, *Golden Bough*, II, p. 129 sq.

Le grand geste du bras gauche levé et de la main ouverte signifie peut-être que le dieu, pour se rafraîchir, prend la grappe que tient l'enfant de droite ; ou bien est-ce un geste d'exubérance qui accompagne un cri, un appel joyeux jeté en passant aux vendangeurs?

Au témoignage des archéologues qui ont vu en original ce relief vraiment curieux, il paraît que Bacchos faisait de l'autre main un geste non moins exubérant. « Le bras droit du dieu est cassé, m'écrit M. Cumont; mais la main droite, qui est conservée, tient sans aucun doute la barbe de Pan. M. De Mot suppose que le dieu mis en belle humeur par l'ivresse, aide ainsi son compagnon à le suivre. »

Il fallait aller en Thrace pour voir Dionysos à cheval : rien de pareil en Grèce; en Thrace, cela n'étonne point, car tous les dieux y vont montés; Apollon [1], Jambadoulé, sans parler du dieu des morts, Héros ou Héron; de même les dieux de la partie de l'Anatolie qui était habitée par des peuples congénères des Thraces. A propos d'un des dieux anatoliens qui sont, non pas constamment, mais souvent figurés à cheval, à propos de Mên, j'ai dit que s'il est souvent à cheval, c'est que le cheval était un symbole de la puissance divine. On a écrit depuis que le cheval de Mên était un symbole lunaire [2]. Je maintiens mon explication du cheval des dieux anatoliens, et je l'étends au cheval des dieux thraces : en Thrace, en Asie-Mineure, pays de grandes plaines, fertiles en chevaux [3], les seigneurs, les riches allaient à cheval : on s'imaginait donc les dieux à cheval. En Grèce,

1. *B. C. H.*, XXI, p. 123.

2. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 53 (*Rev. arch.*, 1903, I).

3. L'*Iliade* appelle les Thraces ἱππόπολοι (XIII, 4; XIV, 227); cf. Hésiode, *Op. et Dies*, 517 : διὰ Θρῄκης ἱπποτρόφου. Il s'agit des Thraco-Macédoniens, ou Thraces de l'Ouest. Leur plus ancienne numismatique (Bisaltes, Tyntènes) prouve combien ils aimaient les chevaux. Se rappeler aussi les chevaux de Rhésos et de ses Thraces (Iliade, *Dolonie*; [Euripide], *Rhésos*). — De même les Thraces de l'Est : cf. la numismatique des rois Odryses. L'image du dieu à cheval était un emblème national, qu'on a sculpté comme parasème en haut du traité entre Athènes et Kétriporis (*C. I. A.*, II, 66 *b*; cf. Dumont-Homolle, p. 469, n° 112).

pays montagneux et insulaire, où le cheval, sauf dans quelques districts, n'est ni d'un grand usage ni d'une élève facile, les dieux, pour la plupart, ne sont pas des cavaliers.

Un auteur cité par Athénée assure que la source Inna, où Silène fut fait prisonnier par les gens de Midas — ils avaient mêlé du vin à l'eau de la source, et Silène, en y buvant, s'enivra et se laissa prendre — était sur les confins des Mædes et des Pæones[1]. Cette indication nous fait chercher la source Inna non loin de la région d'où provient notre relief. Plus haut vers le Nord, en remontant le Strymon, on trouverait la ville de Pautalia (aujourd'hui Kustendil), qui avait aussi des vignobles renommés : sur une de ses monnaies[2], on voit autour d'une figure couchée (le Strymon, ou Tyché?) quatre petits génies, qui rappellent les petits vendangeurs du relief de Melnik; leurs noms sont inscrits, ΧΡΥCOC, ΑΡΓΥΡΟC, ΒΟΤΡΥC, CTAXYC : mines de métaux précieux et vignobles étaient jadis les deux grandes sources de richesse pour la Thrace macédonienne.

Les petits vendangeurs du relief de Melnik ne manqueront pas d'intéresser les savants qui étudient l'art chrétien antérieur à Justinien. On sait que le motif des enfants dans la vigne se trouve très fréquemment jusqu'au VI[e] siècle. C'est un sujet auquel j'aimerais à revenir.

Paul PERDRIZET.

1. Ἔστι δὲ ἡ κρήνη, ὥς φησι Βίων, μέση Μαίδων καὶ Παίονων, Ἴννα καλουμένη (Athénée, II, 45 *c* = *F. H. G.*, II, p. 19).

2. *Beschr. der ant. Münzen zu Berlin*, I, p. 202 ; Babelon, *Traité*, I, col. 782. Sur Pautalia-Kustendil, cf. Kalopothakès, *De Thracia provincia romana*, p. 39, en ajoutant, pour les orpailleurs de la Strouma, Erdic, *En Bulgarie et en Roumélie* (Paris, 1885), p. 312.

STRONGYLION

(Pl. III et IV.)

Dans le temple d'Artémis Soteira à Mégare, Pausanias vit une statue de bronze de la déesse qu'il dit être l'œuvre de Strongylion[1]. Bien qu'il ne la décrive pas et ne donne aucune information sur le sculpteur, son texte implique que Strongylion devait appartenir à la belle époque de l'art grec. En effet, Pausanias qualifie le temps de vieux, ἀρχαῖος et ajoute que, de son temps, on y avait placé des statues d'empereurs romains[2]. Il explique l'épithète de la déesse, Σωτεῖρα, en racontant qu'un parti de Perses, appartenant à l'armée de Mardonios, fut massacré par les Mégariens grâce à la protection d'Artémis. Quand même nous ne posséderions pas d'autre mention de Strongylion, il y aurait donc quelque raison de faire remonter cet artiste jusqu'au v[e] siècle.

Un peu plus loin, Pausanias signale à Pagae en Mégaride une autre statue en bronze d'Artémis Soteira, de même grandeur et de même type que celle de Mégare[3]. Il ne dit pas qu'elle soit l'œuvre de Strongylion, mais il est évident qu'il la considère comme sortie du même atelier ou de la même école; c'était ce que nous appelons aujourd'hui une *réplique*.

Dans un autre passage[4], il décrit le groupe des Muses de l'Hélicon, dont les unes seraient de Céphisodote, les autres de Strongylion et d'Olympiosthène. Ce dernier sculpteur est tout à fait inconnu; mais Céphisodote, le père ou le frère aîné de Praxitèle,

1. Pausanias, I, 40, 2.
2. On a retrouvé en effet, à Mégare, beaucoup de bases de statues impériales et une inscription attestant l'existence d'un culte des empereurs (Frazer, *Pausanias*, t. II, p. 523).
3. Paus., I, 44, 7.
4. *Ibid.*, IX, 30, 1.

est un artiste appartenant au dernier tiers du v^e^ siècle et au premier tiers du iv^e^. Le fait que ses œuvres étaient réunies à celles de Céphisodote inclinerait à croire que Céphisodote et Strongylion furent contemporains.

Ici, Pausanias donne un renseignement sur Strongylion : « C'était, dit-il, un homme qui sculptait à merveille les bœufs et les chevaux » (ἀνδρὸς βοῦς καὶ ἵππους ἄριστα εἰργασμένου). Strongylion était donc célèbre comme animalier; l'éloge de Pausanias fait songer à des œuvres du v^e^ siècle, la vache tant vantée de Myron et les incomparables chevaux de Calamis — *equis semper sine aemulo expressis*, comme dit Pline[1].

Un cheval colossal, œuvre de Strongylion, était exposé sur l'Acropole d'Athènes. C'était une image en bronze du cheval de bois fabriqué par Athéné pour les Grecs à la fin du siège de Troie; dans son flanc était percée une ouverture à travers laquelle regardaient Ménesthée, Teucer et les fils de Thésée. Pausanias, qui décrit ce cheval, qu'on appelait le cheval de bois, δούρειος ἵππος, ne dit pas qu'il fût l'œuvre de Strongylion[2]; mais le scholiaste d'Aristophane nous apprend que la base portait une dédicace de Chérédème (Χαιρέδημος Εὐαγγέλου ἐκ Κοίλης ἀνέθηκεν) et cette base a été retrouvée sur l'Acropole en plusieurs morceaux[3]. On y lit non seulement la dédicace mentionnée par le scholiaste, mais la signature de l'artiste : Στρογγυλίων ἐποίησεν. C'est une base longue de 3^m^,50 environ. L'alphabet est celui qui fut en usage à Athènes avant la réforme d'Euclide (402); d'autre part, comme le Σ est à quatre branches, et non à trois branches, l'inscription est certainement postérieure à 446.

On peut préciser davantage la date du cheval de Strongylion grâce à un vers des *Oiseaux* d'Aristophane. Un messager y parle de murailles assez larges pour que deux chars, attelés de chevaux aussi grands que le cheval *dourien*, puissent s'y croiser :

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 71.
2. Paus., I, 23, 8.
3. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer*, n° 52.

...ἐναντίω δὺ' ἅρματε
ἵππων ὑπόντων μέγεθος ὅσον ὁ δούριος... [1]

Le témoignage du scoliaste atteste que ce cheval est bien celui que Chérédème avait dédié sur l'Acropole. Il est probable que cette dédicace était récente, que la grandeur du cheval *dourien* avait vivement frappé les esprits et tendait à devenir proverbiale. Or, les *Oiseaux* ont été représentés en 414 avant J.-C.; Strongylion peut avoir fondu le cheval en 415 et l'on pourrait supposer que la dédicace de Chérédème fut motivée par l'heureux succès des Athéniens en 416, date du siège et de la prise de Melos qui, depuis 426, s'était déclarée l'ennemie d'Athènes [2].

Strongylion, auteur d'une œuvre considérable en 415, peut être né vers 450. Son nom, comme nous l'avons vu, se trouve associé à celui de Céphisodote. Bien que la chronologie de ce dernier artiste soit encore très confuse, il semble que Céphisodote était le plus jeune des deux.

Outre le cheval, ἵππος... ἐν ἀκροπόλει, il y avait, sur l'Acropole d'Athènes, un taureau de grande dimension, que l'on appelait βοῦς ἐν πόλει. C'était, nous dit Pausanias, un ex-voto de l'Aréopage [3]. Si l'on se rappelle que Pausanias fait de Strongylion un excellent sculpteur de taureaux et de chevaux, et que le cheval de l'Acropole était de lui, on pourra aussi, sans invraisemblance, lui attribuer le taureau.

Deux autres œuvres de Strongylion sont citées par les auteurs latins. L'une est une statuette d'enfant en bronze, qui appartenait à Brutus, le meurtrier de César, si admirée de son possesseur qu'on l'appelait *Bruti puer*, Βρούτου παιδίον [4]. Ce devait être un travail très soigné, d'une finesse exquise, car Martial le prend pour type d'une petite chose achevée, par opposition à un co-

1. Aristoph., *Oiseaux*, 1128.
2. Thucydide, V, 84-116.
3. Pausanias, I, 24, 2. L'expression Βοῦς ἐν πόλει est dans Hesychius, *s. v.*, et dans Diogenianos, III, 67 (Overberk, *Schriftquellen*, p. 160.
4. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 32.

losse d'argile[1]. Enfin, dans deux passages, Pline parle d'une statuette d'Amazone en bronze, œuvre de Strongylion, qui était surnommée *eucnemos*, « aux belles jambes », et dit que Néron la faisait transporter avec lui dans ses voyages[2]. Il y a d'autres exemples de statuettes de bronze, attribuées à des artistes grecs, dont leurs possesseurs romains ne voulaient jamais se séparer : tels l'Héraklès *epitrapezios* de Lysippe, qui aurait appartenu à Sylla, et le sphinx d'Hortensius, cadeau de son client Verrès[3]. Ces statuettes étaient probablement des copies réduites de statues célèbres, auxquelles restaient attachés les noms des auteurs des originaux. L'affection plus ou moins sincère des grands personnages romains pour ces figures explique que l'on ait trouvé, en Gaule notamment, tant d'admirables bronzes de travail grec, certainement antérieurs à la conquête de la Gaule par les Romains. Il suffit de rappeler l'Athéna de Chantilly, découverte en Franche-Comté, les bronzes de Chalon-sur-Saône, à la Bibliothèque Nationale, et l'éphèbe polyclétéen de la collection Dutuit, provenant des Fins d'Annecy en Savoie.

Strongylion étant très estimé comme animalier, on a supposé que l'Amazone de Néron devait être montée et l'on a voulu en reconnaître une copie ou une réplique dans un petit bronze d'Herculanum conservé à Naples[4]. Ce bronze représente une Amazone sur un très petit cheval qui se cabre; les jambes de l'Amazone sont nues et dépassent de beaucoup la ligne du ventre de sa monture. La structure du cheval et, en particulier, la forme de la tête, accusent une époque antérieure à celle de la frise du Parthénon; d'autre part, l'Amazone est positivement disgracieuse. Ces caractères ne peuvent être le fait d'un copiste, qui aurait plutôt fait effort pour les atténuer. Je pense donc,

1. Martial, IX, 51 ; cf. II, 77 et XIV, 171.
2. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 48 et 82.
3. Martial, IX, 44 ; Pline, XXXIV, 48.
4. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n° 1781. L'hypothèse est de Hoffmann ; elle a été adoptée par MM. Overbeck et Furtwaengler.

avec M. Amelung[1], que l'Amazone de Naples ne reproduit pas une œuvre de Strongylion, mais un motif remontant au milieu du v^e^ siècle et plutôt dorien qu'attique. Le petit chef-d'œuvre qui voyageait dans les bagages de Néron devait avoir de tout autres qualités.

Pour juger du style de Strongylion, nous possédons seulement des documents numismatiques, les monnaies de bronze de Mégare et de Pagae au revers desquelles figurent deux images presque identiques d'Artémis courant. La déesse, vêtue d'un court chiton serré à la taille, les pieds chaussés d'endromides, court vers la droite en tenant une torche de chaque main[2]. Il n'est pas douteux que ces silhouettes reproduisent les statues mentionnées par Pausanias; d'ailleurs, au revers d'une des pièces de Pagae, Artémis est figurée sur un piédestal et, au revers d'une autre, sous un édicule à colonettes et à fronton qui représente son temple.

Ce type d'Artémis court-vêtue paraît avoir été inconnu de Phidias et de ses contemporains. On ne peut affirmer qu'il ait été créé par Strongylion, mais les exemples les plus anciens que nous en connaissions dérivent certainement de ses œuvres. Nous savons aussi que ce type devint rapidement populaire et nous pouvons noter quelques étapes de son évolution. Ainsi, le temple d'Anticyre possédait une statue d'Artémis, œuvre de Praxitèle, dont la silhouette nous est connue par une monnaie : c'est une Artémis chasseresse, courant, accompagnée d'un chien, dont la parenté avec les Artémis de Mégare et de Pagae est évidente. Ainsi Praxitèle s'est inspiré de Strongylion. D'autres artistes reprendront le même motif qui deviendra, à la fin du IV^e^ ou au III^e^ siècle, celui de l'Artémis à la biche du Louvre. Toutes les Dianes court-vêtues et s'avançant d'un mouvement rapide, que l'art de la Renaissance et l'art moderne ont multipliées,

1. Amelung, *Nachwort zu den athenischen Plaudereien* [de Cherbuliez] *über ein Pferd des Phidias* (Strasbourg, 1902), p. 32.
2. *Journal of hellenic studies*, 1885, pl. L, A, I.

dérivent indirectement de la statue de Strongylion à Mégare, sculptée vers l'an 440 av. J.-C.

La sculpture du milieu du v^e^ siècle nous est assez connue pour que nous puissions y découvrir l'origine du type d'Artémis, popularisé, sinon créé par Strongylion. Ce type dérive de celui des Amazones, telles que Polyclète, Crésilas et Phidias les avaient représentées. S'il subsiste encore beaucoup d'incertitude dans la répartition, entre ces artistes, des motifs d'Amazones qui nous sont familiers par les copies romaines, il est hors de doute que les types de ces statues court-vêtues et laissant paraître de belles jambes remontent aux sculpteurs contemporains de Phidias.

Strongylion appartenait à la génération suivante, qui naissait au moment où Phidias et Polyclète étaient dans toute la force de leur génie, c'est-à-dire vers 440 avant J.-C. Il est probable que son Amazone, l'*eucnemos* de Néron, se rattachait étroitement à leurs créations; son originalité consista à faire d'Artémis une Amazone et à lui prêter, avec le mouvement rapide de la chasseresse, le costume court et sommaire des guerrières de la fable. Le vêtement des Amazones du v^e^ siècle n'est pas un emprunt fait à celui d'Artémis; la chronologie des monuments nous enseigne, au contraire, qu'Artémis emprunta leur costume aux Amazones.

Ceci demande quelques explications. Sur les vases attiques à figures noires du plus ancien style, les Amazones sont habillées comme les guerriers grecs, sans aucune marque de leur origine étrangère. Dès le milieu du vi^e^ siècle, dans la céramique à figures noires, et, plus tard, dans la céramique à figures rouges de style sévère, on voit paraître le costume scythique des Amazones, le bonnet pointu, la tunique collante, les anaxyrides ou pantalons collants. Ce costume est conforme à la doctrine, alors en faveur, qui faisait des Amazones des guerrières de la Scythie, habitant les bords du Pont-Euxin. Mais, entre 430 et 420, dans l'Amazonomachie qui décorait le bouclier de l'Athéna Parthenos par Phidias et dans celle de la frise du temple de Phigalie, construit par l'architecte du Parthénon, Ictinos, les Amazones sont repré-

sentées les jambes nues et vêtues d'un chiton court. Je ne puis expliquer ce changement que par l'influence d'un type dorien, celui de la jeune fille qui prenait part aux courses de vitesse à Sparte, à Olympie et ailleurs. Une statuette de bronze très archaïque, où l'on a reconnu tantôt Atalante, tantôt une jeune fille victorieuse à la course, a été découverte à Dodone et rattachée, par des raisons plausibles, à l'art du Péloponnèse [1]. C'est à cet art également qu'il faut attribuer l'original de la belle statue du Vatican qui représente une jeune fille court vêtue au moment de prendre son élan [2]; la copie romaine dérive d'un bronze appartenant au milieu du v[e] siècle. Ce type féminin de l'athlète fut d'abord prêté aux Amazones, peut-être par Polyclète, et puis, peut-être par Strongylion, à la vierge chasseresse Artémis.

Vers 1865, on découvrit dans l'île de Lesbos une statue en marbre plus petite que nature (haut. 1[m],07), d'une conservation presque parfaite, qui fut envoyée par Ismaïl-Pacha à Constantinople et déposée au Musée provisoire de Sainte-Irène, d'où elle a été transférée plus tard à Tchinli-Kiosk. Elle représente Artémis debout, court-vêtue, les jambes croisées, la main gauche appuyée sur la hanche, le bras droit posé sur une colonnette, les pieds chaussés de bottines de chasse ou *endromides*. Les jambes sont un peu fortes, la main gauche très lourde et les draperies traitées avec sécheresse; mais la tête, bien qu'elle ait subi un nettoyage brutal, est tout à fait charmante. Comme il arrive souvent dans les copies d'originaux grecs de la belle époque, la tête a été travaillée avec grand soin d'après une maquette ou un moulage, alors que le reste de la figure était plus rapidement expédié.

Lorsque je publiai cette statue en 1885 [3], j'insistai sur le caractère praxitélien de la tête et je fis valoir l'influence exercée sur l'ensemble par le type des Amazones attribuées à Polyclète et à

1. S. Reinach, *ap.* Rayet, *Monuments de l'art antique*, t. I, pl. 17; *Répertoire*, t. II, p. 313, 2; Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, fig. 165.
2. Arndt-Bruckmann, *Denkmäler*, pl. 521; Helbig, *Führer*, n° 384.
3. *American Journal of Archaeology*, 1885, pl. IX.

Phidias. M. Joubin, dans son Catalogue du Musée de Constantinople, rappela également le souvenir de l'Amazone du Musée de Berlin, debout à côté d'un cippe sur lequel vient s'appuyer son bras droit.

Plus tard, M. de Schneider rapprocha la tête de cette statue de celle qui, découverte à Tralles, a été cédée au Musée de Vienne par l'amiral Millosicz. Alors que M. Benndorf voyait dans celle-ci une Aphrodite, M. de Schneider s'autorisait de la statue de Constantinople pour y reconnaître Artémis. M. Benndorf avait signalé l'analogie de la tête de Vienne avec celle de l'Aphrodite de Milo et exprimé l'opinion que la première représentait une phase plus ancienne dans l'évolution du même type[1]; il lui semblait d'ailleurs que la tête de Tralles était très voisine de celle de l'Hermès de Praxitèle.

Depuis quelques années, l'attention des archéologues s'est fréquemment portée sur les imitateurs de Praxitèle; mais on paraît avoir un peu négligé ses prédécesseurs. Toutefois, presque aussitôt après la découverte de l'Hermès, on avait remarqué que cette statue se rattachait à l'Eiréné de Céphisodote, considéré, avant les *Meisterwerke* de M. Furtwaengler, comme le père de Praxitèle, et M. Kekulé, en 1882, avait prouvé que le profil de l'Hermès offre des analogies très sensibles avec celui d'un athlète de Myron. Mais entre Myron, mort vers 420, et Praxitèle, né vers 380, l'intervalle chronologique est trop grand pour qu'on puisse admettre une influence directe; les précurseurs immédiats de Praxitèle doivent être cherchés dans le groupe des sculpteurs nés dans la seconde moitié du v^e^ siècle, groupe auquel appartient, comme nous avons essayé de l'établir, Strongylion.

Or, l'influence de Strongylion sur Praxitèle a déjà été démontrée; nous avons rappelé, en effet, que l'Artémis de Praxitèle à Anticyre était une imitation de celle de Strongylion à Mégare. En présence d'une œuvre comme l'Artémis de Mételin,

1. Benndorf, *Archaeologische epigraphische Mittheilungen*, t. IV, p. 66, pl. I et II.

qui fait songer d'une part à Polyclète, d'autre part à Praxitèle, il est donc légitime de se demander si l'attribution à Strongylion n'aurait pas pour elle quelque vraisemblance.

D'abord, en ce qui touche le sujet et le motif, ce que nous savons de Strongylion ne fait pas difficulté. La statue de Mételin est, si l'on peut dire, une Artémis amazonienne; or, Strongylion avait sculpté une Artémis court-vêtue et une Amazone. L'attitude au repos, les jambes croisées et la main sur la hanche, est celle d'un grand nombre de Satyres que l'on rapporte à un original de Praxitèle; il est donc raisonnable d'attribuer le même motif à un artiste dont Praxitèle s'est certainement inspiré. Le geste des jambes croisées et celui de la main sur la hanche paraissent déjà sur la frise du Parthénon[1]; celui du bras appuyé sur une colonnette est celui de la Parthénos de Phidias comme d'une Amazone de Polyclète ou de son école. Donc, un artiste intermédiaire entre Phidias et Polyclète, d'une part, Praxitèle de l'autre, peut parfaitement avoir usé de ces motifs.

Que la statue de Mételin ne soit pas la copie d'une statue de Praxitèle ou d'un de ses successeurs, c'est ce qui ressort avec évidence de l'étude détaillée de la tête, dont je dois des photographies de grande dimension à l'inépuisable obligeance de Hamdi-bey. Déjà, sans connaître ces grandes photographies, M. de Schneider avait rapproché la tête de Mételin de celle de Vienne, considérée elle-même, par M. Benndorf, comme plus ancienne que l'Aphrodite de Milo. Or, sans vouloir rentrer, à ce propos, dans la discussion toujours ouverte au sujet de cette célèbre statue, je ferai remarquer que l'opinion dominante, avant la publication des *Meisterwerke* de M. Furtwaengler, plaçait l'Aphrodite de Milo entre Phidias et Praxitèle, dans les dernières années du v^e^ siècle ou dans le premier tiers du IV^e^. Si la tête de Mételin doit être considérée comme un peu plus ancienne, on la placera nécessairement vers 410, époque de la maturité de Strongylion.

Vue de face, l'Artémis de Mételin ressemble à l'Aphrodite de

1. Michaelis, *Der Parthenon*, pl. XIV, 46; pl. IX, 1.

Milo, mais elle a quelque chose de plus jeune et de plus virginal; c'est Aphrodite avant l'amour, avant Arès et Anchise. Le modelé des yeux et de la bouche est encore empreint d'une certaine sécheresse; la ligne des cheveux sur le front dessine un arc surbaissé et non un triangle, comme dans l'Aphrodite de Milo et dans les têtes féminines de Praxitèle. Les yeux sont peu ouverts, comme dans les têtes praxitéliennes, mais la ligne de la paupière inférieure n'offre pas le même contour arqué; les glandes lacrymales sont à peine indiquées et l'expression n'a rien de cette rêverie molle et langoureuse qui, même dans les copies romaines, est comme la marque de l'école qui se réclame du grand maître athénien.

La partie supérieure droite de la chevelure de l'Artémis a été sculptée dans un morceau de marbre séparé, que le sculpteur ancien a rajusté à la tête suivant une section plane. Il y a là un nouvel exemple de ces rapiéçages fréquents dans les copies hellénistiques d'œuvres grecques, comme celle de l'Apollon Choiseul-Gouffier au Louvre, mais fort rares dans les copies romaines. Cet argument peut être allégué pour vieillir l'Artémis de Mételin, qui semble bien avoir été sculptée avant l'ère chrétienne et pourrait remonter jusqu'au IIIe siècle.

La vue de profil offre un premier trait caractéristique, la petite boucle de cheveux au-dessus de l'oreille. M. Arndt, qui s'est occupé de ce détail, n'en a pas trouvé d'exemple avant le milieu du IVe siècle et croit qu'il faut l'attribuer aux copistes, là où la tête qui le présente est d'un style plus ancien. A cela je réponds qu'il se rencontre sur la grande tête en bronze du Cabinet des Médailles, la Tyché des Parisiens, qui dérive certainement d'un original du Ve siècle et de l'école de Phidias. D'autre part, nous connaissons des têtes du commencement du IVe siècle, comme l'Aphrodite en bronze du British Museum, découverte en Arménie, et la tête de jeune fille achetée par M. de Villefosse à Rome, où deux petites boucles symétriques émergent de la chevelure et descendent sur le front. Je me demande si les boucles au-dessus des oreilles, répondant au même désir de ménager une

transition entre la surface accidentée des cheveux et le poli des chairs, n'ont pas été imaginées à la même époque et si l'on n'a pas tort d'y voir des additions de copistes, alors que ce pourrait être l'invention d'un certain groupe de sculpteurs aux confins du v^e^ siècle et du iv^e^.

Le profil de l'Artémis de Mételin est plus archaïque que ceux des têtes praxitéliennes. L'œil est placé plus haut, le bas du visage plus développé, la silhouette des lèvres et du menton plus énergique. La ligne du nez continue celle du front; cette dernière offre toutefois une saillie très légère qui se termine à la hauteur du sourcil, mais qui n'est ni précédée ni suivie d'une dépression. Ce contour d'un caractère très particulier, dont la subtilité se dérobe à l'analyse verbale, se retrouve sur des vases attiques du beau style, en particulier sur des lécythes blancs[1]. Il existe bien une ressemblance générale entre la tête de Mételin, celle de l'Aphrodite de Milo, celles de Tralles à Vienne et de Cyzique à Dresde; mais la première offre seule ce profil un peu bombé qui semble avoir été de mode dans l'art attique pendant la dernière décade du v^e^ siècle.

En résumé, l'examen de la statue de Mételin autorise à conclure qu'elle est l'œuvre d'un artiste postérieur à Polyclète, antérieur à Praxitèle et pouvant être considéré comme un précurseur de celui-ci. Parmi les sculpteurs dont nous connaissons autre chose que le nom, deux seulement, Céphisodote et Strongylion, satisfont aux conditions énoncées; mais Céphisodote ne peut entrer en ligne, parce que l'Eiréné de Munich, copie d'une de ses œuvres les plus importantes, offre un caractère tout différent de l'Artémis. Reste donc Strongylion, qui, répétons-le, était un sculpteur d'Artémis et d'Amazones. Sans doute, nous sommes loin de connaître, même de nom, tous les artistes considérables de la génération qui suivit celle de Phidias et les conclusions auxquelles nous sommes conduits participent toujours de l'incertitude qui pèse sur notre savoir si borné de l'his-

1. Dumont et Pottier, *Céramiques de la Grèce*, pl. XXIV-XXVII.

toire de l'art attique. Mais, dans l'état actuel de nos informations ou de notre ignorance, il semble difficile d'attribuer l'original de l'Artémis de Mételin à un autre artiste que Strongylion[1].

Salomon Reinach.

1. J'ai émis cette hypothèse au commencement de 1903 dans mon *Recueil de têtes antiques* (texte des pl. 163-164). M. Lechat y a donné son adhésion, qui m'est précieuse (*Rev. crit.*, 1903, II, p. 88) : « Hypothèse des plus heureuses et qui mérite grande attention, d'après quoi l'Artémis de Mételin dériverait d'un original de Strongylion. »

DEUX SCULPTURES INÉDITES
DE STYLE GREC

(Pl. II.)

Les deux sculptures d'ancien style que je publie aujourd'hui se trouvent chez un particulier à Rome.

I. La tête est en marbre de Carrare, traversé de veines, dont l'une s'accuse par un sillon demi-circulaire sur la moitié gauche de la tête. Il manque à la tête la partie supérieure; le nez, la bouche et tout le menton sont modernes. On a pris pour modèle, à cet effet, la tête d'Électre dans le groupe célèbre de Naples[1], qui offre au premier abord une analogie frappante avec la nôtre. Mais une comparaison minutieuse atténue bientôt cette impression. Ainsi l'ovale du visage est beaucoup plus arrondie dans la tête romaine; les os offrent une structure plus forte, comme on le reconnaît notamment au front et à la naissance des tempes; les paupières sont plus grosses et d'une forme plus archaïque. La

Fig. 1. — Tête d'une collection romaine.

1. Collignon, *Histoire*, t. II, p. 662, fig. 347.

tête isolée est plus simple, plus originale; celle du groupe est plus élégante et trahit déjà un certain raffinement. Ces différences deviennent plus apparentes encore par la comparaison des deux coiffures. Les cheveux sont divisés par une raie au milieu de la tête, qu'ils entourent de mèches simples formant des lignes onduleuses. Dans la tête de Naples, c'est seulement la partie an-

Fig. 2. — Tête d'une collection romaine.

térieure qui suit ainsi la forme de la tête; la partie postérieure change de direction. La coiffure est maintenue par un ruban plus mince dans la tête romaine et liée juste au dessus de la nuque; dans la tête de Naples, le bandeau est plus fort et l'on n'en distingue ni le commencement ni la fin. On peut en rapprocher la coiffure de la tête junévile qui se trouve à Copenhague [1] et celle de l'Apollon du fronton occidental d'Olympie.

1. *Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, pl. 16.

Le reste de la chevelure est disposé très simplement par derrière en un chignon du type dit *crobylos*, par devant en trois grosses touffes ondulées qui encerclent le front et les tempes jusqu'aux oreilles. L'artiste du groupe de Naples a complètement dénaturé ce beau modèle : plus de ligne onduleuse sur le devant, mais des torsades de cheveux encerclant le bandeau; devant l'oreille, trois grandes boucles analogues à celles qui paraissent sur la tête du palais Cepparelli à Florence[1], sur les têtes dites de Sappho[2], et sur quelques vases de Douris[3]. Comme autre superfluité, il a ajouté au-dessus du bandeau un rang de petites boucles dont on ne comprend pas le point de départ. La natte qui part de la nuque et s'enroule autour du crâne se voit dans la tête de l'éphèbe au musée de l'Acropole[4] et dans une belle peinture d'Euphronios[5].

En somme, la ressemblance entre les deux têtes est réelle, mais l'auteur du groupe de Naples a arbitrairement *enjolivé* son modèle. Cela ne paraît pas seulement dans la chevelure; ainsi, il a diminué l'épaisseur des paupières et modifié la structure des oreilles pour se rapprocher des types éginétiques. Il en résulte un assemblage assez hybride et, par cela même, en harmonie avec le groupe, où l'on a depuis longtemps reconnu un pastiche, dont un des éléments est la statue péloponnésienne dite de Stephanos. La statue féminine du groupe est également péloponnésienne d'origine; cela ressort de l'analogie de la tête de Rome, plus voisine de l'original, avec l'Apollon du fronton ouest d'Olympie.

II. Le petit torse que je publie en même temps est en marbre grec, d'un ton jaune bleuâtre et d'un grain assez fin. Sont modernes les deux jambes, la gauche au-dessous du genou, la droite au-dessus du genou jusqu'au orteils. On a ajouté la base et le

1. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 102, fig. 14.
2. *Ibidem*, p. 103, n. 2.
3. Hartwig, *Meisterchalen*, pl. XXIII.
4. Collignon, *Histoire*, t. I, p. 362, fig. 184.
5. Hartwig, *l. c.*, pl. LI.

Fig. 3 à 5. — Torse d'éphèbe, d'une collection romaine.

tronc, mais ces additions datent d'une époque antérieure. La hauteur actuelle du torse est de $0^{m},79$; ainsi la statue entière n'atteignait pas un mètre. Le personnage représenté est un éphèbe dont la chevelure était bouclée; il reste, sur le dos, des traces de boucles. L'attitude est pleine de grâce et le travail délicat.

La figure porte sur la jambe droite et avance la jambe gauche; c'est la position de l'Apollon de Mantoue[1], qui offre d'ailleurs un type tout à fait différent. Les formes ne sont pas pleines et vigoureuses, comme dans la statue du British Museum dite Apollon Choiseul-Gouffier[2]; c'est un style de transition qui conserve encore certains traits de l'archaïsme, notamment dans le dessin de la poitrine et l'étroitesse de la taille. En revanche, l'élégance du galbe, la flexion de la jambe gauche, l'abaissement de l'épaule droite, la contraction produite du même côté par le poids du corps trahissent déjà un style plus développé. Quelques détails de la musculature du ventre et le modelé du genou gauche sont rendus avec une finesse parfaite et font regretter l'état de mutilation où nous est parvenue cette sculpture.

Rome. Walter Altmann[3].

1. Collignon, *Histoire de la sculpt. grecque*, t. II, fig. 351.
2. *Ibid.*, t. I, p. 403, fig. 208.
3. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. R.]

LE COMMERCE DES VASES PEINTS ATTIQUES
AU VI^e^ SIÈCLE[1]

Un fait capital dans l'histoire céramique du VI^e^ siècle est l'élimination progressive et irrésistible des autres fabriques par les ateliers attiques. L'exploration des tombes de Sicile et d'Italie montre qu'à cette époque les vases corinthiens se font de plus en plus rares, tandis que les produits attiques augmentent en nombre et bientôt restent seuls[2]. Notre classement géographique met en lumière ce phénomène économique et social[3] : l'Italie, peu à peu, ne reçoit plus que des vases attiques et, quand le V^e^ siècle approche, on peut dire que les exportations de Chalcis, de Corinthe, de Cyrène, d'Ionie ont complètement cessé : une seule ville a supplanté les autres. A quoi attribuer cette prompte et décisive victoire?

Il faut d'abord tenir compte des événements politiques. Nous avons vu[4] le coup funeste porté à l'empire ionien par les Perses après la campagne d'Harpage en 544 et par l'exode des Phocéens qui aboutit à une guerre navale où les Étrusques, unis aux Carthaginois, barrent la route au commerce grec dans la Méditerranée. Il est probable que Chalcis et Corinthe en souffrirent plus que les autres Grecs : d'une part, leur source ionienne était tarie; de l'autre, leurs bâtiments ne pouvaient plus remonter jusque

1. L'article qui suit est un extrait du *Catalogue des vases antiques du Louvre*, dont le troisième volume est en préparation et dont M. Pottier, sur notre demande, nous a communiqué un chapitre, après en avoir donné lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Réd.*
2. Orsi, dans *Antichi Monumenti*, I, p. 798 et sv., p. 902 et sv.; Gsell, *Nécropole de Vulci*, p. 315 et sv., p. 481 et sv.
3. Salles F, G, H. de la Galerie céramique du Louvre.
4. T. II du *Catalogue*, p. 454.

qui fait songer d'une part à Polyclète, d'autre part à Praxitèle, il est donc légitime de se demander si l'attribution à Strongylion n'aurait pas pour elle quelque vraisemblance.

D'abord, en ce qui touche le sujet et le motif, ce que nous savons de Strongylion ne fait pas difficulté. La statue de Mételin est, si l'on peut dire, une Artémis amazonienne; or, Strongylion avait sculpté une Artémis court-vêtue et une Amazone. L'attitude au repos, les jambes croisées et la main sur la hanche, est celle d'un grand nombre de Satyres que l'on rapporte à un original de Praxitèle; il est donc raisonnable d'attribuer le même motif à un artiste dont Praxitèle s'est certainement inspiré. Le geste des jambes croisées et celui de la main sur la hanche paraissent déjà sur la frise du Parthénon[1]; celui du bras appuyé sur une colonnette est celui de la Parthénos de Phidias comme d'une Amazone de Polyclète ou de son école. Donc, un artiste intermédiaire entre Phidias et Polyclète, d'une part, Praxitèle de l'autre, peut parfaitement avoir usé de ces motifs.

Que la statue de Mételin ne soit pas la copie d'une statue de Praxitèle ou d'un de ses successeurs, c'est ce qui ressort avec évidence de l'étude détaillée de la tête, dont je dois des photographies de grande dimension à l'inépuisable obligeance de Hamdi-bey. Déjà, sans connaître ces grandes photographies, M. de Schneider avait rapproché la tête de Mételin de celle de Vienne, considérée elle-même, par M. Benndorf, comme plus ancienne que l'Aphrodite de Milo. Or, sans vouloir rentrer, à ce propos, dans la discussion toujours ouverte au sujet de cette célèbre statue, je ferai remarquer que l'opinion dominante, avant la publication des *Meisterwerke* de M. Furtwaengler, plaçait l'Aphrodite de Milo entre Phidias et Praxitèle, dans les dernières années du v^e^ siècle ou dans le premier tiers du IV^e^. Si la tête de Mételin doit être considérée comme un peu plus ancienne, on la placera nécessairement vers 410, époque de la maturité de Strongylion.

Vue de face, l'Artémis de Mételin ressemble à l'Aphrodite de

1. Michaelis, *Der Parthenon*, pl. XIV, 46; pl. IX, 1.

Milo, mais elle a quelque chose de plus jeune et de plus virginal; c'est Aphrodite avant l'amour, avant Arès et Anchise. Le modelé des yeux et de la bouche est encore empreint d'une certaine sécheresse; la ligne des cheveux sur le front dessine un arc surbaissé et non un triangle, comme dans l'Aphrodite de Milo et dans les têtes féminines de Praxitèle. Les yeux sont peu ouverts, comme dans les têtes praxitéliennes, mais la ligne de la paupière inférieure n'offre pas le même contour arqué; les glandes lacrymales sont à peine indiquées et l'expression n'a rien de cette rêverie molle et langoureuse qui, même dans les copies romaines, est comme la marque de l'école qui se réclame du grand maître athénien.

La partie supérieure droite de la chevelure de l'Artémis a été sculptée dans un morceau de marbre séparé, que le sculpteur ancien a rajusté à la tête suivant une section plane. Il y a là un nouvel exemple de ces rapiéçages fréquents dans les copies hellénistiques d'œuvres grecques, comme celle de l'Apollon Choiseul-Gouffier au Louvre, mais fort rares dans les copies romaines. Cet argument peut être allégué pour vieillir l'Artémis de Mételin, qui semble bien avoir été sculptée avant l'ère chrétienne et pourrait remonter jusqu'au IIIe siècle.

La vue de profil offre un premier trait caractéristique, la petite boucle de cheveux au-dessus de l'oreille. M. Arndt, qui s'est occupé de ce détail, n'en a pas trouvé d'exemple avant le milieu du IVe siècle et croit qu'il faut l'attribuer aux copistes, là où la tête qui le présente est d'un style plus ancien. A cela je réponds qu'il se rencontre sur la grande tête en bronze du Cabinet des Médailles, la Tyché des Parisiens, qui dérive certainement d'un original du Ve siècle et de l'école de Phidias. D'autre part, nous connaissons des têtes du commencement du IVe siècle, comme l'Aphrodite en bronze du British Museum, découverte en Arménie, et la tête de jeune fille achetée par M. de Villefosse à Rome, où deux petites boucles symétriques émergent de la chevelure et descendent sur le front. Je me demande si les boucles au-dessus des oreilles, répondant au même désir de ménager une

transition entre la surface accidentée des cheveux et le poli des chairs, n'ont pas été imaginées à la même époque et si l'on n'a pas tort d'y voir des additions de copistes, alors que ce pourrait être l'invention d'un certain groupe de sculpteurs aux confins du v^e^ siècle et du IV^e^.

Le profil de l'Artémis de Mételin est plus archaïque que ceux des têtes praxitéliennes. L'œil est placé plus haut, le bas du visage plus développé, la silhouette des lèvres et du menton plus énergique. La ligne du nez continue celle du front; cette dernière offre toutefois une saillie très légère qui se termine à la hauteur du sourcil, mais qui n'est ni précédée ni suivie d'une dépression. Ce contour d'un caractère très particulier, dont la subtilité se dérobe à l'analyse verbale, se retrouve sur des vases attiques du beau style, en particulier sur des lécythes blancs[1]. Il existe bien une ressemblance générale entre la tête de Mételin, celle de l'Aphrodite de Milo, celles de Tralles à Vienne et de Cyzique à Dresde; mais la première offre seule ce profil un peu bombé qui semble avoir été de mode dans l'art attique pendant la dernière décade du v^e^ siècle.

En résumé, l'examen de la statue de Mételin autorise à conclure qu'elle est l'œuvre d'un artiste postérieur à Polyclète, antérieur à Praxitèle et pouvant être considéré comme un précurseur de celui-ci. Parmi les sculpteurs dont nous connaissons autre chose que le nom, deux seulement, Céphisodote et Strongylion, satisfont aux conditions énoncées; mais Céphisodote ne peut entrer en ligne, parce que l'Eiréné de Munich, copie d'une de ses œuvres les plus importantes, offre un caractère tout différent de l'Artémis. Reste donc Strongylion, qui, répétons-le, était un sculpteur d'Artémis et d'Amazones. Sans doute, nous sommes loin de connaître, même de nom, tous les artistes considérables de la génération qui suivit celle de Phidias et les conclusions auxquelles nous sommes conduits participent toujours de l'incertitude qui pèse sur notre savoir si borné de l'his-

1. Dumont et Pottier, *Céramiques de la Grèce*, pl. XXIV-XXVII.

toire de l'art attique. Mais, dans l'état actuel de nos informations ou de notre ignorance, il semble difficile d'attribuer l'original de l'Artémis de Mételin à un autre artiste que Strongylion[1].

Salomon Reinach.

1. J'ai émis cette hypothèse au commencement de 1903 dans mon *Recueil de têtes antiques* (texte des pl. 163-164). M. Lechat y a donné son adhésion, qui m'est précieuse (*Rev. crit.*, 1903, II, p. 88) : « Hypothèse des plus heureuses et qui mérite grande attention, d'après quoi l'Artémis de Mételin dériverait d'un original de Strongylion. »

DEUX SCULPTURES INÉDITES
DE STYLE GREC

(Pl. II.)

Les deux sculptures d'ancien style que je publie aujourd'hui se trouvent chez un particulier à Rome.

I. La tête est en marbre de Carrare, traversé de veines, dont l'une s'accuse par un sillon demi-circulaire sur la moitié gauche de la tête. Il manque à la tête la partie supérieure; le nez, la bouche et tout le menton sont modernes. On a pris pour modèle, à cet effet, la tête d'Électre dans le groupe célèbre de Naples[1], qui offre au premier abord une analogie frappante avec la nôtre. Mais une comparaison minutieuse atténue bientôt cette impression. Ainsi l'ovale du visage est beaucoup plus arrondie dans la tête romaine; les os offrent une structure plus forte, comme on le reconnaît notamment au front et à la naissance des tempes; les paupières sont plus grosses et d'une forme plus archaïque. La

Fig. 1. — Tête d'une collection romaine.

1. Collignon, *Histoire*, t. II, p. 662, fig. 347.

tête isolée est plus simple, plus originale; celle du groupe est plus élégante et trahit déjà un certain raffinement. Ces différences deviennent plus apparentes encore par la comparaison des deux coiffures. Les cheveux sont divisés par une raie au milieu de la tête, qu'ils entourent de mèches simples formant des lignes onduleuses. Dans la tête de Naples, c'est seulement la partie an-

Fig. 2. — Tête d'une collection romaine.

térieure qui suit ainsi la forme de la tête; la partie postérieure change de direction. La coiffure est maintenue par un ruban plus mince dans la tête romaine et liée juste au dessus de la nuque; dans la tête de Naples, le bandeau est plus fort et l'on n'en distingue ni le commencement ni la fin. On peut en rapprocher la coiffure de la tête junévile qui se trouve à Copenhague [1] et celle de l'Apollon du fronton occidental d'Olympie.

1. *Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, pl. 16.

LE VASE DE PHAESTOS

UN DOCUMENT DE L'HISTOIRE DU MONDE CRÉTO-ASIANIQUE

(Pl. V)

C'est au cours des fouilles italiennes dirigées par le Dr Halbherr en Crète que fut trouvé, en 1902, à Haghia Triada près de Phaestos, le fragment de vase en stéatite noire dont nous mettons la décoration en relief sous les yeux du lecteur. Ce bel objet, dont la forme singulière donne à croire qu'il n'est qu'un fragment, la partie supérieure, semble-t-il, d'un vase détruit ou non encore retiré du sol, est doublement remarquable par l'état de haute perfection artistique dont il est le témoignage et par son lieu de provenance, Phaestos, emplacement de l'un des palais mycéniens contemporains de celui de Knossos qui existaient dans l'île. Aussi fut-il abondamment étudié et reproduit dès le moment de sa découverte; Halbherr et Savignoni, dans leurs mémoires du premier fascicule de 1903 des *Monumenti Antichi*[1], qu'accompagnent de nombreuses reproductions photographiques, l'ont décrit de manière à ne plus laisser grand'chose à faire à leurs successeurs. Nous nous proposons seulement, ici, de reprendre brièvement l'examen de la scène figurée que porte le vase, pour en déterminer le caractère et la signification, après quoi, — c'est l'objet principal de cette étude, — nous signalerons les analogies qui existent entre les figures de ce bas-relief et celles qu'on trouve en Égypte sur certains tableaux de la XXe dynastie, où des types nombreux représentent les *Peuples de la Mer*, cette foule de tribus guerrières venues du Nord qui

1. *Monumenti antichi dei Lincei*, XIII, 1903. F. Halbherr, *Resti dell'Età Micenea scoperti ad Haghia Triada presso Phaestos*, p. 5-76 (v. surtout p. 16-21); L. Savignoni, *Il vaso di Haghia Triada*, p. 77-132; fig., p. 83-86, et pl. I, II, III.

cherchèrent à envahir l'Égypte à cette époque et furent défaites par Ramsès III.

I

Le bas-relief circulaire qui occupe le pourtour du vase a été reproduit ici (pl. V) d'après le moulage développé[1]. La scène représentée se clôt sur elle-même, mais on la déroule facilement par la pensée, et il est clair qu'il faut la faire partir du personnage à longs cheveux, vêtu d'une sorte de tunique flottante, qui marche, une verge à l'épaule droite, conduisant un cortège en bon ordre.

Derrière lui vient d'abord une troupe d'hommes marchant par files de deux, le poing droit sur la poitrine, le bras gauche maintenant sur l'épaule gauche un instrument singulier dont nous parlerons tout à l'heure; il y a quatre files semblables. Ce premier groupe est suivi d'un homme qui agite le sistre et chante à gorge déployée, un chef d'orchestre évidemment, car il précède un groupe de trois femmes, reconnaissables aux attributs naturels de leur sexe, la bouche grande ouverte, la tête légèrement renversée en arrière dans le mouvement bien observé de l'émission de la voix. Derrière ce chœur marchent un deuxième groupe d'hommes équipés comme les premiers et dans le même ordre, un homme seul, à la hauteur des trois chanteuses, puis six files de deux. Entre la quatrième et la cinquième file, un homme est tombé et s'accroche au compagnon qui le précède; celui-ci tourne la tête en arrière et accable d'injures le maladroit.

Qu'est-ce que cette procession en rangs serrés, derrière un chef, avec accompagnement de musique? Halbherr n'hésite pas à voir là une troupe de guerriers, une armée en marche. Savignoni est beaucoup moins affirmatif et discute longuement la nature de l'arme ou de l'instrument que les hommes portent sur

1. [Le moulage de l'original, communiqué par M. Perdrizet, a été l'objet, au Musée de Saint-Germain, d'un *développement* et d'une *rectification*; c'est d'après le moulage ramené à la forme rectangulaire qu'a été exécutée notre planche. Nous y avons fait figurer également les deux reliefs *rectifiés* des gobelets de Vaphio, qui n'avaient pas encore été publiés sous cet aspect. — *Réd.*]

l'épaule gauche. En fait, on voit qu'il s'agit d'une longue fourche en bois, à trois dents, constituée par une tige centrale terminée en pointe et deux tiges pointues latérales, plus courtes et assemblées avec la première, à la base, au moyen de grosses ligatures. Cet instrument porte, de plus, emmanchée dans la tige principale à hauteur de la première ligature, une courte et forte lame incurvée qui présente tout à fait l'apparence d'un fer de serpe ou de faucille[1]. L'ensemble de cet objet bizarre n'est pas sans analogie avec les faulx complexes dont se servent nos moissonneurs et dont le fer est surmonté, au bout du manche, par une sorte de cage en osier destinée à ramener et coucher en arrière la brassée de blé du même geste qui la coupe. L'instrument du vase de Phaestos n'a cependant pas atteint ce degré de perfection ; il semble n'être autre chose qu'une combinaison de la faulx et de la fourche, destinée à un travail spécial dont on ne comprend pas très bien la nature, et peut-être réalisée uniquement afin de simplifier le matériel à emporter avec soi.

Il paraît tout à fait impossible qu'un pareil objet puisse être une arme. C'est un instrument agricole, et nous avons devant nous des moissonneurs allant aux champs. Mais pourquoi cette marche en bon ordre, ces chanteurs, ce chef non muni d'un outil et vêtu autrement que le reste de la troupe? Ces diverses particularités s'expliquent, si l'on admet que le tableau représente une procession agraire, un instant de quelque cérémonie

1. S. de Ricci, ayant examiné attentivement le moulage, me fait observer que la tige centrale de l'outil n'est pas d'une seule pièce comme on serait tenté de le croire au premier coup d'œil. La hampe proprement dite s'arrête à la lame transversale, qui est encastrée à son extrémité ; le bois, à cet endroit, est fendu longitudinalement pour l'introduction de la lame, puis serré au-dessus de celle-ci par une ligature et finalement coiffé d'un chapeau métallique qui rend tout écartement impossible. De cet assemblage partent, maintenant, *trois* tiges en fourche, ligaturées ensemble à la base, la tige centrale dans le prolongement de la hampe inférieure; mais, chose singulière, il n'y a aucune indication de ligature entre la partie inférieure, c'est-à-dire la hampe et la lame transversale, et la partie supérieure constituée par la fourche triple, de sorte qu'il est difficile d'imaginer comment est réalisé l'assemblage des deux parties. Ces détails de construction ne sont d'ailleurs pas d'une très grande importance au point de vue de la détermination de la nature de l'objet.

rituelle en relation avec les opérations de la moisson. Le chef, bizarrement accoutré, la tête découverte avec ses longs cheveux et sa canne à poignée recourbée, pourrait fort bien être un prêtre, et la singularité de sa mise se rattacherait à des prescriptions religieuses dont nous ne pouvons naturellement rien soupçonner. Ce qu'est en réalité son vêtement, on ne saurait le dire en toute certitude; une longue frange est pendante à hauteur du genou; les bras nus sortent par deux ouvertures sans manches. Les petits croissants appuyés les uns sur les autres par la pointe semblent indiquer que cette tunique est une sorte de cuirasse ample et souple, faite de plaques de petite dimension imbriquées.

Cette canne, qui pourrait être une canne de commandement, et cette cuirasse tendraient à caractériser le personnage comme un officier plutôt que comme un prêtre, et nous exposeraient à revenir, avec Halbherr, à l'idée d'une troupe de guerriers en marche, si un autre détail n'était là, par bonheur, pour indiquer d'une manière absolument certaine que nous sommes en présence d'une cérémonie religieuse. Il s'agit du sistre que le chef musicien tient à la main. Jamais, croyons-nous, le sistre n'a été employé comme instrument de musique guerrière. C'est essentiellement un instrument religieux, l'agent du bruit que l'on fait pour attirer l'attention ou la présence d'une divinité. On observe, de plus, que le sistre de notre bas-relief est exactement semblable au sistre en usage dans la célébration des cultes égyptiens de toute époque, et l'on ne peut s'empêcher de se rappeler, à ce propos, les quelques monuments égyptiens trouvés à Knossos par A. Evans et d'où résulte la preuve, à l'époque de Knossos, des relations qui existaient sans doute depuis très longtemps entre l'Égypte et l'île de Crète.

C'est donc une cérémonie religieuse, et très probablement une procession agraire que conduit le personnage à la cuirasse et à la canne. Les hommes qui le suivent ont le torse nu. Ils portent un pagne fixé à la ceinture; un pan d'étoffe flotte en arrière, un autre recouvre la cuisse droite, et d'autres morceaux

d'étoffe sont entraînés dans le mouvement de la cuisse gauche, que le rythme cadencé de la marche élève en l'air; du moins est-ce la manière la plus simple d'expliquer les longs appendices, sortes de bourses rigides posées tout au long de la cuisse gauche et fixées au genou gauche au moyen d'un cordon. Mais ce qui, dans leur tenue, mérite infiniment plus d'attention que les détails qui précèdent, c'est leur coiffure, une toque en forme de turban ou de béret, qui emprisonne la chevelure et qu'assujettit sur la tête une jugulaire. L'aspect de cette coiffure, et aussi le profil remarquable de l'homme qui la porte, tout cela n'est pas inconnu et rappelle au premier coup d'œil la figure de certains des étrangers « de la Mer » qu'une invasion malheureuse en Égypte avait livrés aux mains du Pharaon Ramsès III, dans le courant du XII^e^ siècle.

II

La question des *Peuples de la Mer* est loin d'être dégagée de toute incertitude au point de vue des localisations géographiques. La seule chose parfaitement claire est l'existence, au temps de la XIX^e^ et de la XX^e^ dynasties, d'un groupe de nations que les textes de Mineptah et de Ramsès III différencient nettement des Libyens et des Sémites de la Syrie moyenne, et qu'ils comprennent sous les dénominations plus ou moins générales de peuples « de la Mer », peuples « du Nord », gens « venus de leurs Iles »[1]. Il ne peut s'agir, évidemment, que de nations de l'Asie Mineure, des régions égéennes ou des grandes îles de la Méditerranée orientale, et en effet, comme nous le verrons dans un

1. Les principales sources égyptiennes sont les suivantes :

1° Pour le temps de Ramsès II : la grande relation de la campagne contre les Khati, dite *Poème de Pentaoïrit*, dans les différents exemplaires qui nous en sont parvenus (bibl. détaillée dans Maspero, *Histoire*, II, p. 396);

2° Pour Mineptah : la grande inscription de Karnak (bibl. dans Maspero, *ib.*, p. 432);

3° Pour Ramsès III : le *Grand papyrus Harris*, p. 75, 76, 78, l'inscription de l'an 5 et celle de l'an 7 à Médinet-Habou (bibl. dans Maspero, *ib.*, p. 465), et les nombreux tableaux et légendes de Médinet-Habou, dans la *Description de l'Égypte*, dans Rosellini et dans Lepsius (bibl. dans Maspero, *ib.*, p. 462-464, et M. Müller, *Asien und Europa*, p. 354-368).

instant, lorsqu'on dresse la liste de ceux de ces peuples que mentionnent les inscriptions égyptiennes, on en trouve quelques-uns qui s'identifient au premier coup d'œil avec des nations connues du monde asianique. Mais pour les autres, qui sont la majorité, lorsqu'on entreprend de rattacher leurs noms avec précision à des localités connues de l'Asie Mineure ou du monde égéen, on se trouve environné de difficultés d'autant plus sérieuses qu'elles ne sont pas toujours apparentes, et qu'il faut se défendre contre le danger d'assimilations plus séduisantes que légitimes. Nous ne pouvons traiter ici une question aussi compliquée et aussi vaste; il est seulement nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que nous en précisions les termes généraux et les points essentiels qu'on peut actuellement considérer comme acquis.

L'histoire des Asianiques, dans les textes égyptiens, commence avec Ramsès II et ses campagnes contre le roi des Khati, qui avait fait un véritable empire de la foule des nations de la Syrie du Nord et de la Syrie moyenne, réduites à la condition de vassalité. Ce souverain avait sous ses ordres, mêlés aux contingents nombreux des peuples sémitiques, des gens appartenant à des peuples nommés *Pidasa*, *Masa*, *Dardanoui*, *Iriounna*, *Kirkisha* et *Loukaou*, série dans laquelle on est bien tenté de reconnaître des Mysiens, des Dardaniens, des Lyciens et peut-être des gens d'Ilion. Le roi d'Égypte, de son côté, avait beaucoup de mercenaires étrangers dans son armée, et notamment de ces *Shardina* que nous verrons reparaître dans les relations de campagne de Mineptah et de Ramsès III. La guerre, d'ailleurs, ne sortit point des régions de la Syrie moyenne et les Égyptiens ne connurent les autres Asianiques, cette première fois, que par les petites troupes de guerriers rencontrées sur ce lointain champ de bataille.

Ils les virent de plus près sous Mineptah, lorsque celui-ci eut à repousser l'invasion libyenne à sa frontière occidentale. Le roi des Libyens, comme naguère le roi des Khati, avait des Méditerranéens à sa solde, de ces *Loukou* déjà rencontrés en Syrie, puis

des *Akaouasha*, des *Toursha*, des *Shardina* et des *Shakalousha*. Les envahisseurs furent repoussés, et châtiés assez rudement pour que, durant un demi-siècle, on n'entendît plus parler des Libyens ni des Asianiques; mais sous Ramsès III, dans les premières années du règne, l'Égypte eut à faire front, presqu'au même moment, sur deux de ses frontières, à l'ouest contre les Libyens, réduits, à ce qu'il semble, à leurs seules forces indigènes, et au nord-est contre l'invasion infiniment plus redoutable des Peuples de la Mer. Les Méditerranéens, cette fois, n'étaient plus au service d'un roi libyen ou asiatique. C'étaient des tribus entières qui avaient abandonné leur pays d'origine et orientaient leur migration vers le Sud pour la voie des routes et des côtes syriennes. Depuis longtemps l'ancien Khati n'existait plus; les hordes asianiques remontèrent les vallées de la Syrie sans rencontrer de résistance, pendant que des flottilles de guerre bien équipées suivaient le long de la côte un chemin parallèle. Parmi les envahisseurs, on retrouve les *Toursha*, les *Shakalousha* et les *Shardina* que Mineptah avait eu jadis à combattre dans les rangs des Libyens; des *Shardina*, chose remarquable, figurent également parmi les mercenaires étrangers de l'armée de Ramsès III[1]. De plus, on voit apparaître des nations dont les noms n'étaient point connus jusqu'alors, les *Ouashasha*, les *Poulousati*, les *Zakkarou* et les *Daïniouna* ou *Daïniou*.

La victoire des Égyptiens, cette fois encore, fut complète sur terre et sur mer, mais elle leur fut si chaudement disputée que Ramsès put, à bon droit, en étaler le glorieux souvenir dans les bas-reliefs et les inscriptions de son temple de Médinet-Habou, près de Thèbes. De nombreux tableaux de Médinet-Habou, publiés plus ou moins fragmentairement dans la *Description de l'Égypte*, dans les *Mon. storici* de Rosellini, les *Denkmäler* de

1. Lors de la guerre de Ramsès II contre les Khati, des *Shardina* servaient déjà dans l'armée égyptienne, mais il n'y en avait pas dans les rangs ennemis. Il est curieux, ici, de voir un même document mentionner, à deux lignes de distance, les Shardina de la confédération asianique et les Shardina de l'armée royale (*Grand papyrus Harris*, p. 76, l. 5-7).

Lepsius, les photographies de Mariette et ailleurs encore, restituent à nos yeux les vaincus des tribus méditerranéennes, leur équipement, leurs armes, leurs chariots, leurs barques de guerre et surtout leur visage, cette face si peu égyptienne et si peu sémitique qui fait songer tout d'abord à une origine européenne, et qu'on est tellement surpris de rencontrer sur des bas-reliefs de la Haute-Égypte[1]. Tous ces Barbares se ressemblent, qu'il s'agisse de Daïniouna, de Poulousati ou de Shakalousha, et en dépit de quelques différences dans le costume, la conviction s'impose que les diverses nations qui avaient pris part à l'invasion étaient étroitement apparentées entre elles[2].

Or, lorsqu'on rapproche ces images égyptiennes des figures d'hommes du vase de Phaestos, on est frappé de l'absolue ressemblance qu'ont ensemble ces portraits de provenance si différente. Pour cette comparaison, le mieux est de prendre la belle figure que donne Maspero (*Hist.*, II, p. 463) d'après une photographie, ou bien le vaste groupe qu'on trouve dans Lepsius (*Denkmäler*, III, pl. 211) et dont des reproductions photographiques, dans Mariette et dans Maspero (*Hist.*, II, p. 698), découpent une portion intéressante. Ce ne sont pas seulement la forme et la disposition de la coiffure qui sont les mêmes, mais encore les caractères physiques de la face, si remarquablement différente du type égyptien et du type asiatique et dont l'identité, sur le monument crétois et les bas-reliefs égyptiens, ne permet guère de douter que les moissonneurs rituels de Phaestos soient de proches parents des prisonniers méditerranéens de Ramsès III.

Cette constatation n'a rien qui doive surprendre, étant donné

1. Bonne collection de reproductions dans M. Müller, *Asien und Europa*, p. 364-367 ; cf. Maspero, *Histoire*, II, p. 462, 463, 699, 701.

2. Il faut exclure de la collection ethnographique de ces portraits le tableau de Médinet-Habou que reproduit Maspero (*Hist.*, II, p. 471; cf. *ib.*, p. 465, 698) et dans lequel le profil des princes des Zakkarou, des Shardina, des Shakalousha et des Toursha est sémitisé par erreur, comme l'observe M. Müller (*Asien und Europa*, p. 367), sous l'influence du voisinage des figures syriennes des princes de Khati et d'Amaourou.

que ces étrangers, qui ne sont ni des Libyens ni des Sémites, venaient, d'après les indications des textes égyptiens, du « Nord », de « la Mer », de « leurs Iles », et ne peuvent être par conséquent que des Asianiques, des Égéens ou des Crétois, peut-être des Chypriotes. Mais on comprend que la portée historique de l'identité des figures de Phaestos et de Médinet-Habou ne sera pas la même, suivant que l'on considérera que les adversaires des Égyptiens venaient de Crète même, ou bien de régions plus ou moins éloignées de la Méditerranée orientale; c'est pourquoi nous ne pouvons éviter de poser ici la question de l'origine des *Peuples de la Mer* et, sans prétendre la traiter dans toute son étendue, tâcher de formuler avec précision quelques conclusions essentielles.

III

Pour alléger le sujet, laissons de côté les Asianiques des textes de Ramsès II, ces Mysiens, Dardaniens, *Iriounna*, *Pidasa* et *Kirkisha* aux noms si suggestifs, mais qui ne reparaissent point plus tard et ne sont pas qualifiés encore de *Peuples de la Mer*; dressons la liste de ces peuples d'après les seuls documents de Mineptah et de Ramsès III. Nous trouverons qu'ils sont au nombre de neuf :

1. *Loukou.* Mineptah; déjà connu sous Ramsès II.
2. *Shardina.* Mineptah, Ramsès III; déjà connu sous Ramsès II.
3. *Ouashasha.* Ramsès III.
4. *Shakalasha.* Mineptah, Ramsès III.
5. *Toursha.* Mineptah, Ramsès III.
6. *Zakkarou.* Ramsès III.
7. *Poulousati.* Ramsès III.
8. *Akaouasha.* Mineptah.
9. *Daïniouna.* Ramsès III.

Il importe, avant toute chose, de libérer notre esprit d'un certain nombre d'identifications dont les unes sont démontrées,

tandis que d'autres restent plus ou moins hypothétiques, mais qui toutes ont ce caractère commun de ne valoir que pour une époque *postérieure* à celle des attaques contre l'Egypte. Voici d'abord les Poulousati et les Zakkarou. Est-ce par la volonté de Ramsès III qu'après la défaite des confédérés ils furent installés dans la zone maritime de la Syrie méridionale? On ne saurait le dire certainement; mais, un siècle plus tard, les documents égyptiens y mentionnent leur présence. Les Zakkarou ne devaient pas tarder à se perdre dans la masse des populations cananéennes environnantes; les Poulousati, par contre, gardèrent longtemps le souvenir de leur origine lointaine et les redoutables qualités guerrières qui avaient mis en péril l'Égypte du XIIIe siècle : ils ne sont autre chose, en effet, que les *Philistins* contre qui les Hébreux eurent tant à lutter pendant la période ancienne de leur histoire[1].

Les Philistins étant considérés depuis longtemps, grâce aux indications des documents bibliques, comme originairement étrangers à la Syrie, il ne put être question de faire venir les *Poulousati* de la Philistie classique, lorsque leur identité avec les Philistins fut constatée; on comprit immédiatement, par contre, que l'établissement des Philistins en Syrie avait été un épisode ou une conséquence de la descente en Égypte de ces mêmes Philistins, dans les rangs des Peuples de la Mer. Or, c'est évidemment dans le même esprit qu'il faut interpréter les assimilations si souvent proposées de plusieurs de ces peuples avec des nations bien connues aux siècles ultérieurs de l'antiquité classique, les *Shardina* avec les Sardiniens, les *Toursha* avec les Tyrsènes, les *Shakalousha* ou les *Zakkarou* avec les Sicules, voire les *Ouashasha* avec les Osques. Si l'une de ces identifications terriblement problématiques venait jamais à être confirmée, cela signifierait simplement qu'une émigration de peuplades maritimes a eu lieu d'Orient en Occident, à l'époque même des incursions en Égypte ou plus ou moins longtemps

1. V. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 387-390.

après [1]; dans aucun cas il n'en faudrait conclure à l'indication d'un pays d'origine pour les tribus en question. Cette origine, répétons-le, ne peut être logiquement cherchée que dans le bassin de la Méditerranée orientale.

Voici, semble-t-il, dans les limites de la question ainsi circonscrite, ce qu'il est possible d'indiquer pour chacun des peuples qui nous occupent [2].

Loukou. — On les a rapprochés depuis longtemps des Lyciens et des Lycaoniens, et cette supposition reste la plus vraisemblable [3]. Les Loukou sont nommés une fois dans la correspondance de Tell-el-Amarna, dans une lettre du roi d'Alasia qui se défend auprès du roi d'Égypte d'avoir part dans les incursions des *Loukki*; ceux-ci lui pillent tous les ans sa propre ville de Sikrou [4].

Rien de plus probable, d'après cette lettre, que l'identité de ces *Loukki* avec quelque tribu de pirates de la côte de Lycie.

Shardina. — Ils sont identiques aux *Shardina* dont les incursions en Syrie, comme celles des Loukki et dans des conditions analogues, sont mentionnées plusieurs fois dans la correspondance d'El-Amarna. M. Müller et Maspero ont rapproché leur nom de celui de la ville de Sardes. Le rapprochement ne paraît pas inacceptable, bien que la désinence *-ina*, dans les transcriptions hiéroglyphique et cunéiforme, soit de nature à embarrasser; il y a peut-être lieu d'expliquer cette finale en admettant que le nom primitif de la tribu était *Sharda*, — d'où la ville de Sardes aurait tiré son nom, — et que *Shardina* résulte de l'ad-

1. V. ce que dit à ce sujet Maspero, *Histoire*, II, p. 587.

2. L'intérêt qui s'attache à cette question à l'heure actuelle est suffisamment indiqué par les études que viennent de lui consacrer, de deux côtés différents, Hall, dans *Annual of the British school of Athens*, 1903, et F. Petrie, *Notes on the XIX^th dynasty*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. archæology*, fascicule de janvier 1904.

3. V. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 354 et suiv.

4. Winckler, *Die Thontafeln von Tell-el-Amarna*, dans *Keilinsch. Bibl.*, t. V, n° 28.

jonction, à *Sharda*, de la désinence ethnique -ηνός très fréquente en Asie Mineure[1].

Ouashasha. — La finale *sha* qui, dans la transcription égyptienne, appartient a ce nom comme à ceux des *Toursha* et des *Shakalasha* que nous allons voir ensuite, répond à un son asianique ambigu que le grec de l'époque historique rend par le σ, que les Sémites transcrivent de préférence par un *zaïn*[2], et pour lequel certains alphabets indigènes de la péninsule possèdent un signe particulier Ͳ. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans la célèbre inscription de Lygdamis d'Halicarnasse[3], où le mot ΑΛΙΚΑΡΝΑƮΕΩΝ montre que le Ͳ est une représentation de la désinence ethnique transcrite *-assos* par les Grecs et si fréquente en Asie Mineure. Dans la même inscription figure le nom propre ΟΑƮΑƮΙΟΣ qui, d'après cette valeur du Ͳ, serait à transcrire *Oasassios* dans l'alphabet grec ordinaire et semble répondre exactement au vieux nom ethnique que le scribe égyptien écrivait *Ouashasha*[4]. La terminaison *sha*, comme nous le verrons encore à propos des deux noms qui suivent, n'est autre chose que la transcription égyptienne de la désinence -ΑƮΟΣ = -ασσος, absolument caractéristique elle-même d'un nom de lieu ou de peuple asianique[5].

Shakalasha. — Maspero, dès 1880[6], a rapproché ce nom de celui de la ville de Sagalassos en Phrygie, qui aurait été un établissement de la nation ou de la tribu. Après les observations qui précèdent, ce rapprochement peut être considéré comme ayant la valeur d'une identité démontrée. Remarquons que la

1. V. F. de Saussure, dans Chantre, *Mission de Cappadoce*, p. 185-191. Il importe toutefois de remarquer que le suffixe -ηνός, d'après de Saussure, serait d'origine phrygienne, tandis que l'explication que nous venons de proposer suppose, au contraire, qu'il est d'origine anté-phrygienne.

2. V. à ce sujet ce qui est dit plus bas, à propos de *Toursha*.

3. *Ancient greek inscriptions in the Br. Mus.*, IV, nº 886.

4. Cette explication de *Ouashasha* est due à Isidore Lévy, qui veut bien l'extraire pour moi d'un mémoire inédit sur les peuples de l'Asie Mineure dans les inscriptions égyptiennes.

5. V. à ce sujet Kretschmer, *Einleitung zum Studium d. griechischen Sprache*, 1897.

6. V. Maspero, *Histoire*, II, p. 432, n. 2.

transcription grecque, au commencement et à la fin du mot, rend par le σ le son que l'Égyptien écrit *sha*; une version asianique donnerait certainement à cette place, au moins dans la désinence, le signe 𐤔.

Toursha. — Ce nom semble être, avec celui de la ville de Tarse, dans le même rapport que Shakalasha avec Sagalassos, et il y a tout lieu de penser qu'ici encore, la ville a pris le nom du peuple. Comme dans le cas précédent, le grec Ταρσος rend par le σ le 𐤔 anatolien caché sous la transcription égyptienne *sha*, et il est intéressant d'observer que le même nom est orthographié *Tarz* par les Sémites, comme nous l'apprennent les inscriptions des monnaies phéniciennes de Baal-Tarz.

Zakkarou. — Clermont-Ganneau a émis, au sujet de ce peuple, une opinion qu'il faut mentionner pour obvier à la naissance d'un malentendu, et d'après laquelle on serait en droit de chercher au nom des Zakkarou une étymologie sémitique et de le rapprocher de celui des Dakkarénoi nabatéo-arabes[1]. Comme nous l'avons déjà observé plusieurs fois, l'hypothèse d'une origine sémitique pour l'un des peuples de la confédération des envahisseurs asianiques est tout à fait invraisemblable; néanmoins, le rapprochement de Clermont-Ganneau pourrait n'être pas sans valeur, si l'on se souvient que les Zakkarou, avec leurs congénères les Poulousati, s'installèrent après leur défaite sur le littoral de la Syrie méridionale. Le nom des Dakkarénoi, loin d'être sémitique, ne serait-il pas un écho de celui des Zakkarou palestiniens d'après l'invasion[2]?

Poulousati. — Installé dans la zone maritime de la Syrie méridionale, après l'insuccès de l'invasion en Égypte, ce peuple s'y maintint longtemps avec ses caractères originaux et son nom étranger de *Philistins*, qu'il finit par imposer à la *Palestine* entière. La question de l'origine des Philistins, ouverte depuis fort longtemps, n'est pas encore résolue, mais avant même de

1. *Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, p. 250.
2. La désinence ethnique -ηνος dissimule peut-être le pluriel sémitique en *-in* : Δακκαρηνοι = *Zakkar-ina*?

savoir qu'ils figuraient parmi les Méditerranéens ennemis de Ramsès III, on a toujours eu de bonnes raisons pour les considérer comme des non-Sémites. Nous ne nous engagerons pas dans l'étude de la question, non plus que dans l'histoire des diverses opinions émises[1]; notons seulement que les documents bibliques faisaient venir les Philistins de *Caphtor*, qui est une île de la Méditerranée orientale, Chypre ou la Crète; que Diodore se fait l'écho de cette tradition en considérant Gaza comme une colonie crétoise, et que l'origine crétoise des Philistins est la conclusion à laquelle se sont arrêtés de préférence les historiens modernes. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'elle n'est pas encore vérifiée directement, en l'absence de toute dénomination géographique, en Asie Mineure, en Crète ou dans la région égéenne, qui puisse être rapprochée du nom des Poulousati-Philistins de la Bible et des textes hiéroglyphiques.

Akaïouasha. — En résumé, des sept peuples que nous venons de passer en revue, deux sont d'origine douteuse, — les Zakkarou et Poulousati, — tous les autres, Loukou, Shardina, Ouashasha, Shakalasha et Toursha, viennent des côtes de l'Asie Mineure et peuvent être considérés comme représentant la famille des nations cariennes. Mais voici un peuple dont le nom nous transporte à l'ouest de la mer Égée, en pleine Grèce continentale, s'il est vrai qu'il faille reconnaître des Achéens dans les *Akaïouasha* qui marchèrent contre Mineptah sous les ordres du roi de Libye. Contre Mineptah seulement, notons-le bien : ils ne figurent pas, en effet, dans la nomenclature des Peuples de la Mer de Ramsès III, et l'on s'expliquerait fort bien, dans l'hypothèse de cette identité, qu'il n'y eût pas d'Achéens dans un mouvement d'émigration des peuplades côtières de l'Asie Mineure.

L'équation *Akaïouasha* = Achéens a été proposée d'abord par de E. Rougé, et, bien qu'elle donnât lieu à des objections sé-

1. V. M. Müller, *Asien und Europa*, p. 387-390, et les bibliographies et indications sommaires de Maspero, *Histoire*, II, p. 697, n. 3, 698, n. 3, 699, n. 2 et 3.

rieuses, Max Müller l'admit comme entièrement satisfaisante[1], l'orthographe la plus complète que fournissent les variantes égyptiennes,

a - k - a - ï - oua - sha

lui semblant correspondre d'une manière parfaite à l'orthographe grecque archaïque Ἀχαιϝός, *Achivos*. Il n'était guère possible, cependant, de méconnaître la double difficulté de la transcription de l'égyptien 𓎛, *k*, par le χ grec, et de la présence de la finale *sha* dans l'égyptien alors que le pluriel nominatif grec est Ἀχαιοι : peut-on admettre, en effet, que ce soit la forme accusative en -ϝος qui ait passé dans la transcription égyptienne?

Or, ces difficultés ont été l'objet, en 1896, de la part de Hess et de Streitberg, d'observations combinées qui semblent en avoir considérablement réduit l'importance. Hess, après avoir établi[2] que le χ grec sert normalement à transcrire les combinaisons *gh* et *kh*, observe que dans certains textes, cependant, et notamment dans l'inscription de Canope, χ est transcrit par la gutturale non aspirée, *k*, 𓎛[3], ce qui permet d'admettre l'identité radicale 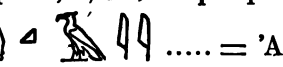 = Ἀχαι.... Il ne reste plus alors que la question de la désinence *-ousha*, dans la forme égyptienne; mais Streitberg l'explique d'une manière fort ingénieuse[4] en supposant qu'elle transcrit la désinence -ως du vieux pluriel nominal indo-européen Ἀχαιϝως. Que le grec ait possédé, à une certaine époque, l'ancienne forme plurielle indo-européenne, cela ne peut faire aucun doute; mais on sait que toute trace en a disparu, et que les substantifs en *e/o* ont toujours le pluriel pronominal -οι. Si donc la théorie de Streitberg était vraie, le

1. *Asien und Europa*, p. 371.
2. J.-J. Hess, *Zur Aussprache des Griechischen (Griechischen Umschriften demotischer Wörter)*, dans *Indogerm. Forschungen*, VI, 1896, p. 123-134.
3. *Loc. cit.*, p. 129, n. 1.
4. W. Streitberg, *Griech.* Ἀχαιοι *ägypt.* *'Akajwaša*, dans *Indogerm. Forschungen*, VI, 1896, p. 134-135.

document égyptien nous donnerait une précieuse indication sur l'état de la langue grecque au XIII^e^ siècle.

Il importe de remarquer, maintenant, que le *sha* final du nom égyptien pourrait s'expliquer d'une manière toute différente et peut-être plus simple, en l'attribuant au personnage qui a fourni aux scribes de Mineptah la liste des mercenaires du roi de Libye; il était d'origine carienne et formait naturellement des ethniques en *-asha* = *-assos*, ou peut-être même ne prononçait *Akaïouasha* que par analogie avec *Toursha*, *Ouashasha* et *Shakalasha*[1]. Plus simplement encore, on pourrait expliquer la forme égyptienne en *-ouasha* par l'accusatif en -ϝος du pluriel pronominal ordinaire de la langue grecque : à ce qu'il semble d'après ce que nous avons vu, telle était l'opinion de Max Müller.

Toutes ces théories différentes, en y comprenant celle de Hess complétée par Streitberg, procèdent du désir de justifier une identification qui, depuis de Rougé, séduit infiniment les égyptologues; mais il faut bien se rendre compte qu'un grand choix d'explications, d'ailleurs incompatibles entre elles, ne constitue pas une preuve, et que l'identité des *Akaïouasha* avec les Ἀχαιοι ou Ἀχαιϝως est en somme assez loin d'être démontrée. Au fond, il serait peut-être sage de ne point s'y attacher trop obstinément. Le XIII^e^ siècle n'est-il pas une époque bien ancienne pour supposer que des Achéens occupent déjà les rivages de l'Hellade future, et les *Akaïouasha* de Mineptah ne seraient-ils pas de simples Cariens en *-assos* comme les *Shakalasha* et les *Ouashasha*?

Peu de questions, comme on voit, où des solutions plus nombreuses puissent venir s'offrir au sein d'une obscurité plus complète.

Daïniouna. — Voici un dernier nom de peuple dont l'identification avec les Danaens, proposée par E. de Rougé en même temps que celle des Akaïouasha avec les Achéens, est non moins tentante et non moins incertaine. L'équation *Daïniouna* = Δαναοι

1. M. Müller émet une opinion analogue dans *Asien und Europa*, p. 371.

est au prime-abord assez difficile à admettre, à cause de la désinence *-ouna* dans la version égyplienne; il y a bien un endroit, dans les textes hiéroglyphiques, où l'on trouve la variante simple *Daïniou*[1], mais il est assez difficile de dire si cette orthographe est régulière ou si le graveur a simplement omis les deux signes de la dernière syllabe. Si l'on admet, cependant, les deux formes simultanées *Daïniou* et *Daïniouna*, on sera tenté d'expliquer, avec Maspero[2], la terminaison en *-ouna* par une forme asianiquc à côté d'une forme plus particulièrement égéenne, *Danaôn* à côté de *Danaos* comme *Lykaôn* à côté de *Lykos* et *Kataôn* à côté de Kétis. La forme supposée *Danaôn* est certes possible, mais il importe de nous rendre compte que le dualisme Danaôn-Danaos n'est appuyé d'aucun fait analogue qui soit certainement démontré. Lyciens et Lycaoniens peuvent fort bien être le même nom sous deux formes différentes, mais la chose est seulement probable; et quant au rapprochement de Kataôn avec Kétis, il semble qu'il soit devenu bien difficile à maintenir depuis que Wilhelm a montré[3], en 1894, que Κηται et Κητις sont les formes anciennes et véritables du nom de peuple et du nom de pays que l'on ne connaissait jusqu'alors, par les transcriptions littéraires et par un certain nombre de légendes de monnaies, que sous la forme Κηται et Κητις.

On voit, en somme, qu'il n'y a pas d'argument positif en faveur de l'existence d'une forme asianique en αων du nom des Danaens, et par suite de l'identité de ces Danaens avec les Daïniouna de Ramsès III: mais il n'y a pas non plus d'argument en sens contraire, et la question reste ouverte. Voici pourtant un indice que le pays des Daïniouna n'était pas très éloigné de pousser Mineptah et Ramsès III, dans le cours du XIII^e^ siècle, furent principalement l'œuvre de peuples asianiques, alliés peut-

1. Grande inscription de Médinet-Habou, l. 18.
2. *Histoire*, II, p. 360, n. 1.
3. Ad. Wilhelm, *Kiétis. Zu Tacitus und Josephus*, dans *Arch.-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, XVII, 1894, p. 1-6. — Ces Κηται, petit peuple de Cilicie, sont ceux dont Tacite transcrit une fois le nom *Cietae*, — version exacte, — et une autre fois *Clitae*, — faute de copiste.

l'Égypte et de la Syrie méridionale. C'est une lettre figurant dans la correspondance de Tell-el-Amarna et émanant d'Abimilki, roi de Tyr[1]; en ayant fini avec l'objet principal de sa missive, il ajoute : « Le roi nous a écrit : Ce que tu apprendras du pays de Kanaan, écris-le moi. [C'est pourquoi je t'informe de ce qui suit] : Le roi de Danouna est mort et son frère est devenu roi après lui, et son pays est tranquille. Que le roi sache de plus que la ville d'Ougarit a été ravagée par le feu, etc., etc. » Il ne faudrait rien conclure de trop catégorique de ce passage. Il n'est nullement certain que le Danouna dont Abimilki avait des nouvelles, soit le même que celui des textes de Ramsès III, et s'il fallait entendre que ce Danouna est situé à peu de distance de la région tyrienne, ce serait une raison péremptoire pour qu'il n'ait rien de commun avec l'un des Peuples de la Mer. On pourrait d'ailleurs tout aussi bien admettre que le texte égyptien et la lettre du roi de Tyr mentionnent un seul et même peuple, qu'il faudrait alors situer sur les côtes méridionales de la péninsule asianique et de manière à ne pas être trop éloigné de la zone des ports phéniciens; on voit que, dans cette hypothèse, l'assimilation des Daïniouna-Danouna avec les Danaens devrait être abandonnée.

Résumé général. — Les neuf peuples dont nous venons d'examiner les noms peuvent se classer, au point de vue de l'origine, en deux catégories :

I. Les Loukou, Shardina, Ouashasha, Shakalasha et Toursha viennent certainement des côtes de l'Asie Mineure : ce sont des Lyciens et des Cariens;

II. Les Zakkarou, Poulousati, Daïniouna et Akaïouasha sont d'origine incertaine; les Poulousati sont peut-être des Crétois; il n'est pas impossible que les Daïniouna soient des Danaens, et l'on a quelques raisons assez bonnes d'identifier les Akaïouasha avec les Achéens.

On voit donc, en somme, que les invasions qu'eurent à re-

1. Winckler, *Die Thontafeln von Tell-el-Amarna*, dans *Keilinsch. Bibliothek*, t. V; n° 151.

être à des congénères de la mer Egée et de l'île de Crète, ainsi qu'à des Achéens probables qui n'apparaissent qu'une fois, sous Mineptah, dans le rôle effacé de mercenaires du roi de Libye, mais dont il ne serait pas moins intéressant pour cela, en cas de certitude, de noter ce premier début dans l'histoire.

IV

Revenons maintenant aux figures du vase de Phaestos et à celles des bas-reliefs de Médinet-Habou, notamment à celles du tableau dont nous avons parlé plus haut et qui montre, fraternellement enchaînés, Poulousati, Daïniouna et Shakalasha. Crétois probables, Danaens possibles ou Cariens avérés, tous sont semblables d'équipement et de visage, et à ces hommes dont les nations couvraient au XIII^e^ siècle les rivages de la Méditerranée orientale, nous savons maintenant, à n'en pas douter, que les gens du vase de Phaestos étaient unis par les liens d'une affinité étroite. Sont-ce les descendants de quelque tribu Poulasati restée en Crète, pendant qu'un autre clan de la nation s'en allait courir les aventures? Il n'est pas besoin de poser la question de cette manière. Quand bien même on n'aurait jamais discuté les probabilités d'une origine crétoise pour les Poulasati, nous n'en saurions pas moins, aujourd'hui, qu'au temps du vase de Phaestos la Crète était habitée, en totalité ou en partie, par des gens apparentés aux Asianiques; et cette constatation prend une importance singulière lorsqu'on observe combien ce vase tient de près aux autres monuments de la civilisation crétoise connus depuis longtemps ou mis au jour au cours des fouilles de ces dernières années.

Halbherr et Savignoni, déjà, ont signalé l'analogie du vase de Phaestos avec les gobelets d'or de Vaphio[1] et le vase d'argent de Mycènes. Ces derniers objets appartiennent à la période qu'on peut continuer, sans inconvénient, à appeler *mycénienne*, mais

1. Reproduits ici en développement (pl. V), au-dessous du bas-relief du vase de Phaestos et à titre de pièces de comparaison.

qui est en passe, à la suite des considérables découvertes d'Evans à Knossos, de prendre le nom plus justifié de *période crétoise*. C'est en Crète, en effet, à Knossos, à Praesos, Phaestos et ailleurs, que la civilisation mycénienne semble avoir produit ses monuments les plus nombreux et les plus parfaits ; c'est de la Crète que cette civilisation arrivée à son apogée a rayonné, sans doute, sur les îles de la mer Egée et sur la Grèce continentale. Or, si le vase de Phaestos n'est pas sans affinité avec les vases de Mycènes et de Vaphio, on se rend compte, cependant, que ses véritables analogies ne sont pas de ce côté, et que pour trouver des objets dont la facture soit entièrement comparable à la sienne, il faut recourir à la collection des merveilleuses *gemmes* mycéniennes, ou plutôt crétoises, dont Milchhoefer, Perrot et Chipiez, Furtwaengler et Evans ont publié des échantillons en si grand nombre.

Toutes les considérations qui précèdent peuvent dès lors être résumées dans les deux propositions suivantes : le vase de Phaestos appartient à cette période de l'apogée de la civilisation crétoise, dite période de Knossos; — les personnages représentés sur le vase sont des cousins des Cariens, des Asianiques dont la figure nous est connue par les bas-reliefs égyptiens de la XX^{e} dynastie. Il résulte de là qu'entre ces Asianiques et les Crétois de la période de Knossos il y avait des relations de parenté étroite, et c'est l'unique conclusion que nous nous soyons proposé de tirer de la présente étude.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que ce résultat comporte quelque chose d'inattendu ou même de tout à fait nouveau; depuis deux ou trois ans, déjà, on pouvait se douter qu'entre Crétois et Asianiques certaines affinités étaient probables. Les découvertes récentes ont montré, en effet, que la civilisation crétoise, égéenne ou mycénienne, de quelque nom qu'on l'appelle, n'est pas grecque, et qu'au point de vue de l'écriture, en particulier, les Crétois font usage de systèmes non alphabétiques, mais hiéroglyphiques ou syllabiques et jusqu'à présent complètement indéchiffrables pour nous. Cette écriture crétoise incon-

nue, dont on possède deux ou trois types différents et un nombre considérable d'échantillons de tout genre se rapproche immédiatement, dans notre esprit, de la collection des écritures de l'Asie Mineure dont on n'est encore arrivé à élucider ni un mot ni un signe, et dont les hiéroglyphes du système dit *hittite* constituent le type le plus développé et peut-être le plus ancien. D'autre part, ce ne sont pas seulement les écritures asianiques qui nous restent fermées, mais, chose plus significative encore, les langues que parlaient les peuplades lyciennes et cariennes ne sont pas compréhensibles pour nous, même lorsque leurs inscriptions sont écrites en signes alphabétiques d'un système connu; il existe nombre d'inscriptions de ce genre en Asie Mineure et il est d'une extrême importance de constater qu'on en trouve également en Crète. Ces textes écrits en signes connus et néanmoins impossibles à interpréter rappellent tout à fait les inscriptions si nombreuses et aujourd'hui encore si inutiles des Étrusques.

L'existence de ces langues incompréhensibles, de ces systèmes hiéroglyphiques ou syllabiques indéchiffrables et certainement originaux montre que les régions asianiques ont été occupées anciennement par des nations d'origine inconnue, non sémitiques et non grecques, non égyptiennes surtout, auxquelles on peut donner les vieilles dénominations de Cariens et de Lyciens, mais qu'il serait peut-être préférable de comprendre, comme le faisaient à peu près les anciens Égyptiens, sous la dénomination plus large de *nations méditerranéennes*. Et lorsqu'on constate que les Crétois étaient en possession d'une langue inconnue et d'une écriture hiéroglyphique indéchiffrable comme celle des Asianiques, à quoi cela peut-il conduire, sinon à admettre que la civilisation crétoise de Knossos faisait partie du grand ensemble de la civilisation méditerranéenne? C'est en effet l'idée vers laquelle on paraît tendre à l'heure actuelle, et les figures si nettement « cariennes » du vase de Phaestos ne permettent plus de douter que cette voie soit la bonne.

Pour savoir exactement à quel degré toutes ces nations sont parentes entre elles, des études comparées sur les écritures ne

seraient peut-être pas inutiles, pourvu qu'elles fussent conduites dans un esprit de rigueur scientifique suffisante ; de pareilles études, malheureusement, sont encore à venir. Mais en attendant que la philologie nous renseigne, l'archéologie et le peu que nous entrevoyons de l'histoire suffisent pour nous montrer dans la Méditerranée orientale, avant l'époque grecque, une civilisation originale qui s'était développée en face de celles de l'Égypte et de la Syrie et sans mélange avec elles, chez des nations non indo-européennes et non sémitiques dont l'habitat couvrait l'Asie Mineure, la Crète, les îles de la mer Égée et la Grèce continentale. Ces peuples, dont les découvertes de Knossos nous ont révélé la splendeur et la haute culture, furent vaincus, refoulés et peu à peu absorbés par l'invasion des Hellènes. Leur résistance fut de durée variable suivant les régions. La civilisation ancienne persista longtemps dans certaines parties de l'Asie Mineure, et, en pleine époque historique, elle n'avait pas encore disparu du sol de l'île de Crète, où les districts *étéocrétois* devaient être sa dernière citadelle.

Raymond Weill.

LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

(AVEYRON [1])

La plaine de la Graufesenque, située à 1 kilomètre Est de Millau (Aveyron), au confluent du Tarn et de la Dourbie, correspond, selon toute probabilité, à l'antique CONDATOMAGVS, que la Table de Peutinger place sur la voie romaine allant de *Segodunum* (Rodez) à *Luteva* (Lodève).

Les débris abondants de vases sigillés que l'on remarque à la surface du sol et que l'on rencontre en remuant le sous-sol témoignent que cette plaine fut, à l'époque gallo-romaine, le siège d'un atelier céramique très important.

Déjà, en 1880 et 1886, M. l'abbé Cérès avait pratiqué des fouilles en cet endroit; mais comme il n'avait pas épuisé la mine, j'ai continué de l'explorer en 1901, 1902 et 1903, avec le concours de quelques amateurs des choses antiques, MM. A. de Carlshausen, Rey, architecte, Artières, imprimeur-libraire et M. Lacroix, avoué à Millau.

Les excellents résultats de ces recherches contribueront, je crois, dans une large mesure à prouver que la Graufesenque était, au 1^er^ siècle de notre ère, la fabrique de vases sigillés la plus importante, non seulement de la Gaule, mais encore de tout l'Empire romain.

Parmi les objets les plus intéressants rencontrés dans les fouilles de la Graufesenque, il faut citer plusieurs graffites,

1. Communication présentée au Congrès des Sociétés savantes par M. l'abbé F. Hermet, curé de l'Hospitalet (Aveyron), délégué de la Société des Lettres de l'Aveyron.

écrits à la pointe sèche, et après cuisson, sur des fonds de plats à vernis rouge. Leur ensemble forme une série des plus curieuses et des plus nouvelles dont l'importance mérite à coup sûr d'attirer l'attention des archéologues.

Ces graffites sont au nombre de sept.

Les deux premiers (fig. 1 et 2), trouvés par M. l'abbé Cérès en 1880, ont été publiés d'abord dans le *Bulletin des Antiquaires de France*[1], et plus tard dans les *Mémoires de la Société des Lettres, Sc. et Arts de l'Aveyron*[2].

Voici la transcription de ces graffites :

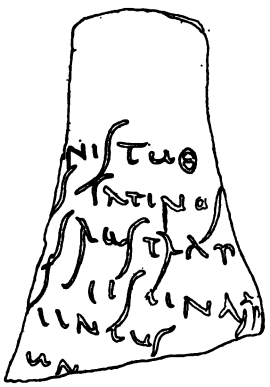

Fig. 1 (1/2 gr.).

. . . . . NIS TV
. . . . . S CATINOS
. . . . . S ROSTRAT(*os*)
. . . . . STI SENAR(*ios*)
. . . . . ENIVS R . . .
. . . . . VN OU SEN

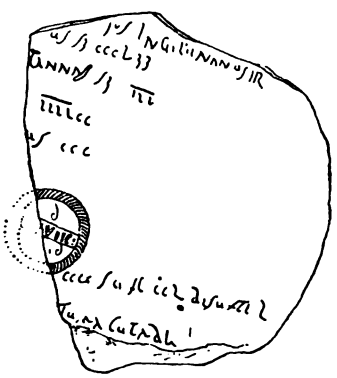

Fig. 2 (1/2 gr.).

. . . . . RVS INCEPIT NANOS
. . . . . OS SZ CCCL ZZ DCC
. . . . . PANNAS SZ III
. IIIICC
. . . . . CS CCC
. . . . .
. . . . . D
. . . . . ID
. . . . . S CCCC SEXT CCL BISEXTI L. . .
(*i*)TEM ACETABVL(*a*)

1. Années 1882, p. 297 et 1884, p. 83.
2. Tome XIII, p. 200 (Rodez, 1886).

Sur le premier de ces graffites on lisait les mots CATINOS, vase pour faire cuire les mets, et ROSTRAT(*os*) qui éveille l'idée d'un vase à goulot recourbé.

L'autre graffite portait aussi des noms de vases tels que NANOS, PANNAS, SEXT(*iales*), BISEXTI[*ales*], ACETABVL[*a*], et ces mots étaient suivis de chiffres qui indiquaient le nombre de ces vases divers. Ces chiffres firent soupçonner que les noms de vases devaient être primitivement précédés du nom des potiers qui les avaient façonnés.

La justesse de cette hypothèse est pleinement démontrée par les nouveaux graffites découverts dans les fouilles que j'ai faites à la Graufesenque en 1901, 1902 et 1903.

Les fouilles de 1901 ne m'ont donné qu'un seul graffite (fig. 3), tracé sur un fond de plat (0^{m},18 sur 0^{m},085) et comprenant 12 lignes d'écriture disposées sur trois colonnes, de la manière suivante :

. . . . . .
ET(*iam*) . . . . . .
FVSCVS . . . . . .
MARCIO . . . . . .
ETI(*am*) CAN(*nas*). . . . . .
FELIX C(*annas*) . . . . .
MOMO CA(*nnas*) . . . . .
ETI(*am*) VINAR(*ia.*). . . . .
ETI(*am*) ACET(*abula*) . . . .
COSOIVS TAR(*ichos*) D ou C
LOVSIVS TAR(*ichos*) Ð C
CORNVTVS TAR(*ichos.*) Ð C
VACACA TAR(*ichos*)

Fig. 3 (1/2 gr.).

Dans cette inscription il y a des points obscurs et problématiques, et d'autres très clairs.

Ce qui est clair comme le jour, c'est que l'inscription est disposée sur trois colonnes, et que la première colonne renferme les noms des potiers FVSCVS, MARCIO, MOMO, COSOIVS, LOVSIVS, CORNVTVS et VACACA. On ne peut douter que ce soient des noms de potiers, puisque plusieurs de ces noms, FVSCVS, MARCIO, MOMO, CORNVTUS se voient souvent estampillés sur les vases de la fabrique de la Graufesenque.

Ce qui est encore très clair c'est que sur la deuxième colonne figurent en abrégé les noms de vases sortis des mains de ces ouvriers.

Ce qui est enfin également clair, c'est que la troisième colonne, malheureusement mutilée dans sa partie supérieure et n'apparaissant qu'à la neuvième ligne, porte des chiffres notant le nombre des vases fabriqués par chaque ouvrier.

Les points sujets à litige, c'est la signification du mot ETI, trois fois répété à la première colonne, et les mots abrégés de la deuxième colonne désignant différentes formes de vases.

Mais ne peut-on pas croire, avec M. Héron de Villefosse, que ETI n'est que l'abrégé de ETI[*am*] et s'applique à l'ouvrier dont le nom précède cette particule; par exemple, ETI répété deux fois au dessous du nom de MOMO signifierait que MOMO a fabriqué non seulement des vases appelés CANNAS, mais encore des VINARIA et enfin du ACETABULA?

Quant aux expressions qui s'appliquent aux vases, on ne peut guère douter que CAN, CA, C, VINAR et ACET, désignent respectivement des CAN[*nas*], ou vases à huile; des VINAR[*ia*], vases à vin; des ACET[*abula*], vases à vinaigre, ou destinés à renfermer des condiments au vinaigre.

Enfin, le mot TAR, quatre fois répété, pourrait bien être l'abréviation du mot TARICHOS, qui signifierait, d'après son étymologie grecque, ταριχον, poisson salé, un vase servant à renfermer du poisson salé ou autres salaisons. Telle est l'explication que donne M. H. de Villefosse, d'ailleurs sous toute réserve.

Mais quelle que soit l'interprétation que l'on adopte sur ces points secondaires, la signification générale de ce graffite de-

meure très claire, et il est évident que cette tablette n'est autre chose qu'un bordereau, une note de comptabilité, un livre de compte des céramistes de la Graufesenque.

Cette tablette n'est pas la seule que j'aie rencontrée. Les fouilles que j'ai pu continuer en septembre et octobre 1902 ont mis à jour, avec une quantité considérable de moules et de vases décorés et non décorés, deux nouveaux tessons portant des

Fig. 4 (1/2 gr.).

inscriptions graffites; et comme l'un de ces précieux tessons est écrit des deux côtés, au *recto* et au *verso,* je me suis trouvé en possession de trois graffites venant s'ajouter aux trois dont j'ai parlé.

Ces trois derniers graffites, comme les trois premiers, sont des comptes de potiers, disposés sur trois colonnes, là où la cassure n'a pas emporté une partie de l'inscription.

Le premier de ces tessons, mesurant 18 centimètres de longueur, et 12 centimètres dans sa plus grande largeur, est écrit, ainsi que je l'ai déjà dit, au *verso* et au *recto*. L'inscription du *recto* (fig. 4) se compose de 17 lignes, que voici :

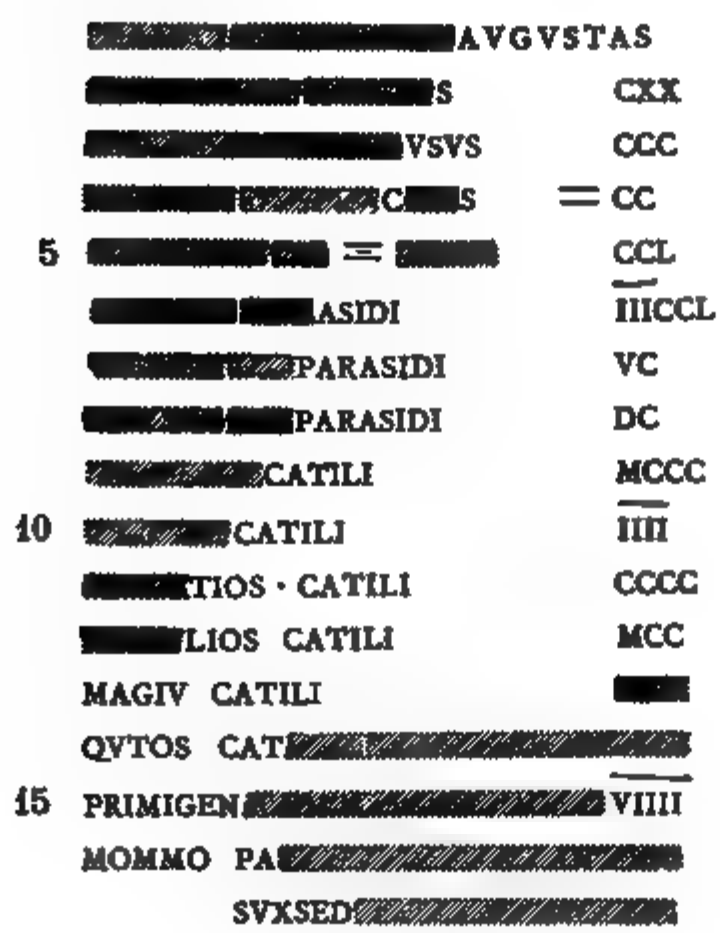

Ce graffite donne le nom de six potiers.

[*il*]LIOS
MAGIV
QVTOS
PRIMIGEN[*ius*]
MOMMO
SVXSED[1]

L'inscription tracée sur le revers du même tesson (fig. 5) n'a que quatre lignes et donne les noms des quatre ouvriers suivants :

ATTICOS CA
AGIO CAT
CORN[*u*]TOS[2] CATI
ILLIOS CATILI

Fig. 5 (1/2 gr.).

1. ou SVXSE(*ssus*), D. La lettre D peut être un chiffre.
2. N doit être une lettre double NV.

Le graffite (fig. 6) écrit sur un fragment de plat de moindre dimension (0m,11 × 0m,10) est également disposé sur trois colonnes avec noms de potiers sur la première, noms de vases sur la deuxième, et chiffres sur la dernière. La partie supérieure de

Fig. 6 (1/2 gr.).

l'inscription manque : il n'en reste que les quatre dernières lignes, et encore la première de ces quatre lignes est tellement mutilée que la lecture en est incertaine. Les trois restantes mentionnent les trois potiers.

[redacted]DVCA	PARASIDI	[redacted]
ITHTHILOS	PARASIDI	MCCCC
a]LBVS ou [*ba*]LBVS	MOR. VXS	CL

Les fouilles de 1903 ont mis à jour un septième graffite, du même genre que les précédents, composé de 22 lignes incomplètes et écrit sur un fond de plat auréolé [1]. (Dimensions 0,23 × 0,15.)

Il est divisé en trois colonnes dont la 1re donne des noms d'ouvriers, la 2e des noms de vases et la 3e des chiffres.

1. J'appelle *plat auréolé* un plat dont la signature est entourée d'une zone circulaire guillochée en forme d'auréole rayonnante. Ce plat porte l'estampille incomplète OF CA[redacted], CA(*ivi*) ou CA(*sti*).

[redacted] XIIII

[redacted] S = CCCCL
[redacted] = = D CXXX
[redacted]OS CANNAS S = M
[redacted]S CANNAS S = CCL
[redacted]VTOS CANNAS S = CCC
[redacted] CANNAS S = CCCC

[redacted]COS MORTARVS S = L = = CC
[redacted]RA CATILLI VI CC
[redacted]INIANS CATILLI VI DL
[redacted]CANOS CATILLI VI CCCL
[redacted]VS CATILLI VI CCC
[redacted]SCVS CATILLI BOL IIID
[redacted] C[redacted]A BOL CL
[redacted] BOL CL

[redacted]I DL CATILLI
[redacted] BOL CCC MOVS (?)
[redacted] BOL DL
[redacted] BOL DCCCD
[redacted] DC

[redacted] R (?)
[redacted] L

Sur ce graffite tous les noms de potiers sont incomplets, il n'en reste que les dernières lettres. Plusieurs peuvent néanmoins se compléter avec une certaine probabilité de la manière suivante :

6e ligne : ▓VTOS... peut désigner CORNVTOS, que l'on voit sur le graffite (fig. 5) et sur certains plats ; ou QVTOS (graffite fig. 4).

9e ligne : ... RA... peut s'interpréter COSIVS · VRA dont les estampilles sont très nombreuses à la Graufesenque, ou bien CERA, SERA, VARA, portés sur la liste de M. Cérès.

10e ligne : ▓INIANS ou VNIANS, peut entrer dans la composition des mots QVINTINIANVS ou JVNIANVS dont on n'a pas trouvé les estampilles à la Graufesenque.

11e ligne : ▓CANOS, peut terminer les noms AFRICANOS, ALBICANOS (Cérès), GALLICANOS.

13e ligne : ▓SCVS doit être la fin de FVSCVS, nom très fréquent sur les poteries, et figurant sur le graffite no 3, ou de PRISCVS (Cérès).

Sur la 2e colonne figurent deux noms de vases déjà connus, CANNAS et CATILLI[1], et deux noms de vases nouveaux : MORTARVS et BOL(*etar*) six fois répété. MORTARVS, corruption de MORTARIVM, mortier, ou différents ingrédients étaient pétris et mêlés avec un petit pilon (*Dict. des Antiq. de Rich*) ; BOL. est l'abréviation de BOLETAR, plat pour servir des champignons (*boleti*), et par extension toute espèce de plat (Rich).

Que signifie le sigle S = placé 6 fois avant les chiffres ? est-ce l'abrégé de *s*(*umma*) = total ? Probablement.

Que signifie le mot MOVS, MOLIS ou MOES qui suit la colonne des chiffres à la 17e ligne ? Je ne sais.

Le même tesson porte au *verso* deux lignes incomplètes que je crois pouvoir lire :

CRINAS SIDV▓▓▓▓ ou SVLV▓▓▓

T▓▓▓ TVLLVS▓▓▓

1. A moins que CATILLI ne soit un nom d'homme.

Les graffites nos 4, 5, 6 et 7 offrent deux particularités qui méritent d'être étudiées :

a) Tout d'abord je ferai observer que sur les nos 4, 5 et 6, la deuxième colonne, celle qui, dans les autres échantillons, est affectée aux noms des vases, donne six fois le mot PARASIDI et dix fois le mot CATILI sous cette forme :

ITHTHILOS PARASIDI MCCCC
ILLIOS CATILI CCCC

Que signifient ces deux mots PARASIDI et CATILI?

Je crois qu'ils sont susceptibles de deux interprétations. On peut y voir des noms de *vases* ou des noms d'hommes.

Comme dans les graffites similaires la deuxième colonne est affectée aux noms de vases de différentes formes, on est tout naturellement porté à croire qu'il en est de même ici, et que les deux mots PARASIDI et CATILI ne sont que des formes dégénérées de PAROPSIS, ou PARAPSIS, *idis*, sorte de plat, et de CATILLVS ou CATILLVM [1], diminutif de CATINVS, plateau ou soucoupe (?). La déformation de ces noms et l'inobservation des règles de la syntaxe s'expliquent facilement par l'état d'ignorance où devaient se trouver les potiers ruthènes, excusables de ne pas écrire le latin à la perfection.

On peut aussi soutenir, et tel est le sentiment de M. Héron de Villefosse, que les mots PARASIDI et CATILI sont des noms d'homme, et que la forme du génitif sous laquelle ils se présentent indique la relation de maître à esclave. « En effet, dit M. Cagnat [2], l'esclave ne porte d'habitude qu'un seul nom. Pour distinguer sa personnalité il fait suivre ce nom des dénominations de son maître au génitif ».

Dans cette hypothèse le mot *servus* serait sous-entendu, et la phrase ITHTHILOS PARASIDI MCCCC devrait être interprétée dans le sens de ITHTHILOS, PARASIDI (*servus.*) MCCCC : Ithhilos, esclave de

1. Cf. le *Dict. des Antiquités gr. et rom.*, de A. Rich.
2. Cagnat, *Cours d'Épigraphie latine*, p. 78.

PARASIDVS, a fabriqué MCCCC vases. — De même ILLIOS CATILI (*servus*) CCCC, signifierait : Illios, esclave de CATILVS, a fait CCCC vases; dans ce cas la forme du vase ne serait pas indiquée.

Pour arriver à une solution dans un sens plutôt que dans l'autre, examinons le graffite n° 7, où nous retrouvons six fois répété (et peut-être sept fois, 16e ligne), le mot CATILLI des graffites nos 4 et 5. Au premier coup d'œil jeté sur cette tablette, j'ai cru que la question était tranchée dans le sens d'un nom de vase, par la raison que le mot CATILLI, placé bien exactement au dessous de CANNAS six fois répété et de MORTARVS, devait désigner des objets analogues à ceux désignés par CANNAS et MORTARVS, c'est-à-dire des vases et non des personnes. Néanmoins, un examen plus attentif m'a fait concevoir des doutes sur cette première hypothèse. En effet : 1° quatre fois le mot CATILLI est suivi des deux lettres VI, qui peuvent être des chiffres (six), mais qui pourraient bien être aussi le commencement du mot VINARIA, vases à vin (graffite n° 3). 2° deux fois CATILLI est suivi du mot BOL(*etar*). Est-ce que CATILLI n'est pas le complément des noms des potiers portés sur la première colonne, noms qui en raison de leur longueur empiéteraient sur la colonne des vases et relégueraient au troisième plan les vases désignés par les initiales VI et BOL? Cette opinion, ce semble, peut très bien se soutenir.

Comme aussi, me paraît-il, on peut soutenir dans le sens de la première interprétation, que les deux mots CATILLI-VI et CATILLI-BOL sont des noms composés désignant simplement des VASES, dont le nom générique indiqué par le mot CATILLVS serait déterminé ou différencié par les mots VI et BOL. A l'appui de cette opinion on peut apporter le mot CATILLI, placé une fois après les chiffres à la 16e ligne (DL CATILLI), et qui, dans cette position, ne peut pas désigner un nom d'homme.

Le graffite n° 7 ne tranche donc pas la difficulté soulevée au sujet des graffites 4, 5 et 6.

Mais si l'on adopte le sentiment qui voit des noms d'homme dans les mots CATILI, CATILLI, PARASIDI et que cette interprétation soit la vraie, ces graffites nous donneraient un renseigne-

ment nouveau et précieux, établissant la condition sociale des potiers qui fabriquaient les vases sigillés de Condatomag. Ils seraient de condition servile et non libre. Ces ouvriers ont signé généralement d'un seul nom sur l'estampille placée au fond des vases et cette particularité nous faisait bien prévoir leur qualité *d'esclaves*; mais les quatre graffites qui nous occupent nous donneraient la pleine certitude sur ce point, du moins pour la généralité des cas.

Si je fais une restriction, je la fais intentionnellement; elle m'est suggérée par certaines signatures doubles qui paraissent désigner des affranchis et non des esclaves. Les affranchis, tout en conservant leur nom d'esclave qui leur servait de surnom, faisaient ordinairement précéder ce surnom du nom et prénom du maître auquel ils étaient redevables de la liberté. Or, n'est-on pas autorisé à voir des affranchis dans les potiers qui signent de plusieurs noms? Voici quelques exemples :

OF GAI · IVL
COS · VIRILI
COSIVS · VRA
L · S · SABIN ·
L · C · PL ·
L · C · P · RL
SEX : CN ·

A noter une autre opinion émise par le Dr Bohn dans le *Corpus*, t. XIII, p. 120. Ce savant incline à penser que les marques doubles indiquent une association de potiers plutôt qu'une relation de maître à esclave, ou de patron à affranchi. Ainsi l'estampille COSIVS · VRA indiquerait que les vases qui portent cette signature sont sortis de la fabrique de COSIVS et VRA.

b) Une autre particularité pleine d'intérêt nous est fournie par le graffite n° 4, qui commence par le mot *Avgvstas*, placé en vedette et formant l'en-tête du bordereau, mais un en-tête incomplet dont la partie initiale a disparu par suite d'une cassure et que les recherches les plus minutieuses n'ont pu faire retrouver.

Avgvstas est un qualificatif se rapportant à un subtantif dont la présence nous aurait révélé le vrai sens de ce titre. La disparition de ce mot nous réduit à faire des conjectures plus ou moins probables.

Or, quelle peut bien être la signification d'AVGVSTAS? Faut-il y voir une *adresse* ou une *date*? Un nom de ville ou de mois?

Est-ce une adresse, c'est-à-dire le nom, ou partie de nom d'une ville à laquelle aurait été faite une expédition de poteries sigillées? Poser cette question, c'est indiquer le très haut intérêt qui s'attacherait à la solution de ce problème.

En effet, il est aujourd'hui démontré, à la suite d'une récente étude de M. J. Déchelette[1], à qui j'ai été heureux de pouvoir fournir des documents à l'appui de sa thèse, il est démontré que les vases sigillés de la Graufesenque étaient exportés au loin : de nombreux centres d'exportation nous sont révélés par des fouilles archéologiques qui, en maintes contrées, mettent au jour des poteries que leurs caractères distinctifs de forme, de vernis, de décoration et de noms de potiers, font attribuer avec certitude à la grande fabrique des Ruthènes. Mais les documents écrits font complètement défaut, et l'on serait heureux de découvrir un de ces centres d'exportation sur un de ces graffites, sorte de bulletin d'expédition et de lettre de voiture.

Pour arriver à cette intéressante conclusion, il faudrait trouver une ville de l'Empire romain s'appelant *Avgvstæ* (*Augustas* à l'accusatif), ou du moins dans le nom de laquelle entrerait le qualificatif féminin pluriel *Avgvstæ*, précédé d'un substantif féminin pluriel, tel que :

COLONIÆ AVGVSTÆ,
AQVÆ AVGVSTÆ.

ce qui aurait donné pour titre complet à notre graffite :

AD COLONIAS | AVGVSTAS
AD AQUAS | AVGVSTAS—

1. Joseph Déchelette, *La Fabrique de la Graufesenque* (*Aveyron*) (Extrait des *Études anciennes*, n° de janvier-mars, pp. 1-42. Bordeaux, 1903).

Or, bien que la particule *Avgusta*, au singulier, entre dans l'appellation d'un grand nombre de localités de l'Empire romain, je ne crois pas, sauf meilleur avis, qu'on trouve un nom de ville où figure le qualificatif *Avgvstæ*, au féminin pluriel, et venant en dernier lieu. Ce qui revient à dire qu'il faut renoncer à l'idée, que j'avais caressée un instant, de voir une adresse dans le mot AVGVSTAS.

Reste l'hypothèse plus probable d'une *date*.

Dans ce cas AVGVSTAS, se rapporte aux *calendes*, aux *nones* ou aux *ides* du mois d'août et désigne un des des jours qui les précèdent : or, comme les jours avant les calendes du mois d'août commençaient à se compter à partir du 16 juillet (*XVII° Kalendas Augustas*), il s'ensuit que la date que nous donne le graffite doit être circoncrite entre le 16 juillet et le 12 août (*Pridie* IDVS AVGVSTAS), à l'exclusion du jour même des calendes (1er août) et des NONES (5 août), jours dont la désignation serait à l'ablatif *Kalendis*, *Nonis Avgvstis*, et non à l'accusatif, cas qui indique la veille ou l'un des jours précédant les calendes, les nones, ou les ides du mois d'août.

Après la détermination approximative du mois et du jour, il serait encore plus important de trouver l'indication de l'année, si intéressante à connaître pour établir l'époque de l'épanouissement de l'industrie céramique de Condatomag.

Bien que ces inscriptions ne portent pas leur date, il n'est pas impossible de leur en assigner une approximative :

En effet, les graffites sont contemporains des poteries que fabriquaient MOMMO et ses compagnons.

Or :

1° La forme invariablement *carénée* (N° 29 de Dragendorf), des bols décorés de *Mommo* que nous avons trouvés en très grand nombre (plus de 100), leur ornementation végétale, où la mythologie romaine ne se montre jamais, prouve qu'ils sont de la première époque de la fabrication sigillée en Gaule, par conséquent du 1er siècle;

2° Les monnaies romaines d'Auguste, de Néron, de Domitien,

d'Othon Ier, et autres empereurs du Ier siècle, trouvées au milieu des poteries, confirment notre thèse ;

3° Enfin, constatation très curieuse, mais très certaine, c'est que deux vases décorés de MOMMO, ayant même forme, même vernis, même décoration, même signature, OF MOMMO, que ceux de la Graufesenque, ont été recueillis dans les fouilles de Pompéi et sont conservés au Musée de Naples, sous les nos 116.995 et 7.584. M. Déchelette, qui a vu et photographié ces vases, qui a vu et photographié les pareils, pris dans ma collection, atteste leur parfaite ressemblance[1].

Or, Pompéi ayant été détruite par le Vésuve l'an 79 de l'ère chrétienne, il demeure établi qu'antérieurement à cette époque MOMMO et les dix-huit potiers qui figurent avec lui sur les mêmes notes de comptabilité FVSCVS, MARCIO, FELIX, COSOIVS, LOVSIVS, CORNVTVS, VACACA. — ILLIOS, MAGIV, QVTOS, PRIMIGENIVS, SVCCED (p.-ê. SVCCESSVS) — ATTICOS, AGIO(*s*), ITHTHILOS, (*a*)LBVS, ou (*ba*)LBVS, TVLLVS ...DVCA et autres dont le nom est effacé, fabriquaient à la Graufesenque les belles poteries rouges que le commerce exportait au loin sur les principaux marchés des Gaules et des provinces avoisinantes, jusque dans la Campanie.

Si, d'un autre côté, ainsi que le pense M. Déchelette, cette exportation à l'étranger ne paraît pas avoir commencé avant la fin du règne de Tibère ou l'avènement des Flaviens (37-69), la date approximative de nos graffites doit être circonscrite entre l'an 37 à 79 de notre ère.

Nous nous en tiendrons là jusqu'à ce que de nouvelles découvertes permettent de préciser davantage.

La détermination de la condition sociale des potiers de la Graufesenque, la recherche de l'époque qui a vu fleurir leur industrie ne sont pas les seules questions intéressantes que soulève l'étude de nos graffites. Il y aurait aussi à faire un travail sur *l'usage et les formes* des vases mentionnés sur ces tablettes.

Quinze formes différentes sont indiquées :

1. Cf. Déchelette, *op. laud.*, p. 31.

1 CATINOS
2 SENARIOS } (fig. 1)
3 ROSTRATOS

4 NANOS
5 PANNAS
6 SEXTIALIS } (fig. 2)
7 BISSEXTIALIS

8 ACETABVLA (f. 2 et 3)
9 CANNAS (f. 3 et 7)
10 VINARIA (f. 3 et peut-être 7)
11 TARICHOS (f. 3)
12 MORTARVS (f. 7 et peut-être 6, MOR.)
13 BOLETAR (f. 7)
14 CATILLI (f. 4, 5, 7)
15 PARASIDI (f. 4, 6)

Parmi ces noms, les uns éveillent l'idée de capacité (SENARIOS, SEXTIALIS, BISSEXTIALIS).

Les autres indiquent la destination des vases (ACETABVLA, VINARIA, CANNAS, TARICHOS, BOLETAR, MORTARVS), vases pour le vinaigre, le vin, l'huile, le poisson salé, les champignons, ou enfin des mortiers.

Toutefois, il faut avouer que ces indications de contenance et de destination sont très vagues.

Mais si l'on veut arriver à l'identification des formes, c'est-à-dire préciser la forme de ces vases, les classer parmi les vases décorés ou simplement tournés, vases à pied ou sans pied, vases carénés, sphériques, cylindriques ou coniques, gourdes ou lagènes, etc., etc., en un mot, à côté de chaque nom tracer le profil du vase, ou indiquer le n° correspondant de la classification de Dragendorf, cela n'est pas possible. Quand on aura dit que ROSTRATOS semble être un vase à bec recourbé, CATINOS, CATILLI des plats ou assiettes, il serait téméraire de donner une détermination plus précise.

Il ne serait pas sans intérêt de comparer les graffites de la Graufesenque avec celui trouvé dans l'atelier céramique de

Le graffite (fig. 6) écrit sur un fragment de plat de moindre dimension (0m,11 × 0m,10) est également disposé sur trois colonnes avec noms de potiers sur la première, noms de vases sur la deuxième, et chiffres sur la dernière. La partie supérieure de

Fig. 6 (1/2 gr.).

l'inscription manque : il n'en reste que les quatre dernières lignes, et encore la première de ces quatre lignes est tellement mutilée que la lecture en est incertaine. Les trois restantes mentionnent les trois potiers.

[illegible]DVCA	PARASIDI	[illegible]
ITHTHILOS	PARASIDI	MCCCC
a]LBVS ou [*ba*]LBVS	MOR. VXS	CL

Les fouilles de 1903 ont mis à jour un septième graffite, du même genre que les précédents, composé de 22 lignes incomplètes et écrit sur un fond de plat auréolé [1]. (Dimensions 0,23 × 0,15.)

Il est divisé en trois colonnes dont la 1re donne des noms d'ouvriers, la 2e des noms de vases et la 3e des chiffres.

[redacted] XIIII

[redacted] S = CCCCL

[redacted] = = D CXXX

[redacted]OS CANNAS S = M

[redacted]S CANNAS S = CCL

[redacted]VTOS CANNAS S = CCC

[redacted] CANNAS S = CCCC

[redacted]COS MORTARVS S = L = = CC

[redacted]RA CATILLI VI CC

[redacted]INIANS CATILLI VI DL

[redacted]CANOS CATILLI VI CCCL

[redacted]VS CATILLI VI CCC

[redacted]SCVS CATILLI BOL IIID

[redacted] C[redacted]BOL CL

[redacted] BOL CL

[redacted]I DL CATILLI

[redacted] BOL CCC MOVS (?)

[redacted] DL

[redacted] BOL DCCCD

[redacted] D[redacted]

[redacted] R (?)

[redacted] L

Montans (Tarn) et faisant partie, en 1887, de la collection de M. Lacroix à Lisle d'Alby, et avec ceux découverts à Arezzo.

Celui de Montans, publié par M. Lacroix dans la *Revue Archéologique du Tarn* (1887) et dans un tirage à part (lithographié), planche VI, n° 1, est de même nature que ceux de Condatomag. Voici la transcription qu'en donne l'auteur sous toute réserve :

1 . . . . . *dcc Cannas.*
2 . . . . . *tilis dcxxxdcc*
3 . . . . . *us Cannas sz Gluammis ou Grummis*
4 . . . . . *li dcc Acetab(u)li* CCC LCM XXX DCC LLY
5 . . . . . *rus ut digrallus*
6 . . . . . *Cannas sz.*

L'écriture de cette tablette est la même que celle de la Graufesenque. Nous y retrouvons les mêmes noms de vases CANNAS et ACETAB(*u*)LI. A la 2e ligne, la terminaison s que M. Lacroix a lue ...TILIS peut se lire ...ATILLI qui rappelle le mot CATILLI, si souvent répété sur les graffites ruthènes. Il en est de même de la terminaison ...LI de la 4e ligne. Les chiffres qui accompagnent ces noms de vases montrent qu'à Montans comme à la Graufesenque on avait la même méthode d'établir la comptabilité des vases fabriqués, commandés ou vendus.

Les éléments me manquent pour faire la comparaison avec les graffites d'Arezzo; l'écriture des graffites de la Graufesenque se rapproche beaucoup de la cursive de Pompéï dont l'alphabet est donné par M. Cagnat (*Cours d'Épigraphie latine*, p. 7).

Le style en est barbare, les nominatifs sont fréquemment en *os* pour *us*, CORNTOS (fig. 5) qui n'est sans doute autre que CORNVTVS du n° 3, ATTICOS, QVTOS, ILLIOS (nos 4 et 5); par contre on voit un accusatif en VS, MORTARVS pour Mortaros (?) et deux en I, CATILLI, PARASIDI pour CATILLOS et PARAPSIDAS ou PARAPSIDES, dans le cas où ces deux mots désignent des noms de vases.

Dans les estampilles placées au fond des vases et écrites en lettres capitales les nominatifs sont en VS et jamais en OS. Qu'il me

1 CATINOS
2 SENARIOS } (fig. 1)
3 ROSTRATOS
4 NANOS
5 PANNAS
6 SEXTIALIS } (fig. 2)
7 BISSEXTIALIS
8 ACETABVLA (f. 2 et 3)
9 CANNAS (f. 3 et 7)
10 VINARIA (f. 3 et peut-être 7)
11 TARICHOS (f. 3)
12 MORTARVS (f. 7 et peut-être 6,
13 BOLETAR (f. 7)
14 CATILLI (f. 4, 5, 7)
15 PARASIDI (f. 4, 6)

Parmi ces noms, les uns éveillent l'idée de SEXTIALIS, BISSEXTIALIS).

Les autres indiquent la destination des vase RIA, CANNAS, TARICHOS, BOLETAR, MORTARVS), vas le vin, l'huile, le poisson salé, les champigu mortiers.

Toutefois, il faut avouer que ces indication de destination sont très vagues.

Mais si l'on veut arriver à l'identification d dire préciser la forme de ces vases, les class décorés ou simplement tournés, vases à pied o carénés, sphériques, cylindriques ou coniqu gènes, etc., etc., en un mot, à côté de chaque fil du vase, ou indiquer le n° correspondant de Dragendorf, cela n'est pas possible. Quand o TRATOS semble être un vase à bec recourbé, c. plats ou assiettes, il serait téméraire de donn tion plus précise.

Il ne serait pas sans intérêt de comparer Graufesenque avec celui trouvé dans l'atel

Montans (Tarn) et faisant partie, en 1887, de la collection de M. Lacroix à Lisle d'Alby, et avec ceux découverts à Arezzo.

Celui de Montans, publié par M. Lacroix dans la *Revue Archéologique du Tarn* (1887) et dans un tirage à part (lithographié), planche VI, n° 1, est de même nature que ceux de Condatomag. Voici la transcription qu'en donne l'auteur sous toute réserve :

1 . . . . . *dcc Cannas.*
2 . . . . . *tilis dcxxxdcc*
3 . . . . . *us Cannas sz Gluammis ou Grummis*
4 . . . . . *li dcc Acetab(u)li* CCC LCM XXX DCC LLY
5 . . . . . *rus ut digrallus*
6 . . . . . *Cannas sz.*

L'écriture de cette tablette est la même que celle de la Graufesenque. Nous y retrouvons les mêmes noms de vases CANNAS et ACETAB(*u*)LI. A la 2e ligne, la terminaison s que M. Lacroix a lue ...TILIS peut se lire ...ATILLI qui rappelle le mot CATILLI, si souvent répété sur les graffites ruthènes. Il en est de même de la terminaison ...LI de la 4e ligne. Les chiffres qui accompagnent ces noms de vases montrent qu'à Montans comme à la Graufesenque on avait la même méthode d'établir la comptabilité des vases fabriqués, commandés ou vendus.

Les éléments me manquent pour faire la comparaison avec les graffites d'Arezzo; l'écriture des graffites de la Graufesenque se rapproche beaucoup de la cursive de Pompéï dont l'alphabet est donné par M. Cagnat (*Cours d'Épigraphie latine*, p. 7).

Le style en est barbare, les nominatifs sont fréquemment en *os* pour *us*, CORNTOS (fig. 5) qui n'est sans doute autre que CORNUTVS du n° 3, ATTICOS, QUTOS, ILLIOS (nos 4 et 5); par contre on voit un accusatif en VS, MORTARVS pour Mortaros (?) et deux en I, CATILLI, PARASIDI pour CATILLOS et PARAPSIDAS ou PARAPSIDES, dans le cas où ces deux mots désignent des noms de vases.

Dans les estampilles placées au fond des vases et écrites en lettres capitales les nominatifs sont en VS et jamais en OS. Qu'il me

soit permis enfin de hasarder une hypothèse au sujet de l'orthographe des graffites. Est-ce que les potiers LOVISOS et COSOIVS du graffite n° 3 ne seraient pas les mêmes que LVCIVS ou LVCCEI et COSIVS dont les estampilles abondent, l'auteur du graffite ayant écrit OV pour V, S pour C, OS pour VS, OI pour I?

Malgré son imperfection, pour laquelle je réclame un peu d'indulgence, je livre ce modeste travail à la publicité, dans l'espoir que les graffites intéresseront les archéologues et avec le désir que des spécialistes plus érudits et mieux outillés en fassent une étude plus approfondie [1].

F. HERMET.

1. Tous les clichés ont été exécutés d'après les photographies de M. l'abbé Pineau, de Millau.

L'ATHENA D'ENDOIOS

Dans une étude très consciencieuse publiée en 1892-3[1], M. Lechat s'est occupé du sculpteur Endoios et de la statue d'Athéna assise (n° 625 du Musée de l'Acropole d'Athènes). Il vient de faire réimprimer cet article; mais je ne suis pas à même de contrôler s'il y a apporté des changements touchant au fond du sujet. J'en doute, en constatant qu'aujourd'hui, après dix ans, M. Lechat semble prêcher des convertis en fixant la place relative d'Endoios et de la sculpture qu'on lui attribue; en revanche, l'auteur, qui connaît pourtant si bien le Musée de l'Acropole, ne paraît pas avoir épuisé tous les moyens, dont nous disposons aujourd'hui, pour élucider la question.

En 1897, un petit travail très intéressant de Miss A. Hutton, qui a étudié une série de plaquettes en terre cuite peintes, nous a fait connaître un type du plus grand intérêt pour le sujet qui nous occupe[2].

C'est une jeune fileuse, probablement, selon Miss Hutton, Athéna elle-même[3]. De ce type il n'existe que deux répliques. La main gauche manque, mais le geste de la main droite est tout à fait significatif et ce qui reste de l'avant-bras gauche permet de restituer le mouvement avec quasi certitude.

Pour décrire son costume je me sers des termes mêmes de M. Lechat[4]. « Le costume se compose seulement du chitôn long, tiré de bas en haut par-dessus la ceinture de manière à former un abondant *colpos*... C'est donc le costume ionien, réduit à sa

1. *Revue des études grecques*, t. V (1892), p. 385-402; t. VI (1893), p. 23-32; *Au Musée de l'Acropole d'Athènes* (1903), p. 415-441.
2. *Journal of Hell. Stud.*, t. XVII (1897), p. 306.
3. *L. c.*, fig. 1 et pl. VII, 1.
4. *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 437.

partie essentielle et plus simple qu'à l'ordinaire, puisqu'il y manque l'*himation.* »

Du reste, la fileuse ne porte ni l'égide, ni les cheveux longs de la statue.. Elle a la chevelure relevée en chignon et recouverte de la *mitra.*

On peut aussi décrire la position des pieds en donnant la parole à M. Lechat[1] : « Les deux jambes ne sont point posées parallèlement l'une contre l'autre; la jambe droite est ramenée en arrière, le talon relevé, le bout du pied appuyant seul sur le sol ». Dans notre figure, le pied porte sur le trépied. Mais, dans les plaquettes, cette attitude est indiquée plus clairement et la distance entre les pieds est plus grande. De même, la fileuse est assise sur un banc, alors que l'on a pris, jusqu'à présent, le siège d'Athéna pour une chaise.

Pourtant, la ressemblance est telle qu'il ne me semble pas douteux que l'artisan qui a modelé le relief se soit inspiré de l'œuvre de l'artiste qui a taillé le marbre.

Or, la plupart des fragments de ce groupe de reliefs se sont trouvés pendant les fouilles de l'Acropole de 1885 à 1890, à une certaine profondeur, au nord, à l'est et au sud-ouest du Parthénon. Il est donc très probable qu'ils datent d'avant le sac de l'Acropole et que, par suite, le marbre lui-même est antérieur à l'invasion de Xerxès. S'il est vrai que Pausanias l'a vu, il faudra supposer, ce qui n'est pas d'une hardiesse excessive, que cette statue eut moins à souffrir de la catastrophe de 480 et qu'elle fut remise en place par les soins du donateur ou de ses héritiers. Comme Pausanias mentionne d'autres œuvres que l'on aurait conservées, quoiqu'elles eussent souffert des flammes, il n'y aurait là rien de bien étonnant. Les mutilations qui défigurent aujourd'hui le marbre seraient dues à l'usure des siècles, non aux Perses. Enfoui sous la terre, il nous serait parvenu autrement intact. Il est donc presque certain que l'Athéna assise est antérieure à 480/79 et aussi qu'elle a continué d'être exposée, sur l'Acropole, aux injures du temps et des hommes.

1. *L. c.*, p. 438.

Mais je n'ai pas encore épuisé les conséquences que suggère la comparaison des terres cuites avec la statue. Pour restituer la petite fileuse, Miss Hutton cite entre autres et fort à propos un passage de Pausanias (VII, 5, 9) : Ἔστι δὲ ἐν Ἐρυθραῖς καὶ Ἀθηνᾶς Πολιάδος ναὸς καὶ ἄγαλμα ξύλου μεγέθει μέγα καθήμενόν τε ἐπὶ θρόνου, καὶ ἠλακάτην ἐν ἑκατέρᾳ τῶν χειρῶν ἔχει καὶ ἐπὶ τῇ κεφαλῇ πόλον. Il y avait donc à Érythrée un temple d'Athéna Poliade, où se trouvait une très grande idole en bois, assise sur un trône, tenant d'une main la quenouille, et de l'autre le fuseau[1], avec un *polos* sur la tête.

Je m'étonne que Miss Hutton ait négligé de poursuivre le fil de la combinaison, car Pausanias ajoute : τοῦτο Ἐνδοίου τέχνην καὶ ἄλλοις ἐτεκμαιρόμεθα εἶναι, καὶ ἐς τὴν ἐργασίαν ὁρῶντες ἔνδον τοῦ ἀγάλματος, καὶ οὐχ ἥκιστα ἐπὶ ταῖς Χάρισί τε καὶ Ὥραις, αἳ πρὶν ἐσελθεῖν ἑστήκασιν ἐν ὑπαίθρῳ λίθου λευκοῦ. Si le Périégète croyait pouvoir désigner cette idole comme l'œuvre d'Endoios, c'est évidemment qu'il avait vu autre part une œuvre semblable : nous sommes autorisés à penser que ce fut à Athènes, où l'Athéna assise qui servit de modèle au coroplaste avait été figurée par Endoios avec les attributs d'Ergané, la quenouille et le fuseau.

L'argumentation, je le sais, n'est pas absolument décisive; mais il me semble que l'identification de l'Athéna assise avec l'œuvre d'Endois, qui ne reposait jusqu'ici que sur une hypothèse très généralement acceptée, se trouve singulièrement corroborée par les inductions que nous avons fait valoir.

Si le costume d'Athéna est des plus simples, c'est qu'elle se trouve *chez elle*, occupée à sa besogne journalière de fileuse; la statue dit très nettement qu'elle est à l'ouvrage. Je suis tenté de croire qu'elle tire de la quenouille le fil qu'elle va filer. On peut être sûr, du moins, que pareille à la statue d'Erythrée et aux plaquettes de l'Acropole, elle tenait de la main gauche la quenouille et le fuseau de la droite. Les traces que l'on pourrait espérer trouver du fuseau ont disparu avec la partie droite de la chaise ou du banc.

1. Blümner, *Technologie*, t. I, p. 111.

M. Lechat ne veut pas qu'en rejetant le témoignage de Pausanias, qui fait d'Endoios le contemporain de Dédale, on continue à considérer ce maître comme un disciple de Dédale, même au sens figuré. Pourtant, les matériaux qu'Endoios emploie avec le marbre, l'ivoire pour l'Athéna Alea de Tégée[1], le bois (d'olivier?[2]) pour l'Athéna Poliade à Erythrée, le bois d'ébène ou de vigne pour l'Artémis d'Ephèse[3], me semblent justifier pleinement la tradition rapportée par Pausanias.

Dans un certain sens, on pourrait même nommer Phidias parmi les élèves de Dédale; par suite, ce nom ne nous renseigne guère sur le style d'une œuvre. La comparaison très fine, instituée par M. Lechat, entre l'Athéna assise et l'une des *Parques* du fronton oriental du Parthénon — serait-ce aussi une fileuse? — ne prouve rien au sujet de la date. Si Michel-Ange renouvelle un motif de Jacopo della Quercia, ou si Rembrandt, dans son *Saül*, s'est inspiré d'une gravure de Lucas de Leyde, il n'en résulte point que ces œuvres datent plutôt des dernières années que de la jeunesse de ces maîtres, qui précédèrent leurs grands émules d'un siècle et davantage. Or, si l'élève de Phidias qui a sculpté les frontons du Parthénon s'est inspiré de l'Athéna fileuse d'Endoios, cela n'abaisse pas la date de cette œuvre, comme le ferait l'influence d'un type que l'on aurait constaté chez un maître plus jeune d'une seule génération qu'Endoios.

D'ailleurs, la remarque de M. Lechat trouve un pendant dans celle de Miss Hutton, qui fait observer la ressemblance de la fileuse de la terre cuite avec la Peitho de la frise du Parthénon.

Reste à savoir si nous pouvons être d'accord avec M. Lechat au sujet du donateur. J'hésite et il me semble que nous ne pouvons guère deviner lequel des nombreux Kallias attiques a pu dédier cette sculpture. En tous cas, le fils d'Hipponikos aurait pu le faire aussi bien avant qu'après l'invasion de Xerxès.

1. Pausanias, VIII, 46, 1.
2. Athenag., *Leg. pro Christ.*, 17.
3. Pline, *Nat. Hist.*, XVI, 213.

Quant à moi, hypothèse pour hypothèse, je préférerais songer au mari d'Elpinice, qui paya l'amende de Miltiade, autre Athénien opulent, mais de petite extraction, qui, enrichi par son travail, avait tous les motifs pour dédier une offrande de prix à Athéna Ergané, offrande qu'aurait pu inspirer Elpinice elle-même.

Amsterdam, le 6 décembre 1903.

J. Six.

IVOIRES DE LA HAUTE-ÉGYPTE

A moins d'appartenir au monde assez restreint des égyptologues, il est difficile de se figurer la quantité de *morfil* qui fut ouvré, dans la vallée du Nil, pendant les périodes de la pré-histoire et de l'histoire. Sauf depuis peu d'années, en effet, les principaux musées d'Europe n'exposaient guère que des objets de fabrication postérieure aux dynasties thinites, des objets ne formant, au total, qu'une portion très minime de ceux qu'on travailla avec la belle matière de l'*ebur*.

Remontons plus haut que les dynasties primitives, dépassons le règne de Ménès, embrassons d'un regard toutes les antiquités préhistoriques, découvertes, depuis tantôt dix années, dans les nécropoles de Touhk, de Ballas, de Négadah, de Diospolis, etc.; nous y verrons, par centaines, les petits monuments en ivoire : bracelets[1], bagues, pendeloques[2], poinçons[3], épingles[4], peignes, surmontés d'oiseaux, d'antilopes et, parfois, de têtes humaines[5]; et nous aurons, de la sorte, une idée nouvelle, mais encore incomplète, de la production énorme des œuvres éburnines, au pays des Pharaons. Celles qui viennent d'être mentionnées ont été découvertes, principalement, par M. Flinders Petrie et se trouvent, maintenant, dans différentes collections, surtout dans celles du musée du Caire et de l'*University College* de Londres.

1. Un cadavre d'enfant, découvert dans une tombe de Négadah, portait, au bras, jusqu'à neuf ou dix anneaux en ivoire. Flinders Petrie, *Naqada and Ballas*, Londres, 1896, p. 42 et 47.

2, 3, 4 et 5. Un grand nombre de ces objets sont reproduits dans l'ouvrage cité, pl. LXII, LXIII, LXIV.

J'ai nommé *préhistoriques* les antiquités qui proviennent des nécropoles signalées tout à l'heure; cependant, les égyptologues ne sont pas d'accord sur l'appellation qu'il convient de leur donner. Plusieurs d'entre eux, assez hardis et aussi, je crois, très perspicaces, les ont désignées sous ce nom de *préhistoriques*, et ceci après maintes comparaisons avec les documents que nous ont légués les stations de l'Europe qui appartiennent à l'âge de la pierre. Cette opinion courageuse a trouvé des adversaires plus prudents qui veulent qualifier ces antiquités de *non-historiques*, de *pré-dynastiques* ou bien encore de *primitives*, mais qui n'acceptent pas l'épithète *préhistoriques*. La discussion serait ici hors de propos. J'expose... et je me range à la première opinion. Je présente donc résolument, comme appartenant à une préhistoire égyptienne et, d'une façon plus précise, à une période néolithique, les poinçons, les peignes, les pendeloques et les anneaux dont il est question ci-dessus. Seulement — ici j'emploie le langage si parfaitement exact de M. G. Perrot — au lieu d'avoir, comme avec nos préhistoriques d'Europe ou d'Amérique, un art « qui n'est, dans l'espace et dans la durée, qu'un épisode isolé, sans lendemain et sans conséquences utiles », nous avons, avec les plus anciens objets de l'Égypte, un art qui commence « pour ne plus se perdre et s'interrompre, pour durer et se relier aux développements futurs[1]. » La distinction est importante, mais n'empêche pas que ces derniers monuments n'appartiennent à la *préhistoire*.

Pour occuper la période qui va de la fin de l'âge de pierre aux débuts de l'époque memphite, nous avons toutes les antiquités découvertes par M. Amélineau (1895-96) et surtout par M. Flinders Petrie (1900-1901) à Abydos, puis par M. de Morgan dans le tombeau royal de Négadah (1894-95), appelé parfois « tombeau de Ménès », et dans lequel, en tous cas, se trouvaient des œuvres datant de Ménès. Très nombreux furent les documents en ivoire, exhumés du sol de ces nécropoles; ce sont des chiens et des

1. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, Introduction, L.

lions taillés en ronde-bosse, des poissons, des pieds de taureaux qui furent des pieds de meubles, des débris de statuettes articulées, de petits vases et des plaques portant des signes hiéroglyphiques et des représentations de scènes religieuses; tout cela, très remarquable pour le temps, nous reporte un peu loin du matériel assez rudimentaire qui provient des sépultures préhistoriques. Je me contente d'indiquer, et je renvoie le lecteur aux ouvrages où sont publiés un grand nombre de ces petits monuments[1].

Ivoires d'Hiérakonpolis.

Malgré les produits manufacturés des dynasties primitives, découverts à Abydos et à Négadah, il fallait, on le sent très bien, d'autres séries d'ivoires, pour parfaire le lien entre les deux civilisations de la préhistoire et de l'histoire; la suture, sans elles, n'était ni parfaite, ni incontestable, et après les représentations grossières d'oiseaux et de bouquetins, surmontant les épingles et les peignes préhistoriques, on restait surpris, embarrassé même, de se trouver en face des jolis petits quadrupèdes, en plein relief, que nous ont légués les tombes des dynasties thinites. Ces nouveaux documents ont été découverts, en 1898 et 1899, par M. Quibell, sur l'emplacement de l'ancien temple d'Hiérakonpolis; plus que partout ailleurs, très importantes sont les richesses que les entrailles du sol nous ont ici révélées[2].

Pour nous en tenir aux seuls ivoires, on en peut examiner cent quatorze dans les vitrines du musée Ashmoléen d'Oxford; et à tant de pièces, assez bien conservées, s'adjoignent plusieurs centaines de fragments qui reposent en des cases, fermées au public ordinaire. Parmi tous ces produits manufacturés se trou-

1. *Naqadah and Ballas*, par Flinders Petrie et J. E. Quibell, Londres, 1896. — *Diospolis parva*, par Fl. Petrie, Londres, 1901. — *The Royal Tombs of the first Dyasties*, par le même, 1900-1901. — *Recherches sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah*, par J. de Morgan, Paris, 1897.

2. Elles ont été signalées dans la *Revue archéologique*, 1900, sept.-oct., *Nouvelles archéologiques et Correspondance.*

vent des statuettes de formes et de dimensions variées, voire même de caractère assez disparate. Je présente d'abord deux images fidèles de figures viriles, portant une gaîne attachée à la ceinture[1]. Bien entendu qu'avec leurs grosses têtes qui incrustaient probablement des yeux en émail, avec leurs corps allongés, leurs poitrines effacées, leur modelé pauvre et sans vigueur, je ne prétends pas les donner comme des chefs-d'œuvre de la statuaire archaïque, bien au contraire, car si elles attestent un louable effort pour copier la nature, elles rappellent surtout la simplicité, l'inexpérience et, somme toute, l'insuccès des sculpteurs de l'Europe préhistorique : habitants des cavernes, chasseurs de rennes et d'aurochs. Ces statuettes sont, du moins, des plus anciennes qu'il y ait au monde, parmi les œuvres éburnines ; les hommes qu'elles représentent doivent être les ancêtres d'une petite femme, également en ivoire, qui, elle aussi, a quitté l'Égypte pour élire domicile dans une vitrine d'Angleterre (Musée Britannique), — une petite femme traitée avec autant de

Fig. 1 et 2. — Statuettes en ivoire. (Hiérakonpolis.)

1. Le Musée Ashmoléen possède une dizaine de figurines semblables. (*Hierakonpolis*, par J. B. Quibell et Green, part, I, pl. VI, VII et VIII.)

finesse que de fermeté, mais dans une pose identique, dans la même rigidité froide, dans la même immobilité sans gestes. Celle-ci pourrait bien remonter à la III^e^ ou à la IV^e^ dynastie.

A côté de ces figures viriles, Hiérakonpolis a livré aussi de petites femmes, entièrement enveloppées de manteaux, un peu comme sont, aujourd'hui, les Arabes du désert, dans leurs amples burnous[1]. Mais, ici, la facture n'est ni plus originale, ni plus vigoureuse, ni meilleure, en un mot, que dans les personnages précédents. Les grands châles, enveloppant ces petits personnages comme dans des sacs, dissimulent non seulement les gestes et les formes du corps, mais encore les attitudes et les membres; du moins voudrait-on que les têtes qui émergent au-dessus des petites masses, contournées mollement, fussent d'une exécution plus achevée. Il n'en est rien; et, à tout prendre, bien préférables sont d'autres statuettes, peu séduisantes cependant, très réalistes, très rudes également qui annoncent les œuvres égyptiennes, aussi nombreuses que connues, qui sont, même, des types primitifs dont les autres semblent procéder en ligne droite. Ce sont des figures de femmes à longues chevelures, tombant lourdement sur les épaules, en même temps que de grosses tresses descendent sur la poitrine. Chacune d'elles a le bras droit collé le long du corps, le gauche replié sous le sein, dans un geste banal que la sculpture archaïque a consacré bien des fois, par exemple sur les statues de Sépa et de sa royale parente, Nésa (musée du Louvre). J'ai remarqué aussi une petite femme accroupie qui fait penser au *Scribe agenouillé* du Caire; mais, alors qu'ici nous avons une œuvre achevée et d'un bon relief, il n'y a là, au contraire, qu'un petit bloc d'ivoire à peine ébauché, ou plutôt simplement dégrossi.

On devine sans peine, on comprend également, en face de ces produits de l'industrie, que la figure humaine offrait bien des difficultés à nos antiques ivoiriers, lorsqu'ils la représentaient

1. L'art égyptien des époques dynastiques les mieux connues a produit plusieurs statues de personnages, enveloppés ainsi de grands châles. Cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. I, p. 55, 56 et 363.

isolée et que l'œil pouvait en faire le tour. Les essais dont il vient d'être question, tout en manifestant d'une manière évidente le désir louable et courageux de reproduire le chef-d'œuvre de la création, ne sont pas à la hauteur du modèle. Il est bien clair que ni l'œil, ni la main n'étaient encore suffisamment exercés, le premier pour observer, la seconde pour rendre toutes les proportions exactes, toutes les combinaisons mécaniques, toutes les courbes imaginables que réunit la figure humaine.

Les animaux furent mieux réussis, surtout les animaux domestiques que l'artisan pouvait facilement étudier; d'ailleurs, le fait a été maintes fois établi : ceux-là mêmes des animaux qui sont

Fig. 3. — Chien en ivoire. (Hiérakonpolis.)

les plus beaux et les plus gracieux ne sont pas malaisés à rendre comme le corps humain; aussi les trouve-t-on bien des fois représentés avec une grande vérité de formes et d'allures, — les chiens, par exemple, que les habitants utilisèrent dès la plus haute antiquité et qu'ils aimèrent à peindre ou à sculpter avec tous les caractères distinctifs des espèces[1]. Le type dont l'image est ici reproduite (fig. 3) est bien, je crois, un *confirmatur* de l'assertion. La bête qui était debout sur ses pattes, aujourd'hui disparues, a un aspect si parfaitement vrai, dans son corps allongé, dans sa pose simple et juste, qu'on y reconnaît sans peine un chien de chasse, — on serait même tenté de dire : un braque,

1. Cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, t. IV, pl. 26 et 428. — Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Chien*.

ou bien encore un épagneul, à supposer que celui-ci ait été rendu sans ses longs poils ; ce pourrait être parfaitement exact, puisque la sculpture offre bien cette exécution un peu sommaire et concise de tant d'œuvres des périodes memphite et thébaine. La pièce éburnine est à rapprocher du petit chien, de même matière, reproduit par M. de Morgan, et trouvé par lui dans le tombeau royal de Négadah. Les deux petits êtres sont de la même race,

Fig. 4. — Barques en ivoire. (Hiérakonpolis.)

mais, à en juger par sa pose plus hardie, je croirais le second un peu moins ancien que celui de Hiérakonpolis ; peut-être même est-il son fils ou son petit-fils. Il est également mieux conservé ; le nôtre est assez effrité, on le voit très bien sur la reproduite (fig. 3)[1].

Nous publions aussi plusieurs petites barques. On e en bois, dans les tombes de l'Ancien Empire, et il

1. La tête de ce chien a été seule reproduite au trait, dans l' cité, *Hierakonpolis*, I, pl. XII, fig. 7.

en argent et en or, qui proviennent de la sépulture d'Ahhotpou, femme de Kamos (XVIII[e] dynastie). Mais, au point de vue de l'ancienneté, celles de Hiérakonpolis revêtent, pour l'archéologie navale, une importance hors ligne. Elles doivent rappeler, évidemment, celles qui voguaient sur le beau fleuve du Nil, et surtout les barques funéraires portant les morts à leur dernière demeure. Et voilà comment ces constructions de l'époque se retrouvent en miniature, dans ces objets en ivoire, destinés à être ensevelis avec les riches défunts, ou à décorer les maisons des vivants. Cela fait penser à l'habitude qu'ont encore les artisans de nos côtes bretonnes, aussi bien que les nègres de l'Afrique, de reproduire, en petit, leurs barques et leurs pirogues, pour les offrir en ex-votos à leurs églises, ou pour les suspendre dans leurs pauvres cases.

Les barquettes de Hiérakonpolis, — les unes gracieuses et légères, les autres beaucoup plus solides — sont analogues à celles qu'on trouve encore aujourd'hui chez tous les peuples primitifs, par exemple chez les habitants des îles du Pacifique. La courbure des coques est très accentuée; les cabines, destinées au repos des passagers de distinction, sont simulées par des restes de construction que l'on remarque au milieu et au-dessus des petits bâtiments. On a percé des trous dans les flancs des petites embarcations, peut-être pour y fixer des roues, à la façon de la barque d'Osiris, quelquefois transformée, sur les monuments, en traîneau attelé de plusieurs bœufs.

Il convient également de signaler des objets d'un genre tout différent : fragments de meubles, cylindres, plaquettes et pommeaux de sceptres ou de cannes, entièrement recouverts de dessins au trait ou légèrement en relief. Quand de petits personnages forment cette décoration, on les voit distribués sur plusieurs zones, répétant d'une façon régulière, identique et pour ainsi dire cérémoniale, ces poses, ces gestes qui paraissent obéir à un rythme mystérieux. Ici, nous avons de petits hommes accroupis, levant un bras à la hauteur de la tête, alors que l'autre est abaissé sur le genou gauche; là, des prisonniers, en file, debout, tous

jambe droite en avant et bras tendu derrière le dos; ailleurs, un roi vainqueur frappant un barbare (?) qu'il saisit par les cheveux (le motif se répète jusqu'à douze fois sur un petit objet cylindrique). — Sont-ce des quadrupèdes ou des volatiles qui garnissent les surfaces? On les voit alignés sur plusieurs registres, ou bien superposés sans ordre, sans perspective, sans même qu'il soit tenu compte des proportions des animaux entre eux, — manière simple et naïve qui subsistera dans l'art égyptien, même au temps où la science des formes aura singulièrement progressé. Ici, d'ailleurs, les profils sont exacts et les poses parfaitement naturelles; aussi reconnaît-on sans peine les bouquetins et les équidés, les oies, les ibis et les cigognes. En ces âges encore lointains, on ne peut être qu'agréablement surpris de voir les humbles artisans posséder à ce point l'art du dessin; — et très remarquable, malgré les défauts signalés, est le talent de ces décorateurs qui prodiguèrent tant de petits personnages et d'animaux, finement tracés, sur des surfaces souvent bien restreintes.

Ivoires d'Abydos.

Avec tous les ivoires d'Hiérakonpolis que j'ai choisis entre bien d'autres, avec tous ceux, de même provenance, dont je n'ai pas fait mention, ne s'achève pas encore la somme des produits éburnéens, découverts en ces dernières années. En 1903, un jeune archéologue, M. E. R. Ayrton, a trouvé, dans un cimetière d'Abydos, plusieurs ivoires de la XVIII[e] dynastie, dont le plus intéressant est ici publié (fig. 5). Il représente un petit personnage, genou en terre, et portant, à bout de bras, un récipient dont il ne reste plus grand'chose. L'objet formait une de ces cuillers, comme il en en existe beaucoup dans nos musées. Il sera reproduit sur une des planches du tome III d'*Abydos*. — Mais surtout, l'égyptologue

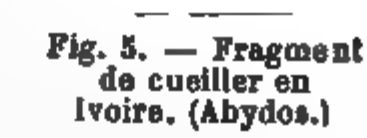

Fig. 5. — Fragment de cuiller en ivoire. (Abydos.)

anglais, plusieurs fois nommé, M. Flinders Petrie, a continué, lui aussi, à Abydos, au nom et avec l'aide de l'*Egypt Exploration Fund*, des recherches intelligentes qui ont amené de précieuses découvertes pour l'*ivory sculpture*. Il a trouvé, dans le *temenos* du temple d'Osiris, une trentaine d'ivoires, dont une quinzaine de petits quadrupèdes en ronde-bosse : des singes, des ours, des chiens et des lions. Plusieurs de ces derniers ont pris place dans la section égyptienne des musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles. — La plupart de ces animaux se rattachent, par des liens étroits, à ceux de Négadah reproduits par M. de Morgan[1]. On y constate le même effort pour reproduire ces petits quadrupèdes en des poses vraies et parfois très mouvementées, la même précision dans l'ensemble et dans les détails, enfin la même observation de la vie qu'on remarque sur plusieurs ivoires précédemment signalés, mais avec un mouvement naturaliste quelquefois plus accentué encore.

Parmi les figurines humaines, j'ai noté de petites femmes qui rappellent tout à fait, pour la pose, pour les gestes et l'exécution, plusieurs des statuettes de Hiérakonpolis; l'une d'elles, notamment, au bras droit pendant, au bras gauche ramené sur la poitrine, à la perruque tombante, drue et serrée, jusque dans le milieu du dos; — une autre, encore, dans un état de conservation remarquable, tenant ses deux bras collés le long des cuisses, présentant une tête énorme, un corps droit, ferme et élancé. Le style de ces figures, de la dernière, surtout, est passablement sec, et l'aspect général dur et heurté. Dans d'autres petites sculptures éléphantines, au contraire, la rudesse est moins sensible; certains petits corps, bien trapus, sont même gratifiés de torses et de membres rondelets, mais sans l'originalité qui distingue les figurines précédentes. A noter, encore, une statuette de jeune homme qui, lui, n'a plus les jambes parallèles et collées l'une contre l'autre, à l'instar des petits personnages dont il vient d'être question; il est, en effet, représenté en marche, le pied gauche

1. *Op. cit.*, fig. 698 et 699.

en avant, et les deux jambes complètement détachées. Malheureusement l'objet est bien détérioré; les bras font défaut et la tête n'offre plus aucun détail visible.

Mais tous ces objets et d'autres encore sont surpassés de beaucoup, au point de vue de l'importance, par une statuette qui, pour être incomplète, doit cependant intriguer les égyptologues; nous en offrons trois reproductions (fig. 6, 7 et 8), dues à M. Jean Capart, des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles. On trouvera, et à bon droit, que le monarque qui

Fig. 6, 7 et 8. — Statuette de roi. (Abydos.)

porte la couronne de la Haute-Égypte (la couronne blanche) ressemble assez bien à un petit pape, avec sa coiffure pointue, comme les tiares du moyen âge. On remarquera fort bien, sur nos reproductions, le riche manteau, tout brodé de losanges et de riches orfrois, qui enveloppe le corps. Mais pourra-t-on nommer ce pharaon de la première dynastie, à la tête si réaliste qu'on dirait un portrait? Je ne le crois pas; et sur ce point, l'embarras subsistera longtemps encore, puisqu'aucun nom, aucun signe caractéristique ne se trouve sur cette pièce éburnéenne qu'il faut regretter d'avoir si incomplète. N'importe! elle constitue une œuvre rare et curieuse. Elle est échue en partage au Musée Britannique.

J'ai indiqué ce *petit pape* comme étant de la première dynastie;

les autres ivoires d'Abydos (fouilles de 1903) doivent appartenir à peu près à la même époque, puisqu'ils sont de même style et parfois identiques à ceux de Hiérakonpolis, datés du roi Narmer, quelque peu antérieur ou postérieur à Ménès.

Il faut naturellement faire exception pour la statuette dont le buste est deux fois reproduit dans cet article (fig. 9 et 10); seule de son espèce et de son époque, elle a été trouvée aussi dans le même temple d'Abydos, un temple qui fut rebâti, amplifié à dif-

Fig. 9 et 10. — Buste de Khufu. (Abydos.)

férentes époques, et dans lequel existent, à cause de cela, de vraies couches archéologiques qu'on ne saurait mieux comparer qu'à des couches géologiques. Rien d'extraordinaire que les ruines nous aient révélé des produits d'époques très diverses.

La statuette mentionnée porte quelque part le nom du personnage représenté; ce personnage est le roi Khufu (Chéops, d'après les Grecs), qui appartient à la IV^e^ dynastie, celle des bâtisseurs des grandes pyramides; — Khufu, constructeur, lui-même de la pyramide de Ghizeh qui culmine à 145 mètres environ au-dessus du sol. Ce monarque fameux est là, représenté dans son aspect véritable, saisissant, réaliste; l'attitude est raide et fixe, l'exécution large et ferme, l'ensemble plein de grandeur

et de solennité. Ce sont les qualités qui caractérisent les colosses de l'Égypte, taillés dans les plus dures matières. C'est le même art majestueux et hautement formulé. Le roi est assis sur le siège de sa dignité, une main posée à plat sur sa cuisse gauche, l'autre élevée contre sa poitrine, et serrant un fouet, signe de domination. Ses jambes sont parallèles et jointes; il porte, comme vêtement, la *shenti*, plissée autour des reins; puis, sur sa tête, supportée par un cou épais, la couronne de la Basse-Égypte qui cache presque entièrement un front fuyant. Assurément, la grosse et large figure du souverain n'est pas belle; mais le regard ferme, le nez aplati, la bouche largement fendue, le menton court, tous les traits, enfin, contribuent à lui donner un air de grande puissance. La statue, en somme, est bien le portrait d'un dominateur, plus fort que cruel, et un type des mieux caractérisés des nombreuses races africaines d'alors.

Nous avions un portrait de Chephrem (ou Khafra)[1]; mais nous n'en possédions pas de Chéops.

Cette statuette se trouve au Musée du Caire. On ne pouvait choisir meilleure résidence pour l'antique souverain, puisque, de la vitrine qui lui servira de palais, son regard intense contemplera, par dessus le Nil, l'imposante pyramide élevée par ses soins.

C'est à bon droit que M. Flinders Petrie considère cette statuette comme la pièce la plus importante qui soit sortie de ses fouilles. Le savant professeur a raison d'être fier; il doit à sa persévérance, qu'on ne saurait trop louer, d'avoir reconstitué l'objet bien entier. Déjà il avait découvert le corps; mais la tête restait perdue dans les décombres. Pendant six semaines, M. Fl. Petrie s'astreignit à passer au crible toutes les terres de l'endroit, et ce n'est qu'après ce travail de patience prolongé qu'il eut la joie de trouver le chef de son petit monarque.

Honneur à ce savant aussi perspicace dans ses fouilles que bienveillant et aimable pour tous ceux qui s'intéressent à l'ar-

1. *Album photographique de la mission entreprise en Égypte par le vicomte E. de Rougé en* 1863-64, n° 91.

isolée et que l'œil pouvait en faire le tour. Les essais dont il vient d'être question, tout en manifestant d'une manière évidente le désir louable et courageux de reproduire le chef-d'œuvre de la création, ne sont pas à la hauteur du modèle. Il est bien clair que ni l'œil, ni la main n'étaient encore suffisamment exercés, le premier pour observer, la seconde pour rendre toutes les proportions exactes, toutes les combinaisons mécaniques, toutes les courbes imaginables que réunit la figure humaine.

Les animaux furent mieux réussis, surtout les animaux domestiques que l'artisan pouvait facilement étudier; d'ailleurs, le fait a été maintes fois établi : ceux-là mêmes des animaux qui sont

Fig. 3. — Chien en ivoire. (Hiérakonpolis.)

les plus beaux et les plus gracieux ne sont pas malaisés à rendre comme le corps humain; aussi les trouve-t-on bien des fois représentés avec une grande vérité de formes et d'allures, — les chiens, par exemple, que les habitants utilisèrent dès la plus haute antiquité et qu'ils aimèrent à peindre ou à sculpter avec tous les caractères distinctifs des espèces[1]. Le type dont l'image est ici reproduite (fig. 3) est bien, je crois, un *confirmatur* de l'assertion. La bête qui était debout sur ses pattes, aujourd'hui disparues, a un aspect si parfaitement vrai, dans son corps allongé, dans sa pose simple et juste, qu'on y reconnaît sans peine un chien de chasse, — on serait même tenté de dire : un braque,

1. Cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, t. IV, pl. 26 et 428. — Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Chien*.

UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION D'HORUS LÉGIONNAIRE

Quand on passe en revue, sans trop se laisser rebuter, les débris amassés à la longue dans les boutiques d'antiquités et qui sont l'ordinaire repoussoir des pièces de choix, il n'est pas rare qu'en fin de compte on ne soit un peu payé de sa peine. C'est ce qui m'est arrivé au Caire, pour la figurine représentée plus loin, que je me suis procurée en vue de la collection égyptienne du Louvre dont elle fait aujourd'hui partie.

Elle est en basalte noir. Ses mutilations sont anciennes, ainsi qu'en témoigne l'aspect émoussé et poli des brisures. Le dos, et, plus exactement, l'ensemble de la partie postérieure est traité en revers de bas-relief, c'est-à-dire plané pour être adossé à un fond. On se représente ainsi la statuette posée debout dans une petite niche en forme de naos et adhérant à la paroi du fond; mais il se peut aussi qu'elle ait été taillée à l'aventure dans quelque fragment de monolithe éclaté près de la surface et n'ayant pas l'épaisseur voulue pour être modelé en ronde bosse sur toutes ses faces. Nous verrons ce qu'il faut penser de la tête manquante ; les jambes, brisées au-dessus du genou, doivent être restituées dans leur partie inférieure avec les brodequins très montants qui complètent l'uniforme des officiers de l'armée romaine. C'est, en effet, le costume d'un légionnaire haut gradé que porte notre personnage. Cuirasse à écailles du type spécial appelé *lorica plumata* avec les épaulières également formées de petites plaques imbriquées comme les *plumae* du thorax, et la double rangée de bandelettes de cuir ou de laine (πτέρυγες) qui recouvre la jupe de la tunique courte (χιτών), court manteau (*paludamentum*) fixé par une agrafe au-dessus de l'épaule droite

en argent et en or, qui proviennent de la sépulture d'Ahhotpou, femme de Kamos (XVIII[e] dynastie). Mais, au point de vue de l'ancienneté, celles de Hiérakonpolis revêtent, pour l'archéologie navale, une importance hors ligne. Elles doivent rappeler, évidemment, celles qui voguaient sur le beau fleuve du Nil, et surtout les barques funéraires portant les morts à leur dernière demeure. Et voilà comment ces constructions de l'époque se retrouvent en miniature, dans ces objets en ivoire, destinés à être ensevelis avec les riches défunts, ou à décorer les maisons des vivants. Cela fait penser à l'habitude qu'ont encore les artisans de nos côtes bretonnes, aussi bien que les nègres de l'Afrique, de reproduire, en petit, leurs barques et leurs pirogues, pour les offrir en ex-votos à leurs églises, ou pour les suspendre dans leurs pauvres cases.

Les barquettes de Hiérakonpolis, — les unes gracieuses et légères, les autres beaucoup plus solides — sont analogues à celles qu'on trouve encore aujourd'hui chez tous les peuples primitifs, par exemple chez les habitants des îles du Pacifique. La courbure des coques est très accentuée; les cabines, destinées au repos des passagers de distinction, sont simulées par des restes de construction que l'on remarque au milieu et au-dessus des petits bâtiments. On a percé des trous dans les flancs des petites embarcations, peut-être pour y fixer des roues, à la façon de la barque d'Osiris, quelquefois transformée, sur les monuments, en traîneau attelé de plusieurs bœufs.

Il convient également de signaler des objets d'un genre tout différent : fragments de meubles, cylindres, plaquettes et pommeaux de sceptres ou de cannes, entièrement recouverts de dessins au trait ou légèrement en relief. Quand de petits personnages forment cette décoration, on les voit distribués sur plusieurs zones, répétant d'une façon régulière, identique et pour ainsi dire cérémoniale, ces poses, ces gestes qui paraissent obéir à un rythme mystérieux. Ici, nous avons de petits hommes accroupis, levant un bras à la hauteur de la tête, alors que l'autre est abaissé sur le genou gauche; là, des prisonniers, en file, debout, tous

jambe droite en avant et bras tendu derrière le dos; ailleurs, un roi vainqueur frappant un barbare (?) qu'il saisit par les cheveux (le motif se répète jusqu'à douze fois sur un petit objet cylindrique). — Sont-ce des quadrupèdes ou des volatiles qui garnissent les surfaces? On les voit alignés sur plusieurs registres, ou bien superposés sans ordre, sans perspective, sans même qu'il soit tenu compte des proportions des animaux entre eux, — manière simple et naïve qui subsistera dans l'art égyptien, même au temps où la science des formes aura singulièrement progressé. Ici, d'ailleurs, les profils sont exacts et les poses parfaitement naturelles; aussi reconnaît-on sans peine les bouquetins et les équidés, les oies, les ibis et les cigognes. En ces âges encore lointains, on ne peut être qu'agréablement surpris de voir les humbles artisans posséder à ce point l'art du dessin; — et très remarquable, malgré les défauts signalés, est le talent de ces décorateurs qui prodiguèrent tant de petits personnages et d'animaux, finement tracés, sur des surfaces souvent bien restreintes.

Ivoires d'Abydos.

Avec tous les ivoires d'Hiérakonpolis que j'ai choisis entre bien d'autres, avec tous ceux, de même provenance, dont je n'ai pas fait mention, ne s'achève pas encore la somme des produits éburnéens, découverts en ces dernières années. En 1903, un jeune archéologue, M. E. R. Ayrton, a trouvé, dans un cimetière d'Abydos, plusieurs ivoires de la XVIII[e] dynastie, dont le plus intéressant est ici publié (fig. 5). Il représente un petit personnage, genou en terre, et portant, à bout de bras, un récipient dont il ne reste plus grand'chose. L'objet formait une de ces cuillers, comme il en en existe beaucoup dans nos musées. Il sera reproduit sur une des planches du tome III d'*Abydos*. — Mais surtout, l'égyptologue

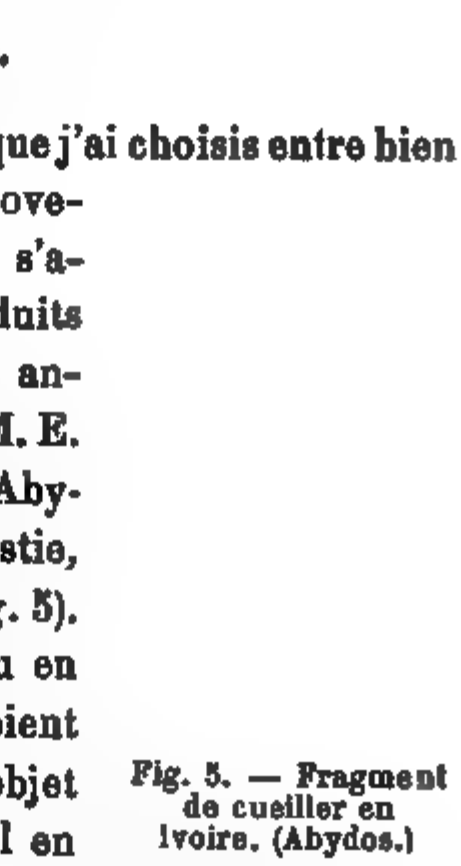

Fig. 5. — Fragment de cueiller en ivoire. (Abydos.)

anglais, plusieurs fois nommé, M. Flinders Petrie, a continué, lui aussi, à Abydos, au nom et avec l'aide de l'*Egypt Exploration Fund*, des recherches intelligentes qui ont amené de précieuses découvertes pour l'*ivory sculpture*. Il a trouvé, dans le *temenos* du temple d'Osiris, une trentaine d'ivoires, dont une quinzaine de petits quadrupèdes en ronde-bosse : des singes, des ours, des chiens et des lions. Plusieurs de ces derniers ont pris place dans la section égyptienne des musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles. — La plupart de ces animaux se rattachent, par des liens étroits, à ceux de Négadah reproduits par M. de Morgan[1]. On y constate le même effort pour reproduire ces petits quadrupèdes en des poses vraies et parfois très mouvementées, la même précision dans l'ensemble et dans les détails, enfin la même observation de la vie qu'on remarque sur plusieurs ivoires précédemment signalés, mais avec un mouvement naturaliste quelquefois plus accentué encore.

Parmi les figurines humaines, j'ai noté de petites femmes qui rappellent tout à fait, pour la pose, pour les gestes et l'exécution, plusieurs des statuettes de Hiérakonpolis; l'une d'elles, notamment, au bras droit pendant, au bras gauche ramené sur la poitrine, à la perruque tombante, drue et serrée, jusque dans le milieu du dos; — une autre, encore, dans un état de conservation remarquable, tenant ses deux bras collés le long des cuisses, présentant une tête énorme, un corps droit, ferme et élancé. Le style de ces figures, de la dernière, surtout, est passablement sec, et l'aspect général dur et heurté. Dans d'autres petites sculptures éléphantines, au contraire, la rudesse est moins sensible; certains petits corps, bien trapus, sont même gratifiés de torses et de membres rondelets, mais sans l'originalité qui distingue les figurines précédentes. A noter, encore, une statuette de jeune homme qui, lui, n'a plus les jambes parallèles et collées l'une contre l'autre, à l'instar des petits personnages dont il vient d'être question; il est, en effet, représenté en marche, le pied gauche

1. *Op. cit.*, fig. 698 et 699.

connais d'autre exemple d'un Set archer que le dieu à tête d'âne reproduit par Pleyte[1].

En définitive, l'arc qui, à l'origine, était le propre de quelques divinités, est devenu (ce qu'il n'était certainement pas d'abord) après la période thébaine et principalement pendant la période romaine, à laquelle appartient notre morceau, un attribut d'échange à l'usage des divinités qui ont droit à la pique. L'épervier, qui est archer en tant que Sopdou, peut le devenir aussi en tant qu'Horhoudit qui, nous le savons pourtant, est avant tout un piquier : en conséquence, tout Horus guerrier peut devenir un archer.

Je crois précisément que notre statuette représente un Horus et qu'elle est aujourd'hui la troisième d'une curieuse série possédée par le Louvre. Je mets en première ligne le bas-relief en grès découpé à claire-voie représentant un Horus équestre, perçant le crocodile typhonien, acquis en 1864 avec l'ensemble de la collection Delaporte[2]. Cet Horus, qui est célèbre dans la science depuis le mémoire de M. Clermont-Ganneau[3], est armé de la pique qui est, d'ailleurs, la seule arme de circonstance dans un combat avec le crocodile. Ajoutons que c'est de pareille manière que le dieu solaire perce, dans les vignettes mystiques, le serpent Apophis. Vient ensuite l'Horus en bronze (pédestre celui-ci) publié en 1885

Fig. 1. — Statuette d'Horus, au Musée du Louvre.

1. *La Religion des Pré-Israélites, recherches sur le dieu Seth*, pl. IX, 2.
2. N° d'inv. : E. 4850.
3. *Rev. arch.*, 1966 : *Horus et Saint Georges.*

dans le catalogue de la collection J. Gréau[1], passé à ce moment à M. Hoffman, de qui le Musée l'acquit l'année suivante. Malheureusement la pièce est incomplète ; les deux bras, fondus séparément et rapportés au moyen de tenons, manquent aujourd'hui, et l'on en a été jusqu'à ce jour réduit pour reconstituer les gestes à s'adresser aux monnaies du nome Sétroïte qui nous représentent le dieu debout appuyé sur sa haste[2]. A ces monuments, qui se prévalent d'une notoriété déjà ancienne, il convient d'ajouter quatre pièces possédées depuis peu par le British Museum; en premier lieu, un splendide bronze haut d'environ 45 cent. (n° 36062), dont je ne puis me dispenser de faire une courte description. L'épervier porte la perruque divine dont les deux ailes retombent sur les agrafes de la cuirasse, ici un thorax en cuir, sans écaille; le bras droit manque, mais la direction de l'épaulière soulevée montre qu'il devait prendre son point d'appui sur la haste ; quant au bras gauche, dans lequel est passée une draperie volante, c'est l'addition malheureuse d'un restaurateur moderne, ainsi qu'en témoigne l'absence incompréhensible d'épaulière. Les trois autres exemplaires ne sont que des figurines d'un art plus que médiocre, mais dont deux (n^{os} 36051 et 36052) offrent cette particularité d'avoir conservé leur bras droit qui est levé dans l'attitude du piquier au repos appuyé sur son arme. Ces divers exemplaires d'un dieu hiéracocéphale ont, malgré leurs différences, un trait commun : le costume romain d'*imperator*. Si, par exemple, dans le bronze Gréau, en même temps que les bras la tête était manquante, on croirait s'égarer en pensant, faute d'indice sérieux, à l'épervier. Dans le cas qui nous occupe, au contraire, la tête manque, mais non l'indice, et je crois que ce serait s'égarer que de ne pas penser à un nouvel Horus.

Une dernière question se pose : pourquoi cette tenue d'Horus en légionnaire, en empereur romain? « Les pharaons déjà se

1. Pl. XVII, n° 849. N° d'invent. : E. 7977.
2. J. de Rougé, *Monnaies des nomes*, p. 42.

faisaient représenter en Horus », dit l'auteur du catalogue Gréau. — Il n'a oublié qu'une chose : c'est qu'il y a Horus et Horus. L'Horus-épervier, que ce soit Haroëris, ou Harmakhis, ou Horhoudit, ou Montou, est complètement étranger sous sa forme ornithocéphale à l'équation : le pharaon vivant = Horus. Les Horus sont des dieux primordiaux comme le dieu Râ, épervier lui aussi, et le roi n'affiche dans son protocole d'autre prétention que d'être *fils* de Râ. Il n'est vraiment épervier qu'en tant que pharaon sorti du monde des vivants. On doit y prendre garde et ne pas mêler les spéculations relatives au *Double* du pharaon à la définition du Roi Horus terrestre. L'Horus-pharaon, troisième membre de la triade divine, qu'il s'appelle Horus l'Enfant (*Horpechroud*), ou Horus fils d'Isis (*Horsiési*), ou celui qui réunit les Deux Terres (*Horsamtaoui* ou *Panibtaoui*) et autres noms particulièrement florissants à l'époque gréco-romaine, et qu'on a relevés dans les inscriptions des temples d'Edfou, de Philae, d'Esneh, d'Ombos et de Nubie, est invariablement un Horus *anthropocéphale*. L'épervier-légionnaire n'a donc pu naître que d'une confusion entre ces deux types d'Horus. Comment cette confusion a-t-elle pu se produire? Il y a eu, bien entendu, le nom. Les artistes gréco-romains s'y trompaient, comme d'ailleurs s'y trompent quelques modernes : pour eux, Horus était Horus et c'était tout un. Mais il y a mieux : les monuments égyptiens eux-mêmes étalaient sur leurs murs la représentation d'Horus-épervier en cuirasse à écailles. Ce ne fut pas de tout temps, car la cuirasse à écailles n'apparaît pas, de même que le casque de guerre *khoprach*, avant la seconde époque thébaine. C'était alors une importation ou plus exactement une imitation du hocqueton, si je puis me servir d'un terme emprunté à l'équipement militaire du moyen âge, importé d'Asie comme trophée de guerre[1]. Ainsi Aménôthès II, qui fut peut-être l'initiateur de cette mode, portait une sorte de *tunica plumata* serrée à la taille, qui semble être inspirée du hocqueton à carapace imbriquée, des trophées asiatiques.

1. *L. D.*, III, 63 *a*.

En tout cas, il ne faut pas remonter sensiblement plus haut, ni aller au delà des premiers règnes de la XVIII[e] dynastie pour trouver les plus anciennes représentations du dieu-épervier Harmakhis ou Montou en cuirasse à écailles. Ce fut bientôt le trait distinctif des dieux-éperviers, à ce point même que le génie funéraire hiéracocéphale Khobsonouf, qui n'a rien d'un dieu guerrier, en est revêtu[1]. A l'époque romaine, le riche accoutrement des dieux sur les bas-reliefs amène d'autres transactions, et le Sobkou d'Ombos a emprunté l'armure de son voisin de sanctuaire, Haroëris ; mais je crois que, dans ce dernier cas, la cuirasse à écailles n'est qu'une allusion à la nature crocodilienne du dieu qui la porte. En somme, c'est là qu'est le véritable point de départ de la conception de l'Horus légionnaire qui fusionna en lui des éléments égyptiens et gréco-romains, de la même manière que l'Hermanubis porteur du caducée, que le Jupiter Ammon à cornes de bélier et sans intention manifeste, contrairement à la citation ci-dessus, de représenter l'empereur, mais bien simplement un Horus, ainsi qu'en font foi les monnaies du nome Sétroïte de l'époque des Antonins qui n'ont en vue que le dieu du nome.

1. *L. D.*, III, 217 *a*.

Georges Bénédite.

VARIÉTÉS

Les Ruines de Babylone et les Fouilles de la Mission allemande.

C'est une chose réjouissante que de voir les grandes puissances européennes s'emparer peu à peu par l'intermédiaire des archéologues des grands sites consacrés par l'histoire. Une conquête pacifique qui permet aux Allemands de fouiller à Babylone et aux Français de piocher à Suse, sans qu'aucun élément de discorde vienne mettre aux prises les uns avec les autres, mérite d'être encouragée. Les esprits s'apaisent dans les solitudes de l'Asie et les rancunes s'évanouissent au sommet des tumulus. L'amitié fleurit partout où règne l'archéologie; c'est une loi cependant qui comporte de nombreuses exceptions.

Les fouilles de M. de Morgan ont eu un retentissement considérable; l'on s'est extasié avec raison devant cette collection incomparable réunie l'an dernier dans un des palais des Champs-Elysées. L'on a pu admirer à loisir les bronzes gigantesques qui ornaient jadis les palais de Suse, le bas-relief du vieux Naram Sin, roi de Chaldée, et enfin le grand bloc noir qui nous a conservé le code civil d'Hammourabi. Si les premiers explorateurs avaient fouillé avec un rare bonheur les emplacements célèbres des cités asiatiques, Ninive, Suse et d'autres encore, non moins anciennes, aucun cependant n'avaït eu le courage ni la persévérance de s'attaquer sérieusement à Babylone. Bien des voyageurs avaient, il est vrai, parcouru en tout sens les ruines de la grande capitale, qui s'était effondrée peu à peu, couvrant de ses décombres un territoire immense, et avait transformé la plaine en une succession de collines qui se déroulent jusqu'à l'horizon. Quelques-uns parmi les plus hardis avaient pratiqué des sondages partiels, mais, voyant l'inanité de leurs efforts, ils avaient vite abandonné la partie. Une mission française, envoyée en 1852, ne réussit guère et se borna à relever les lieux dont un plan admirable avait été publié, dès l'année 1818, par C. James Rich, résident de l'East India Company à Bagdad. Les ruines de Babylone ont déconcerté les explorateurs européens, mais excité, au contraire, la cupidité des habitants; Babylone a été et est encore une carrière inépuisable où les indigènes vont ramasser les briques pour la construction de leurs maisons; les villes qui lui succédèrent : Ctésiphon, Séleucie, ont été bâties avec les matériaux des palais de Nebukadnezar, et cela s'est toujours vu dans la contrée, où l'on bénit la mémoire de ces princes qui n'ont pas travaillé en vain. Il est par conséquent très difficile de se livrer à des recherches méthodiques sur le terrain; dès lors, tout concourait à éloigner pour jamais de Babylone ceux qui voudraient un jour en rétablir le plan primitif.

L'Allemagne, qui, jusqu'à ces dernières années, s'était bornée à faire avancer la science sans quitter ses cabinets de travail et ses universités, décida de

prendre une part active aux recherches archéologiques en Orient et descendit dans l'arène. Une Société se constitua en vue de recueillir des fonds nécessaires aux fouilles d'Égypte et d'Asie, et, après s'être assurée de l'appui du gouvernement, elle envoya, dans l'hiver de 1897-1898, le professeur Sachau, de Berlin, faire une exploration sommaire en Mésopotamie. L'empereur, entre temps, avait manifesté son intérêt pour cette entreprise et consenti à prendre la nouvelle société sous son auguste protection ; aujourd'hui elle compte un millier de membres. L'on décida, sur le conseil du professeur Sachau, de choisir Babylone, tout en se réservant d'excaver ailleurs, suivant les éventualités. L'entreprise était immense, mais une fois accomplie, l'Allemagne aurait élevé à la science un monument à jamais mémorable et pour sa propre gloire un *monumentum aere perennius*. Le 27 mars de l'année 1899, trente-quatre ouvriers sous la direction du docteur Koldewey ouvraient une tranchée dans le massif colossal du Kasr, dont le nom « le palais » indique clairement la nature de l'édifice qui s'y dressait jadis ; c'est le seul des grands tertres de Babylone sur la destination duquel les voyageurs et les savants paraissent avoir été tous d'accord. Le nombre des ouvriers alla rapidement en augmentant; le 1er mai de cette même année, cent cinquante-trois Arabes travaillaient activement, déchargeant leurs couffes pleines de terre sur le versant des collines. Ils ne chôment que rarement et si le calendrier musulman leur concède quelques jours de fête dans le courant de l'année, ils les passent d'une manière plus agréable qu'à discuter la question sociale. Un petit Decauville a été installé sur les chantiers, qui permet de déblayer sur une grande échelle et sans perte de temps. Un architecte, M. Andræ, et un assyriologue, le docteur Meissner, ont été adjoints, dès le début, au directeur des fouilles, le docteur Koldewey. Celui-ci envoie au comité de la société, qui siège à Berlin, des rapports qui paraissent à intervalles irréguliers et qui donnent l'état des fouilles, un résumé des monuments épigraphiques découverts et des commentaires dus à la plume autorisée du professeur Delitzsch, un des grands promoteurs de l'entreprise. L'on ne saurait assez admirer la manière dont ces fouilles sont menées; les terrains sont sondés minutieusement, les murs déblayés les uns après les autres d'une façon méthodique ; les objets trouvés sont classés d'après leur provenance et publiés à part suivant leur importance. Ces rapports sont sobres et précis; on y chercherait en vain de ces nouvelles sensationnelles qui émaillent souvent les écrits de ce genre, surtout quand ils proviennent d'Orient. On peut regretter cependant que Koldewey, au lieu de s'en tenir à ses plans et à des explications purement techniques, se soit livré à des incursions dans le domaine philologique, qui l'ont amené parfois à des interprétations erronées des textes ; la topographie de l'ancienne Babylone est si peu claire, qu'il est inadmissible de commenter à la légère les documents épigraphiques. Ces réserves ne diminuent en rien l'importance des résultats archéologiques dus à cet ingénieur distingué, auquel nous emprunterons la plupart des renseignements communiqués dans cet article.

*
* *

L'on compte environ deux journées de marche de Bagdad à *Babil*, la grande

butte carrée, qui se dresse en estafette au nord de l'enceinte. Cette masse grandiose, la plus haute de celles qui marquent l'emplacement de la ville, est bordée à l'est par une muraille, qui laisse passer à travers une brèche le canal du Nil. L'Anglais Rich, dont il a été question plus haut, l'avait examinée avec soin et il en parle comme d'un repaire de bêtes sauvages; un Arabe lui raconta que ces lieux étaient hantés par des satyres, qui venaient danser parmi les décombres. Il se souvint alors de ce passage du prophète (Esaïe 13, 19) :

Et Babylone l'ornement des empires, l'éclat majestueux des Chaldéens
Sera bouleversée par l'Éternel comme Sodome et Gomorrhe...

. . . . . .

Elle ne sera plus jamais habitée...

. . . . . .

Les autruches en feront leur demeure et les satyres danseront aux alentours.

Au sud l'Euphrate se rapproche des tertres qui réunissent leurs croupes allongées en un massif immense; après avoir décrit un coude accentué vers l'est, le fleuve suit les éboulis de la seconde butte, qui, moins haute que *Babil*, ne mesure pas moins de 35 hectares. C'est ici le *Kasr*, le palais dont le nom a gardé le souvenir d'une des plus fastueuses résidences qui fut jamais. Le *Kasr* se relie par une éminence triangulaire, qui émerge isolée, à la butte non moins célèbre de *Amran ibn Ali*, appelée ainsi du nom d'un des fils de Ali, en l'honneur duquel une mosquée y a été élevée. Là fut jadis *Esagila*, le sanctuaire national de Babylonie; Delitzsch avait émis l'hypothèse qu'il fallait le chercher en cet endroit, et les fouilles lui ont donné raison. L'Euphrate en suivait anciennement la base; aujourd'hui il a obliqué vers l'ouest, laissant à sa gauche les terrains cultivés où l'on distingue les masures de Djoumjouma, c'est-à-dire « le calvaire. » Sur la rive occidentale deux villages modernes font face à la ligne imposante des collines, qui s'arrondissent sur la plaine et sont entourées d'une muraille, qui les protégeait au sud et à l'ouest, enveloppant même *Babil*. Une enceinte dont on a retrouvé les restes abrite ces deux villages, séparés l'un de l'autre par des canaux, qui sont comblés. Sur les bords du fleuve se pressent des bouquets de palmiers; un très vieux tamaris à l'ombre duquel s'assit Ali, lors de la bataille de Hilla, est le seul arbre du Kasr; il est presque desséché; on le montre aux voyageurs comme une relique extraordinaire qui dans quelques années n'existera plus. Ce fut à Djoumjouma, point sud extrême de la vieille ville, que des indigènes firent en 1875 une trouvaille fort curieuse. Ils déterrèrent un grand nombre de jarres en terre cuite dans lesquelles étaient enfermées des milliers de tablettes en briques, couvertes d'inscriptions cunéiformes. Ces documents furent achetés par le British Museum sur le préavis de sir Henry Rawlinson; ils constituaient les archives d'une maison de banque importante à la tête de laquelle se trouvait un illustre financier, du nom d'*Egibi*. La maison continua pendant plusieurs générations et jouit d'un crédit illimité à la bourse de Babylone. Les affaires commerciales se traitaient dans le quartier de Djoumdjouma; les marchands avaient leurs comptoirs au bord de l'Euphrate, devant lesquels venaient s'aligner les bateaux et débarquer les commis voyageurs. L'esprit d'entreprise d'une population où la race sémitique

prédominait avait fait de Babylone une place commerciale de premier ordre. Ses quartiers étaient donc nettement séparés; au *Kasr* la ville royale; à *Amran*, la ville religieuse, à *Djoumjouma*, la ville d'affaires. De fait, l'on ne vit jamais de peuple aussi avide de comptabilité que les Babyloniens, à ce point que les prêtres s'en mêlaient parfois un peu trop. D'autres collines se profilent à l'ouest, formant des agglomérations compactes de ruines, qui attendent le jour où la pioche leur ravira leurs secrets. Celle de *Homera* va être prochainement attaquée par les Allemands. Quant à *Babil*, les Arabes l'ont tellement saccagée, malgré les efforts de Koldewey, qu'on ne se fait guère d'illusion sur les découvertes à y faire. Pour le moment, on ne songe point à y transporter les chantiers. Cet examen préliminaire était nécessaire pour faire comprendre les difficultés de l'entreprise dans un champ de fouilles aussi vaste. La tour de Nemrod, *Birs Nimroud*, qui s'élève à quelques kilomètres au sud de ces ruines et dont les anciens voyageurs avaient cru qu'elle faisait partie de Babylone, marque au contraire l'emplacement d'une autre ville : *Borsippa*. Tant qu'on s'est appuyé sur les rapports peu dignes de foi des historiens grecs, l'on a dû, pour les faire concorder avec les observations topographiques, réunir les deux sites en un seul. L'on obtenait ainsi une ville dont les proportions cadraient mieux avec celles indiquées par Hérodote. La mission allemande a fait justice de ces assertions. Babylone était une ville comme Dresde ou Munich et était bien loin d'occuper, comme le croyait Hérodote, un territoire qui eût contenu à la fois deux villes comme Londres et Paris. Si Babylone et Borsippa gardèrent toujours leurs institutions et leurs administrations particulières, elles célébraient en commun, au commencement de chaque, année une cérémonie religieuse où leurs dieux étaient portés en procession. Le dieu de Borsippa *Nébo* devait, à cette époque, se rendre en grande pompe à Babylone et là, dans la chapelle sainte d'*Esagila*, entouré de tous les autres dieux, il y rendait hommage à *Mérodac*, la divinité suprême de la ville. *Esagila*, la gloire de Babylone, ne songea point à éclipser *Ezida*, le sanctuaire de Nébo, et Nebukadnezar eut à cœur de les embellir sans distinction, si bien que dans l'histoire ces deux noms restèrent toujours étroitement unis. Laissant de côté Borsippa, où les Allemands ont fouillé avec succès ainsi que sur d'autres points de la contrée, reprenons le chemin de Babylone.

*
* *

Ce fut au *Kasr* que la mission, dont les quartiers avaient été installés au village de *Koweiresch*, pratiqua la première tranchée. Le diagnostic archéologique si sûr de Koldewey le conduisit d'emblée vers la partie nord-est, où très vite ses ouvriers mirent au jour deux murs séparés l'un de l'autre par un intervalle de 20 à 24 mètres. Le mur extérieur mesure $7^{m},50$ de largeur, l'intérieur $11^{m},60$; cette épaisseur n'a rien de surprenant si l'on se remémore celle des murs des villes d'Assyrie.

Dans l'intervalle qui les séparait, l'on remarqua la trace d'une voie qui avait été dallée et dont le niveau paraissait avoir été surélevé de telle sorte que des portes murées n'avaient plus leur raison d'être et se trouvaient dans un emplacement trop bas. Cette constatation venait à propos pour confirmer les inscrip-

tions de Nebukadnezar, qui insistent à plusieurs reprises sur ces travaux d'exhaussement. Les ouvriers, en remuant la terre, ramassaient des fragments de briques émaillées, multicolores et en nombre considérable ; il était évident que l'espace occupé par ces deux murs indiquait une voie solennelle, qu'on ne tarda pas à identifier avec celle bien connue de *Aibourschabou*. Ce furent les dalles de son pavement, portant des inscriptions, qui indiquèrent qu'on avait retrouvé la célèbre voie sacrée, où la statue de Mardouk était portée en triomphe chaque année. L'on distingue deux sortes de dalles, d'après les matériaux dont elles sont construites ; pour les unes, les plus grandes, l'on avait employé une matière calcaire blanchâtre ; pour les autres, plus petites, une espèce de brèche rouge ; elles baignaient dans une couche d'asphalte et portaient l'estampille de Nebukadnezar.

Cette voie sacrée, qui avait été remaniée à deux ou trois reprises, offrait à l'origine une pente assez raide : à l'époque du grand roi elle était presque horizontale et, se dirigeant vers le sud, elle atteignait le tertre d'*Amran*, c'est-à-dire le sanctuaire d'*Esagila*. Des deux côtés, les murs qui l'encadraient étaient recouverts de fresques dont les fragments, reconstitués avec soin, nous ont révélé une succession de lions ; ils s'avancent dans une attitude courroucée, la queue en l'air, le jarret tendu, les mâchoires entr'ouvertes. Ce motif décoratif, si caractéristique de la Chaldée, accentue la grandeur du pouvoir royal et inspire à ceux qui passent l'effroi de la colère divine. La voie sacrée se déroulait en une avenue majestueuse, où marchaient à droite et à gauche les grands fauves ; à un certain moment, elle franchissait la porte gigantesque d'*Istar*, qui, à elle seule, constituait un édifice monumental ; sur les parois récemment dégagées, l'on a retrouvé une ornementation qui comporte des taureaux et des dragons, gardiens magiques des piliers, qui se dressent de toute leur masse formidable et que le temps n'a pu détruire.

Voici un édifice sur la partie orientale du *Kasr* : c'est le sanctuaire de *Ninmagh*, déesse de la fécondité, que Nebukadnezar appelle quelque part : Notre-Dame de la miséricorde. Koldewey annonçait, le 28 mars 1900, qu'il l'avait déblayé presque en entier. Le plan complet qu'il en a tracé nous éclaire d'une façon satisfaisante sur la distribution intérieure du temple babylonien. L'édifice, dont les murs en brique crue sont revêtus d'un crépi à la chaux, n'a rien de remarquable ; un autel en briques indique clairement qu'on est en présence d'un temple. C'est d'abord une grande cour, ornée, sur la face sud, de piliers qui se détachent sur la muraille ; après avoir franchi la salle, on entre dans le saint des saints ; là, dans une niche faisant face à l'entrée, apparaissait sur un piédestal la statue de la déesse. Quelques objets ont été recueillis çà et là : des tablettes avec inscriptions et une figurine en terre cuite qui nous a conservé les traits de la déesse (?). La tête est sans beauté et le corps épais est dénué de grâce ; malheureusement, aucune de ces figurines n'est complète et nous n'avons aucune donnée sur leur destination. Cette déesse résidait dans un sanctuaire qui avait été restauré par plusieurs rois ; le fait d'avoir un temple non loin du palais lui assignait une place honorable dans le panthéon babylonien ; elle avait pour mission d'intercéder en faveur du roi auprès des grands

dieux, auxquels elle devait journellement rappeler ses actes pieux et demander la protection. Sous le pavage des portes étaient placés des coffrets en briques dont les uns contenaient des colombes en argile crue et les autres des ossements de ces mêmes oiseaux. C'est peut-être la découverte la plus curieuse qu'on ait eu à signaler à cet endroit.

*
* *

Franchissant la voie sacrée, dont les traces vont bientôt disparaître, nous distinguons vers le sud un grand corps de bâtiment où s'alignent, de l'est à l'ouest, un certain nombre de pièces qui ont été déblayées en partie. En dégageant l'épaisse muraille qui protège l'édifice au sud, la mission a eu la bonne fortune de tomber sur une porte voûtée d'un dessin magnifique. Cette partie du *Kasr* est appelée par les Allemands la *Südburg* ; elle est occupée par un palais qui, bâti avant Nebukadnezar, a été agrandi par lui. Ce palais est séparé par une puissante muraille de la partie nord du *Kasr* (*Hauptburg*), où se trouvait un palais créé entièrement par Nebukadnezar. Une autre muraille, enfin, située tout au nord du Kasr, vient s'amorcer à la double enceinte dont il a été question plus haut. Parallèlement et en dedans de cette muraille, court un canal de 9 mètres de largeur qui en alimentait d'autres. A en croire Koldewey, les jardins suspendus, dont il n'est question nulle part dans les textes connus, se trouveraient dans le voisinage de ce palais. Celui de la Südburg nécessitera un travail de déblaiement considérable; quoique ses murs soient entièrement détruits, l'on en peut reconnaître le dessin primitif. Les cours ont conservé leur pavement intact; dans l'une d'elles, qui est caractérisée par des murs très épais, trois portes et une niche pratiquée dans la paroi sud, l'on ramassa des fragments de briques émaillées, qui décoraient cette salle désignée ainsi : Salle du trône.

Dans une contrée où la pierre n'existe pas, le problème de la décoration avait trouvé sa solution dans l'emploi de procédés qui consistent à étendre sur la brique des couleurs harmonieuses et qui, après la cuisson, y adhèrent comme l'émail le plus solide. Les murs des enceintes et des édifices proprement dits ne comportent que la brique, maintenue par des couches de paille hachée, d'asphalte et même de mortier de chaux. Par une idée singulièrement ingénieuse, les artistes babyloniens, voulant donner à cette salle du trône une décoration, qui en animât les parois et en rompît la monotonie, y dessinèrent des colonnes surmontées de chapiteaux en volute. La colonne n'a pas sa place dans le palais et si deux supports, qui gisaient dans une cour secondaire, sembleraient contredire cette assertion, à les examiner de près l'on constate que ce sont deux troncs de palmiers non équarris, entourés d'une gaîne de briques asphaltées et passées à la chaux.

Le palais du nord (de la *Hauptburg*) se distingue des autres édifices par une plateforme sur laquelle reposent ses fondations. Cette innovation, due à Nebukadnezar, qui en parle non sans orgueil, mérite d'autant plus d'être remarqué qu'ailleurs les murs des édifices sont au niveau des eaux souterraines et que ceux de l'enceinte y plongent plus profondément encore. Les briques d'un mur de 17 mètres, qui fait corps avec la plateforme et la domine, portent toutes le

timbre de Nebukadnezar. Tout donne à penser que cet édifice est bien sa création personnelle, tandis qu'ailleurs il n'a fait que restaurer les œuvres de ses prédécesseurs, comme le temple de *Ninmagh*, le palais du sud, etc. Ce nouveau palais paraît avoir été construit avec un soin tout particulier; les briques des murs, d'une belle couleur jaune, sont d'une argile excellente et consistante; le mortier d'asphalte a fait place ici à un mortier de chaux plus parfait. Contrairement à ce qu'on pourrait croire d'après les documents, cet édifice remanié à plusieurs reprises aurait exigé un laps de temps assez long pour sa construction. Telle est l'opinion de Koldewey. Mais ce qui rend l'examen de cette bâtisse plus difficile qu'ailleurs, c'est que les indigènes l'ont complètement bouleversée en venant y chercher d'excellents matériaux. Sans doute on y reconnaît encore la cour d'apparat avec ses fresques multicolores, que l'imagination reconstitue. Voici toujours cet éternel motif de décoration asiatique: le lion qui passe en rugissant sur les frises des parois. Tout atteste une magnificence passée, la gloire déchue, la malédiction des prophètes réalisée dans toute sa brutalité. Il vaut la peine de se promener au milieu de ces ruines, dans le silence de la mort et du désert. Qu'importe si, au sein de ce chaos, il ne reste aucun monument, aucune pierre intacte, rien de quoi meubler les vitrines insupportables de nos musées? Ces palais écroulés sont plus éloquents que l'œuvre d'art la plus parfaite; il fait bon s'y arrêter pour rêver à ce qui fut jadis.

*
* *

Tandis qu'une escouade de 50 ouvriers continuait à creuser dans les palais du Kasr, une autre de 150 entamait le tertre d'Amran et ouvrait la première tranchée au commencement d'avril 1900. Il fallut descendre à une profondeur de 21 mètres avant d'atteindre les fondations du fameux temple d'Esagila. Les briques sont de deux espèces, celles qui portent l'estampille de Nebukadnezar et celles qui, anonymes, indiquent l'origine fort ancienne du sanctuaire, détruit, puis reconstruit à travers les âges. Par un hasard heureux, il a été respecté par les indigènes pilleurs de briques, et les recherches archéologiques n'en seront que plus fécondes. Les matériaux d'époques diverses, s'étageant en couches épaisses les unes au-dessus des autres, nécessitèrent un déblaiement considérable; des peuples de races diverses avaient pris possession du tumulus, Perses, Parthes, Arabes, y avaient établi leurs demeures sans se douter qu'ils violaient un des lieux les plus saints de l'antiquité. Ce travail préliminaire est des plus ingrats et exige une dose de patience peu commune, mais rien ne saurait décourager un homme de la trempe de Koldewey; il est resté à son poste pendant les mois de l'année où la température en Babylonie est insupportable et même dangereuse; dans ses lettres, il ne s'étend pas sur l'insalubrité des lieux et la chaleur accablante; tout révèle en lui un homme d'une énergie indomptable. Eux aussi, les vaillants Arabes, travaillaient jusqu'à onze heures par jour, au mois de juillet 1900; il fallait les voir circulant, les uns leurs couffes sur la tête qu'ils vidaient au fur et à mesure qu'elles étaient remplies, les autres poussant les wagonnets sur les rails, au milieu de cette poussière épaisse qui fumait sur Amran. Les assyriologues attachés à la mission se relayaient à l'expiration de leur mandat, et, tout en déchiffrant les documents nouvellement découverts, ils

s'initiaient aux coutumes et à la vie des indigènes, si semblables à beaucoup d'égards à leurs ancêtres chaldéens.

Il serait à souhaiter que la mission allemande fît relever les monuments de l'art arabe de Mésopotamie, dont la connaissance est si imparfaite et dont l'étude serait si utile pour l'assyriologie ; l'influence de Babylone s'y est fait sentir, à en juger par les quelques spécimens publiés par les voyageurs. Le 7 mai de l'an dernier, le professeur Delitzsch arrivait à Babylone et explorait les sites des villes antiques dont il avait plus que personne contribué à faire connaître la topographie dans un ouvrage magistral paru en 1881 : *Wo lag das Paradies*? De retour en Allemagne quelques mois plus tard, il rendait compte de son voyage, dans une narration aussi érudite que captivante intitulée : *Im Lande des einstigen Paradieses*. On le voit, l'auteur des conférences célèbres de *Babel und Bibel*, qui ont forcé plusieurs théologiens à formuler leurs idées touchant les questions bibliques dans des écrits condensés et bien ordonnés, retrouve le paradis moins dans le commerce des assyriologues que dans la contrée baignée par l'Euphrate et le Tigre. N'est-ce pas là la meilleure réclame en faveur d'une science dont le professeur Delitzsch est le chef incontesté? Un passage de ce livre nous a surpris. C'est celui où l'auteur prend la défense du gouvernement turc, qui, ayant pris possession de la Babylonie à une époque où elle était en décadence, n'a presque rien fait pour lui rendre sa prospérité d'antan. Il faut même le louer, dit Delitzsch, d'avoir su rendre à la culture quelques territoires dans le sud et admirer combien les domaines impériaux sont bien exploités. La position officielle du savant professeur ne lui permettait pas de se livrer à des critiques envers une puissance qui a favorisé non seulement les intérêts des financiers, mais aussi ceux des archéologues allemands. Mais nous ne pouvons passer sous silence ces appréciations flatteuses que ne corroborent ni ce que nous avions lu jusqu'ici, ni ce que nous avons vu de nos propres yeux. L'opinion publique en Allemagne a longtemps été égarée ; il serait temps de l'éclairer sans trop tarder.

*
* *

Aucune découverte éclatante à signaler dans les tertres d'Amran ; c'en est pourtant une très grande de savoir qu'ils marquent l'emplacement d'*Esagila*. Nombreux étaient les temples qui se groupaient autour du vieux sanctuaire national ; l'avenir nous dira ce que recèlent ces collines voisines à peine explorées. C'est donc sur le Kasr qu'il nous faut jeter un dernier regard. Que de souvenirs grandioses ne s'attachent-ils pas à cette vieille résidence du haut de laquelle Nebukadnezar, dans un mouvement d'orgueil, s'était écrié :

« N'est-ce pas ici Babylone la grande, que j'ai bâtie comme résidence royale par la puissance de ma force et pour la gloire de ma magnificence? »

Là le vieux Cyrus avait signé le décret d'amnistie qui permettait aux Juifs de rentrer dans leur patrie. Là encore Alexandre mourant avait recueilli l'hommage des légions victorieuses, venues pour l'acclamer une dernière fois. Dans l'antiquité, tous les chemins conduisaient à Babylone ; c'était la ville non pas seulement de l'opulence et du luxe effréné, mais encore celle où la pensée humaine avait jeté les bases de la science vraie. Par l'intermédiaire des Grecs

le monde européen a été mis en contact avec la vieille Chaldée, dont le moyen âge et notre époque même ont subi l'influence. Les Phéniciens qui venaient débarquer sur les côtes de la Grèce racontaient aux foules curieuses qu'il y avait sur les bords de l'Euphrate une cité fantastique, une ville d'or et de pourpre où se rencontraient toutes les nations ; le nom de Babylone exerçait une fascination sans bornes sur les esprits ; Alexandre dès la première heure se sentit attiré vers cette sirène enchanteresse, qui l'étouffa sous son étreinte mortelle ; le héros macédonien pouvait-il trouver une tombe plus glorieuse ailleurs que dans cette Babylone qui fut pendant tant de siècles la lumière de l'Asie ?

Genève.

Alfred Boissier[1].

Les fouilles de Cos.

Rayet avait caressé le rêve de fouiller l'Asklépieion de Cos. *Dis aliter visum* ! Cette belle tâche est échue à un professeur de Goettingue, M. R. Herzog ; voici, brièvement résumé, ce qu'il a fait jusqu'à présent.

Pendant l'été de 1898, M. Herzog passa un mois dans l'île et se convainquit que l'Asklépieion devait être cherché dans une grande plaine à l'ouest de l'ancienne ville[2] ; mais il ne réussit pas à en déterminer l'emplacement exact. Au cours de son voyage, il réunit près de 200 textes inédits et les publia à son retour, avec des observations archéologiques et topographiques[3]. L'Académie de Berlin lui confia alors la publication des inscriptions de Cos et de Calymnos. En mai 1900, il retourna à Cos, chargé d'une double mission par l'Académie de Berlin et l'Institut allemand. Le gouvernement turc lui permit de visiter la citadelle de Cos, construite au xv[e] siècle par les Hospitaliers de Rhodes avec des matériaux antiques et des inscriptions. Les pierres portent des marques dont quelques-unes (comme la double hache) paraissent être des survivances de l'écriture crétoise[4] ; il est probable qu'elles proviennent surtout des murs construits en 366 av. J.-C. (cf. Diod., XV, 76). M. Herzog trouva dans la forteresse 70 inscriptions, dont 50 inédites, épitaphes ou bases de statues honorifiques, mais pas le moindre fragment de l'Asclépieion. En examinant une à une les maisons de la ville et des faubourgs, dans un rayon de 5 kilomètres, il put encore recueillir un très grand nombre de documents épigraphiques. Le 1[er] août il

1. *Journal de Genève*, 27 juillet et 3 août 1903.
2. *Archäol. Anzeiger*, 1901, p. 131.
3. R. Herzog, *Athen. Mittheil*, 1898, XXIII, p. 441 ; *Koische Forschungen und Funde*, Leipzig, 1899.
4. R. Herzog, *Man*, mai 1901, n° 52.

commença quelques fouilles dans la plaine à l'ouest de la ville et trouva une maison romaine avec une mosaïque représentant Orphée au milieu des animaux, sujet très rare en Orient ; de part et d'autre figurent des combats de gladiateurs, dont les noms sont inscrits. Une autre fouille mit au jour les restes d'un stade, une troisième dégagea une fontaine contenant un grand nombre de terres cuites de types archaïques et les restes d'une statue de femme en marbre ; une inscription ayant démontré que la source était consacrée à Déméter, la statue est probablement une Koré. Les vases trouvés au même endroit sont de petite dimension et généralement sans peinture ; ceux qui sont peints portent des figures rouges du style décadent. Hamdi bey, ayant eu connaissance de ces résultats, envoya 1.000 francs à M. Herzog pour faciliter le transport et la conservation des trouvailles, qui sont aujourd'hui au musée de Constantinople. A la demande de l'archéologue allemand, il prit des mesures pour mettre fin à la destruction des restes du temple d'Apollon à Halasarna, que les villageois exploitaient comme une carrière.

Un autre temple, peut-être d'Asklepios, à Kephalos, attira également l'attention de M. Herzog.

Au cours de ses promenades dans l'île, il y constata l'existence de nombreuses ruines, la fontaine « mycénienne » de Burinna près de la capitale, un vieux sanctuaire dans le roc au cap Haghios Phokas, des murs polygonaux sur le sommet le plus élevé, Δίκαιο Βουνό, des carrières de marbre, des murs d'enceinte helléniques dans le dème d'Haleis, l'héroon de Charmylos à Pyli, les restes d'un théâtre et d'un gymnase romain, un aqueduc au milieu de la plaine, etc. A l'époque byzantine appartiennent un grand nombre d'églises, de chapelles, de petits monastères abandonnés. Les chevaliers de Rhodes (1310-1523) ont fortifié Cos, Palaea Antimachia au milieu de l'île[1], Palaeo Pyli, Kephalos ; il reste de nombreuses chapelles franques avec des fresques, des tours, des moulins, ornés des armes de chevaliers français et allemands. Les Turcs ont peu bâti et peu détruit.

La condition de l'île à l'époque de Christodoulos (XI^e siècle) est connue par les archives du couvent de Patmos (Miklosich et Müller, t. VI). Pour la domination des chevaliers de Rhodes, M. Herzog a pu consulter, grâce à M. Delaville le Roulx, des copies des précieux documents conservés à Malte. Depuis le XI^e siècle jusqu'à notre temps, les récits des pèlerins et des voyageurs permettent d'esquisser une histoire de Cos. Les textes du moyen âge ont conservé beaucoup de noms de lieux qui remontent certainement à l'antiquité ; certains noms de famille, attestés à l'époque byzantine, subsistent encore aujourd'hui.

A la fin de juillet 1902, M. Herzog revint à Cos, cette fois accompagné d'un architecte, M. G. Hecht, et d'un naturaliste, M. J. Vosseler. L'Institut allemand lui avait donné 5.000 mark, auxquels s'ajoutèrent 2.500 mark du gouvernement wurtembergeois, 3.000 mark des chevaliers de Saint-Jean et 2.000 mark donnés par différents Mécènes de Stuttgart[2]. Le 1^er août les fouilles commencèrent au sanc-

1. Une vue des remparts d'Antimachia est publiée dans l'*Anzeiger*, 1903, p. 12.
2. *Archäologischer Anzeiger*, 1903, p. 1 et suiv.

tuaire du dème d'Isthmos ; il y a là un temple dorique *in antis*, de 7 × 13 m., construit en trachyte. On y découvrit, outre des inscriptions, une statue humaine drapée, sans tête, une statuette de femme et d'autres fragments. Le temple était dédié à Déméter. En septembre, le chantier fut transféré à Kardamena, sur l'emplacement, occupé par une église en ruines, du temple d'Apollon à Halasarna[1]. C'était un édifice dorique en marbre, d'époque hellénistique, malheureusement saccagé par les constructeurs de l'église; toutefois, on y trouva beaucoup d'inscriptions et un fragment de bas-relief funéraire attique de la seconde moitié du v^e^ siècle. L'église elle-même est très intéressante par sa grandeur (60 m. de long sur 22 de large); elle paraît antérieure à 450.

Tout ce qu'on savait encore sur l'Asklépieion, vainement cherché depuis l'époque des *Dilettanti*, c'est qu'il était ἐν τῷ προαστείῳ. M. Paton, l'éditeur des *Inscriptions of Cos*, avait appelé l'attention sur les restes d'un grand temple de marbre près d'un couvent ruiné dit Παναγία Τάρσου, à l'ouest du village turc de Kermete, à une demi heure de la ville. Il y avait là une source d'eau minérale (κοκκινόνερο) et la base d'une statue élevée à T. Quinctius Flamininus. Le terrain appartient au couvent de Saint-Jean à Patmos; au moyen âge, les textes l'appellent τὸ ἄλσος, d'où, par corruption, le nom de Παναγία Τάρσου. Mais ἄλσος, c'est le bois sacré d'Asklépios! Donc, à l'instigation de M. Paton, M. Herzog se mit à fouiller le 7 octobre près des ruines du grand temple. Bientôt la preuve était faite : c'était bien l'Asklépieion si longtemps cherché. M. Paton vint visiter les fouilles et constater que son coup d'œil d'Anglais pratique l'avait bien servi ; la découverte de l'Asklépieion de Cos lui appartient.

Le grand temple, A, est à 3.500 mètres à l'ouest de la ville et à 100 mètres au-dessus de la mer, sur le versant d'une montagne; on découvre de là Calymnos vers l'ouest, Samos au nord, puis la côte asiatique de Mycale à Halicarnasse. Une chapelle byzantine avait été construite dans le pronaos. C'est un périptère dorique de 6 × 11 colonnes, de 16 mètres sur 31; les colonnes ont 1^m^,25 de diamètre à la base. Les fondations sont en tuf ou en trachyte vert. Toute la construction apparente était en marbre blanc. Une grande base allongée, dont on a retrouvé les traces dans le tuf, devait porter deux statues groupées, celles d'Asklépios et d'Hygie.

Ce temple, entouré de portiques, s'élève sur une terrasse longue de 100 mètres et large de 70, dont l'accès vers le sud était facilité par un grand escalier de marbre. Plus bas on trouve, vers l'ouest de l'escalier, une exèdre et, plus bas encore, trois constructions, qui sont, de l'ouest de l'est, le temple C, un autel (de 12 mètres sur 6) et le temple B (11 mètre sur 16). Le temple B est ionique *in antis*. L'autel est celui sur lequel les commères du *Mime* d'Hérondas admiraient les statues d'Asklépios et d'Hygie, œuvres des fils de Praxitèle. Le temple C est un périptère ionique de 6 × 9 colonnes, construit à l'époque romaine, vraisemblablement pour le culte impérial.

La construction du grand temple paraît dater du début du II^e^ siècle av. J.-C.; les inscriptions descendent jusqu'au III^e^ siècle de l'ère chrétienne. Il est pro-

1. Herzog, *Beiträge zur alten Geschichte*, t. II (1902), p. 316-333.

bable que le temple fut détruit par le grand tremblement de terre de 554, dont parle Agathias.

Parmi les fragments de sculptures recueillis en 1902, il y a des serpents (dont un colossal), un hermès surmonté d'une tête de médecin, une cuirasse richement ornée, etc. Les inscriptions comprennent : 1° des réponses des villes grecques aux députations des Coens qui leur faisaient part de la célébration des Asklepieia et réclamaient l'inviolabilité pour le temple (vers 225 av. J. C.); 2° des décrets en l'honneur d'arbitres envoyés de Cos; 3° une liste chronologique de vainqueurs aux Asklepieia (vers 200); 4° une importante lettre des *Kosmes* de Cnossos (vers 220), par laquelle on apprend que les Gortyniens avaient demandé à Cos un médecin, Hermias; une guerre civile ayant éclaté à Gortyne, guerre à laquelle les Cnossiens prirent part, Hermias donna des soins dévoués à beaucoup de Cnossiens et de Gortyniens blessés et mérita ainsi la reconnaissance des Crétois. La campagne de 1903 a fourni un autre texte du même genre, lettre de remerciements d'une ville crétoise pour l'envoi d'un médecin de Cos. Il suit de là que la grande école médicale fondée par Hippocrate avait conservé son crédit dans le monde hellénistique et qu'elle envoyait des délégués officiels au dehors, un peu comme notre Institut Pasteur.

Repassant par Athènes, en décembre 1902, M. Herzog rendit compte de ses fouilles à une séance de l'Institut allemand. Vivement intéressé, M. Dörpfeld ouvrit une souscription pour subvenir aux frais d'une nouvelle campagne. L'égyptologue von Bissing, *vir et doctus et dives*, s'inscrivit le premier pour 1.000 mark; le ministère wurtembergeois en fournit 2.000, l'Institut allemand 4.000, l'Académie de Berlin 600, M. Sieglin et le chancelier allemand chacun 5.000[1]. M. Herzog a donné des détails amusants, mais qui ne seraient guère à leur place ici, sur l'empressement des diverses fabriques allemandes de conserves alimentaires, qui offrirent à la mission toute une cargaison de victuailles, bien nécessaires dans une île aussi dénuée de ressources que *Stancho*.

M. Herzog, l'architecte Eberhardt et le professeur de gymnase A. Rehm abordèrent à Cos au mois d'août 1903 et élirent domicile à côté du temple; les fouilles commencèrent le 20 août avec 200 ouvriers, en même temps que la construction de deux petites maisons, l'une servant d'habitation pour la mission et l'autre de dépôt provisoire pour les trouvailles.

En déblayant la terrasse où s'élevaient les petits temples et l'autel, on constata que le temple B était l'*ancien Asklépieion*; une inscription de 300 environ concerne la construction d'un *trésor* dans le temple d'Asklépios. Ce trésor souterrain fut bien découvert, mais il ne contenait plus rien; c'était à prévoir.

Sur la terrasse inférieure, on déblaya un beau bassin demi-circulaire, alimenté par une source qui coulait entre le grand autel et le tèmple C. Près de là était une grande place, servant à la fois de marché et de lieu de plaisir pour les clients de l'Asklépieion (*Kurplatz*). Il y a là des restes de maisons assez bien conservées, parmi lesquels on trouva des fragments d'un lit en bronze et des statuettes d'Aphrodite. Dès à présent, on peut se faire une idée d'ensemble

1. *Schwäbische Kronik*, 17 octobre 1903.

de l'Asklépieion et de ses abords. Le pèlerin, parti de la ville de Cos, remontait d'abord la voie sacrée bordée de tombeaux et de chapelles ; puis il arrivait à la grande place, où les processions pouvaient se former et se développer. De là il accédait à la source sacrée, où il se lavait, montait à la seconde terrasse et enfin, par l'escalier monumental, à la terrasse de l'Asclépieion, d'où il jouissait d'une vue admirable sous les caresses parfumées de la brise de mer.

Les sculptures découvertes en 1903 comprennent une belle tête d'Esculape, la partie inférieure d'une Aphrodite drapée, la partie supérieure d'un torse de femme nue, un pied colossal. Autour de l'autel on trouva quantité de terres cuites, datant du VI^e^ siècle av. J.-C. jusqu'à l'ère chrétienne et au delà. Une inscription de premier ordre récompensa le zèle des chercheurs. C'est un décret des Coens, rendu au moment où ils apprirent l'échec des Gaulois devant Delphes en novembre 279. Cos envoie à Delphes des ambassadeurs chargés d'offrir un riche sacrifice aux *Pythia*, en l'honneur du dieu qui était apparu lui-même pour repousser les envahisseurs ; une autre fête commémorative de la victoire doit être célébrée à Cos. Le texte est très bien conservé et plein de détails intéressants.

Beaucoup d'autres inscriptions concernent l'organisation de la grande fête que l'on célébrait tous les quatre ans, les *grandes Asklépieia*, sans doute vers l'époque de la construction du grand temple A (250-200 av. J.-C.). Il y a surtout des réponses de rois et de cités étrangères aux ambassades par lesquelles les Coens annonçaient les fêtes et réclamaient l'inviolabilité pour le temple et les pèlerins. La réponse de Lacédémone est caractérisée par une affectation de « laconisme ». Un roi de Bithynie écrit une longue lettre d'un grec douteux. D'autres textes nous instruisent sur l'organisation des jeux musicaux et gymniques ; une inscription relate un jugement arbitral rendu par un Coen pour aplanir des différends survenus dans l'île voisine de Telos. Cos semble avoir fourni au monde grec des médecins et des arbitres, apportant à la fois la guérison des maladies et celle des discordes ; il y a là, dans ce rôle joué par l'Asklépieion d'Hippocrate, comme un pressentiment du rêve d'or de Renan, la science pacifiant le monde, le rendant tour à tour plus heureux et meilleur.

M. Herzog et ses collaborateurs ont droit à nos félicitations. Avec peu d'argent, recueilli à grand'peine — car l'Allemagne est redevenue très économe, *die schönen Tage in Olympia sind nun zu Ende* — ils ont obtenu de beaux résultats, destinés sans doute à s'accroître au cours des prochaines campagnes. Espérons que la tâche sera poursuivie jusqu'au bout et que le sanctuaire d'Asklépios à Cos sera déblayé aussi complètement que l'a été, par les soins de M. Cavvadias, celui d'Épidaure.

Salomon REINACH[1].

1. *Chronique des Arts*, 1904, p. 28-29, 36-37. M. Herzog vient de publier un rapport détaillé sur sa campagne de 1903 dans l'*Archaeologischer Anzeiger*, 1903, p. 186-199.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 14 AOUT 1903.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire sur un papyrus araméen récemment découvert en Égypte et publié par M. J. Euting. Il fait d'abord ressortir l'importance historique de ce document qui est daté en toutes lettres de l'an XIV du roi Darius et mentionne un satrape d'Égypte nommé Arsamès; ainsi se trouve confirmée l'opinion de M. Clermont-Ganneau qui avait autrefois proposé de classer à l'époque perse, et non pas ptolémaïque, les divers monuments araméens trouvés en Égypte. M. Clermont-Ganneau rectifie ensuite la lecture et la traduction de M. Euting. Il montre qu'il s'agit d'une requête adressée au satrape gouverneur d'Égypte pour dénoncer les agissements criminels des prêtres égyptiens du Séraéum qui, après avoir corrompu le sous-gouverneur, avaient profité de travaux de réparation exécutés à la forteresse d'Eléphantine (Haute-Égypte), pour boucher un puits servant aux besoins de la garnison de cette place frontière. Les pétitionnaires, après avoir rappelé qu'ils ont toujours été de fidèles sujets du grand roi, invitent le satrape à faire ouvrir, par l'intermédiaire des autorités perses de la région, une enquête qui démontrera le bien fondé de l'accusation par eux articulée.

SÉANCE DU 21 AOUT 1903.

M. Léopold Delisle fait une communication relative au manuscrit de saint Augustin sur papyrus, conservé partie à la Bibliothèque de Genève, partie à la Bibliothèque nationale de Paris, et dont un feuillet vient d'être reconnu par M. Ludwig Traube à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

M. Bouché-Leclercq communique une note sur la personnalité de deux Ptolémées dont les noms, inconnus des historiens anciens, figurent sur les listes du culte dynastique, Ptolémée Eupator et Ptolémée Néos Philopator. Il résulte de ses recherches que Ptolémée Eupator était un fils de Ptolémée VI Philometor, et Néos Philopator, le fils de Ptolémée Evergète II que les historiens appellent Memphitée. M. Bouché-Leclercq estime qu'il vaudrait mieux suivre la tradition antique en laissant hors cadre ces princes qui n'ont pas régné; mais, l'usage de les intercaler dans la série des rois ayant prévalu, il se rallie au système qui attribue le n° VII à Eupator et le n° IX à Néos Philopator.

SÉANCE DU 28 AOUT 1903.

Le président du Comité formé pour assurer une sépulture décente à Charles-François Dupuis, l'auteur des *Origines de tous les cultes*, invite l'Académie à se faire représenter à la cérémonie qui aura lieu à Échevannes (Côte-d'Or), le 27 septembre prochain.

M. Emile Chatelain communique diverses notes écrites en tachygraphie latine dans le ms. de Tours n° 286, qui contient le traité de saint Augustin sur la musique. Un feuillet laissé en blanc par le copiste a été couvert de notes étymologiques et historiques, entre autres sur les vêtements du grand prêtre des Hébreux. L'intérêt de ces notes consiste surtout dans le rapprochement qu'on peut faire avec des gloses analogues, déchiffrées jadis par Julien Havet dans un autre ms. de Tours dont il ne subsiste qu'un feuillet aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale. Ces diverses gloses se complètent réciproquement et avec l'une on peut arriver à lire plus facilement l'autre, dont les caractères sont presque effacés. — Dans les ms. de Tours n° 106, à propos de l'incendie de la basilique de Tours allumé en 903 par les Normands, la lecture rectifiée d'une note tironienne permet de reconnaître un monastère au lieu d'une place forte.

M. Sénart lit un mémoire de M. Adhémar Leclère sur la charte de fondation d'un monastère hindou du XVII^e^ siècle.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1903.

M. Clermont-Ganneau propose une correction à l'une des mentions en notes tironiennes contenues dans le manuscrit de Tours qui a été signalé par M. Chatelain à la précédente séance. Il croit que, dans la note consacrée à l'étymologie du mot λύχνος « lampe », il faut, au lieu de τοογμεν, lire τὸ ἔλαιον « l'huile ». — Il donne ensuite lecture de deux notes, la première relative à Dimas, le mauvais larron, la seconde aux Bohémond, princes d'Antioche, d'après les sources arabes.

M. Babelon communique un rapport de M. Degrand, consul de France à Philippopolis, sur un trésor de monnaies des Comnène du XII^e^ siècle, découvert, avec dix plats gravés en argent, à Izgherli, dans le voisinage de Philippopolis (Bulgarie).

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1903.

M. Maspero entretient l'Académie des restaurations des principaux monuments égyptiens qu'il est chargé de diriger. Puis il donne lecture du rapport de M. Chassinat sur les travaux de l'Institut français d'archéologie du Caire.

M. Clermont-Ganneau a retrouvé dans une ancienne chronique arabe conservée à la Bibliothèque nationale deux chartes des Croisés, relatives à des concessions territoriales faites à des émirs du Liban appartenant à la puissante famille des Bothor. L'une, émanant de Julien, seigneur de Sagette (Sidon) et de Beaufort, et contresignée par le connétable Jean de La Tour et le bailli Barthomé Monge, est datée de l'an 1255. L'autre, émanant d'Onfroy de Montfort, seigneur de Beyrouth, et dressée par l'écrivain sarrasin George, fils d'Yacoub, est datée de l'an 1280. Celle-ci était encore accompagnée du sceau en cire rouge d'Onfroy, dont l'auteur arabe donne une minutieuse description. M. Clermont-Ganneau étudie en détail la teneur de ces documents et en fait ressortir le grand intérêt au point de vue des relations qui existaient à l'époque des Croisades entre les seigneurs francs et les émirs musulmans.

MM. Cartailhac, le Dr Capitan, l'abbé Breuil et Peyrony indiquent les résultats du premier examen fait par eux de la grotte de Teyjat (Dordogne). Elle a la forme d'un couloir, large d'environ 4 mètres, sur 3 mètres de haut. Dans la bifurcation de droite, à 10 mètres de l'entrée, lors des fouilles exécutées il y a 14 ans, M. Perrier du Carne avait recueilli dans le sol même de la grotte une belle industrie magdalénienne, avec de jolies gravures sur os et ivoire. Or, sur le même point, il existait une sorte du cascade stalagmitique formant une saillie de 1m,80, à paroi unie, mais complètement recouverte d'argile et sur laquelle les auteurs, après un lavage soigneux, ont pu reconnaître et calquer tout d'abord deux gravures de bovidés, l'un mâle, l'autre femelle. Ce sont de gros animaux à cornes dirigées en avant. Deux autres figurations se rapportent, au contraire, au bison ; il y en a un assez grand et un autre plus petit. Le type cervidé ou antilope est représenté par deux figures. On reconnaît très nettement aussi l'image d'un cheval et d'un petit équidé, et enfin celle d'un renne. Cette découverte porte à neuf le nombre des grottes, actuellement connues, dont les parois présentent des gravures ou peintures exécutées à l'époque préhistorique quaternaire (magdalénienne).

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1903.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, adresse un rapport sommaire de M. Durrbach sur les fouilles de Délos.

M. le capitaine Lenfant adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre, datée de Lokodja, 11 août, où il donne des nouvelles de sa mission.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son mémoire sur des chartes françaises de Terre-Sainte traduites et décrites par un chroniqueur arabe.

M. Ruelle entretient l'Académie d'un traité astronomique faussement attribué à Jean Tzetzès, par le ms grec 2162 de la Bibliothèque nationale. Ce texte n'est autre chose que le commentaire sur les tables manuelles de Ptolémée, que l'on croit communément être de l'empereur Héraclius et que M. Usener a donné à Étienne de Byzance, contemporain d'Héraclius.

M. Leger communique un mémoire sur l'adaptation polonaise du *Cortegiano* de Baldassarre Castiglione par Lucas Gornicki. Les allusions du texte original à la langue italienne et à ses dialectes sont remplacées dans l'adaptation par des considérations très curieuses sur les rapports des langues slaves entre elles à l'époque de la Renaissance.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1903.

M. Clermont-Ganneau étudie une tradition populaire recueillie par l'historien arabe Masoûdi et qui prétend que le nom de sainte Hélène se trouverait gravé avec la croix dans toutes les églises d'Orient construites ou censément construites par la mère de l'empereur Constantin. M. Clermont-Ganneau montre que cette croyance singulière et jusqu'ici inexpliquée repose, en réalité, sur une curieure interprétation du chrisme, ou monogramme constantinien, répandu à profusion sur les monuments chrétiens et formé par la combinaison de la lettre

grecque *rho* ⲣ avec la croix (☧, ⸸). En effet, les cinq lettres composant le nom grec de *Hélène*, additionnées avec leurs valeurs numérales respectives, donnent le nombre 100 ; or, le *rho* entrant dans la composition du monogramme a précisément cette valeur de 100. C'est ce qui a fait croire que cette lettre ⲣ *rho* représentait numériquement le nom de sainte Hélène. De même, on trouve souvent dans les anciennes inscriptions chrétiennes le mot *amen*, représenté par les deux lettres numérales *qoppa-théta*, valant 99, parce que, dans le système de la numération grecque, le total des quatre lettres formant le mot *amen* est le nombre 99.

M. Cagnat donne lecture d'un rapport sommaire, adressé par M. Durrbach à M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, et transmis à l'Académie par ce dernier, sur les fouilles entreprises à Délos grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat.

M. Pottier lit une étude sur le commerce des vases antiques en Etrurie.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu du R. P. Delattre la copie d'un fragment d'inscription latine trouvé à Carthage. A gauche, il y faut compléter les noms des consuls ordinaires de l'année 136 : *L. Ceionius Commodus*, adopté et nommé César par Hadrien au milieu de la même année et qui, à la suite de cette adoption, prit le nom de L. Aelius Commodus Verus, et son collègue *Sex. Vetulenus Civica Pompeianus*. — M. Héron de Villefosse lit ensuite une note du même P. Delattre sur quatre figurines en terre cuite, trouvées à Carthage, dans la nécropole des Rabs. Elles représentent une femme voilée jouant du tympanon, une autre femme debout tenant une lyre et faisant une libation sur un autel, un cavalier, et enfin un groupe de deux déesses, la mère et la fille, où le P. Delattre reconnaît Astaroth et Tanit.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1903.

M. Henri Omont donne lecture d'une notice sur les anciens catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

M. Salomon Reinach montre les photographies de deux miniatures appartenant à un missel qui, du couvent de Salem, a passé à la bibliothèque de Heidelberg. Ce manuscrit, acquis à Paris en 1765, année de la vente de la bibliothèque de M^me^ de Pompadour, avait, selon une tradition probablement fondée, fait partie des collections de la marquise. Les peintures, dont l'une représente Dieu le Père, et l'autre le Crucifixion, sont l'œuvre d'un peintre bourguignon de talent aux environs de l'an 1400. M. Reinach y reconnaît la même main que dans un tableau circulaire du Louvre, portant au revers les armes de Bourgogne, et qu'on a attribué avec vraisemblance au peintre gueldrois Malouel ou Manouel. L'ensemble et les détails révèlent des influences siennoises et florentines qui ont dû s'exercer, à la fin du XIV^e^ siècle, sur tous les peintres et miniaturistes franco-flamands.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1903.

M. le capitaine Lenfant donne, par lettre datée de Garua, 26 août 1903, de bonnes nouvelles de sa mission dans la région du lac Tchad.

M. Edmond Pottier lit une étude sur les rapports de la céramique avec le grand art et sur l'invention de la figure rouge.

M. Henri Omont communique la reproduction d'une grande bulle du pape Benoît VIII, datée de 1017, transcrite sur une feuille de papyrus haute de 1m,70 et large de 0m,40. L'original vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale. On ne connaît qu'une quinzaine de pièces de ce genre, dont six en France. — La Bibliothèque nationale a acquis en même temps trois diplômes, deux de Charles le Chauve et un de Charles le Simple.

M. Chavannes présente, au nom de M. Morisse, premier interprète de la légation de France à Péking, un mémoire manuscrit intitulé : « Contribution préliminaire à l'étude de la langue et de l'écriture *si-hia* ». Le royaume de Si-hia a duré pendant deux siècles environ (1000-1227 p. C.) et employait une écriture qui était restée jusqu'ici mystérieuse. Un livre bouddhique trouvé à Péking a permis à M. Morisse d'expliquer plusieurs mots *si-hia* et permettra sans doute d'arriver à l'intelligence complète de cette langue.

M. Paul Monceaux, ancien membre de l'École française d'Athènes, expose le plan du Corpus des inscriptions chrétiennes d'Afrique dont il a entrepris la publication.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1903.

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes en remplacement de M. Gaston Paris, décédé. M. G. Lair est élu.

M. Gauckler, directeur du service des antiquités de la régence de Tunis, expose les progrès de l'exploration méthodique des restes de la domination romaine qu'il a entreprise dans le sud de la Tunisie, avec le concours des officiers du service des affaires indigènes. MM. les lieutenants Goulon et Mareau ont poursuivi les recherches relatives aux *limes tripolanus*. M. le capitaine Donau a déterminé le tracé de la grande route stratégique de Gabès à Tébessa dans sa partie médiane. — Le principal effort de la direction du service des antiquités de Tunisie s'est porté sur le port de Gighti (Bou-Grara). Les travaux ont été dirigés par MM. Sadoux et les lieutenants Chauvin et Jeangérard.

M. Hamy communique une lettre de M. Chevalier, dont l'expédition à l'Est du Tchad, subventionnée par l'Académie, continue à se poursuivre avec un succès complet. Cette lettre est datée des marais de Koulfé sur le Bahr Salamat; elle fait savoir que la mission française a contourné le lac Iro, et est parvenue sur le Bahr Salamat à 150 kilomètres au N.-O. du point qu'avait atteint Nachtigall en 1873.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1903.

M. Degrand, consul de France à Philippopolis (Bulgarie), adresse un rapport sur ses fouilles en Thrace.

M. E.-F. Gautier communique quelques détails sur les monuments archéologiques qu'il a pu recueillir au cours d'un voyage au Sahara. Ce sont : 1° une inscription hébraïque du Touat septentrional; 2° des gravures rupestres, plus

récentes, mais aussi soignées que celle du Sud-Oranais; 3° des inscriptions en caractères tifinar, dont un certain nombre sont anciennes et pourraient être appelées libyco-berbères.

M. de Mathuisieulx expose les résultats de son voyage archéologique en Tripolitaine. Il a pu visiter les ruines de Sabratha maritime, l'un des trois *emporia* phénico-romains qui ont valu son nom à la Tripolitaine, puis les ruines d'une Sabratha intérieure dont on avait plus d'une fois nié l'existence. Dans le Djebel, il a identifié, d'après l'Itinéraire d'Antonin, trois stations du *Limes Tripolitanus*. Enfin, dans la partie orientale du vilayet, il a trouvé une très dense colonisation romaine; les nécropoles de cette région, très belles, sont également intéressantes par leur ornementation et leurs inscriptions.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1903.

L'Académie décide que le prix extraordinaire Bordin sera décerné en 1905 au meilleur travail manuscrit sur la question suivante : *Examen critique des trois derniers livres du Miroir historial de Vincent de Beauvais* (1153-1244). Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1903.

M. Maurice Croiset communique le mémoire qu'il doit lire à la séance publique annuelle de l'Académie : *La morale et la cité dans les poésies de Solon.*

M. Bréal communique une note sur l'origine du mot διαβόλος, le diable, d'après un passage d'Hérodote. — MM. Ph. Berger, Oppert, A. et M. Croiset, Dieulafoy, Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau et Joret présentent quelques observations.

M. Pottier continue la lecture de son mémoire sur la céramique attique.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1903.

M. Perrot, président, annonce à l'Académie le décès « du plus illustre de ses associés étrangers », et exprime « les regrets que laisse à la Compagnie la mort de l'historien original, du profond jurisconsulte et du philologue incomparable que fut Théodore Mommsen. »

M. Delisle communique une lettre de Mgr Duchesne, directeur de l'École française de Rome, sur le récent commencement d'incendie qui s'est produit dans les appartements voisins des salles de la Bibliothèque Vaticane. L'émoi a été grand, les dégâts sont presque nuls.

M. Clermont-Ganneau communique, de la part du R. P. Prosper, de l'ordre franciscain de Jérusalem, tout un groupe d'inscriptions recueillies par lui en Palestine, en photographies et estampages, particulièrement des fragments importants d'une magnifique inscription romaine. C'est une dédicace à l'empereur Hadrien, le fondateur de la Jérusalem nouvelle sous le nom d'*Ælia Capitolina.*

M. Pottier lit une lettre de M. Perdrizet relative à un des monuments les plus intéressants qui aient été trouvés en Crète. Ce monument provient des fouilles de Phæstos et a été publié par MM. Halbherr et Savignoni dans les *Monumenti antichi* de 1903. C'est un relief sur un carafon de pierre, qui repré-

sente une troupe de soldats armés de lances fourchues, conduite par un chef couvert d'une cuirasse imbriquée, et précédée d'un peloton de chanteurs et de musiciens. — M. Picot présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de proposer une question pour le prix du budget (Orient) à décerner en 1906. Sont nommés MM. Barbier de Meynard, Barth, Senart, Berger et Chavannes.

M. Pottier continue la lecture de ses études sur la céramique attique : la condition sociale des fabricants de vases.

M. Salomon Reinach montre et commente les photographies d'une statuette de bronze, découverte à Véïes, qui a passé de la collection Tyskiewicz dans celle de M. Edmond de Rothschild. Cette statuette reproduit un type sculptural d'Alexandre le Grand, analogue à celui de l'*Alexandre à la lance* de Lysippe, mais en différant par d'importantes particularités. La disposition de la draperie sur le bas du corps se retrouve dans des statues originales du 1er siècle et révèle, par suite, l'influence d'un modèle en faveur à l'époque hellénistique. Ce modèle a été attribué par M. Arndt à Léocharès, élève de Scopas et collaborateur de Lysippe ; c'est également à cet artiste que M. Reinach voudrait attribuer le prototype d'où dérive la statue de Véïes.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 13 NOVEMBRE 1903.

Ordre des lectures : 1° Discours de M. Georges Perrot, président, annonçant les prix décernés en 1903 et les sujets des prix proposés ; 2° *Centenaire de l'élection de Quatremère de Quincy, classe d'histoire et de littérature anciennes, à l'Institut* (16 février 1804). *Notice supplémentaire sur sa vie et ses travaux*, par son successeur immédiat, M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel ; 3° *La morale et la cité dans les poésies de Solon*, par M. Maurice Croiset, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1903.

M. Héron de Villefosse rappelle que M. le Ministre de l'Instruction publique avait accordé une subvention de 1.000 francs au R. P. Germer-Durand, pour l'aider à entreprendre un voyage scientifique en Arabie, et rend sommairement compte des résultats de ce voyage. Les recherches du R. P. Germer-Durand ont eu pour objet principal la reconnaissance de la route romaine construite par Trajan, entre Bostra et Philadelphie. Entre ces deux points, il a relevé les inscriptions, encore inédites, de près de 60 bornes milliaires, qui offrent un intérêt géographique et historique de premier ordre. Une autre découverte de la plus haute importance est celle d'un milliaire intact portant les noms et tous les titres de Vaballath, fils de Zénobie (270-271) ; il était placé au XIe mille depuis Bostra. Enfin, le P. Germer-Durand a relevé 25 inscriptions inédites, parmi lesquelles plusieurs acclamations de victoire en l'honneur de Julien et trois textes nabatéens.

M. Senart lit une lettre de M. Finot, directeur de l'École d'Extrême-Orient, contenant la photographie de toute une parure d'or récemment découverte dans les fouilles entreprises à My Son (Indo-Chine) par M. Parmentier, pensionnaire de l'École.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, annonce que M. le duc de Loubat a fait un nouveau don de 50.000 francs pour la continuation des fouilles de Délos. — Il annonce ensuite que M. Goedoop a donné 10.000 francs à la section néerlandaise de l'École d'Athènes, pour entreprendre des fouilles à Ithaque. — Il annonce enfin que la reconstruction du Trésor des Athéniens à Delphes, pour laquelle la municipalité d'Athènes a voté une subvention de 20.000 drachmes, a déjà atteint sa IIe assise.

M. Noël Valois entretient l'Académie d'un ouvrage inédit de Marsile de Padoue. Ce traité, intitulé *Defensor minor* et conservé à Oxford, est une suite et un complément du fameux *Defensor pacis* où étaient posés les principes de la souveraineté du peuple, de l'égalité des prêtres, de la subordination de l'Église à l'État laïque. Dans le *Defensor minor*, Marsile développe des idées analogues, mais se montre plus que jamais courtisan de Louis de Bavière : ses théories démocratiques aboutissent à la reconnaissance de l'omnipotence impériale. M. Valois croit pouvoir dater de 1338 la rédaction de ce nouvel ouvrage.

M. Salomon Reinach annonce que M. Bruno Sauer, professeur à Giessen, a démontré que la tête provenant du Parthénon, appartenant à M. le marquis de Laborde à Paris, a fait partie du fronton oriental du Parthénon et que la figure de déesse que surmontait cette tête était celle d'Artémis. — M. Héron de Villefosse rappelle que M. Etienne Michon, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, a fourni à M. Sauer des renseignements précis sur l'état de cette tête.

L'Académie décide que le sujet du prix du budget à décerner en 1906, sera le suivant : « Étudier une période de l'histoire ancienne du Japon. L'ouvrage présenté à l'Académie devra être soit un mémoire suivi de la traduction de textes japonais tirés de la littérature historique, géographique ou épigraphique, soit la traduction d'un livre historique japonais, accompagnée d'un commentaire critique ».

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1903.

L'Académie procède à l'élection de deux commissions chargées de désigner des candidats aux places vacantes de correspondants nationaux et de correspondants étrangers. Sont élus, pour les correspondants nationaux, MM. Delisle, Boissier, Collignon et Babelon; pour les correspondants étrangers, MM. Bréal, Héron de Villefosse, Barth et Leger.

L'Académie désigne, pour la chaire de langue et littérature française du moyen âge, vacante au Collège de France, en première ligne, M. Bédier, par 26 voix; en seconde ligne, M. Jeanroy, par 23 voix.

M. Emmanuel Rodocanachi communique un mémoire sur la formation des Musées capitolins.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1903.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du Dr Carton, datée de Sousse, 27 novembre 1903, et relative à la découverte de catacombes chrétiennes. Les fouilles entreprises par la Société archéologique de Sousse depuis quelques jours sont dirigées par l'abbé Leynaud.

M. Oppert fait une communication où il soutient, suivant l'opinion d'Hérodote et contrairement à celle de M. Delitzsch, que la ville de Babylone s'étendait bien sur une étendue de 500 kilomètres carrés.

M. Léon Heuzey entretient l'Académie de la reprise des fouilles de Tello, dans l'ancienne Chaldée, interrompue par la mort de M. de Sarzec, et confiées aujourd'hui à M. le capitaine Cros. La mission, au lieu de s'établir, comme précédemment, sur le canal du Chatt-el-Haï, a réussi à s'installer en plein désert, au milieu même des ruines, et à donner ainsi à la conduite des travaux une précision méthodique. M. Heuzey insiste sur la découverte, faite par le capitaine Cros, d'une petite statue de Goudéa, qui a été trouvée décapitée, comme toutes celles qu'on possède de ce chef chaldéen. Mais à celle-ci, par une rencontre des plus heureuses, se rajuste une remarquable tête à turban, exhumée il y a plusieurs années par M. de Sarzec. L'inscription, copiée et traduite pour la mission par M. François Thureau-Dangin, consacre la statue au patron personnel de Goudéa, au dieu Ninghiszida, fils du dieu Ninazou.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1903.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse une lettre où il annonce qu'il est disposé à favoriser la recherche des papyrus en Égypte. — L'Académie prend acte de cette communication. M. Pottier fait observer que l'Académie désire surtout que le Ministère mette à la disposition des savants les sommes nécessaires à l'acquisition de cette sorte de documents.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, annonçant la découverte d'un grand sarcophage de marbre blanc, trouvé en place dans un étroit caveau, à 13 mètres de profondeur. Sur le côté droit, le squelette portait la boîte aux monnaies qui étaient au nombre de sept, du type connu, avec le palmier au revers. En tamisant le sable qui entourait le crâne, on a trouvé un anneau d'or. Le fronton du sarcophage porte comme peintures une palmette entre des rinceaux.

M. Théodore Reinach communique la restitution d'une inscription grecque d'Orchomènes (Arcadie), renfermant deux actes d'affranchissement. M. Reinach signale l'importance chronologique et numismatique de ce texte qui nous révèle l'emploi d'une ère remontant au IIIe siècle a. C. et un nouvel exemple de la division de la mine monétaire en 70 drachmes au lieu de 100.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de présenter des candidats à la place d'associé étranger vacante par suite du décès de M. Mommsen. Sont élus MM. Delisle, Bréal, Senart, Paul Meyer, Boissier et Alfred Croiset.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1903.

M. Clermont-Ganneau déchiffre et explique une inscription grecque chrétienne récemment découverte sur le Mont des Oliviers, dont le P. Prosper de Jérusalem vient de lui envoyer une copie. Il propose de la lire ainsi :

'Ενθάδε κ(ε)ῖτα(ι) (ἡ) δούλη καὶ νύμφη τοῦ Χριστοῦ
Σοφία, ἡ διάκονος, ἡ δευτέρα Φοίβη, κοιμηθ(ε)ῖσα
ἐν (ε)ἰρήνῃ τῇ κα' τοῦ Μαρτίου μηνὸς,
ἰνδ(ικτιῶνος) ια'..... οιτ? Κύριος ὁ θεὸς
.....ν πρεσ[β.....

Les éléments chronologiques, 21 mars, XIe indiction, sont insuffisants pour spécifier la date; mais, d'après la paléographie, l'inscription peut être du ve ou vie siècle. La défunte Sophie devait être diaconesse d'un de ces couvents de femmes assez nombreux qui s'élevaient sur le Mont des Oliviers à l'époque byzantine. La qualification qui lui est donnee de νύμφη Χριστοῦ est intéressante et rappelle diverses expressions similaires de l'épigraphie romaine chrétienne. Plus intéressante encore est celle, quelque peu énigmatique au premier abord, de « Seconde Phœbé ». L'expression a la valeur d' « une nouvelle, une autre Phœbé ». C'est une allusion à la fameuse Phœbé, diaconesse de Cenchrées, dont parle l'Épître aux Romains de saint Paul (ch. xvi, v. 1, et souscription finale), et dont la diaconesse Sophie, à en croire le rédacteur de son épitaphe, aurait fait revivre les vertus.

L'Académie élit correspondants nationaux : MM. Mondry-Beaudouin, professeur à l'Université de Toulouse, le R. P. Lagrange, supérieur des Frères Prêcheurs à Jérusalem; Jules Gauthier, archiviste de la Côte-d'Or; — et correspondant étranger, M. U. von Wilamowitz-Mœllendorf, professeur à l'Université de Berlin.

M. Max. Collignon donne lecture d'un rapport sur les fouilles exécutées en 1903 par M. Degrand, consul de France à Philippopoli, dans la nécropole de Costiévo, en Bulgarie.

M. de Lasteyrie fait des réserves au sujet du travail de M. Marius Vachon qui enlève à Boccador la construction de l'ancien Hôtel-de-Ville de Paris, pour l'attribuer à Pierre Chambiges.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1903.

M. Le Myre de Villers, président de la Société de Géographie, écrit que la mission Lenfant est arrivée au lac Tchad.

M. Salomon Reinach annonce que M. le professeur Herzog, de Gœttingue, en poursuivant des fouilles dans les ruines de l'Asclépiéion de Cos, a découvert une inscription historique d'une haute importance. C'est un décret des habitants de cette île, voté au moment où leur parvint la nouvelle que les Gaulois avaient subi un échec devant Delphes, en novembre 279. Cos envoie des députés à la fête de Pythia pour offrir en son nom un magnifique sacrifice au dieu de Delphes, qui était apparu en personne pour repousser les envahisseurs; une fête en l'honneur de cette victoire doit aussi être célébrée à Cos. Le décret est presque entièrement conservé. — Au cours des mêmes fouilles, on a découvert des lettres de remerciements, adressées par des villes crétoises à Cos pour l'envoi de médecins. Il est ainsi prouvé que l'école de médecine organisée dans l'île par Hippocrate continua à jouer le rôle d'un grand établissement

scientifique, qui se faisait représenter à l'étranger par des médecins officiellement délégués à cet effet.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du docteur Carton, médecin-major au 4e tirailleurs, des photographies d'une galerie des catacombes chrétiennes d'Hadrumète dont le dégagement vient d'être achevé. Malheureusement, plusieurs galeries menacent ruine, et leur consolidation entraînera une dépense imprévue. Il y a des tombes dans le sol même des galeries; le tuf a été creusé de manière à prendre dans chaque excavation la forme même du corps qui y était déposé.

L'Académie a nommé associé étranger M. Otto Hirschfeld, de l'Université de Berlin, et correspondant étranger M. Adolphe Michaelis, de l'Université de Strasbourg.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1903.

M. Senart communique une analyse du rapport de M. Finot sur l'École française d'Extrême-Orient.

L'Académie procède à l'élection du président et du vice-président de l'Académie pour l'année 1904. M. Louis Havet est élu président; M. Maxime Collignon, vice-président.

L'Académie procède à l'élection de la commission du prix Gobert. MM. d'Arbois de Jubainville, A. de Boislisle, Longnon et Lair sont élus.

Sont élus membres de la Commission administrative : MM. L. Delisle et Alfred Croiset.

Commission des antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, A. de Barthélemy et S. Reinach.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth et Chavannes.

Commission des travaux littéraires : MM. Delisle, Perrot, Bréal, Barbier de Meynard, Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, R. de Lasteyrie et Senart.

Commission de la fondation Piot : MM. Delisle, Perrot, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, R. de Lasteyrie, Babelon, Pottier.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Perrot, Foucart, Weil, Meyer, Boissier, Cagnat, Chatelain.

Commission de la fondation Benoît Garnier : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

M. Chavannes étudie le groupe des caractères chinois formés par associations d'idées. Il montre quels sont ceux de ces caractères qui, par leur composition, peuvent nous fournir des renseignements sur les coutumes et les croyances de la plus haute antiquité en Chine; il confirme et éclaire par des textes littéraires quelques-unes des étymologies du dictionnaire *Chouo wen*.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1904.

M. Perrot, président sortant, et M. Havet, élu président pour l'année 1904,

prononcent les allocutions d'usage. — M. Maxime Collignon s'assied au fauteuil de la vice-présidence.

M. Omont annonce que la Bibliothèque nationale vient d'acquérir, grâce à la libéralité de Mme la baronne James de Rothschild, treize volumes originaux, et en partie autographes, de l'œuvre de Brantôme.

M. Philippe Berger présente, au nom de M. Perdrizet, la photographie d'un bas-relief trouvé en Tripolitaine et représentant trois nymphes qui se suivent en se tenant par le pan de leur manteau. — M. Berger communique ensuite un certain nombre de découvertes épigraphiques faites dans ces derniers temps par le R. P. Delattre: un nouvel exemplaire du petit disque en plomb qui porte une dédicace gréco-phénicienne à un dieu inconnu; puis une inscription funéraire sur laquelle le P. Delattre croit lire le nom de Malte; enfin une grande inscription, malheureusement mutilée, donnée il y a six ans au Musée Lavigerie par M. le capitaine Bernard, et tracée sur un fragment de calcaire gris.

L'Académie procède à l'élection des commissions de prix suivants :

Prix Bordin : MM. Barbier de Meynard, Oppert, Senart, Berger.

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Longnon, d'Arbois de Jubainville, de Boislisle, Lair.

Prix de La Grange : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

Prix Fould : MM. Perrot, de Lasteyrie, Saglio et Babelon.

Prix Loubat : MM. Hamy, Oppert, Senart et Barth.

Prix Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, de Barthélemy, de la Trémoille.

Prix Saintour : MM. Perrot, Boissier, Alfred Croiset, Bouché-Leclercq.

Prix de Chénier : MM. Foucart, A. Croiset, S. Reinach, M. Croiset.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur une série de monogrammes byzantins.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1904.

M. le Dr Hamy annonce qu'il a reçu des nouvelles de M. le lieutenant Desplagnes, auquel une allocation de la fondation Garnier a été accordée pour pratiquer des fouilles dans le cercle de Tombouctou. — M. Hamy donne ensuite d'excellentes nouvelles de la mission de M. Auguste Chevalier, subventionnée sur les crédits de la fondation Garnier, qui se poursuit dans les meilleures conditions. Après avoir exploré le lac Iro et une partie du cours inférieur du Bahr Salamat, la plus importante artère du Wadaï, le voyageur a gagné le sud du Dékakiré en traversant une région parsemée de pitons granitiques, où vivent dans les rochers des troglodytes fétichistes apparentés aux Noubas du Kourdofan. La traversée de ce pays difficile s'est effectuée sans aucun acte d'hostilité, et M. Chevalier est parvenu aisément chez le sultan du Baghirmi, Gaourang, qui l'a accueilli avec bienveillance et lui a donné tout l'appui nécessaire pour continuer ses recherches. Le chef de la mission du Tchad était vers le milieu d'août à Tcheena, capitale du Baghirmi, et le 25 septembre, il annonçait de Massacori qu'il allait commencer l'étude de l'archipel Kouri dans le S.-E. du grand lac.

M. Berger présente, au nom de M. Gauckler, une curieuse stèle en terre cuite trouvée dans une tombe punique de Carthage du v^e^ ou du vi^e^ siècle. Cette stèle porte un motif que M. Berger a déjà signalé sur des monuments plus récents et qu'il a appelés la triade punique : trois cippes inégaux dressés sur un autel et accompagnés de symboles divins. Ces cippes sont encadrés dans une décoration de style égyptien, d'une réelle élégance, et leur base porte une courte inscription phénicienne. — Dans la même lettre, M. Gauckler annonce qu'il est tombé, dans ses fouilles, sur un véritable arsenal composé de projectiles en grand nombre, de diverses dimensions, et dont quelques-uns porteraient des lettres phéniciennes.

M. Clermont-Ganneau communique une lettre de M. Diels, de Berlin, où celui-ci revient sur la glose étymologique médiévale concernant le mot λύχνος, en rapproche un passage du grammairien Orion, et en conclut qu'il faudrait lire : λύχνος· ὁ λύων τὸ νύχος τουτέστι τὸ σκότος.

M. Homolle fait une communication sur les fouilles de Delphes et de Délos. — M. Perrot présente quelques observations. — M. Havet, président, remercie M. le duc de Loubat de sa libéralité qui a permis de reprendre les fouilles de Délos.

M. Maurice Croiset commence la lecture de sa notice sur M. Gaston Paris auquel il a succédé à l'Académie.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1903

M. Coutil entretient la Société de ses fouilles à Pacy-sur-Eure.

M. Lauer identifie le nom Calaus où eut lieu la bataille de 924 soit avec Chalmont soit avec Chalo Saint-Mars près d'Étampes.

M. Pallu de Lessert parle des découvertes qui ont eu lieu récemment à Nouvion-en-Thiérache (Oise).

M. Cagnat présente la copie d'une inscription latine découverte à Narbonne.

M. Héron de Villefosse communique une inscription latine trouvée à Alice Sainte-Reine. Il annonce que l'église de Saint-Gauburge à Nogent-le-Rotrou vient d'être classée comme monument historique.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1903

M. Maurice lit une étude relative à l'apparition du *labarum* sur les monnaies constantiniennes.

M. Héron de Villefosse communique des notes de M. Gerin-Ricard sur un vase grec de Marseille; de Mgr Toulotte sur un point obscur de la géographie africaine; il présente des photographies envoyées de Tolède par M. Valverd y Pirabs.

M. Durand-Gréville soumet à la Société une tête en bois ayant fait partie d'une statue de la Vierge, œuvre du XVe siècle.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1903

M. Rodocanachi lit une notice sur l'origine du Musée du Capitole.

M. Cagnat attire l'attention sur des papyrus d'Oxyrinchus contenant des fragments de mimes de l'époque romaine.

M. le Cte Durrieu indique les rapprochements à faire entre divers monuments de l'art français, notamment le bas-relief de La Ferté-Milon et la miniature du Couronnement de la Vierge dans le livre d'heures du duc de Berry du Musée Condé à Chantilly.

M. Monceaux lit une note sur les *Acta Marcelli* contenus dans les Actes des Martyrs.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1903

M. de Mély fait une communication sur une image du Christ qui, d'après la légende, avait été apportée à Rome par les flots et est aujourd'hui conservée au « Sancte Sanctorum ».

M. Enlart présente un livre d'heures manuscrit du XVe siècle d'origine parisienne, contenant des miniatures et des armoiries qui n'ont pas été identifiées jusqu'à présent.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1903

La Société procède au renouvellement de son bureau pour 1904.

M. le Cte Durrieu, président.

MM. Bouchot et Omont, vice-présidents.

M. Valois, secrétaire.

M. P. Girard, secrétaire adjoint.

M. Blanchet, trésorier.

M. Prou, bibliothécaire.

M. Cagnat communique une note de M. Gauckler sur une inscription romaine donnée au musée du Bardo par M. Alix, professeur au lycée Carnot de Tunis.

M. Lauer fait une communication sur la numération grecque dans les manuscrits des Annales de Flodoard.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1903

M. Marquet de Vasselot présente des petits bronzes du moyen âge faisant partie d'une série offerte au musée du Louvre par M. Jules Maciet.

M. Pallu de Lessert fait une communication sur une inscription de Guelma relative au proconsul d'Afrique Flavius Eucsinius.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1903

M. Babeau lit une note sur les anciens fossés du palais du Louvre.

M. Vitry lit une communication de M. Gauckler relative au tombeau des Laubespine dans la cathédrale de Bourges.

M. Monceaux entretient la Société de la station thermale d'Kammanïf en Tunisie.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ARTHUR STRONG

Un savant encore jeune, et d'un savoir presque encyclopédique, vient de mourir à Londres, à la suite d'une longue maladie. Il y a une quinzaine d'années, je vis arriver Arthur Strong au Musée de Saint-Germain, porteur d'une lettre d'introduction de James Darmesteter, qui le tenait en haute estime. Élève de Cowell à Cambridge, il savait l'arabe, l'hébreu, l'assyrien, le sanscrit, le pâli, l'égyptien même ; il était plein d'idées et de projets, mais cherchait encore une situation, au sortir de l'Université. Je fus frappé de la vivacité de son esprit et de sa vaste érudition, surtout en matière d'exègèse biblique, qui fut le principal sujet de notre entretien. Une phrase que j'entendis de lui m'est restée dans la mémoire : *There are two Bibles, the Bible as it is written and the Bible as it is preached upon.* Je lui conseillai d'écrire une histoire de la critique des Écritures et je regretterai toujours qu'il ne l'ait pas fait. A la même époque il connut Renan et lui fit une impression si favorable que notre illustre maître l'invita à venir passer quelques jours chez lui à Rosapammon, honneur rare et d'autant plus apprécié. Strong publia nombre de mémoires originaux sur des questions d'assyriologie, des textes sémitiques et indous[1], puis il devint bibliothécaire du duc de Devonshire, du duc de Portland et de la Chambre des Lords, professeur à l'Université de Londres. Ces hautes situations lui ouvrirent toutes les portes ; il en profita pour explorer à fond les collections anglaises et se prit de passion pour l'étude de l'art de la Renaissance. On lui doit la publication de plusieurs luxueux recueils de dessins de maîtres, tirés de collections particulières et accompagnés de notices remarquables ; il avait aussi entrepris, avec Langton Douglas, de donner une nouvelle édition, mise au courant, de l'histoire de la peinture italienne par Crowe et Cavalcaselle ; les deux premiers volumes, où une grande partie de l'annotation est de lui, ont paru vers la fin de 1903.

Arthur Strong avait épousé Miss Eugénie Sellers, la savante traductrice des *Meisterwerke*, des ouvrages de Schuchhardt et de Wickhoff, l'éditrice des

1. *Records of the Past*, t. IV (1890) : *Votive inscr. of Assurbanipal. Inscr. of Rimmon-ninevi* III ; t. V (1891) : *Inscr. of Teglath Pileser* III ; t. VI (1892) : *Inscr. of Assur Bêl Kala* ; *Prayer of Assurbanipal.* — *Journal of the royal asiatic Society*, 1891-92 : art. divers d'assyriologie ; 1895 : texte arabe de l'histoire de Kiliva ; 1904 : une partie du texte arabe de l'histoire de Jakmak (à paraître). — *Proceedings of the Soc. of Biblical archaeology*, t. XVI (1894) : *Notes on a fragment of the Adapa legend* ; t. XVII (1895) : *Some assyrian alliterative texts.* — *Pali text Society* : publication *princeps* de l'histoire de l'Arbre de la Sagesse à Ceylan, etc.

chapitres de Pline relatifs à l'histoire de l'art et l'organisatrice de l'inoubliable exposition rétrospective du Burlington Club. C'est grâce à lui, plusieurs années avant son mariage, que je connus ce modèle accompli de la *lady scholar*, dont le dévouement infatigable a prolongé la vie débile d'Arthur Strong et en a été, si je ne me trompe, la seule joie.

Le souvenir d'Arthur Strong restera encore attaché à la magnifique tête en bronze d'Apollon, original grec conservé a Chatsworth, mais ignoré de tous, dont il eut le mérite de comprendre la valeur et qu'il signala à M. Furtwaengler.

S. R.

Une statue de style grec à Autun.

Mesnil-Germain, 20 octobre 1903.

Il y a quelques jours je passais à Autun.

Dans la demi-obscurité du Musée lapidaire, j'ai pu admirer une statue antique, dont quelques centimètres de magnésium m'ont permis de prendre une photographie. Comme elle ne doit pas avoir été encore ainsi reproduite, je

Fig. 1. — Statue d'Autun.

pense que la *Revue archéologique* ne demandera pas mieux que de lui donner l'hospitalité, heureux que je suis de communiquer à mes confrères en archéologie un document peu connu, dont on ne saurait trop faire remarquer la finesse et l'intéressante expression. F. DE MÉLY.

Une représentation des « Oiseaux » en Californie.

Grâce à la munificence de M. W. R. Hearst, l'Université de Californie possède un théâtre grec, avec des sièges en ciment pour 7.000 spectateurs. Il a été inauguré le 24 septembre 1903 par une représentation des *Oiseaux* d'Aristophane[1]. Au cours des répétitions, les acteurs jouèrent sur la scène; mais on s'aperçut bientôt que l'action était trop complexe et mouvementée pour qu'ils y pussent tenir. De toute nécessité, on adopta l'opinion de M. Doerpfeld et les acteurs, entrant par les πάροδοι, se placèrent dans l'orchestre avec les choreutes. Il y a là une confirmation pratique bien intéressante de la théorie qui a fait couler tant d'encre et trouve encore de si nombreux adversaires.

S. R.

La tête de lord Leconfield.

Lord Beaconsfield, de son vrai nom Disraeli, possédait une tête justement célèbre; mais elle tenait à ses épaules et n'était point en marbre. La tête de marbre attribuée à Praxitèle n'a jamais appartenu à lord *Beaconsfield*, mais à Henry Wyndham, *baron Leconfield of Leconfield, in the East-Riding of the County of York*, décédé depuis peu, dont le père a été le premier *lord* de ce nom. Cela est utile à rappeler puisqu'on lit, dans un article récent de M. Fr. Hauser (*Oesterr. Jahreshefte* t. VI, 1903, p. 95), une phrase où il est question de l'« *Aphroditekopf des Lord Beaconsfield* ». Dans le même article (p. 88), je trouve le fils de Praxitèle nommé *Timarchides*, alors qu'il s'appelait notoirement *Timarchos*. Le démon des coquilles typographiques a de ces vengeances; je dis « vengeances », parce que M. Hauser s'est récemment indigné contre M. Mahler, coupable d'avoir imprimé, dans son *Polyklet* (p. 7), *Mantinaia* au lieu de *Mantineia* (*Röm. Mittheilungen*, 1903, p. 254). On rira un peu, mais sans s'indigner, de la petite mésaventure de M. Hauser.

S. R.

Le Musée de Naples.

La campagne contre la direction actuelle du Musée de Naples se poursuit avec une violence inouïe, non seulement dans des journaux quotidiens (que m'envoient, souvent en triple exemplaire, d'obligeants anonymes[2]), mais dans

1. *The Nation*, 1903, II, p. 282.

2. Par exemple le *Giornale d'Italia* du 25 août 1903, où est reproduite une lettre du comte Filangieri di Candida à M. Nasi, alors ministre de l'Instruction publique. M. Filangieri, prié de donner son concours à la réorganisation du Musée de peintures de Naples, refuse de s'occuper en quoi que ce soit de ces collections tant que la direction actuelle sera maintenue; il s'en éloigne *con un senso di profondo disgusto* et comme d'un *spettacolo nauseante*. Cela donne une idée du ton de la polémique en ces pays chauds.

la Revue *Napoli Nobilissima* et dans des brochures. En dernier lieu, MM. Farinelli et Zuccalà ont adressé un rapport au Collège des ingénieurs et architectes de Naples (*Relazione sull' attuale ordinamento del Museo Nazionale*, Naples, Perole, 1903), où ils protestent contre tout ce qui s'est fait sous la direction de M. Pais, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice. Solidité compromise, collections mal classées, mal éclairées, objets endommagés, murs mal décorés, dépenses imprudemment engagées... rien ne manque au réquisitoire, pas même une citation d'un correspondant anonyme du *New-York Herald*, qui dénonce le tohu-bohu napolitain. J'oubliais d'ajouter que M. Paolo Orsi est parmi les adversaires de la direction de M. Pais. N'ayant pas été à Naples depuis vingt ans, je constate l'existence de la querelle, mais ne prétends point la juger; il me semble toutefois que les attaques dirigées contre M. Pais se discréditent par leur violence même et j'éprouve toujours, en les lisant, l'impression pénible d'un « coup monté. » S. R.

La collection Bartlett au Musée de Boston.

Le Musée de Boston vient de recevoir en don la belle collection d'antiquités grecques et romaines formée par M. Francis Bartlett. Ce cadeau « royal » comprend 303 objets, dont 21 marbres, 66 vases, 20 bronzes, 39 terres cuites, 62 monnaies, 13 gemmes. Dans chaque série, il y a des chefs-d'œuvre et il n'y a pas, nous assure-t-on, d'objets tout à fait médiocres. Voici, d'après le *Museum of fine arts Bulletin* (Boston, septembre 1903), l'indication des pièces les plus importantes :

A. *Marbres.* — 1° Une admirable tête en marbre d'Aphrodite sculptée en marbre *lychnites*, de grandeur naturelle; style de Praxitèle (IVe siècle);

2° Une Amazone à cheval, en marbre, fragment de la première moitié du IVe siècle; style des reliefs d'Épidaure;

3° Sirène pleurant, en marbre, travail attique. Statuette;

4° Aphrodite assise sur un cygne. Statuette;

5° Fragment d'une grande statue de femme assise, époque d'Auguste;

6° Stèle funéraire archaïque provenant de Troade.

B. *Vases.* — 1° Loutrophore sur laquelle est peinte une procession nuptiale, chef-d'œuvre des environs de 450;

2° Amphore colossale d'Apulie (haut. 1m,246). Achille furieux dans sa tente, Phœnix, Athéna, Hermès, Thersite, etc. (les noms sont inscrits à côté des personnages);

3° 11 spécimens du style du Dipylon, provenant d'une même tombe; dans le nombre, une amphore haute d'un mètre;

4° Hydrie sur laquelle est figuré le mythe de Danaé et de Persée;

5° Coupe célèbre de la collection Bruschi, à Corneto.

Bronzes. — 1° Grand bassin de l'Italie méridionale (diam. 0m,72), travail grec du VIe siècle;

2° Situle avec reliefs (Dionysos, Satyre, Bacchante, Panthère);

3° L'Apollon Tyskievicz avec dédicace de Mantiklos (*Répert.*, t. II, 83, 9).

S. R.

Le Puits des Astronomes.

Dans un intéressant mémoire inséré à la *Revue scientifique* (26 décembre 1903), notre collaborateur M. le Dr Vercoutre a appelé l'attention sur le rôle des puits comme observatoires dans l'astronomie primitive. « Buffon assure que du fond d'un puits on peut voir les étoiles en plein midi, et il ajoute que ce fait était connu des anciens. » Il est question dans Aristote (*De anim. gener.*, V, 1, 26) de ceux qui descendaient dans des souterrains ou des puits pour observer les astres. On peut contester l'opinion émise par M. Vercoutre au sujet des antres ou souterrains de Mithra, qui auraient été primitivement des *puits astronomiques*, et je ne crois pas davantage que la Vérité au fond d'un puits, tenant en main un miroir, symbolise la science astronomique pourvue du miroir d'Eudoxe de Cnide; mais je trouve très ingénieuse et très vraisemblable l'explication qu'il donne de la fable ésopique sur l'astronome qui tombe dans *le* puits (εἰς τὸ φρεάρ, non pas « dans *un* puits »). C'est sans doute l'écho d'une anecdote relative à la distraction d'un des anciens astronomes, Thalès par exemple (cf. Diog. Laert., *Thales*, 8), qui fit une chute en voulant descendre dans son observatoire souterrain.

En terminant, M. Vercoutre propose de rapprocher *specus* de *speculum*; cela paraît impossible, car *specus* se rattache à σπέος, tandis que *speculum* a la même origine que σκέπτομαι et σκοπός.

S. R.

Fibules espagnoles.

Au sujet de la fibule publiée dans le dernier n° de la *Revue* (1903, II, p. 414), M. José Fortis de Porto (Portugal) veut bien nous écrire que ce type lui semble remonter à l'Ibérie pré-romaine et avoir survécu à la conquête. Il en existe tout un lot au Musée de Madrid (salle IV, vitrine A), sans provenance indiquée. M. Juan Rubio de la Serna en a publié dans sa *Noticia de una necropolis anteromana* (fig. 8), ainsi que M. Bonsor dans *Les colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis* (extrait, Paris, 1889, p. 82, fig. 9) et M. Engel dans une note du *Bulletin hispanique* de 1896. Un exemplaire inédit est signalé par M. Fortis au Musée de l'Institut de Coïmbre et doit être publié par lui dans la Revue *Portugalia*, avec une note sur la typologie des fibules du nord du Portugal. Cette fibule vient des ruines de Conimbriga, ville luso-romaine, où elle a été recueillie au milieu d'objets romains.

S. R.

La Méduse Rondanini[1].

Pour faciliter l'exécution d'un nouveau moulage de la Méduse Rondanini au Musée de Munich, on l'a détachée récemment de la plaque moderne à laquelle était fixé le masque; j'ai pu, à cette occasion, la soumettre à un examen nouveau, qui m'a suggéré les observations que voici :

1. Voir *Revue*, 1903, II, p. 219.)

Le marbre n'est pas seulement massif, comme j'avais cru devoir l'admettre, jusqu'à la hauteur du nez, mais complètement massif. Il n'y a jamais eu de socle; le masque était suspendu à une paroi, comme l'original de bronze qu'il reproduit. Le revers est traité d'une façon tout à fait sommaire. A la hauteur des yeux sont deux ouvertures voisines, dont l'une contient encore les restes d'un crampon antique de fer. J'ai dit que le masque devait être placé de telle sorte

Fig. 1. — La Méduse Rondanini.

que le regard de la Méduse portât droit devant elle; cela peut être obtenu en suspendant le masque à une certaine hauteur, tout aussi bien qu'en le plaçant sur un socle. Les images répandues de la Méduse Rondanini en donnent une idée tout à fait fausse, car elles dérivent toutes d'une photographie prise de trop haut, d'où résulte un fort raccourci du bas du visage. Je publie, avec cette note, une nouvelle photographie du masque, qui rend enfin possible d'estimer à sa valeur cet admirable ouvrage de l'art grec.

J. Sieveking.

L'anthropologie et l'histoire.

Un phénomène inquiétant, dont j'ai noté ces temps derniers plusieurs indices, c'est la pénétration, dans les ouvrages d'histoire, de notions mal digérées ou surannées d'anthropologie. Il est presque inévitable que les théories des préhistoriens et des craniologistes d'il y a vingt ans s'insinuent dans les écrits des historiens et des philologues, car ils lisent des *manuels*, où la science est comme empaillée, et ne se tiennent pas au courant des *périodiques*, c'est-à-dire de la science en mouvement. Cela est arrivé, par exemple, pour la notion de *race*, qui a commencé à jouer un grand rôle dans la littérature historique et politique au moment même où les anthropologistes s'accordaient à en constater le discrédit. Pour empêcher, dans la faible mesure de mes moyens, que les philologues continuent à parler de *races dolichocéphales* ou *brachycéphales*, je les mets en garde par les observations que voici ; j'espère qu'elles ne

paraîtront pas trop déplacées dans cette *Revue*, qui compte beaucoup d'historiens parmi ses lecteurs.

L'anatomiste suédois Retzius distingua, en 1842, les crânes dolichocépales des brachycéphales, c'est-à-dire les têtes allongées des têtes rondes. Il admit, sur des données insuffisantes on inexactes, que la dolichocéphalie et la brachyphalie étaient des caractères de *race*. Bien que Broca, Quatrefages, le Dr Hamy et d'autres aient rectifié et complété sur bien des points l'essai de Retzius, on continua généralement à penser que la forme du crâne était un caractère héréditaire et l'un des critériums les plus certains de la descendance physique. La variabilité des crânes sous l'influence de circonstances extérieures, par exemple de l'alimentation, fut bien soutenue par Engel et Langer ; mais je ne sache pas qu'on y ait prêté grande attention. Pour voir à quelles synthèses extraordinaires peut donner lieu cette division de l'humanité en deux groupes irréductibles, les *dolichos* et les *brachys*, il faut lire les ouvrages de M. de Lapouge ou, du moins, le compte rendu développé de l'un d'eux que j'ai publié dans la *Revue critique* (1900, I, p. 121 sq.).

Or, voici qu'un autre Suédois, M. Anton Nyström, a fait paraître un mémoire intitulé : « Sur les variations de forme du crâne humain et leurs causes. » (Brunswick, 1902). M. Lissauer, la plus haute autorité allemande sur ce sujet depuis la mort de Virchow, n'hésite pas à écrire que ce travail est aussi important que celui de Retzius et qu'il exercera une non moins grande influence sur les anthropologistes d'aujourd'hui (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIV, p. 159).

M. Nyström prétend renverser tout l'édifice élevé par Retzius et ses successeurs ; voici ses thèses :

1° Toutes les « races » préhistoriques et actuelles offrent des individus *dolichos*, *mésos et brachys ;*

2° Les différences de longueur des crânes peuvent s'expliquer, anatomiquement et physiologiquement, par des influences extérieures, notamment par la différence des occupations physiques dans le jeune âge ;

3° Si la brachycéphalie prédomine chez certains peuples, la dolichocéphalie chez d'autres, cela tient surtout à la nature des travaux auxquels se livrent de préférence les divers peuples suivant les ressources du sol, l'état général de la civilisation, etc. ;

4° *Il n'est pas vrai* que l'indice céphalique (rapport entre les deux diamètres du crâne) soit héréditaire ; les observations de M. Nyström semblent devoir porter un coup décisif à cette erreur, acceptée presque comme un dogme ;

5° *Il n'est pas vrai* que la dolichocéphalie ait prédominé en Scandinavie à l'époque de la pierre polie ; *il n'est pas vrai* que les Suédois soient dolichos, car sur 500 Suédois, M. Nyström trouve seulement 102 dolichos. Or, c'est sur la prétendue dolichocéphalie des Suédois qu'est fondée toute la théorie de la dolichocéphalie des Aryens blonds ;

6° Les professions élevées (savants, étudiants, artistes, commerçants) offrent une prédominance incontestable de la brachycéphalie, conclusion diamétralement contraire à l'axiome de l'école dite *anthroposociologique* : que les doli-

chos blonds sont des *eugéniques*, les brachys bruns des êtres inférieurs ou dégénérés.

Cela dit sans adhésion aux thèses de M. Nystrŏm, qui ont déja été discutées et même vivement contestées. Je dois ajouter que la variabilité des formes crâniennes est soutenue depuis plusieurs années en France même, au sein de la Société d'anthropologie, par M. le Dr Bloch.

Salomon Reinach.

Un prétendu rituel mithriaque [1].

A l'encontre de M. Dieterich, M. Cumont vient de soutenir, dans la *Revue de l'Instruction publique belge*, que le prétendu rituel mithriaque du papyrus magique de Paris n'était pas iranien, mais hermétique. « Notre magicien reproduit exactement les pensées et même le style des traités hermétiques. Seulement, pour augmenter le prix de son élucubration, au lieu de la donner pour une révélation d'Isis à Horus ou d'Hermès à Tât, il l'a présentée comme une communication personnelle reçue du grand dieu exotique Mithra par l'intermédiaire d'un archange. Il a sans doute retouché de ci de là son modèle d'après ce qu'il croyait savoir des mystères persiques, mais sans en altérer sensiblement ni la conception ni la forme, qui sont restées foncièrement égyptiennes ».

A la collection des dix-huit fragments de rituels grecs réunis par M. Dieterich, M. Cumont demande qu'on ajoute la formule latine de consécration de l'autel de Salone, *Corp. inscr. lat.*, t. III, 1933.

S. R.

— *The Journal of Hellenic studies*, t. XXIII, partie II, 1903 : K. T. Frost, *Les statues de Cerigotto* (suite et fin. Figures dans le texte). — E. J. Goodspeed, *Fragments de poésies alexandrines en vers hexamètres* (pl. X). — R. M. Dawkins, *Poterie de Zakro en Crète* (vases dits de Kamarès et vases mycéniens. Figures dans le texte). — E. Norman Gardiner, *Notes sur la course à pied en Grèce* (nombreuses figures dans le texte). — Jane E. Harrison, *Mystica vannus Iacchi* (figures dans le texte). — Guy Dickins, *Quelques observations sur la maison homérique* (figures dans le texte). — J. B. Wace, *Fouilles récentes en Asie Mineure*. — E. Strong, *Trois stèles avec bas-relief* (pl. XI-XIII. Trois stèles attiques qui appartiennent à Lord Newton). — Notices bibliographiques. — Tables.

— *Revue des études grecques*, juillet 1903 : M. Collignon, *De l'origine du type des pleureuses dans l'art grec* (figures dans le texte). — M. Croiset, *Observations sur « les Perses » de Timothée de Milet*. — Ph.-E. Legrand, *Pour l'histoire de la comédie nouvelle*. — Louis Bréhier, *Un discours inédit de Psellos*. — H. Omont, *Le premier professeur de langue grecque au Collège de France, notes et additions*. — *Comptes-rendus bibliographiques*.

1. Cf. *Revue*, 1903, II, p. 377.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1903, 3e fascicule : B. Luini, *L'eau appienne et l'aqueduc appien* (une figure dans le texte). — D. Vaglieri, *Une nouvelle inscription du temps d'Auguste.* — *Fouilles du forum romain : nécropole archaïque. L'aire du forum.* La *statue équestre de Domitien* (planches I-IV, 21 figures dans le texte). — G. Gatti, *Notes sur de récentes découvertes d'antiquités à Rome et dans la banlieue.* — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les provinces romaines.* — Notes bibliographiques.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXV, 33e session, 6e séance, 11 novembre 1903 : Prof. E. Naville, *Suite de la traduction du Livre des Morts*, ch. CLV-CLXI (planche). — Prof. A. H. Sayce, *Le déchiffrement des inscriptions hétéennes* (suite). — A. Cowley, *Quelques documents araméens trouvés en Égypte* (suite). — *Note* par le professeur H. A Sayce. — E. D. Windstedt, *Quelques fragments bibliques.* — W. Johns, *Les noms d'année de Samsu-Iluna.* — F. G. Hilton-Price, *Sur une série de sept vases à parfums* (planche). — Dr E. Revillout, *La translittération de l'égyptien* (suite). — A. H. Gardiner, *Sur le sens d'une préposition égyptienne.*

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXV, 33e session, septième séance, 9 déc. 1903 : Prof. E. Naville, *Le livre des morts* (suite), *chapitres* CLXII-CLXIV (planche). — Prof. A. H. Sayce, *Le déchiffrement des inscriptions hittites* (suite). — Percy E. Newberry, *Extraits de mon carnet de notes*, VII (deux planches). — *La transcription de l'égyptien. Lettre du professeur Révillout* (suite). *Lettre du professeur Victor Loret.* — F. Green, *Dessin préhistorique à El-Kab* (planche).

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, t. VI, 2e cahier : F. Studniczka, *Autels avec chambres internes.* — W. Altmann, *La jeune fille d'Antium* (pl. VII. Charmante figure qui doit représenter une prêtresse du temple d'Apollon lycien à Patara. Aucune raison d'attribuer cette statue à un auteur connu ; ce serait une œuvre exécutée en Asie Mineure vers le commencement de l'âge hellénistique). — H. Swoboda, *Notes sur l'histoire des artistes grecs* (sur la date probable du sculpteur Phradmon ; sur une statue d'Aphrodite attribuée par Pausanias à Polyclète). — R. Herzog, *L'enfant à l'oie* (il ne s'agit pas du groupe très connu, où l'on voit une imitation d'un original de Boëthos, qui représente un enfant déjà grand étranglant une oie. Le groupe dont les répliques assez nombreuses sont ici étudiées figure un enfant de deux à trois ans, assis à terre, qui, cherchant à se lever, s'appuie de la main gauche sur une oie qu'il presse contre le sol. L'étude est entreprise à propos d'un exemplaire de ce type récemment découvert à Ephèse, pl. VIII). — A. Wilhelm, *Le mobilier artistique d'Alcibiade* (d'après des mentions contenues dans des listes d'objets vendus à l'encan après l'affaire de la mutilation des Hermès ; mais rien ne prouve, dans les fragments recueillis, que le propriétaire des meubles ici énumérés soit Alcibiade). — E. Bormann, *Sur les inscriptions métriques* de divers monuments du ve siècle. — G. Niemann et O. Benndorf, *Du nouveau*

sur Adam Kilissi. — Supplément (*Beiblatt*) : F. Hiller von Gartringen et A. Schiff, *Bas-reliefs funéraires d'Andros* (figures daus le texte). — A. Gnies, *Antiquités de Pola et des environs* (figures dans le texte). — Fr. V. v. Holbach, *Tombes rupestres à Halicarnasse* (figures dans le texte). — W. Kubitchek, *Une trouvaille de monnaies dans le sud-ouest de la Hongrie.* — J. Ornstein, *Fouilles exécutées à Samosaj'vár* (il y avait là un camp romain).

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXVII, 1er et 2e cahiers : Ernest Pfuhl, *Le cimetière archaïque sur la montagne qui domine la ville de Théra* (pl. I-V et 40 planches complémentaires en phototypie. Le cahier est rempli tout entier par la relation singulièrement détaillée et précise d'une fouille qui a fait connaître la disposition et le contenu de 126 tombes toutes antérieures au milieu du vie siècle. Les plus anciennes sépultures remonteraient au viie siècle. L'auteur tire de ses observations des inductions intéressantes sur les relations que les Théréens entretenaient, à cette époque, avec les différents États grecs ; outre la fabrique indigène, il trouve représentées, dans la poterie que renfermaient les tombes, les fabriques crétoise, argienne, corinthienne, ionienne et attique. Les rapports avec Athènes sont attestés par nombre de vases dits du Dipylon.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 novembre 1903. — Texte : *A San Giovanni Val d'Arno : les Fêtes de Masaccio*, par M. Henry Cochin. — *L'Amour et l'Innocence*, de Prud'hon. — *Le Musée de Clermont-Ferrand*, par M. Louis Gonse. — *A propos des peintres-lithographes : deux nouvelles œuvres de M. Fantin-Latour*, par M. Léonce Bénédite. — *Artistes contemporains : Edgar Degas*, par M. Camille Mauclair. — *Le* xviiie *siècle à Versailles*, par M. Raymond Bouyer. — *Un « ouvraige de Lombardie » : à propos d'un récent livre de M. le prince d'Essling*, par M. Henri Bouchot. — *La Maison de Victor Hugo, à propos d'un livre récent*, par M. Émile Dacier. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *L'Amour et l'Innocence*, gravure au burin de M. W. Barbotin, d'après un dessin de Prud'hon (musée Condé, à Chantilly). — *Coffret en cuir gravé* (xve *siècle*), *offert par Louis XI à la famille Savaron* (musée de Clermont-Ferrand), eau-forte de M. A. Hotin. — *Le Duo des « Troyens »*, lithographie originale de M. Fantin-Latour. — *Le Défilé avant la course*, tableau de M. Degas. — *La Répétition du ballet*, tableau de M. Degas. — *Marie Leczinska et le Dauphin*, tableau de M. Belle (musée de Versailles). — *La Famille de Nattier*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Nattier (musée de Versailles). — *Jean-Baptiste-Louis Gresset*, tableau de Tocqué (musée de Versailles). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 décembre 1903. — Texte : *Whistler, Ruskin et l'Impressionnisme*, par M. Robert de la Sizeranne. — *Artistes contemporains : Léopold Flameng*, par M. Henry Havard. — *Un Portrait d'enfant romain, à la Glyptothèque de Munich*, par M. Max Collignon. — *Un « Ouvraige de Lombardie » à propos d'un*

récent livre de M. le prince d'Essling (fin), par M. Henri Bouchot. — *Les Peintres-Lithographes*, par M. Léonce Bénédite. — *L'Impressionisme, à propos d'un livre récent*, par M. E. D. — *Bibliographie*. — *Tables semestrielles*. — Gravures hors texte : *James A. Mc Neill Whistler*, héliogravure, d'après la pointe sèche, de M. Helleu (collection H. Beraldi). — *Étude*, eau-forte originale de M. Léopold Flameng. — *Portrait d'enfant romain*, héliogravure, d'après le buste de la Glyptothèque de Munich. — *La Comptabilité*, lithographie originale de M. P. Dillon. — *Baigneuse*, lithographie originale de M. Abel Faivre. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er décembre* 1903. — *Deux « Vies » d'Évêques sculptées à la cathédrale de Rouen* (1er article), par Mlle Louise Pillion. — *Artistes contemporains : Albert Lebourg* (1er article), par M. Roger Marx. — *L'Avènement de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, dessin inédit de Moreau le jeune, par M. Pierre de Nolhac. — *L'Exposition de Dinant*, par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — *Les Récentes acquisitions du Département de la Peinture au Louvre* (1900-1903) (2e et dernier article), par M. Henry de Chennevières. — *Bibliographie : French Engravers and Draughtsmen of the XVIIIth Century (lady Dilke)*, par M. Adrien Moureau. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'Étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1903, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *L'Avènement de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, dessin par Moreau le jeune : photogravure. — *La Résurrection de Lazare*, par Gérard de Harlem (Musée du Louvre) : héliogravure Chauvet. — *Bord de rivière*, par Salomon van Ruysdael (Musée du Louvre) : pointe sèche, par M. Lopisgich. — *Saint-Preux sortant de chez des femmes du monde*, fac-similé de la gravure de N. de Launay d'après le dessin de J.-M. Moreau le jeune : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Recueil d'Archéologie orientale*, publié par M. Clermont-Ganneau, t. VI, livraisons 1-5. — Sommaire : 1. Deux chartes des Croisés dans des archives arabes. — 2. Inscription grecque de Palmyre. Wadd., no 2572. — 3. Saïda et ses environs d'après Edrîsi. — 4. Une nouvelle dédicace du sanctuaire de Baal Marcod. — 5. Lepcis et Leptis Magna, nouvelles inscriptions. — 6. « Meskin » et lépreux. — 7. Monogrammes byzantins sur tessères de plomb. — 8. Platanos de Phénicie. — 9. Inscription égypto-phénicienne de Byblos (pl. II). — 10. Jupiter Heliopolitanus (pl. I).

BIBLIOGRAPHIE

W. M. Flinders Petrie. **Methods and aims of archaeology.** Londres, Macmillan, 1904. In-8, xvii-208 p.

A lire le titre de ce petit livre, on croirait qu'il contient des conseils généraux aux archéologues; en réalité, il n'y est guère question que de l'Égypte et de la manière d'y pratiquer des fouilles. Cela se conçoit, vu le domaine spécial où s'est déployée la féconde activité de M. Flinders Petrie; encore fallait-il en prévenir le lecteur.

M. Petrie a rendu un service incontestable en mettant à la portée de tous les connaissances si variées qu'il doit à sa longue expérience d'explorateur; on apprendra de lui comment on engage des ouvriers, comment on les surveille, comment on conduit les fouilles — le levé des plans, l'estampage, la photographie, les moyens de conserver les objets, les modes de publication et d'illustration. Le dernier chapitre concerne la *déontologie archéologique*, ce que M. Petrie appelle « *the ethics of archaeology* »; il est bon que ces questions difficiles et délicates aient été portées enfin devant le public.

Évidemment, un des principes de la déontologie archéologique, c'est le *suum cuique*. M. Petrie s'en est-il inquiété suffisamment? Il a traité un sujet qui l'a déjà été plusieurs fois, par moi dans mes *Conseils aux voyageurs*, par des anonymes allemands dans le *Merkbuch*, surtout par MM. Blanchet et de Villenoisy dans leur *Guide pratique de l'antiquaire*. Si M. F. P. a renvoyé à un seul de ces ouvrages, ce doit être dans quelque passage du sien qui m'a échappé.

A la p. 123, on lit ce qui suit : « La réunion d'objets connus dans un *corpus* a été bien faite par les *systematisers* de l'ancien temps, en particulier par Montfaucon; et bien que son ouvrage soit vieux de près de deux siècles, il n'a pas encore été remplacé par de nouvelles productions dans chaque département... En outre, on ne possède pas d'ouvrage général de références ni de notation commode pour signaler de nouvelles découvertes. »

Il y a plus de vérité dans cette seconde phrase que dans la première. L'*Antiquité Expliquée* ne vaut absolument plus rien; le *Dictionnaire* dirigé par M. Saglio, pour les petits objets, ma *Bibliothèque des monuments figurés* et mes *Répertoires*, pour les statues, vases, pierres gravées, etc., donnent bien davantage et des matériaux autrement dignes de confiance. Les énormes in-folio de notre vieux bénédictin ne doivent pas faire illusion; je crois avoir publié, dans des formats maniables, beaucoup plus de monuments que lui.

P. 131, il est dit que la Vénus de Milo est très mal éclairée (*hopelessly bad*); par quel temps M. F. P. a-t-il donc visité le Louvre? A la p. 170, à propos du vandalisme, l'auteur parle du *French sack of Rome*; je suppose qu'il s'agit du sac de Rome par les bandes allemandes de Bourbon. Mais si M. F. P. croit qu'on

a détruit à cette occasion beaucoup d'œuvres d'art merveilleuses (*wonders*), c'est qu'il a été mal renseigné.

L'exposé de M. F. P. se lit avec plaisir et les 66 simili-gravures dont il est orné sont admirables.

S. R.

GREGORY (Caspar René). **Texkritik des Neuen Testamentes**, t. I et II (Leipzig, Hinrichs, 1900-1002, in-8), VI-993 pp. (24 mark).

LAKE (Kirsopp). **The Text of the New Testament** (London, Rivingtons, 1900, in-16) 104 pp. (1 shilling).

KENYON (Frederic G.). **Handbook to the textual criticism of the New Testament** (London, Macmillan, 1901, in-8) XI, 321 pp. et XVI pl. (10 shillings).

On sait que c'est à Constantin Tischendorf que nous devons la reconstitution critique du texte grec du Nouveau Testament; ce savant consacra à cette étude quarante années de sa vie et eut la satisfaction de publier en 1869-1872 son *Novum Testamentum Graece, editio octava critica maior*, édition munie d'un appareil critique énorme, le plus riche et le plus complet qu'on ait encore réuni et qui, après trente ans, n'est pas encore remplacé.

A cette édition manquait la préface; Tischendorf mourut en 1874, sans avoir pu l'écrire et ce fut un de ses élèves, M. Gregory, américain d'origine, qui se chargea de ce lourd travail. Ces *Prolegomena* furent publiés en trois parties en 1884, 1890 et 1894; ils étaient rédigés en latin et consacrés presque exclusivement à l'énumération détaillée de tous les manuscrits connus du Nouveau Testament. Pour les rendre plus complets, M. Gregory avait entrepris de longs voyages : il était allé jusqu'au mont Athos.

Depuis 1894, M. Gregory n'avait pas abandonné ses recherches; il comprit bientôt que ces *Prolegomena* étaient quelque chose de plus que la préface d'une édition critique : il voulut en faire un ouvrage indépendant et cet ouvrage, il l'a écrit en allemand, mais dans un allemand si clair et où les phrases sont si courtes et si peu enchevêtrées que l'on ne peut lui en vouloir d'avoir abandonné le latin.

Les cinq cents premières pages de l'ouvrage de M. Gregory contiennent le catalogue des mss. grecs du Nouveau Testament; on en connaît à l'heure actuelle à peu près *trois mille*.

La description des mss. en onciale est très minutieuse, comme on pouvait s'y attendre; l'historique du *Sinaiticus* s'y trouve racontée en grand détail et les paragraphes relatifs à l'*Alexandrinus* et au *Vaticanus* ne sont pas moins documentés; il serait difficile d'être plus complet. Peut-être M. Gregory aurait-il pu émettre quelques réserves sur l'identité, trop hardiment affirmée par Tischendorf, du scribe D du *Sinaiticus* et du copiste du Nouveau Testament dans B[1]; on pouvait aussi noter, avec Scrivener, que certains feuillets de B sont réparés *avec du papyrus*.

C'est surtout l'Égypte qui a fourni depuis quelques années des fragments

1. Cf. Kenyon, *Handbook*, p. 52-53.

en onciale du Nouveau Testament, tant sur papyrus que sur parchemin; M. Gregory les a groupés sous la lettre T. Quelques-uns de ces fragments sont cités pour la première fois dans son travail, par exemple le ms. Th. de la collection Papadopoulos-Kerameus et Tt, Tu, Tv, fragments de la collection Rainer dont il publie le texte en onciale, d'après des copies à lui envoyées par M. Wessely. Les fragments gréco-sahidiques édités par M. Amélineau dans les *Notices et Extraits* sont longuement décrits par M. Gregory; mais il se trompe quand il écrit (p. 71) : *Aus der Tafel ist es klar, dass ein anderes Blatt darauf abgedruckt ist, denn das dicke Pergament kann die Schrift nicht durchscheinen lassen.* C'est bien à la transparence du parchemin qu'est dû le peu de clarté de la phototypie de M. Amélineau. Notons que le ms. Wm est dans le n. 726 et non dans le n. 762 du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale.

La liste des fragments en onciale du Nouveau Testament est déjà très incomplète. Outre les fragments publiés par MM. Grenfell et Hunt dans les t. II et III des *Oxyrhynchus papyri* et dans les deux volumes des *Amherst papyri*, je trouve à signaler :

1° Un fragment des Actes des Apôtres sur papyrus au Musée de Berlin;

2° Luc VIII, 13-20 et VIII, 56-IX, 9 et XI, 28-32 et I Pierre II, 7-15, copiés par moi sur des parchemins gréco-sahidiques du British Museum;

3° Marc VIII, 17-18 et 27-29 sur un parchemin d'Oxford (Bodl. Accessions 31804);

4° Matthieu X, 2-4 et 11-15 et Jean XX, 11-15 et Actes XXIV, 22-26 et I Pierre II, 22-23 et III, 7, dans les palimpsestes gréco-hébraïques de la collection Schechter à Cambridge;

5° III Jean 13-15 et Jude 4-5 sur un parchemin du Louvre;

6° L'épître aux Hébreux sur un nouveau papyrus d'Oxyrhynchus.

Quel dommage que nous n'ayons pas encore de recueil un peu copieux de reproductions photographiques de mss. grecs en onciale! A l'heure actuelle, si nous savons établir d'une façon à peu près certaine la date des mss. latins en onciale et en semi-onciale, c'est grâce aux publications luxueuses de K. Zangemeister et de M. Châtelain. Seuls, par contre, quelques travailleurs privilégiés ont à leur disposition assez de spécimens d'onciale grecque pour pouvoir avec quelque certitude apprécier la date d'un *codex*.

Les mss. en minuscule du Nouveau Testament sont plus faciles à dater; le nombre en est très considérable et M. Gregory en décrit plus de quinze cents, comptant les feuillets, les lignes et les colonnes, mesurant les lacunes et donnant pour chaque ms. de précieuses indications bibliographiques.

M. Gregory a vu lui-même la plupart des mss. qu'il décrit. Il a eu le courage d'explorer longuement plus d'une bibliothèque dont il n'existe pas encore de catalogue imprimé : c'est ce qui donne à son ouvrage un cachet très personnel, que n'aurait peut-être pas eu une simple compilation. Il n'y a presque rien à relever dans la partie du livre relative aux Évangiles en minuscules[1] ; sur ce

1. Cf. un article de E. Zomarides, *Eine neue griechische Handschrift aus Caesarea vom J. 1226 mit armenischer Beischrift*, dans *Studien zur Paläographie und Papyruskunde*, fasc. 2 (Leipzig, 1902, in-4°), pp. 21-24.

terrain M. Gregory est bien chez lui et il rectifie en passant plus d'une erreur de Scrivener. Relevons toutefois que Caesar de Missy est à la p. 139 un aumônier français et devient aux pp. 191 et 407 un Berlinois établi à Londres.

La fin du premier volume est consacrée aux mss. grecs liturgiques, aux lectionnaires de toute sorte, évangéliaires, apostolaires, apostoloévangiles. C'est toute une littérature, assez mal connue encore, et que M. Gregory a eu le rare mérite d'étudier longuement. Les livres de la liturgie grecque sont publiés dans d'introuvables volumes, imprimés à Venise ou à Athènes. Quand aurons-nous des éditions critiques, je ne dis pas du *triodium*, du *typicum* et de l'*anthologium*, mais seulement de l'*euchologium* ou de l'*apostoloeuangelium* ? Les mss. sont innombrables et rien ne serait plus facile que de les collationner. Le P. Delehaye ouvre la voie avec sa magnifique édition du Synaxaire : puisse son exemple être suivi !

M. Gregory attire l'attention sur l'emploi tardif de l'onciale dans les livres liturgiques. Il y a dans ses listes près de cent évangéliaires du IXe et du Xe siècle en onciale; M. Gregory en attribue même un au XIe siècle, le célèbre Apostoloévangile gréco-arabe de Scaliger qui appartient à l'Université de Leyde; ce ms. vient sans doute d'Égypte ou du Sinaï, mais nous le croyons antérieur à l'an 1.000.

M. Gregory a publié, en tête de sa liste des mss. liturgiques, un ménologe assez détaillé qui rendra de réels services, malgré les quelques inexactitudes que le P. Delehaye y a relevées.

Dans la liste même des mss., il y a bien des choses intéressantes : M. Wessely a communiqué à l'auteur le texte d'un fragment inédit de la collection Rainer, dans lequel il a reconnu un lectionnaire du IVe ou du Ve siècle, de beaucoup le plus ancien que l'on connaisse. M. Wessely lui a encore communiqué un feuillet d'un évangéliaire gréco-boheirique du VIe siècle; M. Gregory le publie en onciale.

C'est à tort que l'auteur classe dans les livres liturgiques le ms. Ev. 943, qu'il ignore être actuellement à la Bibliothèque Nationale (Suppl. grec 1120). C'est un ms. des évangiles et dont le texte est très ancien, puisqu'il coïncide presque partout avec le *Vaticanus*, jusque dans l'orthographe Ιωαννης. Il fallait aussi renvoyer au t. IX des *Mémoires de la Mission française du Caire* (Paris, 1893 4°), pp. 1-216, pl. I, où le père Scheil a publié tant bien que mal ces fragments de papyrus.

Le tome II (pp. 479-993) de l'ouvrage de M. Gregory est relatif aux Versions anciennes du Nouveau Testament, aux citations patrologiques et à l'histoire de la critique textuelle.

Les Versions se divisent naturellement en orientales et en occidentales; parmi les premières, ce sont celles en langue syriaque qui occupent la place la plus importante ; on distingue la version vieux-syriaque, connue maintenant par le célèbre palimpseste du Sinaï et non plus seulement par le *Curetonianus*; la *Peschitto*[1] sur laquelle M. Gregory a pu profiter du beau travail de M. Gwil-

1. P. 499, ligne 20, lire 1713 et non 1813.

liam; la Palestinienne et l'Herakléenne, cette dernière rédigée en Égypte vers 616[1]. M. Gregory connaît environ 230 mss. syriaques du Nouveau Testament.

Viennent ensuite les versions coptes (environ 200 mss.). Je renonce à compléter la liste de M. Gregory qui, pour la version sahidique, est extrêmement incomplète et inexacte : il ignore que les mss. Crawford-Balcarres sont à la John Rylands library de Manchester et que les mss. Nani sont à la *Marciana* de Venise; p. 551, l. 12 il prend la *date* de rédaction d'un article pour un *renvoi* à un périodique; il ne paraît pas avoir vu lui-même le travail de O. von Lemm, *Bruchstücke der sahidischen Bibelübersetzung* qu'il cite p. 551, l. 24, car il y aurait trouvé publiés les passage qu'il cite aux ll. 31-33[2]. Plus bas (n. 90, p. 551), il avoue ne pas avoir vérifié une série de renvois aux *Mémoires de la Mission du Caire*. Il ignore complètement l'excellente édition des *Manuscrits coptes du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide* (Leide, 1897, 4°) par MM. Pleyte et Boeser, où sont publiés 22 mss. sahidiques du Nouveau Testament qui manquent dans sa liste. Enfin (p. 553, l. 7) il fait commencer l'année égyptienne au 28 août, au lieu du 29 et, prenant un homme pour le Pirée, il parle gravement (p. 545, l. 11) de la *Bibliothek der Stadt Saumaise*.

M. Gregory s'occupe ensuite des versions éthiopienne (110 mss.), arménienne[3] (64 mss.), géorgienne (17 mss.), perse (28 mss.) et arabe (137 mss.). Il y aurait aussi bien des additions à faire à ce chapitre; j'y cherche en vain un évangile de S. Jean en arabe de la Bibliothèque d'Angoulême, sans parler d'une vingtaine d'autres mss. arabes, étudiés par M. Guidi dans un remarquable travail dont M. Gregory se borne à donner le titre p. 579, note 1. P. 585, n. 38, au lieu de *Mk* lire *Mt*. P. 592, l. 15 au lieu de 1539 lire 1426. Les 17 mss. géorgiens que cite M. Gregory se répartissent en 4 à Rome et 13 à Sainte-Croix de Jérusalem. Il y en a d'autres à Paris, au Sinaï et surtout au mont Athos (*Iviron*). Croirait-on que parmi les mss. arméniens, manque celui ou M. Conybeare a si heureusement retrouvé le nom de l'auteur des derniers versets de Marc[4]? Toutes ces listes devront être refaites par des spécialistes. Le zèle et l'érudition de M. Gregory ne sauraient suppléer à son ignorance *actuelle* de certaines langues orientales. Je dis actuelle, car M. Gregory, quand il nous dit (p. 569) : « Je ne sais pas encore lire l'arménien », nous laisse espérer qu'il connaîtra bientôt cet idiome.

Relevons en passant une anecdote significative (pp. 569-570) sur la destruction par les soldats turcs d'une riche collection de mss. qu'avait formée un moine arménien.

Les *versions occidentales* ramènent M. Gregory sur un terrain plus familier; la liste des 40 mss. de l'*Itala* est bien faite et rendra des services; la liste des mss. de la Vulgate (près de 2.500 numéros) est naturellement loin d'être com-

1. Cf. les récentes recherches de Butler, *The Arab conquest of Egypt* (Oxford, 1902, 8°).
2. Ce sont les fragments dont il est question p. 548, l. 36.
3. P. 567, note 2 fin, *lire* : je n'ai.
4. Cf. la phototypie dans Swete, *The gospel according to St. Mark* (London, 1898, 8°), Préface.

plète, mais qui aurait pu espérer ou même désirer qu'elle le fût[1]? Une seule erreur grave m'a frappé à la lecture[2] : l'attribution à Fréjus d'un ms. bien connu de Cividale dans le Frioul (p. 629). Il y a au moins deux endroits qui s'appellent Forum Julii[3]. Pour la rédaction de cette partie de son ouvrage, l'auteur a largement utilisé l'*Histoire de la Vulgate* de Samuel Berger, dont il cite le nom plusieurs fois par page.

Les citations du Nouveau Testament dans les Pères de l'Église forment l'objet du chapitre suivant. M. Gregory publie une liste utile des Pères, avec quelques indications biographiques et bibliographiques sur chaque texte. Il y manque le nom d'Ariston et l'indication de quelques éditions récentes comme l'Avitus du chanoine Chevalier. On aurait voulu y trouver aussi l'indication exacte des éditions munies, comme l'Athanase de Montfaucon, d'un *Index locorum Sacrae Scripturae*. Les gigantesques *Indexes to the Fathers* de Dean Burgon (p. 752, note 12), encore manuscrits, sont au British Museum.

Le tableau chronologique et géographique des pères de l'Église et des mss. (pp. 824-846) est commode et instructif.

Le volume se termine par un long chapitre sur l'histoire de la critique textuelle du Nouveau-Testament. M. Gregory s'occupe d'abord de quelques questions matérielles : ordre des livres du Nouveau Testament, division en chapitres et en versets, canons d'Eusèbe; on y trouvera une longue liste des variantes que présentent entre elles, pour la division du texte en versets, une soixantaine d'éditions différentes ; c'est Ezra Abbot qui est l'auteur de cette liste assez fastidieuse. Viennent ensuite quelques remarques sur la ponctuation et les accents, qui sont plus du ressort de la paléographie que de l'histoire de la critique.

Cette dernière se divise d'elle-même en deux parties : les éditions antérieures à l'imprimerie et les éditions imprimées. La première partie contient un document très intéressant : c'est un résumé en quatre pages, rédigé en latin par Hort, de la doctrine de l'édition du Nouveau-Testament de Westcott et Hort. On y trouve une série de définitions précises dont chaque mot a sa valeur. Nulle part les caractères des mss. anté-syriens (neutres), alexandrins, occidentaux et syriens (deux recensions) ne sont exposés avec plus de clarté et de précision.

Enfin, une histoire des éditions du Nouveau-Testament grec occupe les 70 dernières pages du volume : il est inutile de dire qu'elle est aussi complète

1. On s'attendrait à trouver cité, à propos des mss. de Bruxelles, l'excellent catalogue du P. Van den Gheyn dont le t. I (Écriture Sainte et Liturgie) avait paru dès 1901.

2. Je ne parle pas de fautes d'impression comme *Du Puy* pour *Le Puy* (p. 667, l. 4); *St. Huy* pour *Huy* (p. 664, dern. l. et p. 665, l. 11); *Marseilles* (p. 675, n. 1049) est un anglicisme que l'on cherche en vain dans les principaux atlas allemands.

3. La bibliographie de ce ms. est très incomplète; on la trouvera dans Paoli, *Del papiro* (Florence, 1878, 8°), p. 60, note 3 (cf. S. de Ricci, *Rev. ét. gr.*, XVI, 1903, p. 114).

et aussi documentée qu'on peut le souhaiter. Ce chapitre est bien écrit, très intéressant et laisse bien peu de chose à désirer.

Le premier fragment du Nouveau-Testament grec que l'on ait imprimé est un passage de S. Luc publié à la fin d'un Psautier à Milan le 20 septembre 1481. La première édition intégrale est celle du cardinal Ximenès dans la bible d'Alcala (*Complutensis*), imprimée en 1514, mais publiée seulement en 1520. Pendant ce temps (1er mars 1516) Erasme publiait à Bâle une autre édition; comme il y avait dans son mss. de l'Apocalypse des lacunes, il fut obligé de retraduire en grec, de son mieux, les versets manquants. On trouve ensuite l'édition *Regia* de Robert Estienne (1550) et surtout l'édition elzévirienne de 1633 où se lisent les mots : *Textum ergo habes, nunc ab omnibus receptum*. Ces mots firent fortune et l'expression *Textus receptus* est celle par laquelle on désigne d'ordinaire le texte de cette édition, presque identique du reste au texte de 1550 d'Estienne; c'est encore, à l'heure actuelle, le texte le plus répandu.

Avec Mill commence la période critique où l'on relève les grands noms de Bengel, Wetstein, Griesbach, Matthaï, Birch, Scholz et enfin Tregelles et surtout Tischendorf qui, malgré tous ses défauts, a été un des travailleurs les plus acharnés du XIXe siècle.

Une ère nouvelle s'ouvre de nos jours avec Westcott et Hort; MM. Nestle, von Soden, Blass et Gregory en sont à l'heure actuelle les représentants les plus autorisés.

La publication de la *Textkritik* de M. Gregory a été suivie de près par celle de deux ouvrages anglais qui, par des qualités différentes, méritent tous les deux de retenir notre attention. Le premier, d'un format et d'un prix des plus modestes (1 fr. 25), est de M. Kirsopp Lake d'Oxford. Il est intitulé *The Text of the New Testament* et contient, en une centaine de pages, un admirable manuel de critique textuelle sacrée, au courant des dernières découvertes et dans lequel les questions les plus ardues et les plus subtiles sont exposées et discutées avec une magistrale clarté. Je signalerai tout particulièrement un chapitre excellent sur la question des manuscrits occidentaux.

Si l'ouvrage de M. Lake s'adresse plus particulièrement aux étudiants et aux gens d'église, l'ouvrage de M. Kenyon, sous une forme plus littéraire, est destinée à faire connaître au public lettré anglais les mystères de la critique textuelle. Le volume est d'une lecture attrayante, d'une érudition précise et sobre de détails. Un chapitre curieux est celui où M. Kenyon essaye de reconstituer l'apparence des mss. originaux, des *autographes* du Nouveau-Testament; la compétence papyrologique de l'auteur lui a permis de traiter cette question peu banale sur un ton qui n'a rien de spéculatif. Le chapitre suivant, relatif aux manuscrits en onciale, ne fait en rien double emploi avec le chapitre correspondant de M. Gregory. On y trouve des observations paléographiques très intéressantes, notamment sur les relations d'ℵ et de B et une étude approfondie de la date des principaux manuscrits. M. Kenyon propose, avec raison, de classer sous une rubrique spéciale (Pap. 1 Pap. 2, Pap. 3, etc.) les manuscrits sur papyrus du Nouveau-Testament. Il publie même (pp. 36-38) une liste utile de ces mss., où je relève des détails inédits sur un papyrus de Berlin

(Pap. 11). Les chapitres suivants, sur les manuscrits en minuscule, les versions diverses, les citations patristiques et l'histoire de la critique textuelle sont peut-être moins personnels; ils ont le grand mérite d'avoir été publiés antérieurement aux parties correspondantes du grand ouvrage de M. Gregory et l'on y trouvera plus d'une remarque nouvelle. Le dernier chapitre, intitulé *The textual problem*, contient un exposé très judicieux et très clair (malgré l'emploi regrettable des signes αβγδ) du système de Westcott et Hort, des objections qu'il a soulevées, et surtout du rôle que la critique contemporaine attribue au groupe *occidental*. M. Kenyon ne prétend pas nous fournir de solution nouvelle de ce grand problème; il se contente d'exposer l'état actuel de la discussion; sa réserve prudente est des plus justifiées.

L'impression est excellente : des erreurs typographiques comme p.115 *Calabia* (pour *Calabria*) sont tout-à-fait exceptionnelles.

Dans un volume publié par M. Kenyon, on pouvait s'attendre à trouver de jolis fac-similés. Seize planches de similis très bien venus illustrent l'ouvrage. J'y ai remarqué (pl. XIV et XV) deux mss. coptes très anciens du British Museum (l'un boheirique l'autre sahidique) et (pl. XV) une jolie reproduction d'une page du ms. K (*Bobiensis*) de l'*Itala*, qui paraît plutôt du v^e^ que du vi^e^ siècle et qu'il ne serait peut-être pas impossible de faire remonter au iv^e^, comme le voudrait, non sans raison, M. Burkitt[1].

Seymour de Ricci.

Léon Joulin. *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes.* Paris, Klincksieck, 1900, in-4°, 300 p. et XXV pl. (18 fr. 80). Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re série, t. XI, p. 217-516.

Martres-Tolosanes est une commune, située à soixante kilomètres au sud de Toulouse, sur les bords de la Garonne, à l'endroit précis où le fleuve, sortant des montagnes pour entrer dans la plaine, cesse d'être un torrent impétueux pour devenir un cours d'eau navigable. C'est là que se trouvait, à l'époque romaine, la station de *Calagurris* de l'*Itinéraire d'Antonin* dont la situation exacte est mal déterminée. Là s'élevait aussi une somptueuse villa à la description de laquelle M. Joulin a consacré la meilleure partie de son ouvrage.

Dès le xvii^e^ siècle (1634), on avait recueilli quelques sculptures à Martres-

1. Signalons quelques comptes-rendus de l'ouvrage de M. Gregory : E. N(estle), *Literarisches Centralblatt*, LI (1900), col. 1849-1851 et LIII (1902), col. 713-716; A. L(oisy), *Revue critique*, LI (1901), p. 345; A. Deissmann, *Deutsche Litteraturzeitung*, XXII (1901), col. 3157-3159; E. Preuschen, *Berliner philologische Wochenschrift*, XXII (1902), col. 521-522, 1377-1382 et 1411-1415; Bousset, *Theologische Literaturzeitung*, XXVI (1901), col. 545-549; C. Weyman, *Byzantinische Zeitschrift*, X (1901), p. 320; A. Meyer, *Theologischer Jahresbericht*, XX (1900), pp. 203-204; *The Athenaeum*, 16 février 1901, n. 3825, p. 208; [H. Delehaye], *Analecta Bollandiana*, XX (1901), pp. 87-89 (ce dernier article est très sévère); je n'ai pas vu les articles de J. Felten, *Liter. Rundschau für d. Kathol. Deutschland*, 1901, fasc. 8; K. Lake, *Journal of theological studies*, III (1902); *Presbyterian and Ref. Review*, july 1901; *Studi religiosi*, 1902, fasc. 1. Comme comptes-rendus du *Handbook* de M. Kenyon, je ne connais que le *Saturday Review*, XCIII (1902), n. 2420 (15 mars), p. 339 et *The Athenaeum*, 25 janvier 1902, n. 3874, p. 111.

Tolosanes ; on les trouvera décrites dans les *Lettres diverses* de Lebret, qui les avait vues dans l'Orangerie de l'Évêché de Rieux. C'est sans doute aussi de Martres que provient une inscription publiée au XVII^e^ siècle par Lancelot et Muratori[1] et qui serait mieux à sa place dans le t. XIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* que dans le t. XII. Les découvertes se poursuivirent isolées pendant le XVIII^e^ siècle, en 1709, en 1760, en 1786. En 1826, dans un champ appelé Chiragan, situé au sud du bourg, sur la rive gauche de la Garonne, un cultivateur découvrit un grand bas-relief et quelques médaillons en marbre, ce qui, dit Dumège, « montra toute la richesse archéologique de ce lieu. Des fouilles commencées alors et qui ont duré près de trois années, aux frais de la ville de Toulouse, ont produit la découverte d'une immense série de beaux monuments » (*sic*). Le produit des fouilles de Dumège vint enrichir le musée naissant de la ville de Toulouse. On en trouvera un inventaire en style pompeux dans la *Description du Musée des Antiques de Toulouse par M. Alexandre du Mège de la Haye* (Toulouse, 1835, in-8°, 271 p.). On consultera encore les *Recherches sur Calagurris des Convenae* par Dumège dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. II, 2 (1830), p. 246 suiv.[2]. De nouvelles fouilles furent faites de 1840 à 1843 sous les auspices de la Société Archéologique du Midi de la France : le résultat en est consigné dans une assez courte notice parue dans les *Mémoires* de la Société, t. V (1847), p. 113 et suiv. avec plan. Enfin, en 1890 et 1891, Lebègue fouilla à Martres aux frais du Ministère de l'Instruction publique[3]. Il ne déblaya pas de nouveaux édifices : il se contenta de fouiller dans les mêmes salles que Dumège ; il découvrit cependant un nombre considérable de sculptures qui vinrent rejoindre les précédentes au Musée de Toulouse.

Malgré toutes ces fouilles, l'exploration méthodique de Martres-Tolosanes restait à faire : Dumège y voyait une ville et Lebègue une école de sculpture (*sic*). C'est à M. Léon Joulin qu'est revenu l'honneur d'établir que nous nous trouvons en présence d'une grande *villa*, d'une somptueuse habitation de campagne. Subventionné à la fois par le Ministère, le département et la ville de Toulouse, M. Joulin a pu fouiller systématiquement un terrain de près de vingt hectares, en retirer jusqu'aux moindres fragments de marbre et en relever un plan minutieusement exact. Ses fouilles ont duré depuis avril 1897 jusqu'à la fin de 1899 ; elles lui ont permis, en joignant les marbres nouvellement trouvés à ceux découverts par ses prédécesseurs, de constituer au musée de Toulouse une grande salle de Martres-Tolosanes qui n'a d'égale dans aucun musée de province. J'ai pu la visiter en 1902, avant qu'elle fût ouverte au public, grâce à l'obligeance de M. Joulin qui a tenu à me la montrer lui-même.

1. *C. I. L.* XII, 5411 ; Sacaze, *Inscr.* (1829), p. 105, n. 55 ; Dumège, *Descr. mus. Toulouse* (1835), p. 93, note.

2. Une description beaucoup meilleure de ces marbres, ainsi que de ceux trouvés en 1840-1843, est donnée par Roschach, *Musée de Toulouse, catalogue des antiquités et des objets d'art* (Toulouse, 1865, in-8°), pp. 15-35.

3. *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 1891, p. 396-423 et *Notice sur les fouilles de Martres* dans la *Revue des Pyrénées*, 1891, p. 573.

Je me garderai bien de décrire ici en détail les corps de bâtiment découverts par M. Joulin et dont il a publié un plan minute au 1 : 500 et trois plans coloriés au 1 : 1000. Bâtie sans étages, sans plan régulier, cette villa présentait une enfilade inextricable de cours, petites et grandes, de salles de toute dimension, d'hémicycles et de galeries, qui, au gré des propriétaires, se sont augmentés, agrandis de siècle en siècle pendant toute la domination romaine. Je préfère aborder immédiatement la description des sculptures exhumées, ensemble si riche et si varié qu'il forme un véritable musée. M. Joulin ne leur a consacré que soixante pages de son mémoire. La Vénus de Martres n'obtient que cinq lignes et demie, sans un renvoi bibliographique[1]. Pour les nombreuses statues publiées par Clarac ou par M. Salomon Reinach, on ne trouve qu'un nombre restreint de références au *Musée de sculpture* et l'on n'en trouve aucune au *Répertoire de la Statuaire*, où beaucoup de marbres découverts à Martres ont été gravés d'après des photographies. Si l'on doit regretter que M. Joulin ait volontairement abrégé une des parties les plus importantes de son travail, il est permis également d'espérer que son catalogue prochain du Musée lapidaire de Toulouse nous dédommagera à cet égard.

M. Joulin a eu le grand mérite d'étudier minutieusement les marbres employés. Il a ainsi reconnu que les sculptures architecturales, frises, chapiteaux et grands bas-reliefs étaient seuls en marbre des Pyrénées, marbre blanc ou gris de Saint-Béat et d'Arguenos; la presque totalité des statues sont en marbre d'Italie et, par conséquent, ne peuvent fournir aucune indication sur le talent des sculpteurs toulousains à l'époque romaine.

Les sculptures architecturales sont en assez grand nombre; on y remarque plusieurs chapiteaux corinthiens, des portions de pilastres richement ornées de rinceaux ou de feuilles d'acanthe, des antéfixes, des pilastres cannelés, des fragments de frises et de corniche. Pour la petite décoration architectonique de l'intérieur des pièces, on avait fait usage de marbres de couleur (griotte verte et rouge, brèche jaune et diaprée), toujours des Pyrénées. Citons aussi les restes de plusieurs vases décoratifs en marbre d'Italie ou même en onyx oriental.

Nous trouvons ensuite une série importante de bas-reliefs en marbre des Pyrenées. D'abord, une suite de médaillons circulaires (diam. $0^m,80$ ou 90) portant en haut-relief le buste des douze grands dieux (?), auxquels ont dû être ajoutés quelques autres comme Mithra[2] et Hygie. Ensuite une série de panneaux rectangulaires ($1^m \times 1^m,40$), portant sculptés en haut relief les travaux d'Hercule. La conception ne manque pas d'énergie, mais l'exécution est par endroits bien médiocre; le dessin notamment est très fautif. Il reste des portions considérables de sept travaux et de petits fragments des autres.

Citons pour mémoire huit masques bacchiques et une curieuse plaque rectangulaire contenant dix-sept masques scéniques, pour en venir aux œuvres en ronde bosse en tête desquelles il faut placer l'admirable tête de la *Vénus de Martres*, excellente réplique de la Cnidienne. Énumérons rapidement deux têtes

1. Cf. maintenant S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, p. 136-137, pl. 173-174.
2. Manque ainsi que celui cité plus bas dans le grand ouvrage de M. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra.*

et un petit torse de Vénus, ce dernier rappelant les marbres alexandrins, une tête d'Arès, une tête et deux statuettes d'Athéna, deux torses d'Artémis, un joli bas-relief de l'enlèvement de Proserpine, un fragment d'un enlèvement de Ganymède, une tête de Niobide (?), une statue acéphale d'Asklepios, deux statuettes d'Hygie, cinq statuettes de Héraclès, plus ou moins mutilés, dont l'une d'Héraklès enfant, quatre têtes et deux torses de Dionysos, six Ariane (une statue et cinq têtes), deux hermès (Dionysos Indien et Ariane), toute une série de Satyres, de personnages bacchiques, une Naïade, un Fleuve, une Tyché, une Niké, un bas-relief mithriaque très mutilé. Ajoutons-y une triade égyptienne formée par les statues de Sarapis debout, Isis et Harpocrate et nous aurons à peu près terminé la liste des sculptures religieuses. Puis, quelques sculptures de divers genres : un bas-relief avec le portrait de Socrate (?), un torse de philosophe : une tête de Démosthène, dont j'ai longuement admiré l'énergie, deux têtes de barbare, un groupe très mutilé de Rome entre deux captifs[1], une curieuse réplique du *pêcheur noir* du musée Pie-Clémentin, enfin, une série d'animaux ainsi que de fragments non identifiés.

Nous trouvons ensuite une série très importante de soixante-treize bustes d'époque romaine. Les empereurs représentés sont Auguste, Trajan (quatre bustes), Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, deux Annius Verus (?), deux Commode, quatre Septime-Sévère, Caracalla, Pupien, Gordien III, et peut-être Volusien et Gallien. Une suite de bustes de personnages inconnus nous donne évidemment les portraits d'un certain nombre d'habitants ou de propriétaires de la villa.

A de rares exceptions, par exemple l'Isis, toutes ces statues et statuettes, tous ces bustes sont, je le répète, en marbre grec ou italien; il faut y voir, par conséquent, des œuvres importées.

Après avoir décrit les sculptures, M. Joulin cherche à déterminer la chronologie des constructions successives de la villa; il y distingue quatre états, qu'il est arrivé à reconnaître par une étude minutieuse des maçonneries et qu'il rapporte respectivement aux époques d'Auguste, de Trajan, d'Antonin et de Constantin.

Un dernier chapitre contient le résultat des fouilles et sondages opérés par M. Joulin dans une série de *villas* ou de villages romains de la plaine de Martres, à Sana (mosaïque), à Saint-Cizy (nécropole), à Marignac, à Bordier et au Tuc de Mourlan.

Deux longs appendices, d'un intérêt moins vif, contiennent, l'un la *description détaillée des maçonneries et des aires des bâtiments et des ouvrages*, l'autre, *l'inventaire des objets recueillis dans les fouilles et répartition par bâtiments, ouvrages et amas de décombres.*

Vingt-deux planches en phototypie, reproduisent d'une façon très fidèle les moindres fragments de sculpture trouvés à Martres-Tolosanes, non seulement par M. Joulin, mais aussi par tous ses prédécesseurs. Les lettres

1. M. Joulin y voit un Empereur et ne renvoie pas au groupe identique publié dans S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 272, n. 7.

A, B, C, D, E jointes à chaque figure indiquent la date de la découverte (A = av. 1800; B = 1826; C = 1840; D = 1890; E = 1897).

Les épigraphistes regretteront que les inscriptions soient reproduites sur la pl. V en photographies minuscules (cf. aussi pl. XXIV, n. 307), avec un texte très insuffisant et très dispersé (p. 77-78, p. 168, 170, 175-178, cf. p. 15), où ne manquent que les noms de Sacaze et de Hirschfeld. C'est ainsi que personne ne peut deviner que les inscriptions nn. 42 et 45, 46, 47 de la pl. V sont inédites, tandis que les nn. 40, 41 et 48 figurent déjà dans le t. XIII du *Corpus*. Les quelques lignes de la p. 74 sur les marques de potier sont aussi bien laconiques : comment M. Joulin sait-il que ces noms « n'offrent rien d'intéressant »? Je les ai copiés en 1902 et j'ai cru constater qu'il y avait là de la poterie de Banassac (ou de la Graufesenque) et non de la poterie de Lezoux. Le graffite CRAXSANII doit se lire CRAXSANTI. M. Valadier m'a donné deux fragments d'inscriptions trouvés à Saint-Cizy et que M. Joulin a trouvés trop insignifiants pour être reproduits.

En résumé, l'ouvrage de M. Joulin offre quelques lacunes; les chapitres qui y manquent (peut-être faute de place) figureront sans doute dans le futur catalogue du musée de Toulouse. L'érudition archéologique de M. Joulin est sobre et de bon aloi. On ne relève dans son ouvrage ni enthousiasmes exagérés, ni hypothèses aventureuses et l'on peut affirmer que jamais emplacement gallo-romain n'a été exploré avec plus de soin et de compétence. Les connaissances spéciales de l'auteur l'ont admirablement servi dans l'exécution de ces relevés difficiles; si, dans la description des sculptures recueillies, M. Joulin s'est montré un peu avare de détails, il a fait preuve, là comme ailleurs, d'un goût tout scientifique de la précision.

SEYMOUR DE RICCI.

E. BERTAUX. L'art dans l'Italie méridionale. Tome I^er^. Paris, Fontemoing, 1904. In-4°, XIV-835 p. avec 404 figures dans le texte, 38 planches hors texte et deux tableaux synoptiques.

Voilà un chef-d'œuvre. S'il convient de ne point abuser de ce gros mot, pourquoi craindre de l'employer à l'occasion? Je l'emploie ici en toute sérénité de conscience; d'autres, je l'espère, le prononceront après moi et sans plus de remords.

L'art de l'Italie méridionale, depuis la ruine de Pompéi jusqu'au XVI^e^ siècle, est resté longtemps presque inconnu des archéologues. Il y avait de cela plusieurs causes. La première était l'insécurité et la misère du pays, peu hospitalier aux voyageurs. La seconde était une audacieuse mystification du XVIII^e^ siècle, l'œuvre du peintre De Dominici : *Vita dei Pittori, Scultori ed Architetti napoletani* (3 vol., 1743). Comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, cet étrange monument de fantaisie et de fraude écarta les chercheurs sérieux d'un vaste domaine, désormais hanté par un simulacre menteur d'érudition.

Le brave Millin, en 1812 et 1813, fut le premier à visiter scientifiquement les

Calabres, la Terre de Labour, les Abruzzes et les Pouilles. Puis ce fut le Saxon H. W. Schultz, archéologue excellent, formé par les conseils de Rumohr, qui commença, en 1832, l'exploration du royaume de Naples. Il mourut en 1855, sans avoir publié la grande œuvre pour laquelle il avait amassé des matériaux très précieux; ceux-ci furent mis au jour par F. von Quast, dans l'introuvable ouvrage intitulé : *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien* (4 vol. in-fol. et un atlas, Dresde, 1860).

Les antiquaires locaux, ceux de Naples surtout, commencèrent à travailler avec méthode vers 1845; mais leurs mémoires et leurs livres ne franchissaient que rarement les frontières de l'Italie. Trois Français, MM. F. Lenormant, Enlart et Diehl s'engagèrent, entre 1880 et 1895, sur les pas de Millin et de Schultz. M. E. Bertaux, devenu membre de l'École de Rome en 1894, résolut tout de suite de se spécialiser dans cette étude. Voyageur infatigable, bon dessinateur, initié à l'étude de l'architecture, parlant l'italien avec la facilité d'un indigène, il se « naturalisa » Napolitain. A plusieurs reprises, il retourna dans l'ancien royaume de Naples et publia, tant en français qu'en italien, d'importantes monographies, pleines de découvertes, sur les antiquités de ce pays. Maintenant, sous prétexte de doctorat ès lettres — n'est-il pas singulier qu'on ne puisse nommer de tels hommes « docteurs » sans les soumettre à la comédie d'un examen? — il nous donne le premier volume d'une œuvre énorme, presque sans précédent dans la littérature archéologique, l'exposé méthodique et détaillé, appuyé sur des centaines d'illustrations de premier ordre, de l'histoire de l'art en Italie depuis la fin de l'Empire romain jusqu'à celle de la dynastie des Hohenstaufen.

Cette histoire, il lui a fallu la construire. Il y avait des matériaux, mais pas de maison. Même le *Cicerone* de Burckhardt était muet, ou peu s'en faut. Ce qu'il dit de l'art de l'Italie méridionale dans la dernière édition a été fourni, sur la demande des éditeurs, par M. Bertaux. C'est un sujet de légitime fierté pour l'archéologue français d'avoir ainsi éclairé et reconstitué d'un coup tout un grand chapitre de l'histoire de l'art dans la péninsule.

Par sa situation géographique et les voies de grande communication qui la desservent, l'Italie méridionale devait être soumise à la fois ou tour à tour aux influences de l'Italie centrale — ayant pour *hinterland* l'Italie du nord, la vallée du Rhin et la France de l'est — et à celles des pays grecs riverains de l'Archipel. Après le triomphe du christianisme, la première forme d'art qu'on y constate est étroitement apparentée à l'art de Ravenne, romain suivant quelques-uns, asiatique et byzantin suivant beaucoup d'autres. La conquête de Bélisaire y implanta définitivement l'art byzantin. Toutefois, les traditions de l'art romain-chrétien n'étaient pas mortes; elles se montrent dans l'Italie méridionale au x^e^ siècle, avec des éléments analogues à ceux qui, élaborés à Rome, s'épanouirent dans l'art carolingien. L'art oriental ne prévalut pas au même titre dans toutes les régions du duché de Naples. En Apulie, du x^e^ au xiii^e^ siècle, l'art, propagé par les moines basiliens, est nettement, entièrement oriental. En Campanie, autour du Mont Cassin, il y eut rencontre de deux tendances, l'une orientale, l'autre occidentale. Cette dernière serait plus exactement qualifiée de

septentrionale, car elle offre d'évidentes affinités avec l'art germanique à l'époque des Othons. Mais cette influence du Nord se constate seulement au XI^e^ siècle et dans les œuvres de peinture et d'enluminure sorties des couvents bénédictins.

Après l'art germanique, ce fut l'art français qui exerça son action, depuis les Abruzzes jusqu'à la Calabre, dans le domaine de l'architecture et la sculpture. Cette action n'est pas due à la conquête normande, qui lui fraya seulement la voie. C'est au sud de la Loire, non à la vallée de la Seine et à la Normandie, qu'appartiennent les modèles des églises élevées sous la domination des Normands; le prototype fut la grande église abbatiale de Cluny.

Les Cisterciens succédèrent aux Clunisiens comme porteurs de l'influence française; mais ils paraissent avoir trouvé, dans l'Italie méridionale, un champ moins propice que dans les États romains.

Vers la fin du règne de Frédéric II, l'art français, importé par la voie terrestre du nord comme par la voie maritime de l'est (Chypre et l'Orient latin), régna sans conteste en Apulie et en Sicile. Au XII^e^ siècle cette région subit aussi l'influence de l'art musulman, dont le décor géométrique se rencontre à Salerne comme à Palerme; le centre de cette action était la cour des rois normands de Sicile.

Un phénomène extraordinaire de l'histoire de l'art, Nicolas de Pise, a été expliqué d'une manière plausible, sinon encore complète, par M. Bertaux. On savait depuis longtemps que, du temps de Frédéric II, il y avait eu, dans l'Italie méridionale, une école de sculpteurs imitant l'antique, et l'on savait aussi que le père de Nicolas de Pise était *de Apulia*. Mais s'agissait-il de l'Apulie ou d'une des localités dites *Pulia* dans l'Italie centrale? Tout récemment encore, l'origine toscane de Nicolas de Pise a été énergiquement revendiquée. M. Bertaux a montré qu'il existait un lien intime entre le château toscan de Prato, élevé vers 1250, et le château de Frédéric II à Castel del Monte (1240); comme la chaire du baptistère de Pise était terminée en 1260, il devient très vraisemblable, presque certain, que Nicolas a été le constructeur de Prato et de la chaire de Pise, qu'il a porté en Toscane la Renaissance éphémère de l'art antique dont Frédéric II s'était fait le protecteur. M. Bertaux est arrivé à ces résultats par une étude, que l'on n'avait pas encore faite, de l'architecture de la chaire de Pise, comparée à celle de Castel del Monte. Reste toujours à savoir comment Nicolas s'est élevé subitement et si haut au-dessus des sculpteurs romanisants de l'Apulie; mais, comme le dit en terminant l'auteur, l'analyse ne peut pas expliquer tout et « il convient de s'incliner enfin devant l'énigme du génie ».

Inclinons-nous, à notre tour, devant le talent viril et l'indomptable force de volonté dont M. Bertaux a fait preuve dans la préparation de ce grand ouvrage. L'exécution matérielle est à la hauteur de la conception, du savoir et du style : c'est, pour la critique, un agréable devoir de rendre hommage à une si belle réunion de qualités.

Salomon REINACH.

Bulletin de la Société Schongauer, 1893-1902. In-8, Colmar, Jung, 1903. 204 p. avec 18 phototypies.

Feu J. B. Fleurent, maire de Colmar, avait été nommé, en 1898, président de la Société Schongauer; il consacra tous ses soins à encourager l'activité de cette société et à diriger le classement du beau musée des Unterlinden. C'est à lui qu'est due la préparation de cet utile volume, publié après sa mort (16 janvier 1903). Le premier président de la Société avait été M. Fleischauer, mort en 1896, un Strasbourgeois fixé à Colmar, également zélé pour sa ville natale et pour sa patrie d'adoption.

Après une biographie de J. B. Fleurent, on trouve un rapport du président sur les travaux de la Société de 1893 à 1902, un mémoire de Fleurent sur les peintres et dessinateurs de Colmar au XIX^e^ siècle, un autre essai du même sur l'autel d'Isenheim, objet du légitime orgueil du musée, enfin une bibliographie très soignée, due au bibliothécaire de la ville, M. A. Waltz, des ouvrages et articles concernant Martin Schongauer, Mathias Grünewald et les peintres de l'ancienne école allemande à Colmar.

Les phototypies reproduisent l'autel d'Isenheim, l'admirable Christ en croix de Grünewald (3 planches), les deux Ermites du même et plusieurs autres peintures de grand prix. Le travail de Fleurent est désormais indispensable à tous ceux qui abordent les questions difficiles soulevées par la personnalité à la fois séduisante et mystérieuse de Grünewald.

S. R.

Ch. DIEHL. **Ravenne**. Paris, Laurens, 1903. Gr. in-8, 140 p., avec 130 gravures.

L'illustration de ce volume est abondante, toujours satisfaisante, parfois excellente; nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur vante la compétence de M. Diehl en matière d'archéologie byzantine. Son travail s'adresse d'ailleurs au grand public et le savant s'efface, non sans quelque coquetterie, derrière le *cicerone*. Tous ceux qui liront ce livre à Ravenne se réjouiront de l'y avoir emporté; ceux qui le liront loin de Ravenne se consoleront de n'y aller point.

Le seul défaut sérieux que je puisse relever est le peu de correspondance entre le texte et les gravures. Ces dernières ne sont même pas numérotées et il n'y a pas la moindre tentative pour renvoyer du texte à l'illustration, et *vice versa*. D'où cette conséquence que les pauvres touristes éprouveront quelque déception quand, après avoir lu et relu ce guide, ils devront renoncer à savoir, par exemple, ce que signifie le beau bas-relief représentant Auguste et sa famille (p. 19). Pour d'autres gravures, le commentaire est trop bref. Le lecteur s'étonnera de voir, sur le bas-relief de la chaire de Maximin, un vieux saint Jean barbu baptisant le Christ enfant et se demandera pourquoi le sculpteur a contredit aussi nettement le témoignage de l'Évangile de saint Luc. M. Diehl aurait dû faire remarquer que cette disproportion entre l'âge du Baptiste et celui du Christ se constate sur des sarcophages de Rome et d'Arles; si la chaire de Maximin est syro-égyptienne, comme le croit M. Diehl avec M. Strzygowski, c'est donc qu'un Évangile oriental, celui des Égyptiens par exemple, autorisait

cette tradition divergente et que cet Évangile aura trouvé crédit ailleurs qu'en Égypte [1].

S. R.

F. Raud. **Les deux Genabum.** Gien et Orléans, 1903. In-8, 152 p.

Genabum ou *Cenabum*? Orléans ou Gien? Ce sont là des questions déjà souvent débattues. M. F. Raud les a reprises et a conclu nettement en faveur de Gien. « C'est Gien qui l'emporte, haut la main et sans conteste possible ». Orléans ne peut évoquer aucun souvenir d'origine celtique; les arguments qu'elle produit pour s'identifier au Genabum des *Commentaires* sont tous postérieurs à la conquête. « Cette cité n'a aucun titre à se dire l'*oppidum* détruit par César; elle est, en tant que Genabum, une ville qui doit sa naissance aux événements de l'an 52. C'est l'avis de plusieurs archéologues, dans le rang desquels nous demandons à occuper une petite place ». L'existence d'une seconde ville de Genabum, après la conquête, peut s'expliquer par une migration des Carnutes qui habitaient Gien (*De bell. Gall.*, VIII, 5). « Si la partie orientale de la cité avait nom Genabum, les historiens d'Orléans donnent le nom d'Avenum à la partie occidentale... Avenum est le nom primitif d'Orléans, son nom gaulois... Il y eut deux Genabum, un Genabum gaulois et un Genabum gallo-romain. »

Je rappelle que M. Holder, dans son *Sprachschatz*, adopte la solution suivante : *Cenabon* = Orléans (plus tard *Aureliani*); *Genabum* = Gien, dont le nom moderne vient de *Giemagus* = **Divaemagus* (d'Arbois) et n'aurait rien de commun avec Genabum.

S. R.

J. Naue. **Die vorrömischen Schwerter aus Kupfer, Bronze und Eisen.** In-4° de 126 pages, avec un album de 45 planches. Munich, Piloty et Loehle, 1903.

En 1885, M. Naue publia un petit mémoire sur les épées préhistoriques qui, bien que forcément incomplet, rendit des services. Depuis cette époque, l'auteur n'a cessé de prendre des notes sur le même sujet, de dessiner et de mesurer les épées qu'il rencontrait dans les musées et les collections particulières; il a constitué ainsi un arsenal très riche, qu'il s'est enfin décidé à classer suivant des principes typologiques et à rendre accessible au public. Ce recueil est désormais indispensable à toutes les bibliothèques archéologiques; c'est le répertoire auquel on aura recours tout d'abord — comme, pour les casques, au *Corpus* de M. de Lipperheide — quand on voudra identifier une arme antique ou, du moins, la rapprocher d'objets similaires.

Cette utile publication a cependant des défauts. Alors qu'il eût absolument

1. P. 128, Rondinelli n'est pas « un pâle imitateur des primitifs vénitiens », car il fut l'élève et l'auxiliaire de Jean Bellin ; le tableau attribué à ce dernier, au Musée du Louvre, signé de Bellin, est un produit de cette collaboration. — J'ai noté plus de vingt phrases qui débutent par « Et sans doute », formule chère à un de mes maîtres, qui fut aussi celui de M. Diehl, mais dont il ne faudrait pas abuser. En général, les phrases commencent beaucoup trop souvent par *Et* ; c'est un procédé de Michelet, qui lui est venu de la lecture de la Bible, mais qui a l'inconvénient de donner au style une allure de sermon.

fallu juxtaposer les dessins au texte, pour en faciliter l'intelligence et provoquer d'instructives comparaisons, M. Naue a eu la fâcheuse idée de réunir dans un carton séparé 45 planches, dont chacune contient une dizaine de dessins numérotés. Je ne m'explique pas comment, à notre époque de zincogravure, M. N. a pu recourir à un procédé aussi incommode, qui remonte aux temps de la gravure sur cuivre et de la lithographie.

La littérature allemande et scandinave est assez familière à M. N.; il n'en est pas de même de la littérature archéologique française et anglaise. La liste alphabétique de noms de lieux, à la fin de son mémoire (p. 114), suffit à témoigner de l'imperfection de ses recherches; même les catalogues du Musée de Saint-Germain paraissent lui être restés inconnus. La bibliographie qu'il donne (p. 118-120) est très incomplète et d'ailleurs singulièrement composée; quelques ouvrages sont cités avec lieu de publication et millésime, beaucoup d'autres sans aucun renseignement de ce genre. A peu d'exceptions près, les ouvrages de langue française font défaut. Je remarque que M. Naue cite bien le *Catalogue of the Irish Academy* de Wilde; mais le nom de l'Irlande ne figure pas dans son index topographique (p. 127) et ce pays, si intéressant pour l'âge du bronze, n'est représenté, dans l'index, que par le mot *Typperary* (*sic*!); une épée irlandaise de ce comté est citée d'après Kemble, p. 71, et figurée pl. XXVIII, 1.

L'épée de fer de l'époque de La Tène, avec sa soie, ne peut pas dériver typologiquement de l'épée de fer hallstattienne, qui est une simple imitation en fer de l'épée de bronze à poignée plate et à rivets. L'épée du second âge du fer eut pour modèles certaines épées de bronze à soie, assez fréquentes dans l'est de la Gaule, dont il serait intéressant de dresser la carte. Il n'y a rien de tel dans le livre de M. Naue. Aux p. 86 et suiv., il s'occupe des épées de La Tène, en distingue plusieurs variétés suivant les époques, mais ne dit rien, que je sache, sur l'origine du type et le fait si curieux que l'évolution dont il est sorti a dû se produire hors du domaine hallsttatien.

Ainsi, quelque utile et soigné que soit le travail de M. N., il ne satisfait pas à toutes les exigences et la critique ne peut détourner personne de le reprendre avec des matériaux plus complets. D'abord, il faudrait un catalogue illustré des 1.500-2.000 épées de bronze que l'on connaît, avec un choix des types d'épées de fer; puis, des cartes partielles indiquant la répartition des types et leur succession chronologique. Celui qui entreprendra cette besogne et la mènera à bonne fin trouvera dans les planches de M. Naue un premier fonds de documents bien classés et très clairement reproduits; il tirera aussi grand profit du texte qui, bien que n'abordant pas toutes les questions qui se posent, en discute et en résout un bon nombre avec la compétence depuis longtemps reconnue de l'auteur. S. R.

E. von Tröltsch. Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes. Stuttgart, Enke, 1902. In-8, x-255 p., avec 461 gravures.

Les palafittes du lac de Constance ont été découvertes en 1853; on en con-

naît aujourd'hui 14 sur l'Ueberlinger See, 22 sur l'Obersee et 19 sur l'Untersee. Les plus nombreuses appartiennent à l'époque de la pierre et ont donné quelques instruments de cuivre ; un quart environ renferment des objets de bronze, avec un petit nombre d'objets en cuivre pur.

Feu E. de Tröltsch, qui a pris une part personnelle à l'exploration de ces intéressantes stations, leur a consacré un ouvrage d'ensemble, très richement illustré, qui sera désormais, avec les livres classiques de Keller, de Troyon, de Gross et de Munro, la source principale d'informations sur les habitations lacustres. L'auteur a étudié successivement la distribution et le mode de construction des palafittes, les données qu'elles apportent sur la vie et les occupations des habitants, les outils de l'époque néolithique, de l'époque du cuivre et de l'époque du bronze. Un chapitre complémentaire, dû à M. le Dr Kollmann, expose ce que l'on sait touchant l'anthropologie et la crâniologie des lacustres ; d'autres annexes concernent la flore et la faune des palafittes, l'origine du jade néphrite et du cuivre. En ce qui touche la néphrite, M. de Tröltsch admet encore la possibilité d'une origine orientale, tout en reconnaissant que les haches en néphrite sont surtout nombreuses aux abords des glaciers du Rhône et du Rhin, ce qui rend plus que vraisemblable l'hypothèse d'une provenance européenne. Il me semble que l'hypothèse contraire ne devrait plus être mentionnée que dans l'historique de la question. L'auteur croit que la connaissance du cuivre est arrivée dans l'Europe centrale par une voie commerciale qui, partant de l'île de Chypre, remontait le Danube ; il admet cependant que les minerais de cuivre ont été de très bonne heure exploités en Suisse même et au Tyrol.

S. R.

William et Georges Marçais. **Les Monuments arabes de Tlemcen.** — 1 vol. in-8 de 358 pages, Paris, Fontemoing, 1903.

De toutes les villes d'Algérie, Tlemcen est assurément celle qui possède le plus bel ensemble de monuments arabes. Ces monuments ont été jadis l'objet de nombreux travaux, parmi lesquels on doit rappeler surtout ceux de l'abbé Bargès, de Brosselard, de Duthoit. Mais ces ouvrages sont incomplets et d'accès difficile. Sous le patronage du Gouvernement général et du Service des monuments historiques d'Algérie, MM. William et Georges Marçais ont entrepris une étude d'ensemble, qui est une contribution importante à l'histoire de l'art moresque. Le livre est fort agréable, plein de faits et de descriptions précises. Pour l'exécution matérielle, il est conçu exactement sur le modèle des *Monuments antiques* de M. Gsell. Mais le plan est assez différent, puisqu'il s'agit d'une monographie. On compte aujourd'hui, à Tlemcen ou aux environs, une quinzaine de mosquées, d'innombrables koubbas, une medersa, des ouvrages de défense, des bains, un palais et beaucoup de vieilles maisons. Presque tous ces édifices ont été construits au XIIIe ou au XIVe siècle ; ils sont plus ou moins bien conservés ; mais, en général, ils ont subi peu de transformations, et c'est précisément ce qui en fait la grande valeur historique. Les auteurs passent en revue, avec autant de soin que de compétence, tout ce qui présente quelque intérêt. En s'aidant de toutes les indications fournies soit par

les ruines, soit par les écrivains et les inscriptions arabes, ils racontent l'histoire de chaque édifice et le décrivent en détail. Nous citerons notamment les chapitres sur l'enceinte de Tlemcen (p. 113), sur le minaret d'Agadir (p. 136), la grande mosquée (p. 140), le Bain des Teinturiers (p. 162), la mosquée de Sidi Bel-Hassen (p. 170), Mansourah (p. 192), Sidi Bou-Médine (p. 223), la mosquée de Sidi El-Haloui (p. 285), les Koubbas (p. 330). L'illustration est riche et soignée : trente planches hors texte en phototypie reproduisent les principaux monuments; quatre-vingt-deux gravures dans le texte, exécutées pour la plupart d'après les dessins originaux de l'un des auteurs, font défiler sous les yeux du lecteur des plans d'édifices et des détails d'architecture ou de décoration, chapiteaux, voussoirs, portes, consoles, mihrab, fenêtres, frises, entrelacs, plâtres ajourés, faïences, inscriptions, etc. La description des édifices est précédée d'une longue et intéressante *Introduction* (p. 7-111), où les auteurs étudient avec précision l'histoire monumentale de Tlemcen, le style, la construction, les motifs de décoration. C'est un véritable manuel de l'art arabe du Maghreb, et l'on y relève beaucoup de curieuses observations. MM. Marçais se sont attachés surtout à mettre en lumière la parenté des édifices de Tlemcen avec ceux de l'Andalousie. Peut-être ont-ils exagéré sur ce point. Ils signalent eux-mêmes, à mainte reprise, des rapports de détail avec l'art byzantin, même avec l'art romain, par exemple dans la grande mosquée, qui date du XII^e^ siècle. N'y a-t-il pas eu une influence directe des monuments chrétiens du pays sur l'art arabe du Maghreb? La question mériterait d'être examinée de près. On trouverait bien des éléments de comparaison dans les musées d'Algérie, notamment à Tébessa, où les sculptures chrétiennes attestent l'existence d'une décoration originale. Dans quelle mesure ces motifs de décoration ont-ils été connus, adoptés ou transformés par les artistes musulmans de la contrée? C'est ce qu'il faudrait voir.

Paul Monceaux.

Gsell. **Atlas archéologique de l'Algérie.** — Fascicule I, Alger, Jourdan, 1902.

On sait le grand service que rend aux études africaines l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, au 50.000^e^, dont trente-six feuilles ont paru. Le Gouvernement général de l'Algérie, dont on ne saurait trop louer l'initiative, a entrepris une publication analogue. Il a confié cette publication à M. Gsell, qui, pour cet honneur et cette lourde tâche, était tout désigné par ses travaux antérieurs, ses fouilles, ses voyages et chroniques archéologiques, son recueil des *Monuments antiques* du pays. Le nom seul de l'auteur dit assez ce que vaut l'œuvre. *L'Atlas archéologique de l'Algérie* est une édition spéciale des belles cartes, d'une netteté remarquable, qui ont été dressées par le Service géographique de l'armée. On a choisi l'échelle du 200.000^e^, suffisante pour une contrée où les ruines sont généralement moins nombreuses qu'en Tunisie; le format, d'ailleurs, est commode, et l'on a chance d'aboutir plus vite. Les noms anciens et les chiffres qui indiquent les ruines ont été ajoutés en rouge sur les cartes de nos officiers. L'ouvrage complet comprendra cinquante et une cartes, en six ou sept fascicules. Le premier fascicule, qui a paru l'été dernier, se compose de

huit feuilles : nos 4 (Cherchel), 5 (Alger), 11 (Bosquet), 12 (Orléansville), 20 (Oran), 21 (Mostaganem), 30 (Nemours), 31 (Tlemcen). C'est, on le voit, presque toute la côte occidentale de l'Algérie, depuis Alger jusqu'à la frontière du Maroc ; et quelques feuilles nous conduisent assez loin dans l'intérieur, jusqu'à Tlemcen et Orléansville. Chaque feuille est accompagnée d'un très intéressant texte explicatif, plus détaillé que dans l'Atlas de Tunisie. M. Gsell y résume les travaux des savants et des voyageurs, les notices de nos officiers des brigades topographiques ; dans le présent fascicule, il a utilisé surtout les notes publiées par le colonel Mercier dans le *Bulletin du Comité*. Aux données recueillies par ses devanciers, M. Gsell ajoute beaucoup ; il a exploré lui-même la plupart des régions qu'il décrit, et il renouvelle tout par la sûreté de sa méthode critique. Pour chaque localité, il passe en revue les identifications proposées, l'histoire de la ville antique, les renseignements de tout genre fournis par les auteurs ou les inscriptions, les différentes ruines, les antiquités diverses, les routes ; souvent la notice est accompagnée d'un plan. Ces monographies, très précises et complètes, résument tout ce qu'on sait sur chaque ville, et elles seront fort utiles à consulter. Nous citerons notamment les notices sur Cherchel et Tipasa, sur Alger et Matifou, sur Ténès et Orléansville, sur Saint-Leu, Arbal, Aïn-Temouchent, Tlemcen, et Lamoricière. Ce premier fascicule fait désirer beaucoup la suite de l'ouvrage. Mais la tâche est si lourde que M. Gsell appelle des collaborateurs. Espérons que cet appel sera entendu, et remercions l'auteur pour le nouveau service qu'il rend aux études africaines.

Paul Monceaux.

G. Rabeau. **Le culte des Saints dans l'Afrique chrétienne.** — 1 vol. in-8 de 83 pages, Paris, Fontemoing, 1903.

Le culte des Saints s'est développé de bonne heure, dès le IIIe siècle, dans l'Afrique chrétienne. Il y a pris une grande extension, qui est attestée non seulement par les œuvres d'Augustin et d'autres écrivains du pays, par la riche série des relations martyrologiques, par plusieurs canons des Conciles, mais par d'innombrables monuments retrouvés de nos jours, basiliques ou chapelles, tables d'autels, inscriptions de tout genre. Nous possédons aujourd'hui les matériaux d'une grande étude d'ensemble. M. Rabeau n'a point osé entreprendre ce gros travail. Il s'est proposé seulement de recueillir dans les documents épigraphiques ou archéologiques les données qui se rapportent à cette question. Dans une première partie, d'un caractère général, il étudie l'église et l'autel (chap. I), les reliques et les fêtes des saints (chap. II). Puis il passe en revue les différentes catégories de Saints qui ont été honorés en Afrique : les Saints et les reliques diverses d'Orient (chap. III), les Saints de Rome (chap. IV), les Saints de Gaule et d'Espagne (chap. V), les Saints proprement africains (chap. VI). L'auteur est assez bien au courant des découvertes, quoique ses indications bibliographiques n'aient pas toujours la précision désirable. On peut regretter aussi qu'il n'ait pas utilisé plus souvent les sources littéraires, et qu'il ait cité parfois, dans le recueil d'Augustin, certains sermons considérés généralement comme apocryphes, ou, du moins, comme

étrangers à l'Afrique (p. 38 et suiv.). Ces réserves faites, le mémoire sera utile : on y trouve réunis bien des faits qui, jusqu'ici, étaient épars dans une foule de publications, et qui, rapprochés, s'éclairent l'un l'autre.

Paul MONCEAUX.

R. LANCIANI. **Storia degli Scavi di Roma e notizie intorno le collezioni romane d'antichità.** Tome II. Rome, Loescher, 1903. In-4°, 265 p.

Ce second volume d'une œuvre capitale (cf. *Revue*, 1903, I, p. 310) embrasse les années 1531-1549, à savoir la fin du pontificat de Clément VII et celui de Paul III. L'abondance des renseignements archéologiques pour cette époque est extrême et M. Lanciani n'a rien négligé pour faciliter l'usage de ceux qu'il a eu la persévérance de réunir. L'ordre strictement chronologique suivi dans le 1er volume a été modifié. Les matières sont réparties en trois chapitres, relatifs aux fouilles, aux musées et collections, aux objets exportés. Les notices concernant un édifice spécial ou un groupe d'édifices ont été rapprochées le plus possible; ainsi, sous l'année 1533 (p. 13 et suiv.), on trouvera la mention des premières fouilles exécutées au Mausolée d'Auguste et aussi l'indication de toutes celles qui y furent pratiquées jusqu'à la fin du XVIe siècle; à l'année 1535, on a l'histoire des fouilles du Palatin; en 1539, celles du Forum de Trajan, etc. D'une phrase relative au Mausolée (p. 15), il me semble résulter que M. Lanciani ne connaît pas encore mon édition phototypique de l'Album de Pierre Jacques (1902); j'en tiens volontiers un exemplaire à sa disposition.

S. R.

Mme B. D'EYRAGUES. **Les Psaumes traduits de l'hébreu.** Paris, Lecoffre, 1904. In-8, LXIV-427 p.

L'opinion de l'orthodoxie actuelle sur le Psautier a été bien résumée par M. Mangenot dans le *Dictionnaire de la Bible* (t. II, p. 1322). Si le Concile de Trente a qualifié le Psautier de *davidique*, il n'a pas entendu juger (*sic*) la question des auteurs des Psaumes; il n'a fait qu'employer la dénomination ordinaire. Mais « aucun historien de bonne foi ne saurait nier que David ne soit l'auteur de quelques psaumes » et « le roi poète est l'auteur du plus grand nombre des psaumes, le modèle de tous ceux qui l'ont suivi ». Pour l'attribution de « quelques psaumes » à David, voici un argument sans réplique : Jésus a cité le psaume CIX comme de David et saint Pierre dit que David est l'auteur des Ps. CVIII, CXV, CIX. On objectera que Jésus et Pierre n'avaient pas à faire œuvre de critique littéraire, non plus que les Pères de Trente; mais M. Mangenot n'a pas discuté cette objection.

L'introduction de l'ouvrage que nous annonçons expose à peu près le même système, avec l'approbation de Mgr Vigouroux et de S. E. le cardinal Mathieu. Sans doute, on fait la part du feu, c'est-à-dire des Psaumes de l'Exil et post-exiliens; mais on maintient que le gros de l'œuvre est de David. Quelques morceaux, toutefois, ont pu être adaptés à des situations nouvelles « par des additions de circonstance » (p. XXXIII). Cette concession ruine un des argu-

ments favoris des avocats de l'antiquité du Psautier, celui de la langue. Ils enseignent que si le Psautier était récent, comme le croient les rationalistes, les Psaumes seraient en araméen et non en hébreu; mais pourquoi les « additions de circonstance » ne sont-elles pas en araméen?

La lecture de l'article *Psalms* de l'*Encyclopaedia Biblica* aurait probablement détourné la savante traductrice des Psaumes de cette tactique dite de la « retraite par échelons, » qui a coûté si cher à l'apologétique du XIX^e^ siècle. Cela dit pour les historiens. C'est aux philologues de juger la traduction, qui m'a semblé beaucoup plus lisible et plus élégante que celle de Reuss. L'annotation est assez copieuse, mais plutôt exégétique que philologique[1].

S. R.

AMERICAN ARCHAEOLOGICAL EXPEDITION TO SYRIA. **Architecture and other arts**, by Howard Crosby Butler. Publisher by The Century Co., New-York, 1903. In-4, XXV-433 p., avec de nombreux plans, gravures, etc.

En 1899-1900, une expédition américaine, subventionnée par MM. Macy, Hyde et Stokes, a exploré la partie septentrionale de la Syrie Centrale et le Djebel Haurân, marchant sur les traces de MM. de Vogüé et Duthoit (1861-1862), du comte de Laborde et de M. Guillaume Rey. M. Butler, de Princeton University, publie, dans le magnifique volume que nous annonçons, les résultats de l'expédition dans les domaines de l'architecture et de la sculpture. Les gravures ne sont pas numérotées, mais il y en a au moins 600! C'est un véritable trésor d'informations sur des régions particulièrement riches en monuments et où, chose très intéressante, les monuments datés par des inscriptions sont plus nombreux que partout ailleurs. De la fin du I^er^ siècle au commencement du VII^e^, il n'y a que dix décades — 100 ans sur 600 — pour lesquelles on ne possède pas un ou plusieurs monuments datés.

Un caractère frappant de l'architecture de la Syrie du nord est son indépendance à l'endroit des modèles romains; c'est vraiment une architecture néo-grecque, suivant l'expression de Courajod, dont le centre était probablement Antioche. Les influences orientales n'y deviennent sensibles qu'après le III^e^ siècle. Dans le Haurân, les éléments orientaux sont plus en évidence, mais les monuments de basse époque témoignent d'un style qui n'est proprement ni grec ni romain; il s'est formé là une école locale qui aimait à travailler le basalte.

1. M^me^ d'E. admet que certains détails du Psautier, qui se retrouvent dans le récit de la Passion, sont prophétiques. C'est l'ancien point de vue. On croit aujourd'hui, même dans l'exégèse catholique libérale, que ces passages ont, au contraire, influé sur la rédaction des récits évangéliques. Seulement, les versets 17-18 du Psaume XXII posent, à cet égard, un problème des plus embarrassants. Le texte hébreu est corrompu et inintelligible; le texte grec mentionne clairement la crucifixion, qui n'était pas en usage chez les Juifs. Si donc on ne veut pas admettre que ce passage soit prophétique, c'est le caractère historique de la Passion elle-même qui devient douteux et, avec lui, l'authenticité de *Rom.*, I, 4; X, 9; I *Cor.* XV, 4. On recule devant une pareille conclusion. M^me^ d'E. ne semble pas se douter de cette difficulté; je ne vois pas, d'ailleurs, que les théologiens libéraux y aient répondu.

Les fragments de sculpture reproduits dans l'ouvrage de M. Butler n'offrent qu'une importance secondaire, en comparaison avec les restes de temples, de maisons, de basiliques et de tombeaux ; les quelques bas-reliefs relevés sur des tombes païennes sont d'une singulière grossièreté. La sculpture en ronde-bosse n'est représentée que par quelques spécimens du Djebel Haurân, un lion à Shakka (p. 416), une Niké à Si (p. 417), un torse de femme drapée à Il-Haiyât (p. 418), une Niké (?) à Shehba (p. 420). Évidemment l'art de ces régions était surtout décoratif et presque exclusivement au service de l'architecture. Cependant il devait exister un peu partout des statues d'empereurs romains ; si l'on n'en connaît pas, c'est que tous les emplacements marqués par des ruines importantes restent à fouiller. Dans la Syrie centrale, on en est encore à cette époque héroïque où les archéologues sont certains de belles découvertes rien qu'en photographiant et en dessinant à la surface du sol.

Les généreux citoyens qui ont fait les frais de l'expédition américaine ont droit aux éloges et aux félicitations de la critique. Ils ont bien servi la science et ont été bien servis par elle ; leur libéralité, bien secondée, a porté de beaux fruits.

Salomon REINACH.

Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1904, nos 2 et 3.

Cet article anonyme, qui fait partie d'une série de comptes-rendus sur les fouilles d'Aventicum, contient la description d'un magnifique couteau à manche d'ivoire, découvert dans cette station en 1899. On connaissait déjà quelques spécimens similaires, représentant des gladiateurs sculptés en ronde-bosse. Les auteurs des *Aventicensia* en donnent la statistique. Le nouvel exemplaire, par ses dimensions, par les détails du costume et de l'exécution, devra se placer en tête de la série. C'est une pièce presque aussi importante, pour la technique de la sculpure gallo-romaine sur ivoire, que la célèbre tête de Vienne.

Les deux gladiateurs, un *secutor* et un rétiaire, ne sont pas représentés dans l'action du combat, qui vient de prendre fin sans résultat décisif. Comme l'ont reconnu les auteurs de la notice, les deux combattants qui se tiennent embrassés dans une attitude toute pacifique sont des *stantes missi*, dont on ne connaissait qu'un petit nombre de représentations.

J. D.

G. VASSEUR, professeur de géologie à l'Université de Marseille. **Note préliminaire sur l'industrie ligure (poteries et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque.** Extrait des *Annales de la Faculté des sciences de Marseille*, t. XIII, 1903, 46 p. et 5 phototypies.

Le titre de ce mémoire promet à l'archéologie protohistorique quelques informations sur un domaine jusqu'à ce jour demeuré stérile. Il faut bien reconnaître que si l'histoire et la philologie ne nous avaient pas révélé l'existence d'un groupe ethnique distinct des Celtes et des tribus italiques, au sud-est de la Gaule et au nord-ouest de la Péninsule, ce n'est pas l'archéologie qui l'aurait découvert. Le peuple ligure n'a pas eu d'industrie originale. Bien plus, il n'a

même pas su, comme les Scythes de la Russie méridionale, profiter du contact de la civilisation des colonies grecques.

M. Vasseur a cru retrouver les vestiges d'une station ligure au *Baou Roux*, plateau rocheux situé entre Marseille et Aix. Il y a recueilli des poteries variées, une fibule gauloise, quelques monnaies grecques et objets divers. Des restes de murailles en pierres sèches ont été mis à découvert. Au nombre des trouvailles céramiques figurent cinq à six échantillons de poterie peinte, de fabrique grecque ou italiote. Ces débris, malheureusement bien menus, ont pu être déterminés par M. Pottier : ils se classent aux VI^e^ et V^e^ siècles. La trouvaille est donc intéressante, en raison de l'extrême rareté des poteries similaires dans le voisinage de Marseille.

A côté de ces spécimens de la céramique classique, l'auteur reproduit, sur une des planches phototypiques, qui sont toutes excellentes (pl. XIII, 5 et 6), des tessons d'une poterie grise estampée de rosaces et de triangles ponctués. MM. Pottier et Salomon Reinach, consultés par M. Vasseur, les considèrent comme appartenant à quelque céramique barbare. On peut, à mon avis, préciser davantage en toute assurance et dire *céramique wisigothique* des V^e^-VI^e^ siècles de notre ère. Les poteries de ce groupe ne se rencontrent qu'à cette époque et seulement sur le territoire des Wisogoths, entre la Loire, le Rhône inférieur et les Pyrénées. Baou Roux se trouve situé près des limites du domaine des Wisigoths et des Ostrogoths. Je me propose d'ailleurs de consacrer prochainement une étude à cette série céramique, assez bien représentée maintenant dans quelques musées du midi et de l'ouest de la France.

Quant aux poteries classées comme ligures par M. Vasseur, elles sont assez grossières et peuvent se confondre avec celles de diverses époques, non seulement de la période néolithique, mais du haut moyen âge.

En somme, la station est intéressante à étudier, parce qu'elle a été occupée durant une longue période. Il faut donc souhaiter que l'auteur poursuive ses premières explorations. Peut-être réussira-t-il à exhumer quelques vestiges matériels plus typiques de l'industrie ligure, ou — ce qui semble plus probable — des reliques nouvelles des occupations hellénique et barbare.

Joseph DÉCHELETTE.

Michel CLERC et G. Arnaud D'AGNEL. Découvertes archéologiques à Marseille. Marseille, 1904; 111 pages, 3 pl. en couleur, 6 photographies et 20 fig.

Après l'opuscule de M. Vasseur, voici un nouveau volume sur les divers types de céramique antique, recueillis sur le sol marseillais. Les deux auteurs les ont classés en cinq chapitres. I. Périodes néolithique et ligure. II. Poteries grises à décor estampé. III. Vases peints grecs. IV. Poteries d'époque romaine. V. Poteries chrétiennes. Le chapitre VI est relatif à divers objets, marbre, terre cuite, verres, or et monnaies.

Au cours des grands travaux de voirie exécutés à Marseille il y a un certain nombre d'années, les observations archéologiques ont été très clairsemées. Pour combler les lacunes des collections du Musée et grâce à un crédit alloué par la ville de Marseille, MM. Clerc et Armand d'Agnel ont eu la bonne pensée

de pratiquer des sondages sur un point parsemé de débris de poterie, à savoir les deux talus en terre qui surmontent la montée de la Tourette. La céramique peinte de la Grèce n'est représentée que par des tessons, mais ce sont d'intéressants témoins de l'occupation hellénique. On avait recueilli autrefois dans les tombeaux du bassin de carénage des vases de style géométrique antérieurs au VII^e^ siècle et, par conséquent, à l'établissement de la colonie. Une lacune subsistait jusqu'à ce jour entre ces vases primitifs et les vases à figures rouges du IV^e^ siècle. Elle est aujourd'hui comblée par la découverte de spécimens de style géométrique ionien et de vases à figures noires.

Les types de l'époque romaine démontrent une fois de plus l'importance de l'exportation des grands ateliers de la Gaule méridionale. Quant aux officines d'Arles, leur existence ne me semble pas démontrée.

Au sujet des poteries grises à décor estampé, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit à propos de l'opuscule de M. Vasseur, et cela avec d'autant plus d'assurance et de certitude que les planches excellentes de ce nouveau recueil nous procurent des documents plus abondants et plus typiques encore que les précédents. Ligures, pour M. Vasseur, ces vases seraient, suivant les conjectures des deux auteurs, le produit de fabriques sises à Marseille et dans le voisinage immédiat. Leur décor dériverait de types préhistoriques, influencés par la céramique grecque du VII^e^ siècle.

Or, il faut tout uniment rajeunir ce groupe céramique d'un millier d'années, pour le moins. L'an dernier, un explorateur des stations antiques de l'Auvergne, M. Delort, publiait, sous la rubrique *Époque Gauloise*, une série de sépultures mérovingiennes. Je crus devoir faire observer à l'auteur que ce classement était erroné et M. Delort reconnut que ma rectification était exacte. Il avait été induit en erreur par ces mêmes poteries à décor estampé. Consulté récemment par MM. Clerc et Arnaud d'Agnel, je leur ai fait connaître mon opinion sur cette question. Ils affirment dans leur ouvrage qu'elle leur semble inadmissible. Je regrette qu'ils n'aient pas insisté, en me demandant sur quels faits je m'appuyais. Mes raisons, les voici, indiquées en quelques mots :

1° Il est inexact de dire que cette céramique est localisée en Provence. Il n'existe encore, il est vrai, aucune étude d'ensemble sur cette matière, mais si MM. Clerc et Arnaud d'Agnel consultent les notices de Parenteau et de M. Girault [1] sur les trouvailles de Nantes et de Bordeaux, ils acquerront la conviction que les vases de la Provence sont de même espèce.

2° Les spécimens les plus importants de cette série, encore inédits, sont les vases du musée de Narbonne. Un exemplaire a été recueilli dans un sépulcre avec des monnaies de Valérien (253-360) et d'Arcadius (395-408).

3° Les fouilles de Martres-Tolosanes en ont livré quelques échantillons typiques. L'un d'eux est reproduit à très petite échelle sur une des planches de l'ouvrage de M. Joulin (*Établissements gall.-rom. de Martres-Tolosanes*, pl. 7, 78).

1. Parenteau, *Catal. du Musée de Nantes*; — Girault, *Actes de la Soc. archéol. de Bordeaux*, t. III, p. 38. Cf. C. Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, t. II, p. 56.

4° Comme la statistique des découvertes ne comprend que des localités situées au sud de la Loire, on doit classer cette céramique parmi les produits de l'industrie visigothique.

Je m'étonne d'autant plus de l'erreur commise par MM. Clerc et Arnaud d'Agnel qu'ils ont consacré un chapitre de leur ouvrage aux poteries chrétiennes, rentrant précisément dans ce même groupe. Comment n'ont-ils pas remarqué que le curieux fragment, estampé de médaillons représentant un cerf (pl. II, 5); n'a rien à voir avec la poterie préhistorique? C'est un des divers emblèmes chrétiens qui décorent les vases visigothiques. Il suffit, pour le démontrer, de le rapprocher d'un motif des poteries bordelaises, ou l'annimal est accompagné d'un nom barbare sans doute mal orthographié. La plume de paon, le soleil, la croix, etc. sont encore d'autres symboles similaires qui accompagnent, sur les exemplaires de Bordeaux, le cerf, la colombe et l'oiseau. La technique est d'ailleurs antérieure à l'époque chrétienne.

Dans quelles conditions et sous quelles influences cette céramique estampée a-t-elle pris naissance? C'est une question très complexe et c'est sans doute dans la région du Danube qu'elle pourra être résolue. M. Hampel, directeur du Musée de Budapest, estime que cette technique est due à une survivance des traditions industrielles celtiques dans les régions germaniques et son opinion me paraît tout à fait fondée. Elle explique précisément les confusions que je viens d'indiquer. Ce n'est pas la première fois que l'on attribue aux Celtes ou à leurs contemporains ce qui appartient aux Germains, et de ces erreurs se dégagent des constatations intéressantes sur un des éléments constitutifs de l'art barbare, à l'époque mérovingienne.

Joseph DÉCHELETTE.

Joseph STRZYGOWSKI. **Der Dom zu Aachen.** In-8, 100 p., avec 46 gravures. Leipzig, Hinrich, 1904.

Depuis plus d'un demi-siècle, le Dôme, construit à Aix-la-Chapelle par Charlemagne, est tombé entre les mains des restaurateurs : c'est contre leur œuvre désastreuse que M. S. proteste avec autant d'esprit que de savoir. Vers 1843, sous prétexte de remettre en place les colonnes qui avaient été emportées à Paris en 1794, on refit en granit 11 colonnes, 32 bases, 29 chapiteaux. Ce furent surtout les chapiteaux qu'on altéra; sans rien conserver de l'originalité de leur structure, on les allongea en chapiteaux classiques, d'où résulta un écrasement des cintres. En 1866, sur les plans du baron de Béthune, on abattit les stucs polychromes substitués en 1719 aux mosaïques ruinées; on les remplaça en 1879 par de nouvelles mosaïques, exécutées par Salviati, mais sans recourir aux descriptions et dessins dus à Beeck (1620) et à Ciampini (1699). En 1884, Schneider de Cassel s'attaqua à la façade, flanqua le clocher d'une *loggia*, sous prétexte qu'il y en avait une (mais elle ne datait que du XV^e^ siècle) avant l'incendie de 1656. Puis ce fut le tour de l'*atrium*, du côté ouest; enfin, depuis quelques années, Schaper de Hanovre procéda à une restauration générale de l'intérieur, avec revêtements de mosaïques et de marbres de couleur. Toutes ces restaurations, suivant M. S., sont faussées par l'idée préconçue de

de pratiquer des sondages sur un point parsemé de débris de poterie, à savoir les deux talus en terre qui surmontent la montée de la Tourette. La céramique peinte de la Grèce n'est représentée que par des tessons, mais ce sont d'intéressants témoins de l'occupation hellénique. On avait recueilli autrefois dans le tombeaux du bassin de carénage des vases de style géométrique antérieurs au VII[e] siècle et, par conséquent, à l'établissement de la colonie. Une lacune subsistait jusqu'à ce jour entre ces vases primitifs et les vases à figures rouges IV[e] siècle. Elle est aujourd'hui comblée par la découverte de spécimens de s géométrique ionien et de vases à figures noires.

Les types de l'époque romaine démontrent une fois de plus l'importa l'exportation des grands ateliers de la Gaule méridionale. Quant aux o d'Arles, leur existence ne me semble pas démontrée.

Au sujet des poteries j'ai déjà dit à propos d d'assurance et de certi nous procurent des do précédents. Ligures, p tures des deux auteurs voisinage immédiat. Le par la céramique grecq

Or, il faut tout unim pour le moins. L'an der M. Delort, publiait, so mérovingiennes. Je cr était erroné et M. Del était induit en erreur cemment par MM. Cler sur cette question. Ils sible. Je regrette qu'il je m'appuyais. Mes r

1° Il est inexact de n'existe encore, il est v MM. Clerc et Arnaud d rault [1] sur les trouvaille que les vases de la Pro

2° Les spécimens les vases du musée de Nar avec des monnaies de V

3° Les fouilles de Ma piques. L'un d'eux est l'ouvrage de M. Joulin 78).

1. Parenteau, *Catal. a de Bordeaux*, t. III, p. 3

.'à
.rs.
itis-
a été
.illeurs

uéologie et
93.

.u, qui a fait
.e de M. Paul
elle romaine ou
Manuel d'archéo-
modèle romain.
héologues connus,
vert sur la mosaïque
suivi du sigle d'*Offi-*
.es se font sur place et
; d'ailleurs, comme l'ob-
.rtiennent au moyen âge.
La mosaïque est romane.
s'agit de scènes de chasse
au-dessous du genou, s'ap-
figurée. Cette représentation
.entaires. M. Dangibeaud tente

faire du Dôme d'Aix un monument typique du style byzantin en Allemagne, quelque chose d'intermédiaire entre San Vitale et Sainte-Sophie. Or, l'art roman, dont il est une des plus remarquables productions, ne dérive pas de l'art byzantin; s'il offre avec lui certains points de contact, c'est qu'ils sont sortis tous deux d'une même source, l'art chrétien-hellénistique d'Orient. C'est cette thèse que reprend vigoureusement M. S., en passant en revue quelques-uns des éléments du problème qui se trouvent réunis au Dôme d'Aix :

1° La louve — en réalité une ourse — n'a rien à voir avec Rome; c'est un bronze de la plus belle venue, comparable aux lions de la fontaine Grimani, importé en Gaule par la voie de Marseille et provenant d'une des métropoles de l'Orient grec;

2° Les ivoires : *a*) cavalier tuant un dragon; *b*) guerrier appuyé sur sa lance; *c*) divinités marines; *d*) Isis ou Abondance; *e*, *f*) divinités bacchiques. Ils sont aussi venus directement en Gaule de l'Orient, probablement de l'Égypte; mais, très postérieurs à l'ourse, ils trahissent les influences de l'Orient copte et chrétien, aux dépens de la pure tradition hellénistique;

3° Le pseudo-artichaut, qui est une pomme de pin en bronze, n'a rien à voir avec la *Pigna* du Vatican; c'est un objet de culte, dû sans doute à des influences syriaques, dont l'art byzantin présente nombre d'exemples (ainsi celui qui se trouve au Sulu Monastir à Constantinople; cf. Strzygowki, *Orient und Rom*, Leipzig, 1901, p. 43);

4° L'ensemble de la disposition architecturale, produit des relations qui auraient existé dès les IVe et Ve siècles entre Francs et Arméniens; elle dérive des *martyria* octogonaux de Jérusalem.

C'est Trèves, suivant M. S., qui aurait été le poste avancé de cet art de l'Orient chrétien adapté aux nécessités occidentales; c'est de là surtout qu'il aurait rayonné sur le monde franco-germanique; c'est de Trèves, encore riche en monuments de sa grandeur des IVe et Ve siècles, et non de Ravenne, que Charlemagne aurait tiré, pour son Dôme d'Aix, ses artistes et ses matériaux. Mais les restaurateurs ont sévi à Trèves comme à Aix; il faut donc s'adresser directement aux sources orientales si l'on veut se faire une idée claire de ce qu'a dû être Aix au IXe siècle.

C'est à Nyssa, Isaura, Soasa, Derbe, Hiérapolis, Bosra, Jérusalem, Wiranschehr, Eschiadsin, etc., que l'auteur conseille aux jeunes architectes d'aller étudier ces monuments primitifs de l'art chrétien d'Orient, dont l'influence, s'exerçant sur la vieille tradition hellénistique, aurait donné naissance, suivant M. S., à l'art roman.

A.-J. Reinach.

Charles Marteaux et Marc Le Roux. **Voie romaine de Boutae à Casuaria.** Extrait de la *Revue savoisienne*, 1903.

Dans ce nouveau travail, le quatrième d'une série d'intéressants opuscules sur les antiquités gallo-romaines du musée d'Annecy, les deux auteurs étudient le tracé des voies antiques qui bordaient le lac de la Haute-Savoie : au couchant une grande voie impériale, reliant Casuaria (auj. Viuz-Faverges) à Boutae (Les Fins

d'Annecy); à l'est, une petite *via vicinalis*, simple chemin de desserte, non pavé.

Chemin faisant, MM. Marteaux et Le Roux donnent la description détaillée des vestiges d'antiquités recueillies dans le voisinage. Ce relevé méthodique et substantiel, dressé par localités, ne peut s'analyser. On doit noter toutefois deux trouvailles qui se rattachent à des questions assez énigmatiques d'archéologie gallo-romaine. C'est d'abord une statuette en fer fondu, provenant de Veyrier. Elle représente un cheval d'une exécution assez rude, assurément coulé dans un moule, car les sutures des demi-valves apparaissent sur le poitrail et le dos de l'animal. Mais cet objet a été retiré du lac d'Annecy et il est bien difficile de lui assigner une date. On pourrait dresser toute une liste de statuettes de fonte classées comme antiques. Or, jusqu'à ce jour, aucune de ces trouvailles ne provient de fouilles méthodiques ou d'un gisement bien déterminé. Il convient donc de ne les accueillir qu'avec réserve. Je suis tenté d'en dire autant pour la figurine égyptiennne en terre cuite à glaçure verte, qui est donnée comme ayant été trouvée en 1835 à $1^{m},50$ de profondeur dans les fondations d'une maison de la rue du Faubourg de Bœuf, à Annecy. On a signalé, il est vrai, à Rome et à Pompéi, des découvertes certaines de figurines égyptiennes émaillées (*Annali*, 1882, p. 5-58; *Mon. Inst.*, XI, pl. 37; *Not. d. Scavi*, 1892, p. 84); mais ces objets sont si abondants dans la vallée du Nil qu'à toutes les époques elles ont pu être recueillies et rapportées par des voyageurs. M. Guimet a bien donné dans cette Revue (1900, I, p. 74) une petite statistique de *Oushabiti*, trouvés, dit-on, sur le sol de la Gaule. Leur état-civil a été plus souvent dressé par des marchands d'antiquités que par des fouilleurs dignes de foi.

J. D.

Ch. Dangibeaud. **La mosaïque de Lescar est-elle romaine?** Étude d'archéologie et de folklore. Extrait de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1903.

Il s'agit de la mosaïque de la cathédrale de Lescar, près de Pau, qui a fait l'objet de divers travaux et controverses (voir notamment un article de M. Paul Raymond dans cette Revue, 1866, I, p. 305 et pl. IX). Est-elle romaine ou romane? Les avis sont partagés. M. Enlart, dans son nouveau *Manuel d'archéologie* (I, p. 708), la tient pour une imitation grossière d'un modèle romain. C'est, semble-t-il, M. Palustre qui, le premier, parmi les archéologues connus, a défendu l'hypothèse d'une origine antique. On avait découvert sur la mosaïque le mot AVFIO. Palustre y vit un nom d'ouvrier romain suivi du sigle d'*Officina*, hypothèse entièrement inacceptable car les mosaïques se font sur place et non pas dans un atelier, comme les produits céramiques; d'ailleurs, comme l'observe M. Dangibeaud, les caractères épigraphiques appartiennent au moyen âge. Sur ce point, il ne saurait y avoir aucune hésitation. La mosaïque est romane.

Reste à déterminer un détail inexpliqué du sujet. Il s'agit de scènes de chasse où figure un sagittaire dont la jambe droite, coupée au-dessous du genou, s'appuie sur la fourche d'une jambe de bois, nettement figurée. Cette représentation imprévue a naturellement provoqué bien des commentaires. M. Dangibeaud tente

à son tour d'expliquer l'énigme. Il ne me semble pas qu'il y soit entièrement parvenu, en s'appuyant sur certaines légendes superstitieuses. Mais il a eu le mérite de signaler trois fois le même homme à la jambe de bois sur les façades et les chapiteaux des églises de la Charente. Ces rapprochements sont fort curieux. C'est ainsi que sur un chapiteau de l'église de Colombier, on voit « un homme amputé comme celui de Lescar, la jambe repliée passée dans une fourche en bois, perçant avec un grand couteau le cou d'un animal hideux, tandis que de la main gauche il s'apprête à lui lancer un gros caillou et qu'il lui assène sur ses longues dents un violent coup de pilon ».

Je ne puis admettre avec l'auteur que cette figuration se soit retrouvée sur des monuments antiques de la Gaule romaine. Le fragment de poterie sigillé qu'il reproduit page 17 n'a rien de commun avec l'invalide charentais. D'ailleurs, il ne faut jamais chercher sur les vases rouges de la Gaule des représentations de légendes indigènes. On ne trouve pas le moindre élément gaulois dans cet art d'importation.

J. D.

Félix Rosen. **Die Natur in der Kunst.** In-8, avec 120 gravures. Leipzig, Teubner, 1903.

Saint François d'Assise, initiateur religieux et social, ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de la pensée européenne. A l'art nouveau il fournit aussi de nouveaux sujets. M. Rosen n'a pas rendu justice à cette influence; de même, on peut lire son Introduction sans se douter qu'il existe une question : « Florence ou Sienne ». Giotto se forma à la tâche, qui n'était encore échue à aucun artiste, de représenter la vie de saint François; sa grande innovation est d'avoir introduit l'observation de la nature dans l'art. En revanche, il était très peu doué pour la perspective et ne savait pas observer le paysage, ce que M. Rosen fait ressortir en analysant avec détail la fresque de *Joachim au désert*. L'auteur a écrit des pages intéressantes sur les relations entre Giotto et Pisano, sur l'explication de la représentation *en surface* des feuilles par la technique du relief, sur le fait, géologiquement démontré, que les rochers conventionnels des paysages de Giotto dérivent de modèles romains. A propos des *Fiançailles de la Vierge* de Taddeo Gaddi, M. R. esquisse le développement des fonds de jardin; d'abord, c'est un jardin clos de mur des faubourgs de Florence (Taddeo); puis, ce mur s'orne de pilastres (Fra Angelico); le mur est remplacé par un portique à colonnes avec niches (Domenico Veneziano); le portique s'ouvre sur une lointaine perspective (Botticelli, Ghirlandajo). M. R. traite, par la même occasion, des représentations du citronnier et en déduit des critères chronologiques qui seront utiles. Par l'analyse des fonds d'architecture, il établit que Taddeo Gaddi n'a pas été, comme on le croit souvent, dans la dépendance immédiate de Giotto, mais qu'il fut, en partie du moins, original.

L'évolution du sentiment de la nature est étudiée pas à pas, depuis les arbres, dont la détermination botanique devient bientôt possible, jusqu'aux plantes et à l'herbe (p. 54). M. R. démontre que l'art n'est pas parti des notions complexes, telles que *la forêt*, *le gazon*, *la prairie*, mais n'y est parvenu que par

la réunion d'arbres, de touffes d'herbes et de plantes. Le XIVe siècle n'a pas encore réalisé cette synthèse. Traitant du *Miracle du sang de Bolsena*, à Orvieto, M. R. montre finement qu'un des caractères de l'art du moyen âge est d'avoir peu de goût pour la ligne horizontale; la victoire de la Renaissance s'exprima par « la réaction contre les lignes verticales et l'observation sans préjugés de la largeur » (il est impossible de dire ces choses en français; un critique doit s'estimer heureux d'en suggérer l'idée dans notre langue).

Un des grands attraits du livre de M. R., c'est la juxtaposition, dans la série des gravures, d'œuvres d'art et de vues admirables prises sur nature (arbres, lignes de paysage, etc.). Pour faire saisir le parallélisme du développement au nord et au sud des Alpes, M. R. a étudié en grand détail l'autel de Gand. Il croit trouver le critère si longtemps cherché pour distinguer l'œuvre des deux frères Van Eyck dans les particularités de la conformation des mains. C'est à Jean van Eyck qu'il attribue le mérite d'avoir découvert l'infinie beauté de la nature et de l'avoir représentée de façon adéquate. L'auteur est naturaliste, en même temps et au même titre que critique d'art, et c'est un grand plaisir pour le lecteur de le suivre dans ses analyses de botaniste et de géologue, à le voir déterminer les espèces des plantes et raconter la formation des montagnes. M. R. admire Jean van Eyck, mais sans aveuglement; il montre combien il est encore engagé dans les liens de la tradition, réunissant, par exemple, des éléments hétérogènes dans ses paysages. Le rendu de ces éléments est d'ailleurs si parfait que M. R. a pu prouver que les rochers des volets des Pèlerins appartiennent au dévonien moyen de la vallée de la Meuse en amont de Liège. Il a également établi, d'une façon, à mon avis, tout à fait convaincante, que le paysage de la Madone du Louvre est une vue de la Meuse à Liège. Fort de ses observations de détail, M. R. aborde l'étude du *Crucifix* de Berlin. Il ne se contente pas d'expressions vagues comme « éléments de style » et « ressemblance », mais montre avec précision que le sol et les pierres sont imités de Jean van Eyck, que le fond atteste une certaine familiarité avec le tableau peint par Van der Goes pour les Portinari, que le moulin à vent ne favorise nullement l'attribution à Jean van Eyck, que le peintre du *Crucifix* connaît les Alpes bien mieux que Jean, qu'il a subi l'influence de Bouts, que les physionomies trahissent celle de Rogier, en somme, que ce tableau trop vanté est l'œuvre non d'un grand maître, mais d'un éclectique postérieur.

Jean van Eyck ne connaît le monde que « sous un vêtement du dimanche », un « costume de féerie ». Partant de cette observation, M. R. a dit des choses justes et neuves sur Petrus Cristus, qui, dans le paysage, s'est montré peu imaginatif, mais original; il faut donc protester contre la mode régnante, consistant à attribuer à Cristus ce qui paraît trop faible pour un des Van Eyck. Pourquoi Rogier van der Weyden adopte-t-il quelquefois un fond d'or, et, d'autres fois, place-t-il une scène de la Passion dans une église (tableau d'Anvers)? M. R. répond : « La douleur amère ne demande ni *quand* ni *où* » (p. 118). C'est possible; mais si la douleur ne pose pas ces questions, le peintre les pose. Il me semble que la réponse est celle-ci : aux yeux du croyant, toute l'histoire sacrée est indépendante de l'espace et du temps. Elle ne s'est pas seulement

produite une fois, à Jérusalem et en Judée, mais elle se renouvelle chaque année et en tous lieux : tous les vendredis saints, J.-C. est mis en croix, sur la Meuse comme sur l'Arno ; à chaque nuit de Noël, il vient au monde. Cela posé, ni le peintre, ni le spectateur ne pouvaient être sensibles à ce qui nous paraît anachronisme aujourd'hui.

L'étude de Thierry Bouts fournit à M. R. des observations frappantes; il voit en lui un observateur excellent, un vrai naturaliste, dont certaines qualités ont presque l'autorité d'une signature. Le grand tableau d'autel des Portinari par Van der Goes est l'objet de pénétrantes recherches. C'est parce que Van der Goes était de famille noble qu'il a pour ainsi dire découvert le type pittoresque du paysan; c'est en outre le premier qui ait peint de *grands* arbres et qui en ait bien distingué la structure. Après Memling, qu'il considère comme un peintre rhénan, M. R. aborde Gérard David, en qui il montre le premier peintre de la forêt, le premier qui ait justement indiqué les rapports de grandeur entre l'homme, la colline et la montagne.

Revenant à l'art de l'Italie, M. R. passe à Masaccio, auquel il attribue, à la suite de Schmarsow, les fresques de Saint-Clément. Il localise le paysage de la *Crucifixion* aux environs de la mer Tyrrhénienne. Uccello est le premier maître méthodique de la perspective; M. R. a fait d'ingénieuses remarques sur sa manière d'*opposer* les feuilles. L'influence du naturalisme est manifeste dans Fra Angelico, malgré le caractère médiéval de son talent; très loin des Van Eyck, il eut cependant l'œil ouvert sur la nature, du moins jusqu'au jour où il s'enferma dans son couvent. Fra Filippo Lippi est le premier Florentin qui ait peint une forêt et une prairie ; à cet égard, Botticelli se rattache étroitement à son maître, plus préoccupé de la vision d'ensemble que du détail. C'est aux carrières voisines de Fiesole que Botticelli aurait emprunté le modèle des rochers que l'on voit sur son tableau allégorique du palais Pitti, *Minerve et le Centaure*; j'avoue n'en point être convaincu. En revanche, je crois que M. R. a tout à fait raison de retrouver dans l'entourage d'une Madone de Mantegna les rochers de la vallée du Mugnone. L'observation botanique de Verrocchio porte principalement sur les formes dont la connaissance est utile au sculpteur ; le *Tobie et l'Ange* de Florence ne doit pas être attribué à Verrocchio, car le traitement des plantes y est tout autre. M. R. loue comme un chef-d'œuvre d'observation géologique et naturaliste la fresque de Baldovinetti à S. Annunziata de Florence et il attribue au même artiste la Madone Duchatel (au Louvre). Gozzoli est étudié longuement et avec amour. C'est, aux yeux de M. R., un décorateur original, plein d'une joie de raconter qui est encore toute du *trecento*, dont Gozzoli est l'expression la plus complète. Ici encore, M. R. essaie de déterminer géologiquement les éléments des fonds de paysage et montre combien l'observation de Gozzoli est juste. On peut regretter que Piero di Cosimo ait été expédié en quelques lignes, car il eût été intéressant d'appliquer à ce Protée de l'art les nouveaux critères établis par l'auteur. Enfin, Domenico Ghirlandajo paraît comme la synthèse de toute son époque, même des éléments fournis par Van der Goes. L'*achèvement* du paysage du XV^e^ siècle s'accomplit avec Lorenzo di Credi sous l'influence des Flamands.

Gentile de Fabriano est encore un maître tout gothique, qui ne put avoir d'influence sur l'art florentin. Piero della Francesca offre, en revanche, une importance très grande, admirable perspectiviste et peintre d'arbres, précurseur du XVI^e^ siècle dans l'observation du caractère spécifique, car il dessine déjà l'arbre en lui-même et non telle ou telle variété. Luca Signorelli a composé des paysages à la façon de mosaïques, sans le moindre sentiment de la distance ni des charmes de la nature; cela s'explique chez un maître aussi exclusivement épris de la forme humaine, chez le vrai prédécesseur de Michel-Ange.

Pinturicchio est un grand maître décorateur; M. R. montre avec quelle richesse de fantaisie il a transformé les types indigènes des arbres; d'autre part, par sa prédilection pour la ligne verticale, il se rattache encore au XIV^e^ siècle. Pérugin, si souvent sacrifié aujourd'hui, trouve en M. R. un juge bienveillant; ses paysages sont en accord parfait avec ses personnages; ils sont vrais et font prévaloir l'horizontale, en réaction contre la manière gothique et le paysage en mosaïque de Signorelli. Les arbres caractéristiques de Pérugin, si minces et si élancés, sont des peupliers (noirs et blancs) très bien observés.

Je ne puis que signaler au lecteur les pages pleines d'aperçus que M. R. a consacrées aux paysages de Léonard et de Mantegna. Raphaël, Michel-Ange et les Vénitiens sont traités plus sommairement; il y aurait lieu, pour l'école vénitienne, de reprendre le même sujet avec le détail qu'il comporte et en suivant l'excellent exemple donné par M. Rosen. Son livre, un des plus originaux que l'on ait publié de notre temps sur l'histoire de l'art, ne peut être trop chaleureusement recommandé; quel meilleur éloge que de dire, comme je ne crains pas de le faire, qu'il ouvre une voie nouvelle et féconde à la critique et à l'appréciation des chefs-d'œuvre!

Rome.

Arthur MAHLER[1].

J. N. SVORONOS. **Das Athener Nationalmuseum.** Livr. 1 et 2. Athènes, Beck et Barth, 1903. In-4°, 85 p. et 20 planches.

Dans les deux premières livraisons de cet utile ouvrage, dont on promet 6-8 fascicules par an, M. Svoronos a publié et commenté l'importante collection de statues en bronze et en marbre qui, en 1900 et 1901, ont été retirées de la mer près de Cerigotto. Les travaux de sauvetage, fort difficiles et poursuivis avec des ressources insuffisantes, n'ont pas été achevés; M. Svoronos demande, et tous les archéologues s'associeront à son vœu, qu'ils soient repris le plus tôt possible, avec tous les moyens dont dispose actuellement la science.

Ces objets d'art formaient la cargaison d'un navire dont on a retrouvé quelques restes. Les bronzes n'ont pas été trop maltraités par un séjour d'au moins quinze siècles au fond de la mer; le plus beau de tous, connu sous le nom d'Hermès, a pu être parfaitement restauré par M. André. Malheureusement, à une exception près, les marbres sont dans un état pitoyable; on ne reconnaît

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. R.

TÊTE DE LA STATUE D'ÉLECTRE

au Musée de Naples

TÊTE DE LA STATUE D'ÉLECTRE

au Musée de Naples

ARTEMIS DE METELIN
AU MUSEE DE CONSTANTINOPLE

guère que les silhouettes des statues. Mais ces silhouettes mêmes sont fort intéressantes et il faut savoir gré à M. Svoronos d'avoir tout publié.

Après avoir raconté en détail l'histoire presque romanesque de ces fouilles sous-marines, l'éditeur expose une hypothèse nouvelle et ingénieuse sur la provenance du petit Musée qu'elles nous ont rendu. Ce serait l'ensemble des œuvres d'art qui, à l'époque de Pausanias, ornaient la ville et les temples d'Argos; tout cela fut volé en bloc au IVe siècle et englouti dans une même catastrophe. M. Svoronos est revenu plusieurs fois sur cette hypothèse, qui mérite une très sérieuse attention. Je vais résumer brièvement ses notices en signalant, au passage, les arguments de l'auteur à l'appui de sa théorie argienne.

1 (pl. I et 2). Le grand bronze dit Hermès représente, suivant M. S., Persée tenant de la main droite étendue la tête de la Gorgone; le même motif se voit sur des pierres gravées, des monnaies et des vases. Une des monnaies est précisément un bronze impérial d'Argos. Comme moi (*Chronique des arts*, 2 mars 1901), M. S. reconnaît dans cette belle statue le style de Lysippe, alors que d'autres ont songé à Praxitèle, Myron et même Alcamène.

2 (pl. III et IV). A l'aide d'une tête barbue et de deux bras de bronze, M. S., avec le concours du dessinateur Lekas, a restitué une « statue de philosophe » du IIIe siècle avant J.-C. Le même type paraît sur des monnaies d'Argos; ce serait celui d'une statue de Deinias, l'ami d'Aratos, l'auteur des *Argolika*, signalée par Pausanias sur l'agora d'Argos (Αἰνείου... ἀνδριάς, dans Pausanias, devrait être corrigé en Δεινίου; c'est très plausible).

3 (pl. V, 4). Bras droit en bronze d'un pugiliste — Kreugas, suivant M. S. (Pausanias, II, 20, 1; cf. VIII, 40, 3).

16 (pl. IX, 5). Lyre en bronze à 7 cordes, fragment d'une statue d'Apollon qui est reproduite sur certaines monnnaies impériales d'Argos.

17 (pl. VI, 1-2). Statuette en bronze de jeune fille, du type des Caryatides de l'Erechthéion. Suivant M. S., ce serait une réplique de la Chloris mentionnée par Pausanias dans le temple de Latone à Argos, type qui paraît sur des monnaies de cette ville.

18 (pl. VIII, 2). Statuette en bronze d'Apollon, du Ve siècle et du style de Polyclète.

19 (pl. VII). Statuette en bronze de Diomède, le héros argien; le même type paraît sur une monnaie impériale d'Argos.

20 (pl. VIII, 1). Hermès discobole, peut-être (comme l'a supposé M. Bosanquet) d'après le discobole de l'Argien Naucydès.

21 (pl. IX, 6 et X). Singulier instrument du bronze, où M. S. a reconnu un astrolabe et qui a été décrit avec détail par le lieutenant de vaisseau Périclès Rediadis. Il porte une inscription mutilée où M. Wilhelm a lu ou restitué les mots μοιρογνωμόνιον, ἡλίου ἀκτῖνα, ἥλιον.

22 (pl. IX, 1-4). Lit de bronze, analogue à ceux qu'on a trouvés à Boscoreale (*Arch. Anz.*, 1900, p. 178) et à Priène (*Jahrb. des Inst.*, t. XVII, 125).

Les statues suivantes sont en marbre :

23 (pl. XI, 1). Réplique acéphale de l'Héraklès Farnèse, de même grandeur (2m,50 de haut). M. S. fait observer que la plus ancienne monnaie où paraisse

ce type a été frappée vers 300 av. J.-C. à Argos ou à Sicyone. Quel moment de la vie du héros a voulu représenter Lysippe? La question est encore litigieuse. M. S. attribue beaucoup d'importance au rocher sur lequel Héraklès appuie sa massue; ce serait l'ἀγέλαστος πέτρα à l'entrée de l'Enfer, près de laquelle il se repose avant d'y descendre. Il va tout à l'heure franchir la porte infernale, πύλος, dont Aristarque voulait trouver la mention dans *Iliade* V, 397, là où d'autres lisaient Πύλος, ville de Messénie. A Lerne en Argolide, il y avait justement une des nombreuses entrées de l'Enfer (Pausanias, II, 36, 7). M. S. conclut que l'original de l'Héraklès Farnèse était à Argos, qu'il trouvait son explication dans la mythologie locale et que la statue de Cerigotto est une copie en marbre du grand bronze de Lysippe. Je ne crois pas du tout à l'histoire de l'ἀγέλαστος πέτρα, mais M. S. paraît y tenir beaucoup. Le rocher sur lequel l'Hermès du type dit Jason appuie sa jambe levée serait aussi l'ἀγέλαστος πέτρα, car Hermès est psychopompe de son métier et va ainsi pénétrer dans les Enfers. Poseidon paraît dans la même attitude; c'est qu'Amymone est la nymphe éponyme de la source chthonienne de Lerne. Et Melpomène? Mais c'est la muse de la tragédie, du « chant de la mort » (*Todesgesang*). Orphée et Odysseus ont aussi parfois le pied sur un rocher; c'est toujours cette pierre « sans rire ». Faut-il ajouter : *Risum teneatis*? Mais M. S., que je n'ai pas toujours pris au sérieux, a décidément beaucoup de savoir et beaucoup d'esprit; c'est le plus original des archéologues grecs.

24 (pl. XI, 2). Grand Apollon déplorablement conservé; même type sur des monnaies d'Argos, où l'on a reconnu l'Apollon lycien de l'Athénien Attale (Paus., II, 19, 3).

25-26 (pl. XII, 1, 2). Deux statues-portraits de jeunes guerriers combattant, groupe identifié à celui que décrit Pausanias (II, 20, 7) au théâtre d'Argos et qui représentait le combat de l'Argien Perilaos et du Spartiate Othryadas. Le prétendu Othryadas a été pris d'abord pour un ἀποσκοπεύων.

27-28 (pl. XIII, 1, 2). Deux grandes statues représentant Diomède et Ulysse, dans l'épisode du vol du Palladion.

29 (pl. XIV, 4). Statue colossale représentant peut-être Diomède casqué et cuirassé (statue de l'agora d'Argos, Paus., II, 4, 5).

30 (pl. XIV, 3). Archer, analogue à *Rép.*, II, 99, 8.

31 (pl. XIV, 2). Homme casqué, suivant M. S. Aegyptos ou Danaos.

33 (pl. XIII, 4). Tireur d'arc, peut-être Héraklès combattant les oiseaux de Stymphale, peut-être aussi un joueur de lyre (?).

34 (pl. XIII, 3). Homme marchant, comme s'il traînait un fardeau; peut-être Cléobis ou Biton d'Argos?

35 (pl. XV, 1). Statue du type de l'Hermès d'Aegion.

36 (pl. XV, 2). Hermès au repos.

40 (pl. XVI, 2). Fragment d'une réplique de l'Aphrodite de Cnide.

92-95 (pl. XX). Quatre chevaux ayant fait partie d'un quadrige romain analogue à celui de Venise; les encolures sont décorées de reliefs parmi lesquels on aperçoit (pas sur la photographie) un A de forme argienne. Une monnaie impériale d'Argos semble prouver qu'il existait, dans cette ville, un arc de triomphe romain surmonté d'un quadrige.

Je laisse de côté nombre d'autres statues horriblement abîmées, où l'on peut reconnaître Apollon, Asklépios, Hermès, un guerrier, etc. Parmi les petits objets recueillis, le plus joli est une charmante boucle d'oreille en or (fig. 68); il y a aussi une ancre de fer (fig. 71) et des vases.

L'hypothèse que le navire naufragé aurait été celui de Sylla dont parle Lucien (*Zeuxis* 3) ne soutient pas l'examen, car, parmi les œuvres décrites plus haut, il y en a qui sont évidemment postérieures à cette époque. M. S. a rappelé que Constantin, lors de la construction de sa nouvelle capitale, réunit, par voie de pillage, une foule de statues de bronze et de marbre tirées de diverses villes (Codinus, Περὶ ἀγαλμάτ., p. 16). Cela est confirmé par saint Jérôme et d'autres auteurs. Eusèbe dit que Constantin fit aussi enlever les tuiles des temples païens; or, précisément, il y avait un grand nombre de ces tuiles dans la cargaison du navire de Cerigotto. Je considère que M. S. est parfaitement justifié à maintenir l'hypothèse que cette cargaison provient du pillage d'Argos, organisé sur l'ordre de Constantin; elle ne sera évidemment prouvée que le jour où de nouvelles fouilles auront fait découvrir, parmi les débris du bateau, des monnaies du IVe siècle, qui ne pouvaient manquer à bord; mais, jusque-là, ou même en l'absence de trouvailles de ce genre, il faudra reconnaître que la théorie de M. S. n'est pas seulement intéressante, mais vraisemblable. Le fait que Cerigotto n'est pas sur la route d'Argos à Constantinople ne peut être allégué comme une objection, à l'époque de la navigation à voiles; M. S. rappelle à propos qu'un des navires de Lord Elgin, après avoir atteint le cap Tenare, fut jeté par un formidable vent d'ouest sur la côte de Cythère.

Salomon REINACH.

P. COQUELLE. **Les clochers romans du Vexin français et du Pincerais.** Pontoise, L. Paris, 1903. In-8, 22 p. et 54 gravures.

Il existe de grandes analogies entre les clochers romans du Vexin français (Magny, Chaumont, Pontoise, Meulan) et du Pincerais (Mantes et Poissy). M. Coquelle, après en avoir décrit et figuré une cinquantaine, émet l'hypothèse que l'uniformité de ce type architectural peut s'expliquer par l'influence de Galéran II, comte de Meulan et seigneur de Beaumont le Roger, de 1118 à 1166. Si l'on dresse la carte des clochers en question, on voit qu'ils se multiplient autour de l'ancien comté de Meulan et sont plus disséminés ailleurs. Par suite, la construction d'une partie au moins de ces monuments pourrait être attribuée aux dernières années de Galéran II, après son retour de la Croisade, c'est-à-dire de 1155 à 1166. Ce court mémoire, fruit d'observations personnelles très bien conduites, mérite d'être signalé aux historiens de l'architecture française.

S. R.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

RELIEF VOTIF

PROVENANT DU MONT-ORBÉLOS (THRACE OCCIDENTALE)

entré recemment au musee de Bruxelles

TÊTE DE LA STATUE D'ÉLECTRE

au Musée de Naples

ARTEMIS DE METELIN
AU MUSEE DE CONSTANTINOPLE

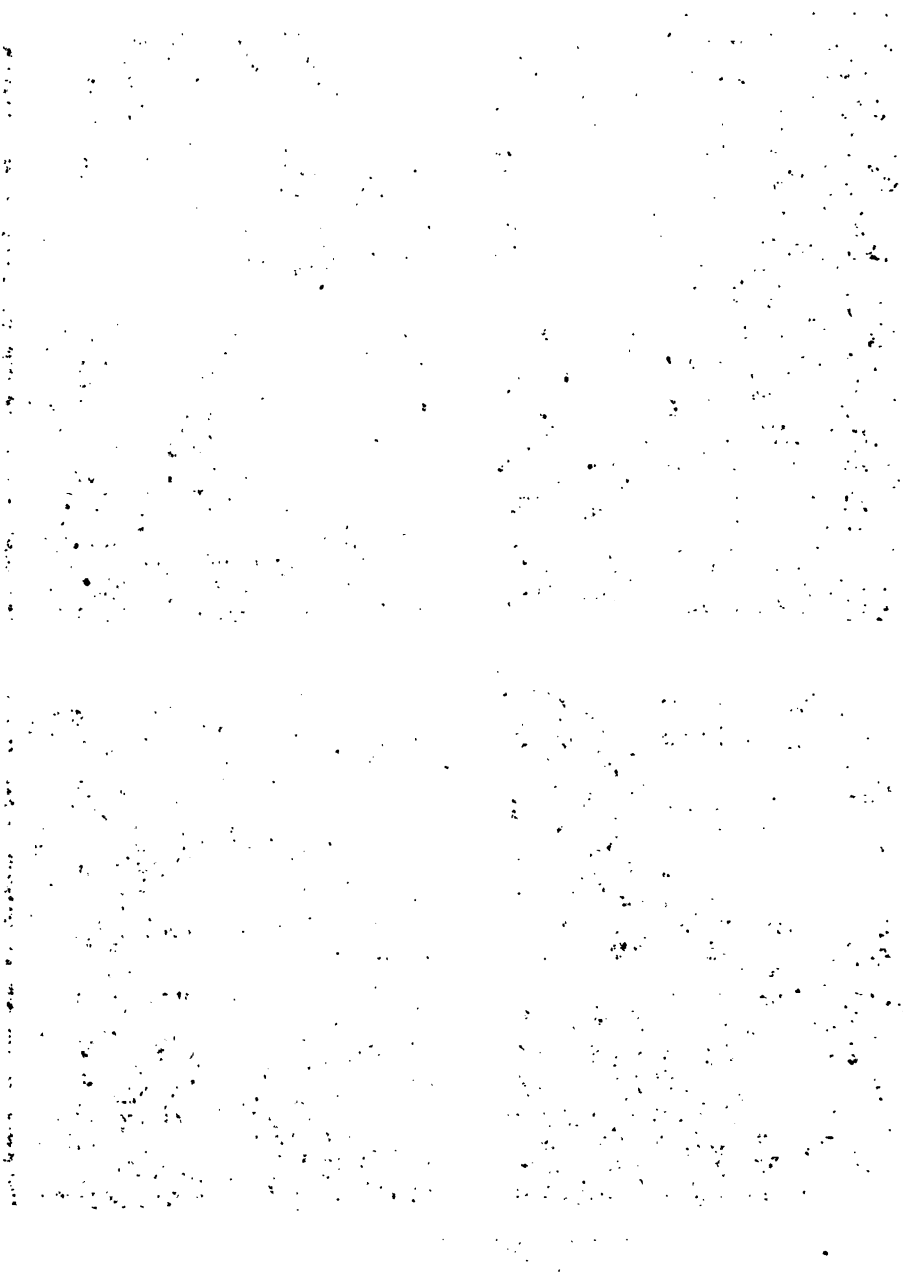

Heliog. Chalamel frères

TÊTE DE L'ARTÉMIS DE MÉTELIN

(Musée de Constantinople)

RELIEFS DÉVELOPPÉS DE PHAESTOS ET DE VAPHIO

NOTE

SUR LES

DERNIÈRES ACQUISITIONS DU MUSÉE DE MONTBÉLIARD

A MANDEURE

(SEPTEMBRE 1903)

La Société d'Émulation de Montbéliard a acquis tout récemment à Mandeure une série d'objets gallo-romains de grand intérêt. Je vais indiquer dans quelles circonstances cette trouvaille fut faite et achetée pour le musée ; puis je décrirai les objets qui la composent.

Comme d'ordinaire, un certain nombre de cultivateurs de Mandeure et de Mathay avaient occupé leurs loisirs, pendant l'hiver de 1901 à 1902, à creuser le sol de l'ancienne *Epamanduodurum*. Quelques pièces isolées avaient été mises au jour, entre autres une grosse clef de bronze d'une belle patine ; une statuette de Mercure en plusieurs fragments, mais à peu près complète ; une autre statuette de génie ailé, d'un type peu banal, passablement détériorée ; une petite Cérès, intacte, d'un travail assez fruste. Ces trois derniers objets en bronze furent acquis, peu après leur découverte, pour le musée de Montbéliard.

Dans le courant de mars 1902, je fus informé que M. H. Bouchot, cultivateur à Mathay, avait rencontré les restes d'une habitation romaine en creusant dans un de ses champs sur la rive gauche du Doubs, tout au bord de la rivière, à 200 mètres environ en amont du pont actuel de Mandeure, près des culées de l'ancien pont romain.

J'ai pu me rendre à Mathay le surlendemain de la découverte qui, malheureusement, s'était déjà ébruitée ; les habitants avaient

mis tant de zèle à bouleverser les déblais rejetés hors du sol par M. Bouchot, dans l'espoir d'y découvrir quelque objet ou monnaie oubliée par ce dernier, que la fouille était en grande partie comblée, ce qui m'a empêché de me rendre un compte exact du plan de l'édifice qu'il avait partiellement mis à jour. Quelque temps après, j'y retournai avec M. Lods, secrétaire général, et M. Meunier, conservateur des collections de la Société d'Émulation. M. Bouchot avait poursuivi sa tranchée un peu plus loin ; mais nous ne pûmes reconnaître autre chose que l'angle de deux pièces, séparées par un couloir à l'extrémité duquel se voyait la feuillure d'une porte. Les objets trouvés à cette date étaient les nos 1, 2, 3, 4, 7, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de la liste qui suit, plus une pièce assez intéressante qui a été vendue par le propriétaire à un inconnu. C'était, autant que je peux la décrire de mémoire, ne l'ayant pas vue depuis plus d'un an, un disque en bronze mince, à peu près plan et uni, de $0^m,10$ à $0^m,12$ de diamètre, portant au centre en haut-relief une tête d'homme à chevelure et barbe bouclée d'un bon travail, mesurant environ $0^m,03$ à $0^m,04$ de haut. Le disque était percé sur les bords de petits trous régulièrement espacés. J'ignore la destination de cet objet ; était-ce une simple plaque ornementale, ou peut-être un *umbo* ou centre de bouclier? L'échelle de la figure me paraît bien petite pour autoriser cette dernière opinion. M. Bouchot avait également trouvé une série d'outils de maçon en fer, marteau, truelle, etc., à peu près identiques à ceux que possède déjà le musée de Montbéliard, sans parler d'une grande quantité de fragments de poteries de différentes sortes.

Bien que presque tous les bronzes eussent été fortement endommagés par le feu, le possesseur commença par émettre des prétentions excessives ; le premier jour il demanda 5.000 francs ; six mois après il avait baissé de moitié et cependant aucun acheteur ne se décidait. Sur ces entrefaites, il continuait ses fouilles et, au printemps de 1903, il avait trouvé encore, au même endroit, les nos 5, 6, 8 et 9, plus quelques objets d'importance secondaire, fibules, monnaies, etc. Son trésor avait ainsi

presque doublé de valeur; mais, voyant le temps passer et persistant dans son idée de vendre en bloc, il finit par entendre raison, et nous eûmes, M. Lods et moi, la satisfaction d'acquérir tous les bronzes, dont la description suit, pour le prix global de 1.010 francs, grosse dépense au point de vue de la caisse de la Société d'Émulation, mais pleinement justifiée, à notre avis, par l'intérêt de cette acquisition, dont voici une description sommaire.

N° 1. Grande statuette en bronze de Mercure; hauteur totale avec le socle : $0^m,40$ environ. Le dieu, entièrement nu, tient de la main droite une bourse; sur l'épaule gauche, il a son manteau, qui lui recouvre le bras et descend presque jusqu'à terre. Il n'y a plus trace des ailes ni sur la tête ni aux pieds; mais, à l'un des pieds, on voit très nettement le point où l'aile était fixée. La main gauche devait tenir un caducée.

La statuette a beaucoup souffert du feu; le devant du corps a été en partie fondu et boursouflé par la chaleur; le dos, mieux conservé, permet de juger du modelé qui a dû être très soigné. La jambe droite est brisée à la cheville, la gauche au genou; les deux pieds existent isolés, très brûlés, et ne se raccordent plus exactement au corps. Hauteur de la partie entière : $0^m,275$.

Le socle rectangulaire à moulure a $0^m,11 \times 0^m,07$ de surface horizontale sur $0^m,09$ de hauteur. Bien qu'étant d'un travail très achevé, cette statuette est moins bonne comme proportions que d'autres beaucoup plus grossières. Les épaules, très carrées et larges, font songer à Hercule plus qu'à Mercure, d'habitude jeune et fluet; le cou est très court, le bas du corps n'est pas proportionné au torse; ce qui reste des jambes paraît trop court et grêle. Le mérite principal de cette pièce réside dans sa taille à peu près unique parmi les trouvailles de Mandeure.

N° 2. Statuette de Mercure, nu, coiffé du pétase ailé; la main droite, qui tient une bourse, est soudée au corps à la hauteur du poignet, l'avant-bras gauche manque (fig. 1). Manteau sur l'épaule gauche, couvrant le bras, tombant jusqu'au genou. Le poids du corps porte sur la jambe droite, la gauche touchant à peine le sol; il n'y a pas d'ailes aux pieds; patine verte. Cette statuette

est la pièce la mieux conservée de la trouvaille. Ce qui fait son intérêt, c'est le *torques* de fils d'argent enroulés et terminé par deux têtes de serpents qu'elle porte autour du cou. Bien que le collier soit simplement rapproché et non soudé ou rivé, et que, par conséquent, il ait été possible de le rajouter après coup, je suis convaincu de son authenticité; je l'ai vu au moment de sa découverte, encore à moitié engagé dans la terre et les cendres qui entouraient la statuette, avant que M. Bouchot l'ait montrée à aucun archéologue quelque peu compétent, et ce n'est certes pas lui qui aurait imaginé d'orner son Mercure d'un collier pour en augmenter la valeur.

Socle tourné; hauteur sans le socle : 0m,125.

N° 3. Petite statuette de Mercure entièrement nu, tenant une bourse de la main droite; la main gauche devait tenir un caducée. Sur la tête, le pétase. Patine vert foncé un peu rugueuse; le dos et la figure sont assez endommagés. Le socle rond porte un coq. Hauteur sans le socle : 0m,071.

Fig. 1. — Mercure de bronze. Musée de Montbéliard.

N° 4. Statuette de Mars, barbu; casque à grand cimier, cuirasse continuée par une sorte de jupe tombant jusqu'aux genoux, cnémides aux jambes (fig. 2). La main droite levée devait tenir une lance, la main gauche dirigée en avant portait probablement un glaive. Le modelé est bon et l'état de conservation satisfaisant, mais le corps est un peu grêle, particulièrement les jambes. Patine vert-clair, socle rond. Hauteur sans le socle : 0m,107.

Le Musée de Montbéliard possède une autre statuette du dieu Mars, d'un travail bien supérieur, que reproduit notre fig. 3. Hauteur : 0m,125.

N° 5. Statuette de femme, probablement une prêtresse, drapée dans un voile qui lui tombe de la tête sur les épaules et l'enveloppe en entier. Les deux mains sont entr'ouvertes. La statuette, intacte, est d'une facture plus grossière que la précédente. Patine noirâtre. Pas de socle. Hauteur : 0m,076.

N° 6. Statuette d'enfant nu, assis les jambes croisées ; la main gauche s'appuyait sur un siège qui n'existe plus; de la main droite il porte à sa bouche un aliment en forme de tranche de gâteau. Travail assez grossier, bien conservé, d'une belle patine vert foncé. J'ignore quelle en pouvait être la signification. Hauteur : 0m,06.

N° 7. Statuette d'homme nu, imberbe, sans aucun attribut, très abîmée par le feu; la main droite et les deux jambes manquent, le bras gauche est cassé. Hauteur de ce qui reste : 0m,122.

Fig. 2. — Mars de bronze. Musée de Montbéliard.

N° 8. Main gauche ouverte, les doigts écartés, le pouce légèrement rapproché de l'index; le poignet, sortant d'une sorte de manche d'habit festonnée au bord, est creux (fig. 4). La main devait s'emmancher sur une hampe ronde; le diamètre du trou conique est de 0m,030 environ à la base ; le diamètre extérieur du bourrelet inférieur est de 0m,040 à 0m,044. Un trou transversal devait porter une grosse goupille de fixage. La main est intacte, sauf un trou accidentel de quelques millimètres sur la

Fig. 3. — Mars de bronze. Musée de Montbéliard.

surface externe; les doigts sont bien modelés, le pouce et l'index légèrement aplatis au sommet; il ne semble pas, d'après la position des doigts, qu'elle ait jamais tenu un objet quelconque. Peut-on y voir, malgré ses petites dimensions (0m,13 de haut), une enseigne de manipule? Montfaucon écrit, dans l'*Antiquité expliquée* (t. II, p. 92, édition de 1719) : « Au-dessus de cinq médailles rondes est une main ouverte qui se voit très souvent sur les enseignes, parfois couronnée de lauriers » (pl. XXXV, fig. 5 et 6). Cette main a été faite pour s'emmancher sur une forte hampe de 0m,04 de diamètre au moins. Je laisse à de plus compétents que moi le soin de décider ce qui en est. C'est, en tous cas, la première fois à ma connaissance qu'on trouve un objet de ce genre à Mandeure. Patine vert foncé.

Fig. 4. — Main de bronze. Musée de Montbéliard.

N° 9. Dauphin en bronze recourbé en S, la queue formée par une sorte d'écusson à trois pointes supérieures, une nageoire sur la tête, une de chaque côté; la bouche est ouverte, l'œil n'est pas très distinct. L'objet paraît avoir eu deux points de fixation; c'était probablement une sorte de poignée ou d'anse d'un vase quelconque. Bien conservé, patine vert clair, longueur 0m,17.

N° 10. Strigile recourbé, à section en U, intact, sauf que la douille percée de trous qui le termine du côté du manche est fendue longitudinalement en deux morceaux. Longueur en ligne droite d'une extrémité à l'autre : 0m,26.

N° 11. Petit récipient, symétrique en haut et en bas; deux hémisphères fixés par les pôles à une partie tournée; très abîmé par le feu, en partie brisé; hauteur : 0m,057.

N° 12. Patère ronde très plate, en bronze tourné sans autre

ornement qu'un cordon de petites olives sur le bord; un petit morceau cassé. Diamètre : 0^{m},141. Patine verte.

N° 13. Pièce recourbée en bronze de 0^{m},011 d'épaisseur, d'un emploi incertain, peut-être un fragment de serrure.

N° 14. Deux pièces en bronze sans ornement à section carrée, courbées en demi-cercles de 0^{m},14 de diamètre, intactes, ne présentant pas de traces de soudure ni d'un autre mode de fixation.

N° 15. Fibule de type ordinaire sans ornements.

Albert Roux,
Président de la Société d'Émulation de Montbéliard.

LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

M. l'abbé Hermet, l'explorateur zélé des officines de la Graufesenque, vient de publier, dans le dernier fascicule de la *Revue archéologique*, les curieux graffites qu'il a eu la bonne fortune de recueillir au cours de ses récentes explorations sur l'emplacement de ces importantes manufactures de poteries sigillées. En m'adressant le tiré à part de sa notice, M. l'abbé Hermet a bien voulu me demander mon opinion sur la lecture et l'interprétation de ces précieux documents, pièces de comptabilité des potiers rutènes.

Voici à ce sujet quelques observations.

Je numéroterai les graffites de 1 à 7 en suivant l'ordre adopté par M. l'abbé Hermet.

Je parlerai plus loin de l'un des deux graffites anciens publiés par M. l'abbé Cérès (n° 2). Pour le n° 1, on ne peut que s'en tenir à la lecture et aux commentaires donnés par M. Héron de Villefosse, sans aucune modification ni addition.

N° 3. Le second potier dont le nom figure dans la première colonne est *Malcio* et non *Marcio*. La troisième lettre est certainement un *l*. Malcio est un potier de Montans, dont la marque s'est rencontrée plusieurs fois dans le midi de la Gaule (cf. *C. I. L.*, XII, 10010, 1245). Les officines de Montans, explorées par M. Rossignol et dont le produit est au Musée de Toulouse, ont livré des vases tout à fait similaires à ceux du Condatomagus des Rutènes, c'est-à-dire de la Graufesenque. Plusieurs marques sont communes aux deux ateliers.

Lignes 9-12. *Par(asidi)* au lieu de *Tar(ichos)*. La première lettre est un P. Les vases désignés sous la dénomination de *parasidi*, pour *parapsides*, sont mentionnés sur les graffites suivants.

N° 4. Je propose la lecture suivante :

	. . . . . *augustas*	
	. . . . . *s*	*cxx*
	. . . . *usus*	*ccc*
	. . . *c* . . *s* =	*cc*
	[*s*] —	*cl*
. . . . .	[*par*]*asidi*	*III ccl*
. . . . .	[*p*]*arasidi*	*dc*
. . . . .	*parasidi*	*dc*
. . . . .	*catili*	*m cccc*
. . . . .	*catili*	*IIII*
[*Il*]*ios*	*catili*	*cccc*
[*I*]*lios*	*catili*	*m cc*
Magiu	*catili*	*m* (?)
Qu(in)tos	*cat*[*ili*]	. . . . *c*
Primigen[*ios*]	. . . . .	. . . . .
Mommo	*pa*[*rasidi*]	*VIIII*

Suxsed... (*Succedunt...* (?).

Les signes numériques s = et [s] — expriment des divisions de l'as correspondant au *bes* (8 onces) et au *septunx* (7 onces). Nous retrouverons le premier sur le graffite n° 7.

N° 5. 1re ligne : *Atticos p*[*annas*] ou *p*[*arasidi*].

N° 6. Je propose :

. . . . . *a*		
[*An*]*duca* (pour *Andoca*)	*parasidi*	
[*Me*]*ddilos* (*d* barrés)	*parasidi*	*m cccc*
[*A*]*lbus*	*mor uxi*	*cl*

Andoca est un potier connu, comme Malcio, par des marques de Montans (*C. I. L.*, XIII, 10010, 121). Meddilus est un potier de

la Graufesenque (*Ibid.*, 10010, 1324). Je ne peux expliquer *mor uxi* (*mor*[*taria*], V XI ?).

N° 7. Ce graffite est le plus intéressant. Je crois qu'il faut l'interpréter de la façon suivante :

	NOMS DES POTIERS	NOMS DES VASES	CAPACITÉ DES VASES	QUANTITÉS
1	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*x* I I I I
	. . . . .	. . . . .	*s* =	*c c c c l*
	. . . . .	. . . . .	= =	*d p*(*ondo*)[1] XXX
	. . . *os* (?)	*pannas*	*s* =	*c l*
5	. . . . .	*pannas*	*s* =	*c c l*
	[*Corn*]*utos*	*pannas*	*s* =	*c c c*
	. . . . .	*pannas*	*s* =	*c c c c*
	[*Il*]*ios*	*mortarus*	*s* =	*l*
	. . . . .	(pour mortaria ?)	= =	*c c*
10	. . . . *ra*	*catilli*	*VI*	*c c*
	. . . . *lnians*	*catilli*	*VI*	*d l*
	. . . *panos*	*catilli*	*VI*	*c c c l*
	. . . . . *us*	*catilli*	*VI*	*c c c*
	[*Fu*]*scus*	*catilli*	*duol* (?)	$\overline{\text{I I I}}$ *d*
15	. . . . .	*ca*[*tilli*]	$\widehat{d}$*uol*	*c l*
	. . . . .	. . . . .	$\widehat{d}$*uol*	*c l*
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*d l catilli*
	. . . . .	. . . . .	$\widehat{d}$*uol*	*c c c moes* (?)
	. . . . .	. . . . .	$\widehat{d}$*uol*	*d l*
20	. . . . .	. . . . .	$\widehat{d}$*uol*	*d c c c d* (?)
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*d c*
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*d*
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*l*

1. Il s'agit sans doute ici, par exception, d'un article dont le poids est indiqué en regard des quantités.

L'interprétation des deux premières colonnes ne présente aucune difficulté. La première contient des noms de potiers, la seconde des noms de vases.

Je crois avoir démontré que les potiers oppartiennent à la seconde moitié du premier siècle de notre ère.

Cette date est certaine pour les bordereaux nos 3 et 4 où figure le nom de Mommo qui exportait ses produits à Pompéi. Il y a des raisons sérieuses pour croire que la grande activité des ateliers de Condatomagus se place à peu près exclusivement durant cette courte période. Il est difficile de déterminer à quel genre de vases s'appliquent exactement les dénominations portées dans la colonne n° 2. Je n'ajouterai rien à ce qu'on connaît sur le *catillus*, l'*acetabulum*, la *paropsis*. La *panna* figurait déjà dans une inscription du tome II du *Corpus* (cf. *Corpus*, Glossar., II, 595, 49 : *trulla panna cacha* et XIII, 10017, 47). On retrouve ce terme au moyen âge. Du Cange le définit de la façon suivante : « Sartago caldarium amplum. Apud Andegavenses, *vas fictile majus* in quo panni lexivio mundantur vocant *Panne.* »

Les premiers sigles de la troisième colonne sont aussi d'une lecture et d'une interprétation certaines. On sait que S = est le signe numérique du *bes* (8 onces ou 2/3 de l'as); = = est le signe du *triens* (4 onces ou 1/3 de l'as). Les sigles VI et *dol* ou *duol* (il semble que le *d* et l'*u* soient liés?) se trouvant écrits sous les précédents, doivent sans doute être considérés comme appartenant à la même série, c'est-à-dire comme représentant également des fractions duodécimales d'une unité de mesure. Le sigle VI dans ce sens s'appliquerait tout naturellement au *sextans* (1 once 1/2 ou 1/8 de l'as) et l'on pourrait peut-être songer enfin à la *duella* (1/3 de l'once ou 1/36 de l'as) pour expliquer *dol* ou *duol*. Les formes orthographiques de certains noms de vases, *mortarus*, *parasidi*, indiquent que les ouvriers gaulois du Condatomagus des Rutènes faisaient usage d'un latin peu correct.

Quoi qu'il en soit de l'interprétation de ces deux derniers sigles que je regarde comme problématique, il est incontestable que les deux premiers représentent bien le *bes* et le *triens*. La seule

difficulté est de savoir à quelle unité s'appliquent ces fractions duodécimales, puisque dans la numération romaine on les employait pour toute espèce de mesures, unités de longueur, de poids, de capacité, de superficie et de prix. Mais sur ce point le graffite n° 2 où l'on lit ... *s cccc sext ccl bisexti l* ... me semble lever tous les doutes. Le *sextarius* et le *bisextialis* sont des mesures de capacité; il doit en être de même pour les mesures indiquées sur les autres graffites qui paraissent être des pièces comptables de même nature.

Quelle est cette unité de capacité pour les graffites 4 et 7? Ce ne peut être le setier (55 centilitres), dont les subdivisions seraient bien faibles dans l'espèce. Si la *panna* comptait déjà, au temps des Flaviens, parmi les grands vases, il faut chercher ici une unité de contenance supérieure. On est ainsi conduit à penser de préférence au conge ($3^{lit.},28$). Or il se trouve que le graffite n° 2 légitime précisément ce choix : le sigle le plus usité du conge était le Z[1]. Il figure sur le graffite n° 2 :

.... *rus incepit nanos*
.... *os sz cccl zz dcc*

zz présentent 2 *congii*; *sz*, 1/2 *congius*, *s* étant le signe usité du *semis*. Les sigles portés au commencement de la troisième colonne, ceux dont la lecture est sûre, correspondent donc aux capacités suivantes : S = vaut $2^{lit.},18$; = =, $1^{lit.},09$.

Ces graffites montrent quelle était l'importance des ateliers de la Graufesenque. Les chiffres des quantités inscrits dans la quatrième colonne du n° 4 sont très élevés. En regard du nom de Mommo est inscrit le nombre 9000. Coïncidence curieuse, sur mon relevé des vases ornés de la Graufesenque, portant une estampille, le même potier Mommo occupe également le premier rang. Il est d'ailleurs évident, d'après cela, que ces comptes de fabrique ont été établis pour une période assez longue, peut-être semestrielle ou annuelle.

Joseph DÉCHELETTE.

1. Bouché-Leclercq, *Manuel des Institutions romaines*, p. 574, note 1.

NOTES DE MYTHOLOGIE SYRIENNE

III. — LE NOM DIVIN BEL EN SYRIE.

Bel se rencontre fréquemment dans l'épigraphie syrienne, mais sous des aspects si multiples et en des lieux si divers qu'on n'est pas encore parvenu à définir sa nature avec précision[1].

Tout d'abord, il faut éviter de confondre *baʿal* et *Bel*, et pour cela, on devrait les enregistrer dans les lexiques sous des rubriques séparées. Il est probable que les deux mots, primitivement, étaient identiques ; mais aux époques historiques, ils ne sont pas comparables. Le terme *baʿal* « maître » n'est jamais qu'une épithète, un titre qui demande un déterminatif (article, nom de lieu ou autre), tandis que Bel est un nom propre[2]. La distinction doit être d'autant plus minutieuse qu'en Syrie, sous l'influence du parler araméen, on finit par prononcer *beʿel* le mot *baʿal*.

Bel est un dieu mésopotamien. Particulièrement adoré à Nippour, sa fortune date de sa fusion avec Mardouk. Bel-Mardouk était essentiellement un dieu solaire; aussi, là où le nom divin Bel s'introduisit en Syrie, il s'appliqua au dieu solaire. Nous verrons, en effet, que ce terme reste en Syrie — comme plus

1. Les articles les plus récents sont ceux de Fr. Cumont, *in* Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, II, 2647-2652 et Tümpel, *ibid.*, III, 261-264.

2. Quelques savants (Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Realenc. für protest. Theol. und Kirche*³, II, p. 326 et suiv., et *ZDMG*, 1903, p. 818; Lagrange, *Études sur les religions sémit.*, p. 91 et suiv.) ont repris récemment l'idée d'un dieu Baʿal. Toutefois, aucun argument nouveau n'a été fourni et tous les raisonnements ne prévalent pas contre ce fait qu'aucune inscription phénicienne ne nous fait connaître un dieu Baʿal. Le terme Baʿal employé comme nom propre isolé ne se rencontre que dans la Bible (fréquemment avec l'article), en Égypte et en Algérie (pour ce dernier pays cf. *Répert. épigr. sém.*, nos 303 et 326), c'est-à-dire en pays non-phéniciens.

tard Zeus — une appellation étrangère qui se superpose au nom local ou le remplace et qui équivaut à Hélios. Il n'y eut pas importation du culte de Bel, pas plus qu'il n'y eut importation du culte de Zeus[1].

M. Lidzbarski a expliqué que les Palmyréniens désignaient indistinctement le dieu solaire sous les noms de Malakbel ou Chemech et de Bel[2]. En réalité, il semble que Palmyre vénérait comme dieux indigènes deux dieux solaires, Malakbel et Yarḥibôl[3], à personnalité bien distincte et autour desquels se rangeaient diverses tribus : Malakbel était le dieu particulier des Banou-Taimî[4]. Mais à l'un et à l'autre s'appliquaient les appellations génériques de Chemech, de Bel ou d'Hélios. A Palmyre donc, moins que partout ailleurs en Syrie, on ne doit pas parler d'un dieu Bel, puisque ce terme impersonnel s'applique également à deux divinités distinctes. Ce terme est un simple équivalent de Chemech, c'est-à-dire d'Hélios. Il en résulte que dans l'inscription de Rome : θεοῖς πατρῴοις Βήλῳ Ἰαριβ[ώλῳ Ἀγλιβώλῳ..., il ne faut pas entendre deux divinités Bel et Yarḥibôl, mais un dieu Bel-Yarḥibôl. De même dans le texte de Ḥoms : θεοῖς πατρῴοις Βή]λῳ Ἰαρεβώλῳ Ἀγλιβώλῳ....[5] La dédicace *Deo Soli Hierobolo...*[6] suit le même protocole, car *Soli* =

1. Contrairement à ce que pense Baethgen, *Beiträge zur sem. Religionsgesch.*, p. 86.

2. Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigr.*, I, p. 257 ; cf. *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 143 et 375.

3. Lanci, *Bullett. dell' Instituto*, 1860, p. 60-61 est, à notre connaissance, le premier auteur qui ait reconnu le caractère solaire de Yarḥibôl. Il fut suivi par Drexler, *Rosch. Lex.*, I, 2656 suiv. et par Cooke, *Text-Book*, p. 280. Toutefois, cette idée n'a définitivement triomphé qu'à la suite de la nouvelle démonstration faite par Ronzevalle, *Comptes-Rendus Acad. des Inscr.*, 1903, p. 277 et suiv.

4. Cela résulte du texte palmyrénien Vogüé 3 (Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, III, p. 244 et suiv.), confirmé par les tessères portant *Malakbel gad Taimi* publiées par Mordtmann, *Neue Beiträge zur Kunde Palmyra's*, p. 64, n° 88 et Ronzevalle, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1903, p. 280-281. Nous justifions plus loin l'emploi de *gad* pour *théos*.

5. Modifier d'après cela ce que nous disons plus haut, *Rev. Arch.*, 1903, I, p. 143 et suiv. ; cf. Ronzevalle, *ibid.*, 1902, I, p. 391 et *C. R. acad. des Inscr.*, 1903, p. 277.

6. *CIL*, III, 1108.

Βήλῳ. On pourrait penser, d'après ces textes, que l'appellation de Bel était réservée à Yarḥibôl; mais dans une bilingue latine-grecque de Rome, au grec ΜΑΛΑΧΒΗΛΩ correspond le latin BELO[1].

Nous avons eu occasion, plus haut, d'étudier le mythe de Malakbel. Nous sommes moins renseignés sur Yarḥibôl. En dehors des prérogatives qu'il tenait de sa nature solaire, nous proposerons de reconnaître dans Yarḥibôl le dieu de la source Ephca à Palmyre. En effet, une inscription grecque nous apprend que le dieu Yarḥibôl choisissait lui-même l'épimélète de la source : ἐπιμελητὴς αἱρεθεὶς Ἐφκᾶς πηγῆς ὑπὸ Ἰαριβώλου τοῦ θεοῦ[2]. On conçoit qu'un épimélète, choisi à deux reprises par le dieu, lui ait dédié un autel comme celui sur la base duquel on lit : ...לגדא די עינא בריכתא, « au *gad* de la source bénie... ». Ce texte palmyrénien a suscité des explications contradictoires. Le mot *gadâ* restitué par M. Mordtmann et accepté par MM. Clermont-Ganneau et Hoffmann ne laisse guère place au doute. Pour le reste du texte, M. Clermont-Ganneau paraît avoir donné l'interprétation définitive[3]. Si quelques savants ont cherché une autre lecture que *gadâ*, sans cependant avoir trouvé un mot satisfaisant, c'est qu'ils répugnaient à la notion du *gad* de la source au sens habituel de Tyché. Mais nous avons montré qu'en Syrie, sur les confins du désert, le terme *gad* est l'équivalent de *théos*. Nous nous sommes appuyé principalement sur l'explication τόπον θεῶν que Simplicius donne du nom Ἀταργάτην[4]. Dès lors, on ne peut

1. *CIL*, VI, 51. Les doutes exprimés sur l'exactitude de la copie de Mommsen par Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 257, ne nous paraissent pas fondés.

2. Wadd. 2571 *c*. Le dieu rendait des oracles, probablement par l'intermédiaire de la source comme à Aphaca dans le Liban; en tout cas, il manifestait ses avis; cf. Wadd. 2598 : ... ὡς διὰ ταῦτα μαρτυρηθῆναι ὑπὸ θεοῦ Ἰαριβώλου...

3. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, II, p. 2 et suiv. Les traductions de M. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 153, n. 7 et de M. Isidore Lévy, *Rev. arch.*, 1900, I, p. 126-131 supposent une rédaction anormale et se heurtent à ce fait que l'inscription, étant gravée sur un petit autel en calcaire dur, ne peut servir à étiqueter un autre élément de la construction. M. Isid. Lévy adopte la mention de l'épimélésie proposée par M. Clermont-Ganneau.

4. *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 63. Nous avons vu plus haut que Malakbel était le *gad* des Banou-Taimî. Un autre

douter que le *gad* de la source bénie de Palmyre ne soit le dieu Yarḥibôl. La source Ephca rentre dans la catégorie fort nombreuse des sources solaires, des *ʿain-chemech*. De ce fait, la constatation d'un culte organisé autour de cette source prend une importance particulière.

Pour en finir avec Palmyre, et maintenant que l'équivalence Bel = Hélios ne fait plus doute, rappelons le texte de Zosime signalant qu'Aurélien construisit à Rome, avec les dépouilles de Palmyre, un temple dans lequel il érigea les statues d'Hélios et de Bel : Ἡλίου τε καὶ Βήλου καθιδρύσας ἀγάλματα[1]. On est tenté de corriger : Ἡλίου τοῦ καὶ Βήλου καθιδρύσας ἄγαλμα. En tout cas, c'est par l'identité reconnue de Bel et d'Hélios que doit s'interpréter l'acte de dévotion d'Aurélien.

Il y a tout lieu de penser que le dieu Bel, principale divinité à Édesse[2], n'est autre que l'Hélios signalé par l'empereur Julien avec ses deux parèdres Azizos et Monimos[3]. Bel à Apamée doit recouvrir aussi le nom du grand dieu solaire local[4]. On peut conjecturer que le Nahr Naʿmân qui se jette dans la Méditerranée

exemple épigraphique du terme *gad*, dans le sens de *théos*, se rencontre sur l'autel nabatéen de Kanatha. En combinant les lectures de M. Clermont-Ganneau, *Recueil*, II, p. 108-116 et III, p. 75-82, et de M. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 148-149 et *Ephemeris*, I, p. 74, on lit :

בדר וצעדאל בני ותרו רחמי גדא שלם
קציו בר חנאל אמנא שלם

« Badr et Saʿd'el, fils de Witro, aimant le *gad*, salut ! Qouṣayyou fils de Ḥann'el, l'artiste, salut ! » Toute hésitation sur la lecture des noms propres de la première ligne (cf. *Répert. épigr. sém.*, n° 53) est levée si l'on remarque que Badr et Saʿd'el, comme leur père Witro, n'étaient pas des Nabatéens, mais des Safaïtes.

1. Zosime, *Hist.*, I, 61, 3-5; cf. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 376.

2. Rubens Duval, *Hist. d'Édesse*, 1892, p. 75 et suiv.

3. Cf. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 129. Nous pouvons compléter les indications données, *ibid.*, p. 130 et suiv., sur les soffites de Baetocécé. Le savant directeur des fouilles de Baʿalbeck, M. O. Puchstein, ayant récemment examiné ces sculptures, a l'obligeance de nous signaler que les deux éphèbes accompagnant l'aigle sur les soffites de Baetocécé soutiennent, tout comme à Baʿalbeck, une guirlande de feuillage.

4. Bilingue de Vaison, *CIL*, XII, 1277 ; inscription de Hebbé, Renan, *Mission*, p. 104-105 ; Dion Cassius, LXXVII, 8.

près de Saint-Jean-d'Acre, n'a pris le nom de Belus qu'à une époque tardive[1].

Si nous nous souvenons que Kronos en Syrie est le Soleil[2], nous trouverons une confirmation très explicite de la proposition Bel = Hélios, dans le passage bien connu de Damascius : ὅτι Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἦλ καὶ Βῆλ καὶ Θολάθην (l. Μαλάχβηλ) ἐπονομάζουσιν[3]. Citons encore le témoignage de Servius : *Saturnus... lingua punica deus dicitur, apud Assyrios autem*

Fig. 20. Æ. Ascalon. Heraklès-Bel (Dagon).

Belus dicitur et Saturnus et Sol[4]. A cette époque, on disait assyrien pour syrien.

Les monnaies d'Ascalon figurent fréquemment un dieu revêtu de la cuirasse, coiffé d'un casque à grand cimier, brandissant de la main droite la harpé, tenant dans la gauche un bouclier rond et une longue palme. L'exemplaire du Cabinet des médailles que nous reproduisons (fig. 20), montre nettement ces détails[5]. En

1. Pline lui connaît encore le nom de Pagidus ; cf. Benzinger, *ap.* Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, III, 259.

2. Cf. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 138, 358, 380.

3. Damascius, *Vita Isid.*, 115. Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, s. v. *El*, lit Βολάθην, ce qui n'est guère satisfaisant. Le mot paraît tout à fait corrompu et nécessite une correction radicale, peut-être (Μα)λά(χϐ)η(λ). *El* est bien une appellation phénicienne, tandis que *Bel* et *Malakbel* sont des appellations araméennes ou autrement dit syriennes.

4. Servius, *ad Aen.*, 1, 729.

5. Cette monnaie est décrite par Saulcy, *Num. de la Terre-Sainte*, p. 194, Vespasien n° 2. Le dieu est dénommé Mars ; cf. *ibid.*, p. 188-189 : « le personnage armé constitue un type qui va se reproduire sous tous les règnes. Ce personnage n'est autre chose que Mars, représenté dans la même attitude que sur les monnaies de Rabbat-Môba. » Saulcy, qui n'a pas reconnu la harpé, donne trois représentations de ce dieu, *ibid*, p. X, fig. 2, 3, 4. Ajoutons à la série décrite par Saulcy un bronze inédit du Cabinet des médailles : Tête laurée d'Antonin à droite. Sans légende ; grènetis. ℞. ΑCΦΑΛ (il faut restituer ΑCΦΑΛ[ΗC]) ΝC. An 250 (147 de J.-C.). Le dieu muni des mêmes

Syrie la harpé est un attribut du dieu solaire. Le dieu que nous cherchons à identifier doit donc appartenir à la classe des Bel-Kronos. Or, une inscription d'Égypte nous apprend que le 11 avril 228 de notre ère, sous Sévère-Alexandre, un Askalonite du nom de M. A. Maximus voua dans le sanctuaire de Sarapis, pour le salut de ses frères, de son fils et de sa femme, une statue d'Héraklès-Bel, le dieu de sa ville : Διὶ Ἡ[λίῳ] Μεγά[λῳ] Σαράπιδι ἐν Κα[νώβῳ] θεὸν πάτρι[όν] μου Ἡρ[ακ]λῆ Βῆλον ἀνείκητον...[1]. Le titre ἀνίκητος, réservé à cette époque au dieu solaire, s'adapte parfaitement au dieu solaire guerrier portant la palme sur les monnaies d'Ascalon. Ce texte permet de conclure, grâce au vocable Héraklès, que le dieu local à Ascalon appartenait au type de Melqart, qu'il était donc phénicien et qu'il avait pour parèdre l'Astarté à la colombe devenue la Tyché de la ville sur les monnaies d'époque romaine. Il ne faut surtout pas confondre l'Héraklès-Bel d'Ascalon et sa parèdre avec Hadad et Atargatis (Dercéto), dont l'introduction dans cette ville, nous essayerons de le montrer prochainement, fut tardive.

Mais quel était alors le vrai nom de ce dieu dont Héraklès-Bel est l'appellation gréco-araméenne, par suite de basse époque? Il n'est pas téméraire de supposer qu'Héraklès-Bel n'est autre que Dagon. Si la proposition paraît étrange, à première vue, cela tient aux idées erronées qui ont cours sur la nature et la représentation figurée de Dagon. L'idole de ce dieu se composait, croit-on, de l'assemblage d'un corps humain avec un corps de poisson[2]. Cette représentation devenue classique a été imaginée de toutes pièces par les écoles rabbiniques sur l'étymologie aven-

attributs paraît vêtu d'une longue tunique en forme de gaine. Une variante de cette monnaie est signalée par Saulcy, *ibid.*, p. 200, comme appartenant à M. Walcher.

1. Seymour de Ricci, *Bullet. épigr. de l'Égypte rom.*, dans *Archiv für Papyrusforsch.*, 1903, p. 450 n° 87. Il y aurait peut-être lieu, après M. A. Μάξιμος, de supposer un patronymique et de tenir A. M. Γαίος pour le fils.

2. Ainsi Baudissin dans Herzog-Hauck, *Realenc. f. protest. Theol. und Kirche*, IV (1898), p. 424-427; Cumont dans Pauly-Wissowa, *R.-E.*, IV (1901), 1985-1986; Lagrange, *Etudes sur les relig. sém.*, 1903, p. 130-131.

turée qui tire Dagon de *dag* « poisson » et sur une interprétation, reconnue fausse, de I Samuel, v, 4 [1]. Aucun texte ancien n'autorise la qualité de dieu-poisson attribuée à Dagon; aucune représentation figurée non plus. En assyrien, le dieu Dagon — lecture douteuse — n'apparaît pas comme dieu-poisson [2]. En Syrie, il est vrai, un statère unique, attribué à Ascalon ou à Asdod, représenterait : « Dagon ichthyomorphe à gauche, tenant de la main droite un trident et de la gauche une couronne; sa queue sinueuse est munie d'une crête et terminée en pince de scorpion [3] ». Mais il y a certainement erreur d'attribution. Les lettres אז que porte cette monnaie ne peuvent en aucune façon représenter une abréviation de אשקלון ou de אשדוד. Pour ce dernier, le grec transcrit Ἄζωτος, forme conservée par l'arabe, de même que עבדאשמן, par exemple, est transcrit Ἀβδώζμουνος; on ne peut en tirer argument pour supposer une forme sémitique ancienne avec *zain*. D'autre part, le dieu ichthyomorphe tenant la couronne et à la queue terminée comme celle du scorpion est caractéristique des monnaies d'Aradus; aussi bien, le poids du statère en question est identique au poids des statères d'Aradus. Les lettres אז sont des lettres numérales ou une marque d'atelier dont il existe des analogues sur les monnaies de cette ville [4]. On peut donc, en toute certitude, restituer ce statère à Aradus et avec lui disparaît le seul monument sur lequel on pouvait, avec quelque vraisemblance, fonder une représentation ichthyomorphe de Dagon.

Les textes ne sont pas davantage favorables à la conception du dieu-poisson. La traduction rabbinique de I Samuel v, 4 est unanimement abandonnée. Philon de Byblos rattache Dagon à *dagan* « blé » : Δαγών· ὃς ἐστι Σῖτων. Ὁ δὲ Δαγών, ἐπειδὴ εὗρε σῖτον καὶ

1. Cf. Selden, *De dis Syris*, éd. de 1680, p. 187 et s., avec les *Additam.* de Beyer, p. 298 et s.

2. Zimmern dans Schrader, *Die Keilinschr. und das alte Testam.*[3], p. 358.

3. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 47, n° 320. L'attribution est due à Six, *Numismatic Chronicle*, 1879, p. 125 et s.

4. Il suffit de se reporter à la table qu'a dressée M. Babelon, *ibid.*, p. 353-358.

ἄροτρον, ἐκλήθη Ζεὺς Ἀρότριος[1]. Quelle que soit la valeur de cette étymologie — tout moyen de contrôle nous fait défaut — elle paraît exclure l'étymologie rabbinique qui se fût certainement imposée à Philon si la forme de l'idole en avait conservé le souvenir. Nous avons montré ailleurs que Philon, sous son héros Agrotès, avait en vue Jupiter Héliopolitain, dieu solaire accompagné de deux bœufs et tenant des épis dans une main[2]. Son Zeus Arotrios procède de la même méthode d'interprétation : Dagon, sous la forme la plus récente d'Héraklès-Bel, est un dieu solaire, parfois représenté avec des épis dans la main[3]. Philon y reconnaît un dieu de l'agriculture, un *frugifer*. Une confirmation très nette nous est fournie par l'*Etymologicum Magnum* : Βητάγων · ὁ Κρόνος ὑπὸ Φοινίκων. On a voulu corriger en Βηθδαγών et supposer que le sanctuaire du dieu, *bêt-Dagon*, avait été pris pour le nom même du dieu, ce qui serait une erreur bien grossière. Par contre, en présence du doublet Héraklès-Bel, l'explication par Bel-Dagon doit être prise en considération[4]; elle devient même très plausible. Philon de Byblos exprime à sa façon la similitude de El-Kronos et de Héraklès-Bel-Dagon en disant que Dagon était frère de El[5].

On peut conclure de ce qui précède que Dagon n'est autre que le dieu solaire phénicien connu sous le nom de Melqart à Tyr et d'El-Kronos à Byblos. A l'époque gréco-romaine — ou plus exactement gréco-araméenne — il est désigné en grec sous le nom d'Héraklès-Bel et figuré, comme le montre la gravure ci-dessus, au revers des monnaies d'Ascalon. Dagon n'est pas un dieu-poisson; Atargatis n'est pas la parèdre de Dagon et celui-ci

1. Philon de Byblos, fr. 2, 16, Müller.
2. *Le Panthéon phénicien*, dans *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1904, p. 101 et s.
3. Saulcy, *Num. de la T.-S.*, p. 189, n° 4.
4. Cette explication a été présentée par L. Müller, *Numism. de l'Afrique ancienne*, II, p. 57, n. 5 et acceptée par Schröder, *Die Phöniz. Sprache*, p. 124. Toutefois, il ne faut pas comprendre avec ces savants : Ba'al-Dagon « le seigneur du blé », mais supposer la juxtaposition de deux noms divins, Bel-Dagon, comme Héraklès-Bel.
5. Philon de Byblos, fr. 2, 14, Müller.

n'a aucun rapport avec Ἰχθύς fils d'Atargatis [1]. Il n'y a, non plus, aucun rapprochement à tenter avec l'Ὠδάκων de Bérose. Une mention remarquable de ce dieu se rencontre dans l'inscription d'Echmounazar, où Dor et Joppé sont désignées comme « les terres glorieuses de Dagon[2] ».

René Dussaud.

1. Contre Baudissin, *l. c.*, p. 426.

2. *CIS*, I, 3. Il faut revenir à l'ancienne explication de Schlottmann, Movers, Blau et Baudissin (ce dernier avec le pluriel, dans Herzog-Hauck, *Realenc.*, IV, p. 425), d'abord parce qu'elle permet une construction plus correcte et ensuite parce qu'elle trouve un parallèle dans les nouveaux textes du temple d'Echmoun, près Sidon. Cette dernière ville y est qualifiée de ארץ רשפם « terre des Rechef » ; cf. *Répert épigr. sém.*, nos 287-302.

LE CANON DE PROPORTIONS

DANS LA PEINTURE DE VASES ATTIQUE [1]

La profonde influence que l'art ionien exerça sur la Grèce continentale a fait l'objet du précédent volume. Nous n'avons pas à y revenir. Mais plus que jamais il est nécessaire de combattre l'idée d'un art ionien qui aurait cherché l'élégance et la beauté dans l'allongement des proportions et la minceur des silhouettes. Déjà (p. 510) nous avons indiqué les conséquences fâcheuses de cette erreur qui a conduit à baptiser ionien tout ce qui est d'allure légère et gracieuse, dorien ce qui est trapu et solide[2]. Il semble qu'on ait été dupe d'un mirage des mots créés par les premiers interprètes de l'architecture grecque. On a opposé la colonne « dorique » à la colonne « ionique » et l'on a conclu à la vigueur masculine de l'une comme à la grâce féminine de l'autre. Mais cette formule trop simple ne correspond pas à la réalité des faits. D'une part, il semble bien établi aujourd'hui que l'ordre dorique n'est pas une invention des Doriens[3]. D'autre part, l'art mycénien, comme on pouvait le pressentir après les découvertes de Schliemann, comme on le constate mieux encore avec les belles trouvailles de M. Evans en Crète[4], avait déjà donné aux personnages des proportions très allongées, une grande finesse dans les attaches et une sorte de

1. [Nous insérons un nouveau chapitre du *Catalogue des Vases du Louvre* que M. Pottier nous communique et qui est extrait de son III[e] volume en préparation. Voir la *Revue arch.*, 1904, I, p. 45. — *Réd.*]

2. *Mélanges Perrot*, p. 275; cf. aussi Collignon, *Rev. arch.*, 1900, II, p. 379.

3. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, p. 348 et suiv.

4. *Annual Brit. School*, t. VI à VIII.

nue presque banale, qui définit l'art attique un composé de dorien et d'ionien. Mais en quoi consiste l'esprit dorien? Voilà ce qui paraît prêter à des équivoques et à des malentendus. Personne ne songe à contester tout ce que le génie grec a dû à cette race dans le domaine religieux, politique, social et même littéraire [1]. Mais les qualités qu'on lui prête en art, en particulier dans la plastique, le genre d'influence qu'elle aurait exercée sur les écoles dites « péloponnésiennes » pour leur inspirer la solidité, la force, les proportions massives [2], sont des hypothèses qui me paraissent mal établies ou contraires aux faits, si nous avons raison de croire que l'Ionie a eu la part la plus large dans la création d'une esthétique éprise de proportions courtes et de vigueur musculaire.

L'étude des vases conduit, je crois, à une plus juste appréciation du caractère dorien : son rôle a été d'introduire la simplicité, la clarté, avec une certaine raideur géométrique qui lui est particulière. A cet égard, il a complètement réformé la peinture mycénienne et créé dans l'art un esprit vraiment nouveau. Tout ce qui était mouvement, action, élan, a été endigué et régularisé [3]. La symétrie est devenue la loi ; l'analyse de l'individu a remplacé la vision du monde extérieur, des objets, des animaux, des humains groupés en foule. Une amphore d'Exékias, mise à côté des vases de Vapho ou d'une fresque de Cnossos, révèle une esthétique absolument différente, qui est faite d'ordre, de sobriété un peu sèche, d'amour exclusif pour la personnalité humaine. L'action de la race dorienne a été, si je puis dire, surtout morale. Elle pénètre la composition du sujet, bien plus que la technique et l'exécution. C'est à son école que les Ioniens de l'Attique ont conquis cet équilibre, cette saine mesure qui est devenue une partie si savoureuse de leur génie. Entre deux tendances contraires, entre la recherche du robuste et celle

1. Voy. O. Müller, *Die Dorier*, 2e édit. 1844; cf. Alf. et M. Croiset, *Littér. grecq.*, II, p. 47, 105-106, 267, 368, etc.

2. Perrot, VIII, p. 436 et sv., 671 et sv., 736 et sv.

3. Voy. les observations de Furtwængler, *Die Gemmen*, III, p. 14 et p. 57-67.

Syrie la harpé est un attribut du dieu solaire. Le dieu que nous cherchons à identifier doit donc appartenir à la classe des Bel-Kronos. Or, une inscription d'Égypte nous apprend que le 11 avril 228 de notre ère, sous Sévère-Alexandre, un Askalonite du nom de M. A. Maximus voua dans le sanctuaire de Sarapis, pour le salut de ses frères, de son fils et de sa femme, une statue d'Héraklès-Bel, le dieu de sa ville : Διὶ Ἡ[λίῳ] Μεγά[λῳ] Σαράπιδι ἐν Κα[νώβῳ] θεὸν πάτρι[όν] μου Ἡρ[ακ]λῆ Βῆλον ἀνείκητον...[1]. Le titre ἀνίκητος, réservé à cette époque au dieu solaire, s'adapte parfaitement au dieu solaire guerrier portant la palme sur les monnaies d'Ascalon. Ce texte permet de conclure, grâce au vocable Héraklès, que le dieu local à Ascalon appartenait au type de Melqart, qu'il était donc phénicien et qu'il avait pour parèdre l'Astarté à la colombe devenue la Tyché de la ville sur les monnaies d'époque romaine. Il ne faut surtout pas confondre l'Héraklès-Bel d'Ascalon et sa parèdre avec Hadad et Atargatis (Dercéto), dont l'introduction dans cette ville, nous essayerons de le montrer prochainement, fut tardive.

Mais quel était alors le vrai nom de ce dieu dont Héraklès-Bel est l'appellation gréco-araméenne, par suite de basse époque? Il n'est pas téméraire de supposer qu'Héraklès-Bel n'est autre que Dagon. Si la proposition paraît étrange, à première vue, cela tient aux idées erronées qui ont cours sur la nature et la représentation figurée de Dagon. L'idole de ce dieu se composait, croit-on, de l'assemblage d'un corps humain avec un corps de poisson[2]. Cette représentation devenue classique a été imaginée de toutes pièces par les écoles rabbiniques sur l'étymologie aven-

attributs paraît vêtu d'une longue tunique en forme de gaine. Une variante de cette monnaie est signalée par Saulcy, *ibid.*, p. 200, comme appartenant à M. Walcher.

1. Seymour de Ricci, *Bullet. épigr. de l'Égypte rom.*, dans *Archiv für Papyrusforsch.*, 1903, p. 450 nº 87. Il y aurait peut-être lieu, après M. A. Μάξιμος, de supposer un patronymique et de tenir A. M. Γαίος pour le fils.

2. Ainsi Baudissin dans Herzog-Hauck, *Realenc. f. protest. Theol. und Kirche*, IV (1898), p. 424-427; Cumont dans Pauly-Wissowa, *R.-E.*, IV (1901), 1985-1986; Lagrange, *Etudes sur les relig. sém.*, 1903, p. 130-131.

turée qui tire Dagon de *dag* « poisson » et sur une interprétation, reconnue fausse, de I Samuel, v, 4 [1]. Aucun texte ancien n'autorise la qualité de dieu-poisson attribuée à Dagon; aucune représentation figurée non plus. En assyrien, le dieu Dagon — lecture douteuse — n'apparaît pas comme dieu-poisson [2]. En Syrie, il est vrai, un statère unique, attribué à Ascalon ou à Asdod, représenterait : « Dagon ichthyomorphe à gauche, tenant de la main droite un trident et de la gauche une couronne; sa queue sinueuse est munie d'une crête et terminée en pince de scorpion [3] ». Mais il y a certainement erreur d'attribution. Les lettres אז que porte cette monnaie ne peuvent en aucune façon représenter une abréviation de אשקלון ou de אשדוד. Pour ce dernier, le grec transcrit Ἄζωτος, forme conservée par l'arabe, de même que עבדאשתן, par exemple, est transcrit Ἀβδάζμουνος; on ne peut en tirer argument pour supposer une forme sémitique ancienne avec *zain*. D'autre part, le dieu ichthyomorphe tenant la couronne et à la queue terminée comme celle du scorpion est caractéristique des monnaies d'Aradus; aussi bien, le poids du statère en question est identique au poids des statères d'Aradus. Les lettres אז sont des lettres numérales ou une marque d'atelier dont il existe des analogues sur les monnaies de cette ville [4]. On peut donc, en toute certitude, restituer ce statère à Aradus et avec lui disparaît le seul monument sur lequel on pouvait, avec quelque vraisemblance, fonder une représentation ichthyomorphe de Dagon.

Les textes ne sont pas davantage favorables à la conception du dieu-poisson. La traduction rabbinique de I Samuel v, 4 est unanimement abandonnée. Philon de Byblos rattache Dagon à *dagan* « blé » : Δαγών· ὃς ἐστι Σίτων. Ὁ δὲ Δαγών, ἐπειδὴ εὗρε σῖτον καὶ

1. Cf. Selden, *De dis Syris*, éd. de 1680, p. 187 et s., avec les *Additam.* de Beyer, p. 298 et s.
2. Zimmern dans Schrader, *Die Keilinschr. und das alte Testam.*[3], p. 358.
3. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 47, n° 320. L'attribution est due à Six, *Numismatic Chronicle*, 1879, p. 125 et s.
4. Il suffit de se reporter à la table qu'a dressée M. Babelon, *ibid.*, p. 353-358.

trouvées à Olympie, remontant jusqu'au VIIIe siècle, représentent des êtres extraordinairement allongés, aux membres grêles et étirés comme s'ils avaient passé au laminoir[1]. Telles sont aussi les statuettes d'ivoire qu'on a recueillies dans une tombe du Dipylon[2]. L'Étrurie, à son tour, héritera en partie de cet élément plastique et en continuera pendant longtemps la tradition[3]. Dans les îles grecques, le même goût des proportions allongées a d'abord régi la statuaire, et il s'exerce jusqu'au VIe siècle dans la série des prétendus « Apollons » nus[4]. Ce sont les sculpteurs insulaires, ceux de Crète, de Naxos, de Paros et de Chios, qui ont le plus contribué à propager ce canon dans la Grèce continentale. Ainsi le canon de proportions qui régna dans les îles et sur le continent, dans l'empire des Egéens et des Achéens et, après eux, sous l'influence de leurs traditions, à l'époque dorienne, s'attacha principalement à rendre la beauté des formes humaines sous un aspect élancé, mince et nerveux.

Au contraire, dans l'Ionie, bien qu'elle profitât largement des traditions crétoises et mycéniennes[5], ce qui amena très vite un sentiment différent de la beauté fut le contact direct avec les œuvres asiatiques où l'amour des proportions trapues, des muscles forts et saillants, avait été la règle normale de l'art, depuis les plus anciennes sculptures chaldéennes jusqu'aux reliefs assyriens du VIIIe et du VIIe siècle.

Dans les patères phéniciennes, la stature des personnages ne dépasse pas quatre ou cinq têtes de hauteur. Les mêmes proportions sont usuelles dans les peintures de vases corinthiens et ioniens. Ce canon se répandit à son tour en Grèce à la fin du VIIe siècle et vint s'opposer à la traditionnelle structure des formes que la Crète, Mycènes et les Iles avaient rendue classique. Les vases attico-corinthiens dénotent à cet égard un changement pro-

1. *Olympia*, IV, *die Bronzen*, pl. 15, 16, 27.
2. Perrot-Chipiez, VII, pl. 3, p. 144, 145.
3. Martha, l'*Art étrusque*, fig. 336, 337.
4. Collignon, *Sculpt.*, I, fig. 91-96; Perrot, VIII, p. 319-321, 401-408.
5. Voy notre t. II, p. 487.

fond dans les habitudes des peintres. La taille des personnages se réduit à cinq têtes de hauteur, et même moins. Même transformation dans les petits bronzes : ceux qui datent du VI^e^ siècle offrent, avec l'introduction des sujets orientaux, de nombreux exemples des proportions courtes [1]. Dans la sculpture de la Grèce continentale, il est aisé de suivre, depuis la fin du VII^e^ siècle et pendant le cours du VI^e^, la marche envahissante de ce canon ionien qui aboutit à la décoration du trésor de Cnide à Delphes comme à un clair résumé des principes adoptés par les artistes de l'époque [2]. Les monuments de l'Ionie elle-même [3], comme la frise d'Assos (quatre têtes et demie de hauteur), le relief de Samothrace (cinq et demie), la tombe des Harpyes (six et demie) attestent l'étendue et l'unité du système qui prospéra alors dans presque toutes les parties du monde grec [4]. Ainsi, après deux ou trois siècles de tâtonnements, l'art grec avait passé d'un extrême à l'autre et semblait s'être attaché à un idéal de beauté fait de vigueur massive.

Quel parti adoptèrent, en cette occurrence, les Athéniens du temps de Pisistrate? Il est très instructif de voir au Louvre, sur les vases peints de la salle F, la stature des personnages revenir à une moyenne sensiblement plus élevée que celle des peintures attico-corinthiennes (salle E). Sans retourner aux proportions exagérées du Dipylon, ils n'ont plus du tout la taille ramassée et courte qu'avaient prise les figures attiques sous l'influence des Ioniens et des Corinthiens. Au VII^e^ siècle, des poteries comme l'hydrie d'Analatos et l'amphore de l'Hymette [5] donnaient encore aux personnages neuf et dix têtes de hauteur. Puis, brusquement, les proportions étaient tombées à un chiffre de cinq têtes de haut, même quatre et demie dans les amphores attico-corinthiennes.

1. *Olympia*, IV, *die Bronzen*, pl. 7, 8.
2. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1900, p. 427 et sv.; Perrot, VIII, p. 365-379.
3. Collignon, *Sculpt.*, I, fig. 86, 87, 129 et sv.
4. Voy. encore, comme exemple typique, les métopes de Sélinonte en Sicile; Collignon, I, fig. 118, 119; cf. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1900, p. 457 et 462.
5. *Jahrb. des Inst.*, 1887, pl. 3 et 5.

Maintenant on revient à huit, huit et demie et même neuf, sur le Vase François et dans les amphores qui préludent au style d'Amasis (F 19 et sv.), enfin à sept et demie, six et demie avec Amasis et Exékias. Après ces oscillations, la proportion normale de six à sept têtes s'établit d'une façon assez ferme au temps de Nicosthènes et de ses contemporains.

Les amphores panathénaïques, produit essentiellement attique, permettent aussi de suivre, depuis l'amphore Burgon jusqu'aux spécimens datés du IVe siècle, le retour marqué des Attiques au goût des proportions allongées.

N'est-ce pas le même phénomène qu'on observe à Athènes dans la sculpture archaïque du VIe et du Ve siècles? Après les Hercules et les Typhons de tuf, aux formes trapues et courtes, voici que grandissent les Athénas et les Géants de marbre placés au fronton du temple de l'Acropole; voici que s'assemble autour du sanctuaire le chœur gracieux et élancé des Corés peintes, le buste serré dans leur fine tunique [1]. La statue d'Anténor a sept têtes de haut; dans certains ex-voto de marbre et de bronze à Athéna, on revient à sept et demie et même huit têtes[2]. Quelle erreur de regarder cette sveltesse élégante comme une qualité ionienne, et quel aspect différent offrent des œuvres telles que le Trésor de Cnide ou le tombeau des Harpyes ! C'est au contraire l'atticisme pur qui, héritier de traditions séculaires, venues de la haute antiquité mycénienne, leur a donné ces formes graciles et charmantes. Ce sont celles qu'Amasis et ses contemporains prêtaient déjà aux coquettes déesses de leurs tableaux. Il appartiendra à l'école de Phidias et de Polyclète d'établir l'équilibre entre ces deux tendances contraires.

Ainsi, le rôle du céramiste athénien, dès le VIe siècle, a été de retrouver et de maintenir des traditions très anciennes, et de les concilier avec une méthode d'art opposée, de date plus récente. D'ordinaire on résume ces observations dans une formule deve-

1. Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p 149 et sv.
2. Collignon, I, fig. 196, 197; Perrot, VIII, p. 613, 621.

nue presque banale, qui définit l'art attique un composé de dorien et d'ionien. Mais en quoi consiste l'esprit dorien? Voilà ce qui paraît prêter à des équivoques et à des malentendus. Personne ne songe à contester tout ce que le génie grec a dû à cette race dans le domaine religieux, politique, social et même littéraire [1]. Mais les qualités qu'on lui prête en art, en particulier dans la plastique, le genre d'influence qu'elle aurait exercée sur les écoles dites « péloponnésiennes » pour leur inspirer la solidité, la force, les proportions massives [2], sont des hypothèses qui me paraissent mal établies ou contraires aux faits, si nous avons raison de croire que l'Ionie a eu la part la plus large dans la création d'une esthétique éprise de proportions courtes et de vigueur musculaire.

L'étude des vases conduit, je crois, à une plus juste appréciation du caractère dorien : son rôle a été d'introduire la simplicité, la clarté, avec une certaine raideur géométrique qui lui est particulière. A cet égard, il a complètement réformé la peinture mycénienne et créé dans l'art un esprit vraiment nouveau. Tout ce qui était mouvement, action, élan, a été endigué et régularisé [3]. La symétrie est devenue la loi ; l'analyse de l'individu a remplacé la vision du monde extérieur, des objets, des animaux, des humains groupés en foule. Une amphore d'Exékias, mise à côté des vases de Vapho ou d'une fresque de Cnossos, révèle une esthétique absolument différente, qui est faite d'ordre, de sobriété un peu sèche, d'amour exclusif pour la personnalité humaine. L'action de la race dorienne a été, si je puis dire, surtout morale. Elle pénètre la composition du sujet, bien plus que la technique et l'exécution. C'est à son école que les Ioniens de l'Attique ont conquis cet équilibre, cette saine mesure qui est devenue une partie si savoureuse de leur génie. Entre deux tendances contraires, entre la recherche du robuste et celle

1. Voy. O. Müller, *Die Dorier*, 2e édit. 1844; cf. Alf. et M. Croiset, *Littér. grecq.*, II, p. 47, 105-106, 267, 368, etc.

2. Perrot, VIII, p. 436 et sv., 671 et sv., 736 et sv.

3. Voy. les observations de Furtwængler, *Die Gemmen*, III, p. 14 et p. 57-67.

de l'élégant, entre le renforcement et l'affinement des formes, ils ont pris position en une sorte de point central. Tout en restant fidèles à des traditions séculaires, venues de l'âge préhellénique, ils les ont patiemment corrigées et assouplies. Ils ont fait de la raison et de la beauté avec les erreurs des générations passées[1].

C'est pourquoi, après l'éclipse passagère qui les avait mis sous le joug des autres écoles, leurs fabricants de vases ont vite repris les traits distinctifs de leur composition : le grandissement et le nombre restreint des personnages, l'élimination de tout décor parasite, animaux et végétaux, l'éclaircissement des fonds, la sobriété des couleurs, sont les caractères que chez eux j'appellerai « doriens » et qui distinguent les œuvres d'Amasis et d'Exékias, probablement plus récents que Clitias, le peintre du Vase François, et plus dégagés que lui des souvenirs ioniens. En effet, leurs tableaux se contentent de trois ou quatre figures, même de deux; tout l'intérêt réside dans une action simple, clairement indiquée. L'exécution est souvent d'une minutie qui touche à la sécheresse. Comme l'a bien vu un observateur pénétrant de l'antiquité grecque, le génie attique se concentre alors dans l'observation de l'homme seul, même au détriment des autres choses. Il gagne en profondeur ce qu'il perd en surface; l'individualisme est le fond de son art, de sa céramique aussi bien que de sa littérature. Par là il se distingue du vieil esprit ionien, plus vagabond et plus large[2]. Tout se tient, dans ces produits multiples de l'intelligence. A un échelon inférieur, le vase peint prête aux mêmes réflexions que les métopes du Parthénon ou l'Histoire de la guerre du Péloponnèse.

Le canon de proportions des céramistes est donc lié à un mouvement d'art qui lui est supérieur et qui l'entraîne. Il en est une manifestation secondaire; il en suit les oscillations et les phases

1. Cf. les réflexions de M. Alfred Croiset sur le caractère de Solon, *Hist. de la litt. grecq.*, II, p. 117-118.

2. Voy. Alfred Croiset, *Hist. de la Litt. grecq.*, IV, p. 8; cf. p. 125-126, sur la différence d'Hérodote et de Thucydide.

diverses. Mais il est, par l'abondance et par la haute antiquité des documents conservés, un point de repère solide pour nos informations. Il éclaire ce que les restes épars de la sculpture laissent moins nettement entrevoir. Après l'invasion dorienne, la Grèce continentale ne laissa pas submerger par l'élément barbare les principes d'art qu'elle avait hérités du monde crétois et mycénien. Au contraire, elle les imposa aux nouveaux venus, elle leur fit connaître les deux grandes conquêtes de la civilisation égéenne : l'étude du nu et la grâce des proportions allongées. Plus tard, vers le VII^e^ siècle, elle reçut de l'Ionie, plus rapprochée des centres asiatiques, un nouvel enseignement : le sens de la force, de la solidité trapue, et, en outre, la beauté ondoyante des draperies qui recouvrent le corps, la recherche des plis et des chutes d'étoffes. Nulle part mieux qu'en Attique ne se fit la combinaison heureuse de tous ces éléments. Élégance des proportions, vigueur des muscles et de la charpente osseuse, souplesse des vêtements, elle prétend à tout dès le VI^e^ siècle. La statue de femme d'Anténor et le groupe des Tyrannicides en sont des preuves, tout autant que les Ménades d'Amasis ou l'Hercule d'Exékias.

E. POTTIER.

RECHERCHES CRITIQUES
SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

II
VITRUVE ET LES *VITRUVIUS*
D'APRÈS
LES SOURCES LITTÉRAIRES ET ÉPIGRAPHIQUES

§ 10. — Dans les pages qui précèdent[1], nous avons essayé de donner un aperçu d'ensemble de l'œuvre de Vitruve, et nous avons cherché à la caractériser d'après la dédicace et d'autres passages saillants du *De architectura*. Nous allons voir maintenant ce que les textes littéraires et épigraphiques nous apprennent sur les personnes qui ont porté le nom de Vitruve et sur la *gens Vitruvia* en général.

1° *Sources littéraires.*

§ 11. — Constatons d'abord qu'aucun écrivain classique des premiers siècles de notre ère ne nous renseigne directement sur l'auteur du traité des Dix livres de l'architecture. Nous ne possédons aucun détail biographique ou bibliographique qui ait été donné sur lui et sur son ouvrage, pas plus à l'époque de la première dynastie impériale qu'à celle des Flaviens, des Antonins et des empereurs qui leur ont succédé au IIe et au IIIe siècle. Nous sommes en présence d'indices qu'il est nécessaire de contrôler et de critiquer avec soin, car il est regrettable qu'on

1. Voy. la *Revue archéologique* de 1902, t. XLI, p. 39-81.

les ait acceptés généralement sans les soumettre à une vérification nécessaire. D'autre part, on a négligé de se servir de certaines mentions qui se trouvent dans des textes anciens et qui ne méritent pas d'être passées sous silence.

Nous avons déjà vu que Pline, dans son *Histoire naturelle*, cite un auteur du nom de Vitruvius parmi ceux qu'il a utilisés pour son ouvrage encyclopédique; mais il ne donne sur lui aucun renseignement; dans la mention que Pline nous a laissée de lui, on ne peut affirmer à coup sûr qu'il soit question d'un écrivain qui ait traité de l'architecture proprement dite plutôt que de l'histoire naturelle et des matériaux employés par les constructeurs anciens. (Voy. *supra*, § 8.)

§ 12. — Au même siècle, nous trouvons une autre mention un peu plus explicite, quoique bien laconique, dans l'ouvrage de Frontin, *De aquis Urbis Romae* : c'est celle de *Vitruvius architectus*. Dans cet ouvrage, Frontin, parlant des modules des tuyaux de distribution d'eau, dit que l'on comptait autrefois soit par onces, soit par doigts ronds ou par doigts carrés, modules qui subsistent encore de son temps en dehors de Rome, mais il ajoute que dans cette ville on a introduit à une époque relativement récente (en tous cas après Varron) un numérotage spécial, partant de la *quinaria* comme degré inférieur : « Modulus ... inductus, ut quidem putant, ab Agrippa, ut alii, a plumbariis *per Vitruvium architectum*, in usum Urbis, exclusis prioribus, venit, appellatus quinario nomine... qui autem Agrippam auctorem faciunt... qui *Vitruvium* et plumbarios... » (I, 25). Ainsi, suivant les uns, ce module de la *quinaria* avait été mis en circulation par Agrippa; suivant les autres, il devait sa vulgarisation à l'architecte Vitruvius, qui l'aurait fait adopter légalement.

S'agit-il ici de l'auteur du *De architectura*? Rien ne nous autorise à le croire, et cela pour plusieurs raisons. Dans les détails qu'il nous donne sur sa carrière, Vitruve ne parle nulle part du rôle qu'il a joué à ce point de vue technique. Ce serait faire une hypothèse sans fondement, que d'avancer qu'il aurait obtenu, après avoir écrit son traité, et précisément en récompense, les

fonctions de curateur dans le service de la distribution des eaux. Le *De architectura* nous a transmis, assurément, une explication au sujet de la dénomination de la *quinaria* servant à cette distribution. Or, « cette explication se lit de fait aujourd'hui dans Vitruve (VIII, 7, 5), non pour la *quinaria* en particulier, il est vrai, mais pour tout le numérotage en général; cependant il est clair que Frontin n'a nullement visé ce passage; autrement, il aurait écrit *Vitruvius* et non point *qui Vitruvium et plumbarios*. Il semble au reste s'inspirer, non pas d'auteurs déterminés, mais de tradition orales circulant dans le service administratif qu'il dirigeait comme *curator aquarum*[1] ». L'examen comparé des passages de Vitruve et de Pline sur cette question du module des tuyaux de conduite d'eau amène à cette conclusion que ces deux textes représentent une source unique : le premier, a-t-on dit, pouvant avoir été rédigé sur le second, aussi bien que le second sur le premier, ou bien encore, ajouterons-nous, tous deux sur une même source antérieure, car ils ne disent que les mêmes choses. Si, d'autre part, on rapproche les données fournies par ces textes de celles que l'on doit à Frontin, dont l'autorité est incontestable en cette matière, il semble bien que le texte de Vitruve, dans l'état où il est connu actuellement, soit notablement inférieur à celui de Pline, au point de vue des applications pratiques que l'on aurait à en tirer. Mais faut-il en conclure maintenant, comme on l'a fait à ce sujet, que l'on ne doive avoir aucune confiance dans Vitruve en tant que praticien, dans la question des modules des conduites d'eau? La question a été reprise tout récemment. Suivant une nouvelle opinion[2], il faudrait interpréter autrement qu'on ne l'a fait le texte très laconique de Vitruve, y sous-entendre des données techniques insuffisamment développées et appuyer celles-ci sur les résultats des investigations qu'on a es-

1. P. Tannery, *Frontin et Vitruve*, dans la *Rev. de philologie*, 1897, p. 122. Cf. Pline XXXI, 58, et Vitruve, VIII, 4-5.

2. Voy. Degering, *Ueber den Verfasser der X libri de Architectura*, dans le *Rhein. Museum für Philologie*, n. sér., LVII (1902), p. 21 et s. — Cf. *Centrabl. der Bauverwaltung*, 1882 et *Annali*, 1881, 204 à propos des conduites d'eau de Varus à Alatri, cit. par Degering, *ibid.*

sayées sur des restes antiques de conduites d'eau. C'est ainsi qu'on a montré que Vitruve a mentionné d'une façon trop sommaire certains procédés de consolidation des tuyaux qui auraient permis de se servir d'un module très restreint, mais pourvu d'une résistance suffisante, grâce à l'emploi perfectionné du métal bien approprié par les plombiers à cet effet. Dans des exploitations d'une médiocre importance — n'oublions pas que Vitruve a beaucoup celles-ci en vue[1] — il était encore moins nécessaire de recourir au système légal, celui de Vitruve n'ayant, à proprement parler, qu'une valeur commerciale. Mais celle-ci étant encore assez pratique, grâce aux moyens de consolidation qu'on appliquait, il aura été employé concurremment à celui de Frontin ; nous voyons, en effet, que ni Palladius, ni Faventinus ne l'ont reconnu impraticable et passé sous silence[2].

En dehors de cette question technique, et pour en revenir au terme *architectus* dont se sert Frontin, nous ferons observer que ce terme s'appliquait à des fonctions variées et spéciales[3], et notamment, parmi celles-ci, à l'un des services qui dépendaient du *curator aquarum*. Un passage même de Frontin nous en offre un exemple. Parlant du curateur des eaux qui doit s'appuyer sur sa propre expérience et ne pas compter seulement sur la science des hommes spéciaux, ni se contenter des architectes qui dépendent directement de lui, il s'exprime ainsi :

1. Vitruve a soin de nous dire qu'il ne néglige pas les intérêts des pères de famille, des propriétaires qui font faire des constructions par économie : « qui *privatim* ducent in domos... » « domos *privatas* » (VIII, 7). — « Nunc de perductionibus ad *habitationes* moeniaque ut fieri oporteat explicabo... » (VIII, 6).

2. « Das Vitruv's System eigentlich nur einen handelspraktischen Werth hatte, konnte neben diesem juristichen Masssystem (Frontin's System), das sich auf die Aichung der *Calices* bezog, ruhig nebenher bestehen und wird auch weiter bestandem haben, denn so unpraktisch werden weder Faventin noch Palladius gewesen sein, dass sie ihrer Quelle etwas entnahmen, was für ihre Zeit werthlos gewesen wäre ». (Degering, *op. cit.*, p. 31.) On devait proportionner l'épaisseur des parois à la pression de l'eau. On note une épaisseur de 6,3 à 6,2 millimètres. Nous ne pouvons entrer ici dans les développements techniques que donne M. Degering et nous y renvoyons le lecteur (*op. cit.*).

3. Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. grecq. et rom.*, art. Architecture ; cf. Ruggiero, *Diz. epigraf.*, v° Architectus.

« Ideoque non solum scientia peritorum, sed et proprio usu curator instructus esse debet, nec *suæ* tantum *stationis architectis* uti » (119). C'est ainsi que Frontin s'exprime à propos des réparations d'aqueducs[1]. Selon toute apparence, le Vitruvius mentionné par cet auteur était l'un de ces architectes ou ingénieurs hydrauliques, qui dépendaient de l'administrateur du service des eaux, dirigeaient les *aquarii* ou fontainiers et les plombiers, et concouraient au besoin avec les niveleurs (*libratores*) à ce genre de service. Ce n'est d'ailleurs pas la seule mention d'*architectus* ayant cette signification qui nous soit connue vers la même époque. Dans une lettre de Pline le Jeune à Trajan (X, 50), où il propose à l'empereur de joindre le lac de Nicomédie à la mer au moyen d'un canal, nous voyons encore l'emploi du mot *architectus* pour désigner un fonctionnaire qui serait attaché temporairement à ce service, pour s'y livrer à des vérifications relatives au niveau des eaux, comme le ferait aussi un niveleur : « Superest ut tu libratorem vel *architectum,* si tibi videbitur, mittas, qui diligenter exploret, sitne lacus altior mari, quem artifices regionis hujus quadraginta cubitis altiorem esse contendunt[2]. » Les fonctions des *architecti* étaient donc multiples à l'époque impériale, les unes d'un ordre très élevé, les autres d'un genre plutôt inférieur; d'autre part, le nom de Vitruvius a été porté, comme on le verra, par un plus grand nombre de personnes qu'on ne le pense communément; et parmi celles-ci, il y en eut sans doute plusieurs qui s'occupèrent de travaux de construction et des arts ou métiers qui s'y rattachent, qui laissèrent leur nom soit à des monuments construits par eux, soit à des écrits relatifs à l'architecture, soit peut-être à l'emploi de procédés d'hydraulique ou à la connaissance de l'histoire naturelle des matériaux de construction, tandis que d'autres

1. Voy. Frontin, *ibid.*, 9.

2. Voy. éd. Hardy (1889), ep. XLI, p. 143, cf. *ibid.* : « Sed in primis necessarium est mitti a te vel aquilegem vel *architectum* » (ep. XXXVII, p. 135). Par « aquilex », il faut entendre un ingénieur hydraulicien. — « Artifex » a ci-dessus le sens d'arpenteur.

du même nom eurent sans doute une destinée plus obscure. Le *Vitruvius architectus* mentionné par Frontin ne fut point de ces derniers, sans arriver, loin de là, à la réputation de l'auteur du *De architectura*, avec lequel il ne nous paraît pas devoir être confondu.

Au surplus, il n'y a rien d'étonnant pour nous que l'on rencontre le nom de Vitruve porté par des personnages divers qui se sont occupés de constructions ou de ce qui s'y rapporte plus ou moins directement. Dans la préface du livre VI, Vitruve nous apprend lui-même qu'à une époque antérieure à celle où il vivait, les architectes s'instruisaient des choses de leur art dans leur propre famille, que les fils apprenaient de leurs pères à s'initier à leurs futures fonctions, et avec eux, ajoute-t-il, ceux qui étaient attachés à leur famille par le lien de la *cognatio*, « ipsi autem artifices non erudiebant nisi suos liberos aut cognatos... »[1]. Le ton de Vitruve dans cette Préface, les allusions qu'il fait à sa famille, les sentiments de reconnaissance qu'il exprime à l'endroit des siens[2] ne permettent guère de douter qu'il y eût dans sa propre famille des personnes du nom de Vitruve déjà au courant, à des titres divers, des choses de l'architecture.

§ 13. — Il faut franchir un espace de temps considérable pour arriver à recueillir deux autres témoignages qui offrent de l'intérêt dans la question qui nous occupe : nous voulons parler de ceux de Servius et de Cetus Faventinus.

Dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, Servius, en commentant ce vers de Virgile :

Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum

s'est exprimé de la façon suivante : « Nam Vitruvius qui de architectonica scripsit, ostium dicit per quod ab aliquo arcemur ingressu, ab obstando dictum, aditum ab adeundo, per quem ingredimur[3] ».

1. Éd. Val. Rose, 1867, p. 133.
2. « Cum ergo et *parentium cura* et praeceptorum doctrinis auctas haberem copias disciplinarum » (p. 132).
3. *Comm. in Verg. Aen.* VI, 43, vol. II, éd. Thilo, p. 12.

Nous n'insisterons pas ici sur la différence de titre : *De architectonica* au lieu de *De architectura*. Comme un autre écrivain, Cetus Faventinus, dont il sera bientôt question, Servius a bien pu appliquer à l'œuvre de Vitruve une appellation qui était en cours au v[e] siècle, comme d'ailleurs pendant les siècles précédents (*architectonica*, *ars architectonica*[1]). Quant à l'explication proposée par ce Vitruvius, nous ferons observer que nous ne trouvons rien de semblable dans notre Vitruve et que ce dernier n'a nullement l'habitude de faire de telles distinctions étymologiques[2]. Mais nous n'irons pas jusqu'à ne tenir aucun compte de cette glose de Servius[3]. Le savant éditeur de Commentaire de l'*Énéide* affirme simplement que c'est par erreur que Servius a attribué à Virgile le passage que nous venons de rapporter. Il aurait pu rappeler que l'on ne serait pas surpris de rencontrer un passage de ce genre dans Varron.

Cet écrivain est cité par Servius à propos de l'architecture, dans son Commentaire de l'*Énéide*, VI, 273 : « Vestibulum, ut Varro dicit, etymologiae non habet proprietatem, sed fit pro captu ingenii ». La conjecture de Ritschl, qu'il faut rapporter cette dernière citation au livre sur l'architecture qui faisait partie du traité des neuf disciplines de Varron, nous paraît tout à fait vraisemblable[4].

Au sujet du témoignage de Servius, on a émis récemment une opinion nouvelle que nous devons mentionner ici. D'après cette manière de voir, l'ancien commentateur de Virgile n'aurait point fait dans ce passage un extrait de Vitruve même, il n'aurait pas tiré de son texte une règle de lexicographie grammaticale ;

1. Cf. Martianus Capella : « Architectonica » personnification de l'Architecture à côté de la Médecine (lib. IX, de Musica, éd. Eyssenhardt, p. 332). — Cf. saint Augustin : « Ars architectonica ». *Quaest. in Exodum*, éd. Gaume, III, 1, col. 741.

2. M. P. Tannery pense que « Servius n'a probablement jamais lu *Vitruvius de architectonica* et qu'il peut le citer d'après Varron ». (*Frontin et Vitruve*, *op. cit.*, p. 126, en note.)

3. « Falso Servius « ostium... ingredimur » Vitruvio tribuit ».

4. Voy. Fr. Ritschl, *De M. Varronis disciplinarum libris*, dans ses *Opusc philol.*, III, p. 397.

mais il en aurait fondé une en l'appuyant sur l'usage de la langue de Vitruve, à propos des termes *ostium* et *aditus*. C'est là une explication ingénieuse, mais assez subtile, à notre avis, et qui ne nous semble guère admissible, à vrai dire, étant donnée la glose de Servius qui nous paraît bien s'appliquer à une citation, faite directement ou indirectement d'après un texte d'un Vitruvius autre que notre Vitruve, qui aurait eu occasion d'écrire, avant lui sans doute, sur l'étymologie de certains termes d'architecture[1].

§ 14. — On n'a pas accordé, au point de vue qui nous occupe, toute l'attention désirable à l'abrégé de Cetus Faventinus, cet auteur « satis antiquus[2] », comme le dit très bien M. Val. Rose, qui devait vivre à une époque rapprochée de Servius. Son opuscule, qui mentionne pour la première fois Vitruvius Pollio, débute de la façon suivante : « De *artis architectonicae* peritia multa oratione *Vitruvius Polio*[3] aliique auctores scientissime scripsere. Verum, ne longa eorum disertaque facundia humilioribus ingeniis alienum faceret studium, pauca ex his mediocri licet sermone privatis usibus ornare fuit consilium ». Ces quelques lignes de Cetus Faventinus font allusion à des écrivains latins qui avaient traité longuement de l'architecture, et qui s'en étaient tirés avec beaucoup de savoir et de talent d'expositon. Parmi eux, Vitruve Pollion occupait une place prépondérante, puisque son nom seul est cité par Cetus Faventinus. Nous savons déjà par l'auteur des Dix livres de l'architecture[4] que Fufitius, Varron,

1. Voy. l'étude de M. Degering, qui contient des observations techniques très intéressantes : « Servius giebt also nicht eine grammatisch lexicalische Regel aus Vitruv, sondern begründet eine solche durch den Sprachgebrauch des Vitruv » (*op. cit.*, p. 12).

2. Voy. l'éd. de Vitruve par Val. Rose et Muller Strübing (1867), p. 287.

3. Nous ne pensons pas qu'on puisse faire la conjecture (qui d'ailleurs n'a pas été tentée, à notre connaissance) que cette double appellation désignerait deux auteurs différents ; nous devons être en présence d'un *nomen* et d'un *cognomen* s'appliquant à une seule et même personne.

4. « Quorum (il s'agit d'auteurs grecs qui ont écrit sur l'architecture et les machines) ex commentariis quae utilia esse his rebus animadverti, collecta in unum coegi corpus, et ideo maxime quod animadverti in ea re ab Graecis volumina plura edita, ab nostris oppido quam pauca. Fuficius enim mirum de his rebus in primis instituit edere volumen, item Terentius Varro de novem disciplinis unum de architectura, Publius Septimius duo » (liv. VII, p. 160).

Publius Septimius avaient composé des ouvrages réputés sur l'art de bâtir; mais qu'au point de vue de la quantité et de la valeur variée des écrits de ce genre, c'étaient les Grecs qui l'emportaient sur les Romains. Il est très vraisemblable que Vitruve a mentionné ces auteurs dans l'ordre chronologique, et que Cetus Faventinus a connu leurs œuvres et les a utilisées en partie, celle de Varron notamment. A ces noms il faut joindre celui de Palladius qui vivait dans la première moitié du IV^e^ siècle et dont l'ouvrage a été utilisé aussi par l'abréviateur de Vitruve, ainsi que l'indiquent de nombreux rapprochement entre leurs traités. Comme Cetus Faventinus écrit pour ainsi dire exclusivement sur l'architecture civile, privée et domestique, il était appelé à se servir d'un plan différent de celui que Vitruve avait suivi. C'est aussi ce qu'il fait et ce qu'il annonce dans les termes que voici : « Quantum ergo ad *privatum*] usum spectat, necessaria huic libello ordinavimus. Civitatum sane et ceterarum rerum institutiones praestanti sapientiae memorandas reliquimus ». Pour les constructions privées, il s'est servi surtout de Vitruve et de Palladius.

Ce qu'il importe de bien remarquer, c'est que dans l'abrégé de Cetus Faventinus, le surnom de *Pollio* apparaît pour la première fois (sous la forme *Polio*) à la suite du nom de Vitruve. Ce *cognomen* représente pour nous une source que nous ne pouvons révoquer en doute, vu l'époque déjà ancienne où vivait son auteur, qui devait avoir à sa disposition des manuscrits qui ont disparu depuis lors. Il ne nous paraît pas sans intérêt d'ajouter que, volontairement sans doute, l'auteur de l'abrégé en question a distingué notre Vitruve des autres personnes ayant le même nom, en lui conservant le surnom qu'il portait, celui de Pollion. L'importance capitale que l'abréviateur accorde aux Dix livres de l'architecture et le profit réel qu'il en tire à tant de reprises justifient à coup sûr la précision qu'il a mise à nous transmettre le nom et le surnom de celui qui, après lui, ne sera plus guère connu que sous le nom de Vitruve.

Un certain Vitrasius Pollio est mentionné par Pline comme

étant procurateur de Claude et comme ayant introduit à Rome les statues en porphyre[1]. Au même siècle, ce surnom est porté par un sénateur prétorien du temps de Néron, Clodius Pollion, puis aussi par un autre sénateur de la même époque, du nom d'Annius[2].

En dehors de l'Italie, nous constatons l'existence de ce *cognomen* non seulement dans les inscriptions latines des provinces d'Asie et dans celles de la Gaule Cisalpine, mais encore, ce qui pour nous est intéressant à remarquer, dans celles de l'Afrique romaine sous les formes *Polio* et *Pollio*.

Quant aux prénoms qu'on s'est plu à attribuer à Vitruve, Marcus ou Lucius, et parmi lesquels le premier a prévalu, ils n'apparaissent ni dans l'abrégé de Cetus Faventinus, ni dans aucun écrit antique ; ils ont été forgés par conjecture aux xv^e^ et xvi^e^ siècles et depuis lors ils se sont maintenus dans une tradition mal informée[3].

§ 15. — Constatons enfin qu'au v^e^ siècle on trouve encore le nom de Vitruvius, à deux reprises, dans les Lettres de Sidoine Apollinaire[4] : « Si fors exigit, tenere non abnuit... cum *Vitruvio* perpendiculum », dit-il dans une lettre adressée à Claudien[5] ; et encore : « Sed de *Vitruvio* sive Columella seu alterutrum ambosve sectere, decentissime facis; potes enim utrumque more quo qui optimo, id est ut cultor aliquis e primis *architectus*que[6] » ; ainsi s'exprime-t-il dans une autre lettre écrite à Namatius. Aucun surnom n'est donné ici à Vitruve et il en sera ainsi pendant les siècles suivants.

1. *Prosopographia imp. rom.*, pars III^a^, p. 456 (*titulus Egyptiacus*).
2. Willems, *Le Sénat Romain* en l'an 65 (*Musée belge*, 1900, p. 258) ; cf. Suet., *Domit.*, I ; voy. aussi Willems, *op. cit.* (*Musée belge*, 1901, p. 243).
3. Récemment encore E. de Ruggiero, dans son *Dizionario epigrafico*, à l'art. *Architectus*, conservait à Vitruve le prénom supposé de *Lucius*. Les éditions anciennes de Vitruve lui donnent tantôt ce dernier prénom, tantôt celui de *Marcus*. L'excellent *Catalogue of printed books* du *British Museum* gratifie encore Vitruve d'un prénom qu'on n'est pas fondé à lui attribuer.
4. *Mon. Germ. hist.*, 1887, éd. Luetjohann.
5. L. IV, 3, p. 55.
6. L. VIII, 6, p. 132.

§ 16. — En résumé, parmi les témoignages que nous avons recueillis, ni celui de Pline, ni celui de Frontin ne suffisent à démontrer catégoriquement l'hypothèse que le Vitruve qu'ils mentionnent est celui qui a écrit le *De architectura* que nous possédons actuellement. Quant au témoignage de Servius, il nous amènerait plutôt à croire qu'un autre Vitruve que celui que nous possédons et que nous appellerons *Vitruvius* aurait écrit, lui aussi, sur des matières qui se rapportent à l'architecture, et qu'il pourrait s'être occupé, sorte de *scriptor artis*, de terminologie architectonique, comme Varron l'avait fait. Le passage de Cetus Faventiuus que nous avons commenté est utile pour nous, parce qu'il nous fait connaître la notoriété que Vitruve avait de son temps parmi les auteurs antiques qui avaient composé des ouvrages sur l'architecture; il est précieux encore en ce qu'il nous apprend le surnom de Vitruve dont le traité est parvenu jusqu'à nous. Enfin, le texte de Sidoine Apollinaire atteste la réputation que Vitruve avait gardée parmi les personnes lettrées de l'Italie et de la Gaule, qui vivaient dans la seconde moitié du v^e^ siècle.

Avant de passer à l'examen des sources épigraphiques et d'y chercher les renseignements complémentaires qui nous intéressent, il ne nous reste plus qu'à mentionner, d'après les documents littéraires, l'existence d'autres personnages qui ont porté le nom de Vitruve à l'époque impériale.

§ 17. — Le premier que nous ayons à mentionner est un auteur, Vitruvius Rufus, dont nous avons publié des extraits sur des problèmes relatifs à l'architecture[1]. Il ne peut guère être postérieur au III^e^ siècle. La qualité d'*architecton* lui est donnée dans les manuscrits. Ce sont surtout des textes curieux relatifs à la mesure des colonnes antiques qui forment les fragments les plus intéressants de son œuvre; il est possible que cet architecte-géo-

1. Voy. les notes que nous avons jointes à l'*Introduction* placée par M. P. Tannery en tête d'*Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus...* (tiré des *Not. et Extr. des mss.*, XXXV, 2^e^ part., 1896). — Voy. aussi notre étude sur la *Mesure des voûtes romaines, d'après des textes d'origine antique* (1900), p. 25-28.

mètre ait fait précéder ses questions stéréométriques sur les colonnes des différents problèmes abstraits que nous avons édités en même temps. Quoi qu'il en soit, c'est aussi à une œuvre analogue que l'on peut rattacher des problèmes sur les voûtes antiques, que nous avons publiés, en les commentant, et qui malheureusement nous sont parvenus sous une forme très altérée. Ils n'en sont pas moins d'une valeur exceptionnelle au point de vue de l'emploi de certaines formes d'arcs chez les Romains et de la lexicographie archéologique. Sur certains points, le traité de Vitruvius Rufus nous a permis de combler des lacunes du texte de Vitruve pour l'évaluation en pieds des surfaces de construction, des hémicycles, par exemple.

§ 18. — Nous mentionnerons enfin un personnage du nom de Vitruve qui appartient à la seconde moitié du IIe siècle, mais qui ne paraît pas du tout s'être occupé d'écrire sur l'architecture. Nous voulons parler de Vitruvius Secundus[1], qui remplit les fonctions de secrétaire de l'empereur Commode (180-192), qui fut compromis avec Tarrutenius Paternus dans un complot contre cet empereur et qui enfin fut mis à mort par ordre de ce dernier.

(*A suivre.*) J. MORTET.

1. Ael. Lamprid., *Commodus Antoninus*, 4, dans *Scriptor. histor. Augustae*; Dessau et de Rohden, *Prosopographia imperii Romani*, pars IIIa, p. 457 (Berlin, 1898). — La même *Histor. Aug.* (*Trig. tyr.*, c. 24) cite encore une femme du nom de « Victoria sive *Vitruvia* », qui aurait vécu vers le milieu du IIIe siècle.

SYRIACA[1]

V

§ 15. — STÈLES PEINTES DE SIDON

Les stèles peintes[2] qui font l'objet de cette notice sont conservées au Musée Impérial Ottoman. J'en dois d'excellentes photographies à la libéralité connue de S. E. Hamdi-bey. Elles furent trouvées en 1897 dans l'une des nécropoles de Sidon, et sommairement décrites en 1898 dans la *Revue archéologique* (II, p. 109-112) par le P. Lammens, des Jésuites de Beyrouth. La pièce la plus importante de la trouvaille de 1897 a échappé aux autorités ottomanes, et j'en ignore le possesseur actuel; le P. Lammens l'avait vue « dans la maison d'un habitant de Saïda », dont il a tu le nom, par prudence ; c'était une stèle portant l'image peinte de deux militaires, et au-dessous une épitaphe qui atteste l'existence à Sidon, à l'époque hellénistique, d'un πολίτευμα de gens de Caunos en Carie[3]. Je me suis occupé de ce texte[4], et d'autres[5] en ont signalé après moi l'intérêt historique. Le Musée de Constantinople possède trois stèles provenant de la trouvaille de 1897; en voici la description, d'après les notes que j'ai prises en 1902 devant les originaux.

1. Cf. *Rev. arch.*, 1898, I, p. 34; 1899, II, p. 34; 1903, I, p. 392; II, p. 399.

2. Sur les stèles funéraires, peintes sur stuc, trouvées à Sidon et à Alexandrie, cf. *Revue archéologique*, 1899, II, p. 43, en y corrigeant une erreur : les stèles peintes d'Amathonte sont peintes directement sur la pierre et non sur stuc (cf. Murray-Smith-Walters, *Excavations in Cyprus*, p. 93; Myres et Richter, *Catalogue of the Cyprus Museum*, p. 165).

3. Et non en Cilicie, comme le dit et le répète M. Mahaffy, *The empire of the Ptolemies*, p. 140, 516.

4. *Revue archéologique*, 1899, II, p. 42.

5. Dittenberger, *Orientis graeci inscr.*, I, p. 653, adopte mon interprétation. Un papyrus parle d'un πολίτευμα de Crétois, sans doute d'anciens militaires, à Tebtunis dans le Fayoum : cf. *Tebtunis Papyri*, I, p. 125, n° 32.

1. Stèle à antes et à entablement droit (fig. 1 ; Lammens, nos I et III). Une guirlande de feuillage est peinte en vert sur l'architrave. Au-dessous, bien protégée par la saillie des antes et de l'entablement, est une peinture représentant un militaire debout,

Fig. 1. — Stèle peinte de Sidon.

marchant à gauche; les nus sont brun pâle, la tunique et les chaussures brun foncé, la lance, l'orbe du bouclier, le casque et le manteau jaune, le sol vert jaunâtre. L'épitaphe est mutilée; le P. Lammens a publié les deux morceaux qui en restent comme

deux inscriptions distinctes, sans voir qu'il fallait les rapprocher. Elle doit se restituer ainsi :

Ἑκατ[αῖ]ον Μηνογένου
Θεατει[ρην]ὸν οἱ ἑταῖροι
Ἑκατα[ίου χρ]ῆστε
χ[αῖρε].

La stèle fut donc élevée à la mémoire d'un mercenaire natif de Thyatire en Lydie, Hécatée fils de Ménogène, par ses camarades. La forme Θεατειρηνός ne s'était pas encore rencontrée[1], mais il n'est pas douteux qu'elle équivaille à Θυατειρηνός. Les noms de l'épitaphe, au besoin, le prouveraient. Hécatée, Ménogène, noms théophores dérivés d'Hécate et de Mên, ne sont pas des noms de Syriens, mais de vrais noms d'Anatoliens[2]. La stèle de Cotyæum[3] pouvait déjà donner à croire qu'il y avait des affinités entre le culte d'Hécate et celui de Mên; l'épitaphe d'Hécatée fils de Ménogène ajoute une présomption de plus. Hécate n'est du reste qu'une des formes d'Artémis, et Artémis, sous son nom grec, ou sous son nom asiatique Anaïtis, est fréquemment associée à Mên.

2. Stèle à fronton (fig. 2; Lammens, n° V). Palmette et fleurons dans le tympan; oves sur la corniche; guirlandes au-dessous. Dans un carré creux, le défunt, de face; il est peint en brun; les maillons de la cuirasse — nous reviendrons plus bas sur ce détail — sont indiqués en noir. Au-dessous l'épitaphe mutilée :

ΣΑΛΜΑΜΟ/ . .ΛΔΑΔΕ...
ΧΡΗ

1. Faut-il rapprocher Ἑλάρα = Ἱλάρα dans une épitaphe de Sidon (Renan, *Mission*, p. 384; *Gazette archéologique*, 1877, p. 106)?

2. Pour le culte de Mên en Anatolie, cf. Letronne, *Œuvres*, 3e série, II, p. 97; *B. C. H.*, 1896, p. 55 sq.; et l'article *Mên*, par Drexler, dans le *Lexicon* de Roscher. Pour le culte d'Hécate en Anatolie, cf. Roscher, *Lexicon*, I, col. 1885 : « die zahlreichsten Kulte der Hekate finden sich in Kleinasien. » Pour le culte d'Hécate à Thyatire, cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 390. Pour le culte de Mên dans le pays de Thyatire, Ὑρκάνιον πέδιον, cf. le décret d'Amphissa pour le médecin Ménophante, fils d'Artémidore, Μακεδὼν Ὑρκάνιος, avec les remarques de Vollgraff, *B. C. H.*, 1901, p. 238.

3. *B. C. H.*, 1896, p. 65.

Évidemment, la dernière ligne était la formule ordinaire, χρῆσ[τε χαῖρε], et la première consistait en deux noms, le nom du mort au nominatif, suivi d'un patronymique au génitif. D'après le nombre des lettres manquantes, on peut restituer, *exempli*

Fig. 2. — Stèle peinte de Sidon.

gratia, Σαλμαμόδ[ης? Ἀ]δαδέ[ους] ou quelque chose d'approchant[1] ; de toute façon, les noms semblent nouveaux, et d'origine

1. Le P. Lammens avait déjà vu que le nom mutilé ΣΑΛΜΑΜΟ avait « une apparence fortement sémitique ». Il trouve le même *facies* au nom ΒΗΡΥΜΟC,

sémitique; le mercenaire ainsi dénommé était Syrien ou Arabe.

3. Stèle à fronton (fig. 3; Lammens, n° IV), à laquelle manquent les acrotères, et la partie inférieure, qui portait l'épitaphe. Sur le tympan peint en rouge se détache un bouclier accosté de fleu-

Fig. 3. — Stèle peinte de Sidon.

rons; boucliers et fleurons sont blancs : c'est la couleur de l'enduit, qui a été *réservée*. Sous le fronton, dans un carré creux, trois militaires debout, de profil : à gauche le mort, à droite

qu'il dit avoir lu sur un petit cippe funéraire, dans la résidence des Jésuites de Saïda; ne faut-il pas corriger BHPYTIOC?

ses camarades, οἱ ἑταῖροι, qui viennent lui dire adieu et lui serrer la main. Ils sont peints comme Hécatée, sauf que sur cette stèle-ci il est fait usage d'une couleur de plus : la tunique de l'ἑταῖρος de gauche est verte.

Quelle date assigner à ces stèles? Le P. Lammens ne signale aucune différence paléographique entre l'épitaphe du Caunien et les autres inscriptions de la trouvaille de 1897; or, l'épitaphe du Caunien est à n'en pas douter de l'époque hellénistique. Sans doute, l'*alpha* a la barre brisée ; mais il n'y a pas de lettres lunaires ; il n'y a pas non plus de noms romains. Je crois donc que toutes les stèles de la trouvaille de 1897 sont de l'époque hellénistique et j'en dirais autant, pour les mêmes raisons, des stèles peintes de Sidon publiées par M. Ganneau [1].

Il serait intéressant de savoir en quel endroit des vastes nécropoles sidoniennes a été faite la trouvaille de 1897, et de procéder sur ce point à des recherches systématiques : on découvrirait peut-être un *columbarium* de mercenaires de l'époque hellénistique, comme on en a trouvé un en 1885 dans la nécropole orientale d'Alexandrie; c'était, dit Néroutsos-bey [2], « un hypogée creusé dans le roc tendre; du sol, la paroi s'élevait circulairement en voûte ellipsoïde, et la chambre recevait le jour par une ouverture verticale pratiquée à sa partie supérieure. L'hypogée contenait une centaine de niches disposées sur cinq rangs superposés. Quelques-unes étaient ouvertes et vides, d'autres fermées par une tablette ou une stèle peinte. Les inscriptions étaient en lettres du temps des Ptolémées. Les dates, quand elles étaient marquées, désignaient l'an du règne du souverain. Plusieurs de ces épitaphes sont celles de militaires ensevelis par les soins d'un certain Philon [3], διὰ Φίλωνος, sans doute

1. *Gazette archéologique*, 1877, pl. 15 et 16. Je crois que le jeune homme (ἄωρος) en costume civil qui est peint sur la stèle de gauche tient à la main un rouleau, symbole de ses études littéraires et oratoires.

2. *L'ancienne Alexandrie*, p. 102.

3. Par exemple, voici l'épitaphe d'un officier général qui dut mourir de ses blessures à Alexandrie après Raphia : Διὰ Φίλωνος, ἔτους ε', Ξανδικοῦ ε', Μενεχλέους

Philon de Cnossos, qui d'après Polybe (V, 65) commandait un corps de mille cavaliers crétois à la bataille de Raphia (218 avant J.-C.). »

Dans l'état présent de nos informations, il n'est pas possible de dire au service de quel roi étaient les mercenaires des stèles de la trouvaille de 1897; même il est impossible de décider si ce roi était un Lagide ou un Séleucide ; en effet, Sidon a fait partie au IIIe siècle, de 280 jusqu'au commencement du siècle suivant[1], de l'empire ptolémaïque, et il n'est pas sûr que les stèles trouvées en 1897 ne doivent pas être datées du IIIe siècle.

Du reste, pour l'étude de l'armement — et c'est à ce point de vue, croyons-nous, que nos stèles sont surtout intéressantes — il importe peu que nous ayons affaire à des mercenaires d'un Ptolémée, ou à des mercenaires d'un Séleucide ; car, sauf pour certaines troupes auxiliaires, pour des contingents indigènes et barbares, l'armement devait être le même dans les armées des Ptolémées et dans celles des Séleucides.

Les mercenaires représentés sur les trois stèles de Constantinople sont équipés pareillement. L'habillement comporte une tunique, un manteau et des chaussures à lacets montant plus haut que la cheville. L'arme offensive est la lance (non la sarisse). Les armes défensives sont le bouclier, le casque, et dans un cas, semble-t-il, la cuirasse. La forme du casque et du bouclier mérite une attention particulière, car elle fournit un indice d'époque, qui confirme la date approchée que suggère l'étude des épitaphes.

Cuirasse. — Il est difficile de dire si nos mercenaires avaient la cuirasse. La stèle qui permettrait le mieux de décider ce point est celle de Σαλμαμο..., mais justement le stuc est tombé à l'endroit de la poitrine. Les épaules et le ventre sont conservés.

Κρητὸς, ἡγεμόνος. Pour le sens de ἡγεμών, cf. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemæer und Rœmer in Ægypten*, p. 26 et Dittenberger, *O. G. I.*, 69[3].

1. Barclay Head, *Historia numorum*, p. 672 ; pour les vicissitudes de Sidon depuis la mort d'Alexandre jusqu'en 280, cf. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 282.

Or, tandis que les épaules semblent revêtues de quelque chose de lisse, qui est peut-être une cuirasse de cuir ou de métal, on voit nettement sur le ventre une série de sinuosités verticales, parallèles, indiquées en noir; il me paraît difficile de n'y pas voir l'indication d'une cotte de mailles. Je ne crois pas, d'après ce qui reste des épaules, que la cuirasse fût tout entière de mailles, *loricam consertam hamis*[1]; mais que la cage, le thorax en était lisse, et qu'une cotte à maillons y était suspendue, qui couvrait le ventre et tenait lieu de lambrequins. Cette cuirasse était passée sur la tunique, laquelle descend jusqu'aux genoux[2].

Casque. — Le casque de nos mercenaires est exactement le même qu'on voit à Eucratidas, roi de Bactriane vers 200-150 avant J.-C., sur ses monnaies et sur le fameux médaillon du Cabinet de France; on le voit encore aux *hetæres* d'Alexandre, sur le grand sarcophage de Sidon et sur la mosaïque de Pompéi. Ce casque n'a du reste aucun rapport avec la *causia* macédonienne, qui avait la forme d'une cône aplati. M. Théodore Reinach le décrit ainsi : « Une calotte hémisphérique avec une large visière évasée, qui en fait le tour comme la frange d'un abat-jour et se découpe en segments à la façon d'un pétase[3]. » D'un mot, c'est un casque à bords. On devine l'utilité de ces bords sous le soleil méridional. Il est porté, sur le « sarcophage d'Alexandre » et sur la mosaïque de Pompéi, par des cavaliers; de cela ne résulte pas que nos mercenaires, qui le portent, aient servi dans la cavalerie; car s'ils avaient été cavaliers, on n'aurait pas manqué, selon l'usage, de figurer sur leur stèle leur cheval à côté d'eux.

Bouclier. — Le bouclier n'est plus le bouclier rond (ἀσπίς) de la période classique, ni le bouclier macédonien, qui était rond aussi, et qui se distinguait de l'ἀσπίς hellénique par les curieux

1. Virgile, *Enéide*, III, 467.

2. Pour les cottes de mailles, cf. Daremberg et Saglio, s. v. *lorica*, p. 1315. La grosse infanterie en portait parfois, d'après Arrien, *Tactique*, 3 : τῷ βαρεῖ ὁπλιτικῷ θώρακες, οἱ μὲν φολιδωτοὶ, οἱ δὲ ἁλύσεσι λεπταῖς ἐπηλλαγμένοι. Les Gaulois avaient des cuirasses de ce genre : θώρακας δ' ἔχουσιν σιδηροῦς ἁλυσιδωτούς (Diodore, V, 30).

3. *Une nécropole royale à Sidon*, p. 288.

ornements concentriques, survivance d'un ancien géométrique curviligne, dont il était surchargé. Le bouclier rond, sous ses deux formes, grecque ou macédonienne, est généralement délaissé à l'époque hellénistique pour le grand bouclier allongé, qui couvrait mieux l'homme, le *scutum* des Romains, le θυρεός des Grecs[1]. C'est ainsi qu'à Acræphiæ la milice où entraient les jeunes gens à leur sortie de l'éphébie et qui portait le nom traditionnel de πελτοφόρα, est appelée θυρεαφόρα dans un texte épigraphique de la fin du IIIe siècle[2].

A qui les Grecs du IIIe siècle ont-ils emprunté le θυρεός? Il se pourrait que certains l'eussent pris des Italiens : le *scutum* en effet était devenu, au IIIe siècle, d'un usage à peu près général en Italie, chez les Gaulois de la Cisalpine, chez les Samnites, les Sabins et à l'imitation, nous dit-on, des Samnites[3] ou des Sabins[4], chez les Romains, enfin chez les Lucaniens[5]; et l'on se rappelle d'autre part combien de fois, au IVe et surtout au IIIe siècles, les Grecs, ceux de Syracuse par exemple, ou Pyrrhus, eurent l'occasion de se mesurer avec des armées d'Italiens. Mais, d'une façon générale, il est juste de dire que c'est à l'exemple des Gaulois surtout que les Grecs ont adopté le θυρεός, postérieurement par conséquent à l'invasion de Brennus. L'arme caractéristique du lansquenet gaulois, tel qu'il apparaît dans Polybe[6], Polyen[7], Diodore[8], dans les épigrammes votives[9] ou les sculptures d'ex-votos, c'est le θυρεός.

1. Bauer, *Griech. Kriegsaltertümer*, p. 323 (*Handbuch* de Müller, t. IV).

2. *C. I. G. S.*, I, 2716 : Δορκύλω ἄρχοντος Βοιωτοῖς, ἐπὶ δὲ πόλιος Νικαρέτω ... τνὶ ἀπεγράψανθο ἐσς ἐφήβων ἐν θυρεαφόρας.

3. Athénée, VI, 106.

4. Plutarque, *Romulus*, 21 ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, p. 207. Les textes concernant l'introduction du *scutum* dans la légion romaine (cf. Marquardt, *Organisation militaire chez les Romains*, p. 11 de la traduction) ne sont pas faciles à mettre d'accord (*Dictionnaire des antiquités*, s. v).

5. *Anthologie palatine*, VI, 120, 131.

6. II, 30, 3.

7. IV, 6, 7.

8. V, 30; XXII, 9.

9. Épigramme de Léonidas, pour le trophée voué par Pyrrhus à Athéna Ito-

A considérer l'étymologie, le mot θυρεός ne devrait s'appliquer qu'aux grands boucliers de forme rectangulaire, θυρεός venant de θύρα[1]. En réalité, il se disait aussi bien des grands boucliers ovales, comme sont ceux des soldats de nos stèles, que des *scuta* rectangulaires; et même, à regarder les monuments[2], le θυρεός par excellence, c'est-à-dire le θυρεός gaulois, paraît avoir été bien plus souvent ovale que rectangulaire.

Pausanias rapporte qu'à l'entablement du temple de Delphes — celui qu'il a vu, et qui fut bâti au IVe siècle — étaient accrochés des boucliers votifs, offrandes, ceux des côtés ouest et sud, des Étoliens, en mémoire de leurs succès sur les bandes de Brennus, ceux des côtés est et nord des Athéniens, en mémoire de Marathon. Les fouilles ont appris, en 1893, en quelle partie de l'entablement étaient suspendus ces boucliers : non pas à l'architrave, mais sur les métopes : « Vers l'angle S.-O. du temple, on a retrouvé une métope, avec la trace d'un grand bouclier allongé, haut de plus d'un mètre, qui rappelle le bouclier gaulois[3]. » D'après l'endroit où la métope a été trouvée, on peut croire que c'était l'une de celles où les boucliers gaulois étaient suspendus. La trace que porte la métope est bien ovale, comme celle d'un θυρεός. Il faut dire d'ailleurs que les Perses n'avaient pas seulement le petit bouclier en demi-lune, la *parme*, qu'on leur voit par exemple sur le « sarcophage d'Alexandre » ; ils avaient aussi un grand bouclier ovale, comme on voit par exemple par la frise de Persépolis, reproduite dans la *Perse ancienne* de Flandin et Coste, pl. CI (Perrot, *Histoire de l'art*, V, fig. 483). Ainsi s'ex-

nienne : Diodore, *Exc. Vat.*, XXII, 3; Plutarque, *Pyrrhus*, 26; Pausanias, I, 13, 2; cf. Preger, *Inscriptiones metricae*, n° 96 :

Τοὺς θυρεοὺς ὁ Μολοσσὸς Ἰτωνίδι δῶρον Ἀθάνᾳ
Πύρρος ἀπὸ θρασέων ἐκρέμασεν Γαλατᾶν.

1. Rapprocher les mots ἀνάθυρα, ἀναθυρόω, du langage des architectes.

2. Balustrade du *propylon* d'Athéna Nicéphore à Pergame : Hans Droysen, *Altertümer von Pergamon*, II, p. 128 (Collignon, *Pergame*, p. 119). Reliefs de l'arc d'Orange : de Saulcy, *Journal des Savants*, 1880, p. 77.

3. *B. C. H.*, 1894, p. 176 (Homolle); cf. Frazer, *Pausanias*, V, p. 337.

plique l'assertion de Pausanias, que les boucliers des deux séries se ressemblaient beaucoup [1].

Paul PERDRIZET.

1. Pausanias, X, 19, 3 : ὅπλα δὲ ἐπὶ τῶν ἐπιστυλίων χρυσᾶ Ἀθηναῖοι μὲν τὰς ἀσπίδας ἀπὸ τοῦ ἔργου τοῦ Μαραθῶνι ἀνέθεσαν, Αἰτωλοὶ δὲ τά τε ὄπισθε καὶ τὰ ἐν ἀριστερᾷ Γαλατῶν δὴ ὅπλα · σχῆμα δὲ αὐτῶν ἐστὶν ἐγγυτάτω τῶν Περσικῶν γέρρων. Un texte curieux pour la question du θυρεός est le passage des inventaires déliens où est décrit le collier voué par la reine Stratonice (*BCH*, 1882, p. 124; Dittenberger, *Syll.*², II, p. 321) : je pense avoir bientôt l'occasion d'y revenir.

LA POLYCHROMIE DES SCULPTURES DE NEUMAGEN

Des fouilles exécutées en 1877-78 à Neumagen, près de Trèves, ont amené la découverte, à la base des fortifications romaines qui avaient entouré la ville, d'environ 150 fragments de toutes dimensions — fragments d'inscriptions et de sculptures ou morceaux d'architecture. Les blocs épars d'un même monument étaient disposés au hasard dans la maçonnerie. On est arrivé, malgré cette difficulté, à reconnaître le plan d'ensemble de quelques-uns des monuments dont on avait ainsi retrouvé les restes. C'étaient, pour la plupart, des tombeaux. Ils devaient se dresser aux abords de la plus ancienne métropole du pays trévire, *Noviomagus*, comme la fameuse colonne d'Igel, encore debout, auprès de Trèves.

Ainsi que dans beaucoup de villes de la Gaule, ces monuments déjà anciens avaient été utilisés comme matériaux de construction pour les remparts élevés partout à la hâte, sous la menace des invasions barbares. Enfouis depuis cette époque, ils ont conservé, pour la plupart, des traces importantes de la polychromie qui les décorait. La sculpture même des reliefs et l'architecture des monuments mériteraient une étude plus développée que celles qui leur ont été consacrées jusqu'ici [1]. Les

1. Hettner, *Rhein. Mus.*, XXXVI, p. 435-462. — Ch. Normand, *L'ami des Monuments*, III (1889), p. 215.

Ces fragments sont exposés au Musée de Trèves, salles 1 à 4. Ils viennent d'être publiés d'une façon plus complète, quoique encore très abrégée, dans le nouveau Guide du Musée de Trèves, préparé par Hettner, mais achevé après sa mort : *Illustrierter Führer durch das Provinzial Museum in Trier*. Trèves, 1903. C'est à ce petit catalogue, illustré de photographies excellentes, que nous nous référons dans le cours de cet article. Sur les fouilles qui ont amené la découverte de ces fragments et la date de la construction des remparts de Neumagen, cf. Hettner, *Die römische Befestigungen von Neumagen, Bittburg u. Iunkerath, in Westd. Zeitsch.*, X (1881), p. 285-292.

traces de peinture surtout, qui, malgré les soins, vont s'atténuant chaque jour, nous ont paru dignes de fixer l'attention. Elles offrent, nous semble-t-il, d'autant plus d'intérêt que les restes de couleurs sont plus rares sur les œuvres de sculpture romaines et gallo-romaines et que les principes de la polychromie antique nous échappent davantage, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque grecque archaïque.

*
* *

Tous ces monuments étaient peints ; mais l'étaient-ils de la même façon ? Hettner croyait devoir distinguer entre ceux où il est fait usage du calcaire messin, pierre compacte qui est susceptible d'un assez beau poli, et ceux où se trouve employé le grès rose ou jaune, beaucoup plus friable, de la région trévire. Selon lui, le calcaire messin aurait tenu lieu de marbre et n'aurait été peint qu'en partie. Les sculptures de grès, au contraire, l'auraient été entièrement. Il se serait agi surtout d'assurer la conservation de la pierre. En un mot, la polychromie serait en raison inverse de l'excellence des matériaux employés [1].

Il faut reconnaître, en effet, que les traces de couleur sont beaucoup moins nombreuses sur les monuments de calcaire que sur ceux de grès. Mais cette différence ne tient pas, croyons-nous, à un emploi plus restreint de la couleur. Elle vient seulement de ce que la couche de peinture était moins épaisse sur le calcaire.

D'autre part, la surface lisse du calcaire était moins apte à retenir l'enduit que ne l'était la porosité du grès. Si bien que les traces de couleur qu'y découvre un examen attentif supposent une polychromie tout aussi développée que sur les monuments de grès.

Cette diversité des matériaux employés répond, croyons-nous, à une différence *de date*, bien plutôt qu'à une différence *de genre* des sculptures. Hettner a, du reste, bien vu que le style des reliefs de grès leur assigne, en général, une date postérieure à

1. *Pick's Monatsschrift*, VI (1880), p. 366.

celle des reliefs de calcaire. Serait-ce là un simple hasard, ou bien un genre nouveau se serait-il, sans transition, substitué à l'ancien? Il est, au contraire, facile de comprendre comment des raisons d'économie ont pu faire préférer le grès que fournissaient en abondance les collines voisines, au calcaire qui exigeait un long et coûteux transport. Les sculptures de Neumagen s'échelonnent sur une période d'un siècle et demi : cela suffit pour expliquer les quelques différences de technique que présente leur polychromie.

D'ailleurs, une preuve évidente que tous ces bas-reliefs étaient entièrement peints est fournie par le badigeon blanc dont ils ont tous été revêtus. On le remarque partout, aussi bien sur le calcaire que sur le grès. Protégé par la couleur, il a subsisté en maint endroit alors que celle-ci est complètement tombée. Cet enduit préalable, à base de craie, aurait donné aux sculptures une blancheur éclatante et factice, dans laquelle eussent disparu le rendu des ombres et le tracé des lignes. Nulle part il ne pouvait rester apparent; il rendait la peinture nécessaire. Épais quelquefois de près de 1 millimètre sur les bas-relief de grès, plus mince sur ceux de calcaire, il formait à la surface de la pierre une sorte de stuc, assez analogue à la dernière couche d'enduit qui recouvrait, dans les habitations, les parois destinées à recevoir des fresques.

La pierre ainsi préparée, l'artiste commençait par peindre en bleu la surface plane formant le fond des reliefs.

C'était déjà le bleu que, depuis l'époque la plus ancienne, les Grecs employaient pour les fonds[1]. Ce bleu représentait aux yeux des Grecs la teinte du ciel sur lequel se détachent les personnages, ou de l'atmosphère dans lequel ils se meuvent. Il faut distinguer du reste entre le bleu foncé, en usage à l'époque archaïque, et le bleu clair des reliefs hellénistiques[2]. C'est ce bleu clair, connu

1. Homolle, *Comptes-rendus des fouilles de Delphes, B. C. H.*, XVIII (1894); *Gazette des Beaux-Arts*, février-avril 1895.

2. Hamdi Bey et Théod. Reinach, *La nécropole royale de Sidon*, et panneaux en terre cuite de l'époque alexandrine, au Louvre. La teinte bleu clair du fond est la seule couleur qui se soit conservée sur ces panneaux.

sous le nom de *bleu égyptien* que nous retrouvons sur les monuments de Neumagen. Il avait été, dit Vitruve [1], inventé en Égypte, à Alexandrie ; des fabriques s'en étaient établies en Italie, notamment à Pouzzoles. Très employé à l'époque romaine, il se rencontre couramment non seulement sur les murs des maisons de Pompéï et les fresques de toute l'Italie, mais aussi très fréquemment à Bibracte [2] et dans les villas des bords de la Moselle et du Rhin. Cette couleur disparaît ensuite complètement après les invasions barbares. Le secret de sa fabrication s'est entièrement perdu. Il a fallu la chimie moderne pour en retrouver la formule [3].

Un seul des monuments de Neumagen fait exception à la règle traditionnelle des fonds bleus [4]. Sur les côtés, deux bas-reliefs représentant des danseuses se détachent sur fond noir. Telle est du moins la teinte actuelle, qui provient peut-être de quelque autre couleur altérée. Le fond des deux niches qui, sur la face antérieure, abritent les reliefs des défunts est également noir. Les bords en sont rouge vif [5]; en haut, les *conchae*, jaune clair, sont peintes de lignes transversales ondulées, rouges, vertes et brunes. D'ailleurs, l'abus du rouge, dans la polychromie de tout le monument, indique une recherche évidente et exceptionnelle de la vivacité du coloris.

Cette uniformité des fonds distingue essentiellement les bas-reliefs de Neumagen des œuvres alexandrines, dont l'influence sur toutes ces sculptures est cependant évidente. La nécessité qu'elle imposait, d'abstraire les personnages du cadre où se passe la scène représentée, devait en outre peser tout particulièrement aux artistes gaulois, si soucieux de la précision matérielle. Mais ils avaient la peinture pour suppléer à la sculpture. Les détails

1. *De Architect.*, VII, 11-1.
2. Bulliot, *Fouilles du Mont Beuvray*, I, p. 360.
3. *Compte-rendus de l'Acad. des Sciences*, 18 février 1889, p. 325.
4. *Illustrierter Führer*, n° 6. Monument de *C. Albutius Asper* et de sa femme *Secundia Restituta*.
5. Un des bas-reliefs du Mithraeum d'*Heddernheim* (pays rhénans) présente un fond absolument analogue : noir, encadré de rouge. Voir F. Cumont, *Textes et Monum. figurés relatifs au culte de Mithra*, II, n° 253, p. 380.

que ne donnait pas le relief étaient simplement peints. C'est à la polychromie qu'il revenait de figurer, sur le fond uni, le cadre pittoresque des bas-reliefs.

Ainsi est dessiné, par exemple, l'intérieur des appartements où se passent les scènes de la vie journalière, sujet particulièrement affectionné par les sculpteurs de Neumagen. Un motif fréquent est celui de la femme à sa toilette[1]. Le pavage de la salle où elle est assise est peint en rouge vif, comme l'était, en réalité, le ciment qui formait le sol. Ce sol est séparé par un trait de ciseau, évidemment rempli de couleur, de la surface perpendiculaire du mur. Un arc de cercle incisé et peint en rouge-brun continue, sur cette surface, l'arcade dont les piliers encadrent le relief à droite et à gauche. Il représente la galerie à colonnade, sur laquelle donnait l'appartement. Le fond n'en reste pas moins bleu clair. Mais ces quelques lignes suffisent à esquisser un arrière-plan précis. Le détail de l'ameublement intérieur est quelquefois poussé plus loin. Dans une des scènes de comptoir[2], en avant du mur bleu, est figuré un grand rideau jaune clair, dont les plis sont marqués de larges traits bruns. Des agrafes fixent ce rideau au mur. Elles sont dessinées avec la plus grande minutie : ce sont de petites rosaces jaune vif dont le pourtour et le bouton central sont relevés de rouge-brun.

Les personnages sont parfois représentés en plein air et des feuillages viennent mettre dans le fond la variété de leurs teintes[3].

Sur un petit fragment de grès ayant formé l'angle supérieur d'un relief[3], on remarque, encadrant une tête de femme, un large trait courbe incisé. De ce trait se détachent, à droite et à gauche, d'autres petits traits simplement peints, vert doublé de brun. Sur le fond s'aperçoivent des sortes d'arabesques brunes et, çà et là, des taches rouge jaune et rouge vif. Ce sont les restes d'une branche d'arbre, peinte avec ses rameaux, ses fleurs et ses fruits. Une branche d'arbre à laquelle pend un fruit énorme,

1. *Illust. Führ.*, nos 11, 17 et fragment non catalogué, salle 4, mur ouest.
2. *Illust. Führ.*, no 12 *a*, côté droit.
3. Fragm. non catalogué, salle 4, mur est ; derrière le monum. no 24.

rouge-brun, se remarque également sur un autre fragment voisin de celui-ci [1]. Sans doute, bien d'autres représentations devaient être peintes sur les fonds : des herbes, des arbustes, des rochers pour les retours de chasse, des colonnades pour les reliefs allégoriques ou mythologiques, des détails d'ameublement dans l'intérieur des maisons. Il nous est impossible, la plupart du temps, d'en soupçonner la nature. Tout au plus remarque-t-on quelques taches indéterminées, brunes ou rouges, au milieu de la teinte bleu clair du fond.

La seule constatation évidente, c'est que le sculpteur se déchargeait à peu près complètement sur la peinture du soin de figurer les détails du fond. C'était là un procédé expéditif d'un art industriel. L'aspect entièrement lisse de la pierre faisait supposer pour les bas reliefs de Neumagen des fonds tout unis. Nous voyons que ce dessin coloré, surajouté à la teinte bleue traditionnelle, devait leur donner un certain caractère pittoresque.

*
* *

Si, du fond des reliefs, nous passons à l'étude des reliefs eux-mêmes, nous remarquons que les teintes employées pour chaque objet y sont également fixées par une tradition constante. Le nombre en est, de plus, très restreint. Il n'est jamais fait usage que de couleurs simples, sans aucune combinaison destinée à produire quelque nuances nouvelle. L'artiste colorie d'après une règle immuable; il ne saurait être question dans son œuvre d'imagination ou de fantaisie.

Les deux teintes les plus employées sont le jaune clair et le brun rouge. Sont peints en *jaune* : les visages et tous les nus; les corps des animaux, chevaux, chiens, bœufs, griffons et monstres marins; tous les vêtements des femmes et les toges des hommes vêtus à la romaine. Le jaune, en un mot, représente toutes les teintes claires. Sont *bruns* : les cheveux, les sourcils et la barbe — les cheveux de danseuses ou de prisonniers germains sont cependant quelquefois peints en jaune vif; — les crinières des

1. Fragment non catologué, salle 4, mur est.

chevaux, quelques touffes de poils au pâturon des bœufs; toutes les pièces du costume des hommes vêtus à la romaine, les chaussures, etc. Le brun vaut, on le voit, pour toutes les nuances sombres. Le *rouge vif* est réservé pour les objets matériels, pièces d'ameublement, sièges, tabourets, guéridons; pour les armes, boucliers, cuirasses, épées; pour les ornements des vêtements, les harnachements, les ceintures et courroies de cuir; pour les fleurs et les fruits. Les reflets métalliques de quelques objets, vases de bronze, pièces de monnaies, sont représentés par le *jaune vif*. Quelques traces de *vert*, apparaissant çà et là pour les feuillages, viennent clore la liste des tons employés.

A part le rouge, dont il est fait, semble-t-il, un usage purement conventionnel, ces couleurs répondent à peu près aux teintes véritables des objets. La gamme des nuances est néanmoins beaucoup trop simplifiée pour qu'il puisse être question de réalisme. Une telle polychromie est aussi différente du coloris délicat et juste des sarcophages de Sidon que de l'enluminure toute conventionnelle de l'archaïsme grec.

Faut-il donc reconnaître là une invention originale des artistes de Neumagen? La supposition n'est guère vraisemblable. La polychromie des monuments de Neumagen ne doit pas différer de la polychromie des autres monuments gallo-romains [1], et les artistes gaulois ne faisaient sans doute que continuer les traditions de l'art italien. Mais jamais, autant que nous sachions, la polychromie de sculptures gallo-romaines n'a fait l'objet d'une étude. La polychromie des sculptures italiennes n'est guère mieux connue. La contradiction fut vive lorsqu'en 1833 l'on s'avisa pour la première fois de prétendre que les bas-reliefs de la colonne Trajane avaient été coloriés [2]. Cette assertion est aujourd'hui universellement admise [3]. Mais les exemples d'œuvres polychromes, proprement romaines, permettant une comparaison

1. L'école des sculpteurs belgo-romains n'a rien qui la distingue des autres artistes gallo-romains (Jullian, *Rev. arch.*, 1885, I, p. 235.)
2. *Bullettino dell' Instituto*, 1833, p. 92; 1836, p. 39.
3. Petersen-Domaszewski, *Die Marcussaüle*, p. 103.

avec les reliefs de Neumagen, n'en sont pas moins demeurés fort rares[1].

La plupart des monuments de l'époque impériale qui présentent des vestiges de décoration polychrome appartiennent à la série des bas-reliefs mithriaques. Voués dans des temples souterrains, ils ont assez souvent conservé de nombreuses traces de couleur[2]. D'une extrémité de l'Empire à l'autre, la polychromie de ces reliefs mithriaques semble avoir été la même. Les couleurs vives, le rouge sombre, la pourpre, l'or, le jaune vif, y sont prodiguées[3]. L'éclat des nuances était sans doute nécessaire pour mettre en valeur les sculptures, dans la lumière artificielle des cryptes. Il pouvait tenir également aux traditions orientales du culte de Mithra et visait surtout à frapper l'imagination des adeptes. Le caractère essentiellement religieux de cette polychromie interdit toute comparaison avec celle des autres monuments. Les teintes peu nombreuses et généralement ternes, dont disposaient les artistes de Neumagen, ne se prêtaient pas à une pareille recherche du coloris.

On ne saurait, au contraire, méconnaître l'analogie qui existe entre la polychromie de nos reliefs et celle d'un sarcophage du Vatican[4]. La face principale représente des barbares demandant grâce à un général romain ; sur les côtés défile le convoi des prisonniers et des chars contenant le butin. Les sculptures semblent

1. Collignon, *La polychromie dans la sculpture grecque*, p. 70-75 en cite quelques exemples. Ce sont tous, sauf deux, des copies d'œuvres grecques ou alexandrines.

2. Cumont, *Textes et Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, p. 217; II, nos 12, 16, 32, 56, 80, 83, 85, 158, 207, 223, 253, 283.

3. Un des bas-reliefs les plus caractéristiques à cet égard est celui de l'Esquilin (Cumont, *ibid.*, II, n° 16, et *Bullettino della Comissione archeologica municipali di Roma*, II (1874), p. 228-229.) Le fond de la grotte est *rouge foncé* ; le bonnet, le manteau, la tunique de Mithra et des porte-flambeaux, le vêtement de Sol, le sang de la blessure, sont *pourpre* ; les chevelures sont *rouge-brun* ; les pantalons de Mithra et des porte-flambeaux, Luna et les deux petits bustes sont *jaune vif* ; la couronne de Sol et le poignard de Mithra sont *dorés*, le corbeau est *noir*.

4. Visconti, *Musée Pie Clémentin*, V, xxxi. La polychromie en est décrite dans Petersen, Domaszewski, *Die Marcussäule*, p. 103.

très voisines par le style de celles de la colonne de Marc-Aurèle. L'œuvre est donc à peu près de même date que les monuments de Neumagen. Les couleurs y sont étalées en larges teintes plates. La teinte claire des nus s'oppose au brun des chevelures, des barbes et des chaussures. Le rouge est réservé pour les harnachements, les armes et les ornements. Seul, le bleu qui colorie les vêtements des barbares, les roues des voitures, le griffon soutenant le siège du général romain et les ailes de la Victoire, vient mettre dans la peinture du relief italien une certaine vivacité de tons, qui ne se rencontre à Neumagen que par exception [1].

C'est donc une polychromie conforme à la tradition classique, une polychromie essentiellement décorative, bien plutôt que pittoresque, que nous trouvons sur les monuments de Neumagen. Pas d'opposition de couleurs, peu de nuances vives et chatoyantes, mais une juxtaposition de teintes unies, généralement claires, relevées, çà et là, des tons nettement tranchés du brun et du rouge, tel en est le principe.

Il est facile, dès lors, de nous représenter l'effet des reliefs ainsi enluminés.

Voici par exemple, une scène de repas [2]. Au centre du relief, un tapis jaune clair recouvre la table ; de part et d'autre sont assis l'homme et la femme. L'homme est revêtu à la gauloise d'une tunique brune et de braies de même couleur. Les vêtements de la femme, au contraire, sont de nuance claire. Le bas du relief est occupé par les tons rouges des fauteuils sur lesquels sont assis les deux personnages. Au second plan, et dans le haut du relief, se détachent, sur le fond bleu clair, les silhouettes brunes de deux serviteurs debout, apportant les mets.

Les vêtements clairs de la maîtresse de maison et des servantes

1. A part le monument n° 6, déjà mentionné à propos des couleurs employées pour le fond, on ne trouve d'exemple de coloris à effet que sur des monuments d'époque tardive et dont la sculpture est particulièrement négligée : par exemple, n° 14. Sur les faces latérales, des danseuses déploient autour d'elles des voiles coloriés de longues traînées de couleur rouge, brune et verte. (Motif analogue à celui du monument n° 6.)

2. *Illust. Führ.*, n° 5.

qui l'entourent s'opposent, dans les scènes de toilette, au ton rouge vif du sol qui forme le premier plan et au bleu qui colore le fond [1]. Dans les retours de chasse [2], la masse brune formée par le cavalier et les piqueurs sépare la teinte claire dont sont peints les chiens et le cheval, de la teinte également claire du fond. En avant des scènes de comptoir [3] et de paiement de fermages [4], les sacoches rouges des paysans, les monnaies étalées ou les ballots apportés par les serviteurs mettent la clarté de leurs tons, tandis que sur le fond se détachent les silhouettes sombres des personnages.

Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que ces reliefs ne sont qu'une partie d'un ensemble architectural. Il est naturel qu'ils soient coloriés d'après le même principe que le reste du monument.

La transition est insensible, en effet, des sculptures proprement dites aux motifs ornementaux de l'architecture. Les frises de griffons et de monstres marins [5] ou de trophées d'armes [6], les têtes de Méduses ou de dieux fluviaux qui ornent les frontons, les Victoires, les masques de théâtre, les acrotères en forme de tête humaine ont déjà un caractère particulièrement décoratif et architectural. Il est difficile de saisir une différence entre la polychromie qui les revêt et celle des sculptures qui garnissent la face ou les côtés du monument [7]. Les amours qui souvent occupent le champ des pilastres ne sont plus que de simples ornements, au même titre que les pampres et les acanthes. Les couleurs employées ne changent pas. Elles s'associent, non plus dans le cadre

1. *Illust. Führ.*, n° 11 (côté gauche), 17 (côté gauche).
2. *Illust. Führ.*, n°s 11, 17 (côté droit).
3. *Illust. Führ.*, n° 12 *a*, côté droit.
4. *Illust. Führ.*, n° 12 *a*, côté gauche, 13.
5. Frag. non catalogué, salle 3, paroi nord.
6. Fragments non catalogués, salle 3, paroi nord.
7. L'exemple le plus caractéristique au point de vue de la polychromie est celui d'un grand chapiteau ionique, dont les volutes sont formées par deux corps de géants anguipèdes. Au centre se dresse une tête de Victoire (*Illust. Führ.*, n° 23.) Fond *bleu*. Corps de géants et de serpents, tête et vêtements de la Victoire *blancs*, cheveux *bruns*. La tête de la Victoire est ceinte d'un bandeau *jaune* et porte une guirlande *verte*. Deux grappes de *même couleur* pendent de chaque côté du visage.

d'un même motif, mais dans l'ensemble de tout le monument. Sur la teinte jaune clair dont sont revêtues les grandes surfaces de l'architecture, les lignes et les détails se détachent en teintes plus vives. Le brun, le rouge, le jaune vif et le vert, prodigués sur les rosaces, les rangs d'écailles, les oves et rais de cœur, produisent, sur le fond clair du monument, un effet analogue à celui des tons bruns et rouges ménagés au milieu des reliefs. La tonalité générale est la même. L'unité de la polychromie fait un tout homogène du monument et de ses sculptures.

C'était déjà le rôle que jouait la couleur sur les temples et les frontons de la Grèce archaïque. Le bleu et le rouge qui les décoraient eussent été un contre-sens de coloris, sous le ciel ordinairement gris du nord de la Gaule. On préférait, d'ailleurs, sur les bords de la Moselle, des teintes plus voisines de la réalité. Mais le principe même de la polychromie ne s'est pas modifié : elle est demeurée essentiellement décorative et ornementale.

*
* *

A ces larges teintes vient s'ajouter, sur les bas-reliefs de Neumagen, une sorte de dessin au trait très développé.

Il devenait, en effet, nécessaire d'accuser, dans les représentations figurées, les lignes et les détails de la sculpture. Ils auraient disparu dans l'ampleur de la coloration générale revêtant tout le monument, si l'artiste n'avait pris soin de les souligner de quelque façon. Cette union du relief, de la peinture et du dessin était, d'ailleurs, absolument conforme aux traditions de l'art antique. L'art monochrome de la Renaissance nous a donné l'habitude de distinguer absolument les formes, la couleur et le trait. Ce sont là des abstractions. Les anciens ne concevaient pas ainsi, séparés les uns des autres, les différents moyens de rendre l'aspect des choses. Ils les réunissaient, au contraire, en une œuvre commune. Les teintes plates de leur peinture appelaient le secours du relief pour donner l'idée de l'épaisseur. La couleur, de son côté, donnait aux sculptures une apparence plus réelle et plus vivante. Quant à la peinture, elle nous apparaît durant toute l'antiquité comme un art de dessinateur. Jamais les anciens n'ont

cru possible d'exprimer la réalité visible par la juxtaposition de taches colorées, simplement massées, indépendamment du trait. C'est donc le trait, superposé à la couleur que nous retrouvons sur les reliefs de Neumagen, comme sur les peintures de vases grecs ou les fresques italiennes.

La manifestation la plus caractéristique de ce dessin est fournie par le trait brun qui détache sur le fond la silhouette des personnages et des objets, sépare les nus des vêtements et les vêtements entre eux, marque, en un mot, tous les contours. Large de 1/2 à 1 centimètre, il est simplement peint sur les monuments de calcaire et les plus anciens monuments de grès; il est incisé et peint sur les autres. L'effet dans les deux cas devait en être sensiblement le même. C'est une sorte de bordure sombre marquant la limite de chaque teinte et faisant ressortir les lignes de la sculpture. Le procédé n'est pas sans analogie avec celui qu'essayèrent naguère les peintres « cloisonnistes ».

Ce trait de contour se retrouve incisé sur les monuments de Saint-Rémy et d'Orange [1]. Il passe pour une particularité caractéristique de l'art gallo-romain. M. Courbaud ne veut voir « dans cette technique des monuments gaulois qu'une habitude locale, indigène, à l'usage d'un art de province médiocrement savant et expérimenté » [2]. M. S. Reinach remarque l'analogie de ce procédé avec la rainure, qui dans l'ancien art égyptien encadre les figures [3]. Cette habitude de tracer les contours est également courante dans l'art grec, particulièrement à l'époque archaïque.

Le dessin de la silhouette par le trait de contour semble bien, en effet, avoir été en Grèce l'origine commune de la peinture et du bas-relief [4]. Le peintre commençait par circonscrire d'un trait la place des différentes couleurs et coloriait ensuite les surfaces ainsi délimitées. C'est ainsi qu'on aperçoit le trait de

1. *Jahrb. des Institutes*, 1888, p. 11.
2. Courbaud, *Le bas-relief latin à représentations historiques*, p. 353.
3. *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, II, p. 19-20.
4. Pottier, *Le dessin par ombre portée chez les Grecs*, *in Revue des Études grecques*, 1898.

contour primitif, sur la plupart des fresques mycéniennes[1] et plusieurs peintures de vases[2]. Il se retrouve sur des stèles attiques à faible relief des environs de l'an 500[3].

Souvent aussi le contour est incisé. Comme le peintre, le sculpteur commence par tracer la silhouette, dans laquelle il marque ensuite en creux les plis des vêtements et les lignes des membres[4]. La peinture est le complément indispensable du relief ainsi ébauché. L'ensemble de ces traits incisés et peints forme un rudiment de sculpture[5].

Les contours sont encore indiqués en creux sur plusieurs des bas-reliefs alexandrins publiés par M. Schreiber. A l'époque romaine, on les trouve peints en brun sur le sarcophage mentionné plus haut; ils sont creusés sur un relief représentant les provinces de l'Empire qui décorait le stylobate de la basilique de Neptune à Rome[6]. Le trait de contour est, il est vrai, tout particulièrement fréquent en Gaule. Une lettre manuscrite de Matz à Hübner[7] en signale de nombreux exemples au Musée de Narbonne. L'usage en semble à peu près général sur les reliefs provenant de la région trévire, rassemblés au Musée de Trèves. Autant que les traces de couleur permettent d'en juger, il était peint sur les monuments les plus anciens et incisé sur les autres, dont la sculpture est d'ailleurs, en général, beaucoup plus négligée. Il semble néanmoins impossible de voir là une particu-

1. Notamment la fresque des démons à têtes d'ânes. Tout à fait caractéristique sur un fragment de fresque coloriée, *Rev. arch.*, 1897, II, p. 374, pl. XX.

2. Vase proto-attique trouvé au Cynosarges, *Journal of Hellenic Studies*, 1902, p. 29 et grande amphore trouvée à Mélos, *Ephemeris Archaeologike*, 1894, p. 225.

3. Très net sur la stèle de Lyseas, Conze, *Attische Grabreliefs*, n° 1, pl. 1; Loeschke, *Athenische Mittheil*, IV (1879), p. 36 et seq. Les contours et détails sont indiqués par de larges traits aujourd'hui blancs.

4. Conze, *Ueber das Relief bei den Griechen* (*Sitzungsber. d. Berliner Akademie*), 1882, p. 569.

5. Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript., 28 nov. 1902, p. 716. Communic. de M. Homolle, présentant des dessins au trait coloriés et incisés, découverts par M. Vollgraff au Musée de Thèbes.

6. Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, III, n° 3623.

7. Mentionnée *Jahrb. des Instit.*, 1888, p. 12, note 1.

larité spéciale à l'art gallo-romain. Les artistes gaulois n'ont fait tout au plus que reprendre, en l'étendant peut-être, une très ancienne tradition de l'art classique.

Il est un fait qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on étudie les rapports de la polychromie et du relief, et qui peut servir à expliquer la substitution progressive qu'on remarque à Neumagen du trait de contour incisé au contour simplement peint. La peinture ne devait pas être exécutée par le sculpteur lui-même [1]; le peintre semble en bien des cas n'avoir été qu'un sous-ordre du sculpteur, souvent un apprenti peu expérimenté [2]. Or, pour qu'à la place souvent élevée qu'occupe le relief dans l'ensemble du monument, le trait de contour demeure visible, il ne doit pas suivre exactement la base des parties saillantes. De fait, il s'en écarte parfois de deux ou trois centimètres. Le peintre pouvait être incapable de calculer la distance à laquelle il devait mener son contour et de la faire varier avec l'épaisseur des parties en relief. Le sculpteur devait donc être amené à lui tracer, d'un rapide coup de ciseau, le sillon qu'il n'aurait plus qu'à remplir de couleur.

Il ne faut d'ailleurs pas confondre ce trait de contour incisé avec un procédé de plastique, encore en usage chez les sculpteurs modernes, pour accentuer les reliefs un peu plats. Ils dégagent les parties qu'ils veulent faire ressortir, en entamant le fond à leur base, d'un petit plan oblique. Ce creux n'est jamais ménagé

1. A l'époque classique, en Grèce, des spécialistes étaient chargés de la *circumlitio* (Pline, *Nat. Hist.*, XXXV, 133.) L'usage était resté le même à l'époque impériale. Cf. une inscription métrique de Thrace, datant de l'an 149 de notre ère (Dumont, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, réunis par Homolle, p. 441) :

> ..... σοφοτεχνήϊες ἄνδρες
> τεῦξαν ὁμῶς γλυφικῆς ἀμφὶ καὶ εὐγραφίης,
> κλειτὸς ὁ σὸς Καπίτων, γράψας δὲ φίλος σοι
> Ἰανουάριος θεράπων, εἵνεκεν εὐσεβίης.

Le bas-relief porte encore des traces de peinture. *Capiton* est le sculpteur, *Januarius* le peintre.

2. Malgré un soin généralement scrupuleux, il arrive au peintre de commettre des erreurs. Par exemple, sur le monum. n° 17 (face antérieure), le sculpteur a retroussé un coin de la toge sur le genou droit légèrement avancé du personnage. Avec une belle régularité, le peintre n'en a pas moins continué, sur la jambe comme sur l'étoffe, la large bande dont il ornait le bas du vêtement

que d'un seul côté des figures, du côté que le sculpteur se propose, pour ainsi dire, d'ombrer. Il n'est pas continu et n'accompagne que les lignes peu saillantes, qui doivent cependant être marquées nettement. Cette technique est employée à Neumagen sur les reliefs de calcaire. Le trait brun continu enserrant toutes les figures devait, d'ailleurs, rendre inutile ce procédé plastique pour accuser les contours. Aussi le sculpteur remplace-t-il sur les monuments de grès ce sillon sans effet, par un autre moins profond, rapidement tracé, d'un coup de ciseau continu, mené parallèlement aux contours. C'est à la polychromie seule que revient la tâche d'accuser les lignes de la sculpture.

Le dessin qui surcharge les couleurs ne se borne pas d'ailleurs au tracé des contours. Nous l'avons vu déjà esquisser sur le fond bleu le cadre pittoresque des reliefs. Il s'étend, en outre, à tous les détails, même à ceux déjà figurés par la sculpture. Sur les nus, le peintre indique d'un trait brun chaque ride de la peau, la naissançe du cou, les lignes des hanches, etc. En brun et quelquefois en rouge, il marque la séparation des doigts et va jusqu'à dessiner les ongles. Chacun des plis des vêtements est indiqué par ce même trait brun, depuis les grands plis de la toge drapant le corps, jusqu'aux plis plus petits que forment les braies aux genoux. Ce même dessin sert également à figurer les anfractuosités des rochers ou les sillons de l'eau. Le peintre se risque même jusqu'à ombrer de larges taches brunes les plans sombres du relief, les parties du vêtement ou du corps cachées derrière un bras avancé, la surface tournante du mollet, ou l'envers de la toge retombant derrière le corps.

Mais le triomphe du peintre, c'est surtout le détail des ornements, broderies des vêtements, garnitures des armes, des harnachements, des navires ou des chars. Il peint en rouge les rayons de roues et les bastingages des navires. Au bord des toges, il met une large bande rouge, quelquefois gris-bleu, dessine en rouge les coutures des braies ou des bonnets d'esclaves, borde soigneusement d'un double trait les courroies des sacoches dans lesquelles les paysans apportent leurs fermages et marque en

brun, sur les armes rouges, les détails des poignées d'épées ou des ornements du casque. Très soigneuse et accusant un lourd souci de la précision matérielle, cette décoration est toujours simple et ne se compose que de lignes. On n'y saurait rencontrer des dessins compliqués et délicats, comme ceux qui bordent le chiton des statues peintes de l'Acropole. Elle est l'œuvre d'un apprenti appliqué et scrupuleux, mais dénué de sens artistique.

Ce dessin n'épargne pas les détails du visage. Le peintre ne semble pas avoir réfléchi que son œuvre ne sera vue qu'à distance et que toutes les minuties qu'il indique échapperont aux spectateurs. D'un trait brun, il arrête les cheveux sur le front, marque les sourcils et les cils. Il charge les lèvres de rouge; de la même couleur, il indique le léger pli de la paupière sous l'orbite supérieur, le bord des deux paupières, le sillon qui du coin de l'œil descend vers les pommettes, enfin les ailes du nez[1].

C'est le peintre également qui se charge de dessiner l'œil et de donner la vie au regard. Par une réelle bonne fortune, la série des monuments de Neumagen nous permet de suivre l'évolution des procédés en usage.

Tout d'abord, comme sur les statues classiques, antérieures à l'époque d'Hadrien, le ciseau laisse le globe de l'œil entièrement lisse. D'un petit cercle noir, le peintre y dessine la prunelle, au milieu de laquelle un large point rond indique la pupille. Mais, pour cette tâche encore, il semble que le sculpteur ait senti la nécessité de guider la main du peintre. Sur un fragment d'un haut relief en calcaire, une tête de jeune homme dont le regard est dirigé vers le haut, un petit plan, taillé dans la partie supérieure du globe de l'œil, était préparé pour recevoir ce dessin de la prunelle[2]. Puis, le sculpteur lui-même incise légèrement le cercle de la prunelle[3]. Il y ajoute même parfois le trou de la pu-

1. Tous ces détails sont nettement visibles surtout sur le fragm. n° 4 et le monum. n° 6. Une tête achetée par M. Bonnat dans le midi de la France, et donnée par lui au Musée de Bayonne, était polychromée de façon identique.
2. Fragm. non catalogué. Salle 2, mur est, derrière le monum. n° 11.
3. Fragm. non catalogué. Salle 2, mur est, grosse tête d'angle en calcaire.

pille [1]. Enfin il se charge seul d'animer le regard. Il l'indique par l'ombre vigoureuse d'un trou profond, soit rond, soit plus souvent en forme de virgule, creusé dans le globe de l'œil.

Malgré l'inutilité évidente de la couleur, le peintre ne s'en obstine pas moins à dessiner, dans le globe de l'œil ainsi traité, un petit cercle brun pour la prunelle et à remplir de couleur brune le trou figurant la pupille.

Que le relief indique déjà les détails, ou que le soin de les représenter ait été laissé à la couleur, le peintre les accuse uniformément de son trait rouge ou brun. Ce dessin si développé, d'une tonalité généralement plus forte que les lignes et les ombres produites par le relief de la pierre, faisait disparaître le caractère sculptural de l'œuvre; l'aspect de ces bas-reliefs était celui d'une sorte de peinture essentiellement linéaire. Sur le moulage d'un de ces monuments de Neumagen, le Musée de Trèves a tenté une restitution de la polychromie [2]. Les larges teintes claires, uniformément étalées, atténuent la saillie des figures sur le fond. Les traits qui, avec une précision un peu dure, viennent souligner les contours et les détails, semblent une explication figurée du jeu, trop difficilement perceptible, des lignes et des ombres du relief.

Cette union intime de la sculpture, des couleurs et du dessin est absolument conforme à la tradition classique. D'autre part, la sculpture même des bas-reliefs de Neumagen diffère peu de celle des bas-reliefs de Rome et d'Italie. La polychromie devait donc également, sur les uns et sur les autres, être traitée suivant les mêmes principes. Nous savons que les reliefs des arcs de triomphe de Rome et de la colonne Trajane étaient peints. Connaissant la polychromie des reliefs de Neumagen, nous pouvons nous représenter de quelle façon ils l'étaient. L'intérêt des traces de couleur conservées sur les monuments belgo-romains est de nous fournir, sur la polychromie dans la sculpture romaine, des documents qui font défaut en Italie.

1. *Illust. Führ.*, n° 6. Portrait d'Albinius Asper et de sa femme.
2. *Illust. Führ.*, n° 16.

L'étude des couleurs et des procédés en usage à Neumagen nous permet, en outre, d'établir une distinction très nette entre la polychromie classique et celle qui fut en usage aux siècles suivants. On continua, au moyen âge, à colorier les œuvres de sculpture. Mais la différence est profonde entre l'enluminure éclatante d'or et de couleurs voyantes, des monuments de l'art roman et de l'art « gothique », et les teintes généralement claires, la peinture toute décorative et le dessin si précis qui revêtent les derniers monuments de l'art gréco-romain. Pour la polychromie, comme pour la sculpture et l'architecture, les modèles imités au moyen âge viennent de Byzance et de l'Orient. C'est donc la tradition classique qui disparaissait, pour ne plus jamais revivre, lorsqu'à la fin du IIIe siècle ces reliefs polychromes, les dernières œuvres qu'elle ait produites, furent enfouis dans les fondations des murs de Neumagen.

A. Grenier.

LA CHRONOLOGIE

DES

SALUTATIONS IMPÉRIALES DE NÉRON

M. Edouard Maynial a publié dans la *Revue archéologique* de 1901 (t. XXXIX, p. 167 et suiv.) un article où il a entrepris de dater les salutations impériales de Néron et de préciser les événements qui ont pu motiver chacune d'elles. Je ne suis pas d'accord avec tous les résultats de ce travail. L'objet du présent article est de reprendre la question dans son ensemble et d'exposer mes vues sur le même sujet[1].

En premier lieu, il est important de préciser le mode de numération en usage pour les puissances tribunices de Néron. Jusqu'à l'année 59, Néron a daté ses puissances tribunices du 13 octobre (son *dies imperii*) : en fait, nous le trouvons désigné dans les

1. Je me permets de signaler en note quelques-unes des erreurs qui rendent les résultats chronologiques obtenus par M. Maynial sujets à caution : 1° Il rapporte la *sixième* salutation impériale à la prise de Tigranocerta par Corbulon, qu'il place au mois de septembre 59, tandis qu'à son avis la prise d'Artaxata a eu lieu en avril. Mais Tacite nous donne à entendre (*Ann.*, XIV, 42-43) que les nouvelles de la prise d'Artaxata sont parvenues à Rome dès l'année 58, puisque le procès de Suillius est postérieur à leur réception. Quand même nous adopterions le système chronologique d'Egli, selon lequel la prise d'Artaxata se place au printemps de 59, nous aurions à rapporter la salutation de 59 à cet événement même et non pas à la prise de Tigranocerta, puisque Tacite nous dit expressément (*Ann.*, XIII, 42, 5) « *ob haec* consalutatus imperator *Nero* », texte qu'a négligé M. Maynial; 2° Il dit (p. 172) que « Néron, ayant été consul désigné pour la quatrième fois à la fin de 59, c'est vraisemblablement dans la seconde moitié de cette année 59 qu'il faut chercher les événements militaires qui ont motivé la sixième salutation impériale ». Mais le texte épigraphique dont il s'agit est précisément la protocole des *Fratres Arvales*, de l'année 59, où Néron est désigné comme *cos. III design. IV* dès le 3 janvier! 3° Il fait remonter la neuvième salutation (« été de 61 ») *au delà de la huitième* (« hiver de 61 »); 4° Il rapporte la dixième salutation à la victoire définitive de Corbulon sur Tiridate, qu'il place au commencement de 66. Mais cette « victoire » (qui, du reste, a été remportée sans combat) a eu lieu en 63 (Tac., *Ann.*, XV, fr. 29, 30).

Actes des Frères Arvales[1] de cette année comme *trib. pot. V*, le 3 janvier. Mais les actes de l'année 60[2] le désignent deux fois (le 1 et le 3 janvier) comme *trib. pot. VII*, et la même numération se rencontre dans un diplôme militaire du 2 juillet de cette même année[3]. La signification de ces faits a été discutée par MM. Henzen (*Hermes*, II, p. 50 et suiv.), Mommsen (*Hermes*, l. c., p. 58 et suiv., et *Staatsrecht*, II, 3e édition, p. 198, n. 1) et Stobbe (*Philologus*, 1873, p. 23 et suiv.). Quoique ces auteurs ne soient pas d'accord sur l'explication de ces données chronologiques, il paraît certain que Néron a anticipé le mode de supputation qui est devenu fixe depuis Hadrien et qu'il a daté ses puissances tribunices, à partir de l'an 60, du 10 décembre.

Il existe pourtant des médailles[4] où Néron est désigné comme *trib. pot. VI*, *cos. IV*, ce qui nous fait supposer qu'elles ont été frappées avant que le changement de numération fût décidé : les Actes des Frères Arvales de janvier 60 auront été rédigés après coup. De plus, il serait naturel que les lapidaires provinciaux n'eussent pas adopté tout de suite le nouveau mode et que l'ancienne numération eût persisté dans quelques endroits.

Il est fort à regretter que M. Cagnat, dans son excellent *Cours d'Épigraphie latine* (3e édition, p. 183), ait donné un tableau des puissances tribunices de Néron impliquant que le nouveau mode de supputation puisse se trouver *rétroactivement* dans des inscriptions *antérieures* à l'an 60, tandis qu'à partir de cette année il n'y a qu'une façon de numérer les puissances tribunices. C'est tout le contraire qu'il faudrait affirmer. Personne ne se serait avisé de devancer le changement survenu en 60 par ordre de la chancellerie impériale, le principe ayant été inconnu sous les empereurs précédents, tandis qu'il est bien possible que les provinciaux l'aient ignoré pendant quelque temps.

Les trois premières salutations de Néron ne présentent pas de

1. Dessau, 229.
2. *CIL.*, VI, 2042.
3. *CIL.*, III, p. 845.
4. Cohen, II, nos 29, 30.

difficultés. La première coïncide avec son avènement à l'Empire. Quant à la seconde et à la troisième, on peut bien admettre que M. Maynial a raison en les rapportant, l'une aux premiers succès de Corbulon en 55, qui ont amené la soumission prétendue de Vologèse[1], l'autre au refoulement au delà du Rhin des Frisons par Duvius[2] Avitus.

Il faut examiner de plus près les salutations impériales qui se rencontrent avec les quatrième et cinquième puissances tribunices de Néron (*trib. pot. IV* = 13 oct. 57-13 oct. 58, *trib. pot. V.* = 13 oct. 58-13 oct. 59).

I. Les bornes milliaires de la route de *Forum Julii* (Fréjus) à *Aquae Sextiae* (Aix) désignent Néron comme étant *trib. pot. IV*, *imp. IIII*[3].

II. Les bornes milliaires de la route d'*Emerita* (Mérida) à *Salmantica* (Salamanque) — route appelée dans les temps modernes *El Camino de la Plata* — donnent l'indication *trib. pot. V. Imp. IIII*[4], sauf un exemple[5] où on lit *Trib. pot. V, imp. III*, erreur manifeste due soit au lapidaire, soit au copiste moderne.

III. Deux inscriptions portent l'indication *Trib. pot. IV, imp. V.* Il est vrai que l'une de ces deux inscriptions, *CIL.*, VII, 12 = *Eph. Epigr.*, III, p. 114), dont je dois à la bonté de M. Haverfield une copie plus exacte que celle de l'*Ephemeris* même[6], renferme

1. Tac., *Ann.* XIII, 9.

2. C'est ainsi, et non pas Dubius, qu'il convient écrire ce nom. Voir Dessau, *Prosopographia Imperii Romani*, II, p. 30.

3. Six exemples; en deux le numéro de la salutation est restauré (*CIL.*, XII, 5459, 5469, 5471, 5473-5). M. Maynial ne pouvait pas connaître le *CIL.*, XII.

4. *CIL.*, II, 4652, 4665, 4683.

5. *CIL.*, II, 4657.

6.
NERONI
CLAVDIO ⌀ DIVI *Claudi*
filio GERMANIci *Caesaris*
nEPOTI ⌀ TI ⌀ *Caesaris*
PRONEPOTI ⌀ DIVi *Aug.*
abn. ⌀ CAESARI ⌀ AVG ⌀ GE*rmanico*
tr · P IV · IMP · V-COS · IV
S · C · V · M ·

une erreur manifeste, vu que le quatrième consulat de Néron date de janvier 60, tandis que sa quatrième puissance tribunice s'est terminée le 13 octobre 58. Il faudrait donc supposer que le lapidaire a substitué par erreur *cos. IV* à *cos. III*, ce qui donnerait un ensemble satisfaisant. Toutefois, nous ne devons pas trop nous appuyer sur un texte aussi mal rédigé. Mais il existe aussi un texte moins suspect, l'inscription bilingue de Sarikaïa[1], qui désigne Néron comme *trib. pot. IV*, *imp. V*[2].

IV. Enfin, il résulte du protocole des Frères Arvales du 3 janvier 59 que Néron a reçu sa *sixième* salutation impériale avant cette date. Qu'est-ce qu'il faut conclure des faits que nous avons réunis? Évidemment, Néron a reçu *trois* salutations pendant l'an 58. Toutefois la connaissance d'une *seule* est parvenue en Espagne à l'époque des travaux exécutés sur la route Mérida-Salamanque, qui sont postérieurs au 13 octobre, tandis qu'en Bithynie et peut-être en Bretagne la deuxième salutation a été connue avant le 13 octobre. Enfin, la troisième des salutations de 58 (la sixième qu'a reçue Néron) appartient à la fin de l'année. Si nous cherchons les événements militaires qui ont justifié ces salutations, nous devrions nous tenir aux campagnes de Corbulon dans l'Arménie et de Duvius Avitus sur le Rhin. On conviendra sans doute que la démonstration par laquelle ce dernier a mis fin à la coalition menaçante des Bructeri, Tencteri, et d'autres tribus voisines[3] a pu procurer à Néron les honneurs d'une *consalutatio imperatoria*. Resterait à expliquer les deux salutations dont il faut attribuer le motif aux succès de Corbulon.

Nous touchons là à une question de chronologie qui a soulevé beaucoup de débats. Les difficultés qu'elle présente ont été exposées très clairement par M. B. W. Henderson dans la *Classical Review* de 1901, p. 204 et suiv. Il s'agit de dresser le tableau chro-

1. *CIL.*, III, 346 = *CIG.*, 3743.
2. Ce dernier numéro est perdu dans le texte latin, mais nous lisons clairement AYTOKPATΩPTOE dans le texte grec.
3. Tac., *Ann.*, XIII, 56.

nologique des événements racontés par Tacite dans deux passages de ses *Annales* (XIII, 34-41 ; XIV, 23-26). La première série de ces événements est comprise tout entière dans les limites de l'an 58, s'il faut en croire Tacite. La campagne se termine par la prise et destruction d'Artaxata, dont les nouvelles sont reçues à Rome avant le procès de Suillius (XIII, 41, 42).

Dans le 23e chapitre du XIVe livre des *Annales*, Tacite, en racontant les événements de l'an 60, reprend son récit dans les termes suivants : — *At Corbulo post deleta Artaxata utendum recenti terrore ratus ad occupanda Tigranocerta..... pergit.* Dans le chap. 24 il est question des chaleurs de l'été (*fervida aestas*), qui ont augmenté les souffrances des troupes de Corbulon. Cependant, il s'empare de Tigranocerta, ainsi que d'autres postes fortifiés, repousse les tentatives d'invasion renouvelées par Tiridate, établit Tigrane V sur le trône d'Arménie et se retire en Syrie *eodem anno* (c'est-à-dire en l'an 60).

Il est évident que ce dernier récit comprend les événements de deux campagnes, celle de 59 et celle de 60. Il n'y a pas d'ailleurs de difficulté à supposer que la nouvelle invasion de Tiridate marque le commencement des hostilités de l'an 60. MM. Egli, Nipperdey et Furneaux sont d'accord sur ce point. Cependant, la phrase de Tacite que nous avons citée ci-dessus soulève des questions beaucoup moins faciles à résoudre. Si l'on interprète les paroles de Tacite d'une façon littérale, on serait porté à croire que le séjour de Corbulon à Artaxata a été de courte durée, ce qui devient d'autant plus probable que Tacite nous dit (XIII, 41) que Corbulon a mis Artaxata en feu (*qui nec teneri poterat sine valido praesidio ob magnitudinem moenium nec id nobis virium erat quod firmando praesidio et capessendo bello divideretur*). De plus, la mention des chaleurs excessives qui ont accompagné la marche d'Artaxata à Tigranocerta ne se concilie pas bien avec la supposition que cette marche se placerait au début de la campagne de 60.

On n'est donc pas surpris de trouver que M. Egli ait proposé une chronologie qui s'accorde mieux avec les dates fournies

par Tacite. Selon lui, c'est le récit du livre XIII^e^, et non pas celui du livre XIV^e^, dont il faut distribuer le contenu en deux campagnes. Ce seraient les négociations de Tiridate avec Corbulon, négociations qui n'ont abouti à aucun résultat, qui occuperaient l'hiver de 58/9. Alors la prise d'Artaxata, aussi bien que celle de Tigranocerta, se placerait en l'an 59.

Il n'est pas contestable que le récit de Tacite s'explique beaucoup mieux si l'on adopte ce système. Toutefois, comme nous l'avons indiqué plus haut, on se heurte à une difficulté très grave en supposant que Tacite, qui sans doute a dû se servir des procès-verbaux du Sénat, a commis une erreur en plaçant le procès de Suillius après la discussion sur les honneurs décrétés à Néron, en suite des nouvelles relatives à la prise d'Artaxata.

Parmi ces honneurs se trouvait la *consalutatio imperatoria*. Essayons de préciser celle dont il peut être question dans ce passage de Tacite.

Nous avons montré qu'il faut attribuer *trois* salutations (la IV^e^, la V^e^ et la VI^e^) aux événements de 58 et que deux d'entre elles se rapportent sans doute à la campagne d'Arménie. Ajoutons que Néron n'a reçu qu'*une* salutation de plus pendant l'an 59; car les Actes des Frères Arvales de janvier 60 le désignent comme *trib. pot. VII, imp. VII*. Il faudrait donc supposer, en adoptant le système chronologique d'Egli :

1° Que Corbulon a remporté *deux* succès assez importants pour justifier une salutation impériale pendant la campagne de 58, sans compter la prise d'Artaxata;

2° Que la prise de Tigranocerta, ville capitale de l'Arménie, n'a pas été jugée suffisante pour motiver une salutation impériale, quoique les succès beaucoup moins importants de l'année précédente en aient pu justifier *deux*.

De telles suppositions me semblent très difficiles à admettre. Ne vaudrait-il pas mieux croire que Tacite, peux soucieux de se faire une idée claire de la distribution chronologique des événements, s'est servi de phrases quelque peu équivoques, au lieu d'avoir recours à une combinaison d'hypothèses fort invraisem-

blables, tout en accusant Tacite d'une erreur manifeste dans l'arrangement de ses extraits des procès-verbaux du Sénat?

En somme, nous croyons devoir dresser le tableau suivant des salutations impériales des années 58 et 59 :

58, été. Premiers succès de Corbulon. *Nero imp. IV.*

58, été (plus tard). Succès de Duvius Avitus. *Nero imp. V.*

Les nouvelles de cette salutation survenue en premier lieu sur le Rhin, ont pénétré en Bretagne avant le 13 octobre (*CIL.*, VII, 12).

58, été (encore plus tard). Prise d'Artaxata. *Nero imp. VI.*

Les nouvelles de cette victoire ont traversé la Bithynie avant le 13 octobre où Néron s'appelle *imp. V* (*CIL.*, III, 346), les succès de Duvius Avitus n'étant pas encore connus en Orient[1].

59, été. Prise de Tigranocerta. *Nero imp. VII.*

Passons maintenant à l'étude des VIII[e] et IX[e] salutations. La première se rencontre avec la huitième puissance tribunice[2]; mais ce fait ne fournit qu'un *terminus ante quem* pour les événements qui l'ont justifié. Il se peut donc que nous devions chercher ces événements dans le cours de l'an 60. On pourrait, par exemple, rapporter cette salutation à l'établissement de Tigrane V sur le trône d'Arménie. Mais il faut observer que nous trouvons l'indication de la neuvième salutation sur un monument de la huitième puissance tribunice[3] et que Néron porte encore ce titre pendant la onzième puissance tribunice (p. c. 64), comme nous l'attestent les monuments de l'occupation de la Sophène par Corbulon[4].

Or, il est à peu près certain que les succès de Suétonius Paulinus[5] en Bretagne, pendant l'an 60, ont fourni l'occasion d'une

1. Les deux dernières salutations n'ont pas été connues en Espagne lors de l'exécution des travaux sur le chemin de Merida à Salamanque, même après le 13 octobre.

2. Dessau 231 (Thrace) : *Eph. Epigr.*, VIII, p. 365 (Espagne).

3. *CIL.*, II, 4888 (borne milliaire de Tarraconensis).

4. *CIL.*, III, 6741, 6742, 6742 *a* (Kharput, le *Ziata castellum* d'Ammien).

5. Tac., *Ann.*, XIV, 29: *biennio res prosperas habuit.* M. Maynial rapporte la salutation à la victoire définitive de 61; mais Néron a aussitôt remplacé Pau-

salutation impériale; car Néron les a trouvés assez importants pour justifier la distribution d'un *congiarium* au nom du général victorieux[1]. Il s'ensuit donc que si la huitième salutation se place en 60 et la neuvième en 61, il n'y a eu aucune salutation à cause des événements postérieurs de la guerre d'Arménie. Or, Tacite nous dit[2] que l'érection des trophées et de l'arc triomphal, décrétés *integro adhuc bello*, n'a pas été suspendue quand les nouvelles de la capitulation déshonorante de Rhandeia sont parvenues à Rome au printemps de 63. Il s'agit de déterminer l'époque à laquelle ces constructions ont été décrétées; car nous ne pouvons guère douter que Néron ait reçu en même temps une salutation impériale. Serait-ce l'an 60? L'époque nous paraît trop éloignée. A notre avis, il n'y a que deux occasions propres à justifier de telles marques d'allégresse publique. Ce sont :

1° La convention conclue entre Corbulon et Vologèse, en 61, à propos de laquelle Tacite nous dit : *haec plures ut formidine regis et Corbulonis minis patrata ac magnifica extollebant* (Tac., *Ann.*, XV, 6);

2° L'arrivée des dépêches pompeuses de Paetus *quasi confecto bello* (Tac., *Ann.* XV, 8).

La première de ces dates peut très bien se concilier avec la chronologie des inscriptions citées plus haut; mais le succès fort équivoque de Corbulon ne semble guère digne des manifestations décrites par Tacite[3]. Par contre, si nous adoptons la seconde, nous nous verrons obligés de placer l'arrivée de Paetus en Arménie, ainsi que la campagne interrompue par l'approche de l'hiver, dans l'automne de 61. Mais, comme M. Henderson l'a très bien démontré[4], cette chronologie (proposée par Egli, et

linus par Petronius Turpilianus à cause de ses négligences. M. Henderson a récemment discuté la chronologie de ces événements (*Life and Principate of the Emperor Nero*, p. 477) : mais il n'aurait pas dû s'appuyer sur *CIL.*, VI 597 (= 30201 *a*), qui est de l'époque flavienne ou même trajanienne.

1. Rostowzew, *Revue Numismatique*, 1898, 82; cf. *Tesserarum plumbearum Sylloge* n° 23, Римскія овинцовыя тессеры, p. 101.

2. Tac., *Ann.*, XV, 18.

3. Tac., *Ann.*, XV, 9.

4. *Classical Review*, 1901, p. 269 et suiv.

adoptée par Mommsen et Schiller) se heurte à deux graves difficultés :

1° Les critiques de la convention conclue par Corbulon en 61, relatées par Tacite, *Ann.*, XV, 6, présupposent le séjour de Corbulon en Cappadoce pendant l'hiver 61/2[1];

2° Si la capitulation de Rhandeia a eu lieu au printemps de 62, on ne s'explique pas comment ces nouvelles n'ont été reçues à Rome qu'au printemps de l'année suivante.

Toutefois, on serait porté à croire que la neuvième salutation se trouve indiquée sur la borne milliaire de Castro Urdiales, soit par une erreur du lapicide, soit par la persistance de l'ancien mode de supputation des puissances tribunices de Néron en Espagne — il s'agit d'une route vicinale, et non pas d'une grande chaussée militaire — ce qui permettrait de reculer la date du monument jusqu'en octobre 62.

La dixième salutation ne se trouve mentionnée sur aucun monument, mais nous devons la placer entre 64 et 66, époque à laquelle Néron est désigné comme *imp. XI*[2]. Cette dernière salutation est sans doute identique à celle dont il est question dans Suétone[3], qui nous dit qu'à l'occasion de la soumission de Tiridate et de son voyage à Rome *consalutatus imperator Nero*.

Il faut donc chercher un événement antérieur à cette époque, auquel nous puissions attribuer la neuvième salutation. Cet événement est, à notre avis, la découverte de la conspiration pisonienne. Il est vrai que ce n'était pas un triomphe militaire, gagné sur les ennemis du peuple romain; mais Néron a dénaturé les faits, en donnant les *insignia triumphalia* à de hauts personnages de sa cour[4]. Et nous pouvons bien croire que cet acte de l'em-

1. *An melius* hibernavisse *in extrema Cappadocia*?
2. Dessau, 233.
3. Suet., *Nero*, 13 *ad fin.*
4. Tac., *Ann.*, XV, 72 : quasi gesta bello expositurus, *vocat senatum et* triumphale *decus Petronio Turpiliano consulari, Cocceio Nervae praetori designato, Tigellino praefecto praetorii tribuit.*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1903.

M. Merlin lit une notice sur une inscription romaine récemment découverte à Khamissa (Algérie).

M. Michon entretient la Société d'une inscription du XIIe siècle relative à une convention conclue à Rome entre les églises Saint-Jean et Saint-Cosme et Damien.

M. Maurice présente un médaillon romain frappé pour célébrer le triomphe de Constantin II.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1903.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur des médaillons et vases de l'époque romaine.

M. Cagnat communique de la part de M. Gauckler une inscription trouvée dans les ruines de Munchar et donnée au Musée du Bardo par M. Alix, professeur au lycée Carnot, à Tunis.

M. Durrieu entretient la Société de deux missels manuscrits avec miniatures du XVe siècle, aujourd'hui conservés au Musée de Turin.

M. le Dr Capitan présente un travail de MM. Chassaigne et Chauvot sur l'analyse du bronze dont sont composées les haches préhistoriques.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1904.

M. Homolle, président sortant, prononce le discours d'usage.

MM. le comte Alexandre de Lur-Saluces, Lalande et l'abbé Requin sont élus associés correspondants nationaux.

M. Garofalo est élu associé correspondant étranger à Naples.

M. Prou fait une communication sur les fouilles récemment faites dans les anciennes murailles de la ville de Sens. M. Enlart ajoute quelques observations.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1904.

M. Marquet de Vasselot fait une communication sur deux bras de croix donnés au Louvre par M. Doietau.

M. Leprieur présente deux statuettes en bois faisant partie de la donation faite au Louvre par feu Albert Bony : 1° une Vierge à l'enfant dont il démontre l'origine bruxelloise; 2° un Saint Étienne d'origine française qu'il croit pouvoir dater de la dernière partie du XVe siècle.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1904.

M. Tardif lit une notice sur la vie et les œuvres de M. Chabouillet, son prédécesseur.

M. Mayeux fait une communication sur la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur les fouilles faites par M. Bullock Hall dans l'amphithéâtre de Fréjus.

Lecture est donnée d'une notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel sur le reliquaire de Saignan (Vaucluse) dit de la Reine Jeanne.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1904.

M. Cagnat communique une découverte récente faite à Tell-Anda par le capitaine Touchard. Il s'agit de tubes en poterie engagés dans des constructions de briques et qui avaient pour objet de soutenir le revêtement.

M. le baron de Baye communique la reproduction de plusieurs objets en argent trouvés dans la Géorgie occidentale. Parmi ces objets figure un plat au centre duquel est représenté un cheval la tête tournée vers une colonne ou un autel; au socle sont gravées deux inscriptions.

M. le Président donne lecture d'un mémoire de M. Pasquier sur la décoration du chœur de la cathédrale de Rieux (Languedoc) en 1527.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1904.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Corroyer, membre résident, et de M. Cournault, associé correspondant.

M. Toutain est élu membre résident en remplacement de M. Ulysse Robert.

MM. Fourcher, A. Vidier et Léon Galle sont élus associés correspondants nationaux. M. F. Cumont est élu associé correspondant étranger à Bruxelles.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ALEXANDER MURRAY

Au mois de mars est mort subitement à Londres, emporté par une pneumonie infectieuse, l'homme de goût et de savoir, l'homme excellent et toujours serviable qui dirigeait, depuis la mort de Newton, le département des Antiques du British Museum, Alexander Stuart Murray. C'était un petit Écossais roux, d'un type original, à l'œil vif et à la voix traînante, qui avait conservé, en pays *cockney*, la prononciation du terroir, le *broad scotch*. Né en 1841, il avait étudié à Édinbourg d'abord, puis en Allemagne, et était entré comme *assistant*, en 1867, au British Museum. Newton le protégea avec beaucoup de bienveillance, mais lui demanda en retour de nombreux services; c'est à Murray qu'est dû pour une bonne part le grand recueil des inscriptions grecques du Musée Britannique, imprimé sous les noms de Newton, de Hicks et de Hirschfeld. En 1880-1883, Murray publia en deux volumes une *Histoire de la sculpture grecque*, ouvrage consciencieux, mais — il faut bien le dire — médiocre, que M. Michaelis jugea sévèrement et qui méritait de l'être; toutefois, il y avait là un louable effort pour s'émanciper de la tutelle d'Overbeck et de Lübke, pour mettre en circulation,

fût-ce sous l'aspect de gravures horribles, des monuments nouveaux. Le Manuel d'archéologie grecque, que Murray donna en 1892, vaut beaucoup mieux ; les différentes parties de la science y sont fort inégalement traitées, mais l'on sent partout que l'auteur est familier avec les monuments et qu'il ne compile pas ; le chapitre relatif aux pierres gravées est encore très intéressant aujourd'hui. Plus tard, il conduisit deux campagnes de fouilles à Chypre et en publia une relation très remarquée, bien que les conclusions en aient été justement contestées par M. A. Evans. Mais là où Murray a rendu d'immenses services, auxquels restera attaché son nom, c'est dans la publication ou la direction des beaux catalogues illustrés du Musée Britannique, pierres gravées, vases, bronzes, terres cuites, sculptures. Sauf pour le catalogue des pierres gravées, qui est entièrement de lui, il est difficile de distinguer exactement sa part de celle de ses collaborateurs, sans doute plus considérable que la sienne ; mais l'uniformité du plan et l'excellence de l'exécution témoignent d'une direction à la fois active et intelligente, comme Murray était capable de l'imprimer à un travail collectif. On lui doit encore des catalogues, de plus grand format, des vases à fond blanc et des sarcophages peints du Musée Britannique, ainsi qu'un ouvrage d'ensemble, très intéressant mais non définitif, sur les sculptures du Parthénon (1903). J'ajoute que les admirables petits catalogues illustrés du Musée d'antiques, publiés au prix sans exemple de douze sous (6 d.), sont certainement, pour une bonne part, l'œuvre de Murray.

L'homme, sous des apparences un peu hirsutes, était la bonté et l'obligeance mêmes. Aucun conservateur de musée européen n'était aussi sollicité que lui. Il touchait un traitement dont nous n'avons pas d'idée en France (20.000 francs plus une maison) ; mais il devait être à son bureau *de 9 h. du matin à 6 h. du soir*, avec six semaines de vacances par an, et, serviteur du public, était tenu de recevoir tout le monde, savants et badauds, professeurs et illettrés, bavards et bavardes. Il me racontait lui-même, avec bonne humeur, à quelles singulières questions il était, presque tous les jours, tenu de répondre : « Quelle est la meilleure histoire d'Angleterre pour préparer un examen? A quelle époque a vécu Périclès? Combien de livres sterling vaut l'Hermès de Praxitèle? » On ne voit pas Longpérier ou Félix Ravaisson ouvrant aussi libéralement la porte de leur cabinet à ceux que l'on appelle communément des *raseurs*. Après tout, Murray souffrait d'un abus ; un conservateur se doit à son Musée, mais non pas à tous les visiteurs qui ont leur ABC à apprendre ou du temps à perdre.

Une autre belle qualité de Murray, c'était l'absence complète de jalousie professionnelle. Quand j'arrivai au British Museum dans le dessein de faire photographier des marbres et des bronzes inédits pour mon *Répertoire*, Murray me pria de me considérer comme chez moi, me conduisit lui-même dans les magasins, me désigna les marbres non publiés, me mit en relations avec un photographe et ne songea point à me déclarer qu'il se « réservait » la publication de telle ou telle pièce. *You are at liberty to get the whole Museum photographed*, me disait-il. Assurément, étant donné le rôle d'un conservateur de Musée, on est en droit de penser qu'agir autrement n'est pas se conduire en fonctionnaire consciencieux, ni même en honnête homme ; mais combien de conservateurs de

musées européens comprennent ainsi leurs devoirs? J'ai fait, à ce sujet, d'assez tristes expériences pour avoir tout lieu de vanter chez Murray, comme une véritable vertu, ce qui lui semblait — et ce qui semblera peut-être un jour à tout le monde — le *minimum* de ce qu'un fonctionnaire doit aux travailleurs.

S. R.

Le Musée de Naples.

M. Ettore Pais, directeur du Musée, ayant publié une nouvelle brochure en réponse aux attaques furibondes dont il est l'objet, M. Benedetto Croce, dans *Napoli nobilissima*, l'accable (ou essaye de l'accabler) sous une avalanche d'invectives. J'ai rarement lu quelque chose d'aussi vilain. « M. Pais bave comme un chien hydrophobe, il calomnie comme Don Basilio, il faut l'envoyer à l'Institut antirabique Pasteur, il a l'audace, lui, de parler de sens moral!... » Et M. Croce cite le mot de Vico : *Naturalmente avviene che uomo non d'altro parla che di ciò che affetta d'essere, e non è.* Cette citation est une atroce injure; mais ne rebondit-elle pas à la face de celui qui la lance? Comme accusations moins vagues, peu de chose : M. Pais a dépensé jusqu'au dernier sou les recettes du guichet de Pompéi; il a endetté l'Institut de Naples de plusieurs centaines de milliers de lires; ses projets de réorganisation du Musée varient sans cesse et n'aboutissent pas; l'édifice même du Musée menace ruine. Dans un autre numéro de la même revue, un correspondant, qui signe *Un assiduo,* accuse M. Pais d'avoir modifié l'entrée à Pompéi, d'y avoir supprimé les guides et de ne pas permettre aux visiteurs l'accès des fouilles (p. 176). Et si M. Pais a eu de bonnes raisons pour faire tout cela?

Puisqu'un généreux anonyme m'envoie *Napoli nobilissima* toutes les fois que cette Revue contient des injures à l'adresse de M. Pais, je veux du moins signaler, à l'occasion, quelques articles utiles que j'y ai lus : 1903, t. XII, p. 163, deux longues lettres inédites de Mommsen, en italien, datées de Naples, 1846; p. 165, description de Trasacco, avec reproduction des portails des églises et d'une belle dalmatique du XV^e^ siècle; p. 171, le trésor de S. Nicola di Bari; p. 183, topographie et édifices de Tagliacozzo, de Celano et de Bazzano.

S. R.

L'explication du chef-d'œuvre de Titien.

Six thèses sont en présence pour l'interprétation du tableau de Titien qui fait l'ornement de la Galerie Borghèse :

1° L'Amour sacré et l'Amour profane (hypothèse du XVI^e^ siècle, généralement acceptée);

2° Vénus persuadant à Médée de s'enfuir avec Jason (Wickhoff, Gnoli);

3° L'Amour innocent et l'Amour satisfait (Crowe et Cavalcaselle, Andrews);

4° La Chasteté et le Désir (R. Garnett);

5° Laura Dianti à la fontaine d'Ardenne (Palmerini, Teresina Peck);

6° Une nymphe de Vénus invite Delia à la fête du printemps, d'après le *Pervigilium Veneris* (Alice Keyes[1]).

Suivant la thèse n° 5, les deux figures représentent la même personne, avec des expressions différentes. Ce serait, suivant M. Palmerini, la seconde femme d'Alphonse d'Este, Laura Dianti, que Titien, d'après une lettre de Ticozzi à Cicognara, peignit « *nuda e vestita* ». Une lettre de Titien, datée de 1517, dit qu'il fut chargé de peindre une *vasca* et que ce travail intéressait vivement le duc Alphonse. Un an après, le duc lui demanda l'esquisse d'une peinture dont le sujet devait être emprunté à l'Arioste. Titien et l'Arioste s'étaient liés à la cour de Ferrare. D'autre part, les deux femmes du tableau de la Galerie Borghèse ressemblent à Laura Dianti, telle qu'elle est connue par le fameux portrait du Louvre. D'où l'hypothèse que l'idée du tableau fut fournie par l'Arioste, qu'il fut commandé par le duc Alphonse et que Laura Dianti, fiancée au duc vers 1520, servit de modèle. Arioste, dans son *Orlando*, raconte que Renaud descend de cheval dans une forêt et trouve deux fontaines, l'une qui remplissait les cœurs de désirs, l'autre qui les en délivrait. Renaud et Angélique boivent aux deux fontaines et en subissent tour à tour les effets. Arioste avait trouvé ce motif de la fontaine dans la forêt d'Ardenne chez Boiardo (*Orlando Innamorato*), dont le poème fournit à Titien les détails accessoires : une forêt ombreuse, un ruisseau d'eau pure, une fontaine d'albâtre poli et sculpté, les fleurs du printemps. D'autres particularités du tableau révèlent la pensée du peintre : les papillons et les lièvres, symboles d'amour ; un berger et une bergère qui s'embrassent ; Cupidon plongeant sa flèche dans l'eau fatale. Les deux figures féminines représentent Laura Dianti avant et après avoir bu l'eau d'amour, d'abord froide au point d'avoir besoin d'un brasier, puis enflammée au point de dépouiller ses vêtements.

La discussion provoquée par ces hypothèses n'est certainement pas finie. On avait prétendu qu'une gravure du tableau figurait au frontispice d'une édition parisienne de Valerius Flaccus, publiée au XVI^e^ siècle, ce qui aurait confirmé la théorie de M. Wickhoff ; vérification faite, cette édition ne se trouve nulle part. A moins qu'elle ne soit connue d'un des lecteurs de la *Revue archéologique* ?

S. R.

Ad Rev. archéol., 1903, II, p. 192.

M. Michon nous fait observer que le Sérapis du Louvre n° 2728 du *Catalogue sommaire* est identifié, p. 192, l. 7, n. 4, à Fröhner 553 = Overbeck 17, et que, à la ligne 9 de la même page, il est dit que Fröhner 553 n'est plus au Louvre.

Le n° 2728 est en réalité Fröhner 555 = Overbeck 14. Quant à Fröhner 553, c'est le n° 1372 du *Catalogue sommaire*, qui n'a jamais cessé d'être exposé (vestibule des prisonniers barbares, avec les sculptures en marbre de couleur).

1. L'hypothèse de Palmerini a été exposée dans la *Nuova antologia*, août 1902 ; cf. Teresina Peck, *The Nation*, 1903, II, p. 300. Pour les autres hypothèses, voir ce dernier recueil, 2 juillet, 24 septembre, 12 novembre et 17 décembre 1903.

La reconstitution de l' « Ara Pacis » à Rome.

Une des plus importantes découvertes archéologiques faites à Rome en ces dernières années est celle de l'*Ara Pacis*. C'était un des monuments les plus caractéristiques de la Rome impériale et, peut-être, le plus beau spécimen de l'architecture de cette époque.

L'*Ara Pacis* fut érigée par les amis d'Auguste et en son honneur, parce qu'après tant de guerres au dehors et à l'intérieur il avait pacifié le monde. Nombre de médailles et de monnaies rappelaient ce célèbre monument ; mais il y a quelques mois encore on ignorait au juste le point où il était situé.

En 1500 d'abord, puis en 1859, des travaux d'excavation fortuits firent venir au jour quelques fragments de l'*Ara Pacis* ; ils furent dispersés un peu de tous côtés.

Ces fragments donnèrent récemment à l'archéologue allemand M. Petersen l'idée de la reconstruction architectonique du monument. Un archéologue italien, M. Pasqui, en a eu une autre plus belle : celle de la réédification même de l'Ara. Pour cela, il fallait en chercher l'emplacement et des fouilles étaient nécessaires.

Au cours de l'été dernier, moyennant 30.000 fr. donnés par le ministère et d'autres sommes venant de particuliers, on commença à faire les excavations, place San Lorenzo in Lucina, près du Corso. Les travaux, dirigés par M. Pasqui, eurent tout de suite un résultat presque inespéré ; au premier sondage, on découvrit les restes ensevelis du fameux autel. Au fur et à mesure des recherches, les découvertes se faisaient plus importantes ; dans l'espace de deux mois on avait déjà extrait la charge de vingt camions de marbres, de matériaux archéologiques : bas-reliefs presque intacts, frises et chapiteaux admirables, pilastres et festons, statues, etc. Toute une mine de richesses architecturales et sculpturales d'une valeur inestimable ! A part les fragments trouvés en 1500 et 1859, le monument était là en son entier.

Guidé par le professeur Pasqui, j'ai pu descendre dans les vastes galeries creusées à six mètres de profondeur sous le Corso, sous la place San-Lorenzo in Lucina, jusque dans les substructions du palais Fiano, bordant la place. Dans ces galeries éclairées à la lumière électrique et où travaille une nombreuse équipe d'ouvriers, j'ai pu voir les solides fondations de l'édifice et sortir de la boue, comme par enchantement, de nouvelles frises et statues, d'autres bas-reliefs. C'était toute une résurrection, une vision fantastique dans ces souterrains, de blanches figures togées de sacrificateurs, de vestales pudiquement drapées, de guerriers armés, d'animaux destinés au sacrifice. Il faut savoir que l'*Ara* avait tout autour de ses quatre façades une procession en relief et de grandeur naturelle, de personnages de l'époque se rendant à un sacrifice. Les deux tiers de ce magnifique bas-relief ont été retrouvés et l'on a presque la certitude de l'avoir au complet.

A la vue de ces marbres précieux, qui gisaient là ensevelis depuis de longs siècles, j'ai demandé au professeur Pasqui :

— Sera-t-il possible de reconstruire le monument?

— Certainement.

— Dans toute son intégrité?

— Tel qu'il était à l'époque d'Auguste.

— Donc, nous pourrons un jour voir l'*Ara Pacis* sur une des places de Rome?

— Comme je viens de vous le dire, il peut être réédifié sans qu'il y manque une pierre; mais, sur une place, il serait de toute nécessité qu'il fût recouvert et à l'abri des intempéries. Ces marbres, ces statues ont pu se conserver sous terre durant dix-neuf siècles, mais ils ne résisteraient plus à l'air libre: leur séjour dans l'humidité du sol a rendu ces marbres fragiles, friables. Aussi, mon idée serait de reconstituer l'*Ara* dans la grande cour couverte des thermes de Dioclétien, à moins que l'on ne se décide à construire la galerie couverte place Colonne, là, au cœur même de Rome. L'ensemble constituerait alors le plus bel ornement de la ville moderne.

— Que pensez-vous de l'idée émise d'inviter les nations à l'inauguration du monument quand il sera reconstruit? Voir les nations représentées autour de l'autel de la paix serait un des beaux spectacles de la civilisation moderne.

— En effet. Aujourd'hui que toutes travaillent à la conservation de la paix du monde; qu'elles ont accepté le principe de l'arbitrage international; que souverains, peuples et gouvernements sont presque tous animés de ce même sentiment, ce serait une belle occasion d'inviter tous les peuples civilisés à se faire représenter devant l'*Ara Pacis Augustæ*, qui, précisément, il y a 1.900 ans, fut érigée pour solenniser la paix universelle.

— Vous venez de me dire, monsieur le professeur, que vous pouviez reconstruire le monument dans toute son intégrité. Mais les parties découvertes en 1859 et en 1500, ne furent-elles pas dispersées? Où sont-elles?

— La plupart sont à Florence, dans la galerie des Uffizi, qui appartient à l'État. Il s'y trouve, entre autres, un grand bas-relief qui décorait la façade et représentait la Terre avec les foudres de Jupiter, puis neuf fragments de la procession et un de la frise à feuillage. Au Vatican existe un autre morceau de la procession et je crois qu'il n'y aurait point de difficulté à l'obtenir. Il en sera peut-être autrement pour les pièces qui sont à la villa Médicis et celle du Louvre. A la villa il y a deux pilastres de l'autel, deux festons, un haut-relief du temple de la Magna Mater, un autre du temple de Mars, un fragment de la procession et deux de la scène du sacrifice. Le Louvre n'a qu'un petit morceau de la procession dont on peut faire un fac-similé; de même pour le morceau, peu important lui aussi, qui est à Vienne.

Le professeur Pasqui a bien voulu ensuite me faire la description que voici de l'*Ara Pacis*.

L'édifice était rectangulaire et à quatre façades; les deux côtés plus longs mesuraient $11^{m},63$ et les deux autres $10^{m},52$. La façade antérieure et la façade postérieure avaient chacune une porte haute de 7 mètres et large de $3^{m},60$. A l'intérieur de l'enceinte, sans toit, se dressait une grande pyramide à degrés, conduisant à l'autel de marbre qui couronnait cette même pyramide.

Les quatre façades étaient ornées de riches sculptures. Au-dessous de la corniche un bas-relief avec une centaine de figures grandeur nature, ensuite

une « grecque », puis une frise à feuillage et enfin la base. Aux angles des quatre façades, quatre pilastres richement sculptés et surmontés de chapiteaux corinthiens.

A l'intérieur, les murs étaient de même ornés de bas-reliefs, de frises, de festons, de pilastres, d'un goût admirable et sans exemple dans aucun autre monument ancien. Les murs d'enceinte devaient avoir de 8 à 9 mètres de hauteur et l'autel de 5 à 6 mètres.

La reconstruction du monument demanderait, selon M. Pasqui, environ cinq mois de travail et nécessiterait une dépense de 100.000 francs. Certes, ce ne serait point une des moindres attractions de la Ville éternelle, d'y pouvoir admirer le plus pur et le plus élégant spécimen d'architecture de la belle époque impériale.

(*Le Temps.*)

Le Musée Ashmoléen d'Oxford en 1903.

Fouilles de M. Petrie à Abydos. Figurines en ivoire : enfant marchant, lion. Silex travaillé en forme de serpent. Deux figurines de bronze : un homme nu, un bras sur la poitrine, l'autre pendant ; une femme portant un vase sur la tête. Ces figurines rappellent les statues de marbre amorgiennes et les bronzes primitifs des cavernes crétoises. — Spécimens de poterie noire à surface lisse, analogues à celles des couches néolithiques supérieures en Crète. — Plume d'oiseau en cuivre de la VI[e] dynastie recouverte d'une mince couche d'or, analogue à des bronzes dorés du palais de Cnosse.

Fouilles de M. Garstang à Beni-Hassan (XII[e] dynastie). Bateau avec 6 rames et un long gouvernail; trois hommes sont occupés à hisser la voile. Près de la poupe est assis le propriétaire, jouant aux dames ; à la proue sont un homme de garde et un nègre, armé d'un arc et de flèches. Plumier d'un scribe, contenant une collection de styles, des encres bleues et rouges, un pot de kohl, etc. De M. Strachan-Davidson le musée a reçu un autre pot de khol en marbre bleu, avec un singe en relief (XII[e] dynastie).

Grèce et Italie préhistoriques. Deux vases à étrier de basse époque mycénienne et un troisième à décor géométrique provenant d'un tombe avec *dromos* à Yelandros, île de Rhodes. — Fibules de style géométrique provenant de Thèbes (chevaux, oiseaux d'eau, poissons, navire). Une fibule à cornes du VIII[e] siècle a été acquise à Rimini, dont le voisinage a aussi fourni une hache de bronze avec signes alphabétiformes en creux et en relief.

Vase en bronze d'Olympie. Objet très important décoré de dessins en repoussé. Il y a deux zones ; dans la zone intérieure figuraient cinq lions, dont il ne reste que trois. La zone extérieure montre un éphèbe tête nue, tenant une hache et précédé d'un oiseau ; puis un guerrier et le conducteur d'un char que traîne un sphinx ailé ayant un serpent sur la tête ; le guerrier décoche une flèche à un lion qui suit. En avant court un éphèbe qui plonge un poignard dans l'épaule d'un lion, lequel porte déjà une flèche piquée dans le corps. Plus avant encore

est un jeune cavalier au galop décochant une flèche au lion blessé; ses cheveux sont arrangés à la mode égyptienne. Derrière lui est un guerrier de type assyrien, avec casque pointu et tunique collante ornée d'étoiles (cf. *Bronzen von Olympia*, pl. XXXVIII). Le vase en question, bien que fortement imprégné d'influences orientales, est bien de fabrique grecque et se rapproche du style des boucliers découverts dans la caverne de l'Ida en Crète.

Grèce classique. Deux fibules de Thèbes avec figures en repoussé (une Gorgone courant, une tête de Gorgone). — Figurines en plomb votives de Corinthe, entre autres des guerriers semblables à ceux des aryballes dits corinthiens et des femmes long vêtues *avec les seins nus* (ancienne mode minoenne).

Coupe « homérique » de Mégare avec scènes de l'*Iliade* et de l'*Éthiopide* : 1° Priam demandant à Achille (ΑΧΙΛΛΕΥΣ) le corps d'Hector; 2° Priam (ΠΡΙΑΜΟΣ) serrant la main de Penthésilée (ΠΕΝΘΕΣΙΛΕΙΑ); entre eux, le tumulus d'Hector avec une stèle qui porte une inscription incomplète (probablement ΤΑΦΟΣ ΕΚΤΟΡΟΣ); 3° Combat singulier d'Achille et de Penthésilée.

Fouilles de M. Hogarth à Naucratis. Une riche collection de fragments de vases et de terres cuites a été remise, pour être classée, à miss H. Lorimer, de Somerville College. On trouve d'abord les produits des fabriques locales (décor blanc sur fond noir); puis des spécimens des types de Daphné, de Fikellura, de Cyrénaïque. Les fragments attiques noirs sont très nombreux, mais la céramique du temps d'Épictète n'est pas représentée du tout; il est évident que le commerce d'Athènes avec Naucratis fut brusquement interrompu lors de la conquête de l'Égypte par Cambyse. C'est seulement après 450 que les relations furent rétablies; d'où l'abondance des fragments de poteries à fig. rouges de la seconde moitié du v^e^ siècle.

Fouilles de M. le D^r^ Stein dans le Turkestan oriental. Série d'objets provenant des établissement bouddhiques aux environ de Khotan, attestant tous l'influence de l'art grec : petits cavaliers, sceaux de bronze, nombreuses terres cuites, petits masques, chevaux, singes, etc.

Parmi les objets prêtés il faut signaler surtout 21 spécimens de poterie rhodienne de la Renaissance et un tableau (Saint Jean-Baptiste) attribué à Carlo Crivelli, qui sont la propriété de M. H. Pfungst.

S. R.

Cachette de bronzes.

On lit dans l'*Avenir de Loir-et-Cher* (23 mars 1904) :

« Le 23 janvier dernier, des ouvriers occupés à extraire des pierres pour l'entretien des routes, ont rencontré sur le territoire du lieu-dit l'Aubépin, à Saint-Gervais, près de Blois, une cachette renfermant un certain nombre d'armes, outils et fragments de l'âge du bronze.

« Ces objets comprennent une lance, dix haches complètes, à ailettes, dont 3 à anneaux; 6 fragments de haches; une herminette; un petit poignard; deux fragments de bracelet et une tige aplatie, terminée par un fil en spirale, qui paraît en cuivre, plus un certain nombre de débris mal caractérisés.

« Ces objets étaient placés à 0^m^,35 environ de profondeur, dans une cavité pratiquée dans la roche et recouverte de trois pierres brutes. »

Monuments de Tripoli.

On peut ignorer, et il est utile de savoir que l'*Illustrierte Zeitung* du 23 juillet 1903 a publié (p. 143) de bonnes photographies d'après l'arc de triomphe de Marc Aurèle à Tripoli et d'après les peintures de catacombes chrétiennes qui ont été découvertes dans cette ville.

S. R.

— *American journal of archæology*, 2e série, tome VII, 4e cahier, octobre-décembre 1903. — École américaine de Rome : F. W. Shipley, *Certaines sources d'altération dans les manuscrits latins, étude fondée sur deux manuscrits de Tite-Live, le Codex Puteanus* (ve *siècle*) *et sa copie, le Codex Reginensis* 762 (IXe *siècle*.) — Institut archéologique d'Amérique : M. L. Earle, *Les signes supplémentaires de l'alphabet grec.* — Edmond von Mach, *Hermes discobolos.* — Paton, *Discussions archéologiques* (janvier-juin 1903). — Un cahier supplémentaire renferme les rapports consacrés aux différentes écoles qui relèvent de l'Institut archéologique américain et aux missions que celui-ci a subventionnées.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXVI, 34e session, 1re séance, 13 janvier 1904 : Rapport du conseil sur l'année 1903. — E. Naville, *Le livre des morts* (suite), *chapitres* CLXV-CLXXI. — A. H. Sayce, *Le déchiffrement des inscriptions hétéennes* (suite. Planche). — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible.* — Stanley A. Cook, *Notes sur des inscriptions sémitiques* (Planche). — W. M. Flinders Petrie, *Notes sur la XIXe et la XXe dynastie égyptiennes.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIIIe année. Juillet-décembre 1903 : Stéph. Gsell, *Chronique archéologique africaine.* — G. Constant, *Les maîtres des cérémonies du* XVIe *siècle à la cour des papes. Leurs diaires.* — D. Serruys, *Les actes du concile iconoclaste de l'an* 815. — G. Abatino, *Note sur la colonne du temple de Héra Lacinia à Capo-Colonne* (*Crotone*), avec figures dans le texte (traduction par Ch. Dubois). — Mgr L. Duchesne, *L'évêché de Montepeloso.* — Th. Ashby fils, *Dessins inédits de Carlo Labruzzi relatifs aux ruines de la Voie Appienne* (figures dans le texte). — J. Calmette, *L'élection du pape Nicolas V* (1447) *d'après une lettre du prieur catalan de Sent Lorent del Mont.* — G. Périnelle, *Un texte officiel sur l'exécution du connétable de Saint-Pol* (19 décembre 1475).

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, t. XXVII, fasc. 1 : Schwöbel, *Les routes commerciales et les centres habités de la Galilée dans leur rapport avec les conditions de géographie physique.*

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du* 1er *janvier* 1904 : Les Primitifs Français. — Le « *Parement de Narbonne* » (1374). *Le peintre Jean d'Orléans à Paris*, par M. Henri Bouchot. — *Girolamo della Robbia et ses œuvres*

est un jeune cavalier au galop décochant une flèche au lion blessé ; ses cheveux sont arrangés à la mode égyptienne. Derrière lui est un guerrier de type assyrien, avec casque pointu et tunique collante ornée d'étoiles (cf. *Bronzen von Olympia*, pl. XXXVIII). Le vase en question, bien que fortement imprégné d'influences orientales, est bien de fabrique grecque et se rapproche du style des boucliers découverts dans la caverne de l'Ida en Crète.

Grèce classique. Deux fibules de Thèbes avec figures en repoussé (une Gorgone courant, une tête de Gorgone). — Figurines en plomb votives de Corinthe, entre autres des guerriers semblables à ceux des aryballes dits corinthiens et des femmes long vêtues *avec les seins nus* (ancienne mode minoenne).

Coupe « homérique » de Mégare avec scènes de l'*Iliade* et de l'*Éthiopide* : 1° Priam demandant à Achille (ΑΧΙΛΛΕΥΣ) le corps d'Hector; 2° Priam (ΠΡΙΑΜΟΣ) serrant la main de Penthésilée (ΠΕΝΘΕΣΙΛΕΙΑ) ; entre eux, le tumulus d'Hector avec une stèle qui porte une inscription incomplète (probablement ΤΑΦΟΣ ΕΚΤΟΡΟΣ) ; 3° Combat singulier d'Achille et de Penthésilée.

Fouilles de M. Hogarth à Naucratis. Une riche collection de fragments de vases et de terres cuites a été remise, pour être classée, à miss H. Lorimer, de Somerville College. On trouve d'abord les produits des fabriques locales (décor blanc sur fond noir) ; puis des spécimens des types de Daphné, de Fikellura, de Cyrénaïque. Les fragments attiques noirs sont très nombreux, mais la céramique du temps d'Épictète n'est pas représentée du tout; il est évident que le commerce d'Athènes avec Naucratis fut brusquement interrompu lors de la conquête de l'Égypte par Cambyse. C'est seulement après 450 que les relations furent rétablies; d'où l'abondance des fragments de poteries à fig. rouges de la seconde moitié du v^e^ siècle.

Fouilles de M. le D^r^ Stein dans le Turkestan oriental. Série d'objets provenant des établissement bouddhiques aux environ de Khotan, attestant tous l'influence de l'art grec : petits cavaliers, sceaux de bronze, nombreuses terres cuites, petits masques, chevaux, singes, etc.

Parmi les objets prêtés il faut signaler surtout 21 spécimens de poterie rhodienne de la Renaissance et un tableau (Saint Jean-Baptiste) attribué à Carlo Crivelli, qui sont la propriété de M. H. Pfungst.

S. R.

Cachette de bronzes.

On lit dans l'*Avenir de Loir-et-Cher* (23 mars 1904) :

« Le 23 janvier dernier, des ouvriers occupés à extraire des pierres pour l'entretien des routes, ont rencontré sur le territoire du lieu-dit l'Aubépin, à Saint-Gervais, près de Blois, une cachette renfermant un certain nombre d'armes, outils et fragments de l'âge du bronze.

« Ces objets comprennent une lance, dix haches complètes, à ailettes, dont 3 à anneaux ; 6 fragments de haches ; une herminette ; un petit poignard ; deux fragments de bracelet et une tige aplatie, terminée par un fil en spirale, qui paraît en cuivre, plus un certain nombre de débris mal caractérisés.

« Ces objets étaient placés à 0^m^,35 environ de profondeur, dans une cavité pratiquée dans la roche et recouverte de trois pierres brutes. »

Monuments de Tripoli.

On peut ignorer, et il est utile de savoir que l'*Illustrierte Zeitung* du 23 juillet 1903 a publié (p. 143) de bonnes photographies d'après l'arc de triomphe de Marc Aurèle à Tripoli et d'après les peintures de catacombes chrétiennes qui ont été découvertes dans cette ville.

S. R.

— *American journal of archæology*, 2e série, tome VII, 4e cahier, octobre-décembre 1903. — École américaine de Rome : F. W. Shipley, *Certaines sources d'altération dans les manuscrits latins, étude fondée sur deux manuscrits de Tite-Live, le Codex Puteanus* (Ve *siècle*) *et sa copie, le Codex Reginensis* 762 (IXe *siècle*.) — Institut archéologique d'Amérique : M. L. Earle, *Les signes supplémentaires de l'alphabet grec.* — Edmond von Mach, *Hermes discobolos.* — Paton, *Discussions archéologiques* (janvier-juin 1903). — Un cahier supplémentaire renferme les rapports consacrés aux différentes écoles qui relèvent de l'Institut archéologique américain et aux missions que celui-ci a subventionnées.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXVI, 34e session, 1re séance, 13 janvier 1904 : Rapport du conseil sur l'année 1903. — E. Naville, *Le livre des morts* (suite), *chapitres* CLXV-CLXXI. — A. H. Sayce, *Le déchiffrement des inscriptions hétéennes* (suite. Planche). — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible.* — Stanley A. Cook, *Notes sur des inscriptions sémitiques* (Planche). — W. M. Flinders Petrie, *Notes sur la XIXe et la XXe dynastie égyptiennes.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIIIe année. Juillet-décembre 1903 : Stéph. Gsell, *Chronique archéologique africaine.* — G. Constant, *Les maîtres des cérémonies du* XVIe *siècle à la cour des papes. Leurs diaires.* — D. Serruys, *Les actes du concile iconoclaste de l'an* 815. — G. Abatino, *Note sur la colonne du temple de Héra Lacinia à Capo-Colonne* (*Crotone*), avec figures dans le texte (traduction par Ch. Dubois). — Mgr L. Duchesne, *L'évêché de Montepeloso.* — Th. Ashby fils, *Dessins inédits de Carlo Labruzzi relatifs aux ruines de la Voie Appienne* (figures dans le texte). — J. Calmette, *L'élection du pape Nicolas V* (1447) *d'après une lettre du prieur catalan de Sent Lorent del Mont.* — G. Périnelle, *Un texte officiel sur l'exécution du connétable de Saint-Pol* (19 décembre 1475).

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, t. XXVII, fasc. 1 : Schwöbel, *Les routes commerciales et les centres habités de la Galilée dans leur rapport avec les conditions de géographie physique.*

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du* 1er *janvier* 1904 : Les Primitifs Français. — Le « *Parement de Narbonne* » (1374). *Le peintre Jean d'Orléans à Paris*, par M. Henri Bouchot. — *Girolamo della Robbia et ses œuvres*

(1er article), par miss Maud Cruttwell. — *Un portrait de Romney*, par M. A. C. — *Deux Miniatures de la Bibliothèque de Heidelberg attribuées à Jean Malouel*, par M. Salomon Reinach. — *Artistes contemporains.* — *Albert Lebourg* (2e et dernier article), par M. Roger Marx. — Bibliographie : *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. VIII (Perrot et Chipiez), par M. André Chaumeix. — *Terre des Symboles* (Maria Star), par M. C. A. — Cinq gravures hors texte : *La Dame en blanc*, par George Romney (coll. du baron Alphonse de Rothschild) : gravure au burin par M. Jean Patricot, tirée hors texte. — *La Crucifixion*, miniature d'un livre d'Heures (Bibliothèque de Heidelberg) : photogravure, tirée hors texte. — *La Neige (Auvergne)*, dessin au crayon noir, par M. A. Lebourg : héliogravure tirée hors texte. — *Le Bas-Meudon vu du pont de Sèvres*, par M. A. Lebourg : photogravure, tirée hors texte. — *Apollon Didymée*, statue en bronze trouvée à Piombino (Musée du Louvre) : héliogravure tirée hors texte. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 janvier 1904. — Texte : *Fouilles de Delphes : Les découvertes de Marmaria*, par M. Th. Homolle. — *Portrait d'un cardinal par Velazquez*, par M. Marcel Nicolle. — *Artistes contemporains : Léopold Flameng* (fin), par M. Henry Havard. — *L'Estampe française contemporaine : Maurice Neumont, peintre et lithographe*, par M. Henri Beraldi. — *Le* XVIIIe *siècles à Versailles* (fin), par M. Raymond Bouyer. — *Le Penseur de M. Auguste Rodin*, par M. Émile Dacier. — *François Rude, à propos d'un livre récent*, par M. Ed. C. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Le prince Camille Pamphili*, d'après une estampe de la Bibliothèque nationale. — *Portrait d'un cardinal*, gravure au burin de M. A. Mayeur, d'après Velazquez. — *La Glorification de la Loi* (plafond de la Cour de cassation), gravure de M. Léopold Flameng, d'après Paul Baudry. — *La Ronde de nuit*, gravure de M. Léopold Flameng, d'après Rembrandt. — *Étude*, lithographie originale de M. Maurice Neumont. — *Parisienne*, lithographie originale de M. Maurice Neumont. — *Le Dauphin et Madame Royale*, tableau de Mme Vigée-Le Brun. — *Le Penseur*, statue de bronze par M. A. Rodin, héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters und andere Kunstwerke der Kunsthistorischen Ausstellung zu Düsseldorf 1902. *Herausgegeben von Otto von Falke und Heinrich Frauberger.* Frankfurt-am-Main, J. Baer und C°, und H. Keller, 1904, in-4°, VI-152 pages avec 25 pl. en couleurs, 130 pl. et 55 fig.

L'un des principaux attraits de l'exposition rétrospective de Dusseldorf avait été la réunion d'une suite nombreuse de châsses allemandes des XII^e^ et XIII^e^ siècles. L'heureux succès de cette exposition ayant permis d'entreprendre un ouvrage abondamment illustré, destiné à en perpétuer le souvenir, il sembla que rien ne serait plus utile que de publier une étude sur l'émaillerie allemande, dont les grandes châsses constituent les monuments les plus importants. M. Otto von Falke, l'actif et savant directeur du Musée des arts industriels de Cologne, fut chargé de ce travail, dont la partie matérielle fut surveillée par M. Frauberger, directeur du Musée des Arts industriels de Dusseldorf; le livre qu'ils nous donnent aujourd'hui leur fait le plus grand honneur.

Depuis longtemps, sans doute, l'émaillerie rhénane avait été étudiée; mais les conclusions données dans des articles épars n'avaient jamais été réunies et contrôlées. La question, à vrai dire, était délicate, car il s'agissait non seulement de grouper les émaux rhénans dans un ordre logique, mais encore de les séparer des émaux mosans avec lesquels ils sont trop souvent confondus.

M. von Falke a divisé son travail en quatre chapitres. Il a étudié d'abord les émaux cloisonnés sur or, exécutés à Trèves dès le X^e^ siècle à l'imitation de modèles byzantins; puis les pièces d'orfèvrerie niellées, dont les plus importantes ont été fabriquées durant la première moitié du XI^e^ siècle par le moine Rogkerus, du couvent bénédictin de Helmershausen dans le diocèse de Paderborn; ensuite les émaux sur cuivre du XII^e^ et du XIII^e^ siècle; enfin les émaux translucides sur argent, du XIV^e^ siècle.

De ces quatre chapitres, le plus important, et de beaucoup, est le troisième, qui ne comporte pas moins de cent pages.

M. von Falke montre d'abord que le centre de l'émaillerie rhénane a été la ville de Cologne, et plus particulièrement le couvent de Saint-Pantaléon. Les plus anciennes de ces œuvres colonaises peuvent se grouper autour de l'autel portatif du trésor des Guelfes à Vienne, qui est signé « Eilbertus Coloniensis me fecit »; l'une d'entre elles, la châsse de saint Victor à Xanten, date de 1129, et l'on peut croire que toutes ont vu le jour durant le second quart du XII^e^ siècle.

Un peu plus tard apparaissent les premières œuvres du moine Frédéric, de Saint-Pantaléon, parmi lesquelles il faut citer l'autel portatif de Siegburg, la châsse de Darmstadt, et les châsses à coupoles de Vienne et du South-Kensington Museum, vers 1160-1170.

Le même style, mais plus développé, se retrouve dans un second groupe, qui comprend notamment la croix de Saint-Pantaléon, la châsse de sainte Ursule à

Cologne, et la châsse de saint Maurin à Cologne, où le moine Frédéric a pris soin de se figurer lui-même. Toutes ces pièces, dont la dernière compte parmi les chefs-d'œuvre de l'émaillerie médiévale, ont dû être fabriquées durant le troisième quart du XIIe siècle.

La production de l'atelier de Saint-Pantaléon à la fin du XIIe siècle est représentée par la châsse de saint Anno à Siegburg, terminée en 1183, celle de saint Albin à Cologne, et enfin la grande châsse des Rois Mages, à Cologne, dont la fabrication, achevée vers 1210, paraît avoir duré près de trente ans.

En face de cet atelier colonais si fécond, qui a travaillé pendant trois quarts de siècle à l'ombre d'un cloître et n'a guère produit que des œuvres de grandes dimensions, se place celui des bords de la Meuse, dirigé par Godefroi de Claire. C'est une curieuse figure d'artiste que celle de cet orfèvre laïque, qui, né à Huy vers 1100 ou 1110, voyagea en divers pays, travailla à Liège, à Deutz, à Maestricht et, devenu vieux, rentra dans sa ville natale en 1173, après vingt-sept ans d'absence, pour finir ses jours dans un monastère. Son œuvre principale, le retable de Stavelot, a été presque entièrement détruite; mais il reste de lui, outre une quantité considérable de petits monuments et de pièces secondaires (comme le reliquaire du bras de Charlemagne, au Louvre), l'admirable châsse de saint Héribert de Deutz, datée de 1155 environ.

A côté de ces deux ateliers principaux, M. von Falke en a déterminé de moins importants : d'abord celui de Verdun (avec le célèbre retable de Klosterneuhourg, daté de 1181), ceux de Trèves et de Coblenz; puis celui d'Aix-la-Chapelle (châsse de Charlemagne, vers 1200-1215; châsse des Grandes reliques, avant 1238; châsse de sainte Élisabeth à Marburg, vers 1250; châsse de saint Remacle à Stavelot, vers 1265); enfin l'atelier de Hildesheim, dont la pièce la plus caractéristique, le reliquaire de saint Henri, est conservée au Louvre.

Le dernier chapitre est consacré aux émaux du XIVe siècle, soit encore champlevés, comme ceux de l'atelier dit de Vienne, soit translucides sur argent. L'ouvrage se termine par une liste descriptive des objets reproduits dans les planches.

Le plan de cet important et très intéressant travail, commandé par les divisions mêmes du sujet, est clair et logique; pourtant certains chapitres laissent une impression un peu confuse. Cela tient sans doute à ce que M. von Falke, croyant ses lecteurs très avertis, n'a pas toujours pris soin de bien préciser d'abord les données certaines d'où il partait, ni de montrer comment il procédait du connu à l'inconnu; plusieurs fois (p. 26, 61-63), il s'est appuyé sur des documents essentiels qu'il n'avait pas encore mentionnés.

Peut-être aussi s'est-il laissé parfois un peu entraîner à vouloir trop préciser, en reconnaissant dans certaines pièces des œuvres, non seulement d'un même atelier, mais d'une même main. Si habiles qu'aient été Godefroi de Claire et le moine Frédéric, l'on ne doit pas oublier que la personnalité artistique (v. p. 20, 42, 68) n'avait pas encore, au XIIe siècle, pris un très grand développement, et que le travail, dans ces ateliers féconds, devait conserver souvent un caractère relativement collectif.

Parmi les points de détail, il en est un qui aurait mérité quelques explications. A propos de diverses pièces colonaises, M. von Falke a signalé (p. 28, 30)

l'aspect particulier de certaines fleurs stylisées, employées par les émailleurs, qui dérivent de modèles byzantins. Peut-être aurait-il fallu revenir sur cette question d'origine à propos d'autres pièces de l'atelier de Saint-Pantaléon, notamment du reliquaire à coupole du South-Kensington Museum (p. 36); car cette fois encore l'influence byzantine est indéniable : de nombreux manuscrits grecs présentent les mêmes fleurs stylisées, qui ont été reproduites d'une part par les émailleurs et les enlumineurs occidentaux, tant d'Allemagne que de France, et d'autre part par les musulmans, qui ont employé à profusion ce motif dans toutes les branches des arts industriels.

Nous aurions voulu également que l'auteur s'expliquât moins brièvement au sujet d'un objet bien connu, dont la nationalité a été discutée : la crosse du musée du Bargello. M. von Falke serait assez disposé à la considérer comme française, mais l'influence mosane y semble indéniable (ainsi que dans les deux coupes du même style conservées en Angleterre), et dans aucune pièce limousine l'on ne retrouve ni ces formes, ni ces dispositions de sujets, ni ces longues légendes.

Il ne faudrait d'ailleurs pas attacher trop d'importance à ces critiques, qui ne portent que sur des points de détail. Le livre de M. von Falke abonde, au contraire, en idées générales très justes et en observations nouvelles.

Ainsi M. von Falke paraît avoir pleinement raison d'attribuer aux ateliers rhénans ces figures d'applique en os, d'un style très grossier, qui décorent soit certains coffrets, soit certaines pièces émaillées. Les arguments qu'il donne en faveur de leur origine germanique (p. 33) réfutent l'hypothèse de M. Émile Molinier, qui supposait que ces figures étaient l'œuvre d'artistes occidentaux travaillant à Constantinople.

Il faut louer également la prudence dont l'auteur a fait preuve dans le bref chapitre qu'il a consacré aux émaux translucides du XIV^e^ siècle. La question, en effet, est très obscure, et les attributions qui ont cours actuellement semblent absolument fantaisistes, car l'on n'a pas hésité à donner à l'Allemagne des pièces portant des poinçons français, et à l'Angleterre ou à l'Allemagne d'autres pièces sûrement italiennes. Nous ne pouvons que mentionner ici ce fait, sur lequel nous comptons revenir ailleurs.

Ces trop longues observations voudraient montrer quel intérêt considérable présente, pour l'histoire générale des arts industriels, le beau livre de M. von Falke. Il serait à souhaiter qu'un savant français étudiât avec autant de méthode notre émaillerie limousine, pour laquelle une histoire raisonnée et critique fait encore défaut.

J.-J. MARQUET DE VASSELOT.

Ulysse CHEVALIER. Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-Bibliographie. Montbéliard, 1894-1903. In-4°, 3383 p. sur deux colonnes.

Ce monumental fouillis inspire à la fois le respect et l'aversion : le respect, parce qu'il y a là un travail matériel énorme, effroyable, témoignant d'un esprit de sacrifice poussé jusqu'à l'héroïsme; l'aversion, parce que rien n'a été fait

pour distinguer l'utile de l'inutile, pour tenir toute l'information au courant des travaux du XIXe siècle, pour soumettre les rubriques alphabétiques à des règles quelconques. Exemple : je cherche l'article *Philologie*. Le répertoire concerne le moyen âge ; donc, il faudrait trouver, sous cette rubrique, les répertoires concernant la philologie chrétienne et byzantine, notamment les manuels de Krumbacher, de Koerting, de Groeber, de Paul. Il n'y a rien de tout cela, mais l'Engelmann de 1868 (rien d'Engelmann-Preuss), l'Ersch de 1845, une *History of Philology* de Fiske, 1869, essai publié dans une Revue (ni Bursian, ni Hübner, ni Gudeman), et d'autres livres, les uns vieillis, les autres indignes de toute mention. Enfin, quelques revues, comme le *Philologus*, mais ni la *Philologische Wochenschrift*, ni la *Wochenschrift für klassische Philologie*. Sur la même page, il y a une rubrique *Philopatris*, mais le dernier ouvrage indiqué à ce sujet est une dissertation (sans valeur aucune) de 1864. — Hiérapolis ou Hiéropolis en Phrygie est une ville assez importante pour l'histoire du christianisme, sur laquelle Ramsay, notamment, a beaucoup écrit ; il n'y a que des renvois à Lequien, à Gams et aux conciles. Le Priscillianisme, ou hérésie de Priscillien, nous est connu surtout depuis la découverte et la publication par Schepss (1889) des traités de Priscillien, ce qui a donné lieu à toute une littérature ; or, la *Topo-bibliographie* n'en sait rien, et le travail le plus récent qu'elle cite est une dissertation espagnole de 1878. — L'article *Sibérie* se compose de quatre lignes ; l'ouvrage le plus récent qui y soit cité est une dissertation archéologique de Spassky, 1822! — Il suffit presque d'ouvrir ce livre au hasard pour trouver matière aux critiques les plus graves. Et pourtant, il est indispensable aux bibliothèques ; tiré a 2.000 exemplaires, je suis certain qu'il sera bientôt épuisé. C'est surtout comme répertoire de bibliographie géographique qu'il est appelé à rendre de grands services, d'autant plus qu'il n'existait encore aucune œuvre de ce genre. Malgré les lacunes et l'arbitraire qu'on y constate presque à chaque page, les grands articles tels qu'*Allemagne*, *Espagne*, *France*, *Rome*, *Russie*, etc., sont aussi des mines d'information. L'impression est très correcte et même belle ; seuls, les caractères grecs laissent à désirer.

S. R.

Catalogus codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae Vaticanae ediderunt « Hagiographi Bollandiani » et « Pius Franchi de' Cavalieri » (Bruxelles, 1899 in-8), VIII-324 p.

Ad catalogum codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae Vaticanae supplementum (Bruxelles, 1902, in-8), 22 p.

Les Bollandistes actuels ont compris de la façon la plus large leur mission d'hagiographes : armés de toutes les ressources de la science contemporaine, ils continuent dignement l'entreprise commencée il y a trois siècles par leurs glorieux prédécesseurs et les deux volumes déjà publiés des *Acta Sanctorum Novembris* (t. I, 1887 ; t. II, 1, 1894), ne laissent rien à désirer, ni au point de vue de la documentation, ni au point de vue de l'exactitude. Le Synaxaire de Constantinople publié en 1902 par le père Delehaye forme un appendice précieux à cette gigantesque série.

Ils avaient constitué, pour leur usage personnel, au cours de ces dernières années, un certain nombre de répertoires ; ils n'ont pas hésité à livrer au public savant ces précieux outils de travail, parmi lesquels il faut citer en première ligne les Bibliothèques hagiographiques grecque et latine ; ces deux ouvrages contiennent, avec leur *incipit* et leur bibliographie sommaire, l'indication de tous les textes hagiographiques publiés jusqu'à ce jour ; ils permettent ainsi de reconnaître à première vue les *anecdota*.

Ils ont aussi publié un précieux *Repertorium hymnologicum* dû à la plume infatigable du chanoine Ulysse Chevalier. Il n'est plus besoin de signaler au public les vingt-deux volumes des *Analecta Bollandiana*, mine inépuisable de documents précis, recueil inestimable auquel les savants les plus illustres de tous pays ont tenu à honneur de collaborer [1].

Depuis près de vingt ans une autre tâche, et des plus importantes, a beaucoup attiré leur attention : ils se sont efforcés de cataloguer les manuscrits hagiographiques des principales bibliothèques européennes et ces catalogues, ils les ont généreusement livrés à la publicité, au lieu de les garder dans leurs dossiers. C'est ainsi que l'on a vu paraître tour à tour le *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Regiae Bruxellensis* (t. I et II, mss. latins, 1886-1889), le *Catal. codd. hagiogr. Bibl. Nationalis Parisiensis* (mss. latins, 4 vol. 1889-1893 ; mss. grecs [2], 1 vol. 1896) et un certain nombre d'inventaires de moindre étendue, dispersés dans les *Analecta Bollandiana*.

Ils viennent d'ajouter à cette série un volume très important : c'est celui qui motive cet article et qui contient les manuscrits grecs de la Bibliotbèque du Vatican. Après la Bibliothèque Nationale qui contient près de 4.800 mss. grecs, le grand dépôt romain passe pour être le plus riche du monde ; avant l'incorporation de la Barberine et de la Borgiane, on évaluait déjà à 3.576 ou à 4.152 le nombre de ses mss. grecs. Ses richesses ne sont encore que partiellement connues [3]. Sur les cinq fonds principaux qui la composent (*Vaticana, Palatina, Reginae, Pii II, Ottoboniana* et *Urbinas*), les quatre derniers, les moins importants, ont dès maintenant d'excellents catalogues par H. Stevenson, E. Feron, F. Battaglini et C. Stornajolo. Les *codices Vaticani graeci*, au nombre, dit-on, de 2.284, ont été soigneusement décrits par MM. Pio Franchi de Cavalieri et Mercati dans un ouvrage considérable qui sera sous peu à l'impression, et dont l'apparition est attendue de plusieurs côtés avec une légitime impatience.

Les Bollandistes ont eu donc à faire deux travaux complètement distincts : ils ont eu à cataloguer, en les reprenant *ab initio*, tous les mss. hagiographiques grecs contenus dans les *codices Vaticani* ; pour les autres fonds, ils ont eu surtout à compléter les catalogues antérieurs ; dans cette dernière partie de leur travail, ils ont trouvé en M. Pio Franchi un collaborateur aussi compétent que consciencieux.

1. Signalons encore leur important ouvrage, *De codicibus hagiographicis Iohannis Gielemans* (Bruxelles, 1895, 8°).

2. En collaboration avec M. Omont.

3. Cf. surtout Gardthausen, *Sammlungen und Cataloge griechischer Handschriften* (Leipzig, 1903, 8°), p. 39-49.

Pour chaque ms. les auteurs ont indiqué la provenance antérieure du volume, le nombre des feuillets, la dimension, la date et les particularités matérielles. Puis ils donnent la liste de tous les documents hagiographiques contenus dans le volume ; ils en reproduisent les titres, *en grec*, d'après le ms. ; ils se distinguent par là des auteurs des catalogues publiés du Vatican, qui se sont, la plupart du temps, contentés de traduire ou de résumer ces titres en latin. Enfin, et ce trait-là encore n'appartient qu'à eux, ils indiquent la bibliographie de tous les textes inventoriés ; ils renvoient d'ordinaire à la *Bibliotheca hagiographica graeca*, par la lettre B affectée d'un exposant numérique (B^1 B^2 B^3), cet exposant indiquant, quand on connaît plusieurs vies grecques d'un Saint, en présence de laquelle on se trouve. Pour tous les documents inédits (ou non identifiés), ils donnent non seulement l'*incipit*, mais encore le *desinit*, comme le faisaient jadis Lambeck, Yriarte et Hase.

De copieux index des ménologes, des anciens possesseurs, des saints et des auteurs font du Catalogue des mss. hagiographiques grecs du Vatican un volume des plus agréables à manier. Peut-être aurait-on pu ajouter un index des copistes et une liste des manuscrits datés.

De propos délibéré, en rédigeant leurs catalogues, les Bollandistes laissent de côté le déchiffrement des palimpsestes ; ils s'empressent, par contre, de les signaler, chaque fois que d'autres les ont déchiffrés avant eux ; c'est ainsi que de récentes recherches de M. Mercati sur les palimpsestes grecs du Vatican ont amené la découverte d'un certain nombre de fragments hagiographiques qui, naturellement, ne figuraient pas dans le catalogue publié par les Bollandistes. Ceux-ci ont consigné le résultat de ces études ultérieures dans un fascicule supplémentaire publié en 1902 et dans lequel ils ont inséré également quelques descriptions de mss. envoyées par M. Pio Franchi.

Rappelons que, dans un fragment du martyre de saint Trophime (codex Vaticanus 1853) déchiffré par M. Mercati, se trouve une portion d'une apologie très ancienne du christianisme, où M. Baumstark est tenté de reconnaître celle de Quadratus[1].

Pour terminer ce compte-rendu, signalons une toute petite erreur et une addition à faire au supplément : p. 212, au lieu de *Palat. 39*, il faut lire, semble-t-il, *Palat. 38*[2] ; d'autre part, il n'est question, ni dans le supplément, ni à plus forte raison, dans le catalogue, du *codex rescriptus Vaticanus Graecus* 1238. Comme ce ms. est palimpseste et d'un certain intérêt, j'en publie ici une description minutieuse que je dois à la bienveillante libéralité de son auteur M. Pio Franchi de Cavalieri et à l'obligeante entremise de Dom Cornelio Villani. C'est une primeur dont je remercie au nom de la *Revue archéologique* le savant auteur du catalogue attendu des *Codices Vaticani Graeci* où figurera cette description.

1. Mercati, dans *Conventus alter de archaeologia christiana Romae habendus Commentarius authenticus* (Rome, 1900, 8°), pp. 143-144, et dans *Studi e testi* V.
2. Cf. Stevenson, *Codices Palatini Graeci* (Rome, 1885, 4°), p. 21.

Il cod. Vaticano greco 1238, di ff. 381 (+ 1*a*, 1*b*, 138*a*, 169*a*, 338*a*), alti m. 0,311, larghi 0,201, è diviso in tre volumi legati in pelle rossa ed ornati, sul dorso, degli stemmi di Pio IX e di G. B. Pitra card. bibliotecario. Il primo volume comprende i ff. 1-114, il secondo i ff. 249-381, il terzo i rimanenti. In gran parte il codice è membranaceo, ma sono cartacei i ff. 1*a*-4, 6-11, 14-16, 18-20, 23-25, 28-31, 34-37, 117, 119, 122, 424, 128, 130, 132, 133, 135, 137, 139-141, 144-146, 149-151, 144-146, 149-151, 154-156, 159-161, 164-166, 169-170, 173-175, 178-180, 183-185, 188-190, 192-194, 197-200, 202-205, 332-334, 337-338*a*.

Palinsesti sono tutti i ff. membranacei della I parte, tutti i ff. membranacei della seconda (tranne i ff. 206-248), e della parte III i ff. 331, 335, 336, 339.

Lavati ma non rescritti (tranne le poche cose che poi noterò) sono i ff. 1. 1*a* (frammenti del lib. IV dei Re), 380, 381 (pezzi di Isaia 63-64; Ger. 31; Dan.). Questi ff. derivano da un codice diverso da quelli da cui sono stati tolti gli altri ff. palinsesti. Essi sono scritti a linee piene da una mano del sec. XI, mentre gli altri a due colonne e da mani del sec. X. Nei ff. 1 r°, 381 v°, attaccati già alle tavole della legatura, non si legge più nulla.

La scrittura posteriore è del sec. XIII-XIV. I ff. non palinsesti membranacei sono della fine del sec. XII.

Nel marg. inf. di 1*a recto* si trova il numero 22.

I ff. 1*b*-7 contengono l'indice *greco* del codice (Vecchio Testamento : Genesi-Paralipomeni II).

Il marg. inf. del f. 1*b recto* offre lo stemma a colori del card. Carafa con la iscrizione *Antii Carafae Bibliothecarii Munus ex Testamento.*

I ff. 7 v°, 8, 9 r° sono vuoti. In 9 v° sono scritte poche cose in latino ed in greco, che non mette conto di riferire.

A capo del f. 10 è dipinto Iddio creatore con angeli : niente di bello.

Nel f. 260 v°, rimasto in parte vacuo, si vedono inserite due note di due diverse mani: l'una parla del giubileo dell' a. 1300 (ἐν τῷ καιρῷ τοῦ ἁγιωτάτου πάπα Ῥώμης Βενεφατίου etc.), l'altra della morte di Enrico VII (ἡμέρα δ' εἰς τὴν α' τοῦ αὐγούστου μηνὸς etc.).

Nel f. 379 v° ἔτει ,ϛψγ' e più sotto ἡμέρα ϛ' εἰς τὴν ϛ' τοῦ δεκεμβρίου μηνὸς ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ Θεοῦ Ἕκτωρ ἐπίσκοπος τοῦ Παλαιοκάστρου ἰνδ. ιδ'. ἔτει ,ϛωθ'. Questa nota è riferita anche dal Batiffol (*L'abbaye de Rossano*, p. 167), il quale accenna altresì alle note del f. 260 v°.

Nel f. 380 r° una mano del sec. XIV scrisse degli στίχοι εἰς αἶνον τοῦ σώματος τοῦ Χριστοῦ ed altri εἰς αἶνον τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου. Il verso di questo f. ha due note di poco momento. Il f. 381 r° un breve indice greco e poche altre cose trascurabili.

A la description que l'on vient de lire il ne manque qu'une chose, c'est l'indication exacte de ce que contient ce palimpseste. M. F. C. Conybeare a eu la bonté de me transmettre une copie rapide de quelques lignes de ce ms. qu'il s'était un jour amusé à déchiffrer; voici cette copie, qui suffit à prouver que le texte est hagiographique :

F. 339 recto : καὶ εἰσελθοῦσα ἐν τῷ κελλίῳ αὐτῆς, ἔκλεισεν τὰς θυρὰς, ἐσπέρας οὔσης · καὶ εἶπεν ὁ Ἀββᾶς τοῖς πρωτεύουσιν τοῦ μοναστηρίου · ὑπάγετε, σκοπάσετε τι λέγει τὸ παιδίον τοῦτο · καὶ ἀπελθόντες ἠκούοντο.

Verso : εὔξαι μὴ ἐλθεῖν σε εἰς πειρασμόν · καὶ ταῦτα εἰποῦσα τοῦ παιδίου αὐτῆς ἐκοιμήθη ἐν $\overline{κω}$ · ἀπήγγειλαν δὲ τῷ Ἀββᾷ ταῦτα πάντα καὶ ἐδόξασαν τὸν θεὸν καὶ εἶπεν

ὁ Ἀββᾶς· Ἰγὼ ἴδον ἐν ὁράματι τῆς νυκτός (he sees the angels welcome Theodora, etc.)

Guidé par le P. Delehaye, je n'eus pas de peine à retrouver ce passage dans la vie de sainte Théodore l'Égyptienne, publiée par M. Wessely dans le *Jahresheft des k. k. Staatsgymnasium in Hernals*, t. XV (Wien, 1889, in-8), p. 41 et 42, d'après des mss. grecs de Paris. Le texte du Vaticanus 1238 se présente sous une forme un peu plus concise que celui publié par M. Wessely d'après le Parisinus graecus 1454, auquel du reste il ressemble beaucoup.

SEYMOUR DE RICCI.

GUIDES-JOANNE. **Algérie et Tunisie**, 1903.

Il ne peut être question ici d'un guide en pays étranger que pour les renseignements qu'il renferme sur les antiquités. Or, jusqu'ici, le volume des Guides-Joanne intitulé *Algérie et Tunisie* était à cet égard tout à fait insuffisant. Celui qui l'avait rédigé manquait d'expérience archéologique. Tout a changé avec l'édition actuelle. M. Joanne s'est adressé aux hommes qui, soit en Algérie soit en Tunisie, connaissent le mieux l'histoire et les ruines de l'Afrique du Nord. De là un livre qui, en dehors des services qu'il rendra aux voyageurs, peut servir de manuel aux travailleurs obligés à quelque recherche sur les anciennes provinces d'Afrique, de Numidie et de Maurétanie. Non seulement ils y trouveront la description assez complète des grandes ruines romaines comme Timgad, Lambèse, Sbéitla ou Dougga, mais la mention et la place exacte des petites, où les touristes ne s'arrêtent guère, comme Madaure, Bordj-Hellal ou Sidi-Medien (ce serait tout à fait bien si celles-ci figuraient toutes à la table). Je regrette que les auteurs n'aient pas donné, en deux ou trois pages, la liste des livres les plus importants relatifs au passé ou au présent du pays. Il est des touristes — et je le sais par ceux qui sont venus me trouver plus d'une fois — qui, avant d'entreprendre le voyage d'Afrique, seraient bien aises de se mettre un peu au courant du détail des événements dont elle a été le théâtre, des hommes et des choses. Pour ceux-là, une courte bibliographie serait la bienvenue.

R. C.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Avril

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGIA AELIANA, 1903.

P. 133. Oliver Herlop et Mowat. Inscriptions découvertes à Newcastle-upon-the-Tyne.

1) *a*)

NEPTVNO ⌀ LEG		
VI	trident et dauphin	VI
P		F

2) *b*)

OCEANO LEG		
VI	ancre	VI
P		F

leg(io) VI Vi(ctrix) P(ia) F(idelis).

Ces bases servaient d'ornement au *Pons Aelius*, de chaque côté de l'entrée.

P. 140. Oliver Herlop. Inscription insérée dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n. 360.

P. 142 et suiv. Remarques de M. Haverfield sur les mêmes inscriptions.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1903.

P. 417. P. Gauckler. Pavement d'une chapelle découverte à Carthage dans le quartier des thermes d'Antonin. Sept médaillons :

3)

1	2	3	4	5	6	7
sanct	*sanct*	SANCS	SANCS	SANCT	SANCS	SANCS
perpe	*felici*	SPERA	ISTEFA	S I R I	SATV	SATVR
tua	TAS	TVS	NVS	CA	RVS	NINVS

Une autre mosaïque, située quelques centimètres au-dessous de la première, portait :

BAEATISSi
MI MARTYRES
P
✱

L'édifice serait un couvent de Saint-Étienne (Cf. *Lib. de promiss. et praedict. Dei*, IV, 6, 10).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1903.

P. 226-228. P. Monceaux. Remarques sur les poids antiques en bronze découverts à Carthage (déjà publiés) qui portent des sigles et des symboles chrétiens.

P. 233. Héron de Villefosse. Fragment d'un milliaire de Maximien trouvé à Reims.

P. 249-251. R. Cagnat. A Khamissa. D'un côté :

4) PRO BAEATVDINe
TEMPORVM SIGN
VM TRAIANI DE P
INIS ABLATVM PRO
CONSVLATV CLODI
HERMOGENIANI
AMPLISSIMI ET C · V ·
ATILIVS THEODOtus
V · C · LEGATVS Eius
IN FORVM NOVV
M TRANSFERRE CV
RAVIT

Sur la face opposée :

5) HERCVLEM
*invi*CTVM PRO
*sal*VTE *diocle*
tiani ET *ma*XI
miani AVGG
*or*DO ET POPV
LVS HOC LOCO
PONENDVM
CEN SVIT
CVRANTE
C VMBRIO TER
TVLLO E V CVR
R · P

P. 252-253. P. Gauckler. A Bordj-el-Amri, près de Tunis. Inscription circulaire entourant une croix de pierre sculptée en relief :

6) [*D*(*omus*) *D*(*ei*). *Glor*]*ia in exce*[*lsis Domino et in ter*]*ra pax.*

Au centre, sur les branches de la croix :

fo-*rt*-VN-AT-VS

Nom de martyr?

P. 259. Grenier. Fragments d'inscriptions recueillis dans les fouilles de l'amphithéâtre de Metz (cf. *Ann. épigr.*, 1903, n° 271).

P. 278. Pallu de Lessert. Observations sur le n° 614 des *Inscript. graec. ad res rom. pertin.*, t. III.

P. 283 et 286. P. Monceaux. Sur les *seniores laici* des églises africaines (cf. *Bull. arch. du Com.*, 1897, p. 447, n. 275, et 1901, p. 146, n. 77; *C. I. L.*, VIII, 17414; *Musée Alaoui*, p. 109; II, 585).

P. 298. Héron de Villefosse. A Fréjus :

7) C LVCCEIO L F AI · VEER
COHORTI CLASS
ET · CAMVRIAE TERAAE
SERTORI SERTOR F
GENERO ET FILIAE

l. 1 : *Ani(ensi tribu)*; l. 2 : *cohorti(s) class(icae)* ou *cohort(is) I class(icae)*; l. 3 : *T'er[ti]ae*; l. 4 : *Sertori(anus?) Sertor(is?) f(ilius)*. — Date : 1er siècle ap. J.-C.

P. 299. Mowat. Sur la dédicace au dieu *Oceanus* trouvée à Newcastle-upon-the-Tyne (cf. ci-dessus, n° 2).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1903.

P. 117. Au lieu dit Pod Perkušom.

8) S I L V A N O
A V G · S A C ·
M · DERECCANDIS

l. 3 : *M(arcus) Dereccandis.*

P. 125. A Citluk (*Aequum*).

9) C N · I V L · *Severo*
C O S · L E *g. aug*
P R · P R · PR*ovinciae*
SYRIAE · P A*laestinae*
TRIVNF*alib. ornamen*
TIS *honorato*

P. 129. A Gardun-Vojnic.

10) MINERVÆ · AVG^S
L · S V L P I C I
V S · P R O C V
L V S · A C T A
R I V S · C O H ·
V I I I · V O L · E X
A D I V T O R E
C O R N I C V
L A R I O R V M
C Θ S · L · P

l. 1 : *Aug(ustae) s(acrum)*; l. 10 : *co(n)s(ularis) l(ibens) p(osuit)*.

P. 135. Même provenance.

11) M E B D I V S
C O R V I I [illegible] *u s*
M I L · C O *h* X
PR*aet domo* AVG
V S *t a* A N N *o r*
X X V *i i*? S *tip.*
V I I *i* H I C S E
I A I Λ A I N [illegible] V S
F *e l i* X [illegible] *r* [illegible] S

l. 7 : *hic s(itus) e(st) .....us F[e-li]x he[r]es.*

P. 146. A Otok.

12) [illegible] L F
C L E M E N T I A
I V N O N I L V C I N A E
V S L M

P. 148. 13) Différentes marques de briques dans le musée de Saint-Donat à Zara. Deux marques, l'une avec le nom de la *leg. VIII Aug.* (7 exemplaires), l'autre avec celui de la légion IIII F. F. (1 exemplaire).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1903.

P. 333 et suiv. Clermont-Ganneau. Inscriptions de Leptis Magna.

P. 335. Lecture de M. Clermont-Ganneau, contrôlée par nous sur son estampage.

14)

N I
[illegible]
O M ı ı ı [illegible] M
H O N E S T I S S
C N O S C E N D I
P E R P E N S O · Q V
M E A T O / / O B
Q V *i* *r* E M P V B L E X Q V
..ıı ONVM G*e* IERIBVS FECERIT *a m*
PLIOREM · INSTAVRATORI Mo ENIVM PVB*li*
CORVM · QVOD EIVS INNVMERA CIRCA SE
AC SVOS OFFICIA S/PRA GENITALIS CIVIS
AFFECTVM LEPCIS MAGNA INCL[illegible]TA FIDE
DEVOTIONE PRAEST*a*N'S MVLTIFARIAM SENSE
RIT MEIITO*ru*M EIV*s* *t*ENACISSE MEMOR PE^D
(*sic*) ORDINI SVI[illegible]POPVLI VIROS · FL · VICTORI CALPVRNIO VE
PRAESIDI PRO*v* TRIPoL PA*t*RONO SVO *s*TATVAM DE
CREVIT ET · O*b* INDIVIDVVM MVTVI AMORIS AFFEC
TVM EA*m*DE*m* SE PROPTER CONSTITVIT AC DEDICA
VIT

l. 17 : *ordini(s) sui* [*et*] *populi viros.*

P. 340.

15)

CALPVRNIAE BARGYDDENI
E *t*
CALPVRNIO · CEREALI · ET
CALPu*R*NIO · CANDIDO
FECIT CALPVRNIA LICINIA SADITH
*pa*RENTIBVS · SVIS ET FRAT*ri* PIETATIS C*a*VSA

Bargydden, Sadith, noms de femmes indigènes.

P. 342. Mausolée au sud de Khoms, vers Ksar-ed-Doueira.

16)

NVM · DE[illegible]
[illegible]
[illegible]
NB/[illegible]

MORI
AOGE
NTIANO
*fl a mi*NIS ANNVI
[illegible]NGA GAENEROS
TATE ORNATI QVI VIX
ANN XXII M III ET
[illegible] BEΛΛA[illegible]SSV
IVM CIVIVM SVO*rum*

l. 9 : *[lo]nga gaeneros[i]tate ornati.*

P. 344. A El-Mergeb, à l'ouest de Leptis Magna. Sur le roc :

17) CELESTIS SANCTISSIMA PROPITIATE A[illegible]EAMVS
ΛMΛ

Celestis sanctissima, propitia(m) te (h)a[b]eamus.

P. 357. A Guigariche (7 kil. à l'ouest de Tripoli de Barbarie). Dans un hypogée orné de peintures, avec deux sarcophages dans des niches.

a) *Au-dessus de la première niche :*

18) AELIVS MA[illegible]VS IVRATANI
BIXIT ANNVS [illegible]
PLVS MInus

Sur le couvercle :

quI LEO IACET

Aelius Ma...us Juratani (filius).

b) *Au-dessus de la seconde niche.*

19) D M S
AELIA ARISVTH
VIXIT ANNVS
SEXAGINTA
PLVS MINVS

Sur le couvercle :

QVAE LEA IACET

Aelia Arisuth.

Leo, lea, grades dans le culte mithriaque.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1902.

P. 11. A Affreville.

20) AEMIL BRVM
ASIVS MIL LEG
III AVG VIX A
NN XXXV COLL
BVBL FECER

l. 5. Lecture douteuse.

P. XXI. A deux ou trois kilomètres de Penthièvre, à droite de la route de Bône à Constantine par Guelma. Notre lecture.

21) *imp. caesari*
t. aelio hadriano
antonino aug. pio
pont. max. tribu
*ni*CIA POTESTATE
XV COS IIII
VIAM PER ALPIS
NVMIDICAS VE
TVSTATE INTER
RVPTAM PONTI
*b*VS DENVO FAC
tis PALVDIBVS
SICCATIS LABIBVS
CONFIRMATIS
RESSTITVIT
CVRANTE M VALERIO
ETRVSCO LEG SVO
PR PR

HERMES, 1903.

P. 618-628. U. Wilcken. Sur la composition du monument d'Ancyre (réponse à l'article de E. Kor-

nemann paru dans les *Beiträge zur alten Geschichte*, II, 141 et III, 74).

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1903.

P. 166. Körber. A Mayence. Inscription funéraire.

P. 168. Même provenance.

22)
RODINE · POLE
NTINA · ANO · XX
QVM · NATIS · II ·
H · S · E · C · RVLIVS · C
POLI · POLENTIA
RODINE · ANCILAE
SVAE · ET · NATIS · II
POS · SIT · GRATA ·
REQVIES · QVEM · PIA
QVRA · TEGIT · OSPES
QVI · CASVS · LEGISTI
NOSTROS · ET · PRECOR
VT · DICAS · SIT · TIBI
RCORDINE · TERA
LEVIS ·

l. 1 et 2 : *R(h)odine Pol(l)entina an(n)o(rum)* ; l. 3 : *(c)um* ; l. 4 : *Rul(l)ius C. (filius)* ; l. 5 : *Pol(l)i(a tribu) Pol(l)entia)* ; l. 6 : *R(h)odine ancil(l)ae* ; l. 10 : *(c)ura* ; *(h)ospes* ; l. 14 : *R[h]odine ter(r)a*. — *Polentina*, originaire de Pollentia (Polenza).

P. 173. Klinkenberg. A Cologne.

23)
VERECVNDINIAE PLACIDE
SIVE SOIIONI CONIVGI
DVLCISSIMAE QVAE VIXIT
ANN XXVIII ET · VERECVNDINEOI DE
SIDERIO FIL EIIVS DESIDERATVS
CVRMILLI NEG ARTIS LAPIDARIAE
VIVVS SIBI ET IIS · OBITIS FECIT

l. 4 : *Verecundineoi* pour *Verecundinio* ; le lapicide avait d'abord écrit : *Verecundi Desiderio* ; on lit encore D sous N et S sous O ; l. 6 : *Curmilli f(ilius) neg(otiator)*.

P. 175. Même provenance :

24)
CASSIVS · GESATVS
BORISSI · F · M · CHO · I ·
VNDELICORV · AM · L ·
STIP · XIIX · H · EX · T · F · C
FRATER ·

l. 2 : *Borissi (filius) mil(es) coh(ortis)* ; l. 4 : *h(eres) ex t(estamento) f(aciendum) c(uravit)*. — Les noms *Gesatus* et *Borissus* indiquent une origine celtique.

P. 183. Domaszewski. Marques de carriers sur les blocs de pierre de la *Porta Nigra* à Trèves (3e étage de la porte ouest, côté intérieur), donnant des indications de date :

	1er pilier :	2e pilier :	3e pilier :	5e pilier :
25)	VII I		N Λ	
	VIII IDVS Λ	III K ΛV	II N Λ	
	PR N Λ	V K ΛV	K ΛV	V K Λ
	PR K AV		V K ΛV	
	IIII K ΛV			

1er pilier : 29 juillet, 31 juillet, 4 août, 6 août, 7 août; 2e : 28 juillet, 30 juillet; 3e : 28 juillet, 1er août, 4 août, 5 août; 5e : 28 juillet. Ces dates sont celles des jours où chaque partie du travail de construction a été achevée.

P. 197. Krüger. A Niedaltdorf, près de Sarrelouis. Sur un autel.

26) *Mercurio* | *et Rosmer(tae)* | *Messor* | *Cani* | *libertus.*

P. 198. Même provenance. Fragment.

27) *Apo[llini]* | *M. Su...* | *S. Mar...*

P. 199. Schumacher. A Wimpfen.

28) COH · III ·
AQV · EQ CR

Coh(ors) III Aqu(itanorum) eq(uitata) c(ivium) r(omanorum).

P. 201-203. Haverfield. Inscriptions de Bretagne.

P. 201. Autel trouvé à Newcastle (plus haut, n° 2).

P. 202. Inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n° 360.

Ibid. A Rough Castle, sur le trajet du mur d'Antonin.

29) *imp. ca*ESARI · TITO ·
aelio HADRIANO
*ant o*NINO · AVG
pio P · P · COH · VI
ner VIORVM PRI
(?) *nci*PIA FECIT

P. 203. A Barrhill, sur le même trajet.

30) COHØIØ
BAETASIORØ
ØCØRØ

Ibid. Même provenance.

31) Ø *Imp. cae* SARIØ
T · AE*l hadr. an*TONINO
ØAV*g. pio p. p.* COHØ
· I · B*aetasior. c.* R · OB
VI*rtutem et fi*DEM

Ibid. A Caerwent (*Ann. épigr.*, 1903, n° 232).

P. 214. Domaszewski. Sur l'inscription reproduite plus haut n° 24. Le nom de *Cassius* vient du casque germain appelé *cassis*, et celui de *Gaesatus* vient du javelot appelé *gaisa*.

Ibid. Ritterling. Sur l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n° 360, et les nos 8714 et 2732 du *C. I. L.*, III.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1903.

P. 375-418. Th. Ashby fils. Plusieurs inscriptions funéraires inédites, païennes et chrétiennes, sur le parcours de la via Appia, principalement aux abords de Rome. Publiées d'après les manuscrits inédits de C. Labruzzi (1765-1817).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1903.

P. 265. A Dormelletto (Transpadane). Funéraire.

P. 280. O. Marucchi. A Rome, cimetière de Damase, entre la voie Ardeatine et la voie Appienne.

32) HIC DAMASI MATER POSVIT LAVREntia membrA
QVAE FVIT IN TERRIS CENTVM MINVS { undecim annos? / octo per annos? }
SEXAGINTA DEO VIXIT POST FOEdera { sancta? / prima? }
PROGENIE QVARTA VIDIT QVAE { fata mariti? / laeta nepotes? / regna piorum? }

P. 282. Même provenance. Funéraire chrétienne.

P. 283. Même provenance.

33) ⊘ D ⊘ M ⊘ S
FL ⊘ BALBILLA VIXIT ANN XXVIII ⊘
MENSES VI ⊘ DIES XII ⊘ REQVIEVIT IN PACE
MAMERTINO ET NEBIDDA COSS PRAEF VRB ⊘
MAXIMO ⊘ V · KAL · FEB ⊘

Date : 362.

Ibid. Même provenance. Funéraires chrétiennes.

P. 286. Cimetière de Priscille. Graffites.

P. 287. Même provenance. Funéraires chrétiennes.

P. 288. Cimetière de Sainte-Agnès.

34) ALFENIE ⊘ NARCissae
FILIE ⊘ CARISSImae
SIG ⊘ MARTYRI ⊘

Il s'agit d'une femme surnommée *Martyr*, *sig(no) Martyri*.

Ibid. Même provenance.

35) ⊘ D N ⊘ VALENTINIANO ⊘ IIII ⊘ ET Neuterio
CONSS ⊘ NON ⊘ IAN ⊘ DEP ⊘ EMErentiana?
IN PACE

Date : 390.

P. 349. A Troia (Apulie).

36)
T · TERENTIVS · T · F · TARAVOS
VIXIT · ANNOS · LXXXIIII
T · TERENTIVS · T · F · CLA · TARAVOS
DICTATOR · FIDENIS · QVATER
P · TERENTIVS · T · F · VIXIT · ANNOS · XXI
T · TERENTIVS · T · F · VIXIT · ANNOS · XXVII

Cf. *C. I. L.*, XIV, 4058.

P. 351. A Este (Vénétie). Funéraire.

P. 366. A Bolsène (Étrurie).

37)
. . . . . .
PRAEFECTVS · AEGYPTI
TERENTIA · A · F · MATER EIUS
COSCONIA LENTVLII · MALVGINENSIS F.
GALLITA · VXOR · EIVS · AEDIFICIIS
EMPTIS · ET · AD · SOLVM · DEIECTIS
BALNEVM · CVM · OMNI ORNATU
VULSINIENSIBVS · DEDERUNT
OB PUBLICA · COMMODA

Peut être ce Cornelius Lentulus Maluginensis est-il le consul suffect de l'an 10 ap. J.-C.

Ibid. Même provenance. Compléments de Bormann, d'après le *C. I. L.*, XI, 2699.

38)
PRAETORI
XV POPVLOR CURATORI
TEMPL · DEAE · NORTIAE PATRONO
COLONIAE · ITALICENSIUM

P. 367. Même provenance.

39)
L · SPVRINNA
FLORVS · IIII VIR Q.
Q · PRO LUDIS

Ibid. Même provenance.

40)
A · VENNONIVS · FE
LICISSIMVS · DEC · DEC · IX
ACCEPTIS · EX ARCA · III · D · N
RELIQ · SVA · PEC · FEC ·
OB · CVIVS · DEDICATIONN ·
VNIVERS · NVMERO
SING · DED · III · BINOS · N ·

l. 2 : *dec(urialis) dec(uriae)*; l. 6 : *univers(o) numero sing(ulis) ded(it) sestertios binos n(ummos)*.

P. 368-371. Même provenance. Fragments divers.

P. 368.

41)
DIVAE AUG.
FAVSTINAE
IMP · CAESARIS
T · AELI HADRIANI
ANTONINI AUG.
PII · P. . . .
D. . . .

P. 372. Même provenance. Tessère en os. Face : porte à deux battants. Revers :

42) I
ΠΥΛΗ
A

Ibid. Marque de potier :

43) L · CALPETANI
RVFI

Ibid. Sur un tuyau de plomb :

44) C CETENNI EVANTHI

Ibid. Autre tuyau de plomb :

45)
C · CAETENNIVS SATVRNINVS FEC

Ibid. Marques de vases d'Arezzo. Déjà connues.

P. 460-468 et 509-513. G. Gatti. Inscriptions funéraires récemment découvertes à Rome.

P. 462. Fragment d'une épitaphe métrique très mutilée.

Ibid. Inscription sur tuyau de plomb analogue à celle qui est reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n° 123.

Ibid. Inscription sur tuyau de plomb (entre la *via dei Fornari* et la *Piazza Venezia*).

46) FL ASTERI V C IIIA

Se rapporte au consul de l'année 449.

P. 463. Près de la *Ripresa dei Barberi*, fragment d'une inscription de l'époque républicaine :

47) C A N D V M
C O M V N E
C I A

ATIVS · REDMTOR (*sic*)
V S

P. 468. Voie Nomentane. Marque de tuile nouvelle, avec la date de 123 :

48)
P VLPI VLPIANI EX P · V · N APR
ET PAETIN COS

ex p(raediis) V.... N....., Apr(oniano) et Paetin(o) co(n)s(ulibus).

Année 123 ap. J.-C.

P. 510. Entre la *via dei Fornari* et la *Piazza Venezia*. Inscription sur tuyau de plomb.

49)
R · VII · EX · OF · HILARIANI

R(egionis) VII.

Ibid. Même provenance.

50)
A V E N T I N V S · A V	*g. lib.*
P · P · T A B E L L A R · S	.....
B A S E M · M A R M O R I B ·	*exornatam*
EX VOTO	*posuit*
C · A · FRVCTVOSO · COLLIB	*erto*

P. 515. Persichetti. A Castelnuovo (pays des Vestins).

51)
SEX · VITVLASIVS · L · F
QVI · NEPOS · COS
AQVAM · AVGVSTAM · ADIECT
FONTIBVS · NOVIS · SVA · PEC
PERDVXIT · ET · ARCVS
NOVOS · FECIT

Ibid. De Nino. A Goriano Sicoli

(pays des Péligniens). Milliaire mutilé, complété par Schulten et Gatti, d'après le *C. I. L.*, V, 8061 et 8066; IX, 5937, 5940, 5951.

52)
*liberatori orbis ro*MANI
*restitutori libertat*IS ET RE*i* PV*b.*
conservatori militum ET PROV
*incialium d. n. ma*GNEN̄IO
*in*VIC*to principi vi*CTORI
AC TRIVNF*A*TORI SEMPER
AVG*usto*. . . . . MEIVS · V · C
CONSVLARIS REG · FLAMINIE
et PICENI . . . . . CVRAVIT
X C

Cf. Ovide, *Trist.*, IV, 10, 3, à propos de Sulmo sa patrie, cité des Péligniens :

Millia qui novies distat ab Urbe decem.

P. 535. A Sant'Antioco (Sardaigne). Funéraire.

P. 536. A Nuragus (Sardaigne).

53) ANTONIA · ø VRRI
FILIA · VIXIT
AN · XXXVI ·

l. 1 : *Urrius*, forme onomastique locale.

PHILOLOGUS, 1903.

P. 445-477 et 563-604. Bruno Lier. Sur les sources grecques utilisées par les Romains pour composer leurs épitaphes métriques.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1903.

P. 17. A la Baume-Cornillane (Drôme).

54) *hic r*EQVIESCIT BN *mm*
CONSTANTINVS SV*bd*
*c*VIVS $\overline{\text{DPT}}$ EST IIII NONA*s*
*au*G $\overline{\text{PC}}$ IVSTINI $\overline{\text{AVG}}$

[Hic r]equiescit b(o)n(ae) [m(e)-m(oriae) C]onstantinus su[bd(iaconus) c]ujus d(e)p(osi)t(io) est IIII Nona[s Au]g(ustas) p(ost) c(onsulatum) Justini Aug(usti).

STUDI E DOCUMENTI DI STORIA E DIRITTO, 1903.

P. 143-173 et 273-311. L. Cantarelli. Fin de son étude sur le diocèse d'Italie depuis Dioclétien jusqu'à la ruine de l'Empire d'Occident.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

F. HETTNER. ILLUSTRIERTER FÜHRER DURCH DAS PROVINZIALMUSEUM IN TRIER, 1903, in-8°.

Catalogue du musée de Trèves dû au regretté F. Hettner. Les inscriptions sont reproduites en fac-simile.

J. Jüthner, Fr. Knoll, K. Patsch, H. Swoboda. Vorläufiger Bericht ueber eine archäologische Expedition nach Kleinasien. Prague, 1903, 8°, 52 p.

Rapport sommaire sur une exploration de l'Isaurie, qui a fait connaître 300 inscriptions nouvelles et permis de revoir ou de collationner 80 textes déjà connus. La publication intégrale de ces documents aura lieu ultérieurement.

Victoria Vaschide. Histoire de la conquête romaine de la Dacie. Paris, 1903, in-8°.

Étude intéressante des guerres daciques de Trajan et des corps de troupes qui y ont pris part, surtout à l'aide des inscriptions.

J. P. Waltzing. Orolaunum vicus. Arlon a l'époque romaine, Louvain 1904. Fasc. I (inscriptions).

Ce fascicule contient les inscriptions qui existent encore, avec fac-simile et commentaire, court mais excellent.

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers, imprimerie Burdin et Cie, 4, rue Garnier.

AN ETRUSCAN CHARIOT IN NEW-YORK

(Pl. VII-IX)

The accompanying photographic plates (numbers VII-IX) present an admirable delineation of the magnificent and almost perfectly preserved metallic portion of an ancient biga, now one of the principal monuments of the « Metropolitan Museum of Art » in New-York. This unique specimen of an Etruscan or Greek chariot was found in a mound, known as *Il Capitano*, near the route leading from Montaleone to Nursia, not far from Viterbo. General Palma di Cesnola, who kindly permits me to publish these photographs of the biga, considers that, though discovered in Etruria, it is an importation of Greek workmanship. It must however he remembered that bronze fragments of a chariot of similar shape have been found in Etruria before, and may be seen pictured in M. Martha's « L'Art Étrusque, » figure 347.

The special singularity of this chariot is that the wheels have an odd number of spokes, namely nine. The only monument of Greek antiquity that is known to me to present a similar peculiarity, and in this case it is a little uncertain, is the relief from the temple of Phigalia representing Apollo and Artemis in a chariot which apparently had also wheels made up with nine spokes. Of these six are preserved in the relief, and the spaces remaining would be properly completed by the addition of three more.

The most interesting part of the new biga, for archaeolo-

gists, will be the reliefs upon the bronze plates forming the body of the vehicle, especially that upon the central breastwork, the ἐπιδιφριάς of *Iliad*, X, 475. It is from these that the date and the *provenance* of the relic itself can best be ascertained.

The shield is of what is known as the Bœotian type, which by the late Mr Murray, of the British Museum, was assigned to the shield of Achilles in his restoration of that memorable defensive weapon. Dr. Leaf however says that he « does not know of any expression in the *Iliad* which could be held to indicate this very peculiar shape. » He considers that the predecessor of the so-called Bœotian shield is to be found in two figures Nos. 313 and 530 given by Schliemann and also represented on the inlaid dagger published by Milchhöfer[1].

A shield of almost precisely similar shape is delineated upon an Attic Vase, No. 2212 of Baumeister's Ancient Monuments. The Gorgoneion in the upper part of the breastwork is, like that on Agamemnon's shield, intended to frighten an enemy (ἀποτρόπαιον); so also are the birds of prey indicated above the figures. These remarks, of course, also apply to the reliefs on the bronze of the right-hand side of the biga. But in that relief one of the warriors has a circular shield provided with handles, an invention Herodotus says made by the Carians[2]. The relief upon the other side piece, a charioteer driving winged horses, is, I believe, unique.

The base of the pole, where it requires additional strength, just where it comes in contact with the front part of the chariot body, has the extra sustaining piece utilised to furnish an ornament in the form of a boar's head. The front extremity of the pole is also carved into an animal's head, apparently that of a ram, which would connect itself with the ram's head surmounting the magnificent helmet depicted in the upper part of the tableau

1. *Die Anfänge der Kunst in Griechenland*, p. 34 and 92.

2. See Strabo, XIV, 661, quoting Anakreon : Διὰ δεῦτε καριχοεργέος ὀχάνου χεῖρα τιθέμεναι (Bergk, fr. 91).

on the central bulwark. It may be however this pole ornament is intended for an eagle's head.

The bronze reliefs were originally secured to the wooden framework of the body by grooved pieces of ivory, fragments of which remain and have been utilised in the restoration of the vehicle as it is now exhibited in the Museum of New York.

London. Joseph Offord.

LES GLADIATEURS PEGNIAIRES

M. Gherardo Ghirardini a publié, dans les *Annali dell' Instituto* de 1879, une mosaïque romaine, trouvée à Tusculum et conservée au Musée Kircher, sur laquelle il a cru reconnaître la repré-

Fig. 1. — Mosaïque de Tusculum.

sentation d'un épisode du combat de Bacchus contre les Indiens [1]. La figure ci-jointe (fig. 1) est la réduction de la planche qui accompagne son mémoire. Quatre personnages combattent deux

1. *Annali*, 1879, p. 66.

à deux : à droite, un homme nu, les reins ceints d'une nébride qu'assujettit une courroie passée en bandoulière, menace son adversaire du *pedum* qui arme sa main droite. Le personnage est imberbe; sa tête est entourée d'une épaisse couronne de feuilles de roseaux. Le combattant qui lui fait face, également court-vêtu, porte une sorte d'*exomis*, serrée à la taille par une ceinture. Ses cheveux sont enveloppés d'un serre-tête, orné d'une courte aigrette. Privé de son arme offensive qu'il a sans doute laissé choir dans la première phase de la lutte, il semble s'avouer vaincu, chancelle sur ses jambes et ne songe même pas à opposer au coup qui le menace le petit bouclier ovale, attaché à son bras gauche.

A côté de ces deux antagonistes sont figurés deux autres combattants dont le duel vient de prendre fin : une Bacchante, armée également d'un *pedum*, a jeté à terre un homme revêtu comme le précédent d'un *exomis*. Elle porte elle-même un long chiton sans manches. Ses cheveux sont couronnés de feuilles de roseau et une armille est passée à chacun de ses bras. Un long péplum, agité par le vent, décrit autour de son buste une courbe circulaire. Son adversaire vaincu se tient assis devant elle, la main droite appuyée sur un bâton. A l'arrière-plan sont figurés quelques arbres clair-semés, indiquant que la scène se passe en plein air.

M. Ghirardini a cherché à justifier son interprétation en comparant cette mosaïque aux rares monuments de l'art antique qui représentent le combat de Bacchus contre les Indiens. Mais il est obligé de reconnaître que le sujet est traité ici de tout autre manière que sur les monuments déjà connus, deux bas-reliefs, l'un conservé au Musée du Louvre[1], l'autre reproduit dans les *Denkmäler* de Müller et Wieseler[2]. Il est singulier que les compagnons du dieu soient seuls représentés, à l'exclusion du dieu lui-même, que les éléphants ou les panthères ne leur fassent

1. Reinach, *Répertoire*, I, p. 24, 1.
2. *Denkmäler*, II, n° 444.

point escorte. M. Ghirardini avait tout d'abord cru reconnaître Dionysos dans le personnage du milieu, dont le bras droit se lève menaçant; mais sur une observation de M. Helbig, objectant l'absence des attributs caractéristiques du dieu, c'est-à-dire du thyrse et de la couronne de lierre ou de pampres, il s'en est tenu à l'hypothèse d'une représentation épisodique : un Satyre et une Bacchante, faisant partie du cortège dionysiaque, ont engagé une lutte victorieuse contre deux Indiens, figurés sous les traits de personnages appartenant au monde barbare.

Il me suffira, je crois, de rapprocher cette mosaïque de quelques autres monuments pour établir que le sujet appelle une interprétation différente, encore qu'il y ait peut-être dans celle de M. Ghirardini une part de vérité.

En réalité, la mosaïque représente, comme tant d'autres, un combat de gladiateurs, mais les combattants de l'amphithéâtre figurés ici appartiennent à une classe toute spéciale, celle des *paegniarii*. Leur rôle, comme leur nom l'indique, consistait à divertir le public par un spectacle comique. Les auteurs de l'antiquité ne nous ont laissé aucune description de leur costume ni de leurs exercices. Un seul écrivain en a fait mention, l'historien Suétone, qui raconte que Caligula, à la recherche d'excentricités nouvelles, imagina d'opposer les *paegniarii* à des pères de famille respectables, mais atteints de quelque infirmité[1]. Ils figurent en outre sur trois inscriptions trouvées en Italie[2]. L'une d'elles (*C. I. L.*, VI, 10168) est l'épitaphe du pegniaire *Secundus*, qui appartenait à la troupe impériale du *Ludus magnus*. Les nombreux horions reçus dans l'arène ne l'avaient pas empêché de parvenir à une extrême vieillesse.

Quelques monuments nous permettent de suppléer à l'insuffisance des informations littéraires. C'est à M. Friedländer qu'appartient le mérite d'avoir le premier reconnu sur une mosaïque de la villa de Nennig, dans la Prusse Rhénane (fig. 2), la repré-

1. Suétone, *Caligula*, 26.
2. *C. I. L.*, VI, 631; 10168; 10182.

sentation de gladiateurs appartenant à cette classe[1]. Deux pegniaires engagent un assaut. Tous deux ont un costume et des armes à peu près semblables. Celui de gauche est armé d'un fouet et d'un pedum, ou plutôt d'un bâton recourbé se terminant par une forte nodosité. A son avant-bras gauche est fixé un bouclier ovale, de dimensions très réduites. La longueur de l'arme ne dépasse pas celle de l'avant-bras, auquel elle est attachée sans doute par une courroie, et sa largeur ne paraît pas excéder vingt centimètres environ. Le gladiateur est revêtu de braies collantes et d'une chemise à manches courtes. Ses pieds sont chaussés de brodequins et ses jambes entourées de bandelettes. Son adversaire porte de même le fouet, le pedum et le petit bouclier ovale. Il semble que son épaule gauche soit de plus protégée par une sorte de *galerus*; mais c'est là un détail au sujet duquel on ne saurait se prononcer sans avoir vu l'original. Les deux pegniaires se livrent à un assaut des plus animés. Si l'on en juge par l'attitude du combattant de droite, l'emploi du « chausson », pour me servir du vocable technique en usage chez nos modernes amateurs de boxe, n'était pas interdit dans cette lutte.

Fig. 2

Jusqu'à ce jour, la mosaïque de Nennig était le seul monument offrant une représentation de ce genre. Je crois donc intéressant d'en faire connaître deux autres, encore inédites et non moins instructives que la précédente sur les détails du costume et de l'armement des gladiateurs de cette classe.

La première (fig. 3) est empruntée à un fragment de vase à médaillons du Musée de Vienne, appartenant à cette intéressante série dont MM. Froehner, Héron de Villefosse, Allmer et Dissard, et quelques autres archéologues ou épigraphistes ont décrit les

1. Friedländer, *Sittengeschichte*, t. II, p. 535. Dans son article *Gladiator* du *Dict. des antiquités* de Saglio, M. Georges Lafaye a résumé les travaux de Friedländer et de Meier, en ce qui touche les pegniaires. Notre figure 2 est empruntée à une des illustrations jointes au texte de cet article.

principaux spécimens. Un tiers de ces médaillons environ restait néanmoins inédit, au moment où j'ai commencé à en préparer le *Corpus*. Celui que je vais décrire a été trouvé à Vienne, qui paraît avoir été le centre de fabrication de ces vases. La statistique des découvertes permet du moins d'établir que la moitié de ces médaillons provient de Vienne ou de Sainte-Colombe, faubourg de cette ville, compris autrefois dans l'agglomération urbaine de la cité antique. Nous retrouvons ici le sujet figuré sur la mosaïque de Nennig. Les deux adversaires sont également armés de fouets et de bâtons. Ils portent les mêmes braies ajustées et une tunique à manches courtes.

Fig. 3. — Médaillon de Vienne.

Celui qui est figuré sur la partie gauche du médaillon et dont le nom est inscrit près de la bordure : SERVAND[*us*] (N et D liés), a la taille serrée par une sorte de corset en lanières de cuir, semblable à celui des auriges romains. On peut cependant observer quelques différences entre ces deux personnages et ceux de la mosaïque. Le petit bouclier ovale fait ici défaut et le pedum est remplacé par un gros gourdin cylindrique, dont les coups devaient être beaucoup plus dangereux. On remarquera la taille courte et ramassée des combattants. Cavedoni avait conjecturé que les pegniaires étaient des nains[1], mais il semble qu'il a pris pour des représentations de ces gladiateurs certains monuments figurant des Pygmées[2]. Néanmoins, comme les pegniaires n'étaient en somme que les bouffons de l'arène, il est fort possible qu'on ait enrôlé parmi eux des

1. *Bull. dell' Instituto*, 1846, p. 191.
2. Cf. Meier, *Westdeutsche Zeitschrift*, 1882, p. 157.

hommes dont l'aspect physique provoquait à lui seul l'hilarité des spectateurs.

C'est à tort que dans le tome XII du *Corpus*, où figure la description de ce médaillon, les gladiateurs sont désignés comme des *laquearii*. Ce n'est pas un lacet, mais un fouet qui arme la main droite de Servandus.

Deux autres reliefs céramiques, fabriqués dans le plus grand des centres de production de vases sigillés qui aient existé en Gaule, à Lezoux, chez les Arvernes, nous procurent encore de

Fig. 4 et 5. — Reliefs céramiques de Lezoux.

nouveaux documents de comparaison au sujet des pegniaires. Ici, la similitude avec les combattants de Nennig est très frappante. L'un des gladiateurs (fig. 4) porte le costume déjà décrit : chemise à manches courtes (elles sont ornées de franges), ceinture, braies ajustées et bandelettes autour des jambes. A l'avant-bras gauche réapparaît la petite plaquette de bois cintrée dont la représentation est d'ailleurs assez fruste, mais cependant distincte. Le personnage paraît avoir la tête nue. Sa main droite devait tenir un fouet.

L'autre gladiateur (fig. 5) appartient à la même classe, comme

on le reconnaît aisément au *pedum* dont il est armé et au petit bouclier cintré de son avant-bras gauche.

Chacun de ces deux types est figuré en creux sur un de ces moules de Lezoux, à l'aide desquels on fabriquait au IIIe siècle de petits reliefs, appliqués ensuite sur la panse de vases ovoïdes[1]. Mais les deux moules ont dû sortir du même atelier, puisque ces deux pegniaires étaient sans doute destinés à être juxtaposés pour former le couple de combattants que nos figures 3 et 4 reconstituent. Un des moules (fig. 5) porte au revers le graffite *Magnani manu m* (*sic*)[2], indiquant le nom du céramiste qui l'a fabriqué. Il fait partie de la collection du Dr Béal, de Lezoux, qui nous l'a obligeamment communiqué. L'autre, aujourd'hui égaré, se trouvait dans l'ancienne collection Constancias. Une épreuve, tirée de ce moule, est conservée au Musée de Roanne.

On peut encore citer ici, dans cette série de reliefs céramiques gallo-romains figurant des pegniaires, un fragment de vase sigillé moulé, découvert au cours des fouilles entreprises par la *Reichs-Limeskommission,* dans le castellum d'Obernburg. L'auteur du compte-rendu de cette fouille, M. Conrady, en publiant ce fragment, avait émis l'opinion que les deux combattants qui y sont figurés appartenaient comme ceux de la mosaïque de Nennig à la classe des *Paegniarii*; mais il donnait cette interprétation sous réserve, le relief étant fruste et incomplet[3]. Aucun doute ne saurait subsister à cet égard. Les deux gladiateurs sont armés du fouet; ils ont le bras gauche revêtu de la plaquette protectrice qui caractérise ces combattants.

En présence des divers monuments que nous venons de passer en revue, on ne saurait avoir aucune hésitation pour la détermination du sujet de la mosaïque de Tusculum. Les deux couples

1. Sur la date des vases à reliefs d'applique de Lezoux, voir mon précédent article : *Un relief céramique de Lezoux emprunté au groupe du Laocoon*, in *Revue archéol.*, 1903, II, p. 387.

2. La lettre *m* doit être l'initiale du mot *manu*, que l'on a commencé à écrire une seconde fois par inadvertance.

3. *Der Obergerm.-rät. Limes*, livraison n° 18, p. 34.

de combattants se classent dans la même catégorie des professionnels de l'amphithéâtre. Mais afin d'augmenter l'attrait du spectacle, l'*editor* du *munus* les a affublés d'un déguisement : l'un d'eux a revêtu la nébride, tandis qu'un de ses compagnons s'est travesti en Bacchante. Leurs adversaires sont costumés en barbares. La mise en scène a été réglée d'avance et la gaieté du public ne connaîtra plus de bornes, lorsque la Bacchante aura étendu à ses pieds son antagoniste meurtri de coups. Quelle que soit la composition de leur costume, les pegniaires ont conservé leurs armes offensives et défensives habituelles. Tous sont porteurs du *pedum* et l'un d'eux a attaché à son bras gauche le petit bouclier ovale. Sa tête est protégée par une calotte épaisse, destinée à amortir les coups dangereux; on observe le même détail, très distinctement, sur un des reliefs de Lezoux (fig. 5). Il importait, en effet, que le spectacle ne fût pas arrêté prématurément par suite de l'étourdissement d'un des combattants, atteint trop rudement à la tempe.

La scène se passe dans l'arène, ombragée de palmiers et d'arbres divers. Ce détail paraît venir à l'appui d'une conjecture de M. Meier qui suppose avec vraisemblance, en s'appuyant sur deux textes, l'un de Sénèque, l'autre de Tertullien, que les pegniaires paraissaient dans le *ludus meridianus*[1]. Or le *ludus meridianus* suivait immédiatement le *venatio* qui avait lieu dans la matinée, tandis que les combats sanglants des gladiateurs remplissaient l'après-midi. On sait que pendant le *venatio*, l'arène était plantée d'arbres donnant aux spectateurs l'illusion d'un paysage agreste.

J'ajouterai en terminant que la conjecture de M. Ghirardini, pour expliquer le sujet de la mosaïque de Tusculum, renferme peut-être une part de vérité. Il est possible que nos quatre pegniaires aient voulu représenter sous une forme comique le combat livré entre les compagnons de Bacchus et les Indiens. Des

1. Meier, *loc. cit.*, p. 157; Sénèque, *Epist.*, 7, 2; Tertullien, *Ad nationes*, I, 10.

pantomimes dont l'action était empruntée aux légendes mythologiques trouvaient place en effet dans le programme des jeux de l'amphithéâtre [1]. Mais, quoi qu'il en soit, au lieu de considérer avec M. Ghirardini la mosaïque du Musée Kircher comme une « expression nouvelle, sous une forme mythologique, de la grande conception qu'avaient les Grecs de leur mission civilisatrice dans le monde », il est moins suggestif, mais beaucoup plus sûr de n'y voir qu'un combat burlesque engagé entre quatre *clowns* de l'amphithéâtre romain.

Joseph DÉCHELETTE.

1. Friedländer, *loc. cit.*, II, p. 408.

TABLEAUX OUBLIÉS

DE COLLECTIONS FRANÇAISES

Sous ce titre, nous comptons publier dans la *Revue* une série de tableaux inédits ou peu connus, par des maîtres du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, qui, dispersés dans nos musées de province, ont été comme perdus jusqu'à présent pour l'histoire de l'art. Chaque reproduction sera accompagnée d'un court mémoire dû à un connaisseur compétent ou, à défaut, d'une simple notice, laissant ouverte la question de l'attribution.

Les deux tableaux publiés avec le présent article ont été photographiés à Nevers par M. de Saint-Venant, inspecteur des forêts, qui nous a communiqué ses notes et ses clichés. En le priant d'agréer nos remerciements, nous exprimons l'espoir que d'autres amis éclairés de nos collections provinciales voudront bien, à son exemple, nous fournir les épreuves photographiques et les renseignements destinés à prendre place dans cette série d'études, dont l'utilité est assez apparente pour qu'il soit inutile d'y insister.

S. R.

I

VIERGE ET ENFANT, AU MUSÉE DE NEVERS

(cliché de M. de Saint-Venant)

Musée de Nevers, n°26 (fig. 1). — Ce tableau, peint sur bois, a quelque peu souffert; il y a une fente de haut en bas, passant par l'œil droit de la Vierge, et diverses restaurations maladroites, en particulier à la main gauche de l'Enfant. Une couche foncée d'un vernis opaque a recouvert les ornements dorés et en relief des nimbes et des bordures du vêtement.

Au verso du panneau, une main moderne a inscrit le n° 435 et l'on voit une étiquette en papier collée avec cette inscription à l'encre : *Sig^r^ Francesco* (?) *Mellini*. Ce n° 435 est celui du petit

catalogue publié par Cornu (sans nom d'auteur), lors de l'ouverture du Musée Napoléon III en 1862. Il est étiqueté ainsi : « *École florentine* (fin du xv^e^ siècle). Panneau. H. 0,74. — L. 0,60. »

Fig. 1. — Vierge et enfant. Musée de Nevers.

L'étiquette du musée de Nevers conserve l'attribution à l'École florentine. Des deux spécialistes que j'ai consultés, l'un confirme cette attribution, l'autre pense plutôt à l'École de Naples vers la

fin du xv[e] siècle ou au début du xvi[e]. Il s'agit assurément d'un peintre de troisième ordre ; mais il serait intéressant de pouvoir préciser le groupe auquel il appartient et les influences qu'il a subies.

S. R.

II

Vierge et enfant entourés d'anges, au musée de Nevers

(cliché de M. de Saint-Venant)

Musée de Nevers, n° 22 (fig. 2). — Bois de cèdre. Au revers est écrit : « Musées Impériaux, n° 360 ». C'est le numéro du catalogue Cornu, cité dans la précédente notice, où ce tableau est attribué à l'école de Gentile da Fabriano. Sur une barre de bois qui réunit les planches du panneau, on voit trois cachets à la cire rouge, dont l'un aux armes d'un évêque. Les broderies sont en relief et dorées. La Vierge est vêtue d'une robe bleue ; les deux anges qui accostent l'ange supérieur médian ont des robes rouges ; ceux placés sur les deux côtés ont des robes noires. Une fente traverse le tableau sur la droite ; le reste est en bonne condition.

Sous toutes réserves, ne connaissant que la photographie de ce tableau, je l'attribue aux dernières années de Lorenzo di San Severino le Jeune. Ce peintre, dont on ne connaît pas exactement la date de naissance, mais qui mourut en 1503, dut sa manière particulière à l'étude des œuvres et peut-être à la fréquentation de Niccolò d'Alunno (di Foligno), de Fiorenzo di Lorenzo et, plus tard, de Crivelli. Ces diverses influences se révèlent dans le panneau de Nevers. Le groupement des anges, leurs types et leur expression rappellent Niccolò, en particulier son grand polyptyque de la galerie de San Severino (Alinari, n° 17881), le polyptyque de la cathédrale d'Assise (Anderson, 15419) et même la *Madone* de la Brera à Milan (n° 180, datée de 1465, Alinari 14571). Les plis de la draperie de la Vierge sont conformes à ceux qu'affectionnait Fiorenzo di Lorenzo, par exemple dans les deux *Adorations* de la galerie de Pérouse (Anderson, 15792 ; Ali-

nari, 5657), dans les *Anges agenouillés* de la même collection (Anderson, 15793), ou dans la *Madone* du Musée de Berlin, datée de 1481 (Hanfstaengel, 110). La riche broderie vient en ligne

Fig. 2. — Vierge et Enfant entourés d'anges. Musée de Nevers.

directe de Crivelli, dont les œuvres sont encore abondantes dans la Marche d'Ancône, où vécut et travailla Lorenzo.

Le mouvement de la Madone rappelle le tableau de Lorenzo dans la collection Corsini à Rome (Anderson, 2945) ; sa main est

presque identique à celle de la Vierge dans le triptyque de Lorenzo à Pausola près de Macerata (Alinari, 17849). Un groupement d'anges analogue se constate dans cette dernière œuvre, dans un tableau d'autel de la galerie de San Severino (Alinari, 17883) et dans un autre tableau d'autel à la National Gallery de Londres (Hanfstaengel, 186).

Toutefois, il faut ajouter que les physionomies, dans la peinture qui nous occupe, sont encore plus tourmentées et plus dures que dans les tableaux authentiques de Lorenzo ; il se pourrait donc que ce fût l'œuvre, non du maître lui-même, mais d'un de ses élèves ou imitateurs.

MARY LOGAN.

LES DIEUX TOUT-PUISSANTS

CYBÈLE ET ATTIS

ET LEUR CULTE DANS L'AFRIQUE DU NORD

On a trouvé dans une ruine isolée, près de Sétif, l'inscription suivante [1] :

DEORVM OMNIPOTENTIVM SANCTA
THRYSIE RELIGIOSISSIMVM TEMPLVM C
VNA CVM RELIGIOSIS ET DENDROFORI
SINGVLARI SIMVLACRVM DEAE ARGE
ET CONSECRARE ET · EX VTRAQ PARTE INI (ou T)
DAMENTIS SVIS SVMPTIB MAGNIFICENT (IB liés)
MVLACRISQ · NVMINVM NOVIS ID EST AI
IMPLERE VOTIS OMNIB · CVRAVERVNT ·
LIBERO ANTE FORES SANCTI A FVNDAMEN
PVBLICVM QVIA SANCTO DOCTIVS · ADI
QVADRATO LAPIDE INSTITVERVNT ET
IGNIS INCVRSIONIB · CONCREMATAMCOLVM
PRAESENTATADIGNITATEPICTVRAEADINS
DIDERVNT · ITEM IN HONORE NVMINIS
TV PROPRIIS SVMPTIB · SVA SPONTE ATQVES
RVM · A · P · CCXLVIIII ET AD THERM
CARPENTI CAPISTELLIS ET STROBILIS VE EISEXORNATVMDONO
DEDIDERVNT VNDE PVLCHERRIMI FACT MORIAMSVBIECTISOMNI
VMNOMINIBCONSECRATISTEMPLITIT TERNITASLOQVERETVR

Deorum Omnipotentium Sanct(orum)
P]hry[g]i[a]e religiosissimum templum c

1. *C. I. L.*, VIII, 8457. L'inscription a été publiée pour la première fois par Poulle dans le *Recueil de Constantine*, 1873-74, p. 381, puis, avec commentaires, par M. Héron de Villefosse dans la *Revue archéologique*, 1876, p. 204.

una cum religiosis et dendrofori[s pietate?]
singulari simulacrum deae arge[nteum donare?]
et consecrare et ex utraq(ue) parte in[a fun]
damentis, suis sumptib(us), magnificent[er si]
mulacrisq(ue) numinum novis, id est A[ttidis? cellam?]
implere votis omnib(us) curaverunt
Libero ante fores sancti a fundamen[tis signum]
publicum quia sancto doctius ad basim ou *aram?]*
quadrato lapide instituerunt et porticum?]
ignis incursionib(us) concrematam colum[nis novis re]
praesentata dignitate picturae ad ins[tar? dono? de]
diderunt, item in honore numinis
tu propriis sumptib(us), sua sponte, atque s[tipe collata? ou *stipendiis dendroforo?]*
rum a(nno) p(rovinciae) CCXLVIIII et ad therm[as depositum?]
carpenti capistellis et strobilis ve[ller]eis exornatum dono
dediderunt, unde pulcherrimi fact[i me]moriam, subjectis omni
um nominib(us), consecratis templi tit[ulis ae]ternitas loqueretur.

Il est impossible de reconstituer entièrement des lignes aussi mutilées. Mais les fragments qui subsistent ne nous laissent aucun doute sur la nature de ce document épigraphique. Il devait perpétuer le souvenir d'une œuvre qualifiée de grandiose (*pulcherrimi facti memoriam*). Nous voyons qu'il s'agissait d'un temple réparé après un incendie et de nouvelles statues consacrées à des dieux. C'étaient plusieurs confréries religieuses de Sitifis qui avaient entrepris spontanément et à leurs frais (*suis sumptibus, propriis sumptibus sua sponte*) ces travaux de restauration et d'embellissement. Les bienfaiteurs du sanctuaire s'étaient récompensés eux-mêmes en faisant graver leurs noms sur le marbre, au-dessous du texte qui énumérait leurs bienfaits. Ils espéraient ainsi faire parler d'eux jusqu'à la fin des siècles (*aeternitas loqueretur*); mais leurs noms ont péri, comme le temple et les statues divines.

Les dieux ont été plus favorisés que les hommes. L'édifice était dédié à un groupe de divinités, qualifiées de saintes. Si

leurs noms particuliers ont également disparu, nous savons qu'on les adorait à Sitifis sous le vocable commun de Dieux Tout-Puissants : *Dii Omnipotentes*. Il est d'autre part question, à la ligne 9, du dieu Liber et, à la ligne 4, d'une déesse que M. Héron de Villefosse croyait être Diane, représentée avec ses attributs de chasseresse, Diane à l'arc. Il proposait, en effet, la conjecture : *simulacrum deae arci*[*tenentis*]. Mais il faut lire avec les éditeurs du *Corpus* : *simulacrum deae arge*[*nteum*]. Ceux-ci se sont contentés de cette heureuse correction sans chercher à identifier la déesse. Il n'était pourtant pas difficile de la reconnaître. Puisque son nom n'est pas spécifié, c'est qu'elle doit être l'une des divinités Omnipotentes. Elle est alors la Grande Mère des Dieux, l'Idéenne, *Mater Deum Magna Idaea*. Son culte, emprunté à la Phrygie par l'intermédiaire de Pergame, était officiel à Rome avant la fin de la seconde guerre punique ; légionnaires et colons l'avaient développé plus tard sur le sol africain.

Dans la religion romaine, le *Deus Omnipotens* est parfois Mithra[1] ; la *Dea Omnipotens* est parfois la déesse Syrienne[2] ; les *Dii Omnipotentes* sont toujours Cybèle et Attis. Leur identité se trouve nettement établie par le texte d'une dédicace taurobolique et criobolique de Rome[3] : *Diis Omnipotentibus M*(*atri*) *D*(*eum*) *et Atti*(*di*). Ce vocable doit être rituel, puisque c'est ici une grande prêtresse de la Mère des Dieux qui en fait usage. Pour le chrétien Arnobe, les *omnipotentia numina* représentent le même couple divin[4] ; et ce sont encore les mêmes divinités qu'à Rome une autre dédicante, vouée au culte de la Magna Mater, appelle Dieux Très-Puissants[5] ; *potentiss*(*imis*) *Diis* [*M*(*atri*) *D*(*eum*) *M*(*agnae*) *et At*]*ti*(*di*) *Menotyranno*. Enfin, à Sitifis, le temple des Omnipotents

1. *C. I. L.*, X, 1479 (Naples) : *Omnipotenti Deo Mithrae* ; III, 7779 (Dacie) : *D*(*eo*) *Inv*(*icto*) *O*(*mnipotenti*) *M*(*ithrae*) ; Cumont, p. 471, *Mithra*, n° 367 *c* ; (Carnuntum) : *O*(*mnipotenti*) *N*(*umini*) *D*(*eo*) *I*(*nvicto*).
2. *Omnipotens et omniparens dea Syria* : Apul., *Metam.*, VIII, 25.
3. *C. I. L.*, VI, 502.
4. *Adv. nat.*, VII, 32.
5. *C. I. L.*, VI, 508.

n'est-il pas restauré par les Dendrophores, confrérie de la Mère des Dieux, dont Attis est le génie protecteur[1], et par les « Religieux », qui sont spécialement les dévots de Cybèle?

Aussi bien cette appellation ne fut-elle jamais d'un usage très répandu dans le monde romain. Il n'est question des Très Puissants qu'une seule fois. Les Tout-Puissants apparaissent deux fois à Rome, sur des autels tauroboliques[2]; deux fois en Mauretanie[3], à Sitifis et à Satafis, villes voisines; une fois en Galice[4], sur la frontière nord de la Lusitanie, à Caldas de Vizella. Cette dernière inscription est une dédicace panthéistique; nous y lisons le nom des Dieux Omnipotents après ceux de Junon Reine, de Minerve, du Soleil et de la Lune; mais Mommsen et Huebner ont eu tort de le considérer comme une simple épithète du couple Sol et Luna; il doit désigner de façon toute particulière, ici comme ailleurs, les divinités de Pessinonte. Du reste à Vizella, dont les sources sulfureuses étaient exploitées par les Romains, on n'est point surpris de trouver installé le culte de la Grande Mère. Elle est la Dame qui soigne et qui guérit, et nous voyons qu'on l'adorait dans beaucoup de villes d'eaux d'Asie-Mineure, d'Italie, d'Afrique et de Gaule.

Quatre de ces monuments sont datés. A Rome, la dédicace aux *Potentissimi* est de 319; les deux autres sont des années 383 et 390. L'inscription de Sétif est de 288[5]. Il faut ajouter le texte d'Arnobe, qui nous reporte au temps de Dioclétien; n'oublions pas non plus qu'Arnobe est un Africain; sa ville natale est Sicca Veneria, le Kef d'aujourd'hui, qui précisément possédait un

1. *C. I. L.*, VIII, 7956 et p. 1878 (Rusicade) : *Sancto Attidi sacrum genio dendrofororum.*

2. *C. I. L.*, VI, 502, 503.

3. *C. I. L.*, VIII, 8457; Gsell, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XV, p. 44.

4. *C. I. L.*, 2407 et p. 892. Portugal. L'inscription est gravée sur les quatre faces d'une base. L'une des faces porte cette dédicace : [*Iunoni*] *Reginae Minervae Soli Lunae Diis Omni*[*p*]*o*[*t*(*entibus*)] *Fortuna*[*e*] *Mercuri*[*o*] *Genio Iovis Genio Martis.*

5. La date est donnée par l'année de la province, c'est-à-dire suivant l'ère de l'assemblée provinciale.

sanctuaire très vénéré de la Mère des Dieux [1]. Donc : 1° le vocable de Tout-Puissants, dans le culte romain du couple Cybèle-Attis, ne nous est pas connu avant la fin du IIIe siècle; 2° nous le rencontrons en Afrique avant de le trouver à Rome. Il ne faut pas conclure qu'il ait été importé d'Afrique à Rome; du moins pouvons-nous supposer qu'il s'acclimata plus vite parmi les populations africaines.

La mythologie gréco-romaine avait ses Tout-Puissants, Jupiter et Junon, souverains de l'Olympe; et pour désigner Jupiter sans le vouloir nommer, il suffisait de dire : le Tout-Puissant [2]. Il est fort rare que ce titre y soit consacré à d'autres divinités, encore qu'on le voie servir d'épithète à Dionysos sur une inscription d'Éphèse [3], à Hermès Eriounios (le Bienfaisant) en Crète [4], à Pluton dans les hymnes Orphiques [5]. Toutefois ce n'est point à la religion de la Grèce et de Rome que les fidèles de la Grande Mère et d'Attis ont emprunté cette appellation. Vient-elle directement de Pessinonte? Nous savons seulement qu'en Orient on invoquait la Déesse sous les noms génériques de Reine et de Dame [6]. Mais à Délos, dans le sanctuaire des Dieux Étrangers, la Grande Mère est déjà la Toute-Puissante, associée à Zeus Pantocratôr [7]. De même, dans les hymnes Orphiques, elle est l'absolue souveraine : Pambasileia, Pandamatôr [8]. D'autre part Attis,

1. *C. I. L.*, VIII, 1649 = 15834; 15848.
2. Cf. Virg., *Aen.*, IV, 220 : *Audiit Omnipotens.*
3. Hicks, *Anc. Greek inscr. in British Mus.*, 3, 600, p 221.
4. *C. I. G.*, 2569, 12; Kaibel, *Epigr.*, 815, 11.
5. XVIII, 17.
6. Basileia est le nom mystique de la déesse à Pergame; cf. la reine Astarté, Plut., *de Iside et Osir.*, 15. C'est à l'Orient que les Romains ont dû emprunter le vocable de Dame (Domina), spécialement réservé à la Mère des Dieux, avant l'Empire : *sane dominam proprie Matrem Deum dici Varro et ceteri adfirmant*, dit Servius, *ad Aen.*, III, 113.
7. Dans le temple des Dieux Étrangers. Hauvette, dans *B. C. H.*, 1882, p. 502, n° 25 : Διὶ τῶι πάντων κρατοῦντι καὶ Μητρὶ Μεγάλητι τῆι πάντων κρατούσηι. Cf. Cybèle réunie à Zeus Hypsistos sur des reliefs de Mysie : Perdrizet, dans *B. C. H.*, 1899, p. 598.
8. *Orph. H.*, 14, 7; 27, 12. Cf. Nonn., *Dionys.*, 25, 322 (πανδαμάτειρα); *Anth. Pal.*, VI, 281, 3 (παμπότνια).

rapproché d'Adadous, le dieu androgyne des Phrygiens, et de l'Hadad syrien, devient, si l'interprétation de Macrobe [1] n'est pas arbitraire, l'Unique, le Suprême, le Très Grand, le Très Puissant. Quoi qu'il en soit, cette qualification paraît appartenir plus particulièrement au vocabulaire religieux des peuples sémitiques. Elle venait d'Orient quand elle s'est introduite dans le culte romain de la Mère des Dieux. Elle était dans le cortège des divinités orientales qui ont envahi l'Occident à partir du IIe siècle.

C'est l'un des caractères essentiels des cultes sémitiques de manifester la toute puissance des dieux et par suite l'humilité des hommes. Ceux-ci se déclarent les « serviteurs » de la divinité, non point seulement ses « adorateurs » (*cultores*), comme on disait à Rome. Sa toute-puissance est plus réelle que celle de Zeus-Jupiter, qui avait du partager l'univers avec Poseidôn-Neptune et Hadès-Pluton. Les grands dieux sémitiques ne sont pas seulement « seigneurs du ciel » [2]; on les proclame « maîtres du monde ». Comme l'Isis alexandrine, chacun d'eux est « la divinité suprême, qui gouverne les voûtes lumineuses du ciel, les souffles salutaires de l'Océan, le silence lugubre des Enfers, puissance unique » [3]. De même, dans la théologie païenne du IVe siècle de notre ère, Cybèle est « la Grande Déesse existant par elle-même, maîtresse de toute vie, cause de toute génération » [4]; et elle est également maîtresse de la mort, puisque sept siècles avant l'ère chrétienne elle était déjà, en Asie Mineure, la gardienne des tombeaux [5]. Aussi bien la primitive Cybèle de Phrygie, avant de devenir la Mère des Dieux, n'était-elle pas simplement la Mère,

1. Macrob., *Saturn.*, I, 23, 17 : *deo enim quem* summum maximum *venerantur Adad nomen dederunt*; *ejus nominis interpretatio significat* unus, unus; *hunc ego ut* potentissimum *adorant deum*. Cf. Adôdos, roi des Dieux, d'après Philon de Byblos, 2, 24; p. 569 M.; le dieu androgyne de Phrygie Adadous, dans Hesychius, s. v. — Cf. Hadad et Atergatis à Délos : Hauvette, dans *B. C. H.* 1882, p. 481.

2. Le Baal-Chammin est littéralement un Ζεὺς οὐράνιος : *Sanchoniathon*, éd. Orelli, p. 14; Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orientale*, I, p. 53.

3. Apul., *Metam.*, XI, 5.

4. Julian., *De Mat. deor.*, 4.

5. Cf. *Mélanges Perrot, Médaillon au type de Cybèle*, p. 143 sq.

unique et souveraine créatrice, qui trônait, invisible aux hommes, dans la solitude sauvage des montagnes, sur les hauts lieux, auprès des sources, au fond des grottes? Il suffisait à ses adorateurs d'ajouter à son nom celui de la montagne qu'elle habitait, de la ville qu'elle protégeait, pour la transformer en divinité topique; c'est ainsi que chaque cité syrienne avait son Seigneur, Adoni, ou son Maître, Baal, et sa Dame, Baalat[1].

Attis est Roi[2], comme Cybèle est Reine, comme les Dieux de Syrie sont Rois, Melek. Comme Iahveh, comme les Baalîm, il est le Très Haut : Attis Hypsistos[3]. Il est donc l'Éternel, comme Mithra[4]. Il est « celui qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura pas de fin, le tout puissant, qui s'est engendré lui-même, celui qui a créé l'enveloppe du ciel, étalé la terre et repoussé la mer, celui qui fait alterner l'hiver et l'été, l'automne et le printemps, celui qui conduit toutes choses à la lumière et constitue l'harmonie de l'univers »[5]. Car telle est, au temps des Antonins, la définition que donnent du Très Haut les théologiens d'Ionie, ceux qui inspiraient les oracles toujours célèbres de Claros et de Didymes; ils désignaient ainsi le Dieu sans nom que les thiases judéo-païens avaient introduit dans les cultes grecs d'Anatolie et que volontiers l'on confondait avec le Sabazios Hypsistos des Phrygiens, assimilé au Tsébaoth des Juifs[6]. « Au

1. Bibliogr. dans Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 154.
2. Julian., *l. c.*, 5; cf. Mên Turannos.
3. *C. I. L.*, VI, 509 (année 370).
4. Cf. des tauroboles consacrés *Viribus Aeterni* : *C. I. L.*, V, 6961 et 6962. En Occident l'épithète d'*Aeternus* ne s'applique guère qu'à des dieux syriens : Cumont, dans *Rev. archéol*, 1888, I, p. 184 sq.
5. Cumont, *Hypsistos*, p. 10, d'après Buresch, *Klaros*, § 42 : ὅτι ἐρωτήσαντός τινος τὸν Ἀπόλλωνα εἰ μόνος ὁ Ὕψιστός ἐστιν ἄναρχος καὶ ἀτελεύτητος, ἀπεκρίνατο οὕτως·

(1) αὐτὸς ἄναξ πάντων, αὐτόσπορος, αὐτογένεθλος,
(3) οὐρανὸν ἀμφιβαλών, πετάσας χθόνα, πόντον ἐλάσας,
(5) χεῖμα, θέρος, φθινόπωρον, ἔαρ κατὰ καιρὸν ἀμείβων,
(6) εἰς φάος ἦγεν ἅπαντα καὶ ἁρμονίοις πόρε μέτροις.

6. Cumont, *l. c.*, p. 5; cf. la secte des Hypsistariens en Cappadoce, au IVe siècle.

Très Haut Attis », lisons-nous de même sur une inscription grecque de Rome[1], datée de l'an 370, « à celui qui maintient l'unité du tout et qui crée toutes choses. » Cet Attis romain est un dieu solaire. Il est devenu l'astre radieux, foyer de toute clarté, lumière du monde; et le ciel est sa robe ou sa coiffure étoilée. C'est à ce titre qu'Attis est le démiurge, « l'arbitre suprême du ciel et de la terre », « le roi souverain, chef des Dieux », comme il était dit du Soleil dans les hymnes de la Chaldée et de l'ancienne Égypte[2]. C'est parce que le Soleil « provoque toute génération » que l'eunuque Attis finit par devenir le procréateur par excellence[3]. Mais ce ne sont pas seulement l'invasion de l'astrolâtrie orientale et les effet du syncrétisme religieux qui l'ont ainsi transformé, sur le tard, en Occident. Déjà en Asie Mineure, au temps où s'y propageaient les doctrines iraniennes et les spéculations chaldéennes, Attis avait subi l'action du mithriacisme[4]. C'était lui aussi que, sous le nom de Papas, on adorait en Phrygie, en Bithynie et jusqu'en Scythie, comme le maître du ciel[5].

Celui qui trône au plus haut des cieux est nécessairement aussi le plus puissant et le seul Tout-Puissant. Les deux vocables se complètent l'un l'autre. Jahveh est le dieu Puissant, El Shaddaï, de même qu'il est le dieu Haut, El Elyon[6]. Sur la côte sep-

1. *C. I. L.*, VI, 509 = Kaibel, *I. S. I.*, 1018 : Ἄττει θ' ὑψίστῳ καὶ συνέχοντι τὸ πᾶν, τῷ πᾶσιν καιροῖς θεμε[ρώτε]ρα πάντα φύοντι.

2. Cf. les idées solaires contenues dans les hymnes à Amon : Maspero, *l. c.*, II, p. 543.

3. Julian., *l. c.*, 2-4 et 6.

4. Cumont, *Mithra*, p. 9, 10, 212, 232, 333.

5. En Phrygie : Diodor., III, 58 et Bergk, *Lyr. gr.*, 3e éd., p. 1320. — En Bithynie : Arrian., *Bithyn.*, dans Eustath., p. 565, 4, *ad Iliad.*, V, 408. — En Scythie : Herodot., IV, 59. Cf. Foucart, *Assoc. rel. en Grèce*, p. 95; Lenormant dans *Rev. archéol.*, 1874, II, p. 302; Tomaschek, dans *Wien. Sitzungsber.*, 130 (1894), p. 42. — Papas dans l'onomastique phrygienne, *B. C. H.*, 1882, p. 515; dans l'onomastique thrace, Tomaschek, *ibid.*, 131 (1895), p. 18. Une inscr. d'Aquilée (*C. I. L.*, V, 766), porte la dédicace ATTE PAPA; il s'agit d'Attis Papas (Païs, *Suppl. ital.*, n° 64).

6. Sur cette terminologie biblique, v. Vernes, *Du prétendu polythéisme des Hébreux*, 1891, II, p. 27 et 106.

tentrionale de la mer Noire, dans l'ancien royaume du Bosphore, nous connaissons un groupe de dédicaces au dieu Très-Haut, Tout-Puissant, Béni[1]. L'ensemble de ces appellations trahit certainement une influence sémitique, en particulier l'influence juive, qui paraît avoir été prépondérante dès le début de notre ère sur la religion de cette contrée[2]. De tels documents nous permettent de déterminer la véritable origine des vocables sous lesquels on vénère Cybèle et Attis dans les derniers temps du paganisme. Ces dieux sont les Omnipotents, comme ils sont les Saints, les Grands, les Invaincus, les Sauveurs, les Conservateurs[3]. Toutes ces expressions appartiennent à la même terminologie mystique, d'importation orientale.

Mais si la dénomination de Très-Haut rappelle surtout la tradition hébraïque et témoigne de l'expansion du judaïsme dans le monde romain, celle de Tout-Puissant ne ramène-t-elle pas aussi la pensée vers le Dieu des chrétiens? Il est vraiment impossible de ne pas attribuer, pour une grande part, à l'influence directe du christianisme l'apparition de nouveaux Omnipotents dans la religion romaine. Nous approchons des temps qui verront le triomphe définitif du Christ et la chute des Dieux antiques. Non seulement nos trois dédicaces de Rome sont postérieures à l'édit de Milan, qui assurait le libre exercice du culte chrétien, mais encore deux d'entre elles ont été formulées après la confiscation

1. Θεῷ ὑψίστῳ παντοκράτορι εὐλογητῷ. Anapa. Latyschev, *Inscr. ant. orae sept. Ponti Eux.*, II, 400, 401. Cf. à Tanaïs toute une série de dédicaces au dieu Hypsistos, entre les années 131 et 240 après J.-C. : Ziebarth, *Griech. Vereinsw.*, p. 59.

2. Cumont, *Hypsistos*, 1 sq.

3. *C. I. L.*, VI, 499, 500, 504, 510. — Saints : v. *infrà*. — Grands : titre appliqué aux dieux de Samothrace : *dii magni, potentes, valentes*, Tertull., *De spectac.*, 8; cf. dans le rituel sémitique, *C. I. S.*, II, *Inscr. aram.*, n° 146. — Invaincu : trad. du grec ἀνίκητος; épithète rituelle à Babylone : King, *Babylon. Magic and Sorcery*, p. 111; des Baal en Syrie; de Mithra, et en général des divinités sidérales importées d'Orient : Cumont, *Mithra*, p. 47 et 48. — Sauveurs, Conservateurs : cf. en Asie Mineure, Σώζων, Σωτήρ, Σώτειρα (épithète de Rhea-Cybèle, *Orph. Hymn.*, 14, 12; il y avait à Rome un sanctuaire de la *Mater Deum Salutaris*); sur le titre rituel de Σωτήρ, v. Wobbermin, *Religionsgesch. Stud.*, p. 34.

des biens des temples païens (382). Il en est même une qui ne précède que d'un an le premier essai de suppression officielle du paganisme en Orient (391)[1]. Firmicus Maternus, dans le tableau qu'il nous a laissé de la situation religieuse au IVe siècle, nous apprend que les principales divinités sont alors Cybèle, Isis, Virgo Caelestis et Mithra[2]. Ce sont tous des dieux exotiques; ce sont aussi les seuls qu'on nomme Tout-Puissants; et en eux précisément s'étaient concentrés les derniers efforts du syncrétisme religieux. Leur prédominance représente la dernière évolution du paganisme vers l'idée monothéiste, qui témoigne du double ascendant de la philosophie alexandrine et des religions de l'Orient. On peut même dire qu'il y a une religion de Cybèle[3], une religion d'Isis, une religion de Mithra, comme il y a une religion du Christ. La religion de Cybèle a son clergé, ses fêtes universelles du printemps, sa symbolique, ses commandements, ses pénitences, ses sacrements, sa théologie qui peu à peu va s'épurant. Elle a commencé par emprunter à d'autres cultes d'Orient la pratique du taurobole[4], encore bien grossière, mais qui suppose des idées de purification et d'immortalité; elle finira par les théories métaphysiques de l'empereur Julien et par son admirable prière à la « Mère des dieux et des hommes, Sagesse, Providence »[5]. Comme toute religion est exclusive, les dévots de Cybèle et d'Attis se disent simplement « les religieux ». Toutefois les Omnipotents païens ne sont pas, du moins en Occident, des dieux jaloux. Ils se prêtent même une assistance mutuelle. Cybèle et la Déesse Syrienne ne sont-elles pas deux sœurs, comme disent les Galles d'Apulée[6]? Mithra se met volontiers sous la pro-

1. Défense d'entrer dans les temples et d'y sacrifier : *Cod. Theod.*, 16, 10, 11.

2. Dans son livre *De errore profan. relig.*, écrit en 546 ou 547.

3. Cf. *C. I. L.*, XII, 405, et une expression analogue à propos de Caelestis, II, 4310.

4. V. les idées exprimées par Cumont, *Le taurobole et le culte de Bellone*, dans la *Rev. d'hist. et litt. relig.*, VI, 1901, n° 2.

5. *De M. Deor.*, 13.

6. *Metam.*, IX, 10 : *Deum mater sorori suae Deae Syriae.*

tection du clergé phrygien [1]. Dans certaines localités les mêmes prêtres desservent à la fois le temple de Cybèle et celui d'Isis[2]. Il est vrai qu'en ces temps de syncrétisme chacun de ces grands dieux croit être tous les dieux, c'est-à-dire le Dieu unique aux mille noms. Lorsque la population de Brindes, qui est l'un des points de contact de l'Italie avec l'Orient et l'Égypte, élève un seul et même sanctuaire à Mater Magna, à Dea Suria et à Isis[3], elle pense bien le consacrer à la même divinité, entrevue sous un triple aspect. Mais si ces Omnipotents ne se disputent point entre eux la suprématie, ils ont tous le même adversaire, irréductible, intransigeant, plus invincible que Mithra l'Invaincu ; c'est le Dieu des chrétiens, celui qui dans les prières liturgiques et dans le formulaire de foi, dans les homélies des prêtres et dans les hymnes des poètes, est appelé aussi le Tout-Puissant.

Cybèle et Attis occupent, dans la série de ces divinités, une situation très particulière. Tous ces Omnipotents venus d'Orient appartiennent à des couples sacrés. Mais en général l'une des personnalités se dégage, domine l'autre et prend la souveraineté. Sérapis s'efface devant Isis, qui « à elle seule est tout ». En revanche, Anahita disparaît devant Mithra. Seuls Cybèle et Attis se partagent également la Toute-Puissance; ou plutôt, afin de manifester l'unité dans la dualité, c'est le couple indissoluble qui est Tout-Puissant. Tels à jamais réunis, dieu ressuscité et déesse consolée, nous les voyons côte à côte sur le char attelé de lions qui les emporte vers l'empyrée. Sur les dédicaces, où si longtemps elle avait paru seule, la Grande Mère garde le premier rang; de même, dans l'imagerie religieuse, c'est elle qui trône, et Attis conduit le char. Il arrivait cependant que l'on fît passer Attis avant elle. Le cas se présente à Bénévent, dans la première moitié du IIIe siècle. Sur tout un groupe d'autels tauro-

1. Cumont, *Mithra*, p. 333.
2. *C. I. L.*, V, 4007. Cf. une lampe, au Musée de Dresde, avec les images de Cybèle, Isis et Sérapis : Lafaye, *Cultes alexandrins*, p. 304; une inscr. de Rome, *Eph. epig.*, IV, 873 : *Gallo dia Suriae ab Isis et Serapis* (sic).
3. *C. I. L.*, IX, 6099.

boliques de cette ville [1] nous lisons le nom d'Attis d'abord, et seulement en second lieu celui de Minerve Bérécynthienne, qui ne peut être ici qu'un vocable de Cybèle. De même à Rome, en 377, une femme qui consacre un autel, « symbole de saints mystères », au couple phrygien, nomme Attis avant Rhéa-Cybèle [2]. C'est qu'Attis occupe en effet la première place dans les mystères. L'initié s'appelle le myste d'Attis [3], et non point le myste de Cybèle; et ce sont toujours des médaillons à l'image d'Attis que nous retrouvons sur les ornements sacerdotaux. Sans doute aussi l'Attis de Bénévent, comme celui du Metrôon d'Ostie, portait par dessus son bonnet phrygien la couronne radiée du Soleil. Or le dieu solaire a la préséance sur la déesse tellurique. Nous avons vu, en effet, que non seulement il règle la révolution des cieux, « pâtre qui mène le troupeau des astres étincelants », mais encore qu'il est, par sa lumière et par sa chaleur, « le seigneur qui développe la vie » ici-bas, qui féconde et anime la nature. Il est le dieu suprême : *summus deus* [4].

A Sétif, comme à Bénévent, il se pourrait que le nom d'Attis eût précédé celui de la Mère des Dieux. Ainsi s'expliquerait le premier mot de la seconde ligne, qui a été lu sous la forme THRYSI[A]E [5]. On a proposé la conjecture *Othrysiae*; mais ce qualificatif, emprunté au nom d'une montagne de Thrace ou de Thessalie, est ici dépourvu de toute signification. Il faut lire

1. *C. I. L.*, IX, 1538-1542. L'inscr. 1538 est datée de l'année 228. Les dédicants appartiennent tous au clergé de la Mère des Dieux, qui paraît bien avoir été confondue ici avec la déesse Mâ de Comana, identifiée aussi à Athena (Plut., *Sylla*, 9) et adorée comme Invaincue (à Thessalonique : *Rev. ét. gr.*, 1899, p. 169-173).

2. *C. I. G.*, 1019 : Ἄττει καὶ Ῥείῃ.

3. Firm. Mat., *De err.*, 18 : μύστης Ἄττεως. A Pessinonte les mystes s'appellent Ἀτταβοκαοὶ : Koerte dans *Mitt. Ath.*, XXII (1897), p. 38, n° 23 = Cagnat, *Bull. épigr.*, 1897, n° 123. Foucart, *Assoc. relig. en Grèce*, p. 95, a déjà fait observer que Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 2, p. 76, nomme Attis avant la Mère des Dieux.

4. Firm. Mat., *l. c.*, 3, 3. — Peut-être faut-il tenir compte aussi, dans cette question de préséance, de l'influence toujours vraisemblable des cultes syriens; les Baalîm précèdent les Astartés.

5. Ou THICYRI. Wilmans, dans le *Corpus*.

PHRYG[IA]E. C'est une des appellations patronymiques de la déesse de Pessinonte[1]. On retrouve ce vocable aux deux extrémités du monde gréco-romain : en Crimée, à Kertch, l'ancienne Panticapée[2], et sur les bords de l'Atlantique, à Lisbonne[3]. On le rencontre également en Afrique[4]. Il est donc permis de reconstituer ainsi le début de l'inscription de Sétif : *Deorum Omnipotentium Sanct(orum) A[ttidis et Matris Deum Magnae] Phrygiae religiosissimum templum* etc. Sinon, il faudrait adopter l'hypothèse suivante, qu'autorisent aussi certains textes épigraphiques[5] : *Deorum Omnipotentium Sancta[e M(atris) D(eum) M(agnae) I(daeae) et Attidis religionisque] Phrygiae* etc..

S'il est très vraisemblable qu'à Rome Cybèle et Attis furent les Dieux Omnipotents avant le IV^e^ siècle, il n'en reste pas moins possible qu'en Afrique cette formule se soit acclimatée plus facilement. C'est que les religions primitives de l'Afrique du Nord étaient précisément sémitiques. Les cultes de la Carthage punique avaient pénétré dans l'intérieur des terres, jusque sur les plateaux de Numidie et de Maurétanie. La colonisation romaine ne les fit point disparaître ; mais, sous les noms romanisés de Vierge Céleste et de Saturne, Tanit et Baal demeurèrent les grandes divinités africaines. Plus d'une fois même, la divinité conserva tout simplement son nom indigène. Le dieu local de Sigus, en Numidie, est Baliddir[6] ; les Romains auraient traduit ce vocable phénicien par *Dominus Potens*, le Seigneur Puissant. Les Africains sont habitués à cette terminologie religieuse qui exprime de préférence les idées de puissance et de domination, comme

1. Strabon (X, 3, 12) dit que Rhéa-Cybèle avait reçu des Phrygiens le nom de Grande Déesse phrygienne.

2. *C. I. G.*, II, 2107 *b* = Latyschev, II, 17 : Μητρὶ Φρυγίαι.

3. *C. I. L.*, II, 179 : *Matri Deum Mag(nae) Ideae Phryg(iae)*.

4. S. Aug., *Civ. d.*, X, 16 : *simulacrum Matris Phrygiae*. — Sur l'expression δέε φρυγία dans les tablettes magiques, v. Wuensch, *Sethian. Verfl. Tafeln aus Rom*, 1898, p. 81.

5. *C. I. L.*, XII, 405 : *Matris Deum Magnae Id(a)eae Palatinae ejusq(ue) m(agnae) religionis*. Cf. II, 4310 : *sacerdoti Caelestis incomparabili* (sic) *religionis ejus*, etc.

6. *C. I. L.*, VIII, 19121-19123.

aussi de sainteté et d'éternité. On comprend qu'ils aient adopté volontiers le Dieu Saint, Éternel, *Deus Sanctus Aeternus*, d'origine syriaque, à moins qu'ils ne l'aient autrefois déjà vénéré sous son nom sémitique. On comprend de même qu'ils aient fait bon accueil aux Tout-Puissants de Phrygie. Déjà les Carthaginois adoraient la dame Amma[1], déesse mère, déesse nourricière, dont les Romains firent la *Dea Nutrix*; or Rhea-Cybèle était elle-même appelée Ammas[2]. Mais c'est surtout avec la Virgo Caelestis que la Magna Mater présentait des analogies surprenantes. Toutes deux avaient leur fête du Bain (*Lavatio*) et leurs tauroboles[3]. Tanit, comme Cybèle, était la « Grande Dame » et devenait sur les dédicaces latines la *dea Magna*[4]; elle était également la Mère, et sur les stèles puniques on l'appelle « la Grande Mère »[5]. L'imagerie religieuse contribuait pour beaucoup à favoriser ce rapprochement et à le vulgariser. Tanit n'avait pas, à proprement parler, de type anthropomorphique; et la Caelestis avait emprunté celui de l'Atergatis Syrienne, lequel était aussi l'un des types figurés de la Mère des Dieux[6]. Elle avait

1. *C. I. Sem.*, I, p. 271, n° 177; Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orient.*, I, p. 149.

2. *Etym. magn.*, s. v. ἀμμὰ; Hesych., *Lexic.* : ἀμμὰς ... καὶ ἡ μήτηρ καὶ ἡ Ῥέα καὶ ἡ Δημήτηρ.

3. *C. I. L.*, X, 1596.

4. *Dea magna Virgo Caelestis* : *C. I. L.*, VIII, 9796. Cf. Ἀστάρτη ἡ μεγίστη, la Baalat de Byblos.

5. *C. I. Sem.*, I, p. 299, n° 195, et p. 417, n° 380 (Carthage). — Aera Cura, adorée à Thibilis conjointement avec Magna Mater, était peut-être Hera Kora, la Juno et Virgo Caelestis de Carthage romaine: v. Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orient.*, I, p. 139.

6. Six, dans *Numism. Cronicle*, 1878, p. 103 (= de Vogué, *Mél. d'arch. orient.*, p. 47; Babelon, *Monnaies grecques, Perse et Phénicie*, p. LII, fig. 15; dynastes d'Hierapolis; au rev., Atergatis, la tête couverte d'un voile, est assise sur un lion; la légende porte, en syriaque : Até); 1884, p. 112, n° 24 (satrape de Cilicie). Époque d'Alexandre. Sous l'Empire, on retrouve ce type à Hiérapolis avec la légende Θεᾶς Συρίας Ἱεροπολίτων : Mionnet, V, p. 140, n° 50, Caracalla; p. 141, n° 53, Alexandre Sévère; p. 142, n° 56, Mammaea; 57, Philippe. — Statère archaïque de Cyzique : Babelon, *Coll. Waddington*, 677 (pl. I, fig. 8); Barcl. Head, *H. Num.*, p. 452; ce type de Cybèle assise sur un lion reparaît sous Commode à Cyzique : Mionnet, *Suppl.*, V, p. 331, n° 317, 318 (= Milani, *Studi e materiali di archeol. e numism.*, I, 1899, p. 53, fig. 1) et 348; et à Abydos, Mionnet, II, p. 636, n° 50. Cf. la Cybèle assise sur un lion, à l'angle S.-O.

donc, comme la Berecynthienne, la couronne de tours, les lions et le sceptre, la robe talaire, serrée au dessous des seins, le manteau ramené sur les genoux; et le seul attribut du foudre caractérisait de façon spéciale l'antique divinité de Carthage. Le lion est, de même, l'animal consacré à Baal-Saturne[1]. Enfin Saturne et Caelestis sont, comme Attis et Cybèle, des dieux frugifères, qui protègent les moissons et procurent les pluies bienfaisantes. Faut-il alors s'étonner que les dieux de Pessinonte soient devenus plus facilement, sur le sol d'Afrique, des Divinités Suprêmes et Toutes-Puissantes? C'était la piété de tout un peuple qui naïvement rapprochait ainsi le couple des Omnipotents du couple indigène des Célestes[2], bien avant que Tertullien et saint Augustin[3] eussent, dans leurs écrits, signalé quelques-unes de ces ressemblances. A Rome nous voyons le culte des Omnipotents pratiqué surtout dans les hautes classes de la société, chez les « clarissimes », chez les « honorables »; dans une petite ville africaine comme Sétif, les adorateurs de ces mêmes Omnipotents sont de préférence les petites gens, les artisans, la plèbe où se recrutent les confréries de dendrophores; il doit y avoir, dans ce monde-là, une majorité d'indigènes.

de la frise du grand autel de Pergame. Le type devient assez fréquent sur les monnaies de l'époque impériale; en Phrygie et en Galatie, p. ex., on le retrouve à Ancyre (Septime Sévère; Mionnet, IV, p. 379, n° 29 et p. 380, n° 33), — Cotiaeum (Valérien le jeune, Gallien; *ibid.*, p. 279, n° 489, et p. 280, n° 494), — Docimeum (M. Aurèle; Gordien le Pieux; *ibid.*, p. 284, n° 514, et p. 285, n° 519), — Dorylaeum (Philippe J.; Babelon, *Coll. Waddington*, 5980), — Pessinonte (M. Aurèle, L. Verus, Caracalla; Babelon, *ibid.*, 6663, 6680; Mionnet, IV, p. 394, n. 122).

1. Sur les stèles africaines le lion : 1° accompagne Saturne; 2° lui sert de monture; 3° le symbolise. — Remarquer aussi que la pomme de pin est également consacrée à Saturne et à Cybèle; que l'on consacre au Saturne africain des bétyles : *Bull. des Antiquaires*, 1898, p. 115; que l'on retrouve des *vestigia*, ou empreintes votives de pieds, à la fois dans les sanctuaires de Saturne (Kanguet-el-Hadjaj, Dougga) et dans ceux de la *Mater Magna* (Mactar); c'est peut-être aussi à Cybèle que furent voués par des *sacrati* les *vestigia* trouvés dans les ruines d'un sacellum au Djebel Oust (Cagnat, *Bull. épigr.*, 1894, n° 48).

2. On disait en effet *dii Caelestes*, comme on disait *dii Omnipotentes* : *C.I.L.*, VIII, 9015.

3. Tertull. *Apol.*, 12; S. Aug., *Civ. d.*, 2, 4.

Mais on peut dire aussi que la population tout entière est attachée à ces dieux, s'intéresse à la restauration de leur temple et y participe. Car parmi les fidèles que l'on nomme les « religieux » de la Grande Mère, et qui sont inscrits ici parmi les principaux donateurs, figuraient souvent de riches particuliers et les premiers citoyens du pays. Un « religieux » de Cherchell est décurion de sa splendidissime colonie [1]; et Apulée nous apprend que les Galles ambulants exploitaient sans scrupule la pieuse hospitalité de ces religieux de province, quand la maison avait bon air et que le maître du logis était une bonne âme [2]. Bref, dans la Rome du IVe siècle, les dédicaces aux Tout-Puissants nous apparaissent surtout comme les manifestations réactionnaires d'une aristocratie demeurée obstinément païenne, par tradition et par politique; en revanche, l'inscription de Sétif ne nous révèle qu'une sincère dévotion et témoigne d'un culte très populaire.

Les raisons mêmes de cette popularité nous expliquent pourquoi nous retrouvons si fréquemment les temples de la Mère des Dieux dans le voisinage des sanctuaires les plus vénérés de la religion punique. Ce n'est point seulement, en effet, dans des villes neuves et toutes romaines, comme Lambessa, Thamugadi, Mascula [3], nées et grandies autour des camps, que nous voyons adorer l'Idéenne. Nous rencontrons la déesse dans beaucoup de localités anciennes, où les dieux nationaux avaient conservé, intact et vivace, leur culte primitif : à Sitifis, à Mileu, qui avait des temples de Tanit-Caelestis et d'Amma-Nutrix [4]; à Sicca Veneria [5], vieille cité punique et ville sainte des tribus indi-

1. *C. I. L.*, VIII, 9401.
2. *Metam.*, VIII, 29 sq.
3. *C. I. L.*, VIII : Lambessa, 2633; Mascula, 2230 = 17668; Thamugadi, 17907 (dédicace de dendrophores à un de leurs patrons). Les sanctuaires datés de Lambessa ont été dédiés au milieu du IIe siècle; celui de la Grande Mère se trouvait sur le plateau des Temples, dans le voisinage du temple d'Esculape.
4. Culte de Caelestis : *C. I. L.*, VIII, 8239, 8241 et *Rec. de Constantine*, 1879-1880, p. 195 (relief); culte de Nutrix : *C. I. L.*, VIII, 8245-8247 et Toutain dans *Bull. Antiquaires*, 1892, p. 205 (statue colossale).
5. *C. I. L.*, VIII, 1649 = 15834; 15848.

gènes; à Thugga [1], dont la population était en grande partie libyphénicienne et qui possédait un sanctuaire important de la Caelestis; à Mactaris [2], qui demeura toujours l'un des centres principaux du culte sémitique [3]; enfin à Carthage même, où le couple phrygien était établi sur la pente orientale de la colline sacrée de Byrsa [4].

Dans ces conditions, et sans qu'il y ait jamais eu de confusion, ce semble, entre Caelestis et Cybèle, il est tout naturel que les deux cultes aient exercé l'un sur l'autre une certaine action. C'est ainsi que le culte de la Grande Mère paraît avoir pris en Afrique, au contact d'une religion nationale fortement organisée, quelques caractères très particuliers. J'énumère ici les principaux :

1° Cybèle et Attis y sont volontiers nommés les « Saints » ou les « Très Saints ». On y est prêtre « de la Très-Sainte Puissance divine de la Mère des Dieux » : *antistes Sanctissimi Numinis Matris Deum* [5]. Ces expressions trahissent une influence phénicienne. Il est vrai que la diffusion des cultes syriens avait développé dans presque tout le monde romain, et en particulier dans les provinces occupées par les légions, l'habitude sémitique d'appeler les dieux des Saints [6]. Mais cette coutume avait pris une extension très considérable en Afrique. C'est qu'on y disait couramment : le dieu Saint Saturne, la déesse Sainte Caelestis, comme

1. *C. I. L.*, VIII, 15527 (dendrophores).

2. *C. I. L.*, VIII, 11797; Cagnat, *Bull. épigr.*, 1892, n° 18 (= *Bull. arch. du Comité*, 1891, p. 529) et 1897, n° 121 (= *Mém. Antiquaires*, 1895, p. 125; *Bull. Arch. du Com.*, 1897, p. 424, n° 177). Les deux dernières inscriptions sont datées de la fin du IIIe siècle. Le temple était dans la partie septentrionale de la ville, entre l'arc de Trajan et le cirque : Gauckler, *Temples païens de la Tunisie*, p. 60; cf. Toutain, *Cités*, p. 206.

3. Philippe Berger, *Le Temple de Maktar*, dans *Mém. Ac. Inscr.*, 36 (1898).

4. *C .R. Acad. Inscr.*, 1897, p. 723-725; Cagnat, *Bull. épigr.*, dans *Rev. archéol.*, 32 (1898), p. 316, n° 8. Restauration d'un temple de Cybèle et d'Attis, dans le second quart du IVe siècle.

5. *C. I. L.*, VIII, 9401 Cf. à Rome : *Deo santo numini deo magno Libero.*

6. Le vocable de Θεὸς ἅγιος = *deus sanctus* est très rarement appliqué à une divinité de l'hellénisme païen, et l'on peut toujours soupçonner une origine orientale. Baudissin, *Studien zur semit. Religionsgesch.*, II, 33; Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orient.*, I, p. 104.

on avait dit la Sainte Tanit. Ce vocable était même devenu là-bas l'épithète banale de toute divinité. Mais il en est un qui n'appartient en propre qu'à Cybèle, et dont la popularité à Carthage pourrait bien s'expliquer par des raisons du même ordre. La déesse paraît y avoir été surtout connue sous son nom patronymique de Bérécynthienne[1], Dame du mont Bérécynthe ou du pays des Bérécynthes[2], de même que dans la tradition officielle de Rome elle est l'Idéenne. C'est un mot cher aux poètes : *qualis Berecynthia mater*[3]. Nous ne l'avons jamais rencontré dans l'épigraphie africaine. S'il est vraiment familier au peuple de Carthage, ne serait-ce point tout simplement pour sa ressemblance formelle avec une série de termes puniques, très fréquents sur les dédicaces en langue phénicienne et dans l'onomastique indigène : *Berec*, *Berectina*, qui expriment l'idée de bénédiction?

2° Dans l'inscription de Sétif, le temple des Tout-Puissants est qualifié de « très religieux », *religiosissimum templum*[4], formule d'apparence toute sémitique. Le sanctuaire proprement dit porte le nom de Lieu Saint, *Sanctum*[5], suivant la tradition punique; il est soigneusement distingué du temple lui-même, comme sur les inscriptions phéniciennes[6]. L'Africain Arnobe se sert précisé-

1. Aug., *Civ. d.*, II, 4 : *Caelesti Virgini et Berecynthiae Matri omnium, ante cujus lecticam die sollemni lavationis ejus*, etc.; Arnob., V, 13. Ce nom se retrouve en Gaule : Greg. Tur., *in glor. conf.* 77.

2. « Les Bérécynthiens, tribu Phrygienne », Strab., X, 3, 12; cf. XII, 8, 21. Mont Bérécynthe, Plut., *De flum.*, 10. Le nom de Bérécynthie devint chez les poètes synonyme de Phrygie. Les philologues donnent généralement à ce mot le sens de brillant (bhrâc = splendidus) : Fick, *Spracheinheit der Indog. Europas*, p. 412; Vaniček, *Fremdwoerter im Griech. und Lat.*, 1878; Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der griech. Sprache*, 1896, p. 192. Fick suppose que le mot de Bérécynthiens était un titre honorifique que se donnaient les Phrygiens.

3. Virg., *Aen.*, VI, 784; cf. IX, 619 : *Tympana vos buxusque vocat Berecynthia Matris Idaeae.* Dans le *carmen* de 394 (Baehrens, *Poet. lat. min.*, III, p. 286), v. 73, nous retrouvons l'expression *Berecynthia mater.*

4. Cf. Lactant., *Div. inst.*, II, 4 : *religiosissima delubra.*

5. Ligne 9 : *ante fores sancti.* Il n'est pas vraisemblable qu'à la ligne 10 le mot *sancto* s'applique à Liber, comme le croyait M. Héron de Villefosse.

6. Cf. Ph. Berger, *Le Temple de Maktar*, dans *Mém. Ac. Inscr.*, 36, 1898, p. 149 ; et *C. I. Sem.*, n° 135.

ment de la même expression, à plusieurs reprises, pour désigner le sanctuaire de la Mère des Dieux[1]; c'est dans le *sanctum*, dit-il entre autres choses, que l'on déposait le pin sacré, symbole d'Attis, le jour de la dendrophorie (22 mars).

3° Les confréries de la Grande Mère semblent n'avoir acquis nulle part un développement aussi considérable qu'en Afrique. Nous y trouvons d'abord les collèges indispensables au fonctionnement normal du culte. Mais il importe de constater que les dendrophores eux-mêmes, à en juger par les inscriptions, paraissent avoir ici un caractère exclusivement religieux. Nous ne voyons pas qu'ils aient formé en même temps des collèges industriels ni surtout qu'ils aient exercé, comme en Italie, en Gaule, dans les Provinces Danubiennes, des fonctions municipales. En tout cas, nous ne les rencontrons jamais ici réunis à certains corps de métiers, aux centonaires et aux ouvriers en bâtiments (*fabri*), avec lesquels ils constituaient ailleurs d'importants services publics. En revanche, ils sont en intimes relations avec le culte phrygien. Ils participent aux cérémonies officielles du taurobole pour le salut des empereurs[2]; ils élèvent des statues à leur génie Attis[3] ou des monuments honorifiques aux prêtres de la Mère des Dieux[4]; ou bien, comme à Sétif, ils contribuent à la restauration des sanctuaires métroaques.

A côté d'eux, voici maintenant les Religieux (*Religiosi*) et les Consacrés des deux sexes (*Sacrati utriusque sexus*)[5]. Les *Sacrati*[6] sont les Initiés, les Mystes. A Rome, l'un d'eux est qualifié de

1. *Adv. nat.*, V, 6; 16 (*sanctuarium*); 39 : *pinus illa solemniter quae in matris infertur sanctum deum.* Cf. *C. I. L.*, V, 6956 *a* (à Beinasco) : *Cusinia M. f. Firma sanctum M(atri) M(agnae) fecit.*

2. Cagnat, *Bull. épigr.*, 1892, n° 18 et 1897, n° 121.

3. *C. I. L.*, VIII, 7956 et p. 1878.

4. *C. I. L.*, VIII, 9401.

5. Peut-être faut-il rattacher aussi au culte de la Grande-Mère les *sacrati* d'un petit sanctuaire au Djebel-Oust (Cagnat, *Bull. épigr.*, 1894, n° 48), qui consacrent en ex-voto deux *vestigia*; cf. un ex-voto semblable à la *Magna Mater*, *C. I. L.*, VIII, 11797.

6. On connaît aussi des *sacrati* de Cérès, de Caelestis, de Liber, d'Isis et de Mithra.

Pius Mystes[1], expression que nous retrouvons dans les inscriptions romaines de Samothrace[2], où elle traduisait la formule grecque : Μύστης Εὐσεβής. D'autre part, le titre d'Eusébès est souvent représenté en latin par le vocable *Religiosus*[3]. Aussi paraît-il difficile d'établir une distinction très nette entre Religieux et Consacrés[4]. Peut-être les Religieux sont-ils voués spécialement au culte des Tout-Puissants et astreints à des obligations que n'ont point les simples Initiés. Voici, à Rome, des « Tauroboliés de la Grande Mère »[5], c'est-à-dire des *Sacrati*[6] : car le sacrement d'initiation est ici le baptême taurobolique. Ceux-ci sont initiés en même temps aux mystères d'Isis, de Déméter-Cérès, d'Hécate, de Liber, de Mithra. Voici maintenant un « Religieux chevelu de la Grande Mère »[7]. Celui-là n'a pas d'autre titre pieux à faire graver sur son tombeau. Il se distingue, non point seulement par des pratiques de dévotion, mais encore par des marques extérieures, comme les Galles « à la longue chevelure », qui sont les Religieux par excellence. Toutefois, il n'en faudrait pas faire un moine païen ; il est marié et père de famille. Il est, suivant l'expression mystique, un soldat de la sainte milice de la Religion : *e cohorte religionis unus*[8] ; mais de même, dans le vocabulaire primitif du christianisme, les Religieux sont tous les membres des communautés chrétiennes[9], et non pas seulement

1. C'est Vettius Agorius Praetextatus : *C. I. L.*, VI, 1779, l. 13 ; cf. *Eph. epigr.*, IV (1881), 866, à Rome : *Cereris mystes.*

2. *C. I. L.*, III, 713-717, 720.

3. Dans la Vulgate, p. ex., *religiosus* traduit εὐσεβής ; cf. *Act. Apost.*, 10, 2.

4. Apulée et Minucius Felix opposent les religieux aux profanes pour signifier que les premiers sont des initiés.

5. *C. I. L.*, VI, 511, 1675 (cf. *Bull. d. Instituto*, 1884, p. 56 et *Eph. epigr.*, VIII, (1899), 1778, 1779, 1780.

6. On dit en effet dans les précédentes inscriptions : *sacratus deo Libero, Cereri et Corae, sacratus deabus, tauroboliatus* (= *sacratus Matri Magnae*).

7. *C. I. L.*, VI, 2262 : *Dis M(anibus) L. Vettio Syntrophio Religioso a Matre Magna capillato, Vettia Amor de suo fecit posterisque eorum.*

8. Apul., *Met.*, XI, 14.

9. *Religiosus* a simplement le sens de fidèle dans Ambros. *in Luc.*, 5, 79 : *idem mundi sol sacrilegos religiososque pariter inluminat.* C'est évidemment par opposition aux Religieux païens que Tertullien, *Ad nat.*, I, 12, appelle les chrétiens, les Religieux de la Croix : *crucis religiosi.*

ceux qui ont quitté la vie séculière. Dans l'Afrique païenne, *Sacrati* et *Religiosi* de la Mère des Dieux sont organisés en véritables communautés. Celles-ci ont un Supérieur qui s'appelle *Antistes*. Ce mot ne peut être ici synonyme de prêtre, car nous voyons à Mactar un prêtre qui devient *Antistes*[1]; les deux dignités sont donc distinctes. De plus ce dignitaire n'est pas directement nommé par le Collège quindécemviral ou par le Sénat local, auquel sont confiées les élections aux divers sacerdoces. L'*Antistes* n'est pas non plus l'Archigalle; on lui aurait conservé ce nom, qui avait un caractère à la fois officiel et rituel. En revanche, il est choisi quelquefois parmi les Religieux, toujours parmi les fidèles ou les membres du clergé, et choisi par les dévots eux-mêmes, sans doute par l'ensemble des congrégations, y compris les Dendrophores[2]. Il est le grand maître de tous les adeptes; il est le chef des mystes, *Dux Mysticus*[3]. Il devait présider aux offices sacrés, comme le *Pater Sacrorum* dans d'autres religions mystiques. Aussi lui était-il peut-être imposé d'avoir reçu le sacrement du taurobole, comme une sorte d'ordination[4]. Le conseil des Décurions, s'il n'a pas à le désigner, s'occupe cependant de son élection; il est chargé de la confirmer par un vote. Ainsi agréé par l'autorité municipale, l'*Antistes* devient dans la ville un personnage officiel. Ce fait témoigne de l'importance particulière qu'avaient acquise en Afrique les communautés métroaques. Il s'explique par l'affinité des cultes de la Grande Mère et de la Vierge céleste, et par la persistance des traditions phéniciennes, qui avaient accoutumé les populations indigènes à ces groupements religieux. Astarté, Melquart avaient eu leurs

1. Cagnat, *Bull. épigr.*, 1892, n° 18 et 1897, n° 121.
2. Sur les relations des dendrophores et de l'*antistes*, *C. I. L.*, VIII, 9401.
3. *C. I. L.*, VI, 511 = *Anthol. lat.*, II, 2, p. 726, n° 1529.
4. Cf. sur les deux inscr. de Mactar : *Sacerdos perfectis rite sacris cernorum crioboli et tauroboli* (triple initiation), *suffragio ordinis col(oniae) suae comprobatus antistes*. Dans l'inscr. de Rome. *C. I. L.*, VI, 511, *dux mysticus* correspond à *tauroboliatus*, qui se trouve plus haut, de même qu'*antistes templi Mithrae* correspond à *pater sacrorum invicti Mithrae*; dans l'inscr. 1779, la femme de Vettius Agorius Praetextatus se dit *tauroboliata* en prose et *Dindymenes Atteosque antist(es)* en vers.

congrégations d'hommes et de femmes[1]. Jupiter Hammon à Carthage[2], Tanit à Maktar[3] conservent les leurs sous la domination romaine. La Caelestis a ses confréries rituelles, comme celle des *canistrariae*[4] ou canéphores; elle a ses communautés de *Sacrati* et de *Sacratae*[5], et la coutume voulait qu'on lui fût voué dès l'enfance; elle a aussi ses Religieux, même à Rome, où son culte s'était installé sur le Capitole[6].

4° Les sacrifices du taurobole et du criobole paraissent avoir pris, au III[e] siècle, un développement considérable dans le culte africain de la Grande Mère. En Numidie, autour de Cirta, nous rencontrons jusqu'à trois centres tauroboliques : Mileu, Thibilis et Tipasa[7]. Un autre centre important, où l'on accomplissait avec beaucoup d'éclat ces sortes de cérémonies, était Mactaris, dans la Proconsulaire[8]. On ne peut oublier que le premier tau-

1. Cf. *C. I. Sem.*, I, p. 240 (Carthage), n° 263 : Emastarte, qui est dans la confrérie des hommes d'Astarté; n° 264: Abdimilcat, qui est dans le peuple du temple de Melqart. Cf. Clermont-Ganneau, *Confréries religieuses carthaginoises* dans *Ét. d'arch. orient.*, V, p. 206.

2. Nous lui connaissons à Carthage un collège de douze prêtres et une *mater sacrorum*. Cagnat et Besnier, *Bull. épigr.*, 1899, n° 46.

3. C'est peut-être une confrérie qui élève à ses frais le sanctuaire punique de Mactar : Ph. Berger, *l. c.*, p. 148.

4. *Not. Scavi*, 1892, p. 407 : sanctuaire de *Virgo Caelestis* à Rome, sur le Capitole. Cf. dans le mobilier d'un temple Caelestis : *caneon*; *C. I. L.*, VIII 12501.

5. *Not. Scavi, l. c.* : *una cum Sacratas* (sic); S. Aug., *Civ. d.*, 2, 26, 2 : *Sacrati, Caelestis*. Nous ne savons ce qu'étaient les *Curiae Caelestis* (*C. I. L.*, VIII 829, 14613; *Eph. epigr.*, V, 498 et p. 335) : des confréries exclusivement funéraires?

6. La déesse porte à Rome le nom de *Dea Virgo Caelestis, praesentissimum numen loci montis Tarpei*. Joindre à cette inscr , trouvée en établissant les fondations du monument élevé à Victor-Emmanuel, une insc. funéraire provenant de la Via Aurelia : *Sex. Annius Celer, religiosus de Capitolio h. s. e.* Il est à remarquer que nous ne connaissons jusqu'ici de religieux de la Grande Mère, en dehors de l'Afrique, qu'à Rome et à Pouzzoles, villes cosmopolites, en relations constantes avec l'Afrique du Nord, et dans une ville de l'Italie du Sud (*C. I. L.*, IX, 734).

7. Mileu, criobole, *C. I. L.*, VIII, 8203 = 19981 ; — Thibilis, tauroboles et crioboles, 5524 et p. 963; Cagnat, *Bull. épigr.*, 1895, n° 81; — Tipasa, taurobole et criobole, *C. I. L.*, VIII, 4846, complété par Gsell, *Bull. arch. Comité*, 1896, p. 179, n° 60. Les tauroboles de Thibilis sont consacrés à la triade : *Terra Mater, Aerecura, Mater Deum Magna Idaea.*

8. Cagnat, *Bull. épigr.*, 1892, n° 18 et 1897, n° 121.

robole connu est dédié à Vénus céleste [1], qui est la Caelestis de Carthage. Ce rite était peut-être ancien dans la religion de l'Afrique.

5° Nous ne trouvons qu'en Afrique le rapprochement de la Magna Mater et de Janus Pater. Un petit autel votif de Mactaris [2] est dédié *M(atri) M(agnae) et I(ano) P(atri) Aug(ustis)*. Cette union de la déesse phrygienne et du dieu latin n'est pas dans la tradition purement romaine. En revanche, nous voyons figurer sur les stèles africaines des couples divins qui rappellent celui-là. Sur une stèle de Tebessa [3], par exemple, Saturne est le parèdre d'une divinité féminine, qui pourrait être Ops, mais qui fait aussi penser à Cybèle; car entre les deux personnages est assis un lion qui se tourne, non point vers Saturne, mais vers la déesse, également assise et coiffée du voile. Or, si Janus est réuni à Cybèle, si loin de Rome, c'est parce qu'il est assimilé à Saturne [4] et qu'il est le Ciel [5], comme Cybèle est assimilée à la Terre; c'est parce qu'il devient en Afrique l'équivalent du dieu national, métamorphosé en Saturne, le Baalchammin ou « maître des cieux ». Un écrivain d'Afrique, S. Augustin [6], nous fait précisément observer que les païens rapprochent Janus = Mundus

1. Pouzzoles, 134 ap. J.-C. : *C. I. L.*, X, 1596. Cf. l'intervention, à Thibilis, de la déesse Aere Cura, qui est peut-être une combinaison de Proserpine (Kora) et de la Juno (Hera) Caelestis; à Rome, une tauroboliée est prêtresse de la Grande Mère et de Proserpine, *C. I. L.*, VI, 508.

2. *C. I. L.*, VIII, 11797.

3. Gsell, *Musée de Tebessa*, p. 14 et pl. I, 4. La déesse porte sur ses genoux un objet indéterminé; au-dessus du lion, deux personnages à mi-corps sont Pluton et Proserpine (cf. Aerecura). La déesse que Gsell appelle Ops ne serait-elle pas plutôt celle de la pl. XI, 8 = p. 83, flanquée de deux taureaux et tenant la corne d'abondance ?

4. Lydus déclare qu'en Lydie Janus est Saturne et Kronos; cf. Plin, *H. n.*, 34, 7, 33: *temporis et aevi deum.*

5. Varro dans Lydus, 4, 2. — Cf. en Afrique (*C. I. L.*, VIII, 16417) un prêtre de Caelestis dédiant une statue à Janus Pater.

6. *Civ. D*, 7, 16, 3 : *et Janus est mundus et Juppiter; sic et Juno est Terra et Mater Magna et Ceres.* Cf. 7, 16, 1. — Sur les relations de Janus et de Juno, cf. Janus Junonius, honoré le premier jour de chaque mois : Wissowa, *Relig. und Kultus d. R.*, p. 92. — Sur le *mundus* dans la théologie varronienne, v. Marquardt, *Culte*, I, p. 76. — Cf. *C. I. L.*, VI, 83 et 84 : *Caelo Aeterno, Terrae Matri.*

(Saturne, dieu du temps et de l'espace) = Jupiter (dieu du ciel) de Terra = Mater Magna = Cérès = Junon. Dans la plus ancienne religion de Rome, le Janus indigète était déjà le « bon créateur », le « Dieu des Dieux » ; le cantique des Saliens lui donnait ces noms[1]. Sur la terre d'Afrique, la confusion des civilisations et des cultes finit par grouper ensemble la Mère des Dieux et le Père des Dieux[2]. Aussi bien n'était-il pas, comme Attis, un dieu solaire[3]? Beaucoup mieux que Cybèle et le jeune berger Attis, ce couple divin fait pendant à celui d'Ops Regina et de Saturnus Dominus, dont le culte était répandu en Numidie[4], à celui de Tanit et de Baal, qui avait conservé à Mactaris même son culte primitif, dans le rite punique et en langue punique. Tous ces couples sacrés avaient un caractère commun, qui peut expliquer leurs étroites relations : ils protégeaient les travaux agricoles[5].

6° C'est sans doute aussi leur caractère céleste qui fait associer Castor et Pollux au culte de la Grande Mère. A Cirta, un curateur de la confrérie des Dendrophores dédie un monument votif à chacun des Dioscures[6]. Déjà nous voyons les Dioscures et Cybèle réunis à Pessinonte même, sur une monnaie du 1er siècle avant J.-C.[7], à Pergame, à Metrôon (Bithynie[8]), qui tire évidemment

1. Varr. *De l. lat.*, VII, 27; Macrob., *Sat.*, I, 9, 14 et 16 : *Patrem quasi deorum deum* ; S. Aug., *Civ. d.*, VII, 3 : *omnium initiorum potens.* Les ex-voto de Mactar rapprochent précisément Janus, le *bonus creator*, de *bona dea* : *C. I. L.*, VIII, 11795.

2. S. Aug., *Civ. D.*, VII, 28 : *dicitur caput deorum Janus, caput dearum Tellus, Mater scilicet Magna.*

3. Bouché-Leclercq, *Man. des instit. rom.*, 1886, p. 480; Wissowa, *l. c.*, p. 95. A remarquer également que l'on sacrifiait des béliers à Janus comme à Attis : Festus, p. 189 *a*. Il ne faut pas oublier non plus que sur les monuments figurés Cybèle, de même que Janus, porte parfois une clef : cf. pour Cybèle, Froehner, *Terres cuites Gréau*, pl. 4.

4. Cf. *C. I. L.*, VIII, 2670.

5. Dédicaces africaines à *Saturnus Frugifer*. — S. Aug., *Enarr. in psalm.*, 62, 7, et Tertull., *Apol.*, 23 : *ista ipsa Virgo Caelestis pluviarum pollicitatrix.* De même, on implore Cybèle pour obtenir la pluie : texte très important conservé dans Eudoc. *Florileg.*, éd. Flach, p. 618-619.

6. *C. I. L.*, VIII, 6940, 6941 et p. 1847.

7. Mionnet, IV, p. 391, n° 104.

8. *Ibid.*, II, p. 448, n° 200.

son nom d'un sanctuaire de la déesse, et au nord-ouest de la mer Noire : à Tomi[1], dès le IIe siècle avant notre ère, à Callatis[2] (Mésie Inférieure) sous l'Empire. Castor et Pollux avaient été depuis bien longtemps assimilés aux plus grands dieux du panthéon syro-phénicien, à ceux que l'on désignait sous le nom mystique de Grands, de Puissants, Kabirim[3]. C'est l'image des Dioscures qui, à Tripolis de Phénicie[4], sert de type figuré aux « Dieux Cabires Syriens ». C'est sous le nom de Cabires qu'ils étaient adorés à Pergame, auprès de la Mêtêr Basileia[5]. A Rome même, on avait dû plus d'une fois les confondre avec les deux Corybantes qui sont liés au culte de la Grande Mère. Car Virgile nous montre Énée, dont il fait le protégé de l'Idéenne, emportant de Troie leur image et leur culte avec ses Pénates[6]. Sous leur forme sémitique de Cabires, le culte des Dioscures était peut-être fort ancien à Car-

1. La Mère des Dieux et les Dioscures s'y trouvent réunis, dans les sacrifices faits chaque année pour le salut du démos : Tocilescu dans *Arch. ep. Mitth. a. O.*, XIV, 1891, p. 25 et 26 = Michel, n° 334. Ces divinités se rencontrent souvent aussi sur les médailles de Tomi.

2. Ce sont les deux principaux cultes de la ville sous l'Empire : Pick, *Ant. Münzen v. Dacien und Moesien*, p. 88 et 96; de même à Istrus, ville maritime de la même province, les types les plus fréquents sur les monnaies sont ceux des Dioscures, de Cybèle, de Tyche et d'Apollon.

3. Philon de Byblos, 2, 11, identifie les Dioscures, les Cabires, les Corybantes et les dieux de Samothrace, et en fait les fils de Suduk, dieu phénicien. Ce sont évidemment les navigateurs phéniciens qui avaient appliqué aux divinités anonymes, θεοὶ μεγάλοι, de Samothrace et de Lemnos, l'adjectif sémitique de Kabirim = les grands, que les Grecs prirent pour un nom propre. Les divinités de Samothrace avaient leurs autels au cirque, sous les noms de *Dii magni, potentes, valentes :* Tertull. *De spectac.*, 8.

4. Mionnet, V, p. 392, n° 377; au rev. : ΘΕΩΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ ΣΥΡΙΩΝ; les Cabires sont nus, debout, ayant chacun la tête surmontée d'une étoile, et tiennent la lance; — p. 401, n° 427 (Antonin le Pieux); rev. : ΣΥΡΙ. ΚΑΒΙΡΩ; têtes jeunes et nues, affrontées; au milieu, un épi; en bas, une étoile.

5. Sur les Cabires de Pergame, Thraemer, *Pergamos*, 263 sq.; ils sont aux côtés de Cybèle sur la frise du grand autel de Pergame : v. Puchstein dans *Sitzungsber. Ak. Berlin*, 1889, p. 338 sq. Un petit autel des Corybantes a été trouvé près de la base d'une prêtresse de Μήτηρ Βασίλεια : Fraenkel, *Alterth. v. Pergamon*, VIII, 1, n° 68. — Sur le culte des Cabires en Phrygie, cf. Demetrios de Scepsis dans Strab., X, 3, 20, disant que les Cabires tirent leur nom du mont Cabiros en Bérécynthie. — Kern dans *Ath. Mitth.*, XVIII, 1893, p. 359, conteste à tort la liaison des Cabires avec le culte de Cybèle.

6. *Aen.*, III, 12 : *Cum sociis natoque, Penatibus et Magnis Dis.*

thage. Nous savons du moins qu'après la romanisation il est un élément de la religion africaine. Les Dioscures, parce qu'ils vivent et meurent tour à tour, étaient devenus la personnification des deux hémisphères célestes, qui passent alternativement au-dessus et au dessous de la terre [1]. Comme tels, nous les retrouvons en Afrique, précisément à Sétif [2], aux côtés du « seigneur des cieux », Baal-Saturne, de même que sur des monnaies d'Asie [3] ils accompagnent Astarté, « reine des cieux ». Sur une pierre gravée des derniers siècles de l'Empire, ils escortent Hera Ourania, c'est-à-dire Juno Caelestis, assise sur son lion [4]. Rapprochés de Cybèle et d'Attis, qui sont aussi les Puissants et les Grands (*Dii Magni*) [5], ils complètent le caractère cosmique du couple divin ; et si le peuple ne comprend pas toujours ces considérations théologiques, il sait très bien que les Dioscures, comme les Cabires de Samothrace, s'intéressent, eux aussi, à la fertilité du sol.

7° Sur l'inscription de Sétif, le culte de Liber Pater paraît être associé à celui des Omnipotents. On peut, en effet, conjecturer qu'il y est question d'une statue consacrée à Liber « devant les portes du Lieu Saint ». Dionysos, identifié au Liber italique, doit avoir en effet sa place marquée dans le culte métroaque. Il rentre dans le cycle de la Mère des Dieux. Il joue un rôle dans le mythe phrygien d'Agdistis [6], de même que Rhea-Cybèle a le sien dans le mythe de Dionysos [7]. Aussi voyons-nous que Midas, fils de la Mère des Dieux, était un thiasote de Dionysos [8]. Le Dionysos

1. Textes dans Cumont, *Mithra*, p. 85, n° 9 ; cf. p. 111 et 301.
2. *C. I. L.*, VIII, 8443, 8444, 8451, 8453.
3. Signalées par Lajard, *Recherches sur le culte de Mithra*, p. 625.
4. Furtwaengler, *Antike Gemm.*, pl. LXV, n° 54, et tome II, p. 303.
5. Cf. à Andania le rapprochement entre les Θεαὶ Μεγάλαι (Déméter et Coré) et les Θεοὶ Μεγάλοι (Cabires-Dioscures). Wobbermin, *Religionsgesch. Studien*, 1896, p. 17.
6. Arnob., *Adv. gent.*, V, 6.
7. Apollod., *Bibl.* III, 5, 1 = *Mythographi gr.*, éd. Wagner, 1894, I, p. 116.
8. Textes réunis par Dieterich, dans *Philologus*, LII, 1894, p. 5 et 6 ; cf. aussi les rapports de la déesse Mise (Misa = Cybèle) avec le culte dionysiaque, *ibid.*, p. 1 sqq.

lydien est lui-même, comme Attis [1], un dieu qui meurt et ressuscite, un bel adolescent, être de volupté, dont les souffrances font se lamenter les femmes. Les deux cultes présentaient, par suite, des affinités nombreuses [2]. Il y avait aussi un Dionysos phrygien, qui était le dieu Sabazios [3]; mais primitivement, en Asie Mineure, c'est sous le vocable de Zeus Hypsistos et sous la figure d'un Dieu barbu [4] que Sabazios accompagnait Cybèle. Sous l'empire, le syncrétisme solaire acheva de confondre tous ces dieux. Sebadius (Sabazius) est Liber, et il est également le Soleil [5]. Par suite on l'identifiait avec Attis [6]; mais l'art religieux devait empêcher toute confusion, dans la piété populaire, entre le berger eunuque, représenté toujours comme un adolescent ou un enfant, et Liber Pater, auquel son titre de Père imposait le type figuré du Bacchus barbu. En Afrique, Liber était sans doute assimilé au Dieu mâle qui, sur les stèles puniques, a pour attribut la grappe de raisin; c'est peut-être pour ce motif que son culte y fut si répandu. Comment se manifestaient, à l'époque impériale, les relations entre les cultes de la Grande Mère et de Bacchus? Nous n'avons guère à cet égard que des documents provinciaux; et il faut se garder de généraliser toujours ces faits particuliers, puisque le caractère même de ces relations a pu varier dans des milieux divers. En Gaule, par exemple, dans le pays éduen, Cy-

1. Sur le marbre de Paros, Attis porte la nébride de Dionysos.

2. Strabon, X, 3, 13, insiste sur le lien qui unit les deux cultes; cf. un prêtre de la Grande Mère et de Dionysos. *C. I. G.*, 6206. A la fin de l'Empire, Julien associe de même les deux divinités, *de M. Deor.*, 13.

2. Textes dans Foucart, *Assoc. rel. en Grèce*, p. 69; ajouter Strab., X, 3, 15; Eusèb., *Praep. ev.*, II, 2.

4. C'est Sabazios qui est le dieu barbu, coiffé du bonnet phrygien, que l'on voit sur les mains votives (bibliogr. déjà ancienne par Dilthey dans *Arch. epigr. Mitt. a. O.*, II, 1878, p. 44 sqq.); car plusieurs portent une consécration à Sabazios (cf. *Atti d. R. Accad. Lincei*, 1891, p. 45).

5. Alexand. Polyhistor (1er s. av. J.-C.) dans Macrobe : *Sat.*, I, 18, 11 : *In Thracia eumdem haberi Solem atque Liberum accipimus, quem illi Sebadium nuncupantes magnifica religione celebrant.* Cf. 18, 1 : *Apollinem et Liberum Patrem unum eumdemque deum.*

6. *Ibid.*, I, 17.

bèle est, comme Liber, une divinité vinicole; on y promenait sa statue en procession « pour le salut des champs et des vignobles[1] ». Elle avait déjà cette fonction en Asie Mineure; car on y connaissait, à l'époque alexandrine, de très archaïques images de la Dame, qui avaient été taillées dans des ceps de vigne[2]. Autour de Rome, elle paraît avoir eu un rôle plus spécialement agricole; elle est la *Mater Deum Agraria*[3], de même que dans la plaine d'Aquilée elle est la *Mater Deum Cereria*[4]. Mais l'expansion du mysticisme qui, surtout à partir de la fin du IIe siècle, transforma les cultes bachique et métroaque en centres puissants d'initiations, où venaient se purifier les âmes[5], devait déterminer des rapports plus intimes entre les deux divinités et entre les deux clergés. La parenté mystique de Bacchus avec le couple Cybèle-Attis fait associer son nom à ceux des Omnipotents dans les mystères de la Mère des Dieux[6]. Les prêtres de Liber sont parfois invités à se joindre au clergé officiant, dans les grandes cérémonies tauroboliques du culte phrygien[7]. En Afrique, le titre d'*antistes* ou *antistes sacrorum* est également donné à certains prêtres ou dignitaires du culte de Liber[8], ce qui permet de supposer une

1. Greg. Tur., *In glor. confess.*, 77; *pro salvatione agrorum ac vinearum* (à Augustodunum).

2. Apollod. Rhod., *Argon.*, I, 1117; Meinecke, *Analecta Alexandr.*, p. 150, CXLVI : Εὐφορίων τὸ ξόανον τῆς Μητρὸς τῶν θεῶν φησιν ἀμπέλινον εἶναι.

3. *Bull. arch. comun. di Roma*, 1892, p. 358; inscr. de l'*ager Labicanus*, au lieu dit Marmorelle, peut-être *ad Quintanas* de Peutinger : μητρὶ θεῶν ἀγραρία(ι)/ἄλλος ὁ καὶ/ωπος ἀνέθη[κεν/]. — Sur la Magna Mater du Palatin, protectrice de la moisson, Varro, *Sat. Men.*, fr. 150 et Plin., *N. H.*, 18, 16.

4. *C. I. L.*, V, 796 : *M(atri) D(eum) M(agnae) Cereriae.*

5. Serv, *Ad Georg*, I, 166 : *sacra Liberi ad purgationem animae pertinebant.*

6. Julian., *De M. Deor.*, 13. Cf. au IIe siècle un enfant qui est prêtre de Μήτηρ θεῶν et de Διόνυσος Καθηγεμών : *C. I. G.*, 6206 = Kaibel, *I. G. S. I.*, 1449 et Dieterich dans *Philologus*, 52, 1894, p. 10.

7. *C. I. L.*, XII, 1567.

8. A Lamta (Tunisie) : *Antistes sacrorum Liberi Patris*; Cagnat, *Bull. épigr.*, 1896, no 33. Les confréries bachiques ont conservé le nom de thiases (*C. I. L.*, X, 1583-1585; cf. des thiases de Liber Pater en Péonie, Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, p. 152), ou s'appellent *spirae* (VI, 76, 261, 461; X, 6510); les dignitaires ont les titres d'*archibucolus* (VI, 504, 510), *hierophantes* (507), *spirarches* (2251) etc. Il y avait aussi des dendrophories de Dionysos : Artemidor., *Oneirocr.*, II, 42.

organisation analogue des deux cultes. En Afrique aussi nous rencontrons par deux fois des statues de Liber Pater dans les temples de la Déesse. A Sétif, la statue est placée par les fidèles et à leurs frais; dans une petite ville de Byzacène[1], elle est votée par le sénat municipal. Cette dernière image est qualifiée de *signum publicum*; et le terme de *publicum* se retrouve assez près du nom de Liber[2], sur l'inscription mutilée de Sétif, pour que nous puissions l'appliquer de même à la statue du dieu. L'épithète ne signifie donc point que ces monuments furent érigés avec les deniers publics. D'après le texte de Sétif elle aurait une valeur rituelle. La statue de Liber est publique, parce qu'elle est « devant les portes du Lieu Saint », c'est-à-dire en dehors du sanctuaire, exposée à tous les regards; elle n'a en effet ici qu'un rôle accessoire. Les images des Omnipotents sont à l'intérieur du Lieu Saint, cachées aux yeux des profanes, visibles aux seuls mystes durant les heures d'offices. Cette disposition était plus conforme, ajoutait peut-être le document, à la doctrine et aux traditions du culte[3]. En tout cas, elle en atteste le caractère ésotérique, dont témoignent, d'autre part, l'existence des *Religiosi* et la distinction du temple et du sanctuaire.

La statue de la déesse, à Sétif, est en argent. De même à Rome la pierre noire est encastrée dans une sorte de reliquaire en argent qui a la forme d'un buste[4], ou plutôt d'une statue assise de la Grande Mère. Peut-être, dans les sanctuaires provinciaux, avait-on à cœur de posséder une copie fidèle de l'idole du Palatin, qui avait un renom universel. Il est bon d'ajouter que ces statues étaient destinées à sortir du temple et à être promenées en ville: on n'en pouvait avoir qui fussent plus légères et d'un transport plus facile que des statues en argent repoussé.

1. *Eph. epigr.*, VII, 75 (Henchir Djammâa = Zama major?) : *M(atri) D(eum M(agnae) I(daeae) Aug(ustae) sac(rum), signum Liberi publicum ex decreto ord[i]nis.*
2. Lignes 9 et 10.
3. Ligne 10.
4. Cf. les bustes (*thoraces*) de Caelestis : *C. I. L.*, VIII, 993, 12501.

Le texte de Sétif présente un dernier intérêt. Il est, je crois, le seul document épigraphique où nous trouvions une mention du char processionnel. Ce char fait partie du mobilier du temple. Il sert à chaque sortie de la Mère des Dieux, et surtout le jour de la procession solennelle du Bain, le 27 mars. C'est un *carpentum*, c'est-à-dire une voiture couverte, à deux roues ; cette forme de char paraît avoir été d'un usage constant dans le culte de la déesse [1], comme, du reste, dans toutes les processions religieuses et pour les pompes funèbres [2]. On y attelait des génisses enguirlandées [3], la génisse étant l'animal que l'on sacrifiait à Cybèle. Tel que nous le voyons sur les monuments figurés, le *carpentum* est protégé par une capote en berceau, qui le ferme complètement sur les côtés ; elle ne s'ouvrait qu'aux deux extrémités, que l'on pouvait clore par des rideaux. C'est là le type d'une voiture de voyage; mais lorsqu'on promenait la déesse phrygienne, il n'y avait, ce semble, aucun motif rituel de la tenir ainsi cachée derrière des tentures, comme derrière les portes du lieu saint. On peut donc supposer que, pour l'usage religieux, la capote était remplacée par un baldaquin ou un dais, analogue à celui qu'on porte aujourd'hui dans les processions. A Sétif, les dévots qui avaient entrepris la restauration du temple profitèrent de cette occasion pour renouveler la décoration du *carpentum*. Celui-ci pourtant n'avait en rien souffert de l'incendie qui rendait ces réparations urgentes; car les dépendances du temple n'étant pas assez vastes pour contenir une remise, le véhicule encombrant était déposé, paraît-il, dans quelque salle inutilisée des thermes [4]. Mais religieux et dendrophores voulurent être des bienfaiteurs exemplaires. Ils offrirent aux Omnipotents soit un dais neuf, orné de cordelettes, pour le char, soit un nouvel harnachement

1. Cf. Greg. Tur., *In glor. conf.*, 77 : *hanc (Berecynthiam) cum in carpento.., misero gentilitatis more, deferrent.*

2. Isid., *Orig.*, XX, 12, 3 : *carpentum, pompaticum vehiculi genus.* Sur le type de ce char, Daremberg et Saglio, au mot *carpentum* et fig. 1194 et 1195.

3. Ovid., *Fast.*, IV, 335 et 346.

4. Lignes 16 et 17.

pour l'attelage[1]. Dais ou harnachement comportait des pompons en laine (je lis *ve[ller]eis*), qui avaient la forme de cônes ou plutôt de pommes de pin (*strobili*), comme si l'on avait voulu leur donner une signification symbolique.

L'inscription de Sétif, malgré son déplorable état de mutilation, est donc bien l'un des documents les plus précieux que nous possédions sur le culte de la Grande Mère dans l'Afrique du Nord. Elle nous révèle sous un aspect original l'importance de ce culte dans la vie religieuse de la population africaine au IIIe siècle. Elle nous fait mieux comprendre le rôle et la puissance des confréries pieuses qui sont, en Afrique surtout, l'un des organes essentiels de cette vie. Elle nous fait pénétrer dans l'enceinte d'un temple. Voici d'abord un portique à colonnes, orné de peintures murales[2]. Voici un autel en pierres de taille[3]. A l'entrée du sanctuaire se dresse la statue de Liber. Quand nous avons, à la suite des Religieux, franchi la porte à double battant[4], nous voyons, dans le décor varié des ex-voto[5], briller d'un éclat d'argent les saintes images. Nous entendons les fidèles invoquer les Tout-Puissants, et nous nous rappelons qu'en ce moment même un autre Tout-Puissant règne en Afrique sur beaucoup d'âmes[6], y multiplie ses églises, ses chapelles, les « mémoires » de ses mar-

1. Le mot *capistellum* est le diminutif de *capistrum* qui signifie proprement la garniture de tête dans le harnachement du cheval. Mais comme il est employé aussi dans le sens de corde de suspension, n'aurait-il pas désigné ici les cordons du dais, qui pouvaient être tenus, durant la procession, par quelques dignitaires des confréries? Cf. dans le poème anonyme de 394 (Baehrens, *Poet. lat. min.*, III, p. 286), v. 106 : *egregios proceres currum servare Cybebae.*

2. Lignes 11-13. Pour les peintures, cf. *C. I. L.*, VIII, 7957.

3. L. 11 : *Quadrato lapide* ne peut guère se rapporter qu'à un autel ou à une base. Cf. *C. I. L.*, VIII, 20145 : *Aram opere quadratario a fundamentis*; *Eph. epigr.*, V, 948 : *aram operis quadratari(i)*.

4. L. 9 : *Fores sancti.*

5. L. 8 : *Implere votis omnibus curaverunt. Votum* aurait ici le sens d'objet promis par un vœu, d'offrande votive; cf. dans Virgile : *votisque incendimus aras.*

6. A Carthage, vers l'an 212, les chrétiens sont le dixième de la population : Tertull., *ad Scap.*, 5; cf. Renan, *Marc Aurèle*, p. 451. A Milev, une inscription taurobolique est du temps d'Alexandre Sévère (222-235), et nous connaissons un évêque de cette ville en 255.

tyrs, et que la chrétienté africaine a déjà donné Tertullien et saint Cyprien. Mais la Grande Mère a de si nombreux dévots que l'on ne s'aperçoit point dans son temple que le paganisme faiblit. C'est que son culte, sous sa forme actuelle, n'est plus un culte de l'ancienne Rome. A Rome même il a été envahi par les éléments orientaux et mystiques; c'est une véritable religion d'Orient, toute pénétrée de sémitisme, qui triomphe sur le Palatin, dans le vieux temple de l'Idéenne, dédié par un Scipion, et sur le Vatican, devenu la colline sacrée du baptême taurobolique. En Afrique, nous avons vu que Cybèle profite de ses affinités avec la Grande Déesse nationale. Par ses tendances mêmes, comme par ses origines, son culte offrait prise à l'influence des cultes indigènes qui, sous des travestissements romains, perpétuaient de lointaines traditions puniques. C'est parce qu'il put s'adapter à ces traditions qu'il devint là-bas si prospère.

Henri GRAILLOT.

ENQUÊTE

SUR

L'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE D'AFRIQUE

(Suite)

II. — Inscriptions juives.

Aux inscriptions chrétiennes, nous joignons, suivant l'usage, les inscriptions juives : en Afrique, comme ailleurs, ces deux catégories de documents présentent plus d'un rapport, et l'histoire du judaïsme local y est l'introduction naturelle à l'histoire du christianisme. Les Israélites étaient assez nombreux dans l'Afrique romaine, comme le prouvent, outre les inscriptions, bien des textes d'auteurs et divers monuments archéologiques. Ils avaient des communautés plus ou moins importantes dans beaucoup de villes, notamment à Carthage, à Naro, à Utique, en Proconsulaire ; dans la cité d'Oea, et dans une autre localité de Tripolitaine qui portait le nom caractéristique de *Locus Judaeorum Augusti* ; dans la Numidie Proconsulaire, à Hippo Regius ; dans les Maurétanies, à Sitifis, à Tipasa, à Caesarea, à Volubilis. Ailleurs, à Hadrumète, à Simittu, à Constantine, à Henchir Fuara, à Auzia, on constate tout au moins la présence de Juifs isolés. Enfin, l'on rencontre sur divers points des judaïsants. Nous avons quelques renseignements sur les communautés israélites de l'Afrique romaine. On visite encore à Carthage la vieille nécropole juive de Gamart, et l'on a trouvé à Hammam-

Lif les ruines de la synagogue de Naro. D'autres synagogues existaient à Sitifis, à Caesarea, à Tipasa. Nous connaissons aussi quelques noms ou titres de magistrats et de docteurs : un *archôn* à Utique, des *archisynagogues* à Naro et à Caesarea, un *pater sinagogae* à Sitifis, des rabbins à Volubilis et à Carthage. Des documents littéraires ou historiques nous permettent de saisir quelques traits de l'histoire de ces communautés, surtout dans leurs querelles avec les chrétiens; et ces querelles se renouvelèrent jusqu'à la fin de la domination byzantine, jusqu'à l'invasion arabe[1].

Nous avons pu recueillir trente-trois inscriptions juives anciennes[2], dont quelques-unes comprennent en réalité deux ou plusieurs textes distincts (n. 124; 126-127; 140). C'est un nombre assez élevé, par rapport à ce qu'ont fourni les autres régions d'Occident, excepté Rome et l'Italie méridionale. Plus de la moitié de ces inscriptions ont été découvertes à Carthage, dans la nécropole de Gamart ou dans d'autres quartiers de la ville. On en compte quatre dans deux localités de la Proconsulaire, Naro et Utique; six en Numidie, surtout à Constantine; cinq dans les Maurétanies, à Sitifis, à Auzia, à Volubilis. Trois de ces documents portent un texte hébraïque ancien, deux à Carthage (n. 120-121), le troisième à Volubilis (n. 152); toutes les autres inscriptions sont en latin.

Quant à la matière, la moitié des textes sont gravés sur pierre ou sur marbre, parfois sur un cippe (n. 142), sur une colonne (n. 146), sur un chancel de marbre (n. 147). Nous trouvons à Hammam-Lif trois inscriptions sur mosaïque (n. 138-140); à Carthage, deux sur terre cuite (n. 122-123), et une série d'épitaphes peintes en rouge (n. 128-129; 131; 133), ou gravées à la pointe

1. Voyez notre mémoire sur *Les Colonies juives dans l'Afrique romaine* (*Revue des Études juives*, 1902, p. 1-28).

2. Nous ne parlons naturellement que des inscriptions *anciennes*, toutes antérieures à l'invasion arabe. On trouve en Algérie et en Tunisie beaucoup d'épitaphes hébraïques du moyen âge ou des temps modernes. Cf. Isaac Bloch, *Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger* (Alger, 1888).

sur le stuc (n. 124-127; 132; 136-137), près des *loculi*, dans les hypogées.

Pour le contenu, trois dédicaces relevées sur le dallage d'une synagogue (n. 138-140), deux acclamations monumentales (n. 146-147), deux *graffiti* sur des lampes (n. 122-123). Tous les autres textes sont ou paraissent être des épitaphes. Signalons dans ce groupe les trois inscriptions hébraïques (n. 120-121; 152), la mention d'un *archôn* à Utique (n. 141), d'un *pater sinagogae* à Sitifis (n. 148), d'un rabbin à Volubilis (n. 152), peut-être de Juifs convertis à Sitifis (n. 150).

Plusieurs des textes sont accompagnés d'une ornementation intéressante. Les trois mosaïques de la synagogue d'Hammam-Lif et les fresques de plusieurs hypogées de Gamart présentent une assez riche décoration, dans le goût des villas romaines du temps. Plus caractéristiques sont les symboles que portent divers documents : instruments du culte juif, *ethrog* et *loulab*, sur une dédicace (n. 138), et peut-être sur une épitaphe (n. 131); palmes (n. 130; 134) et colombe (n. 134), sur des inscriptions tumulaires; surtout le chandelier à sept branches, qui est plusieurs fois répété autour d'une dédicace (n. 138), et qui orne des lampes (n. 122-123), une colonne (n. 146), plusieurs épitaphes (n. 120; 128; 130-131; 134). Il semble démontré aujourd'hui qu'en Afrique, la présence du chandelier à sept branches atteste l'origine juive d'un monument.

Voici le relevé des formules et des titres qui figurent sur ces divers documents :

— *a Naroni* (Hammam-Lif).
— *ancilla tua* (Hammam-Lif).
— *archôn* (Utique).
— *arcosinagogus* (Hammam-Lif).
— *cesquet in pace et irene* (Carthage).
— *chalom* = *in pace* (Carthage).
— *conjugi Karissimae* (Sitifis).
— *de Judeus* (Sitifis).

— *de suo proprium tessellavit* (Hammam-Lif).
— *Deus Abraham. Deus Isac* (Henchir Fuara).
— *D(is) M(anibus)* (Constantine).
— *fecit* (Constantine; Auzia).
— *fidel]is metu[ens?* (Ksour el-Ghennaia).
— *filiae dulcissimae* (Sitifis).
— *filius N* (Hammam-Lif).
— *filius patri suo Karissimo* (Constantine).
— *frater ipsius* (Sitifis).
— *innocens* (Sitifis).
— *in pace* (Carthage).
— *instrumenta* (Hammam-Lif).
— *Judeus* ou *Judea* (Constantine; Sitifis; Auzia).
— *mater fecit* (Auzia).
— *memoria* (Sitifis).
— *Naronitanus* (Hammam-Lif).
— nom seul, au nominatif ou au génitif (Carthage).
— *nouach = requiescat* (Volubilis).
— *partem portici tessellavit* (Hammam-Lif).
— *pater sinagogae* (Sitifis).
— *patri rarissimo* (Constantine).
— *plus minus* (Auzia).
— *posuit* (Constantine; Sitifis).
— *pro salutem suam* (Hammam-Lif).
— *p(uella?)* (Hammam-Lif).
— *qui et* (Sitifis).
— *rabbi = rabbin* (Volubilis).
— *sanctam sinagogam* (Hammam-Lif).
— *servus tuus* (Hammam-Lif).
— *tessellavit* (Hammam-Lif).
— *vixit annis* (Constantine; Sitifis; Auzia).

Cette liste appelle différentes observations. Les dédicaces, sauf pour les détails ethniques ou rituels, font songer tantôt à celles des païens, tantôt à celles des chrétiens du pays. *Tessellavit*

est le terme propre pour désigner un pavage en mosaïque. La disposition générale des inscriptions commémoratives, l'emploi de *de suo*, la mention du nom du père, sont conformes aux traditions païennes. Mais plusieurs traits annoncent les documents chrétiens de destination analogue : la formule *pro salutem suam*, qui dénote une préoccupation familière aux fidèles ; les mots *ancilla tua* et *p(uella?)*, qui désignaient chez les chrétiens une religieuse ; le titre *servus tuus*, qui s'appliqua plus spécialement aux moines ; le terme *Instrumenta*, auquel Tertullien donnait déjà le sens de *Bible*. Il y a là de curieuses analogies, et peut-être une influence chrétienne. D'ailleurs, aucun doute n'est possible sur l'origine juive de ces dédicaces, où figurent des chandeliers à sept branches, d'autres symboles juifs, la mention expresse de la *sancta sinagoga* et de l'*arcosinagogus*. Notons encore les mots *Naronitanus* et *a Naroni*, qui paraissent se rapporter au nom antique de la localité.

Dans les acclamations, le *Deus Abraham*, *Deus Isac*, accompagné de chandeliers à sept branches, est assez caractéristique. La mention d'un prosélyte, d'un *fidel]is metu[ens*, sur un chancel, serait intéressante ; mais la lecture n'est pas certaine.

Sur les autres inscriptions, nous avons déjà signalé l'*archôn* d'Utique (fragment d'épitaphe ou d'inscription monumentale), le *pater sinagogae* et les Juifs convertis de Sitifis, le rabbin de Volubilis.

Les formules d'épitaphes appartiennent à trois catégories distinctes :

1° *Épitaphes hébraïques.* — Les deux fragments de Carthage ne portent que le mot *chalom* = *in pace*, et un chandelier à sept branches. L'inscription de Volubilis est presque complète ; elle donne le nom de la défunte, le nom et le titre du père, puis le mot *nouach* = *requiescat* ;

2° *Épitaphes latines de Carthage.* — Elles sont très simples, comme la plupart des inscriptions chrétiennes de cette ville. Elles contiennent souvent un simple nom, gravé à la pointe ou peint en rouge, près d'un *loculus*, dans un hypogée. Ou encore, le

nom, au génitif ou au nominatif, est suivi de la formule *in pace*. On trouve un exemple de *cesquet* (= *requiescet*) *in pace et irene*. Souvent l'inscription est accompagnée d'un chandelier à sept branches;

3° *Épitaphes latines de Numidie ou de Maurétanie*. — Elles diffèrent beaucoup des précédentes. Celles qu'on a trouvées à Constantine, à Sitifis, à Auzia, sont toutes païennes d'apparence. Sauf l'une d'elles, où figure le titre *pater sinagogae*, elles ne sont guère reconnaissables que grâce à la présence de l'ethnique, *Judeus* ou *Judea*. On y observe les mêmes dispositions que sur les tombes païennes, et les mêmes formules : *fecit* ou *posuit*, le rappel des liens de parenté, etc. Une fois même, à Constantine, on y relève le *D*(*is*) *M*(*anibus*) (n. 142), comme d'ailleurs sur bien des tombes chrétiennes de ces régions.

Ainsi, l'on surprend un contraste frappant entre l'usage de Carthage et l'usage des communautés de Numidie ou de Maurétanie. Faut-il admettre une différence d'époque? C'est possible pour quelques documents : par exemple, pour deux inscriptions de Sitifis, qu'on peut attribuer au IIe ou au IIIe siècle, à cause de la présence des *tria nomina* (n. 148-149). Mais cette explication ne vaut point pour tous les cas. En fait, la différence que nous constatons pour les épitaphes juives, entre la coutume de Carthage et celle de Numidie ou de Maurétanie, s'observe également dans le domaine de l'épigraphie chrétienne : tandis que l'Église de Carthage eut de bonne heure ses traditions et ses formules propres, la plupart des Églises du pays numide ou maure subirent longtemps des influences païennes, qui, dans certains coins de Maurétanie, se sont maintenues jusque sous la domination byzantine. Le même fait s'est produit sans doute dans le monde juif africain : la grande communauté de Carthage y avait sa nécropole particulière et ses usages propres, tandis que les petites communautés ou les Israélites isolés de l'intérieur ensevelissaient leurs morts dans des cimetières profanes et imitaient dans leurs épitaphes celles des tombes voisines. Ainsi s'explique probablement ce contraste entre les inscriptions tumu-

laires juives de Carthage et celles des autres régions africaines.

L'onomastique offre un certain intérêt. Voici les noms qu'on relève sur les documents :

— *Alexander* (Carthage).
— *Ampliatus*? (Carthage).
— *Anianus* (Constantine).
— *Arnesus* (Carthage).
— *Aster* (Carthage; Sitifis).
— *Asterius* (Hammam-Lif).
— *Avilia Aster* (Sitifis).
— *M. Avilius Januarius* (Sitifis).
— *Caelia Thalassa* (Sitifis).
— *Cl(audia) Honorata* (Auzia).
— *Colomba* (Carthage).
— *Donatus* (Sitifis).
— *Furfanius Honoratus* (Auzia).
— *Gaius* (Carthage).
— *Honorata* (Auzia).
— *Honoratus* (Auzia).
— *Januarius* (Sitifis).
— *Jehoudah* (Volubilis).
— *Istablicus qui et Donatus* (Sitifis).
— *Julia Victoria* (Constantine).
— *Juliana* (Hammam-Lif).
— *Julius Anianus* (Constantine).
— *Justa* (Carthage).
— *Licenia* (Carthage).
— *Luciosa*? (Carthage).
— *Lucius* (Carthage).
— *Macido* (Carthage).
— *Margarita* (Hammam-Lif).
— *Matrona* (Volubilis).
— *Mosattes* (Sitifis).
— *Painton* (Carthage).
— *Peregrinius qui et Mosattes* (Sitifis).
— *Pompeia* (Constantine).
— *Pompeiana* (Carthage).
— *Pompeius Restutus* (Constantine).
— *Quira Painton* (Carthage).
— *Restutus* (Constantine).
— *Riddeus* (Hammam-Lif).
— *Rugue* (Carthage).
— *Rusticus* (Hammam-Lif).
— *Sabira* (Carthage).
— *Salemos* (Volubilis).
— *Satia Ruf...* (Constantine).
— *Sidonius* (Carthage).
— *Thalassa* (Sitifis).
— *Victoria* (Constantine).
— *Victorinus* (Carthage).

Dans cette liste, on rencontre des noms de physionomie assez différente. Presque toujours à Carthage, toujours à Hammam-Lif et à Volubilis, les Israélites portent un seul nom, comme c'était d'ailleurs l'habitude chez beaucoup de chrétiens. A Constantine, à Sitifis, à Auzia, chaque personnage a généralement deux noms; le *pater sinagogae* de Sitifis a même les *tria nomina* des vrais Romains de l'ancien temps.

La plupart de ces noms sont tout romains. A Constantine et Hammam-Lif, on trouve un *Julius*, une *Julia*, une *Juliana*; à

Constantine et à Carthage, un *Pompeius*, une *Pompeia*, une *Pompeiana*. Ce sont là sans doute des noms d'affranchis.

D'autres dénominations sont toutes juives : *Jehoudah* et *Salemos*, à Volubilis; *Mosattes*, à Sitifis. D'autres enfin, d'origine grecque ou orientale, ou d'une physionomie anormale, ont un air plus ou moins exotique : *Alexander*, *Colomba*, *Macido*, *Quira Painton*, *Rugue*, *Sabira*, *Sidonius*, à Carthage; *Aster* ou *Asterius*, à Carthage, à Sitifis, à Hammam-Lif; *Margarita* et *Riddeus*, à Hammam-Lif; *Istablicus* et *Thalassa*, à Sitifis.

Quelquefois, un nom exotique est joint à un nom romain : par exemple, *Avilia Aster*, ou *Caelia Thalassa*, à Sitifis. Dans la même ville, des Juifs convertis, *Istablicus* et *Mosattes*, ont en même temps un nom romain; mais l'un des deux noms devient un sobriquet, comme le prouve l'emploi de la formule *qui et*.

Cette onomastique des inscriptions juives de l'Afrique romaine est donc assez instructive. Elle montre comment les familles juives, tout en adoptant dans une large mesure les usages romains, conservaient pourtant leur physionomie propre.

Voici le recueil de ces inscriptions juives :

— 120. Carthage. — Delattre, *Cosmos*, n° 165 (24 mars 1888), p. 465 = De Vogüé, *Rev. arch.*, 1889, I, p. 180, fig. 29.

Fragment de marbre blanc, trouvé à la Marsa, et provenant sans doute de la nécropole juive de Gamart. Sur ce fragment est représenté le chandelier à sept branches; au-dessous, une inscription hébraïque de trois lettres, שלום = *chalom*, équivalent du latin *in pace*. C'est évidemment un débris d'épitaphe : d'époque romaine, suivant M. de Vogüé. La plaque devait être encastrée dans le petit mur qui fermait chacun des *loculi* dans les chambres funéraires.

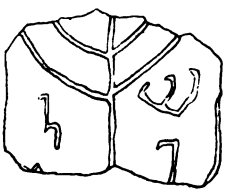

120

— 121. Carthage. — De Vogüé, *Rev. arch.*, 1889, I, p. 180, fig. 30.

Fragment de marbre blanc, trouvé à Gamart. On y lit également une inscription hébraïque, orthographiée un peu différemment, שלם = *chalom*, latin *in pace*, avec l'amorce d'une autre lettre. C'est encore un débris d'une épitaphe juive, qui devait être placée devant un *loculus*.

121

— 122. Carthage. — Delattre, *Carthage, Notes archéologiques*, Paris, 1894, p. 4 = *Gamart ou la Nécropole juive de Carthage*, Lyon, 1895, p. 42.

DINI | MIN

122 Lampe juive, en terre cuite, trouvée sur la colline de Saint-Louis. L'inscription, en deux lignes, est tracée sur le fond extérieur de la lampe, au-dessus d'un chandelier à sept branches. La première lettre est peut-être un O. On pourrait songer à lire : *In nomine* ou *Domine* (?).

123

— 123. Carthage. — Delattre, *Carthage, Notes archéologiques*, p. 4 = *Gamart*, p. 42.

DN...

Lampe juive, en terre cuite, trouvée sur la colline de Saint-Louis. L'inscription est tracée sur le fond, à demi-brisé, de la lampe.

On a découvert à Carthage toute une série d'autres lampes juives, sans inscription, mais ornées du chandelier à sept branches (Delattre, *Gamart*, p. 40-44 ; La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 201 ; K, 589 et suiv.). Une lampe chrétienne symbolise la victoire de l'Église sur la Synagogue ; on y voit le Christ foulant aux pieds le serpent infernal et le frappant avec une croix ; au-dessous est représenté le chandelier à sept branches, renversé en signe de défaite (Delattre, *Gamart*, p. 40-42 ; *Musée Lavigerie*, III, p. 37 ; pl. IX, 2).

— 124. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14097.

a. — [*A*]*l*[*e*]*xa*[*n*]*der*.

b. — *Briv*..... | *die*..... | *r*.....

Épitaphes gravées à la pointe, au-dessus de deux *loculi* d'un hypogée de Gamart.

— 125. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14098.

Colomba.

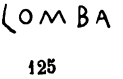

125

Épitaphe au-dessus d'une niche, dans un caveau funéraire de Gamart.

— 126. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14099.

a. — *Gaius.*

b. — *Arnesus* | *in pace.*

c. — *Aster* | *in pace.*

d. — *Gaius.*

Quatre épitaphes gravées à la pointe sur le stuc, au-dessus de l'orifice de quatre *loculi*, dans un hypogée de Gamart.

b. — Les éditeurs du *Corpus* proposent de lire *Arnes*[*i*]*s*.

c. — Le *Corpus* restitue *Aster*[*ia*]; ce qui ne paraît pas nécessaire.

— 127. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14101.

a. — *Licenia.*

b. — *Luci in pace.*

c. — *Iust*[*a*]*e in pace.*

Trois épitaphes gravées à la pointe sur le stuc, dans un hypogée de Gamart, au-dessus de trois *loculi*.

c. — La terminaison du nom est incertaine. Peut-être faut-il lire *Iust*[*i*].

— 128. Carthage. — *C. I L.*, VIII, 14102.

Macido in | *pace.*

Épitaphe peinte dans un caveau de Gamart, au-dessous de deux symboles, qui paraissent être des chandeliers à sept branches.

— 129. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14103.

Pompeiane.

Épitaphe en lettres rouges, dans un caveau de Gamart.

— 130. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14191.

130

Quira | Painton.

Tablette de marbre blanc, qui paraît incomplète en bas ; trouvée dans le quartier du Forum. Épitaphe en deux lignes, entre des réglures. A la fin de la première ligne, un chandelier à sept branches. Au-dessous de l'épitaphe, une double palme.

— 131. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14104 = Delattre, *Cosmos*, n° 167 (7 avril 1888), p. 16, n. 29; *Rev. arch.*, 1889, I, p. 181.

131

Rugue in pace.

Épitaphe peinte en rouge dans un hypogée de Gamart. Au-dessous de l'inscription, un grand chandelier à sept branches. A droite du chandelier, quelques signes mal conservés; le P. Delattre y a reconnu d'abord les deux symboles juifs qu'on désigne sous le nom de *loulab* et d'*ethrog*; plus tard, il a cru y distinguer une palme suivie des lettres GVE. La première interprétation est plus vraisemblable ; on retrouve l'*ethrog* et le *loulab* sur une dédicace de la synagogue d'Hammam-Lif. Cf. plus loin, n° 138.

— 132. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14105.

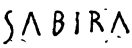

132

Sabira.

Épitaphe dans un caveau de Gamart, au-dessus d'un *loculus*. Hauteur des lettres, 0^{m},10.

— 133. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14106.

Sidonius | *in pace* | *...izo.*

Épitaphe peinte en rouge, au-dessus d'un *loculus*, dans un hypogée de Gamart. Hauteur des lettres, 0m,075. — La troisième ligne est inintelligible, et, d'ailleurs, de lecture incertaine.

— 134. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 1091 (= p. 929 *Additam.*) et 14230.

Victorinus | *cesquet in pace* | *et irene.*

Épitaphe sur pierre, trouvée peut être sur la colline de Saint-Louis. Au-dessous de l'inscription en trois lignes, un chandelier à sept branches, une palme, et une colombe.

l. 2. — *cesquet* = *requiescet*. — Cette forme se rencontre aux Catacombes de Rome; on la retrouve sur des épitaphes chrétiennes d'Afrique.

l. 3. — Le *Supplément* du *Corpus* (n° 14230) donne ET IRENEV[s]. Cet v ne figurait pas dans les éditions antérieures (il s'agit évidemment de la même inscription); ce doit être simplement un point de forme triangulaire : ·v·. Le mot *Irene* paraît être ici le mot grec εἰρήνη, écrit en lettres latines, comme dans une inscription du Kef (cf. plus haut, n° 88).

— 135. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14107.

[*A*]*mpli*[*atus*], | [*L*]*ucio*[*sa*] (?).

Fragment d'une plaque de marbre, épais de 0m,015; trouvé dans un caveau de Gamart. Lettres de 0m,05.

— 136. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14111.

ΛXX DIS · ∧ q V | VOCTO 4III

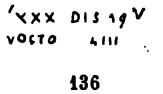

136

Inscription de lecture incertaine, entre deux *loculi* d'un caveau de Gamart.

— 137. Carthage. — *C. I. L.*, VIII, 14108.

... OLLE... | ...S IN P[*ace*].

Épitaphe gravée sur le stuc, dans un hypogée de Gamart.

Nous laissons de côté quelques autres débris d'inscriptions, encore plus insignifiants et de lecture douteuse, qui ont été relevés également dans la nécropole de Gamart, et dont il est impossible de rien tirer (*C. I. L.*, VIII, 14109-14110 ; 14112-14114).

— 138. Naro (Hammam-Lif). — *C. I. L.*, VIII, 12457[a] = La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 12; A, 15 = Cagnat et Gauckler, *Les Monuments historiques de la Tunisie*; I, *Les Temples païens* (Paris, 1898), p. 154.

138

Sancta(m) Sinagoga(m) Naron(itanam) pro sa |
lutem suam ancilla tua Julia |
na p(uella) de suo prop[r]ium teselavit.

Dédicace sur mosaïque, en trois lignes; au Musée Alaoui. Cette inscription a été trouvée dans le sanctuaire de la synagogue d'Hammam-Lif, synagogue qui paraît dater du III[e] ou du IV[e] siècle de notre ère. Le sanctuaire proprement dit, rectangle allongé de 10 mètres sur 6 mètres, était entièrement pavé de mosaïques, divisées en trois champs. A l'entrée et au fond, était une décoration ornementale, composée d'oiseaux, de quadrupèdes, de fleurs, de fruits, encadrés par des rinceaux. La mosaïque du milieu, beaucoup plus large que les deux autres, était partagée elle-même en trois compartiments qui étaient disposés en sens inverse et s'étageaient devant une niche en forme de mihrab. En haut, paysage maritime, poissons, oiseaux aquatiques. En bas, paysage terrestre, des palmiers ombrageant un cratère, deux paons affrontés sur les anses du cratère. Dans le compartiment central, un grand cartouche à queues d'aronde (1[m],93 sur 0[m],57), entre deux chandeliers à sept branches, dont

l'un est accosté de l'*ethrog* et du *loulab*. Dans le cartouche, la dédicace, en trois lignes, terminée elle-même par un petit chandelier à sept branches. Cette dédicace nous apprend que la mosaïque du sanctuaire avait été exécutée aux frais d'une dame nommée Juliana.

l. 1. — *Naron(itanam)*. — Ce mot semble indiquer que la ville ancienne s'appelait *Naro*. Cf. plus loin, n° 140.

l. 2. — *Ancilla*. — C'est un des noms que les chrétiens d'Afrique donnèrent aux religieuses.

l. 3. — ꝑ = *p(uella)*. Mais cette interprétation est loin d'être certaine.

— 139. Naro (Hammam-Lif). — *C. I. L.*, VIII, 12457[b] = La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 12; A, 16 = Cagnat et Gauckler, *Temples païens*, p. 154.

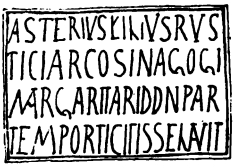

139

Asterius, filius Rus |
tici arcosinagogi, |
Margarita, Ridd[ei] (filia), par |
tem portici tesselavit.

Dédicace sur mosaïque, en quatre lignes; au Musée Alaoui. Elle était placée dans le vestibule de la synagogue, devant l'entrée du sanctuaire. Dimensions du cadre : 1[m],30 sur 0[m],63. Cette dédicace nous apprend qu'une partie de la mosaïque du portique avait été exécutée aux frais d'Asterius et de Margarita.

l. 1. — Le nom d'*Asterius* ou *Aster* paraît avoir été assez répandu chez les Juifs du temps de l'Empire romain. Nous l'avons déjà rencontré dans la nécropole de Gamart (n° 126, c). Nous le rencontrerons plus loin sur une épitaphe de Sétif (n° 148). Il était assez commun aussi chez les Juifs d'Italie.

l. 2. — En principe, l'*arcosynagogus* ou *archisynagogus* était le chef de la synagogue, tantôt le grand rabbin, tantôt l'*archôn* ou premier magistrat de la communauté; mais, souvent, c'était simplement un titre honorifique.

— 140. Naro (Hammam-Lif). — *C. I. L.*, VIII, 12457[c] = La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 12; A, 17 = Cagnat et Gauckler, *Temples païens*, p. 153.

a. — *I(n)stru* | *menta* | *servi* | *tui Na* | *r(on)itanus.*
b. — *I(n)stru* | *menta* | *[se]r[v]i* | *tui a Na* | *roni.*

140

Double inscription sur mosaïque, chacune en cinq lignes; au Musée Alaoui. Elle était placée dans une salle dont la porte s'ouvrait sur le mur Est du sanctuaire, et qui servait de dépôt pour les instruments du culte ou les livres sacrés (chez les Chrétiens du pays, *Instrumentum* désignait la Bible)[1]. Dimensions du cadre : 0[m],77 sur 0[m],72. Les deux textes sont disposés l'un à côté de l'autre et symétriquement; ils sont identiques, sauf à la fin, où la variante *Na-r(on)itanus* et *a Naroni* semble bien prouver que *Naro* était le nom de la ville antique. Cf. n° 138.

— 141. Utique (Bou Chateur). — *C. I. L.*, VIII, 1205; *Additam.*, p. 931.

R ARCHON....

Fragment d'une inscription relative à un *archôn*. C'était le titre que portait ordinairement le premier magistrat des communautés juives, le chef de l'administration.

— 142. Cirta (Constantine). — *C. I. L.*, VIII, 7530; *Additam.*, p. 965.

D(is) M(anibus) | *Iuliae Vic* | *toriae [Iu]* | *deae...* | *cu...*

Cippe, haut de 0[m],43, large de 0[m],32; lettres de 0[m],04. Épi-

1. Tertullien, *Apolog.*, 21 : « antiquissimis Judaeorum instrumentis. »

taphe d'une Juive, Julia Victoria, en cinq lignes au moins ; la pierre est brisée en bas et à droite.

l. 1. — Noter la formule païenne *D(is) M(anibus)*, comme sur beaucoup d'épitaphes chrétiennes d'Afrique.

— 143. Cirta (Constantine). — *C. I. L.*, VIII, 7150.

Iulius Ania | *[n]us Iudeus fi* | *[li]us patri suo* |
Karissimo p | *osuit. V(ixit) an(nis) LXXX.*

Pierre encastrée dans la muraille du Bain de Sidi-Mimoun. Épitaphe du Juif Julius Anianus. Sauf la mention de l'ethnique et l'omission du *D(is) M(anibus) S(acrum)*, elle est entièrement païenne d'apparence.

— 144. Cirta (Constantine). — *C. I. L.*, VIII, 7155.

Pompeio | *Restuto* | *Iudeo* | *Pompeia cara* |
patri raris | *simo* | *fecit.*

Pierre trouvée près de Constantine, à Sidi-Mimoun. Épitaphe du Juif Pompeius Restutus, à qui un monument fut élevé par sa fille Pompeia. Remarquer ces noms de *Pompeius*, *Pompeia*, qui rappellent la campagne de Pompée en Palestine.

— 145. Cirta (Constantine). — *C. I. L.*, VIII, 7710.

SATIA RVF | F IVDA.. | P · S · E · S ·

l. 2. — Il faut lire sans doute : *f(ilia) Iuda[ea]*. Ce serait donc l'épitaphe d'une Juive.

— 146. Henchir Fuara (près Morsot). — *C. I. L.*, VIII, 16701.

D[eus Abr]aham. Deus Isac.

Acclamation juive sur une colonne calcaire, qui est décorée de chandeliers à sept branches. Cette colonne a 0^{m},31 de diamètre ; elle est haute de 0^{m},26 et brisée en bas.

— 147. Ksour el-Ghennaia ou Fesdis (entre Lambèse et Diana). — *C. I. L.*, VIII, 4321 ; *Additam.*, p. 956.

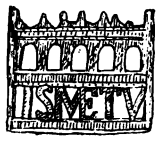

147

fidel]*is metu*[*ens.*

Fragment de cancel en marbre, ajouré, haut de 0m,65, large de 0m,60, avec une décoration à deux étages, entre des moulures ; au-dessus, une série d'arcades ; en bas, les lettres de l'inscription, découpées à jour. M et E sont liés. De Rossi a restitué *fidel*]*is metu*[*ens* = φοβούμενος τὸν θεόν, nom donné aux prosélytes juifs. Cette restitution inspire des doutes à M. Gsell, qui rapporterait plutôt le cancel à un monument chrétien (*Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 147, n. 4 ; *Mélanges de l'École de Rome*, 1902, p. 317, n. 2). En effet, l'on s'étonne de rencontrer sur un cancel une inscription de ce genre ; on s'attendrait à y lire une acclamation.

— 148. Sitifis (Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 8499.

Avilia As | *ter Iudea.* |
M. Avilius Ianuarius, | *pater sinagogae, fil*(*iae*) |
dulcissimae.

Épitaphe, en cinq lignes, d'Avilia Aster, une Juive, à qui un monument fut élevé par son père, M. Avilius Januarius.

l. 1-2. — Sur ce nom d'*Aster*, cf. n° 139.

l. 3. — Les *tria nomina* semblent prouver que l'inscription date d'une époque assez haute, sans doute du IIe ou du IIIe siècle.

l. 4. — *Pater synagogae* était probablement un titre honorifique.

— 149. Khalfoun, à 7 k. ouest de Sétif. — *C. I. L.*, VIII, 8423.

Caelia Tha | *lassa Iudaea* |
vixit ann(*is*) *XX,* | *m*(*ensibus*) *IV. M. Avil* |
lius Ianuarius | *conjugi Karis* | *simae.*

Pierre haute de 0m,60, large de 0m,60. Épitaphe, en sept lignes

de Caelia Thalassa, une Juive, à qui un monument fut élevé par son mari, M. Avilius Januarius. Ce dernier personnage est probablement celui qui figure dans l'inscription précédente ; mais, ici, il ne porte aucun titre. Entre la mort de sa femme et celle de sa fille, il avait sans doute reçu de la communauté le titre de *pater synagogae*.

— 150. Sitifis (Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 20354 (= 8640).

MEMO ☧ RIA IN		☧.	*Memoria in* |
NOCENTIVM			*nocentium* |
ISTABLICI QV			*Istablici qu* |
I ET DONATI P			*i et Donati. P(osuit)* |
FRATER IP	5	5	*frater ip* |
SIIVS PEREG			*si(i)us, Pereg* |
RINIV Q MOS			*riniu(s) q(ui et) Mos* |
ATT · ES DE IVDEVS			*attes de Iudeus* |
SVIS EIV/DAVIR · E			. . . . .

Pierre haute de 0m,51, large de 0m,49; lettres de 0m,04. Épitaphe d'un certain Istablicus, à qui un monument fut élevé par son frère Peregrinius. L'inscription est certainement chrétienne, comme le prouve le monogramme constantinien de la première ligne; mais elle paraît se rapporter à des Juifs convertis ; c'est pourquoi nous la donnons ici. Nous avons reproduit la lecture récente de M. Gsell, qui figurera au troisième *Supplément* du *Corpus*.

l. 1-2. — *Innocentium* est sans doute une erreur du lapicide pour *innocentis* ; car l'épitaphe ne concerne qu'une seule personne.

l. 3-4. — Le défunt devait être un Juif converti. Le nom d'*Istablicus* a une apparence exotique ; il est probable que ce personnage, après son baptême, avait pris le nom de *Donatus*.

l. 6-8. — Le frère du défunt paraît être, lui aussi, un Juif converti, qui s'appelait d'abord *Mosattes* ou *Moyse*, et qui, après sa conversion, était devenu *Peregrinius*.

De Iudeus est probablement une faute du lapicide pour *De Iude*[*o*] ou *De Iude*[*i*]*s*.

Les autres lectures proposées au *Corpus* ne donnent aucun sens.

l. 9. — La fin est inintelligible. Les trois dernières lignes semblent avoir été gravées après coup, au-dessus d'une rature.

— 151. Auzia (Aumale). — *C. I. L.*, VIII, 20759 = Cagnat, *Bull. du Comité*, 1887, p. 147, n° 638.

Furfanius | *Honoratus* |
Iudeus vix(*it*) | *pl*(*us*) *m*(*inus*) ⟨*et*⟩ *an*(*nis*) *XXXXV* |
[*m*(*ense*) *I*?]. *Cl*(*audia*) *Honorata* | [*mat*]*er fecit*.

Épitaphe, en six lignes, d'un Juif, nommé Furfanius Honoratus, à qui un monument fut élevé par sa mère, Claudia Honorata. L'épitaphe est rédigée à la mode païenne.

l. 4. — Ē (= *et*) est sans doute une erreur du lapicide.

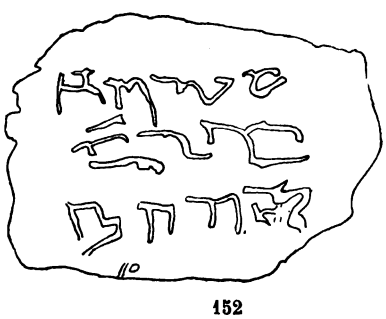

152

— 152. Volubilis (Ksar-Faraoun, au Maroc). — Ph. Berger, *Bull. du Comité*, 1892, p. 64; pl. XIII.

מטרונא « Matrona,
בת רבי fille du rabbin
יהודה נח Iehoudah. Qu'elle repose! »
. . . . . .

Pierre d'un gris jaunâtre, fruste des quatre côtés, et à revers brut; hauteur, 0m,14 à 0m,07; largeur, 0m,13. Elle était encastrée dans un mur d'époque romaine. Elle porte l'épitaphe hébraïque de Matrona, fille du rabbin Jehoudah[1]. D'après la forme des caractères, et d'après le nom latin de Matrona, cette inscrip-

1. Le *fac-similé* ci-joint est très médiocre et confus; les lettres s'y confondent souvent avec les cassures de la pierre. Nous prions les hébraïsants que ce document pourrait intéresser, de se reporter à la planche donnée par M. Ph. Berger (*Bull. du Comité*, 1892, pl. XIII).

tion date des premiers siècles de notre ère. Elle est intéressante surtout en ce qu'elle atteste, dès ces temps reculés, la présence d'une colonie juive en plein Maroc.

Un débris d'inscription grecque, trouvé aussi à Volubilis, porte le nom de *Salemos*, qui paraît être une transcription du nom juif *Sallum* (*C. I. L.*, VIII, 21900).

(*A suivre.*) Paul Monceaux.

STATUETTE D'APHRODITE

DÉCOUVERTE DANS LA BASSE ÉGYPTE

(Pl. VI)

J'ai déjà plusieurs fois, dans cette *Revue*, appelé l'attention sur les statuettes en marbre que l'on découvre en grand nombre dans la Basse Égypte[1]. Ces sculptures sont sorties d'ateliers grecs dont l'activité paraît avoir été grande depuis le IIIe siècle av. J.-C., sans que l'on puisse fixer pour l'instant, d'une manière plus précise, la limite chronologique inférieure de leur production. Ce qui est certain, c'est que les modèles en faveur dans ces ateliers furent ceux de la grande statuaire grecque du IVe siècle ; je ne connais pas de marbres de cette série qui reproduisent des œuvres du Ve siècle et je n'en connais pas davantage où se trahisse l'influence des écoles de Rhodes ou de Pergame. M. Amelung a montré, en 1897, que les marbriers de la Basse Égypte ont été

Fig. 1. — Aphrodite et Éros. Musée du Vatican.

1. *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 232, 388.

les imitateurs et les copistes de Praxitèle[1]; une collection de statuettes de cette provenance serait une véritable galerie de l'art attique au IVe siècle. C'est une raison de les recueillir avec soin et d'en fixer le souvenir avant que les hasards du commerce, en les dispersant à travers le monde, n'en aient laissé perdre ou altérer l'état civil.

La statuette que notre planche VI reproduit sous deux aspects appartient à M. Dattari, au Caire. Elle a exactement un pied anglais de haut. Le possesseur croit savoir qu'elle fut découverte à Mithrahine. J'en dois des photographies à l'aimable entremise d'un amateur de Londres, déjà bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. Joseph Offord.

Le travail du marbre est fort soigné. On remarquera toutefois la grosseur du bras droit et de la main, qui paraissent un peu massifs. A la différence des petites copies de statues grecques que l'on découvre en Syrie, celles qu'on recueille en Égypte ne visent pas à la gracilité et à l'élégance; au contraire, les copistes ont un peu alourdi leurs modèles, tendance qui se remarque également dans le rendu des bras, des cuisses et des hanches. L'école des copistes syriens, sans doute postérieure à celle des copistes alexandrins, a dû tenir compte d'un changement dans le goût de la clientèle, analogue à ceux qui se sont produits plusieurs fois dans les temps modernes. Il n'y a pas plus loin d'une Aphrodite syrienne à une Aphrodite égyptienne que d'une Vierge de Botticelli à une Vierge de Raphaël. Le bras et la main de la *Sainte Catherine* de Raphaël à la National Gallery ne sont pas beaucoup moins lourds, à notre goût, que le bras et la main de l'Aphrodite Dattari.

Le type de cette Aphrodite est voisin de celui de l'Aphrodite de Cnide, mais il y a cette différence essentielle que la main droite ramène sur le milieu du corps une draperie qui couvre entièrement la jambe droite. En outre, les répliques permettent

1. Cf. ce que j'ai écrit à ce sujet dans mon *Recueil de têtes*, p. 144, 163, 208, etc.

d'établir que l'Aphrodite, ainsi drapée à demi, était groupée avec Éros. C'est ce qu'a parfaitement établi M. Bernoulli, qui a décrit une quinzaine d'exemplaires de ce type[1]. « La déesse, dit-il, tient de la main droite une draperie devant son corps; l'autre extrémité de cette draperie, qui couvre la partie postérieure de la figure, est passée sur le bras gauche qui est porté en avant. Sous ce bras gauche est un Éros, qui semble s'élever vers la déesse, tantôt plus grand, quand il est posé sur le sol, tantôt plus petit, lorsqu'il est sur la tête d'un dauphin, et plus petit encore lorsque le dauphin lui-même a pour support un rocher. »

A cette description répondent plusieurs statues plus ou moins restaurées, dont la plus célèbre, plus grande que nature, décore le Belvédère du Vatican[2]. C'est un groupe d'Aphrodite avec Éros, qui paraît avoir été découvert à Rome au xv[e] siècle; il faisait déjà partie de la collection du pape Jules II, qui l'exposa dans le *Cortile* du Belvédère. L'inscription latine de la base nous apprend que le groupe a été dédié à Venus Felix par Sallustia et Helpidus :

Veneri felici sacrum Sallustia Helpidus d. d.[3].

Visconti a supposé que Sallustia et Helpidus étaient des affranchis de Sallustia Barbia Orbiana, une des femmes d'Alexandre Sévère. La tête de l'Aphrodite a les apparences d'un portrait et l'on a voulu y reconnaître, à l'aide des monnaies, celui de l'impératrice Sallustia. Mais la ressemblance a été contestée, entre autres par MM. Bernoulli et Helbig; elle est, en effet, plus que contestable. Il vaut mieux s'en tenir au témoignage de la coiffure et de l'inscription, qui sont d'accord pour faire attribuer aux environs de l'an 150 le groupe dédié par Sallustia et Helpidus.

Bien que le travail en soit très médiocre, ce groupe a joui,

1. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 268 et suiv.
2. Helbig, *Führer*[2], n° 146; Visconti, *Mus. Pio Clem.*, II, 52; Clarac, 609, 1349; Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. III, p. 107.
3. *Corp. inscr. lat.*, VI, 1, 782.

pendant deux siècles, d'une véritable célébrité[1]. C'est de lui qu'entendent parler tous les auteurs de descriptions de Rome, depuis Fulvius (1527) jusqu'à Mauro (1556), lorsqu'ils signalent la « Vénus du Vatican ». Elle fut dessinée entre 1535 et 1538 par Martin van Heemskerck et il est probable que Vasari en a fait mention dans sa *Vie* de Bramante[2]. En 1645 encore, dans le *Diary* de l'Anglais John Evelyn, elle est vantée comme une des « pièces rares » de la collection.

Le sentiment de tant d'artistes et de connaisseurs ne les trompait pas. Si le travail de la copie romaine est de troisième ordre, le motif est vraiment digne d'un grand sculpteur; la petite réplique Dattari suffirait d'ailleurs à attester que l'original doit appartenir au IVe siècle. Voici ce que M. Bernoulli écrivait en 1873 (je traduis librement)[3]: « Si l'on ne peut reconstituer tous les traits de l'original *et si aucune des répliques connues ne remonte à l'époque grecque*, il n'en est pas moins certain que la composition de l'original nous est connue avec plus de précision que celle de la plupart des groupes analogues. Celui-ci comprend deux figures, Aphrodite et Éros, avec cette particularité qu'Éros ne joue pas un simple rôle décoratif, mais est associé à sa mère en vue de quelque action, sous les traits d'un melléphèbe et non d'un enfant. Il est probable qu'il était placé debout sur un animal marin, élevant la main droite qui tenait peut-être un miroir, avec une torche dans la main gauche; Aphrodite, la jambe droite drapée, la draperie posée sur le bras droit, tournait légèrement la tête vers la gauche, comme pour aller au devant d'un désir exprimé par le dieu de l'Amour. S'il existait, dans les textes littéraires, une allusion quelconque à un pareil groupe, rien ne serait plus facile que de l'identifier à l'original impliqué par nos répliques; malheureusement, les textes sont muets. M. Urlichs a bien rappelé, à ce propos, le groupe de Scopas à Samothrace, composé d'Aphrodite groupée avec Pothos ou Phaéthon; mais c'est là une

1. Michaelis, *Journal of hellenic studies*, 1887, p. 326.
2. Vasari, *Vite*, éd. Milanesi, t. IV, p. 157.
3. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 273.

simple hypothèse dont la vraisemblance est encore atténuée par le fait que le groupe présumé paraît postérieur aux Aphrodites de Praxitèle. »

L'assertion initiale de M. Bernoulli, que l'on ne possède pas de répliques grecques du même motif, n'est plus exacte aujourd'hui. En dehors de la statuette Dattari, on peut en alléguer deux autres, découvertes l'une dans la Grèce propre, l'autre à Alexandrie[1]. Une très belle réplique fragmentée, connue par ma publication de l'Album de Pierre Jacques (pl. 9 *b*), existait au XVI^e^ siècle à Rome dans la collection Cesi. Je ne sais si l'on a déjà remarqué qu'une Aphrodite très semblable à celle qui nous occupe, mais sans Éros, tenant sa draperie de la main gauche et une phiale de la main droite, paraît dans le magnifique tableau de Titien au Prado, *L'offrande à la déesse des Amours*[2], dont une réplique, avec quelques variantes, a fait partie de la collection Somzée à Bruxelles[3]. Évidemment, le grand peintre de Cadore avait été frappé, lui aussi, de la beauté du motif, dont il put voir à Rome plusieurs exemplaires, outre celui qui porte la dédicace à Vénus Felix.

Cette dédicace ne nous apprend pas grand'chose. Le culte de Venus Felix paraît avoir été mis à la mode par Sylla et un passage de Plutarque autoriserait à croire que l'épithète grecque correspondant à *Felix* était εὐτυχής[4]; mais nous ne savons rien, en Grèce, d'une Ἀφροδίτη Εὐτυχής et il serait très hardi, pour ne pas dire plus, de vouloir justifier cette épithète par l'idée de la mère heureuse, par l'association d'Aphrodite avec son fils déjà grand.

Ainsi, l'on entrevoit aujourd'hui avec certitude l'existence, au IV^e^ siècle, d'un groupe célèbre représentant Aphrodite groupée avec Éros ; mais les archéologues n'ont pu nous renseigner ni sur

1. *Répertoire*, t. II, p. 336, 2 et 5.
2. *Archivio dell'Arte*, 1893, pl. à la p. 284.
3. *Catalogue Somzée*, 2^e^ partie (1904), n° 344, pl. 38.
4. Plutarque, *De Fort. Rom.*, IV, p. 318, et *Sylla*, XIX. Cf. Wissowa, *Religion und Kult der Römer*, p. 237.

l'auteur ni sur l'époque *précise* de l'original. Je ne suis pas convaincu, pour ma part, qu'il doive être placé après l'Aphrodite cnidienne, qui est de 350 environ av. J.-C., car au cours du *processus* qui, dans la première moitié du IVe siècle, dépouilla successivement Aphrodite de tous ses voiles, il est assez naturel de penser que les types à demi drapés sont antérieurs à ceux où la déesse se montre toute nue. Comme tous les chefs-d'œuvre, la Cnidienne a une préhistoire; elle dérive d'autres sculptures dont les textes ne nous disent rien, mais qui sont des éléments nécessaires de la série iconographique dont elle marque un des développements essentiels. Pourquoi Praxitèle lui-même n'aurait-il pas sculpté l'original de ce groupe? Je puis, à cet égard, invoquer un argument qui, tout faible qu'il est, mérite de ne pas rester inaperçu. Pline (XXXIV, 69) parle d'une Aphrodite en bronze de Praxitèle qui fut transportée de Grèce à Rome et figura longtemps devant le temple de Felicitas, où elle périt dans un incendie sous le règne de Claude; elle était, nous dit-il, aussi célèbre que la Cnidienne : *Praxiteles... fecit tamen ex aere pulcherrima opera... signa quae ante Felicitatis aedem fuere Veneremque quae ipsa aedis incendio cremata est Claudii principatu, marmoreae illi suae per terras inclutæ parem.* Il résulte de ce texte qu'une statue en bronze d'Aphrodite, par Praxitèle, était placée soit devant le temple de Felicitas, soit dans ce temple même; mais nous savons, d'autre part, que l'enceinte du temple de Felicitas, construit en 151 sur la Voie Triomphale par Lucullus[1], contenait d'autres ouvrages en marbre de Praxitèle, en particulier les Muses de Thespies[2]. Il est assez naturel qu'une Aphrodite de Praxitèle, placée dans le temple de Felicitas ou dans l'enceinte de ce temple, ait été qualifiée de *Venus Felix*, comme l'on a nommé *Venus Genitrix* une des statues du temple élevée à Venus Genitrix par Jules César[3]; or, c'est précisément ce nom de *Venus Felix* que nous

1. Voir les textes dans O. Gilbert, *Geschichte und Topogr. der Stadt Rom*, t. III, p. 106.
2. Cic., *Verr.*, II, 4, 4; Pline, XXXVI, 39 et la note de Sellers sur ce passage.
3. Cf. S. Reinach, *Gazette archéologique*, 1887, p. 272.

lisons sur la base du groupe dédié par Sallustia et Helpidus ! Cela peut n'être qu'une coïncidence, mais il faut avouer qu'elle est curieuse et suggestive.

Cicéron dit que Mummius enleva de Thespies les Thespiades (que l'on identifie aujourd'hui à des Muses) et d'autres statues (*cetera profana ex illo oppido*), mais qu'il laissa en place l'Éros de Praxitèle, qui fut enlevé plus tard et exposé à Rome dans les « écoles » d'Octavie[1]. Or, parmi les *cetera profana*, il y avait une Aphrodite de Praxitèle, statue en marbre signalée par Pausanias à côté d'une image de Phryné par le même sculpteur : ἐνταῦθα καὶ αὐτοῦ Πραξιτέλους Ἀφροδίτη καὶ Φρύνης ἐστιν εἰκών, λίθου καὶ ἡ Φρύνη καὶ ἡ θεός[2]. Nous apprenons en outre, par Alciphron, que la Phryné était placée entre l'Aphrodite et l'Éros[3]. Mais, à l'époque d'Alciphron, l'original de l'Éros ayant été transporté à Rome, il avait été remplacé à Thespies par une copie de l'Athénien Ménodoros, comme nous l'apprend Pausanias : τὸν δὲ ἐφ' ἡμῶν Ἔρωτα ἐν Θεσπιαῖς ἐποίησεν Ἀθηναῖος Μηνόδωρος τὸ ἔργον τὸ Πραξιτέλους μιμούμενος. Il n'est guère admissible, si l'Aphrodite en marbre avait été aussi remplacée par une copie, que Pausanias l'eût ignoré ou n'en eût rien dit. Donc, cette statue ne put être parmi celles qui figuraient à Rome dans l'enceinte du temple de Felicitas; mais l'Aphrodite en bronze de Praxitèle, qui fut consumée par un incendie au 1er siècle, pouvait fort bien provenir elle-même de Thespies, puisqu'il y avait, dans le même temple romain, des statues de la même ville grecque, attribuées, elles aussi, à Praxitèle. Rappelons que Phryné, le modèle et la maîtresse de Praxitèle, était de Thespies et qu'on y voyait, au dire de Pausanias, sa statue en marbre, de la main du grand sculpteur athénien.

Comme Thespies était célèbre par le culte d'Éros[4], il y a tout lieu de croire qu'une image d'Aphrodite, à Thespies, devait être

1. Pline, XXXVI, 22.
2. Pausanias, IX, 27, 5.
3. Alciphr., *Epist.*, frag. 3 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1251).
4. Voir la note de Frazer sur Pausanias, IX, 27, 1 (t. V, p. 145).

associée à Éros, non pas à l'Éros enfant des Alexandrins, mais à l'Éros melléphèbe du IVe siècle. La déesse et le jeune dieu pouvaient se faire pendant, comme dans le groupe en marbre de Praxitèle dont parlent Pausanias et Alciphron; ils pouvaient aussi être étroitement unis, comme dans le groupe dont l'Aphrodite Dattari est une copie partielle.

En résumé, ce que nous savons de ce groupe, joint à la ressemblance de la figure principale avec l'Aphrodite de Cnide, nous autorise à l'attribuer à Praxitèle; le fait que la plus grande des répliques connues fut dédiée au IIe siècle ap. J.-C. à Vénus Félix fait songer au temple de Felicitas à Rome, qui posséda plusieurs œuvres de Praxitèle, parmi lesquelles il y avait au moins une Aphrodite; enfin, l'origine thespienne des statues du temple de Felicitas et le fait qu'Éros était l'objet d'un culte particulier à Thespies peuvent aussi suggérer l'idée — nous ne prétendons pas dire davantage — que l'original était un groupe en bronze de Praxitèle, représentant Aphrodite avec Éros melléphèbe et sculpté vers 355 pour Thespies [1].

Salomon Reinach.

1. On sait que M. Furtwaengler a voulu reconnaître l'Aphrodite thespienne de Praxitèle dans l'Aphrodite d'Arles, dont il y a deux répliques au Louvre et une à Athènes; mais je ne crois pas que cette hypothèse soit fondée (cf. *Recueil de têtes*, p. 144).

RECHERCHES CRITIQUES
SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

(*Suite*[1].)

2° *Sources épigraphiques.*

§ 19. — Arrivons maintenant aux sources épigraphiques, et voyons ce qu'elles nous apprennent dans la question qui nous occupe. Nous y trouverons peut-être la confirmation du surnom donné à Vitruve par Cetus Faventinus, ainsi que des indices sur l'époque où l'auteur du *De architectura* aurait vécu et sur les régions anciennes où l'on rencontre le nom de Vitruve.

Il y a déjà longtemps que Maffei[2] a fait observer que le nom de Vitruvius avait laissé peu de traces dans les inscriptions latines. L'auteur de la *Verona illustrata* venait alors de faire connaître l'inscription suivante mise sur l'une des portes de Vérone : *L. Vitruvius L. l. Cerdo architectus.*

Depuis l'époque où Maffei faisait cette remarque, on a découvert encore un certain nombre d'inscriptions latines qui se rapportent à la *gens Vitruvia.* Les formes *Vitruvius* et *Vitruvia* sont moins rares que ne le pensait le savant italien. Ainsi, dans le *Corpus Inscriptionum latinarum* (X, 1[3]) nous trouvons plus de dix

1. Voir *Revue Archéologique.*

2. « La gente Vitruvia non fu dell' illlustri e diffuse e moltiplicate, come la Valeria, la Cornelia, la Claudia, e cent'altre, de' cui nomi il mondo Romano in ogni parte era pieno fu cosi ristretta e particolare, che nell' antiche memorie rarissime volte s'incontra... » (*Verona illustrata*, parte 2ª, Verona, 1731, col. 12). Voy. aussi *Ver. illustr.*, Milano, 1826, parte IIIª, p. 86 et sq.) et *C. I. L.*, Inscr. Gall. Cisalp. éd. Mommsen, Verona (n° 3464) avec l'observation suivante au sujet de cet architecte de l'arc de Vérone : « Architectus arcus hujus, etsi certe non fuit L. Vitruvius Pollio is cujus extant libri de architectura, tamen potest esse discipulus ejus ab eo manumissus (*Ibid.*).

3. C'est par erreur que dans la première partie de nos *Recherches critiques* (p. 26, not. 1 du tirage à part), on a imprimé X, 2.

fois, en Italie, le nom de Vitruvius sous cette forme même ou sous des formes presque identiques. Les localités auxquelles ces inscriptions se rapportent sont Misène, Formies, Pouzzoles, Baïes, Capoue, Avella (*Abella*), ville de Campanie, colonie de Vespasien. C'est ainsi que nous relevons les formes suivantes : *C. Vitrubius* (3120), *M. Vitruvius* (6190), *M. Vitruvius. M. l. Apella* (6190), *Vitruvius Aprilis* (6259), *M. Vitrubius Arsaces* (6191), *M. Vitruvius*, *M. l. Artema* (6143), *M. Vitruvius M. l. Demetrius* (6143) *M. Vitrovius S. f. Lucil.* (1218), *Q. Vitruvius Soter* (6169), *M. Vitro*[*v*]*ius*[1] *Paulus* (4199). Nous rencontrons encore dans le même recueil (*Inscriptiones Urbis Romae*, part. IV, fasc. 1), sous les n° 29104 à 29107[2] les mentions de *Vitruvius Faustus* et de *Vitruvius Sipylus*; celle de *Vitruvia Chreste* (6143), au vol. I, 1 mérite enfin d'être citée.

§ 20. — Avant d'aller plus loin, on peut remarquer, dans l'énumération que nous venons de faire, un certain nombre d'affranchis, dont quelques-uns portent aussi des surnoms aux formes d'origine hellénique. Nous ignorons quelle profession ils exerçaient; nous ne savons s'il y en eut parmi eux qui s'appliquèrent à l'architecture, comme à Vérone, l'affranchi Vitruvius Cerdo, ou bien encore à d'autres arts. Ce qu'il ne faut pas

1. L'inscription porte *Vitronius*. Les éditeurs du *Corpus* proposent avec raison *Vitrovius*. — L'attention des philologues et des épigraphistes s'est portée assez récemment sur les différences dialectales, provinciales et coloniales, que l'on aperçoit dans les parlers latins (voy. Audollent, *De l'orthographe des lapicides carthaginois*, dans la *Rev. de phil.*, 1898, p. 213 et s.; cf. *Appendix Probi*, dans les *Mél. Renier*; voy. aussi *Rev. universitaire*, juil. 1902; cf. Carnoy, le *Latin d'Espagne, d'après les inscriptions*, dans le *Muséon* de 1901). La langue latine d'Afrique (*africitas*) présente certaines formes qui se rencontrent déjà en partie dans le parler usité sur les côtes sud-ouest de l'Italie. En mentionnant accessoirement certains emplois de *g* initial pour *c* (Vitr. I, 1, cf. Gn. Cornelius, cf. Gaius Julius, 161, 21 et 203, 11) et la suppression intermittente de *h* initial (cf. la lettre *o* dans l'Index de Nohl), nous ferons observer l'emploi de nombreux mots grecs et d'hellénismes dans le latin d'Afrique, puis des substitutions de lettres, telles que *b* pour *v*, *i* pour *u*, *u* pour *i*, *u* pour *o* (cf. *Vitruve, Index* de Nohl, *commensus*, *expressus*), *s* pour *x*.

2. Le *Corpus* donne les formes légèrement altérées *Vitriuvius*, *Vitruius*.

perdre de vue, c'est qu'à l'époque romaine[1], l'art de la construction fut souvent exercé par des affranchis, par des esclaves, ou par des ingénus... On ne retrouve guère leurs noms que sur les textes épigraphiques; ils suffisent pour montrer que beaucoup d'anciens esclaves ont sans doute contribué à élever les édifices qu'on admire encore aujourd'hui[2]. Le nom illustré par l'auteur des Dix livres de l'architecture a pu être pris par des architectes n'apppartenant pas en réalité à la famille *Vitruvia*. Il y a des exemples similaires par d'autres professions, par exemple, pour celles exercées par les médecins. L'abréviateur de Vitruve, l'auteur du *De diversis fabricis architectonicae privatis usibus adbreviatus liber*, M. Cetus Faventinus paraît avoir été lui aussi un affranchi; le nom Cetus dénoterait une origine servile; quant au cognomen Faventinus, ce surnom indiquerait la ville[3] d'où cet auteur était originaire. On voit en effet un certain nombre d'esclaves porter comme surnom la désignation du municipe ou de la colonie où ils avaient vu le jour.

§ 21. — Arrivons maintenant à une inscription qui mérite pour nous une mention particulière et sur laquelle nous avons déjà attiré incidemment l'attention du lecteur[4]. Il s'agit de celle qui a été trouvée à Baïes, près de Pouzzole, sur le golfe et au S. O. de Naples; elle se trouve déposée actuellement au Musée Britannique de Londres.

I T R V V I O
IONI · ARCH
IVS · CLASSIC
IIG · B · M ·

1. Voy. H. Lemonnier, *Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'Empire romain*, p. 282.

2. *Ibid.* (*C. I. L.*, IX, 1052 (ingénu). — *P. Lucretius P. l. structor*, *C. I. L.*, IX, 4479. *C. I. L.*, VI, 8724 : C. Julius Posphorus, ingénu et architecte de l'empereur; 8725 : Rusticus, affranchi et architecte; 8726 : Tychicus, esclave et architecte; *id.* 9151, 9152 : affranchis; d'autres exemples sont cités dans Marquardt, *Privatleben*, p. 613, note 5.)

3. Faventia, aujourd'hui Faenza.

4. Voy. la première partie de nos *Recherches critiques* (p. 26, not. 1 du tir. à part). Cf. Welcker, *Epigraphisches*, dans le *Rhein. Mus. f. Phil.*, nouv.

Un érudit italien, C. Promis[1], a fait remarquer avec raison la concordance que cette inscription présente entre le nom de Vitruve et le surnom qui suit; et il a été d'avis de rapporter cette inscription à notre Vitruve, qui semble bien y être désigné par le surnom de Pollion. Or comme ce texte, au témoignage des rédacteurs du *Corpus* ne serait pas antérieur à l'époque de Vespasien[2], il en résulte pour nous qu'il s'appliquerait à une époque qui, au lieu d'être celle d'Auguste, serait bien plutôt celle des Flaviens. Ajoutons que le titre d'architecte qualifierait très justement le Vitruve dont il est question ici, vu la signification très étendue du mot latin *architectus*. Mais on peut, à la rigueur, aller plus loin; dans cette inscription difficile à rétablir dans son intégrité littérale, le terme *archigubernes* ou *archigubernus* aurait pu aussi lui être donné, car sa capacité et ses connaissances visaient à la fois l'architecture ainsi que le génie civil, militaire et naval. A ce dernier point de vue, l'écrivain latin, au livre V sur les môles et arsenaux maritimes, au livre X sur les machines, fait preuve du savoir technique d'un ingénieur militaire et naval, il traite de la mécanique, du mode de transport des navires, des manœuvres nautiques. Quant au terme en question, il est d'un emploi rare dans les textes épigraphiques[3]. Suivant M. Ferrero, il désignerait un chef ou un inspecteur des pilotes de la flotte; d'après Mommsen, il s'agi-

sér., III (1845), p. 467, avec cette interprétation : aut arch(igubernes), n. 3349, aut arch(itectus), n° 3392. Elle porte dans le *Corpus* le n° 3393.

1. *Vocaboli latini di architettura posteriori a Vitruvio*, extr. des *Memorie della r. Accad. di Torino*, sér. II, t. XXVIII (1875); p. 31-32 : « La concordanza del gentilizio e del cognome colla patria Campana mi fanno attribuir la lapide all'architetto » (p. 31, not. 6).

2. « Litteris non optimis neque anterioribus Vespasiano ».

3. « Quemadmodum etiam navis onerariae, maximae gubernator, ansam gubernaculi tenens, qui οἴαξ a Graecis appellatur... » (éd. Val. Rose), p. 254. Vitruve explique quelle position les voiles doivent avoir pour accélérer la vitesse du navire; il donne des raisons tirées de la mécanique, de l'emploi du levier, il traite des machines destinées à tirer l'eau, des roues que l'on met en jeu, de la manière de connaître quelle distance un navire parcourt. Il renvoie à Diades, auteur grec : « de marinis machinationibus quae per navium aditus haberi posse scripsit ». — Voy. *suprà*, p. 25, not. 2 du tir. à part (éd. Val. Rose, p. 275).

d'établir que l'Aphrodite, ainsi drapée à demi, était groupée avec Éros. C'est ce qu'a parfaitement établi M. Bernoulli, qui a décrit une quinzaine d'exemplaires de ce type[1]. « La déesse, dit-il, tient de la main droite une draperie devant son corps; l'autre extrémité de cette draperie, qui couvre la partie postérieure de la figure, est passée sur le bras gauche qui est porté en avant. Sous ce bras gauche est un Éros, qui semble s'élever vers la déesse, tantôt plus grand, quand il est posé sur le sol, tantôt plus petit, lorsqu'il est sur la tête d'un dauphin, et plus petit encore lorsque le dauphin lui-même a pour support un rocher. »

A cette description répondent plusieurs statues plus ou moins restaurées, dont la plus célèbre, plus grande que nature, décore le Belvédère du Vatican[2]. C'est un groupe d'Aphrodite avec Éros, qui paraît avoir été découvert à Rome au xv[e] siècle; il faisait déjà partie de la collection du pape Jules II, qui l'exposa dans le *Cortile* du Belvédère. L'inscription latine de la base nous apprend que le groupe a été dédié à Venus Felix par Sallustia et Helpidus :

Veneri felici sacrum Sallustia Helpidus d. d.[3].

Visconti a supposé que Sallustia et Helpidus étaient des affranchis de Sallustia Barbia Orbiana, une des femmes d'Alexandre Sévère. La tête de l'Aphrodite a les apparences d'un portrait et l'on a voulu y reconnaître, à l'aide des monnaies, celui de l'impératrice Sallustia. Mais la ressemblance a été contestée, entre autres par MM. Bernoulli et Helbig; elle est, en effet, plus que contestable. Il vaut mieux s'en tenir au témoignage de la coiffure et de l'inscription, qui sont d'accord pour faire attribuer aux environs de l'an 150 le groupe dédié par Sallustia et Helpidus.

Bien que le travail en soit très médiocre, ce groupe a joui,

1. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 268 et suiv.
2. Helbig, *Führer*[2], n° 146; Visconti, *Mus. Pio Clem.*, II, 52; Clarac, 609, 1349; Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. III, p. 107.
3. *Corp. inscr. lat.*, VI, 1, 782.

pendant deux siècles, d'une véritable célébrité[1]. C'est de lui qu'entendent parler tous les auteurs de descriptions de Rome, depuis Fulvius (1527) jusqu'à Mauro (1556), lorsqu'ils signalent la « Vénus du Vatican ». Elle fut dessinée entre 1535 et 1538 par Martin van Heemskerck et il est probable que Vasari en a fait mention dans sa *Vie* de Bramante[2]. En 1645 encore, dans le *Diary* de l'Anglais John Evelyn, elle est vantée comme une des « pièces rares » de la collection.

Le sentiment de tant d'artistes et de connaisseurs ne les trompait pas. Si le travail de la copie romaine est de troisième ordre, le motif est vraiment digne d'un grand sculpteur; la petite réplique Dattari suffirait d'ailleurs à attester que l'original doit appartenir au IV^e^ siècle. Voici ce que M. Bernoulli écrivait en 1873 (je traduis librement)[3]: « Si l'on ne peut reconstituer tous les traits de l'original *et si aucune des répliques connues ne remonte à l'époque grecque*, il n'en est pas moins certain que la composition de l'original nous est connue avec plus de précision que celle de la plupart des groupes analogues. Celui-ci comprend deux figures, Aphrodite et Éros, avec cette particularité qu'Éros ne joue pas un simple rôle décoratif, mais est associé à sa mère en vue de quelque action, sous les traits d'un melléphèbe et non d'un enfant. Il est probable qu'il était placé debout sur un animal marin, élevant la main droite qui tenait peut-être un miroir, avec une torche dans la main gauche; Aphrodite, la jambe droite drapée, la draperie posée sur le bras droit, tournait légèrement la tête vers la gauche, comme pour aller au devant d'un désir exprimé par le dieu de l'Amour. S'il existait, dans les textes littéraires, une allusion quelconque à un pareil groupe, rien ne serait plus facile que de l'identifier à l'original impliqué par nos répliques; malheureusement, les textes sont muets. M. Urlichs a bien rappelé, à ce propos, le groupe de Scopas à Samothrace, composé d'Aphrodite groupée avec Pothos ou Phaéthon; mais c'est là une

1. Michaelis, *Journal of hellenic studies*, 1887, p. 326.
2. Vasari, *Vite*, éd. Milanesi, t. IV, p. 157.
3. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 273.

rait d'une sorte de *nauarchus*[1] revêtu d'honneurs particuliers en raison de longs ou méritoires services. S'il en était ainsi, il ne faudrait pas, à notre avis, s'étonner outre mesure que Vitruve ait porté ce titre à la fin de sa carrière, alors qu'il avait été récompensé par l'empereur de s'être occupé de la réfection de machines de guerre (et peut-être navales) : « Itaque cum M. Aurelio et P. Minidio et Gn. Cornelio ad apparationem ballistarum et scorpionum reliquorumque tormentorum refectionem fui praesto et cum eis commoda accepi. » Telles sont les expressions dont il se sert lui-même dans la Préface du livre I^er^. Enfin, cette inscription confirmerait le surnom de Vitruve que nous avons vu lui être attribué par un auteur antique, Cetus Faventinus, dans son traité abrégé sur l'architecture. C'est là un résultat qui n'est pas à négliger, et auquel nous sommes conduit par l'étude simultanée des sources épigraphiques et littéraires.

§ 22. — Jusqu'à présent les érudits qui se sont occupés des Vitruvius et de la famille *Vitruvia* en général n'avaient établi de rapprochements qu'entre différentes inscriptions qui les mentionnent en Italie. Après les développements que nous venons de présenter, il serait intéressant de savoir si l'on constate leur présence en dehors de l'Italie et particulièrement dans le Nord de l'Afrique. Cette constatation ajouterait une présomption nouvelle aux arguments que nous avons déjà donnés sur les rapports que Vitruve aurait eus avec cette région[2] et sur lesquels nous pourrons avoir encore à revenir :

Les inscriptions du *Corpus*[3] relatives à l'Afrique romaine ainsi que divers travaux parus, depuis une dizaine d'années,

1. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie...* v° Archigybernes, p. 486. — Ruggiero, *Diz. epigr. di antichità romane*, I, v° Archigybernes. — Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, v° Archigybernus. Voy. aussi V. Chapot, *La flotte de Misène...* (1896), p. 122 et s. Dans ses notes du livre X, Maufras rappelle avec raison les intéressantes remarques que Philander, Perrault et Galiani ont faites sur cette partie du liv. X, notamment sur les différents usages du levier, que Vitruve confirme toujours par des exemples.

2. Voy. *suprà*, § 7. Cf. *ibid.* notre commentaire sur l' « hospitium » de Vitruve.

3. *C. I. L.*, vol. VIII, 1, 2 (*Inscriptiones Africae latinae*), 1881.

dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*[1] nous permettent de répondre affirmativement à la question que nous venons de poser. C'est principalement en Numidie, et aussi dans la Mauritanie et la province proconsulaire[2], que l'on constate l'existence des Vitruvius. Les inscriptions qui la signalent dans ces contrées ne sont pas moins fréquentes que celles que l'on trouve dans le sud-ouest de l'Italie; nous remarquons encore que la plupart des Vitruvius établis dans l'Afrique romaine paraissent avoir occupé, en général, une position supérieure à celle des Vitruvius de la péninsule italique : en tous cas, nous n'avons pas relevé encore la présence absolument certaine d'affranchis parmi ceux qui portaient ce nom dans le nord de l'Afrique.

Il est curieux d'observer que dès l'année 734 de la fondation de Rome, c'est-à-dire dix-neuf ans avant J.-C., une inscription de la Colonia Julia Curubis (Kurba), dans la province proconsulaire (978), mentionne déjà *L. Vitruvius Alexan(der)*, en qualité d'édile, au sujet de la fondation d'un *pluteus* et de l'établissement d'écoles, d'horloge etc. La province de Numidie nous offre diverses inscriptions très intéressantes qui nous montrent des Vitruvius installés soit sur la côte de la mer, soit dans l'intérieur des terres de cette contrée. C'est ainsi qu'il y a une mention de *M. Vitruvius Victor* (7954) dans la Colonia Veneria Rusicade (Philippeville, Stora). De cette inscription il convient d'en rapprocher une autre, trouvée à Sigus (5867) et ainsi conçue : *Vitruvius (L)ucii f(ilius) Quir(ina) Victor*. Nous relevons encore parmi les inscriptions de cette province, celle de Lambèse (4156), qui est ainsi formulée : *L. Vitruvius Sex(ti) f(ilius) Pol(lia) Verecund(us)*. En outre, nous relevons aussi en Numidie, comme

1. Nous adressons ici nos remercîments à M. P. Monceaux, qui a bien voulu nous signaler les inscriptions insérées dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*.

2. Voy. les cartes géographiques détaillées placées à la fin du vol. VIII du *Corpus*. — Voy. aussi l'*Atlas archéol. de la Tunisie* (*Description de l'Afrique du Nord*), en cours de publication, et le texte explicatif d'E. Babelon, R. Cagnat et S. Reinach (1892 et s.).

dans les inscriptions d'Italie, des inscriptions relatives à des femmes[1] appartenant à la *gens Vitruvia*, à Madaure, par exemple (4757), celle de *Vitruvia Honorata*.

L'existence de la *gens Vitruvia*, établie principalement en Numidie, est constatée aussi à Cirta et dans les quatre colonies cirtéennes, à l'aide des textes que nous réunissons ici.

Dans les *Inscriptions diverses de la Numidie et de la Mauritanie Sétifienne*, M. Poulle a relevé l'inscription suivante : *Vitruviae L(ucii) fil(iae) Maximae. M(arcus) Coculnius Quintilianus maritu(s) (c)onjugi rariss(imae). D(ecreto) d(ecurionum)*. Nous ne saurions mieux faire que de citer les observations que M. Poulle a présentées au sujet de cette inscription. « Marcus Coculnius Quintilianus, dit-il, qui a ainsi porté jusqu'à nous le nom et le souvenir de sa femme, Vitruvia Maxima, avait été un des citoyens les plus distingués de Cirta, où il avait exercé toutes les fonctions municipales. Une inscription encastrée dans les murs de la Casbah[2] et un fragment d'une autre déposé au square[3] nous apprennent que Septime Sévère lui avait accordé les droits de sénateur. Le nom de la famille Vitruvia n'avait pas encore paru sur les inscriptions de Cirta; mais nous le trouvons à Sigus[4] et aux Beni-Ouelbar, à Meraba (*Celtianenses*), qui faisaient partie des quatre colonies cirtéennes, au moins en ce qui concerne cette dernière localité, jusqu'à Septime Sévère, lequel paraîtrait lui avoir octroyé le droit colonial »[5].

Depuis lors, on a trouvé d'autres inscriptions relatives à la *gens Vitruvia* à Announa (Thibilis)[6] : celle de *M. Vitruvius Mamurra* et celle de *Vitruve Portula*[7]. Une autre inscription de

1. Cf. la forme suivante : *Vituvia Trophime* (7843), dans la province de Numidie (Kudiat Ati).
2. *Rec. de la Soc.*, vol. I, p. 40 et pl. II. *C. I. L.*, 7041.
3. *Rec.*, vol. XI, p. 361. *C. I. L.*, 7042.
4. *C. I. L.*, 5867. C'est celle que nous avons mentionnée plus haut.
5. *Rec.*, XXII, p. 188. *Eph. epig.*, V, 902.
6. *Recueil* déjà cit., XXVII (1892); R. Bernelle, *Vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued-Cherf*, p. 111 (cf. *C. R. de l'Acad. d'Hippone*, p. IX, X, XLVIII).
7. *Ibid.*, p. 112.

l'ancienne Cirta est venue se joindre à celles que nous avons citées plus haut : c'est celle de *Marcus Vitruvius Gracilis*, qui consacre un ex-voto à Mercure[1].

Évidemment, les rapports étaient trés fréquents entre le sud de l'Italie et l'Afrique septentrionale : l'organisation que cette dernière région avait reçue et les ressources variées qu'on en pouvait tirer aident à expliquer les émigrations qui y vinrent du pays italique méridional, ainsi que les relations sociales, de familles et d'individus qui s'y nouèrent régulièrement, surtout pendant la période impériale[2]. Il n'est donc pas étonnant de voir des Vitruvius s'établir de bonne heure dans l'Afrique romaine, et d'assister au développement de familles qui portèrent ce nom avec honneur. Le vaste développement administratif qui amena des constructions de tout genre y fit alors affluer les architectes et les ingénieurs ; et la nature particulière de cette région stimula leur zèle au profit de l'art, par l'emploi de procédés plus ou moins appropriés au milieu où ils se trouvaient. On sait que pour les travaux d'art qui ont un caractère d'utilité marquée, tels que l'aménagement de l'eau, sa distribution au moyen d'aquducs sur arcades, ou sa concentration à l'aide de barrages, de citernes ou réservoirs voûtés ou non voûtés, de forme ronde ou carrée, la région du nord de l'Afrique nous en présente des exemples remarquables. Si Vitruve en signale la valeur pratique et l'importance réelle, par exemple au livre VIII[3], il n'entre le plus souvent dans aucun détail technique d'exécution architecturale et reste

1. *Rec.* déjà cit., XXX (1897), p. 276

2. Voy. la belle étude de M. J. Toutain, *Les Cités romaines de la Tunisie, essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord.* (Bibl. des Ec. fr. d'Athènes et de Rome, fasc. LXXII.)

3. Voy. ce que dit Vitruve sur les recherches et conduites d'eau, notamment VIII, 7 ; cf. Index de Nohl, v° Castellum : « Itaque quae ex imbribus aqua colligitur... » (VIII, p. 188). Frontin est un peu plus explicite à ce sujet : « Cum in Italia ad aquam arcendam controversia non minima concitetur, diverse *in Africa* ex eadem re tractetur : quom sit enim regio aridissima, nihil magis in quaerella habent quam si quis inibuerit aquam pluviam in suum influere : nam et *aggeres faciunt, et excipiunt et continent eam, ut ibi potius consumatur quam effluat* » (*De controv. agror.*, l. II; *Grom. vet.*, II, p. 36). Cf. l'inscription suivante de la fin du IV[e] s. relative à une grande piscine circulaire de Constantine

d'ailleurs inégal, ainsi que nous l'avons constaté, dans le traité qu'il a composé, tantôt en se bornant à de simples mentions d'œuvres d'art, tantôt en faisant des descriptions détaillées de travaux d'architecture proprement dite ou de génie civil, militaire et naval. D'ailleurs, il n'avait pas l'intention, comme nous l'avons indiqué précédemment[1], de traiter de toutes les matières qui seraient aujourd'hui du ressort de la compétence des architectes et des ingénieurs.

Quant à la construction monumentale proprement dite dans l'Afrique romaine, nous voyons que, de l'avis de juges très-autorisés[2], « elle offre généralement une apparence assez satisfaisante », encore de nos jours, bien que le tracé des appareils, notamment celui des arcs et des voussoirs laisse souvent à désirer. La sculpture d'ornement, chapiteaux, corniches, architraves et soffites y est d'une exécution parfois extrêmement soignée[3], qui révèle d'excellents modèles et la connaissance théorique de procédés puisés à des sources classiques, comme, par exemple, celles du traité de Vitruve. C'est ainsi que dans son rapport[4] sur une mission accomplie en Tunisie, M. H. Saladin a fait ressortir l'importance des ruines romaines de l'ancienne Thugga (Dougga); il a décrit notamment, d'une façon détaillée et avec une grande précision, les proportions du temple de cette ancienne *civitas*, en se plaçant au point de vue des proportions étudiées à la fois suivant Vitruve et suivant un tracé géométrique. Il a été frappé de la coïncidence frappante des lignes issues de la construction du triangle de Pythagore (Vitr., liv. IX, préf., § 6 et s.), nommé aussi

(*Corpus*, VIII, 7034) : « *Fistulam quae ex elemento caelesti totius anni substantiam vitae adque* (= *atque*) *usui populi provisa aquae copia summ*[*i*]*nistrat formavit, complevit... Caecina*, etc. »

1. Voy, *suprà*, § 8.

2. Voy. dans les *Arch. des missions scient. et litt.*, 3e sér., XII, le *Rapport sur la mission faite en Tunisie* (1882-83) par H. Saladin, architecte, notamment p. 219 et s.

3. *Ibid.*, époque romaine (haut-empire) : temples, théâtres et porte triomphale de Sbeïtla, basilique romaine et arc de triomphe d'Haïdra, etc. — Cf. les résultats des fouilles de Dougga. (Voir ci-après.)

4. *Nouv. Arch. des Missions*, II (1892), p. 505 et s. (oct.-nov. 1885).

triangle égyptien, avec les points principaux et les dimensions de la façade du temple de Dougga. Il a vérifié la distinction donnée par Vitruve, qui dit que l'édifice doit être ordonné : 1° avec symétrie (συμμετρία) c'est-à-dire que ses différentes parties doivent avoir en nombres une commune mesure, autrement dit un module, comme dans le corps humain, le rapport des membres qui le composent (l. I, c. 2); 2° avec la proportion convenable (ἀναλογία), c'est-à-dire un rapport entre les parties de l'ouvrage et le tout, rapports qu'ils détermineront ensemble (l. III, c. 1). Examinant ensuite cet édifice remarquable à l'aide du *de Architectura*, il a retrouvé la plupart des règles formulées par l'auteur du célèbre traité, d'après les traditions grecques qui lui étaient bien connues. Il a pu ainsi vérifier, texte en mains, l'exactitude des prescriptions de Vitruve touchant le tracé du fronton, la proportion du temple tétrastyle, d'où dérive ici le module, celles de l'entrecolonnement (en général), du chapiteau corinthien, de la porte de genre dorique, le nombre des degrés en façade, l'élargissement du pronaos, l'épaisseur de l'abaque, enfin le renflement, nommé ἔντασις, appliqué à Dougga non seulement aux colonnes d'angle, comme le prescrit Vitruve, mais encore aux colonnes latérales, qui, se détachant aussi sur le ciel, auraient été amincies par l'effet du rayonnement lumineux, si elles n'avaient été l'objet du même artifice de proportion[1]. A la vérité, si l'on observe dans ce monument quelques dérogations aux prescriptions vitruviennes, quelques légères différences dans la pose ou l'ornementation des corniches (avec crossettes, par exemple), dans le détail de l'entrecolonnement ou de l'abaque, ce sont là des détails secondaires, et Vitruve lui-même devait bien admettre dans les proportions[2] certains tempéraments (*temperationes, modulorum adjectiones*) que l'expérience et la variété des conditions de la construction à exécuter permettaient d'introduire dans la réalisation de l'œuvre architecturale[3]. Il semble bien, en effet,

1. Voy. notre étude sur la *Mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très-ancien formulaire*, 2e éd. revue (1900), p. 23.
2. Vitr. l. III, 3.
3. Contrairement à la prescription de Vitruve, qui assigne aux constructeurs

que dans l'antiquité on ne se soit pas strictement tenu dans les limites étroites d'une tradition de construction particulière; les types de la métropole ayant dû s'accommoder soit aux exigences des matériaux et du climat, soit aux traditions et coutumes locales[1]; la technique régionale a même pu se ressentir de ces écarts, le tracé des arcs et l'appareil des voussoirs dans les monuments de l'Afrique romaine laissant assez souvent à désirer, déduction faite des âges déjà lointains de ces constructions.

Aux exemples que nous avons indiqués, à cette comparaison frappante entre le temple de Dougga et le texte de Vitruve, on peut joindre d'autres rapprochements tels que celui tiré de la curie de Timgad[2], fondée sous Trajan et conforme aux données du traité des Dix livres de l'architecture. La présence en Afrique, depuis le Ier siècle avant J.-C. jusqu'au IIIe siècle de notre ère, de divers Vitruvius dont un plus ou moins grand nombre étaient revêtus de fonctions municipales, a-t-elle pu favoriser en certains endroits, par la fondation d'édifices, l'application des règles architecturales recommandées par l'architecte Vitruve ou pratiquées par ses homonymes en Italie, par exemple? Nous l'ignorons absolument; ce que l'on peut affirmer simplement, c'est qu'il y a des Vitruvius qui ont contribué de leurs deniers à certaines constructions. On a vu plus haut l'existence d'une famille Vitruvia à Thibilis. Dans cette ville de Numidie, l'emplacement

l'orientation vers l'est, celui de Dougga est orienté vers le sud. Nous ignorons pour quelle cause il en fut ainsi : peut-être que des raisons locales, de topographie notamment, influèrent alors sur la construction du temple. Rappelons à ce sujet que l'orientation ne fut pas constante à l'époque romaine, pas plus qu'elle ne devint absolument rigoureuse à l'origine pour les basiliques chrétiennes. L'orientation vers l'occident était usitée à des époques très anciennes (Voy. *suprà*, § 9, p. 45, n. 2 de notre tir. à part). Si les temples païens sont, en règle générale, tournés vers l'est, il y a assez d'exceptions à cette règle: en Afrique, à Lambèse, le temple voisin du Capitole est orienté au nord; à Djemila, le temple du forum, au nord-ouest.

1. Les savants travaux de M. Choisy sur l'art de bâtir chez les Romains et les Byzantins ont fait suivre l'influence de l'Orient et de l'esprit grec sur les traditions romaines. — Cf. Saladin, *op. cit.*, p. 401.

2. Voy. *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, par E. Boeswillwald et R. Cagnat; cf. J.-B. Mispoulet, *La Vie parlementaire à Rome sous la République*, p. 140-141.

que l'on croit avoir été occcupé par le forum dessine un rectangle; au midi, il y a un arc de triomphe assez bien conservé; le front oriental est bordé par une façade représentant un des petits côtés d'un édifice rectangulaire qui avait pour entrées deux grandes arcades encore debout. En face de ces baies cintrées, on a trouvé l'inscription suivante (*C.*, 18913) qui mérite d'être transcrite ici avec plus de détail que nous ne l'avons fait plus haut : « *M. Vitruvius Mamurra arcus s(ua) p(ecunia) fecit.* » Le monument, qui semble appartenir au IIIe siècle, était peut-être une basilique judiciaire; mais il n'est pas sûr que le mot *arcus* de ce texte désigne les deux arcades de cet édifice[1]. D'une manière générale, plus d'un édifice de l'Afrique du Nord contient, au point de vue de la construction et de la décoration, l'application souvent rigoureuse d'une grande partie des théories des architectes grecs de l'époque d'Alexandre, transmises jusqu'à nous par l'architecte Vitruve. On sait, en effet, que, « de même qu'après la brillante époque de création qui se développa en Grèce pendant le Ve siècle et le commencement du IVe, les rhéteurs rédigèrent les règles de la composition littéraire et théâtrale, de même les architectes qui suivirent les maîtres élégants de l'école attique et les maîtres ingénieux de l'école ionique[2], codifièrent les règles de proportions déduites des œuvres de ceux qui les avaient précédés et que ces règles formèrent en quelque sorte le « Vignole » de cette époque et des époques suivantes[3]. »

Victor MORTET.

1. Voy. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, I (1901), p. 127-128. Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage, où il trouvera un ensemble de descriptions précieuses de ces monuments, accompagnées d'un certain nombre de renvois à des textes d'épigraphie et à des ouvrages de l'antiquité.

2. On est redevable à Vitruve, comme nous l'avons dit, de précieuses données touchant l'architecture ionique d'Asie Mineure. Cf. la savante étude de M. Haussoullier : *Didymes, fouilles de 1895 et 1896*; voy. notamment la *Préf.*, p. VII, (1903).

3. H. Saladin, *Nouv. arch., op. cit.*, p. 510. — Voy. au point de vue des *Gromatici veteres* et de la diffusion de leurs méthodes dans l'Empire romain, à partir de la fin du Ier siècle pour le tracé des constructions, notre étude sur la *Mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très ancien formulaire*, 2e éd. revue (1900).

VARIÉTÉS

Les Manuscrits à peintures de la Bibliothèque incendiée de Turin [1].

La Bibliothèque nationale et universitaire de Turin a été incendiée! Les manuscrits infiniment précieux qu'elle contenait sont, au moins en grande partie, perdus, brûlés ou détériorés à jamais par l'eau dont on les a inondés en essayant de combattre le sinistre! En apprenant la fatale nouvelle, j'ai ressenti quelque chose de cet effroi qui vous étreint quand on vous annonce brusquement la mort d'un ami qui vous était cher et dont on ne croyait pas que l'existence fût aucunement menacée; mes lecteurs me pardonneront, en face de ce désastre, de leur communiquer ma profonde émotion personnelle.

Il y a plus d'un quart de siècle, depuis l'époque où je débutais comme jeune membre de l'École française de Rome, que je suis attiré par les bibliothèques, les archives et les musées de l'Italie. Partout, depuis Milan jusqu'à Naples et Palerme, j'ai toujours trouvé auprès de MM. les directeurs et les conservateurs italiens un accueil empressé, dont je ne saurai jamais trop me déclarer reconnaissant. Mais, nulle part, cet accueil ne fut plus cordial que dans cette bibliothèque installée à Turin dans les bâtiments de l'Université. La première fois que j'y pénétrai, j'y fus reçu par un savant sanscritiste, le commandeur Gorresio, ayant longtemps habité la France, ancien élève de Burnouf, et dont le premier mot fut de me rappeler qu'il s'enorgueillissait d'être membre de l'Institut de France [2]. Plus tard, je fis, ou plutôt je refis la connaissance à Turin du directeur actuel, M. Francesco Carta. L'érudition vaste et sûre, la bonne grâce et la complaisance incarnées, la passion pour le dépôt confié à ses soins, à la fois l'orgueil des trésors de sa bibliothèque, et, en même temps, le plus aimable empressement à les communiquer aux travailleurs, la manière la plus libérale d'encourager et de faciliter les recherches, tout cela réuni en un même homme : telle est l'impression unanime qu'ont remportée de Turin tous ceux qui ont eu le plaisir d'y être reçus par M. Carta.

Il y a quelques mois à peine encore, j'étais assis près de lui, jouissant du charme de son accueil, au milieu de cette salle des manuscrits dont je pouvais d'autant plus apprécier les richesses, que je les connaissais de plus longue date. Pouvais-je me douter qu'un jour prochain allait venir où les flammes ne laisseraient, de beaucoup de ces joyaux bibliographiques, que cendres et poussière;

1. [Une première édition de cet article a été publiée dans la *Chronique des Arts*. — *Réd.*]

2. Le commandeur Gorresio avait droit, en effet, à ce titre, comme associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

que j'aurais à dire au pauvre M. Carta combien ma pensée se reporte vers lui, et avec quelle sincérité je compatis de tout cœur à son intense et légitime douleur!

Quelle est exactement l'étendue du désastre? Jusqu'ici, je n'ai eu que des renseignements manquant de précision. Une certaine portion des manuscrits a été sauvée. Quels sont ces volumes qui ont échappé? Parmi ceux mêmes qui ont souffert, le mal est-il si profond qu'on pouvait le redouter? Pour quelques-uns, si les marges ont été atteintes, l'intérieur, comme il arrive parfois, n'a-t-il pas été protégé par la force de résistance du parchemin? Aussi, je ne veux pas tout à fait désespérer. Mon intention est de donner ici quelques renseignements sur les manuscrits de la bibliothèque de Turin, d'après un très gros amas de notes que j'ai entassées depuis des années. Mais ces manuscrits, je me refuse encore à les considérer comme tous perdus et, dans mes indications, aujourd'hui du moins, je parlerai d'eux toujours au présent, souhaitant bien vivement de n'avoir, en effet, jamais à en parler au passé.

La Bibliothèque nationale et universitaire de Turin abonde en manuscrits fort précieux comme texte, comme ancienneté ou comme provenance. Ainsi, lors d'une de mes dernières visites, j'y avais retrouvé un volume bien intéressant au point de vue français, le *Virgile* du duc Jean de Berry, frère du roi Charles V, si célèbre comme amateur hors ligne de toutes les belles choses. L'existence de ce manuscrit au commencement du xv^e^ siècle était attestée par des documents du temps. Qu'était-il devenu depuis lors? Nul ne le savait. Faudrait-il que je ne sois le premier à signaler la découverte du *Virgile* du duc de Berry, que pour avoir, en même temps, à en déplorer la destruction!

Mais ce *Virgile* ne comporte pas d'illustrations. Il en est de même de beaucoup d'autres manuscrits de la bibliothèque de Turin, par exemple de presque tous ceux qui proviennent de Bobbio. Ici je ne veux m'attacher qu'aux volumes qui peuvent intéresser l'histoire de l'art, c'est-à-dire à ceux qui sont ornés de peintures.

Pour les autres, je renverrai au catalogue en deux volumes in-folio donné en 1749 par Pasini [1], ainsi qu'à un très bel album de fac-similés qui, à la suite de l'Exposition d'Art sacré à Turin en 1898, a été publié par M. Fr. Carta, en collaboration avec MM. Cipolla et Frati [2].

Au point de vue des manuscrits à peintures, la Bibliothèque nationale et universitaire de Turin se range parmi les plus riches de l'Italie.

En suivant l'ordre adopté dans le grand catalogue de Pasini, nous avons d'abord à citer des volumes d'un ordre exceptionnellement rare et en quelque sorte anormal. Ce sont des manuscrits hébraïques avec peintures. J'emploie à leur propos l'expression d'*anormal*, parce qu'on sait que la loi de Moïse défendait aux Israélites de faire « aucune représentation des choses qui sont dans

1. *Codices mss. biblioth. regii Taurinensis Athenæi*, Turin, 1749, 2 vol. in-folio.
2. Carta, Cipolla e Frati, *Monumenta palæographica sacra. — Atlante palæografico artistico, compilato sui manoscritti esposti alla mostra d'arte sacra nel MDCCCXCVIII.* Turin. Bocca fratelli, 1899, in-folio.

les cieux et sur la terre, ni dans les eaux plus basses que la terre ». Cependant, il y a eu quelquefois des exceptions à la règle. Mon si savant et regretté ami, M. le pasteur Samuel Berger, a entretenu, en 1898[1], la Société des Antiquaires de France d'une Bible conservée en Espagne au palais de Liria, dans les collections des ducs d'Albe, dont l'illustration a été dirigée par un rabbin, montrant ainsi, comme le disait M. S. Berger, « la collaboration des juifs et des chrétiens à une œuvre artistique aussi bien que religieuse ». Certaines autres bibliothèques publiques, ou même privées, contiennent aussi quelques manuscrits dont le texte est en hébreu, mais qui renferment des images, et non pas seulement des motifs de décoration, mais de vraies compositions avec des personnages humains. A la bibliothèque de Turin, il y en a trois particulièrement remarquables, dont je me contente de citer les titres d'après les catalognes imprimés, ne pouvant entrer ici dans tous les détails : *Arbaa Turim*, commentaire sur le Pentateuque de Jacob ben Ascer (Cod. ebraïcus, n° XXXIX de Pasini), *Hapgadah Lappesach* (Cod. ebraïc., n° XXXVI) et *Ma chazor Germanicum* (A. III, 18).

Après les manuscrits hébraïques, le catalogue de Pasini range les manuscrits grecs.

L'art byzantin est surtout représenté, à Turin, dans un manuscrit d'un commentaire en grec sur les douze petits Prophètes (B. I, 2), par deux pages contenant les médaillons sur fond d'or de ces douze Prophètes, d'un beau style ferme, sentant encore l'influence lointaine de l'antique. Ce volume avait déjà subi les atteintes du feu dans un incendie au XVII[e] siècle. Puisse-t-il, cette fois encore, avoir échappé à une destruction totale ! Comme autre monument de l'art byzantin, je mentionnerai un recueil de *Vie des Saints* du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e] (I. II, 17). Le texte, il vrai, est en latin, et l'apparence de l'écriture dénote la main d'un copiste italien. Mais le manuscrit est orné d'un très grand nombre d'images à petits personnages ; et celles-ci sont de caractère tout à fait gréco-byzantin, d'un dessin un peu sec, mais très fin et d'une excellente technique[2]. Nous avons, dans ce recueil de *Vitae Sanctorum*, un intéressant exemple de productions d'un artiste évidemment originaire d'Orient, mais qui est venu travailler en Italie.

Ce volume nous sert de transition pour arriver aux manuscrits à miniatures d'origine proprement italienne. Je me bornerai à mentionner rapidement : un *Ancien Testament*[3] et une *Bible*[4], du commencement du XIV[e] siècle (F. I, 9 et D. I, 13) qui, sauf la différence de style dans les figures, sont disposés comme les manuscrits français du même genre et de la même époque ; un *Digeste* de grand format (E. I, 1), excellent spécimen de ces beaux manuscrits de droit, égayés d'images et de lettres historiées, qu'exécutaient principalement les ate-

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1898, p. 239-244.
2. Voir le recueil cité plus haut des *Monumenta palæographica sacra*, pl. LXIII.
3. *Monumenta palæographica sacra*, pl. LII.
4. *Ibid.*, pl. LIII.

liers des libraires de Bologne, et qu'en France les contemporains du roi Charles V et de son frère le duc Jean de Berry appelaient des manuscrits « boulonnois » ou « d'écriture boulonnoise »; enfin un recueil des *Révélations de Sainte Brigitte* (I. III, 23), avec quatre grandes peintures dans le style siennois du XIVe siècle, assez curieuses de sujets [1], mais faibles d'exécution. Je m'arrêterai davantage aux *Statuts de l'Ordre de la Nef*, fondé en 1381 par Charles d'Anjou-Durazzo, successeur de la reine Jeanne Ire sur le trône de Naples (L. III, 29). Le texte de ces statuts est en langue française; mais le manuscrit a été copié et enluminé en Italie, vraisemblablement dans le royaume de Naples. Une miniature, placée en tête du texte, montre Charles de Durazzo et les chevaliers de la Nef en costume de l'ordre, à genoux en prières devant la Trinité. Ce manuscrit est à rapprocher, quoiqu'il soit beaucoup moins somptueux, du superbe volume des *Statuts de l'Ordre du Saint-Esprit au droit Désir* que possède la Bibliothèque nationale de Paris et dont le comte de Viel-Castel a jadis publié la reproduction en or et couleurs.

Après avoir mentionné une grande page frontispice placée au début d'un recueil des *Histoires de Troie*, écrit en latin et terminé à Pavie en 1412 (K. I, 3), j'ai hâte d'arriver à un volume de tout premier ordre, une vraie merveille, qui ferait la gloire de la plus belle des collections. Il s'agit d'un exemplaire, de format petit in-folio, des *Scriptores Historiæ Augustæ* (E. III, 19). Le manuscrit est signé à la fin du copiste Jean de Cologne : *IO. de Colonia*, un de ces nombreux calligraphes venus du Nord qui ont franchi les Alpes au XVe siècle pour aller travailler en Italie. Sur le frontispice sont peintes les armes des Gonzague, marquis de Mantoue. En tête de chaque vie d'empereur se trouve un médaillon d'homme sur fond bleu, la tête, presque toujours de profil, se détachant avec toute la fermeté d'une belle médaille. Mais ce qu'il y a de plus exquis, ce sont, dans des encadrements, au milieu de branches de vigne, de tiges de chardons, de roses et de violettes, des petites figurines de personnages en costumes italiens, et parfois aussi d'animaux, traitées avec une élégance, une sûreté de dessin et une finesse d'exécution tout à fait merveilleuses.

Ces figurines sont marquées au plus haut degré du style de Pisanello, tel que nous permettent de le connaître ses médailles, ses dessins, ses tableaux de Londres et de Paris et ses fresques de Vérone. Faudrait-il aller plus loin et vouloir reconnaître la main de Pisanello en personne? Dans mes notes, je lis qu'en présence des originaux, je penchais pour l'affirmative. Je sais aussi que mon sentiment était partagé par le comte Carlo di Vesme, le directeur de la Pinacothèque de Turin, dont la haute compétence est attestée, entre autres preuves, par le remarquable catalogue qu'il a dressé de la galerie confiée à ses soins, un des meilleurs qui ait jamais paru pour aucun musée.

A l'appui de l'attribution de ces ravissantes décorations à Pisanello, on pourrait faire remarquer que le volume provient des Gonzague, marquis de Mantoue, et que Pisanello a beaucoup travaillé pour ceux-ci, ayant séjourné à leur cour par deux fois, en 1439, et de 1441 à 1443, et ayant aussi exécuté les médailles

1. *Ibid.*, pl. LXII.

de quatre membres de la famille, le marquis Gian Francesco, son fils Carlo et sa fille Cecilia, et le marquis Lodovico III [1]. Sans se prononcer définitivement, une chose est certaine en tout cas : c'est que les petites figurines qui se jouent sur les marges de cet admirable volume, si elles n'ont pas été tracées par le pinceau même de Pisanello, sortent tout au moins de son atelier, qu'elles sont tout à fait inspirées de ses créations, à tel point que je ne crois pas que l'on puisse songer, comme ayant été capable d'en donner la première pensée, à un autre maître que lui, tel, par exemple, que le serait Matteo de' Pasti.

Le nom d'un autre illustre artiste italien, celui de Mantegna, a été prononcé à propos d'un autre manuscrit de Turin, un *Pline*, en deux volumes in-folio (I. I, 22-23), orné de grands frontispices imitant généralement des architectures de style classique, modelées en violet, et avec des médaillons contenant des miniatures en couleurs. Le manuscrit est superbe. Les architectures sont du plus beau style et les miniatures extrêment fines. Mais je ne crois pas que Mantegna ait pris personnellement une part au travail de décoration du volume. De l'école de Mantegna, ou peut-être plus exactement de l'école de son maître Squarcione, est sortie plus ou moins directement toute une génération de très habiles miniaturistes, tels que ceux qui ont peint les *libri corali* de Sienne donnés à Liberale da Verona et à Girolamo de Cremona. Parmi ces miniaturistes, plusieurs eussent été capables de peindre le *Pline* de Turin, si beau et, en même temps, si « mantegnesque » que soit celui-ci.

Dans le même goût d'ornementation, mais avec une exécution d'ordre plus secondaire, sont aussi un second *Pline* (D. II, 24) et un *Pétrarque* (N. V, 28), ce dernier déjà du XVI^e^ siècle.

Après avoir indiqué encore quelques volumes montrant de beaux frontispices dans le style italien de la fin du XV^e^ siècle, un *Lactance* (D. III, 38), un *Pontifical* aux armes du cardinal Dominique de la Rovere (E. II, 14); un autre *Pontifical* ayant appartenu au même prélat, mais venant originairement des Piccolomini (E. III, 8) ; un *Pierre Lombard*, toujours aux armes de la Rovere (E. II, 8), je terminerai cette revue des manuscrits à peintures d'origine italienne par l'indication d'un très beau *Dante*, de format équivalent à l'in-quarto, mais allongé en hauteur (N. VI, 11). Ce *Dante* est orné de trois belles miniatures dans le style de l'Italie du Nord, représentant Dante dans la forêt, attaqué par un animal féroce, Dante et Virgile, enfin Dante et Béatrix au Paradis, cette dernière image peut-être la plus remarquable des trois [2].

A côté de l'Italie, dont nous avons vu la part si importante, la plupart des pays de l'Europe civilisée du Moyen âge se trouvent représentés à la Bibliothèque nationale de Turin par des miniatures de manuscrits ayant un caractère local qui indique bien la région d'où elles proviennent.

Des contrées qui forment aujourd'hui le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne sont venus, parmi les manuscrits de Bobbio, des fragments portant des pein-

1. Adolfo Venturi, dans son édition des *Vite de' più eccellenti pittori...* de Vasari, volume I : *Gentile da Fabriano e il Pisanello*. Florence, 1896, p. 44-47 et 80.

2. Des reproductions de ces pages frontispices sont données dans les *Monumenta palæographica sacra*, pl. LXXV, LXXXI, LXXXII et LXXXIII.

tures de style irlandais ou anglo-saxon, remontant peut-être au VIII[e] ou au IX[e] siècle (O. IV, 20). Le recueil des *Monumenta palæographica sacra* en reproduit deux, d'un aspect barbare sans doute, mais très caractérisé [1].

Un luxueux psautier (I. I, 9) avec des images du roi David [2] nous maintient en Angleterre, mais en nous faisant descendre à une époque relativement beaucoup plus récente, celle de la première moitié du XV[e] siècle.

L'Espagne figure en bon rang avec deux manuscrits importants. L'un est un des exemplaires de ce fameux *Commentaire de Beatus sur l'Apocalypse* [3] (I. II, 1), dont plusieurs copies, ornées toutes d'un grand nombre d'images très curieuses, sont parvenues jusqu'à nous. En ce qui concerne, d'une manière générale, ce genre de volumes, je me permets de renvoyer à ce que j'ai dit dans un précédent travail sur des manuscrits d'Espagne [4] et surtout à une étude développée de M. Léopold Delisle [5]. Le *Beatus* de Turin n'est pas un des plus anciens parmi les exemplaires signalés de ce commentaire. Il paraît dater seulement du XII[e] siècle, tandis qu'on en connaît un qui remonte jusqu'à l'an 975 de l'ère chrétienne. Mais on y retrouve, comme détail intéressant, l'emploi, dans les représentations d'architecture, de l'arc outrepassé en fer à cheval, du style arabe ou hispano-arabe [6]; et l'on peut en conclure qu'il a dû être peint en Espagne même, ce qui n'arrive pas toujours, car un des plus beaux spécimens de la série, celui de la Bibliothèque nationale de Paris, a été exécuté au nord des Pyrénées, à Saint-Sever en Gascogne. Le second manuscrit espagnol est un *missel* (D. I, 21), terminé en 1361, après deux ans et demi de travail, pour le cardinal Niccolo Rosselli, dit le cardinal d'Aragon (1314-1362), prélat italien d'origine, mais passé au service du roi Pierre IV d'Aragon. Deux grands tableaux en pleine page, placés au canon, en regard l'un de l'autre, sont surtout extrêmement curieux pour l'histoire de la miniature en Espagne, plutôt qu'ils ne sont séduisants. Ils représentent l'un le Calvaire, l'autre le Jugement dernier et ont été tous deux reproduits dans les *Monumenta palæographica sacra* [7].

C'est du côté de l'Allemagne, vers les rives du Rhin, qu'il faut, je crois, placer le terrain d'origine d'un grand dessin rehaussé de couleurs, placé en tête d'un *Commentaire de Bède sur saint Luc* (D. III, 16), datant du XI[e] siècle. Ce dessin est curieux en ce qu'il semble se rapporter à l'histoire de la confection du manuscrit même. Il réunit sur une même page, à côté d'une image de saint Luc, aux pieds de saint Vincent debout, un abbé appelé Walpertus et un humble moine « Wido, umilis monachus ». Ce n'est pas le copiste, car ce dernier a

1. V. *Chronique des Arts* du 6 février 1904, p. 43.
2. *Mon. pal. sacra*, pl. X.
3. *Mon. pal. sacra*, pl. CIII.
4. *Manuscrits d'Espagne remarquables pour leurs peintures*, Paris, 1893, p. 38-40 (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV, p. 286-288).
5. *Les Manuscrits de l'Apocalypse de Beatus conservés à la Bibliothèque Nationale et dans le cabinet de M. Didot* (p. 117-148 des *Mélanges de paléographie et de bibliographie*. Paris, 1880, in-8).
6. *Mon pal. sacra*, pl. XLIII, Cf. pl. XLII.
7. *Ibid.*, planches LV et LVI.

signé le travail de transcription en se nommant lui-même Ardericus. Wido serait-il, par hasard, l'auteur du dessin ?

Enfin, c'est d'une région intermédiaire alors entre la France et l'Italie, de Nice, qu'était sorti un certain bénédictin de la province de Provence, « Ludovicus de Prioribus », qui est désigné sur un exemplaire en latin de *Josèphe* (K. II, 2), comme ayant enluminé ce livre en 1437 pour le marquis de Saluces, dont le volume porte les armoiries [1].

*
* *

J'arrive à la partie qui est la plus intéressante pour nous, gens de l'ancienne Gaule, celle des manuscrits à peintures français ou flamands.

Ces manuscrits sont aussi ceux que j'ai le plus étudiés, dans mes différents séjours à Turin, ceux sur lesquels j'ai relevé le plus de particularités qui n'ont encore jamais été signalées. Mais passer en revue absolument tous les volumes qui offrent quelque intérêt pour l'art, ce serait abuser de la patience du lecteur. Je me bornerai donc ici à ne mentionner seulement que les plus importants au point de vue de leurs peintures [2].

En tête de la série, par ordre chronologique, j'ai à citer une Bible latine de format moyen (I. I, 12), très vraisemblablement exécutée à Paris, et, en tous cas, pour la décoration, tout à fait dans le goût des manuscrits parisiens du milieu du XIVe siècle [3]. Cette *Bible* est un fort joli volume. Mais bien plus digne d'attention encore est un livre d'Heures dit *Les Heures de Savoie* (E. V, 49), que les lecteurs de la *Gazette des Beaux-Arts* connaissent par la magistrale étude de M. Léopold Delisle sur les *Livres d'Heures du duc de Berry*, parue dans la *Gazette* en 1884 [4].

Ces Heures ont eu des destinées illustres. Elles ont appartenu successivement aux rois Charles V et Charles VI et au duc Jean de Berry. Mais elles avaient été commencées dans la première moitié du XIVe siècle, pour une princesse qui doit bien être, ainsi que l'avait pressenti M. Delisle, Blanche de Bourgogne, petite-fille de saint Louis, mariée avec Édouard de Savoie en 1307 et morte en 1348. Le mari de Blanche de Bourgogne ayant été comte de Savoie de 1323 à 1329, on s'explique que le nom d'*Heures de Savoie* ait été attaché au manuscrit, et cela dès le temps du duc Jean de Berry.

Le volume comprend deux parties distinctes : un fond primitif antérieur au milieu du XIVe siècle [5], et des additions introduites à l'époque où le manuscrit était la propriété du roi Charles V. A chacune de ces parties correspond un cycle particulier d'images. Celles qui ont été peintes pour Charles V mettent en scène le roi lui-même et la reine sa femme. L'une des plus curieuses nous

1. Une signature identique existe sur le ms. latin 5060 de la Bibl. Nat. de Paris. — Cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibl. Nationale*, t. II, p. 414.

2. Pour ceux qui voudraient de plus amples détails, je prends la liberté de renvoyer à un travail beaucoup plus développé que ces notes rapides, que je prépare pour être inséré dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*.

3. *Mon. pal. sacra*, pl. LIV.

4. *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX, p. 287-290.

5. *Mon. pal. sacra*, pl. LVII.

montre la prière du roi à son réveil. Celui-ci est encore au lit et s'apprête à passer sa chemise que lui tend un chambellan. Ce document figuré eût ravi le grand érudit Siméon Luce qui, dans son *Histoire de Duguesclin*, a si justement montré quelle véritable révolution économique fut, en France, au XIVe siècle, la généralisation, dans toutes les classes de la société, de l'usage de la chemise de toile.

Du règne de Charles VI datent plusieurs manuscrits à peintures : un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* (L. II, 8); un autre livre de *Chroniques* (L. II, 1), aux armes de la famille d'Orgemont; une copie du *Livre du Chevalier errant*, par le marquis de Saluces (L. V, 6); mais avant tout, dans l'ordre d'importance, les deux portions les plus anciennes d'un manuscrit qui compte parmi les plus précieux qui soient au monde, le célèbre livre d'Heures du duc de Berry auquel M. Delisle dans son étude déjà citée, publiée par la *Gazette* en 1884, a attaché pour jamais le nom d'*Heures de Turin*.

Au premier moment, les nouvelles reçues de Turin portaient que cet incomparable livre avait péri dans l'incendie de la Bibliothèque. Une dépêche plus rassurante a paru depuis dans les journaux, mais elle n'a pas été confirmée. En dehors du charme captivant qu'exerce toujours une œuvre d'art de premier ordre, il se rattache pour moi aux *Heures de Turin* des souvenirs particuliers. Sans vouloir jouer le rôle de l'inventeur qui réclame âprement ses droits, j'ose dire que la célébrité acquise aujourd'hui par les *Heures de Turin* est en grande partie mon œuvre personnelle. J'ai raconté dans le numéro de janvier 1903 de la *Gazette*[1], comment, dès 1887, j'avais vu le manuscrit, comment j'étais arrivé à cette impression que certaines de ses miniatures étaient empreintes au plus haut degré du style des van Eyck; comment, enfin, après avoir longtemps hésité, tant le nom à prononcer était grand, je me décidai au mois de juin 1901, pour prendre date, à exposer devant la Société des Antiquaires de France[2] mon sentiment sur la participation possible des van Eyck à l'illustration du volume. A cette époque, une seule des miniatures avait été publiée[3]. Deux ou trois autres seulement étaient photographiées. Par bonheur, quelques mois plus tard, les Sociétés de l'Histoire de France et de l'École des Chartes décidèrent, sur ma proposition, et en me chargeant du travail, de faire paraître en l'honneur de M. Léopold Delisle, pour lui être remis dans une fête jubilaire le 6 mai 1903, une reproduction de toutes les miniatures du manuscrit de Turin complétées même par des feuillets jadis détachés du volume, qu'une libéralité de M. Jules Maciet avait fait entrer au musée du Louvre[4].

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XXIX, p. 11-13.

2. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, année 1901, p. 208. Cf. année 1902, p. 324. Dans ma communication faite le 19 juin 1901 à la Société des Antiquaires, je n'avais encore, pour pouvoir les présenter, que deux photographies des pages de Turin.

3. Par M. Vayra dans *L'Arte antica alla IVa esposizione nazionale de Belle Arti in Torino nel 1880*, pl. LXI — Le texte explicatif de cette planche est de la plus extrême brièveté, mentionnant une vague attribution à Jacquemart de Hesdin.

4. *Heures de Turin. — Quarante-cinq feuillets à peintures provenant des très*

M. Delisle ayant généreusement distribué lui-même les exemplaires de la publication entre les principales bibliothèques d'Europe, l'étude de l'admirable volume de Turin est, désormais, rendue facile. Dans mon introduction jointe aux planches, j'ai établi l'origine de ce manuscrit, qui n'est qu'un fragment d'un livre d'Heures possédé avant 1413 par le duc de Berry, livre d'Heures dont d'autres morceaux existent ailleurs qu'à Turin. J'aurais voulu donner aussi, dans cette introduction, quelques indications sur le caractère particulier de chacune des peintures. Mais il fut décidé que la publication des deux Sociétés conserverait un caractère strictement documentaire et qu'aucune hypothèse ne serait formulée relativement aux noms des artistes. Je dus même retrancher sur l'épreuve — non sans regret, je l'avoue — un rappel que je faisais de ma communication antérieure à la Société des Antiquaires de France touchant les van Eyck. La *Gazette des Beaux-Arts* voulut bien m'offrir son hospitalité, et, grâce à elle, je pus, en janvier et février 1903, publier, sous une forme plus complète, le développement de mes observations déjà anciennes. Les lecteurs qui connaissent ce travail paru sous le titre *Les Débuts des van Eyck* [1] savent quel exceptionnel intérêt les *Heures de Turin* présentent, dans certaines de leurs pages, pour l'histoire de l'art flamand à l'aurore de sa plus belle période. Mais je n'ai donné jusqu'ici le résultat de mes recherches que pour ce qui concerne uniquement les miniatures peintes dans le volume à une époque où celui-ci était la propriété du comte Guillaume IV de Bavière-Hainaut-Hollande. Combien il me reste encore à dire, et sur la partie plus ancienne des images, remontant au temps du duc de Berry, et sur celle qui est au contraire plus récente! Parmi ces dernières, par exemple, il s'en trouve une, la *Descente de Croix*, qui reproduit exactement une composition du mystérieux « maître de Flémalle » [2]. De cette page, ainsi que j'espère le montrer un jour, on peut tirer un argument venant à l'appui de la thèse soutenue par M. Georges Hulin, que le « maître de Flémalle » serait Jacques Daret.

L'importance des *Heures de Turin* est telle, au point de vue de l'art, que l'on me pardonnera de m'être un peu attardé à leur sujet. Reprenons notre revue d'une allure plus rapide.

En ce qui concerne la miniature française, l'époque de Charles VII et de Louis XI est représentée par un *Speculum humanæ Salvationis* (I. I, 11) orné de dessins très faibles, mais curieux pour la comparaison avec les planches des xylographes du même ouvrage; par un exemplaire de la traduction française de Tite-Live (L. I, 11); par un recueil dont le premier ouvrage traite de la *Destruction de Troyes* (L. II, 7), excellent spécimen de la manière d'un miniaturiste qui travaillait à Rouen dans la seconde moitié du xv[e] siècle et, en même temps,

belles Heures de Jean de France, duc de Berry. Paris, 1902, gr. in-4° 27 p. de texte et 45 pl. (Non mis dans le commerce.)

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 3[e] période, t. XXIX, p. 5 et 107.

2. Comparer la planche XXI de la reproduction des *Heures de Turin*, publiée en l'honneur de M. Deslisle, avec la partie centrale du triptyque du Musée de Liverpool gravé dans la *Gazette*, 3[e] période t. XXVIII, p. 199.

volume intéressant encore par sa provenance, le livre ayant été fait pour une héroïne qui a sa place dans l'histoire de Rouen, Jeanne du Bec Crespin, femme de Pierre II de Brézé, comte de Maulevrier ; enfin, par deux manuscrits qui méritent de nous arrêter un peu plus.

L'un de ces manuscrits est le tome I d'une belle *Bible historiale* (L. I, 12), dont les miniatures soulèvent un intéressant problème — qu'il serait malheureusement trop long de discuter ici — d'origine et de date précises. Le manuscrit[1] est aux armes d'un marquis de Saluces, mais sa couverture porte l'étiquette d'un relieur qui travaillait à Bruges, Stuvaert Lievin. Ce qui est surtout important, c'est que l'enlumineur est nommé à la fin. C'était un certain Lancelot Cardon, dont la place est à déterminer parmi les artistes du XV^e^ siècle.

L'autre manuscrit est un exemplaire, en trois volumes grand in-folio, du *Roman de Guiron le Courtois* (L. I. 7-8-9). Ce manuscrit a été exécuté pour un des plus grands bibliophiles français du XV^e^ siècle, l'infortuné Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, que Louis XI devait faire périr sur l'échafaud. Les nombreuses miniatures de ce roman constituent, suivant moi, l'œuvre capitale d'un des miniaturistes favoris du malheureux duc de Nemours, Evrard (Eberhardt) d'Espingues ou d'Espinques, artiste dont la vie mouvementée est aussi curieuse que ses productions sont attrayantes à étudier.

Un autre manuscrit, qui doit dater de 1471, *Quatre discours du cardinal Bessarion*, recueillis par Guillaume Fichet (I. V, 16) est intéressant pour l'histoire de l'enluminure à Paris. La miniature placée en tête, et qui se rattache à une série considérable d'œuvres sorties d'un même atelier[2], montre Guillaume Fichet offrant son livre au duc de Savoie Amédée IX et à la duchesse Yolande[3].

La Bibliothèque de Turin renferme aussi d'autres volumes de dédicace, présentés à des princes de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^, et dont les miniatures sont toutes françaises de style. Les plus beaux sont trois ouvrages de Claude de Seyssel (L. III, 1-2-3) illustrés et ornés par un imitateur de Jean Bourdichon et ressemblant beaucoup à des exemplaires d'écrits du même auteur, que possède la Bibliothèque Nationale de Paris.

Dans le même goût est un *Office du Saint Suaire* (E. IV, 13) offert entre 1504 et 1513, par le Dominicain Antoine Pennet, au duc de Savoie, Charles III le Bon, que l'on appelait alors Charles II[4].

Il y a encore à mentionner plusieurs manuscrits comme nous donnant des spécimens de la miniature française du commencement ou de la première moitié du XVI^e^ siècle : un *Commentaire de saint Ambroise sur un psaume* (I. I, 5), volume visant avant tout au luxe, et de très grand format[5] ; deux exemplaires des *Statuts de l'Ordre de saint Michel* (L. V, 39, et L. V, 52) ; enfin un ouvrage sur la *Philosophie naturelle* (L. V, 33) dédié à Marguerite de Valois, fille de Fran-

1. *Mon. pal. sacra*, pl. LXXII.
2. Cf. P. Durrieu, *Un grand enlumineur parisien du XV^e^ siècle*, Paris, 1891 (Publication de la *Société de l'Histoire de Paris*).
3. *Mon. pal. sacra*, pl. LXX, n° 1.
4. *Mon. pal. sacra*, pl. LXX, n° 2.
5. *Mon. pal. sacra*, pl. CIV.

çois Ier et duchesse de Savoie, volume orné d'un beau frontispice dans le style de l'époque de Henri II.

*
* *

Je passe aux manuscrits dont les miniatures peuvent être considérées comme se rattachant à l'école flamande. Nous avons, d'ailleurs, déjà touché à cette école, avec celles des pages des *Heures de Turin* qui sont marquées au sceau du style des van Eyck, ou qui intéressent la question de l'identité du « maitre de Flémalle ». Mais là, nous étions encore à une époque relativement ancienne. Les manuscrits dont je vais parler nous feront, au contraire, tous descendre à la seconde moitié du xve siècle.

Un manuscrit est intermédiaire en quelque sorte, par son aspect général et le caractère de son écriture, entre les manuscrits de la France royale et les manuscrits flamands proprement dits. C'est un *Roman d'Artus* (L. III, 31). Ce manuscrit est orné de délicieuses grisailles, d'une exécution très légère, dont les plus jolies seraient presque dignes d'être rapprochées de ce qui est la merveille du genre, les illustrations du tome II de Paris des *Miracles de la Vierge*[1].

D'autres volumes, au contraire, appartiennent tout à fait à la catégorie de ces superbes volumes qui sont sortis des ateliers de librairie établis en Flandre et spécialement à Bruges, à Lille et à Gand, à l'époque des derniers ducs de Bourgogne et jusque sous Maximilien et Philippe le Beau d'Autriche.

Sans entrer dans le détail, qui nous entraînerait trop loin, je grouperai ces manuscrits d'après leur provenance.

Le plus remarquable peut-être par ses peintures est un exemplaire du *Gouvernement des Princes* (L. III, 10) traduit d'après Gilles de Rome, qui a été copié à Lille, en 1467, par Jean Miélot, un des écrivains attachés à la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi.

D'un des plus célèbres bibliophiles de la Flandre, le Grand Bâtard de Bourgogne, Antoine, fils naturel de Philippe le Bon, né en 1421, mort en 1504, proviennent plusieurs volumes : *Miroir des vices* (L. II, 13) s'ouvrant par un portrait du Grand Bâtard en prières : second volume d'une *Bible historiale* (L. I, 1); premier volume d'une *Cité de Dieu* (L. I, 6), dont le second volume est aussi à Turin, mais aux Archives d'État[2], exemplaire transcrit pour le Grand Bâtard par le copiste Jean du Quesne, qui travaillait à Lille, et dont le tome II est daté de 1466. A ces volumes on peut joindre, comme ayant même provenance, deux tomes d'une *Somme rurale* (L. II, 4), mais en avertissant que dans cet ouvrage il n'y a pas de peintures.

1. D'après des observations que j'ai publiées l'an dernier, ces grisailles des *Miracles de la Vierge* pourraient être d'un enlumineur fameux qui travaillait à Bruges, mais qui était un Français du royaume, Philippe de Mazerolles. Cf. *L'Histoire du bon roi Alexandre*, Paris, 1903 (extrait du tome XII de la *Revue de l'Art ancien et moderne*).

2. Une des miniatures du volume des Archives a été reproduite dans les *Mon. pal. sacra*, pl. LXIX. Je puis ajouter, d'après une bienveillante communication d'un de mes confrères de l'Ecole des Chartes, que M. le comte de Laborde a fait photographier, en vue d'une publication qui doit paraître en France, les pages à peintures de cette *Cité de Dieu* du Grand Bâtard de Bourgogne.

Le Grand Bâtard de Bourgogne a eu comme rivaux en bibliophilie : son propre fils, Philippe de Bourgogne, seigneur de Beures, que j'ai nommé autrefois aux lecteurs de la *Gazette* dans mes articles sur *Alexandre Bening*, parus en 1891[1]; son frère naturel Baudoin, bâtard de Bourgogne, seigneur de Falais; enfin celui de ses compatriotes qui l'emporte peut-être sur tous les autres pour l'amour des beaux livres, le célèbre Louis de Bruges, seigneur de La Gruuthuuse, dont la délicieuse demeure, récemment restaurée, abritait une section de l'exposition d'art ancien à Bruges en 1902.

Quelques épaves de bibliothèques de ces trois amateurs flamands sont arrivés à Turin. Deux très beaux volumes d'une traduction française d'un écrit de *Saint Jérôme* (L. I, 2 et L. I, 13) sont aux armes de Philippe, seigneur de Beures; le blason de Baudoin, bâtard de Bourgogne, seigneur de Falais, se voit en tête d'un *Recueil des histoires de Troyes* (L. I, 20); enfin, c'est pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuuse, qu'avait été illustré un *Romuléon* (L. I, 1) qui, après Louis de Bruges, comme c'est le cas pour tous les manuscrits de même origine, a passé au roi de France, Louis XII.

Un *Roman de Godefroid de Bouillon* (L. I, 5) est décoré des armes pleines de Montmorency. Un Hayton, *Fleur des histoires de la terre d'Orient* (L. V, 8) et un *Roman de Cleriadus et Meliadice* (L. II, 2) portent aussi des marques de provenance dont j'espère arriver aussi un jour à établir la signification précise.

Enfin, je mentionnerai encore un livre des *Dits moraux des Philosophes* (L. IV, 21), écrit à Gand en 1491 par Jean de Kriekenbourgh ou Kriekenborch, c'est-à-dire par ce même copiste qui a achevé aussi à Gand, le 16 mars 1492, la transcription du magnifique *Boèce* de Louis de Bruges, enluminé par maître Alexandre Bening, dont j'ai autrefois longuement entretenu les lecteurs de la *Gazette*[2].

J'aurais encore bien des indications à donner. Je pourrais signaler, notamment que beaucoup des manuscrits de Turin portent leurs vieilles reliures originales du xv^e^ siècle, formant, à cet égard, une série très précieuse dont l'équivalent ne se trouve peut-être nulle part ailleurs.

Mais je me suis laissé déjà bien entraîner. Et ce que j'ai dit suffit pour donner une idée générale des trésors que renferme, au point de vue de l'art et de l'archéologie, la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Turin. Tous mes lecteurs s'associeront, j'en suis certain, au vœu que je renouvelle encore de tout cœur, que, parmi ces trésors, le plus grand nombre au moins ait échappé au désastre dont le monde entier s'est ému.

PAUL DURRIEU.

Note complémentaire.

Le gouvernement italien a fait savoir à M. Krumbacher qu'on avait sauvé 200 manuscrits grecs (soit presque la moitié) et qu'on allait publier incessamment une liste des mss. conservés.

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e^ période, t. V, p. 366.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e^ période, t. V, p. 356.

Dans la *Beilage*, n. 47 (21 février) de l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, M. Krumbacher a publié un article d'ensemble sur les mss. grecs de Turin; il nous y apprend qu'il a entièrement collationné ou copié en 1886 le précieux manuscrit hymnographique *Cod. Taurin.*, B. 14, 34.

Sous le titre de *Reliquiae taurinenses*, M. Cumont a donné une notice intéressante aux *Bulletins de l'Académie de Bruxelles* (mars 1904); il y a publié des notes prises par lui en 1902 sur un recueil de documents, en partie inédits, relatifs aux hérésies byzantines et au judaïsme (p. 90, histoire abrégée des Pauliciens; p. 92, fragment d'un ouvrage inédit sur la prise de Jérusalem).

La destruction complète des *Heures de Turin* est malheureusement avérée.

S. R.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 11 MARS 1904.

M. le duc de La Trémoïlle annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que cette commission a accordé sur les arrérages de la fondation 900 francs à M. Boyé pour son volume intitulé : *Les Hautes-Chaumes des Vosges* (Paris, 1903, in-8°), et 300 francs à M. Roger Clément, pour son travail sur *La condition des Juifs de Metz sous l'ancien régime* (Paris, 1903, in-8°).

M. Georges Villain, président de la Commission du Vieux Paris, rend sommairement compte des fouilles exécutées près du Collège de France, rues de Lanneau et de Fromentel.

M. Henri Martin, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal, communique une série d'observations sur le mode de travail des enlumineurs de manuscrits au moyen âge. Il résulte de ces observations qu'il y a eu, dès le XIII[e] siècle, de véritables ateliers de peintres, placés sous la direction d'un maître, qui fournissait à ses collaborateurs les esquisses des miniatures à exécuter. Ces esquisses, demeurées inaperçues jusqu'ici, peuvent être observées sur les marges d'un très grand nombre de manuscrits de luxe et sont généralement d'un dessin bien supérieur à celui des miniatures. Grâce à elles, on peut comprendre pourquoi les miniatures d'un même manuscrit, quoique parfaitement homogènes pour la composition des scènes, accusent si souvent d'incroyables inégalités dans l'exécution de l'enluminure. — M. Martin a constaté aussi l'existence à Paris, sous Charles VI, d'une femme peintre inconnue jusqu'ici, Anastaise, dont les œuvres se payaient fort cher.

MM. le D[r] Capitan, Breuil et Charbonneau communiquent le résultat des observations qu'ils ont faites sur le territoire de la ferme de La Vaulx, près de Saint-Aubin-Baubigné (Deux-Sèvres), entre Bressuire et Cholet. Il existe là, dans un espace d'un kilomètre carré à peine, de nombreux blocs de granit solés dans les champs. Sur la plupart, on a découvert de nombreuses gravures qui se composent de signes divers, de figures d'animaux et de figures humaines, toutes extrêmement stylisées. — M. Salomon Reinach ajoute quelques observations.

M. Maxime Collignon, vice-président, donne lecture d'un mémoire de M. W. Helbig, où l'auteur étudie l'origine du costume et de l'armement des Saliens.

SÉANCE DU 18 MARS 1904.

La séance trimestrielle de l'Institut est fixée au 13 avril.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur la *Peregrinatio Silviae*.

M. Salomon Reinach annonce que M. R. Herzog, professeur à Tübingen, ayant découvert à Cos une inscription grecque très intéressante pour l'histoire des Gaulois, a voulu que l'Institut de France en eût la primeur. Il a envoyé à l'Académie le texte de cette inscription accompagnée d'une traduction et d'un commentaire en latin. A la demande de l'Académie, M. S. Reinach donne lecture d'une traduction française de l'inscription et en fait ressortir l'importance. La ville de Cos, ayant appris, vers le mois de mars 278, que les Gaulois avaient été repoussés devant Delphes en décembre 279, vote un décret pour exprimer la joie que lui cause cette nouvelle. Elle rend grâces au dieu de Delphes Apollon, apparu en personne pour sauver son temple. Des envoyés de Cos lui offriront en sacrifice un taureau aux cornes dorées et invoqueront sa protection, afin qu'il fasse régner la prospérité et la concorde parmi eux; ils lui demanderont d'accorder un bonheur perpétuel à ceux des Grecs qui sont venus au secours du temple. D'autres sacrifices seront offerts à Jupiter Sauveur et à la Victoire; le jour de ces sacrifices sera considéré comme férié, et toute la population de Cos portera des couronnes. Un crédit de 400 drachmes est ouvert pour les sacrifices de Delphes et un autre de 160 drachmes pour ceux qui seront offerts à Cos. Enfin, on décide que le décret sera gravé sur une stèle de marbre qui sera exposée dans le temple d'Esculape à Cos. C'est cette stèle, tout a fait intacte, que M. Herzog a eu la bonne fortune de retrouver.

M. Philippe Berger annonce que M. Gauckler a découvert au Djebel Mansour, dans les ruines de la petite *civitas Galitana* (là où fut déjà trouvé un monument funéraire avec bas-reliefs et inscription bilingue, latine et néo-punique), un linteau de porte monolithe portant la dédicace d'un temple à Mercure par la *civitas Galensis* et ses deux suffètes, Aris et Manius, fils de Celer.

M. Pottier donne lecture d'une notice du R. P. Louis Jalabert sur une série de stèles, portant des représentations et des inscriptions sur stuc blanc, découvertes près de Sidon. Ce sont les monuments funéraires de mercenaires tenant garnison dans cette ville, un Chiote, un Carien, trois Lacédémoniens, un Crétois, un Thessalien et un Lycien.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1904.

M. le baron de Baye communique de la part de M. Lex, archiviste de Saône-et-Loire, le calque d'un carreau de pavage.

M. de Villefosse lit une note de M. J. Déchelette sur un petit vase à infuser faisant partie de la collection de M. Bertrand, conservateur du Musée de Moulins.

M. de Mély communique un dessin du VIIIe siècle tiré du Sacramentaire de Gellone et représentant un chevalier armé de toutes pièces.

M. Monceau fait une communication sur le nom de Lactance.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1904.

M. Dimier fait une communication sur les tableaux qui ornaient jadis la petite galerie du Louvre.

M. Lafaye rend compte au nom de M. Franki-Moulin d'une découverte d'antiquités gallo-romaines faite à Vers près de Sederon (Drôme).

M. Cagnat propose une lecture pour une inscription cursive qui orne un plat communiqué par M. le baron de Baye.

Il donne ensuite lecture d'un mémoire de M. Gauckler sur le mosaïste dans l'antiquité.

Lecture est donnée d'une note de M. Jadart sur une plaque en terre cuite du Musée de Reims portant le sceau de Jean Godart.

M. de Villefosse rend compte des plus récentes découvertes du R. P. Delattre.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1904.

M. Dumuys fait hommage de 3 photographies agrandies représentant 3 ivoires du Musée historique d'Orléans. Il communique la reproduction de deux enseignes de pèlerinage appartenant au même Musée. Il fait passer sous les yeux de la Société le sceau du comte d'Alençon tué à Crécy. Ce sceau a été trouvé à Orléans dans la rue des Gourdes lors des travaux exécutés pour poser le câble électrique. Il fait partie de la collection de M. Dumuys.

M. de Villefosse communique un travail de M. R. de Kerviler sur les mesures de longueur et les nombres 7 et 3 chez les constructeurs de monuments mégalithiques en Armorique.

M. Henri Martin présente un manuscrit du commencement du XVe siècle qui porte des notes marginales pour guider le travail de l'illustration.

M. Durrieu fait part d'une découverte de M. Lucien Magne qui a reconnu dans une des miniatures des *Heures* du duc de Berry conservées à Chantilly une reproduction du château de Saumur.

M. Cheron fait au nom de M. Mallard une communication sur les fouilles que celui-ci est en train d'exécuter dans le théâtre de Drevant près de Saint-Amand.

SÉANCE DU 2 MARS 1904.

MM. Ch. Vignot, Charles Magne et l'intendant général Courbot sont élus associés correspondants nationaux.

M. Adrien Blanchet communique un plomb antique au type de Mercure, sur lequel on lit un nom qui semble se rapprocher de celui d'Anse (Rhône).

M. Jules Maurice communique les parties essentielles d'un mémoire relatif aux ateliers monétaires des Gaules vers l'époque de Constantin et à leur fonctionnement.

SÉANCE DU 9 MARS 1904.

M. Omont entretient la Société d'un très ancien exemple d'illustration fourni par le ms. latin 4884 de la Bibliothèque nationale.

M. Gauckler adresse une note au sujet d'une inscription trouvée à El Djem (Thysdius) par MM. Gilbert et Tivalay.

M. Cagnat parle d'une enceinte funéraire chrétienne fouillée par M. Bertrand, conservateur du Musée de Philippeville, à Beni Meleh sur la route de Stora.

M. Henri Martin communique un livre d'heures conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal et qui paraît avoir appartenu au duc Jean de Berry.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1904.

M. Blanchet fait au nom de M. Naef une communication sur les différentes marques à l'aide desquelles les architectes suisses désignent les parties restaurées dans les monuments anciens.

M. de Mély fait au nom du baron Carra de Vaux une communication sur les origines de la légende de Bellérophon.

M. Toutain communique une inscription grecque trouvée en 1880 à Panticapée (Crimée).

M. de Laigue envoie un mémoire sur une inscription grecque découverte à Trieste.

M. Ravaisson-Mollien entretient la Société de différentes peintures italiennes ou françaises où se peut reconnaître le portrait de Léonard de Vinci.

SÉANCE DU 4 MAI 1904.

M. Ch. Em. Ruelle, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève est élu membre résident en remplacement de Corroyer décédé.

M. Joseph Depoint est élu associé correspondant national.

M. Chenon communique divers objets de l'époque gallo-romaine trouvés à Château-Meillant (Cher).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GANGOLF DE KIESERITZKY

J'ai appris — trop tard pour l'annoncer dans le dernier n° de la *Revue* — la mort du conservateur des antiques de l'Ermitage, Gangolf de Kieseritzky, décédé subitement à Saint-Pétersbourg le 10 janvier 1904. Kieseritzky, né en 1847 à Fellin en Livonie, étudia d'abord à Dorpat, puis à Munich, où il suivit les cours de Brunn avec M. Furtwaengler. Stephani, d'ordinaire ombrageux et acariâtre, se prit d'amitié pour lui et le fit entrer, en 1880, au Musée de l'Ermitage; quand le vieil archéologue mourut, en 1887, ce fut Kieseritzky qui lui succéda.

Dire qu'il a beaucoup fait pour le merveilleux Musée confié à ses soins, serait assurément trop s'avancer. Il m'a montré lui même, en 1901, dans l'armoire de son cabinet, des objets de premier ordre qui étaient là depuis quinze ans, attendant d'être restaurés et publiés. Kieseritzky était-il indolent? Ne fut-il pas plutôt, comme Léon Renier, de ces hommes que la peur de la critique a paralysés? Toujours est-il qu'il n'a pas produit grand'chose : un bon mémoire sur le type d'Athéna Parthénos, un petit catalogue illustré (en russe) des marbres de l'Ermitage, une étude originale (en russe également) sur les antiquités de Khotan. D'un *corpus* des bas-reliefs grecs funéraires de la Russie méridionale, commencé par lui en 1884 pour l'Académie de Vienne, il n'y a que des cartons de photographies et de notes. Le titre le plus sérieux de Kieseritzky, c'est peut-être d'avoir fait *nettoyer* — il fallait pour cela quelque courage — les statues rapiécées du fonds Campana à l'Ermitage et d'en avoir ainsi révélé les restaurations.

S. R.

Le Musée du Louvre et l'École d'Athènes.

Le 15 avril 1904, M. Kaempfen, directeur des Musées Nationaux depuis la mort de M. de Ronchaud (1887), a pris sa retraite, laissant à tous le souvenir de sa bonté, de sa courtoisie et de son dévouement à la chose publique. On lui a donné un digne successeur, M. Th. Homolle, de délienne et de delphique mémoire, qui avait succédé, en 1890, à M. Foucart comme directeur de l'École française d'Athènes. Le nouveau directeur de l'École d'Athènes est notre collaborateur M. Maurice Holleaux, de la Faculté des Lettres de Lyon, très connu par ses fouilles d'Akraephiae (Ptoïon) et par une série de petits mémoires, pleins de découvertes ingénieuses, sur l'histoire et l'épigraphie helléniques.

S. R.

Vente de la collection Somzée.

Le 24 et le 25 mai 1904, la belle collection d'antiquités formée par Léon Somzée a été vendue aux enchères à Bruxelles. Une pièce capitale, l'Antinoüs Sciarra, en avait été distraite à l'avance et cédée, au prix de 250.000 francs, à la Glyptothèque de Ny-Carlsberg. Le reste était intact et formait la réunion la plus importante de marbres grecs et romains qui ait été offerte au public depuis la vente Pourtalès (1865).

M. Raoul Warocqué, de Mariémont, et le Musée de Bruxelles ont réuni leurs efforts pour conserver les plus belles pièces à la Belgique. Le Musée a acheté les suivantes :

5. Torse viril (4.600 fr.). — 13. Statue d'Athéna (9.500 fr.). — 18. Statue de Silvain (5.000 fr.). — 22. Statue de Satyre (7.500 fr.). — 35. Torse d'Aphrodite (10.000 fr.). — 37. Statue d'une prêtresse (20.000 fr.). — 39. Eros archer (7.000 fr.). — 40. Nymphe assise (12.000 fr.). — 41. Satyre à la panthère (11.500 fr.; cette pièce, qui appartint à l'Anglais Crawfurd, était au Louvre avant 1815). — 42. Daphnis Olympos (4.000 fr.) — 48. Tête de Bastarne (800 fr.). — 63. Tête archaïque de la collection Tyskiewicz, publiée ici même par M. Lechat (15.000 fr.; le Musée Britannique a poussé jusqu'à 12.500). — 93. Tête de jeune Romain (500 fr.). — 104. Bas-relief archaïque des Euménides (650 fr.). — 201. Septime Sévère, statue colossale de bronze (250.000 fr.). — 210. Héraklès (1.600 fr.). — 223. Buste d'une déesse (2.000 fr.). — 239. Ciste à légendes latines (1.650 fr.). — 277. Cylindre en ivoire (1.650 fr.).

Du coup, par le fait de ces acquisitions, le Musée d'antiquités de Bruxelles passe du troisième rang au second. Que M. Cumont, qui l'a si bien servi dans la circonstance, reçoive ici tous nos compliments.

M. Raoul Warocqué a acheté pour sa galerie de Mariémont les objets suivants : Marbres. 1. Double Hermès (2.600 fr.). — 4. Statue colossale d'éphèbe casqué, copie romaine d'un original grec de premier ordre (65.000 fr., presque exactement l'estimation qui avait été faite au Louvre dans l'espoir que les disponibilités du Musée lui permettraient de concourir, ce qui ne fut point). — 8. Torse d'Hermès (1.300 fr.). — 36. Aphrodite pudique (1.500 fr.). — 30. Torse de Poseidon (5.000 fr.). — 55. Prétendu Luperque (2.200 fr.). — 67. Repas funéraire (600 fr.). — 85. Double tête de Faune (1.800 fr.). — 86. Statuette d'Artémis (1.500 fr.). — 43. Satyre aulète (6.000 fr.). — Isis et Harpocrate (5.000 fr.). — 12. Torse d'Athéna (6.500 fr.). — 38. Artémis (12.000 fr.). — Bronzes. 202. Cavalier grec (8.000 fr.). — 215. Néron jeune (1.200 fr.). — 204. Icare (8.000 fr.). — 225. Tête casquée d'Arès (8.000 fr.). — 205. Jupiter capitolin (9.000 fr.). — 230. Miroir (380 fr.)

La Biche de l'ancienne collection Despuig (n. 237) a été poussée par le duc d'Arenberg jusqu'à 34.000 fr.

S. R.

Le Corpus inscriptionum graecarum.

Mommsen m'a dit qu'il s'était opposé, dans le temps, à la publication du *Corpus inscriptionum atticarum*, jugeant cette publication prématurée : l'événement lui avait donné raison. Avec ses suppléments et ses numérotages à indices, ce bel ouvrage est devenu un fouillis. Mais comme de pareils travaux ne se refont pas tous les dix ans, il faut prendre son parti de ce qu'on a. D'autre part, les nouveaux volumes de la refonte du *Corpus inscriptionum graecarum* portent des titres incommodes et trop longs. M. de Wilamowitz, devenu le rédacteur en chef de ce recueil, a publié un *ukaze* fort sensé, qui attribue des numéros de tomaison aux volumes présents et futurs du *C. I. G.*; il est a espérer que les savants se conformeront désormais à ces dispositions, auxquelles je crois devoir donner la publicité de notre *Revue* :

I. Attique avant Euclide.
II. Attique, d'Euclide à Auguste.
III. Attique, époque romaine.
IV. Argolide.
V. Arcadie, Laconie, Messénie.
VI. Élide et Achaïe.
VII. Mégare et Béotie.
VIII. Delphes.
IX. La Grèce du Nord.
X. Épire, Macédoine, Thrace, Scythie.
VI. Délos.
XII. Iles de la mer Égée sauf Délos.
XIII. Crète.
XIV. Sicile et Italie.

On sait que les inscriptions grecques de l'Asie Mineure doivent être publiées par l'Académie de Vienne. Qui se chargera de celles de l'Égypte?

Longtemps encore, sans doute, chaque épigraphiste devra se faire des *schede*, c'est-à-dire refaire le travail de son voisin. Et quand, vers 1950, tout sera terminé ou près de l'être, il faudra une petite fortune pour se faire épigraphiste, à moins que, d'ici là, les *Sylloges* n'aient pris assez de développement pour rendre à peu près inutiles les *Corpus*, où l'on n'ira plus chercher que les Διονύσιε χαῖρε!

S. R.

« ICOR- », « ICORANDA »

« Ciboure, 26 mars 1904.

« Mon cher ami, »

« Le dernier numéro de la *Revue Celtique* (1904, 1) nous fait connaître une inscription trouvée en Angleterre qui est l'épitaphe d'un *Icorius*, *Icorus* ou *Icorix*. Voulez-vous me permettre de demander aux érudits anglais, par l'intermédiaire de la *Revue archéologique*, des renseignements sur le texte?

« Il est, à ma connaissance, le premier où nous trouvions un nom d'homme

celtique de cette forme. Ce nom, c'est celui que l'on retrouve dans le nom d'**Icoranda*, qui a désigné, par tout l'ouest et le centre de la Gaule, des lieux de frontière.

« Le sens précis d'**Icoranda* m'a toujours inquiété. C'est bien un nom ayant trait à une limite, mais le mot est composé, et il y a là le radical *-and(a)* qui doit signifier « grand » en celtique, et peut-être aussi en ligure (il a encore le même sens en basque). **Icoranda* doit être « la grande pierre », « la grande borne », « le grand arbre », ou tout autre objet pouvant servir de limite.

« Vous savez que ce nom d'**Icoranda* n'est pas le seul de ce type qu'offre l'Occident : vous connaissez le *Suatutanda* de la Germanie de Ptolémée, nom où on a terriblement tort de voir un calembour tiré de Tacite (*ad sua tutanda*); il y en a de semblables en Dacie.

« En Orient, l'Asie offre ses *Œnoanda*, *Alabanda*, *Caryanda*, etc. Mais y a-t-il là simple homophonie ou commune origine? Comme je voudrais que M. Kretschmer voulût bien aborder cette question des noms en *-anda* et qu'il y fût plus heureux que ses prédécesseurs! Je suis de plus en plus convaincu qu'ils fourniraient une solution aux origines linguistiques, préaryennes ou en tout cas préceltiques et préhelléniques de l'Occident et de la Méditerranée.

« Votre ami,

« C. Jullian. »

— *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, vol. XXVI, 34e session, 2e séance, 10 février 1904 : Prof. E. Naville, *Le livre des morts* (suite), chapitres LXXII-CLXXIII (planche). — Théoph. G. Pinches, *Sapattu, le sabat babylonien* (planche). — W. E. Crum, *La version copte des Canons de Saint-Basile*. — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (suite). — J. Herbert Walker, *La doctrine égyptienne de la transformation des offrandes funéraires* (2 planches). — Stanley A. Cook, *Notes sur des inscriptions sémitiques*. II. — Alan H. Gardiner, *Le nom du roi Sankhèrè*.

— *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, t. XXXVI, 34e session, 3e séance, 9 mars 1904 : E. Naville, *Le livre des morts* (suite, chapitres CLXXIV-CLXXIX, planche). — A. H. Sayce, *Inscriptions grecques d'Égypte*. — A. H. Sayce, *Le roi égyptien Sharu*. — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (suite). — G. A. Wainwright, *Une formule funéraire expliquée par la mythologie*. — J. Offord, *Les chapitres « De duabus viis » de la Didachè des douze apôtres*. — Stanley A. Cook, *Notes sur des inscriptions sémitiques*. — Flinders Petrie, *Le culte des animaux en Égypte*.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Institutes. Athenische Abteilung*, t. XXVIII, 3e et 4e cahiers, 1903. — P. Wolters, *Un monument de la guerre contre les Parthes* (pierre tumulaire d'un soldat d'une cohorte auxiliaire, avec son image et l'inscription : Μάρκος Αὐρήλιος Ἄλεξυς Θέωνος στρατευσάμενος κατὰ Περσῶν ἔτη βίωσας λ'. Le marbre provient de Sparte; il s'agirait d'un Laconien enrôlé par Caracalla pour sa campagne contre les Parthes). — G. Sotiriades,

Le champ de bataille de Chéronée et le tumulus funéraire des Macédoniens (Figures et cartes dans le texte. A fouillé un tertre, haut de 7m,50, qui s'élève au nord-est de la plaine et démontre, par le résultat de ces fouilles, que c'est bien le Πολυάνδριον des Macédoniens dont parle Plutarque. Considérations intéressantes, fondées sur une étude attentive du site, au sujet du lieu où s'est livrée la bataille et de la marche du combat). — E. Pfuhl, *Tombes de Tanagre en forme d'autels* (figures dans le texte). — E. Preuner, *Listes grecques de vainqueurs* (Oropos, Samos, Larissa). — W. Doerpfeld, *La scène grecque* (très important mémoire où Doerpfeld reprend sa thèse sur la disposition du théâtre grec, la défend contre les objections de Puchstein et, tout en présentant sur certains points des rectifications, la fortifie par de nouveaux arguments). — A. Wilhelm, *Inscription de Thasos. Sur une inscription d'Astypalæa.* — R. B. Richardson, *Tête de jeune homme, trouvée à Corinthe* (pl. VI, 7 figures dans le texte. Se rapproche beaucoup de la tête de l'*Idolino*. Serait la copie d'un original de Pythagoras ou de Myron). — Hiller von Gærtringen, *Noms de villes crétoises sur une inscription d'Andros*, — W. Dœrpfeld, *Sur l'Erechthéion* (indique sommairement quelles nouvelles données les travaux entrepris à l'Erechthéion ont fournies sur l'histoire de ce temple complexe, sur la disposition et le caractère de ses différentes parties). — *Bibliographie. Chronique des fouilles* (Samos. Sunium. L'Amphiaréion. Le sanctuaire isthmique. Le Lykéion en Arcadie, Pergame).

— *Iahreshefte des œsterreichischen archæologischen Instituts in Wien*, t. VII, 1er cahier : B. Pick, *Les divinités porteuses de temples et la représentation de la néocorie sur les monnaies* (1er article, 41 figures dans le texte). — O. Cuntz, *Études topographiques* (sur la géographie de l'Italie romaine d'après la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin). — C. Patsch, *Sur la guerre dacique de Cornelius Fuscus.* — L. Savignoni, *Représentations antiques d'une fable d'Esope* (4 figures dans le texte. Il s'agit de la fable du renard et de la cigogne qui est figurée sur deux vases de l'Italie méridionale). — D. Chaviaras, F. Hiller von Gærtringen et S. Saridakis, *Inscriptions de Symé, de Teutlussa et de Rhodes.* — A. Wilhelm, *La plus ancienne lettre grecque* (sur une feuille de plomb). *Sur la date de quelques tablettes attiques d'imprécation.* — F. Winter, *Sur le coffre de Kypsélos* (avec une excellente reproduction des images d'une amphore corinthienne trouvée à Cæré). — R. Muensterberg, *Plaque avec figures en creux, provenant de Janina. Sur les tablettes d'imprécation attiques.* — J. Jüthner, *Le grelot dans la représentation des thiases.* — Supplément (*Beiblatt*, en petit texte). — N. Vulic, *Monuments antiques en Serbie.* — A. von Domaszewski, *Inscription d'Aquincum.* — A. Gnirs, *Antiquités à Pola et dans les environs.* — E. Ritterling, *Sur les guerres germaniques de Domitius dans les vallées du Rhin et du Danube.* — Heberdey, *Rapport sommaire sur les fouilles d'Ephèse en* 1902-1903.

Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1903, 3e et 4e cahiers : Ant. Kéramopoulos, *Découverte d'un trésor à Epidaure* (il se compose surtout de pièces d'Alexandre,

de Lysimaque, de Démétrius Poliorcète et d'Athènes. L'enfouissement paraît avoir eu lieu au commencement du IIIe siècle avant notre ère. Pl. 7). — Pappabasileios, *Euboïka* (4 décrets de Chalcis ; fort antique près de Chalcis). — Castriotis, *Potamon le flûtiste* (Pl. 8 : Bas-relief funéraire béotien, des premières années du IVe siècle). — E. van Hille, *Inscription des trésoriers de l'Acropole* (Pl. 9. Elle date de 368). — Couroniotis, *Fouilles à Kotilos* (Pl. 11-12. Il s'agit de deux petits temples qui avaient été bâtis au fond d'un ravin tout voisin du temple d'Apollon Epicourios à Bassæ. 10 figures dans le texte). — Xanthoudidis, *Les matrices de Sitia* (revient sur des monuments qui ont été publiés en 1900 dans l'Ἐφημερίς). — Nicolaïdis, *Statue de marbre d'Antikythira* (pl. 10. Elle représenterait Lycaon aux pieds d'Achille. La planche n'en donne qu'une idée bien insuffisante).

— Les Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας (*Actes de la Société archéologique d'Athènes*) pour 1902 présentent le même intérêt que les années précédentes et témoignent de la même activité bien dirigée. Le morceau de résistance est cette fois un rapport circonstancié de M. Cavvadias sur les fouilles qu'il a exécutées au *stade du hiéron d'Epidaure*, avec les quatre planches qui l'accompagnent (plans, coupes, élévations, détails d'architecture). Il est précédé de rapports plus sommaires, où chacun des fonctionnaires ou délégués de l'éphorie rend compte des fouilles qu'il a dirigées. Voici la liste des plus importants : Sotiriadès, *Fouilles de Thermos, en Étolie* — *Fouilles de deux tumulus près de Chéronée*. — Tsoundas, *Fouilles en Thessalie*. — Pappabasileiou, *Fouilles en Eubée*. — Kourouniotis, *Fouilles d'un hiéron de Pan, dans le voisinage du mont Lycée, en Arcadie*. — *Fouilles du Kotilos, près de Bassæ*.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1904 : *Le Renouvellement de l'Art par les « Mystères » à la fin du moyen âge* (1er article), par M. Émile Mâle. — *Quelques bois sculptés de l'école tourangelle du XVe siècle*, par M. Paul Vitry. — *Un portrait d'enfant : « Elizabeth Laura Henrietta Russel »*, par le baron Roger Portalis. — *Le Palais Farnèse*, par M. André Chaumeix. — *Deux mannequins en bois du XVIe siècle*, par M. Émile Michel. — *Girolamo della Robbia et ses œuvres* (2e et dernier article), par miss Maud Cruttwell. — *Deux « Vies » d'évêques sculptées à la cathédrale de Rouen* (2e et dernier article), par Mlle Louise Pillion. — *Artistes contemporains*. — *Robert Mols. P.-J.-C. Gabriel* (2e et dernier article), par M. Georges Riat. — Bibliographie : *Deux récents historiens de Watteau* (Gabriel Séailles ; Edgcumbe Staley), par M. Maurice Tourneux ; — *Constantin Meunier, sculpteur et peintre* (Camille Lemonnier), par M. R. M. ; — *Monumenti dell' Italia meridionale* (Adolfo Avena), par M. E. Bertaux ; — *Sports et jeux d'adresse* (Henry-René D'Allemagne), par M. A. M. — Cinq gravures hors texte : *L'adoration des bergers*, miniature par Jean Fouquet (Musée Condé, Chantilly) : héliogravure. — *Elizabeth Laura Henrietta Russel*, par William Owen : fac-simile de la gravure de Henry Meyer, héliogravure en couleurs. — *Les Œuvres de miséricorde*, bas-reliefs en terre cuite émaillée, par Girolamo della Robbia (hôpital du Ceppo,

Pistoja) : deux photogravures. — *Carrier*, bronze par M. Constantin Meunier : héliogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mars 1904 : *A propos d'un « repentir » de Hubert van Eyck*, par M. J. Six. — *Les Enrichissements du département des objets d'art au Musée du Louvre*, par M. Gaston Migeon. — *Louis XV et le Palais de Fontainebleau*, par M. Casimir Stryienski. — *Du suranné en iconographie*, par M. Henri Bouchot. — *Le Renouvellement de l'Art par les « Mystères » à la fin du moyen âge* (2e article), par M. Émile Mâle. — *Artistes contemporains*. — *François Guiguet*, par M. Gustave Kahn. — *Edmond Bonnafé*, par M. Maurice Tourneux. — *L'interprétation en photographie*, par M. Robert Demachy. — Bibliographie : *La Villa impériale de Tibur* (P. Gusman), par M. Georges Toudouze ; — Deux récents ouvrages sur Michel-Ange (lord Ronald ; Charles Holroyd), par M. Charles Du Bos. — Cinq gravures hors texte : *Ève*, statuette en bronze, Allemagne du Sud, commencement du XVIe siècle (Musée du Louvre) : photogravure. — *Le Soleil chasse la Nuit*, par M. F. Boucher (plafond de la salle du Conseil, palais de Fontainebleau) : gravure au burin par M. C.-H. Dupont. — *La Leçon*, lithographie originale de M. François Guiguet. — *Souvenir de 1900*, photographie à la gomme bichromatée par M. Robert Demachy : photogravure. — *Antinoüs*, fragment d'un bas-relief colossal trouvé à la Villa Hadriana (villa Albani, Rome) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er avril 1904 : *L'Exposition des Primitifs français — Avant-propos*, par M. Henri Bouchot. — *Études d'iconographie française. — Identification de deux modèles de la Tour*, par Maurice Tourneux. — *Le Renouvellement de l'art par les « Mystères » à la fin du moyen âge* (3e article), par M. Émile Mâle. — *L'Exposition de l'Art français du XVIIIe siècle à Bruxelles*, par M. Henry Hymans. — *Maître Francke*, par M. Étienne Bricon. — *L'Exposition Alphonse Legros*, par M. Roger Marx. — *Grottaferrata*, par M. G.-L. Poubel. — Bibliographie : *L'Art pendant la Révolution française, à propos de publications récentes* (L. Tuetey ; H. Lapauze), par M. Jules Guiffrey, de l'Institut ; — *Leçons professées à l'École du Louvre* (L. Courajod), par M. Louis Hourticq. — Six gravures hors texte : *Portrait d'Orry de Vignory, contrôleur général des Finances*, pastel par M.-Q. de la Tour (Musée du Louvre) : photogravure. — *Portrait de M Duval de l'Épinay*, pastel par M.-Q. de la Tour (coll. de M. J. Doucet) : eau-forte par Mme Julie G.-Romain. — *Le Bonheur du ménage*, par Marguerite Gérard (coll. de Gouttenoire de Toury) : héliogravure Chauvet. — *La Mise au tombeau*, par maître Francke (1435) (Musée de Hambourg) : photogravure. — *Le Petit hangar*, eau-forte originale de M. Alphonse Legros. — *Étude d'enfants*, dessin par M. F. Guiguet : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1904 : *L'Exposition des Primitifs français* (1er article), par M. Georges Lafenestre, de l'Institut. — *Les Salons de 1904* (1er article), par M. Pierre Baudin. — *Une œuvre de*

Watteau au Musée de Dijon, par M. Pierre Marcel. — *La Rénovation de l'art par les Mysteres à la fin du moyen âge* (4e et dernier article), par M. Émile Mâle. — *Camille Pissarro*, par M. Théodore Duret. — *Jean-Baptiste Isabey*, par M. F. de Mély. — *Rembrand et l'iconographie française au* XVIIIe *siècle*, par M. S. Scheikévitch. — Correspondance d'Angleterre : *Les Maîtres anciens à Burlington House*, par Mme Louise M. Richter. — Bibliographie : *Nouvelles publications sur des galeries d'art étrangères* (O. Eisenman ; J. von Schlosser; G. Lafenestre et E. Richtenberger), par M. A. M. — Cinq gravures hors texte : *Portrait du roi Jean II dit Le Bon*, école française, vers 1359 (Bibliothèque Nationale, Paris) : photogravure. — *L'Annonciation*, école de Bourgogne, vers 1140 (église de la Madeleine, Aix-en-Provence) : héliogravure Chaumet. — *La Passion*, par Memling (Pinacothèque royale, Turin) : héliogravure. — *Vachère au bord de l'eau*, eau-forte originale de Camille Pissarro. — *Jardin à Pontoise*, par Camille Pissarro (1873) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Le trente-cinquième fascicule (MOZ-MYS) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* vient de paraître. Nous y remarquons, pour leur étendue et leur importance, les articles suivants qui, illustrés de nombreuses figures, mettent au point la matière dont ils traitent et sont autant d'utiles monographies : *mulomedicus* (S. Reinach. La question de l'emploi des fers à cheval dans l'antiquité y est exposée avec beaucoup de précision); *multa* (Lécrivain); *municipium* (Toutain): *munitio* (Albert de Rochas); *munus* (Lécrivain); *murus* (Cagnat); *musæ* (Navarre); *musica* (Théodore Reinach); *musivum opus, mosaïque* (Gauckler; c'est le seul résumé complet de l'histoire de cet art que l'on possède jusqu'ici. Elle est conduite jusqu'au VIe siècle de notre ère et se clôt par les mosaïques de Ravenne); *mutuum* (Édouard Cuq); *mysteria* (Lécrivain).

— *Bullettino della commisione archeologica comunale di Roma*, 31e année, 4e fascicule : R. Lanciani, *Le nouvel arrangement du Musée dans le palais des Conservateurs, au Capitole* (pl. V-VIII. Cet arrangement n'est qu'un remaniement, qui a pourtant procuré une amélioration notable dans la présentation des monuments. On a renoncé, sans doute en raison de la dépense, au projet qui avait été formé et très étudié de construire des salles nouvelles, éclairées par en haut, dans le jardin du palais. Seule, l'exécution de ce plan, qui sera sans doute repris quelque jour, aurait permis de classer les monuments dans un ordre vraiment méthodique). — G. Pinza, *Gabies et ses mouuments* (pl. IX-XII et 18 clichés). — G. Gatti, *Notes sur les découvertes récentes d'antiquités faites à Rome et dans sa banlieue*. — R. Paribeni, *Inscriptions romaines de Doclea et de Tusi*. — *Procès-verbaux de la commission. Liste des objets d'art antique recueillis par les soins de la commission d'archéologie communale au cours de l'année* 1903.

— *Archæological Institute of America, American journal of archæology*, 2e série, t. VIII, 1904. Cahier I : Arthur L. Frothingham, *Liste révisée des*

arcs de triomphe et des arcs romains (ajoute beaucoup à la liste jadis publiée par Botho Græf dans les *Denkmæler* de Baumeister et fixe mieux, pour nombre de monuments, la date de la construction). — Ch. Head Weller, *Le propylon prépéricléen de l'Acropole à Athènes* (pl. I-VI, figures dans le texte. Travail très soigné, qui témoigne d'une étude intelligente et très attentive des lieux). — *Procès-verbaux des séances du Congrès de l'Institut archéologique.* (Le congrès a siégé du 29 au 31 décembre 1903. Il est donné ici un bref résumé de chacune des communications qui ont été faites à la réunion et dont la plupart paraissent avoir été intéressantes.) — *Nouvelles archéologiques* (juillet-décembre 1903. Le dépouillement des nombreux périodiques auxquels sont empruntées ces nouvelles a été très bien fait sous la direction de M. James Paton, éditeur actuel du journal).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 février 1904. — Texte : *L'Exposition des Primitifs français*, par M. Paul Durrieu. — *A propos de quelques tissus du* XIXe *siècle*, par M. Raymond Cox. — *Les Graveurs du* XXe *siècle : Auguste Hotin*, par M. Henri Beraldi. — *Antoine Graff*, par M. R. Fournier-Sarlovèze. — *L'Illustration de la correspondance révolutionnaire* (II), par M. R. Bonnet. — *Antoine Watteau, scènes et figures théâtrales*, par M. L. de Fourcaud. — *Une œuvre inconnue de Jaillot*, par M. Henri Cherrier. — *La Photographie documentaire à propos de l'exposition de photographie de la ville de Paris*, par M. Emile Dacier. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *La Vierge dans une gloire, entre Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon et sa femme, Anne de France*, héliogravure, d'après le triptyque de la cathédrale de Moulins. — *Le roi Richard II d'Angleterre accompagné de ses saints patrons*, premier panneau d'un diptyque appartenant à lord Pembroke. — *L'Ange annonçant à Abraham qu'il va lui naître un fils de Sara*, héliogravure Georges Petit, d'après un tableau de l'école française du XVIe siècle (collection du comte Paul Durrieu). — *La Vierge entourée d'anges*, second panneau d'un diptyque appartenant à lord Pembroke. — *Les vins de France*, gobelet or et émaux de la maison Falize frères, eau forte originale de M. A. Hotin. — *Le marchand de tableaux Sirois et sa famille, travestis en personnages de la Comédie italienne*, gravure de Thomassin fils, d'après le tableau de Watteau. — *Réunion au pied d'une statue de Vénus*, héliogravure, d'après le tableau de Watteau (musée de Dresde). — *Arlequin jaloux*, gravure de Chedel, d'après le tableau de Watteau. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 mars 1904. — Texte : *L'Exposition des Primitifs français* (II), par M. Paul Durrieu. — *Une Esquisse de Prudhon au musée du Louvre*, par M. Marcel Nicolle. — *L'Exposition Alphonse Legros*, par M. Léonce Bénédite. — *Antoine Watteau : Scènes et figures théâtrales* (II), par M. L. de Fourcaud. — *L'Estampe française contemporaine : Ludovic Alleaume*, par M. Henri Beraldi. — *L'Illustration de la correspondance révolutionnaire* (fin), par M. R. Bonnet. — *Correspondance de Bruxelles : l'Exposition de l'art français du* XVIIIe *siècle*, par M. Louis Dumont-Wilden. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Por-*

traits de Juvénal des Ursins, de sa femme Michelle de Vitry et de leurs onze enfants, peinture de l'école française, entre 1445 et 1449 (musée du Louvre). — *Nymphe et Amours*, gravure de M. Antonin Delzers, d'après le tableau de Prudhon (musée du Louvre). — *Tête d'étude*, lithographie originale de M. Alphonse Legros. — *La Lorgneuse*, tableau de Watteau, d'après la gravure de J.-B. Scotin. — *Les Fêtes vénitiennes*, héliogravure F. Hanfstaengl, d'après le tableau de Watteau (musée d'Edimbourg). — *Les Amusements champêtres*, tableau de Watteau, d'après la gravure de Benoît Audran. — *Phalène et feux follets*, lithographie originale de M. Ludovic Alleaume. — *Les Loisirs champêtres*, tableau de J.-B. Pater (collection de M. Sedelmeyer). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 avril 1904. — Texte : *L'Exposition des Primitifs français* (III), par M. Paul Durrieu. — *Figures de théâtre* : I. *De Molière à Voltaire*, par M. Emile Dacier. — *La Renaissance avant la Renaissance* : *les Origines de Nicolas de Pise*, par M. Louis Gillet. — *Les Graveurs du* XX^e^ *siècle* : *Camille Delpy, peintre et graveur*, par M. Henri Beraldi. — *Le Centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France*, par M. Noël Valois. — *Le Mouvement artistique à l'étranger*, par M. T. de Wyzewa. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Le Martyre de saint Denis*, tableau de Jean Malouel (musée du Louvre). — *La Véronique*, héliogravure Georges Petit, d'après une peinture de l'école française du XV^e^ siècle (collection du comte Paul Durrieu). — *Molière dans la « Mort de Pompée »*, tableau de Pierre Mignard (à la Comédie-Française). — *Marie Desmares* (*la Champmeslé*), héliogravure Braun, Clément et C^ie^, d'après un tableau de l'école de Mignard (collection de M. Ed. Couvet, à Rouen). — *Michel Baron*, gravure de Daullé, d'après le tableau de De Troy (à la Comédie Française). — *La Seine près de Vernon*, eau-forte originale de M. H.-C. Delpy. — *Buste d'un flamine*, héliogravure Dujardin, d'après le bronze du cabinet de M. Ferdinand Revil. — *Le Vicomte Alexandre de Beauharnais*, tableau de Drouais, vers 1770 (collection de M. J.-H. Fitz Henry, Londres). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 mai 1904. — Texte : *Le Musée de Troyes*, par M. Louis Gonse. — Les salons de 1904 : *L'Architecture*, par M. J.-L. Pascal. — *La Peinture* (I), par M. Raymond Bouyer. — *L'Exposition de dentelles au musée Galliera*, par M. Fernand Engerand. — *Au Musée du Luxembourg* : *une exposition de quelques chefs-d'œuvre prêtés par des amateurs*, par M. Léonce Bénédite. — *Figures de théâtre* : II. *La troupe de Voltaire*, par M. Emile Dacier. — *L'Estampe contemporaine* : *C Bourgonnier, peintre et lithographe*, par M. Henri Beraldi. — *Un Panneau flamand inédit au Musée de la Société historique de New-York*, par M. François Monod. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Deux armes mérovingiennes en or*, trouvées à Pouan (Aube), eau-forte originale de M. A. Hotin. — *Femmes de Plougastel-Daoulas au Pardon de Sainte-Anne-la Palud*, tableau de M. Charles Cottet. — *M^me^ Aimé Morot et sa fille*, héliogravure

d'après le tableau de M. Aimé Morot. — *Portrait du peintre Guméry*, tableau de M. Raymond Woog. — *La Leçon de danse*, tableau de Degas (collection de M. le comte I. de Camondo). — *Adrienne Lecouvreur*, héliogravure d'après le pastel de Charles Coypel (collection de Mme la comtesse de Beulaincourt). — *Mlle Dangeville la jeune*, gravure de Le Bas, d'après le tableau de Pater.— *Les Fileuses* (*Madrid. Atelier royal de tapisserie*); lithographie originale de M. C. Bourgonnier. — Nombreuses figures dans le texte.

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, t. XXVII, fasc. 2 et 3. Schwœbel, *Voies de communication et centres de populations de la Galilée au point de vue de la géographie physique* (suite et fin. — Une carte avec indications statistiques). — Seybold, *Polémique*. — Nestle, *Étude étymologique sur le nom de Jérusalem*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deustchen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVIII, fasc. I. J. Hertel, *Le Pantchatantra méridional*. — J. Kresmárik, *Contribution à l'éclaircissement du droit pénal musulman au point de vue de la théorie et de la pratique en Turquie*. — J. Jolly, *Sur les sources relatives à la médecine indienne*. — F. Giese, *Étude sur Mehmed Emin bey* (littérateur ottoman moderne). — Sten Konow, *Les Mundds et les Australiens* (sur les prétendus rapports linguistiques entre ce groupe dravidien de l'Inde et les aborigènes d'Australie). — E. Nestle, *Resen* (la ville biblique). — Belck, *L'inscription cunéiforme de la stèle de Rusas' II Argistihinis d'Etchmiadzin*. — Prætorius, *Sur un passage de la stèle d'Echmounazar*[1]. — Zimmern, *Le sabbat* (comparé au *chapattu*, *chabattu* babylonien, nom du 15e jour du mois ou pleine lune; discute les vues de Pinches sur ce point). — E. Leumann, *La Ratirahasya de Harihara*. — Th. Bloch, *Basar-Vesali*. — A. Beveridge, *Question* (demande une enquête sur un manuscrit des Mémoires turcs de l'empereur Baber qui appartenait en 1848 à la Advocates' Library d'Édimbourg et qui a disparu après avoir été prêté à Leyden et à Erskine pour leur traduction). — Bibliographie. — Rapports sur les diverses branches des études orientales en 1903, par Brockelmann, Prætorius, G. Beer, H. Schaefer et Klemm.

1. Ll. 4 et 20 : את מי קן (*qóné mí attá*) = « qui que tu sois qui posséderas »; en comparant ὅστις εἶ ἔχων (τὸ χῶρον). Je me permettrai de rappeler que la partie essentielle de la thèse présentée comme nouvelle a déjà été établie par moi autrefois (*Études d'Arch. Or.*, II, 197). Quant à l'énigmatique קן, je crois qu'il doit être considéré comme un impératif de יקה = وقى (impératif قِ), combiné normalement avec le particule de renforcement נא, le tout signifiant : « Prends bien garde! toi, qui que tu sois, etc.). — CL.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Société Nationale des Antiquaires de France. Centenaire **1804-1904. Recueil de Mémoires** publiés par les membres de la Société. Paris, Klinksieck, 1904. In 4°, XVIII-495 p., avec 25 planches hors texte.

A l'occasion du centenaire de la fondation de l'Académie Celtique, mère un peu oubliée de la *Société des Antiquaires de France*, les membres de cette Société ont publié un volume dont le contenu et l'exécution sont également remarquables. Il y a là 54 mémoires, quelques-uns d'auteurs illustres; deux seulement (que je ne désignerai pas autrement) sont très médiocres, alors qu'un troisième, intéressant d'ailleurs, n'est pas à sa place. On les a publiés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs; ici, je les classe tant bien que mal par sujets et j'essaie de donner une idée succincte de leurs conclusions, ce qui, je l'espère, ne dispensera personne de les lire.

I. *Histoire de la science.* GAIDOZ, *De l'influence de l'Académie celtique sur les études de folklore.* M. G. montre que cette Académie (où il y avait des gens fort en avance sur leur temps) a inspiré Jacques Grimm, alors qu'en France même les tendances novatrices furent étouffées par l'esprit classique. — M. OMONT publie le catalogue dressé par Montfaucon du Cabinet d'antiques de Saint-Germain-des-Prés au XVIII^e^ siècle. — M^me^ la Comtesse OUVAROFF donne des détails qu'on chercherait vainement ailleurs sur l'histoire des études archéologiques en Russie.

II. *Épigraphie.* Les *notes* de l'abbé BEURLIER sur les épitaphes d'enfants dans l'épigraphie chrétienne primitive sont un bon chapitre d'un manuel qui reste à écrire. M. MONCEAUX montre que les formules et les symboles des inscriptions chrétiennes de Carthage ont peu varié du IV^e^ au VI^e^ siècle. L'abbé THÉDENAT publie une inscription inédite (182 ap. J.-C.) de la caserne des Vigiles à Ostie. M. SCHLUMBERGER fait connaître une tessère de 485 ap. J.-C., portant les noms de l'empereur Zénon, d'Odoacre et du préfet de la ville Q. Aurelius Memmius Symmachus. M. TARDIF communique des graffites du IX^e^ siècle, déchiffrés sur l'autel de l'abbaye de Ham au musée de Valognes. M. de LASTEYRIE, à l'aide d'estampages de Peiresc, montre que Mabillon a mal lu une inscription du XI^e^ siècle et en a tiré à tort l'existence d'un moine *Domnus* (il s'agit d'un moine nommé *domnus Humbertus*).

III. PALÉOGRAPHIE. M. H. STEIN publie la dédicace de l'église abbatiale de Méobecq en 1048, acte appartenant à la comtesse de Lambert. M. PROU montre que la charte de Garin, évêque de Beauvais, a été forgée au XI^e^ siècle, mais d'après une charte originale. M. DELISLE reproduit une lettre en partie autographe de Charles V, appartenant au Musée Condé.

IV. Histoire de l'art. Outre les menhirs sculptés de S. Maria et de Capo Castinco en Corse, M. Michon étudie le prétendu couvercle de sarcophage anthropoïde d'Apricciani et montre qu'il se rattache à la même série d'œuvres primitives. M. Homolle publie un bas-relief funéraire de Delphes, représentant un apoxyomène, œuvre des environs de 450, dans le style de Myron. M. Collignon fait connaître une tête d'athlète trouvée en Égypte et acquise en 1901 par le Louvre, œuvre dérivant de Scopas (mais c'est plutôt un Héraklès). Intéressants détails sur l'emploi des pièces rapportées dans les sculptures antiques. M. Benndorf réunit tout ce que l'on sait (anciennes descriptions, gravures, etc.) sur le trophée d'Auguste à la Turbie et publie deux essais de restauration de ce monument dont nous souhaitons, avec lui, qu'on entreprenne bientôt l'exploration méthodique. A la page 44, il publie une belle tête de Nero Drusus, découverte autrefois à la Turbie et passée au Musée de Copenhague. Le mémoire de M. B. est excellent, mais celui qui l'a traduit de l'allemand en français semble connaître imparfaitement l'une de ces langues. M. Ch. Ravaisson-Mollien s'occupe du bas-relief circulaire de Gabies au Louvre, « autel pythonien, muni d'un appareil astrologique, en ressouvenir des Cabires. » M. Heuzey publie un buste de flamine provenant de Villevieille (Gard), intéressant à cause de la coiffure liturgique. M. de Villefosse fait connaître une statuette d'argent découverte en 1902 à Saint-Honoré-les-Bains, actuellement dans la collection Warocqué à Mariémont (détails curieux sur les *signa argentea*). M. Babelon présente un beau camée de Lucius Verus, découvert en Égypte et acquis en 1900 par le Cabinet des Médailles. M. Cagnat commente une mosaïque de Timgad, représentant Diane et Actéon, avec le détail nouveau et bien alexandrin du reflet d'Actéon dans l'eau, dénonçant la présence de l'indiscret. M. L. Passy publie une statue en porphyre de Dioclétien, signalée dès 1714 à Alexandrie, fragment important à bien des égards. M. Enlart décrit la cathédrale de Saint-Jean à Beyrouth, construite par les Croisés vers 1140 (influences limousines et languedociennes). Feu Corroyer réclame à nouveau, pour l'architecture dite gothique, la désignation *d'architecture française*. M. E. Lefèvre-Pontalis fait connaître un retable en bois peint (XII^e^ siècle) et un diptyque d'ivoire (fin du XIV^e^ siècle), conservés à Vich en Espagne. M. H. Martin a extrait d'un manuscrit de l'Arsenal (XIII^e^ siècle) cinq portraits de personnages de ce temps. M. E. Molinier publie une figure de roi en argent repoussé et doré, découverte à Bourges en 1902, restaurée par M. André et attribuée à un orfèvre français du XIII^e^ siècle (collection G. Hoentschel). On préférera à cette figure un peu froide les deux anges drapés en laiton de la collection du marquis de Vogüé (XIV^e^ siècle), œuvres charmantes dont l'une porte au dos une inscription hébraïque, tracée peut-être par un ouvrier juif au service d'un orfèvre parisien. M. Delaborde fait connaître un acte du 14 septembre 1374, conservé aux Archives Nationales et remarquable par une belle lettre initiale, U, dans laquelle figurent des portraits de Charles V et de sa famille. M. J. Guiffrey prouve que la maison du faubourg Saint-Marcel à Paris, dite maison de la Reine Blanche, appartient au début du XVI^e^ siècle ; l'hôtel de la reine a été détruit en 1404. M. N. Valois est l'heureux possesseur d'une *Crucifixion* de Fra Ange-

lico, autrefois chez Timbal, où un dominicain agenouillé représente le cardinal espagnol Jean de Torquemada. M. Durrieu dit d'excellentes choses sur un groupe de miniatures qu'on peut attribuer à la jeunesse de Fouquet. M. Bouchot revendique pour la région de Douai certaines estampes qualifiées à tort d'allemandes. M. de Mély montre, dans l'illustration des *Triomphes* de Pétrarque, l'influence du Bestiaire des *Cyranides*. M. Bapst confirme, par des documents de 1550-1551, l'attribution à Jean Goujon des bas-reliefs du rez-de-chaussée du Louvre de Henri II, des Caryatides et des deux grandes figures de la cheminée de la salle de bal.

V. Numismatique. Les monétaires de Marseille ont imité les monnaies de Syracuse et de Tauroménion (A. Blanchet). M. Mowat apporte une contribution à la numismatique de Gallien (médaillon d'or inédit, prétendues médailles satiriques). M. de Barthélemy étudie des fibules franques (VI^e^ et VII^e^ siècles), dont la partie essentielle est un disque métallique imitant grossièrement une monnaie romaine. M. H. de la Tour publie les jetons de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires (par Aug. Dupré et Depaulis).

VI. Linguistique. Suivant M. J. Martha, le mot étrusque *mi* est le pronom de la 1^re^ personne. M. d'Arbois démontre que le mot gaulois *avot* doit se compléter en *avotis* = fabricant. M. Longnon établit que *Montmartre* est bien *Mons Martyrum*, non pas *Mons Mercurii*.

VII. Histoire politique et littéraire. M. J. Maurice place la *dédicace* de Constantinople à la fin de 324 et l'*inauguration* de la nouvelle capitale au 11 mai 330. M. P. Girard s'occupe de la responsabilité littéraire de l'archonte athénien dans l'organisation des concours dramatiques aux Dionysies urbaines. M. Hauvette attribue à Anacréon le proverbe grec sur l'ancienne puissance des Milésiens. M. Helbig croit que les vers de Juvénal, X, 41, 42, sont une interpolation du IV^e^ siècle et se range à l'avis de M. Bücheler pour placer à la même époque les 34 vers de la satire VI découverts à Oxford. M. Pallu de Lessert montre que le consul de 148 est bien le jurisconsulte Salvius Julianus, mais qu'il avait un double prénom (exemples). La feue duchesse d'Albe publie une relation inédite de la bataille de Rocroy par le duc d'Albuquerque, dont le duc d'Aumale avait, paraît-il, méconnu les talents.

VIII. Topographie. M^me^ la comtesse Lovatelli esquisse aimablement une monographie du *Collis Hortorum* (monte Pincio.)

IX. Institutions. MM. G. Hirschfeld et J. Toutain se sont occupés tous les deux du Conseil des Gaules et du culte impérial. Suivant M. Hirschfeld, le discours de Claude est une réponse de l'empereur à une requête de ce conseil, dont il admet le caractère gaulois. M. Toutain établit que le passage de Dion Cassius (LIV, 32) a été souvent mal compris; il en ressort que le culte impérial se substitua à une ancienne fête gauloise. Feu M. Robert nous révèle la corporation des *Empiriens*, juristes sans aveu qui, sous Charles VIII, vendaient leur crédit imaginaire à des solliciteurs.

X. Religions. M. G. Lafaye admet que les cultes alexandrins ont existé chez les Parisii, mais non pas qu'Issy doive son nom à un temple d'Isis. M^gr^ Duchesne pense que saint Melaine, évêque de Rennes au VI^e^ siècle, n'a point été

un important personnage; c'est à tort que feu de la Borderie faisait de lui le négociateur entre les villes armoricaines et Clovis.

On remarquera que, dans cet ensemble de travaux si variés, le préhistorique, la papyrologie, la céramique et la géographie comparée ne sont pas représentés du tout.

Salomon REINACH.

Edmund von MACH. **Greek sculpture.** Its spirit and principles. Boston, Ginn, 1903. In-8, XVIII-357 p., avec 40 planches.

Ce livre est bien illustré, mais le texte n'est qu'un bavardage assez vulgaire, écrit dans une langue de journaliste. Voici, par exemple, ce que l'auteur trouve à dire de la décoration mycénienne : « *The majority of the patterns are fanciful decorations of the artist's mind, but they are never grotesque or complex or overdone; they are simple spirals, circles, curves, or other unpretentious figures* » (p. 82). P. 95, M. von Mach m'apprend qu'il ne subsiste de l'antiquité qu'une seule statue en or, laquelle est à Madrid; il ne désigne pas autrement cette statue, que je ne connais pas, mais le fait qu'il avance avec tant d'assurance est controuvé. P. 115, Polyclète a sculpté un athlète avec la jambe droite en avant « *perhaps in order to show that his athlete was not taking his first step* ». P. 119, il paraît qu'on dit en français « prendre les jambes sous les bras » et que cette locution sert à expliquer l'Artémis-Niké de Délos. Voici un échantillon du style admiratif de M. von M.; il s'agit des figures féminines du bas-relief de Thasos au Louvre : « *The beauty of the girls immediately following the gods is evident* ». Si c'est évident, on pouvait s'en tenir là. J'en ferais volontiers autant; mais il faut dire quelques mots des notes en petits caractères imprimées à la fin du volume. Elles sont souvent naïves, la plupart du temps oiseuses, quelquefois absurdes. En voici une sur les statues archaïques de l'Acropole (je traduis) : « Pour la découverte récente (!) de statues à Athènes, voir les principaux (!) journaux archéologiques. Elles sont décrites dans le grand catalogue officiel des musées d'Athènes ». Quel grand catalogue? Une des mésaventures ordinaires des auteurs incompétents consiste à citer ainsi des ouvrages qui n'existent pas, en oubliant, par contre, de citer les meilleurs, parce qu'ils n'ont pas pris le temps de les lire[1].

S. R.

R. PICHON. **Lactance.** 1 vol. 8° de XX-470 pages; Paris, Hachette, 1903.

On a beaucoup parlé de Lactance il y a quelques années, mais surtout à propos du *De Mortibus persecutorum*, pour démontrer ou contester l'authenticité de cet opuscule. En réalité, depuis bien longtemps, l'on n'avait pas étudié en elle-même l'œuvre de l'apologiste. C'est ce que vient de faire M. Pichon

1. La bibliographie, p. 343-345, est fantastique. Parmi les périodiques, M. v. M. cite la *Gazette archéologique* (éteinte en 1888) et ignore les *Monuments Piot*, les *Athenische Mittheilungen*, le *Bulletin de corresp. hellénique*, etc.

dans une excellente monographie, intéressante, exacte et complète, très poussée sur certains points.

L'auteur fait presque table rase des travaux antérieurs; il les relègue dans un Index bibliographique, et ne les cite guère que dans les chapitres où il discute des questions d'authenticité ou de chronologie. Il a ainsi beaucoup allégé son bagage d'érudit, sans grand dommage pour le lecteur; et il a pu réserver le bas des pages à Lactance, dont il reproduit volontiers les textes, en le suivant pas à pas, en analysant ses démonstrations, en exposant et appréciant ses théories. On s'aperçoit que M. P. a longtemps vécu en tête à tête avec l'apologiste, et ce commerce prolongé inspire aussitôt confiance. On peut dire qu'ici tout est de première main; et ce n'est pas un mince mérite que d'éviter jusqu'aux apparences de la fausse érudition.

Le livre est fort bien composé. Une introduction de trente pages, où sont vivement traitées les questions relatives à la biographie, à la chronologie, aux dissertations dualistes et aux dédicaces à Constantin (p. 1-30). Une première partie, sur *Lactance philosophe chrétien*, c'est-à-dire sur les œuvres philosophiques et apologétiques (p. 33-171). Une seconde partie, sur *Lactance écrivain classique* (p. 175-334). Une troisième, sur *Lactance historien et pamphlétaire politique*, étude spéciale du *De mortibus* (p. 337-445). Une conclusion, sur l'influence, la réputation et le rôle de Lactance (p. 447-461); un Appendice, sur les poésies qui lui sont attribuées (p. 463-465).

Nous présenterons seulement deux observations sur des détails de ce plan. Dans trois chapitres très nourris, où il résume et complète sur plusieurs points les conclusions de Brandt (p. 199-266), M. P. a étudié de très près les sources de Lactance. Ces trois chapitres, il les a placés dans la seconde partie, où il traite de la forme. Or l'apologiste a emprunté à ses devanciers encore plus d'idées ou de faits que de mots. L'étude des sources devrait donc plutôt précéder ou accompagner celle des œuvres. — Notre seconde remarque vise la place assignée au *De mortibus*, après l'analyse des procédés de l'écrivain. M. P. croit à l'authenticité du pamphlet; mais, comme d'autres la contestent, il a poussé le scrupule jusqu'à isoler complètement cet opuscule. Il en étudie à part jusqu'à la forme littéraire, où d'ailleurs il reconnaît la main de Lactance (p. 429). N'est-il pas un peu contradictoire de démontrer l'authenticité d'un ouvrage, et de le traiter ensuite comme un apocryphe?

Dans l'Introduction, nous signalerons surtout une discussion très intéressante et très serrée sur les célèbres passages dualistes et sur les dédicaces à Constantin (p. 6 et suiv.). M. P. admet l'authenticité de tous ces morceaux, et suppose que les *Institutions* ont été terminées seulement en 313, après l'édit de Milan (p. 23). Malgré l'ingéniosité de son argumentation, la question reste obscure. Nous croyons plutôt, comme Brandt, à des interpolations. Les *Institutions*, qui ne contiennent aucune allusion à la paix de l'Église, nous paraissent antérieures, non seulement à l'édit de Milan, mais à l'édit de tolérance promulgué par Galère en 311.

Dans sa première partie, M. P. a étudié sous tous ses aspects la philosophie chrétienne de Lactance. Après un coup d'œil sur les apologistes antérieurs

(p. 33), il passe en revue les traités philosophiques ou apologétiques : le *De opificio Dei* (p. 58), les *Institutions* (p. 73), l'*Epitome* et le *De ira Dei* (p. 152). Il insiste naturellement sur les *Institutions*, suit Lactance dans ses campagnes contre le polythéisme (p. 73) et les philosophes (p. 88), expose ses idées sur le dogme chrétien (p. 111) et sur la morale (p. 130).

Ces analyses minutieuses sont des modèles de précision. Peut-être M. P. a-t-il exagéré parfois l'originalité de Lactance. Le *De opificio Dei* et le *De ira* sont de médiocres compilations philosophiques ; l'*Epitome* est un abrégé bien sec. Dans les *Institutions* mêmes, la seule partie qui nous paraisse assez neuve, est la théorie morale. Dans ses polémiques contre le polythéisme et les philosophes, Lactance ne fait guère que suivre les apologistes antérieurs. Avant lui, Tertullien et d'autres avaient souvent opposé aux païens les témoignages profanes ; ils avaient également mis en parallèle ou tenté de réconcilier la religion et la philosophie : déjà Tertullien avait défini le christianisme « une philosophie meilleure ». (*De pallio*, 6). Au fond, Lactance emprunte à ses prédécesseurs presque toutes ses idées et ses procédés de réfutation. A notre avis, la nouveauté des *Institutions* n'est ni dans les faits, ni dans les idées, ni dans la méthode ; elle est seulement dans le ferme dessein de l'auteur qui s'adresse au public tout entier, prétend exposer d'ensemble toute la doctrine, et subordonne tout à son système.

Que vaut ce système ? M. P. ne nous le dit pas nettement. La question méritait pourtant d'être approfondie. Si la polémique de Lactance n'a rien de neuf, son exposé dogmatique nous paraît être d'une lamentable insuffisance. L'apologiste ne dit presque rien du dogme ; et il est encore plus discret sur le rôle de l'Église, sur le culte et l'organisation des communautés. Par ses lacunes ou ses erreurs, il dénature le christianisme de son temps. A-t-il du moins réussi, comme il le prétendait, à réconcilier la raison et la foi ? En fait, il sacrifie tout simplement la raison. Il la déclare compétente, si elle aboutit aux conclusions fixées par la foi ; mais il la taxe d'impuissance, dès qu'elle s'en écarte. Il croit que les philosophes ont entrevu la vérité ; mais, pour choisir entre leurs idées il veut un criterium, et ce criterium est la doctrine révélée. Son argumentation repose sur des sophismes et des jeux de mots. Il appelle *sapientia* tantôt la philosophie, tantôt la connaissance de Dieu par la révélation. Même équivoque sur le mot *justitia*, qui désigne tantôt la justice humaine, tantôt la justice au sens biblique, le culte du vrai Dieu. Ces théories ambitieuses se ramènent à une idée très banale, dès longtemps familière à tous les apologistes : la nécessité de la révélation pour atteindre la vérité. La vraie sagesse dont parle Lactance, n'est que la religion éclairée. Il tue la philosophie en la mettant au service de la religion ; il ouvre la voie à la scolastique.

La seconde partie du livre est consacrée à l'étude de la forme. Après quelques pages sur les apologistes latins (p. 175), M. P. analyse les sources religieuses et profanes de Lactance (p. 199), puis les procédés de la composition (p. 267), de l'art oratoire (p. 284), de l'expression et de la prose métrique (p. 306). Toutes ces analyses sont très précises et pénétrantes. Je crains pourtant que M. P. n'ait encore exagéré la variété du style (p. 305) : au commun des lec-

teurs, les *Institutions* laissent une impression de monotonie un peu ennuyée. D'ailleurs, Lactance n'était peut-être pas, autant qu'on le dit, un pur cicéronien. On surprend dans le détail bien des concessions involontaires au goût nouveau ; et c'est par là que le style des *Institutions* annonce celui du *De Mortibus*.

L'étude de ce pamphlet célèbre occupe plus de cent pages ; c'est une des parties les meilleures et les plus neuves du livre. M. P. ne doute pas de l'authenticité. Aux nombreuses raisons qu'il donne, j'ajouterai un argument, tiré de l'épigraphie. Les savants qui nient l'authenticité allèguent une prétendue différence dans les noms. Le manuscrit unique attribue le *De mortibus* à *L<ucius> Cecilius* ; or, d'après les derniers éditeurs, le nom de Lactance aurait été *L. Caelius Firmianus Lactantius*. Ce n'est nullement démontré. L'auteur des *Institutions* est appelé *L. Caecilius* par beaucoup de manuscrits. Deux inscriptions africaines paraissent prouver que son nom complet était *L. Caecilius Firmianus qui et Lactantius* (C. I. L., VIII, 7241 : « L. Caecilius Firmianus » ; *ibid.*, 17767 : « qui est Lactantius ». — Cf. Jérôme, *De vir. ill.*, 80 : « Firmianus qui et Lactantius ».). Rien n'empêche donc d'identifier Lactance avec le *L. Cecilius* du *De mortibus*.

M. P. examine l'opuscule à tous les points de vue : authenticité (p. 337), source historique (p. 361), pamphlet politique et religieux (p. 384), thèse philosophique (p. 410), forme littéraire (p. 429). On rencontre dans ces chapitres beaucoup d'observations intéressantes. M. P. a grandement raison d'insister sur la valeur historique du récit ; il aurait pu alléguer le témoignage des monnaies, qui attestent la réalité de nombreux faits mentionnés seulement par Lactance (cf. Maurice, *Bull. des Antiquaires de France*, 1899, p. 335-340 ; 1903, p. 142-146). C'est sans doute aller trop loin que de faire du chroniqueur un conservateur résolu, un défenseur des vieilles traditions romaines et aristocratiques (p. 406). L'auteur des *Institutions* parlait assez durement du passé de Rome (*Divin. Instit.*, II, 6, 13-16 ; 16, 17-18 ; VI, 9, 4 ; VII, 15, 15 ; etc.), et interdisait aux chrétiens le service militaire (*ibid.*, VI, 20, 16) ; si dans son pamphlet il s'acharne contre les empereurs barbares, c'est que ces barbares avaient persécuté l'Église. Enfin, nous aurions hésité à écrire : « Ni chez Minucius, ni chez Tertullien, ni chez Arnobe, on ne trouve rien qui tende à montrer dans les événements terrestres l'action d'un Dieu justicier » (p. 419). On trouve déjà chez Tertullien l'idée d'une Providence élevant et abaissant les empires, frappant les persécuteurs, princes et proconsuls (Tertullien, *Apolog.*, 5 et 26 ; *Ad nation.*, II, 17 ; *Ad Scapul.*, 3).

Comme M. P. (p. 447), nous croyons que l'influence de Lactance sur ses contemporains a été très limitée. En fait, il est rarement cité au IVe siècle, et la classe lettrée était encore presque entièrement païenne au temps des Praetextat et des Symmaque. Mais l'auteur des *Institutions* paraît avoir été lu au moyen âge plus que ne le dit M. P. (p. 451) : vingt-cinq manuscrits datent du VIIe au XIIIe siècle, et plus de deux cents du XIVe ou du XVe (Brandt, *Prolegomena*, p. IX-X).

M. P. a fort bien caractérisé le rôle historique de Lactance (p. 454). Dans ses jugements d'ensemble, il a résisté à la tentation de surfaire son auteur :

« Lactance; dit-il, très régulier et très pondéré, a par là même une physionomie un peu terne et pas très personnelle... Lactance est médiocre au sens latin du mot, et un peu aussi au sens français » (p. VIII). Pour peu qu'on ait lu les *Institutions*, on ne peut que souscrire à ce jugement : mais à la condition de mettre à part le *De mortibus*, chronique savoureuse et vigoureux pamphlet, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne.

PAUL MONCEAUX.

A. MORET. **Du caractère religieux de la royauté pharaonique** (*Annales du Musée Guimet*; *Bibliothèque d'Études*, t. XV). Paris, Leroux, 1902, VIII-344 p., in-8°.

M. Moret rappelle au début, et aussi à la fin de son livre le nom de Fustel de Coulanges et la démonstration qu'il a faite du caractère religieux de la royauté primitive chez les Grecs et chez les Romains. Depuis lors, tant de faits nouveaux ont été rassemblés et interprétés qu'on a pu généraliser ses conclusions. 1° dans les sociétés qui sont à la fois politiques et religieuses, les chefs politiques sont investis de pouvoirs sacerdotaux; 2° l'autorité politique du chef est difficile à distinguer de ses qualités ou de ses aptitudes religieuses ; 3° enfin, il y a lieu de se demander si les fonctions premières et originales du chef politique ne sont pas des fonctions religieuses. M. M. apporte à l'étude de ces faits une contribution très importante. Les Égyptiens, qu'il étudie par profession, ont constitué avec une logique remarquable la théorie de la royauté : cette logique a produit tout un ensemble d'institutions parfaitement liées où s'exprime le caractère religieux de la royauté pharaonique.

M. M. a divisé son travail en trois parties qu'il résume de la façon suivante (p. 3) : 1° « Le roi est le fils, l'héritier, le successeur des dieux » ; 2° « Comme tel, il rend le culte de famille aux dieux ses ancêtres et devient le chef de la religion » ; 3° « En tant que prêtre, le roi reçoit lui-même les honneurs divins, sans lesquels il n'a pas qualité pour servir d'intermédiaire entre les dieux et les hommes ».

1° Les premiers rois des Égyptiens furent leurs dieux. Le pharaon régnant est leur successeur de fait, mais il l'est aussi de droit ; car les dieux l'ont constitué leur héritier par testament, par un acte juridique. Il l'est aussi par droit de naissance ; il est l'héritier naturel du trône comme premier né de la famille divine, comme petit-fils des dieux. Ce n'est pas tout ; il est encore considéré comme une incarnation d'Horus ; c'est un Horus vivant; représentant d'Horus, il est identique à Horus. Ces qualités superposées suffiraient à la rigueur pour lui constituer un droit divin. Cependant les Egyptiens ne s'en sont pas contentés. On a imaginé une filiation directe entre le dieu principal et le roi. Celui-ci est le fruit d'une théogamie laquelle est figurée dans quelques temples. Amon-Ra choisit la mère du pharaon; il annonce son choix aux dieux ; puis il s'approche solennellement de l'élue ; les paroles qu'elle prononce en le voyant sont relevées par le dieu et fournissent un des noms solaires du fils qui doit naître; plus tard, les dieux assistent l'accouchée, niondent le nouveau-né du fluide de vie, l'allaitent, et les déesses font son éducation. M. M. démontre que la théo-

gamie n'a pas été imaginée seulement pour quelques pharaons de naissance douteuse, mais qu'elle est de règle. Généralement le futur pharaon est adopté par son père, dès son adolescence. Les cérémonies d'intronisation lui confirment alors son caractère divin ; il est purifié complètement, c'est-à-dire sanctifié, puis présenté aux dieux et à la cour, couronné, ce qui est une nouvelle sanctification, enfin conduit à la statue du dieu principal par un prêtre revêtu du costume divin ; il embrasse la statue et reçoit dans cette accolade sa divinisation définitive M. M., dans un long chapitre, établit que la titulature si compliquée du pharaon porte témoignage de sa divinité. Elle se compose des noms spéciaux qu'il porte comme Horus et comme fils du soleil, puis de titres divins ; de ces noms, il en reçoit une partie à sa naissance, l'autre à son intronisation.

2° Le Pharaon, fils et successeur des dieux, est tenu de leur rendre le culte ancestral. Comme le culte divin se réduit absolument au culte ancestral le pharaon en est théoriquement le prêtre unique, ou plutôt c'est de lui qu'émanent tous les pouvoirs sacerdotaux ; les prêtres qui l'assistent ou le remplacent sont les auxiliaires réguliers du culte funéraire. En sa qualité de prêtre, le pharaon fonde et consacre, pour le service sacré, des temples avec des rites semblables à ceux de la fondation des tombeaux. Il est en outre chargé de célébrer, suivant les rites osiriens, le culte journalier des divers temples. M. M. a décrit ce culte dans un autre travail, publié dans la même collection. La théologie osirienne qui fait de tout mort, traité suivant les rites osiriens, un Osiris et un dieu a une conséquence importante. Tous les morts osiriens, quels qu'ils soient, appartiennent à la famille du pharaon et, par suite, attendent de lui le culte ancestral. C'est d'ailleurs en vertu du culte journalier et des formules qu'on y prononce qu'ils recouvrent les offrandes qui leur sont destinées ; la personne du pharaon s'interpose entre eux et leur propre famille ; leurs offrandes sont censées figurer sur la table divine et c'est le dieu qui partage entre les morts les mets qui lui sont servis par le roi. Celui-ci fait en outre des fondations funéraires au profit de certains morts privilégiés, officiers de sa cour ou autres : ceux-là étaient sûrs d'un service effectif d'offrandes. Elles restaient au contraire idéales pour ceux qui n'approchaient pas du pharaon et n'étaient pas connus de lui. Pour assurer aux morts des offrandes réelles, on traitait avec les prêtres ; des contrats, des fondations à perpétuité les associaient au culte du temple ; quelquefois on y déposait leur effigie, qui dans les processions, était portée à la suite des images divines.

3° Chaque jour, avant le culte, le caractère divin du roi est renouvelé. La cérémonie se fait dans une chambre spéciale du temple où sont déposées les images du, ou des doubles royaux ; à défaut du roi, ce sont les doubles qui sont divinisés. Cette cérémonie comporte les mêmes phases que l'intronisation, purifications par Horus et Set, embrassement de la statue divine par le roi ou le double royal, remise des couronnes et insignes sacrés. M. M. nous fait remarquer que ce sont précisément les phases du culte divin ou du culte funéraire ; pour diviniser le roi, on le traite comme un mort osirien. Cette cérémonie s'accomplissait avec plus de solennité les jours de grande fête

où le roi devait rendre le culte en personne, mais surtout lors de grandes panégyries, dont le sens est resté jusqu'ici obscur, les fêtes *sed*. Le rituel de ces cérémonies se compose des mêmes actes que celui de la divinisation journalière ; mais la fête n'est pas ici renfermée dans la chambre royale d'un temple, elle se déroule dans toute l'étendue d'une enceinte sacrée, elle est publique ; les délégués de l'Egypte entière, hommes et dieux, y assistent. M. Maspero avait supposé déjà que la fête était liée à l'inauguration d'un temple spécial ; M. M. démontre qu'elle a lieu à l'inauguration du temple que le roi élève, au commencement de son règne, à sa propre divinité ; elle a pour but de lui assurer *des millions d'années* de vie divine.

Pour finir, M. M. oppose à la divinité pharaonique la théocratie sacerdotale qui s'est établie en Égypte à la fin de la XX^e^ dynastie. Le roi n'est plus alors un véritable dieu, mais c'est le dieu qui est roi. C'est sa statue qui tranche les affaires, à l'aide de signes qu'interprète le pharaon en exercice ; c'est également la statue qui, mécaniquement, élit le roi, en abaissant ses bras sur l'un des princes royaux qui défilent devant elle. Le portrait tracé par Diodore de la royauté égyptienne, dont la vie est, selon lui, minutieusement réglée par une discipline sacerdotale, s'applique aux pharaons de Napata.

M. M. oppose également à la solution égyptienne du problème de la religiosité royale ce qu'on sait de la solution chaldéenne du même problème. Les anciens rois de Chaldée sont des « vicaires » de leur dieu ; ils se dépouillent de leurs insignes royaux dans le culte, alors que précisément les rois égyptiens se revêtent de leurs insignes royaux quand ils doivent agir comme prêtres.

M. M. s'est placé dans son livre au point de vue des théologiens d'Héliopolis et autres lieux, qui ont élaboré la doctrine solaire et la doctrine osirienne, dans lesquelles la plus grande partie des croyances égyptiennes paraissent englobées et systématisées ; ce sont leurs idées qu'il nous expose ; leur point de départ étant admis, il nous fait accepter leurs conclusions. Dans ses dernières pages, il ajoute que la croyance au caractère divin était beaucoup plus profondément enracinée et que ce n'était pas seulement une croyance sacerdotale, mais une croyance populaire. On peut dire, sans qu'il soit nécessaire de le démontrer, que la notion du caractère divin de la royauté est logiquement antérieure au mythe des dynasties divines ; celui-ci est un produit naturel de l'évhémérisation régulière de la mythologie. Dans quelques phrases obscures de sa conclusion, M. M. paraît nous dire que c'est parce que les dieux ont été conçus sur le modèle des morts que le roi a été regardé comme leur fils et leur héritier. Je ne pense pas que cette conclusion s'impose ; il faudrait d'ailleurs expliquer encore pourquoi c'est le roi, chef politique, et non pas un prêtre, qui a été chargé du culte et tenu pour le fils des dieux. Ce qui ressort immédiatement des faits c'est que l'idée de pouvoir royal et celle de pouvoir divin se confondent dans une idée générale d'autorité sainte, qui n'est pas encore analysée. Quant à la divinisation qui précède le culte, nous n'avons pas lieu de nous en étonner ; ce n'est pas autre chose que la sanctification nécessaire du prêtre avant le rite ; elle résulte de l'application parfaite de la logique rituelle.

H. Hubert.

Victor Bérard. **Les Phéniciens et l'Odyssée.** Tome II. Paris, Colin, 1903. Grand in-8°, VII-630 p., avec nombreuses cartes et gravures.

Ce second volume du *magnum opus* de M. Bérard contient la fin des *Aventures d'Ulysse* et les conclusions de l'auteur sur l'origine de l'*Odyssée*. Comme le premier, plus encore peut-être, il est si divertissant qu'on cèderait au plaisir d'en faire l'éloge alors même que l'érudition n'en serait pas de si bon aloi et les témérités si ingénieuses et si suggestives. Cela empêche de le trouver long; et cependant, gagné par l'exemple des conteurs grecs, M. Bérard est loin d'être sobre; parfois même on peut trouver qu'il bavarde; mais il n'est pas donné à tout le monde de bavarder aussi aimablement que M. Bérard.

La vie des corsaires aux temps homériques ressemble fort à celle des corsaires du XVII^e^ siècle; l'analogie peut se suivre dans les détails. Ils ont des complices parmi les indigènes; quand ils attaquent une plage, les *épirotes* arrivent à la rescousse. Une différence essentielle, pourtant, c'est que, lorsque les corsaires antiques font ripaille, chacun a sa juste part, tandis que, chez les corsaires francs, butins et provisions appartiennent à l'état-major; l'équipage n'a que les rebuts.

Le Protée d'Homère est le *prouti*, « la Sublime Porte » des Égyptiens, un pharaon d'un conte des bords du Nil. Alors que M. Maspero pensait que les Égyptiens du temps d'Hérodote rapprochèrent seulement le Protée homérique du *Prouti* égyptien, M. Bérard estime que la légende homérique elle-même n'a été que l'adaptation grecque d'un conte égyptien. « Ce Pharaon odysséen règne sur des phoques, comme les Pharaons des fables et des caricatures égyptiennes règnent sur les rats, les lions et les chats » (p. 58). Le parallélisme pourrait être plus frappant, mais M. B. ajoute d'autres raisons et il conclut ; « Je ne doute pas que le *nostos* de Ménélas soit une copie des contes d'Égypte; mais je crois qu'il n'est pas venu directement des bords du Nil... Ménélas et le pirate crétois ont passé par la Phénicie; le conte égyptien a dû prendre la même route. » Les renseignements du poète odysséen sur l'Égypte sont exacts et précis ; les corsaires achéens fréquentaient sans doute les côtes du Delta, « attirés vers cette plaine maritime comme un essaim d'abeilles vers un pot à miel ». Mais M. Bérard incline à croire que le poète homérique a suivi une source écrite, un portulan égyptien phénicisé, car on démêle, dans cet épisode, des éléments sémitiques greffés sur le vieux fonds égyptien.

Les Lotophages sont les gens de Djerba. Le *lotos* était bien un arbre et un fruit de ce nom, mais le poète odysséen a fait un calembour en rapprochant *lotos* de λήθη, oubli; d'où l'idée que le lotos « fait aux navigateurs oublier leur patrie ». Cette hypothèse me paraît un peu risquée, parce que je crois que les Grecs ont confondu moins facilement que nous les sons T et Θ. M. B. relève, dans les *Instructions nautiques*, que « les habitants de Djerba sont très hospitaliers » et c'est là un trait de caractère qui s'est conservé depuis l'époque achéenne. Mais quoi? Si le rédacteur des *Instructions* avait lu Homère?

Quant aux Cyclopes, ce sont les habitants sauvages et troglodytes du golfe de Cumes ; mais ce sont aussi les cratères circulaires, présentant l'aspect de gros yeux, qui bordent ce golfe. L'*Oinotria*, c'est le pays des yeux, en hébreu *oin*. Si le Cyclope poursuit le vaisseau d'Ulysse en lançant de grosses pierres,

c'est un effet de sa nature volcanique. M. Bérard a publié la photographie d'une carte en relief des champs Phlégréens où les cratères ressemblent, en effet, à des yeux; mais cela est-il aussi sensible pour des navigateurs qui regardent la côte du pont d'un bateau? M. B. a retrouvé jusqu'à la caverne du Cyclope; il pousse l'evhémérisme géographique aussi loin que Schliemann. Voici sa conclusion (p. 177) : « Le poète grec n'a presque rien inventé. Ici encore, il n'a fait que mettre en œuvre des renseignements exacts et précis... Comme il avait fait de la Cachette, *Spania*, une nymphe amoureuse et jalouse, *Kalypso*, il fit de l'OEil Rond un *Kyklope* terrible : le volcan devint un lanceur de pierres et un broyeur d'hommes, à qui le poète prêta les mœurs et la férocité des bergers opiques. »

L'île Aiolié est Stromboli, l'Ile Haute (*ai* + *ol'a*), dont le volcan a passé longtemps pour déchaîner des tempêtes. La Lestrygonie, où est l'aiguade de l'Ours, est le nord de la Sardaigne, qui commande les bouches de Bonifacio; Ptolémée y signale un Promontoire de l'Ours, ἄρκτου ἄκρα. Le nom de la Lestrygonie signifie le rocher des Colombes, λᾶας τρυγόνων, *Colombo*. Eux-mêmes étaient des montagnards féroces, parents des Cyclopes. Quant à la ville de ces sauvages, Télépylos, son nom est une épithète de la ville phénicienne d'Érycion ou Érycinon, qui se trouvait probablement dans ces parages. Mais pourquoi les nuits y sont-elles si courtes, comme dans l'Europe du nord?

L'île de Circé a conservé son nom, *Circeo* : c'est « l'île de l'Épervière ». Elle s'appelle *Ai-aié*, de *Ai*, île et *ai'a*, épervier; voilà un « doublet » très séduisant, sauf que Circeo n'est pas une île, mais un promontoire; peut-être le Périple a-t-il fait erreur, la côte à l'entour étant très basse. La déesse Circé est l'antique *Fer-onia*, déesse des fauves; elle avait son sanctuaire et son bois sacré à trois milles de Terracine. Le pays était très riche en sangliers, ce qui explique la transformation en porcs des compagnons d'Ulysse; deux bourgades voisines, *Suessa* et *Setia*, doivent leurs noms à l'abondance des pourceaux. L'Hermès bienfaisant que rencontre Ulysse est le Jupiter italien local, *Jupiter puer*, Anxour ou Axour, que l'on pouvait très bien confondre avec Hermès. Le *moly* est une plante que les Grecs appelaient ἅλιμος (de ἅλς, *sel*); or, מלח *m l h*, signifie « sel » en hébreu. *Moly* serait donc la transcription grecque du mot sémitique dont *halimos* est la traduction (p. 289).

Le Pays des Morts, où Ulysse va consulter Tirésias, est vis à vis l'île de Circé. « Le Pays des Morts odysséen n'est pas plus chimérique que la Lotophagie ou la Kyklopie. A une heure de navigation de Kirké, à la distance indiquée par le poème, le Pays des Morts existe » (p. 313). C'est l'Averne, comme le dit déjà Strabon. *Sinus Lucrinus* (*lucrum* = πλοῦτος) est une traduction de κόλπος Πλουτώνιος, en sémitique *hok-ewan*, d'où ὠκεανός; l'ὠκεανός du Périple n'est que le golfe Lucrin (p. 316). Sirène, c'est *sir-en*, « chant de fascination »; les Sirènes ne sont-elles pas surtout des fascinatrices? Les îles des Sirènes sont dans le golfe de Paestum et s'appellent aujourd'hui *les Coqs*, Galli. Charybde et Scylla sont décrites par le poème homérique avec une irréprochable exactitude; Scylla est bien une terrible aboyeuse, car « ces cavernes hurlantes se rencontrent tout le long du détroit sicilien ». Spallanzani, naviguant sur une barque à deux milles de Scylla, commençait à entendre « un frémisse-

ment, un murmure et je dirai presque un bruit semblable à des hurlements de chien. » Pour Charybde, M. Bérard accepte l'étymologie sémitique proposée par M. Lewy : *Khar oubed*, le *Trou de la Porte*.

L'île du Soleil est la Sicile ; le Port Creux est le port de Messine. Les grands taureaux du Soleil ont laissé des descendants ; Mme Bérard en a photographié une paire, couronnés de cornes démesurées (p. 389). Enfin nous voici dans le royaume d'Ulysse, à Ithaque ; M. Bérard ne croit pas du tout à la théorie de M. Doerpfeld, pour lequel l'Ithaque odysséenne est Sainte-Maure, et maintient l'identification traditionnelle. Mais la place me manque pour exposer, comme elle mériterait de l'être, cette partie considérable de son travail.

Les conclusions sont longuement motivées ; elles peuvent se résumer ainsi. Les descriptions odysséennes sont exactes, mais exactes à la façon des périples. Seule la frange maritime est bien connue ; l'horizon terrestre est très étroit. « La langue même de l'*Odyssée* fleure encore son périple » (p. 555). La source du poème hellénique est un périple phénicien, dont les noms sémitiques sont tantôt hellénisés, tantôt traduits en grec. Le poète grec a fourni l'élément anthropomorphique ; c'est presque à cela que se réduit sa part de *broderie*. Mais entre le périple sémitique primitif et le poème grec, il a pu y avoir des intermédiaires, les uns sémitiques, les autres grecs : « l'*Odyssée*, étant un chef-d'œuvre, ne dut pas être un coup d'essai » (p. 574). « Les Hellènes avaient leurs *nostoi* ; les Sémites avaient leurs périples et, peut-être, leurs contes, romans ou poèmes de navigation : l'*Odyssée* homérique est le résultat d'un habile mélange ou croisement. Je la définirais volontiers l'intégration, dans un *nostos* grec, d'un périple ou d'un poème sémitique » (p. 577). Pour la date, M. Bérard accepte celle d'Hérodote : environ 850 av. J.-C. D'autre part, le poète paraît anatolien, car l'Eubée, pour lui, est la plus lointaine des îles ; il est probable qu'il a vécu dans une des cours néléides, à Milet ou dans une autre ville ionienne. Thalès de Milet, suivant Hérodote, descendait d'une famille phénicienne ; un poète de Milet a pu s'instruire auprès de marchands et de navigateurs phéniciens.

Tout cela est raisonnable. Même l'opinion émise par un aussi bon juge que Strabon, que les Phéniciens ont été les informateurs d'Homère, n'a rien qui doive nous choquer. Ce qui paraît, au premier abord, plus difficile à admettre, c'est la genèse de cette poésie si aimable, si libre d'allures, qui se serait astreinte à une observation presque servile des données relatives aux lieux et aux distances, telles qu'elles ressortaient des informations écrites ou orales des Phéniciens. La difficulté est d'autant plus grave que, de l'aveu même de M. Bérard, notre *Odyssée* n'est pas l'*Odyssée* primitive ; il y avait eu toute une série d'essais, de remaniements, de développements et d'abréviations, au cours desquels le vieux fonds de topographie réaliste serait resté intact ! Ne dirait-on pas que M. Bérard a voulu trop prouver et que les détails minutieux où il est entré ont compromis plutôt que servi sa thèse ? Mais, quoi qu'on puisse dire, il reste que ces deux volumes, œuvre de bonne foi, de bonne humeur et de science solide, marquent une date dans la « littérature » homérique, seront beaucoup lus et vaudront à Homère de nouveaux lecteurs.

Salomon Reinach.

P. Gusman. La Villa impériale de Tibur (*Villa Hadriana*). 1 vol. in-4° de 346-XII pages, 616 illustrations dans le texte, et 12 planches hors texte; Paris, Fontemoing, 1904.

M. Pierre Gusman est un artiste de talent, passionné pour l'art antique, et adepte fervent de l'archéologie. Il a donné naguère un beau volume sur *Pompéi*, où ses dessins originaux et ses croquis pris sur le vif ont fait la joie des connaisseurs. Il nous apporte aujourd'hui un volume analogue, aussi richement et amoureusement illustré, une monographie très complète et fort intéressante de la Villa d'Hadrien. Il a étudié à loisir, en plusieurs missions, et pendant de longs séjours, les ruines de la célèbre Villa. Il y a dessiné ou photographié beaucoup de détails peu connus. Il a eu enfin la patience d'interroger les textes, de parcourir les musées pour y relever tout ce qui provient de Tibur. Son livre est comme la synthèse de tout ce que les modernes ont pu voir ou dérober dans les jardins de l'empereur artiste et archéologue. Une Introduction est consacrée aux voyages d'Hadrien (p. 3). Puis M. Gusman résume l'histoire de la Villa, apprécie les travaux antérieurs, raconte les fouilles, met sous nos yeux les anciens plans et les plus récents, décrit la physionomie d'ensemble (chap. I). Il nous conduit ensuite dans les palais impériaux de la région nord-est, dans l'habitation proprement dite, au Nympheum, dans les Bibliothèques, au Pavillon de Tempé (chap. II). De là, nous passons aux souvenirs de voyages, aux constructions originales : la *Piazza d'Oro*, le Natatorium, le Pœcile, les Cent-Chambres, le Canope, l'Académie (chap. III). Au chapitre suivant sont décrites des constructions diverses : le Stade et ses annexes, les thermes, le Nympheum du nord, la Palestre, les théâtres romain et grec (chap. IV). Dans un dernier chapitre, intitulé *Art et Nature*, l'auteur caractérise le rôle des divers arts dans la décoration de la Villa, et replace cet ensemble en son cadre naturel; tour à tour il fait défiler sous nos yeux les fresques, les mosaïques, les stucs, les chapiteaux et les bas-reliefs, les candélabres, les vases, les fontaines, les innombrables statues, les sites (chap. V). Cette partie de l'ouvrage présente un grand intérêt archéologique : en réunissant toutes les œuvres d'art qui en proviennent, l'auteur a reconstitué, autant qu'il est possible, le musée d'Hadrien. L'illustration, luxueuse et très soignée, ne comprend pas moins de 616 figures dans le texte, et 12 planches hors texte, dont une eau-forte originale. On ne saurait trop féliciter M. Gusman du zèle qu'il a mis à recueillir tous ces documents, ni trop le remercier de la peine qu'il a prise pour nous. Comme le dit M. Boissier dans la *Préface*, l'auteur « n'a rien négligé pour nous rendre la visite de la Villa Hadriana attrayante et facile... Il dispensera du voyage ceux qui n'ont pas pu la visiter, et fournira à ceux qui l'ont vue le plaisir de la revoir. »

Paul Monceaux.

S. Gsell. Atlas archéologique de l'Algérie, 2e fascicule; Alger, Jourdan, et Paris, Fontemoing, 1903.

Nous avons signalé déjà l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, publié sous le patronage du Gouvernement général. A propos du premier fascicule, nous avons dit tout ce que promet cette grande entreprise, d'une utilité si incontestable, et

d'une si haute valeur scientifique. Grâce au zèle infatigable de M. Gsell, on peut espérer que la publication marchera vite. Le second fascicule vient de paraître, quelques mois après le premier. Il contient les feuilles 1 (cap Bougaroun), 2 (Herbillon), 6 (Fort-National), 7 (Bougie), 8 (Philippeville), 37 (El-Kantara), 38 (Aurès), 41 (Lalla Maghnia). Ces cartes et les notices qui les accompagnent sont dignes des précédentes; elles font autant d'honneur à M. Gsell et à nos officiers topographes. Nous signalerons seulement les notices les plus importantes : ce sont de savantes monographies, très précises et très complètes, sur Dellys, Tigzirt et Taksebt (feuille 6), Bougie, Tiklat, Ziama et Djidjelli (feuille 7), Collo et Philippeville (feuille 8), Tobna et El-Kantara (feuille 37), Lalla Maghnia (feuille 41).

P. M.

H. Thiersch. **Zwei antike Grabanlagen bei Alexandria.** Berlin, Reimer, 1904. In-fol., 18 p., 6 pl. et 10 gravures dans le texte.

Les vastes nécropoles d'Alexandrie ont été détruites de nos jours par les ingénieurs qui ont nivelé, en vue de la construction de quartiers nouveaux, les collines qui entouraient l'ancienne ville ; c'est pour la science une perte irréparable et qu'il eût du moins été possible d'atténuer, en faisant exécuter des relevés exacts des chambres funéraires avant de les condamner à disparaître. Les deux tombes que sauveront de l'oubli les plans et les gravures coloriées publiées par M. H. Thiersch ne font pas partie de la grande nécropole ; l'une est sur le bord de la mer, à Sidi-Gaber, et a été signalée par M. H. Binderna-gel, le fondateur de la Société archéologique d'Alexandrie ; l'autre est située dans le parc Antoniadis, le plus beau jardin de la ville. Il est intéressant de comparer ces parois peintes à celles des maisons de Pompéi ; *a priori,* on se fût attendu à trouver des analogies plus étroites. Le lit funéraire de Sidi-Gaber (pl. III) et le serpent Agathodémon au fond de la tombe Antoniadis (pl. V) sont des détails bons à signaler et à retenir. Mais on se demande, après avoir lu cet in-folio, à quoi servent donc les *Antike Denkmäler* de l'Institut allemand? C'est là que ces planches coûteuses et luxueuses auraient dû paraître, avec un texte dans le *Jahrbuch.* La publication de M. Thiersch eût été bien plus utile si elle avait trouvé sa place dans une série que reçoivent toutes les bibliothèques archéologiques.

S. R.

H. Kraemer. **Weltall und Menschheit.** Tome II. Berlin et Leipzig, Bong, 1903. Gr. in-8, XIII-518, p., avec 40 pl. hors texte et 300 gravures.

Cet ouvrage, écrit pour le grand public, intéresse l'archéologie par les chapitres relatifs au préhistorique (âge de la pierre éclatée) qui ont été rédigés par M. le professeur Klaatsch de Heidelberg. Ils sont loin d'être sans valeur, même pour les spécialistes. M. Klaatsch n'a pas lu tout ce qui rentrait dans le domaine de ses nouvelles études (il est, de sa profession, anatomiste) ; en particulier, il connaît mal la longue série de travaux originaux et critiques qui

remplissent la revue *L'Anthropologie*. Mais il a beaucoup voyagé et observé ; en France même, il ne s'est pas contenté de visiter les Musées ; il est allé examiner les lieux qui ont fourni les plus anciens monuments de l'industrie humaine. Peut-être s'est-il laissé trop facilement entraîner, à la suite de M. Rutot, dans la voie périlleuse de la recherche des silex tertiaires ; en ces derniers temps, M. Schweinfurth et lui n'ont cessé de prêcher en Allemagne cet *Évangile éolithique* qui rencontre encore chez nous beaucoup d'incroyants. Mais il est certain — et M. Rutot a eu le mérite de le proclamer — que l'industrie humaine n'a pu débuter avec la hache en amande de Saint-Acheul, ni même avec la pointe ou le racloir du Moustier. Ces formes sont nécessairement le produit d'une longue évolution et les silex *utilisés* ou accommodés à l'usage ont dû précéder les silex taillés. La difficulté commence lorqu'on veut reconnaître ces silex utilisés et qu'on prétend les ramasser non par milliers, mais par millions ; il faut lire, à ce sujet, une série d'excellents articles critiques publiés dans *L'Anthropologie* par M. Boule depuis 1902. M. Klaatsch a connu les premiers spécimens de peintures murales dans les cavernes quaternaires, signalés par MM. Rivière, Capitan, Breuil, etc., et il en a reproduit plusieurs d'après la *Revue de l'École d'Anthropologie*. L'illustration de ce volume, très abondante et soignée, aurait été meilleure encore si l'éditeur en avait résolument écarté les compositions de pure fantaisie, telles que l'*Attaque du mammouth* d'après Vasnetzoff et la *Chasse à l'ours des Cavernes* d'après W. Kühnert. Une grande planche en couleurs, d'après le même W. Kühnert, représente un troupeau de mammouths, dans une immense plaine de neige, sans même un sapin à l'horizon ; que pouvaient bien manger ces animaux-là ?

S. R.

L. von Sybel. **Weltgeschichte der Kunst im Alterthum.** 2e édition, Marburg. Elwert, 1903. Gr. in-8, XII-484, p., avec 3 planches en couleurs et 380 gravures dans le texte.

La publication de cette histoire de l'art antique fut accueillie avec d'autant plus de faveur, en 1887, qu'elle offrait pour la première fois une illustration presque entièrement photographique, choisie par un savant qui avait fait ses preuves en Grèce et auquel on doit, entr'autres travaux, le seul catalogue complet (pour l'époque) des sculptures des musées athéniens. La seconde édition a été revue avec soin : quelques gravures un peu faibles ont été remplacées ; d'autres, assez nombreuses et fort bonnes, ont été ajoutées (il en reste de bien mauvaises, par exemple celle de la tête de l'Hermès d'Olympie). On possède aujourd'hui plusieurs livres de ce genre, en première ligne la 7e édition du *Handbuch* de Springer-Michaelis, puis les ouvrages de Knackfuss, Woermann, Rosenberg, etc. Celui de M. de Sybel n'est pas le meilleur, mais il est le seul qui apporte des indications bibliographiques en note ; il est vrai qu'elles ne sont pas irréprochables. Ainsi, p. 5, pour l'histoire de l'archéologie, il ne fallait citer ni Müller-Welcker, ni Sittl (!!), mais Stark ; p. 9, à propos de l'art des cavernes, il fallait renvoyer au mémoire de Piette dans le livre de Bertrand ; p. 12, la dissertation de Curtius ne devait pas être citée sans millésime et il fallait renvoyer

à Petrie, non à Rosellini, pour les types non-égyptiens ; p. 15, toute l'ancienne bibliographie relative à Troie est de trop, sauf le renvoi à Perrot et Chipiez ; p. 33, il fallait renvoyer à Blinkenberg ; p. 44, les renvois aux mémoires d'A. Evans sont vagues et incomplets ; p. 53, ce n'est pas Siret, mais Cartailhac qu'il fallait citer sur les monuments mégalithiques de l'Espagne, etc. Je pourrais continuer ainsi tout le long du livre de M. de S. Une bibliographie vaut toujours mieux que rien, mais il est essentiel, aujourd'hui, de ne pas citer des ouvrages vieillis et inutiles et d'avoir une connaissance assez personnelle de la « littérature » pour ne pas croire qu'une réunion de titres et de références constitue une bibliographie scientifique.

Il est singulier que M. von S. ne mentionne même pas la tête de l'Aphrodite Leconfield et qu'il allègue une figurine en terre cuite d'Erétrie, laquelle est notoirement l'œuvre d'un faussaire (p. 309.) Le Vénus de Milo est placée (p. 381) « à l'époque de Sylla et de Pompée ». Voilà les lecteurs allemands bien renseignés !

S. R.

G. Millet, J. Pargoire et C. Petit. **Recueil des inscriptions chrétiennes du Mont Athos.** Première partie. Paris, Fontemoing, 1904. In-8°, 192 p., avec 156 figures et 11 planches.

Si les inscriptions byzantines et néo-grecques sont rarement instructives pour l'histoire, elles apportent des documents d'une réelle importance à la paléographie, à l'histoire de la prononciation et de la langue. Très incomplètement et très imparfaitement publiées dans le tome IV du *Corpus*, elles attendent encore un éditeur qui sache en faire valoir tout l'intérêt. Si cet éditeur se rencontre un jour, sa besogne aura été plus que préparée, en ce qui concerne la Montagne Sainte, par le volume que nous annonçons. La préface, qui paraîtra avec le second volume, apportera des explications indispensables sur les références et les notations conventionnelles ; ce volume comprendra la fin des inscriptions des monastères, celles des Skits et des Kellia, enfin un supplément. Souhaitons, bien qu'on ne nous le promette point, qu'il comprenne aussi des tables et les observations nécessaires sur les inscriptions métriques, parfois iambiques, parfois *politiques*, parfois pseudo-métriques — toujours dénuées de poésie.

En parcourant les 570 textes réunis par MM. Millet, Pargoire et Petit, j'ai vainement cherché une ombre d'idée ou de talent. Ces *Graeculi* n'avaient pas d'esprit et devaient être bien ennuyeux. Il faut d'autant plus remercier ceux qui ont le courage de déchiffrer leurs inepties, *archetypas nugas*.

S. R.

R. C. Bosanquet. **The roman camp at Housesteads.** Report on the excavations in 1898. Extrait de l'*Archaeologia Aeliana*, vol. XXV, p. 193-300. Newcastle, 1904.

Il y avait un camp romain à Borcovicium, sur le parcours du mur d'Hadrien en Grande-Bretagne. La localité moderne s'appelle Housesteads. Les ruines

romaines ont été explorées dès 1702 et fort ravagées depuis ; les premières fouilles scientifiques eurent lieu en 1833 seulement. En 1898, la Société des antiquaires de Newcastle les a reprises ; le volume que nous annonçons, écrit par un archéologue compétent et très richement illustré, rend compte des travaux anciens et récents sur l'emplacement de Borcovicium : 1° (p. 208), le *praetorium* ; 2° (p. 228), constructions à l'intérieur du camp ; 3° (p. 252), constructions en dehors de la citadelle ; 4° (p. 255), temple de Mithra. Viennent ensuite des « notes d'architecture », dues à M. C. Dickie, sur la technique de la construction des murs, les profils des moulures, des colonnes, des chapiteaux, etc. Un appendice épigraphique est dû à M. Haverfield. Enfin, un chapitre très intéressant concerne les découvertes de petits objets. Des bracelets en jayet et en verre, ayant évidemment servi à des femmes et à des enfants, ont été trouvés dans la caserne, ce qui oblige d'admettre qu'à une certaine époque les familles des soldats durent y habiter avec eux. Les fragments de verres à vitre sont très nombreux, attestant que ces verres étaient d'un usage constant et non, comme on l'a souvent écrit, exceptionnel. Un couvercle de bronze (fig. 45) est décoré d'ornements incisés qui étaient remplis d'émaux polychromes, curieux mélange de motifs gréco-romains et d'une technique indigène. Les fragments de poterie samienne sont peu importants. La série des monnaies va de Vespasien à Valentinien ; les plus nombreuses sont de Tetricus ; celles de Sévère et de ses successeurs font complètement défaut.

S. R.

G. Millet. **La collection chrétienne et byzantine des Hautes Études.** Paris, Leroux, 1904. In-8, 94 p.

Quand même — ce qui heureusement n'est pas — M. Gabriel Millet n'aurait publié aucun ouvrage, la constitution de la riche *Collection chrétienne et byzantine* de l'École des Hautes Études le désignerait à la reconnaissance durable du monde savant. C'est en 1898 que ce projet prit naissance ; grâce à l'infatigable ardeur de M. Millet et aux concours qu'il sut assurer à son œuvre, l'École des Hautes Études dispose aujourd'hui d'un véritable trésor de moulages, de relevés originaux (aquarelles, copies à l'huile, plans, etc.) et surtout de photographies. La publication du catalogue détaillé des 4.500 clichés réunis jusqu'à ce jour fait, de la brochure que nous annonçons, un instrument de travail indispensable aux historiens de l'art et, en particulier, aux byzantinistes ; on peut se procurer des épreuves de tous les clichés en s'adressant à M. Millet (à la Sorbonne).

Dans l'introduction, courte et d'autant meilleure, l'auteur a caractérisé, avec beaucoup de précision et d'élégance, cet art du christianisme avant la Renaissance dont l'art byzantin est un rameau. L'art de l'Orient est essentiellement narratif, c'est un langage et une écriture ; à cet égard, l'art chrétien s'en rapproche, dans la mesure où il s'éloigne de la tradition classique. Moins soucieux de la beauté que de la chose signifiée, il emprunta ses éléments un peu partout, à Rome, à la Perse sassanide, à l'Orient hellénistique et en

composa son vocabulaire, qu'il mit tantôt au service de l'Église, tantôt à celui des souverains et des grands. Après le VI^e^ siècle, cet art, définitivement constitué sous Justinien, rayonne à l'Est, au Nord et à l'Ouest; Arméniens, Géorgiens, Russes, Francs carolingiens, Celtes de l'Irlande, tous ces peuples ont plus ou moins subi l'influence byzantine. « En Italie, elle ne cessa de soutenir l'art local jusqu'à la géniale rupture de Giotto. » Cela est très vrai et très bien dit; M. Millet ne cherche pas à rehausser les qualités esthétiques de l'art byzantin, mais il revendique pour lui la conquête rapide d'un vaste domaine où il est impossible de contester son action.

Peut-être y aurait-il lieu de faire des réserves sur cette phrase : « L'art nouveau... fut la création d'une société formée par le réveil politique de la race grecque et des populations orientales ». Je ne vois pas trop ce qui atteste un « réveil de la race grecque » dans une civilisation tout imprégnée, saturée même d'orientalisme et d'exotisme. Toutes les fois qu'on laisse échapper ce malencontreux mot de « race », on risque d'en dire trop ou de rester dans le vague.

S. R.

Enno Littmann. **Zur Entzifferung der thamudenischen Inschriften** (*Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1904, 1; 112 p. et 13 pl.).

L'activité de la *Vorderasiatische Gesellschaft* est remarquable. A côté de brochures à l'usage d'un assez large public, vulgarisation féconde où les savants s'essayent de première main à extraire des textes la matière historique, la *Vorderasiatische Gesellschaft* publie chaque année, depuis 1896, cinq ou six mémoires originaux de format et de grosseur variés. M. Enno Littmann ouvre l'année présente avec une excellente étude sur le déchiffrement des inscriptions proto-arabes.

Tout le monde connaît l'*Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme* de Caussin de Perceval qui, depuis 1847, reste le meilleur travail d'ensemble sur le sujet. Malheureusement les sources arabes, pour cette période, sont d'une autorité souvent incertaine; on ne peut s'y fier que pour les événements les plus voisins de l'hégire. Mais voici que surgit toute une épigraphie arabe anteislamique, bien localisée puisqu'elle est gravée sur les rochers de basalte qui parsèment le désert de Syrie entre Damas et La Mecque. Si le lihyanique est plus voisin comme langue et comme écriture des langues sud-sémitiques (sabéen et himyarite), par contre le safaïtique et le thamoudéen écrits dans un alphabet sud-sémitique, sont des dialectes très voisins de l'arabe du Coran. Et à ce point de vue déjà, ces dialectes sont d'un grand intérêt. Dans les graffites qui nous les ont conservés, on est frappé de la longueur des généalogies. Cette constatation a son prix : elle nous donne quelque confiance dans les généalogies que nous transmettent les auteurs arabes — bien entendu dans les limites où elles peuvent être historiques. D'autre part, ces noms propres sont des mots au sens facile à reconnaître (substantifs, adjectifs et même, formes verbales); ils enrichissent d'autant le lexique de la langue. A la suite de la généalogie apparaissent souvent quelques détails concernant la vie au désert et surtout des

formules religieuses. Nous connaissons aujourd'hui le panthéon des Safaïtes et des Thamoudéens, ces païens endurcis contre lesquels le Prophète jettera l'anathème; nous pouvons contrôler les renseignements assez maigres des sources arabes que Wellhausen a précieusement recueillis et magistralement commentés dans ses *Reste arabischen Heidentums*. Nous pénétrons d'autant mieux dans la vie des habitants du désert, que parfois un dessin illustre le texte. L'histoire trouve aussi à glaner. La mention des Romains, l'indication des résistances que les nomades offrent à leur pénétration, nous expliquent que les postes fortifiés, échelonnés par les autorités romaines le long des routes commerciales et à la limite des territoires sédentaires, servirent à contenir ces nomades. La résistance ne fut pas longue. La vassalité dans laquelle était tombé le royaume nabatéen amena sa disparition sous Trajan. La constitution de la province romaine d'Arabie marque un essor dans la colonisation des confins désertiques de la Syrie. Peu à peu, les Arabes safaïtes se répartissent en villages sur le versant Est du Djebel-Haurân, reculant les limites du désert. En même temps, ils abandonnent leur dialecte et, n'était leur onomastique bien caractérisée, on ne les reconnaîtrait plus dans les inscriptions grecques qu'ils gravent à l'envi. Cet apport de populations arabes qui, continuellement, s'infiltrent en Syrie, est un des phénomènes les plus constants; mais il ne faudrait pas, comme le fait M. Winckler, modeler tous ces mouvements sur la brusque invasion suscitée par l'Islam. Bien au contraire, le plus souvent, la pénétration de l'élément arabe en Syrie s'est faite sans grand fracas, par l'attrait du sol cultivable. Hébreux, Nabatéens, Palmyréniens, Safaïtes, dynastes d'Émèse, se sont plus ou moins facilement frayé un passage, ils ont pénétré plus ou moins avant dans le territoire sédentaire, les caractères de leur immigration sont les mêmes : ils gardent leur culte sans négliger les cultes locaux, ils adoptent la langue du pays, mais ils restent longtemps groupés en colonies.

A cet afflux souvent répété correspond une émigration des populations de la côte de Syrie et du Liban, émigration dont on peut mesurer encore l'importance puisque certains États d'Amérique ont décidé de proscrire les Syriens à l'égal des Chinois et que nous-mêmes, à Konakry, nous serons peut-être obligés de prendre des mesures à leur égard.

Ces mouvements, l'un d'immigration venant de l'Est, l'autre d'émigration vers l'Ouest, étaient si intimement liés qu'il n'y a pas à rechercher lequel des deux commandait l'autre. Déjà, quand Alexandre descendit vers l'Égypte en suivant la côte de Syrie, ce sont des Arabes qu'il reconnaît dans les populations de la montagne. Plus tard, sous le nom d'Arabes ituréens, on les signale jusque dans les environs de Tripoli de Syrie. La prétention des grandes familles libanaises de s'attribuer une origine arabe est des mieux fondées. On rencontre encore fréquemment, surtout chez les Druzes, la division entre parti *yamanî* et parti *qaisî*, qui dit assez qu'en se transplantant et malgré les croisements, les Arabes ont conservé le levain des vieilles querelles.

Les inscriptions du désert de Syrie ne serviraient-elles qu'à nous fournir un exemple typique de la marche de l'élément arabe, des circonstances dans lesquelles il se déverse sur les territoires sédentaires pour se mêler à la population

agricole et combler les vides de l'émigration qui atteint partout les populations montagnardes, achèveraient-elles ainsi de discréditer le roman historique d'Hérodote sur l'origine des Phéniciens venus avec armes et bagages du Golfe Persique pour caboter sur la Méditerranée, elles justifieraient le soin qu'on prend à les recueillir et à les déchiffrer.

Le déchiffrement des textes safaïtiques, brillamment amorcé par M. Joseph Halévy, est devenu définitif en 1901 avec l'opuscule *Zur Entzifferung der Safâ-Inschriften* de M. Enno Littmann. Du même coup l'alphabet thamoudéen était déterminé à quelques signes près. M. J. Halévy (*Revue sémitique*, 1901-1903) et M. Lidzbarski (*Ephem. f. sem. Epigraphik*, II, p. 29) ont utilisé à cet effet les copies rapportées par Huber et publiées dans son *Journal d'un voyage en Arabie*. M. Littmann a pu utiliser en plus les copies de M. J. Euting qui lui ont été cédées par M. D.-H. Müller, et rendre ainsi un nouveau et signalé service aux études d'épigraphie orientale. On pourra discuter sur tel ou tel mot; le déchiffrement est acquis. Resterait à découvrir des textes en meilleur état que ceux relevés jusqu'ici.

En appendice M. L. nous donne une étude sur les *wasm* ou signes de tribus. On sait que les tribus arabes marquent chacune d'un ou de plusieurs signes particuliers, soit leurs chameaux, soit les lieux qu'elles ont coutume de fréquenter. Conder avait émis l'avis que ces signes conservaient la forme des lettres des alphabets de l'Arabie méridionale. M. L. croit qu'il vaut mieux les rapprocher des alphabets safaïtique et thamoudéen. De fait, le tableau très complet qu'il en donne, s'explique bien ainsi et il est assez significatif que ces *wasm* se retrouvent déjà comme signes adventices dans les textes sinaïtiques. Ce n'est évidemment pas jeu du hasard.

René Dussaud.

Morris Jastrow. **The god Asur** (extrait du *Journal of the American oriental Society*, vol. XXIV, 1903, p. 282-311).

Le savant auteur pense que le nom *A-šur*, modification d'une forme plus ancienne *A-šir*, est une épithète originairement appliquée à Marduk et « transférée » au dieu principal d'*A-usar*, parce que ce dernier occupait dans le nord une situation analogue à celle de Marduk au sud et aussi à la faveur de la consonance de l'épithète *A-šir* avec le nom de la ville d'*A-usar*, la plus ancienne localité où cette divinité du nord ait été adorée. Il est impossible de savoir si le dieu principal d'*A-usar* avait un nom primitif; le fait que Hammourabi le désigne constamment comme « le gracieux protecteur » de la ville d'*A-usar*, alors qu'il nomme Ishtar, incline à croire que le dieu d'*A-usar*, comme ceux des Pélasges d'Hérodote, n'avait pas de nom. Ainsi se concilient les opinions de Delitzsch, qui voit dans *A-usar* un nom local, et de Schrader, qui fait d'*Ašur* une épithète divine.

Dans l'histoire de la création babylonienne, le second couple de divinités comprend *An-šar* et *Ki-šar*. Mais *An-šar* ne peut rien avoir de commun avec *A-šur*; si ces noms ont été identifiés à l'époque de Sennachérib et d'Assurbanipal, c'est par l'effet d'une tendance syncrétique et pédante qui ne tenait

pas compte des difficultés phonétiques. Le dieu *Ašur* n'est écrit *Anšar* que dans des documents du début du VIIe siècle, alors que la vieille religion babylonienne fournissait déjà, comme aujourd'hui, matière à des spéculations érudites.

S. R.

G. H. DE LOO (G. HULIN). **Conjecture touchant Sotte van Cleve.** In-12, Gand, Doosselaere, 1903, 28 p. Extrait de la *Petite Revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre* (!).

Les homonymes et les quasi-homonymes sont la peste de l'histoire de l'art. M. G. Hulin vient de rendre un nouveau service à celle de l'art flamand en débrouillant le cas des van Cleve. Il faut, en effet, quoique bien des critiques récents s'y soient trompés, distinguer : 1° Joos van der Beke dit van Cleve, presque certainement identique au *Maître de la Mort de Marie*, admis comme franc-maître au métier des peintres d'Anvers en 1511, mort en 1540; 2° Jan van Ghinderick *alias* van Cleve, né vers 1495, admis comme franc-maître à Anvers en 1520, mort fou en 1554; ce maître a été appelé par Carel van Mander (1604) « Joos van Cleef dit le fou Cleef » (*sotte Cleef*), renseignement où il y a erreur sur le prénom, l'abréviation de *Johannes* = *Joes* ayant sans doute été confondue avec le nom *Joes* = *Joos*. Ce *Sotte Cleve*, comme on l'appelle d'ordinaire, fut surtout estimé comme portraitiste; son propre portrait, conservé à Windsor, est presque un chef-d'œuvre et l'authenticité en est garantie par la gravure de Wiericz, accompagnée du texte de Lampsonius (1572). M. Hulin ajoute (p. 12) que le portrait de Munich dit « l'Homme à la belle main » présente une étroite parenté avec celui de Windsor; mais il a bien voulu m'avertir que c'est là une erreur, qu'il avait accepté de confiance le jugement d'autres connaisseurs et que, vérification faite, il a reconnu que les portraits de Windsor et de Munich ne pouvaient être du même auteur.

S. R.

E. W. B. NICHOLSON. **Keltic researches. Studies in the history and distribution of the Ancient goidelic language and peoples.** London, Frowde, 1904. In-8, XVII-212 p., avec 8 planches.

Publier à 21 sh. un livre de 212 p. est un véritable abus; je ne conçois pas que la *Clarendon Press* d'Oxford consente à s'y prêter.

L'auteur a cherché à établir les thèses suivantes, dont la discussion ne manquera pas d'occuper les celtisants :

1° Le Pict était une langue « virtuellement identique » à l'Irlandais;

2° La subjugation prétendue des Picts par les Scots est un mythe;

3° Le Highlander, qui s'appelle lui-même *Albanach* (en gaélique), n'est pas autre chose, la plupart du temps, que « le Pict moderne »; sa langue est la forme moderne du Pict. Il est inadmissible de supposer que le grand peuple libre duquel il descend ait jamais été soumis par une troupe de colons irlandais, ni que la langue qu'il parle soit simplement un dialecte irlandais;

4° L'élément belge occupe une place très grande dans la population des îles

Britanniques; beaucoup de tribus qui habitaient l'Angleterre et le pays de Galles à l'époque romaine ne parlaient pas, comme on l'a cru, l'ancien gallois, mais l'ancien irlandais. Un rôle capital est échu aux Ménapiens, tant sur terre que sur mer; la population et la langue de l'île de Man sont ménapiennes ;

5° Sur le continent, le grand élément goidélique (en entendant par là non une *race*, mais un agrégat de tribus parlant goidélique) s'est étendu, avec plus ou moins de continuité, du Danube au bouches de la Loire, du Tage et du Pô jusqu'aux bouches du Rhin;

6° La perte du *p* indo-européen, considéré comme caractérisant la famille celtique, s'est produite assez tardivement dans le rameau goidélique; le *p* a été conservé à Bordeaux jusqu'au v^e^ siècle apr. J.-C., en pict plus longtemps encore. Le calendrier de Coligny est goidélique, avec conservation du *p* indo-européen; il en est de même de la tablette de Riom (dialecte celtique de Poitiers). Le *p* de *Parisii* est aussi indo-européen.

Ce livre n'a pas moins de neuf appendices, dont voici les intitulés : un ancien talisman goidélique (biturige), dans Marcellus de Bordeaux; le Séquanien et le calendrier de Coligny; le Pictavien et l'inscription du Vieux-Poitiers; la tablette d'Amélie-les-Bains ; le nom de Mediolanum; l'inscription de Zlanaber; autres observations sur des noms celtiques et sur le calendrier de Coligny; l'inscription de Brandsbutt, le serpent symbolique, le dragon romain, etc.

S. R.

Koepp, Draggendorf, Hartmann, Schmerding. **Mittheilungen der Altertums-Kommission für Westfalen**. Heft III. Munster, Aschendorf, 1903. In-8, 131 p. et 21 pl.

Il est bien fâcheux que les résultats des recherches poursuivies dans l'Allemagne occidentale ne puissent pas tous trouver place dans la *Westdeutsche Zeitschrift* et dans le *Limesblatt*; chaque pays devrait avoir ses *Notizie degli scavi* et tenir à honneur de les bien documenter.

Dans le gros fascicule que nous annonçons, on trouvera deux mémoires sur les fouilles en cours à Haltern (*castellum* romain très considérable), un sur le « camp romain » de Kneblinghausen, un autre sur la forteresse dite Ascheberg près de Burgsteinfurt. Les planches sont abondantes, trop abondantes même, car il y a des vues photographiques qui ne signifient rien et n'apprennent rien ; le moindre plan, la moindre coupe seraient plus instructifs. Le chapitre rédigé par M. Draggendorf, sur les trouvailles d'objets dans le *castellum* riverain de la Lippe, est accompagné de plusieurs planches intéressantes : signalons une collection de traits ou de carreaux de catapulte (pl. XIII, XIV) et une série de fragments de vases *du moyen âge*, d'autant plus utiles à connaître qu'on courrait risque d'en qualifier les similaires de « celtiques » ou de « ligures ».

S. R.

Joseph DÉCHELETTE, conservateur du Musée de Roanne. **Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise).** Paris, Picard, 1904. 2 vol. in-4°, illustrés de plus de 1700 dessins et de nombreuses planches. Prix : 50 francs.

Voici un grand ouvrage dont j'ai vu avec joie éclore le projet, dont j'ai pressé la préparation de tous mes vœux et dont j'annonce aujourd'hui la publication avec un plaisir que partageront, j'en ai la confiance, bien des lecteurs de la *Revue archéologique*.

En 1895, M. Dragendorff publia, dans les *Bonner Jahrbücher*, une première étude d'ensemble sur les vases sigillés, fabriqués tant en Italie que dans les diverses provinces de l'Empire; il y passait en revue les principaux centres de production, en insistant particulièrement sur les vases ornés d'Arezzo. M. Dragendorff a eu le mérite de proposer une première classification chronologique des vases sigillés, d'après leurs formes et leur ornementation. En ce qui concerne les vases ornés, il démontra que les types gaulois étaient différents des types arrétins et que, de plus, ils avaient varié au cours des trois premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire pendant la période d'activité des ateliers de la Gaule.

Avant l'an 70 environ av. J.-C., le profil du bol orné présentait un galbe caréné. Après cette date, la forme devient hémisphérique et ne varie plus jusqu'aux derniers temps de la poterie sigillée. M. Dragendorff avait publié cinquante-cinq formes de vases sigillés de techniques diverses, vases unis, vases moulés et vases barbotinés, de fabriques italique et gauloise : les types italiques numérotés de 1 à 14, les types gaulois de 15 à 55. M. Déchelette, après une enquête plus étendue, a pu réunir un bon nombre de formes nouvelles. Il avait à choisir entre deux partis : ou bien établir une nouvelle série de numéros pour tous les vases ornés, rentrant dans le groupe des vases sigillés, ou bien adopter ceux de M. Dragendorff, en attribuant aux formes nouvelles des numéros pris à la suite de 55. C'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté, en considérant que les trois formes de vases moulés, distinguées par M. Dragendorff, sont de beaucoup les plus répandues et que, d'autre part, leur désignation numérique est en quelque sorte consacrée par l'usage dans les récentes publications archéologiques, tout au moins en Allemagne. Il a ainsi évité la confusion qu'eût entraînée l'emploi d'une double sériation numérique.

On trouvera également dans son livre, avec la même cote, la forme n° 11 de M. Dragendorff, qui, dans sa classification, l'avait fait figurer seulement parmi les formes italiques, alors qu'elle est commune aux ateliers de l'Italie et de la Gaule. Cette constatation fait disparaître une sorte de *hiatus*. L'industrie de la poterie sigillée ayant été apportée en Gaule par des ouvriers italiques, il était inexplicable que les formes des vases fussent entièrement distinctes. En réalité, il y a eu une très courte période durant laquelle on a fabriqué dans les ateliers gaulois le vase n° 11, c'est-à-dire une forme proprement arrétine.

En résumé, sur vingt formes de vases moulés de fabrique gauloise, quatre conservent leur numéro allemand (n^{os} 11, 29, 30 et 37), tandis que les seize formes nouvelles sont désignées par des nombres pris à la suite de la même série, soit de 56 à 71.

M. Déchelette s'est occupé exclusivement des vases ornés, fabriqués dans les trois provinces narbonnaise, aquitanique et lyonnaise. Deux motifs l'ont déterminé à ne pas comprendre les vases unis dans le plan de son travail. D'une part, le relevé des marques aurait constitué la tâche principale d'une étude sur les vases unis; or, cette tâche laborieuse s'achève en ce moment, par les soins des rédacteurs du *Corpus*. D'autre part, ce ne sont pas les vases unis, mais les vases ornés qui peuvent conduire à la solution des principaux problèmes que soulève l'étude de la céramique gallo-romaine. Voici, à ce sujet, ce qu'écrivait l'auteur dans son récent mémoire sur la fabrique de la Graufesenque : « Je suppose que trois assiettes semblables et signées de la même marque, d'un nom peu répandu, tel que celui de *Mommo*, se soient rencontrées l'une à Londres, l'autre en Campanie, la troisième dans les ateliers de la Graufesenque. Il est tout naturel de penser que les deux premières ont été exportées de la fabrique où l'on a recueilli la troisième. Mais depuis un demi-siècle que l'on discute sur ces problèmes de céramographie, on a proposé tant de solutions diverses qu'il semble difficile de produire une opinion sans se heurter à des contradicteurs. Il y aura certainement des archéologues pour défendre encore la théorie des « potiers nomades. » Depuis longtemps les épigraphistes ont constaté la diffusion des mêmes marques sur une grandes partie du territoire romain; mais la plupart ont eu une tendance à admettre que les potiers avaient dû voyager beaucoup plus que leurs propres produits. On pourra donc prétendre que notre potier Mommo, après avoir exercé son industrie en Italie, aurait gagné de là les ateliers de la Gaule pour passer plus tard en Bretagne. D'autres se demanderont si les potiers gaulois n'auraient pas ajouté à la vente de leurs propres produits, le commerce de certaines catégories de poteries importées d'Italie. Mais, avec les vases ornés, toutes les difficultés s'aplanissent. Les hypothèses se changent en certitude, et cela pour cette seule raison que la fabrication de ces vases comportait l'usage du moule. Si nous prêtions à Mommo une vie plus ou moins nomade, dans tous les ateliers où il se sera livré à la fabrication des vases moulés, nous devrons trouver des débris de ces moules. Mais si, en fait, on ne les rencontre que dans une localité, il sera démontré que ce potier n'a jamais eu qu'une seule résidence et que la dispersion de ses produits est bien le résultat d'un commerce d'exportation. A ce sujet, le résultat de mon enquête est tout à fait significatif : les moules portant la même marque sont localisés dans une même région; je dis dans une même région, mais non dans une même fabrique, car autour des grands centres de fabrication se créaient des ateliers de moindre importance. C'est ainsi que Lubié dépendait de Lezoux et Montans de la Graufesenque, de même qu'en Italie Cincelli relevait d'Arezzo ».

M. Déchelette classe les vases ornés de la Gaule romaine en cinq catégories, d'après la technique et la fabrication :

1° *Vases moulés*, c'est-à-dire intégralement fabriqués à l'aide d'un moule, sauf le pied, les lèvres et parfois les anses, façonnés séparément et ajustés sur le tour. Cette série est de beaucoup la plus nombreuse;

2° *Vases à reliefs d'applique*. Les reliefs sont moulés séparément et soudés

ensuite sur la panse du vase. Ils correspondent aux *emblemata* des vases métalliques ;

3° *Vases ornés à la barbotine* ;

4° *Vases incisés*. Le décor est obtenu au moyen d'enlevages dans la pâte crue, à l'aide d'un instrument analogue aux gouges des sculpeurs ;

5° *Vases ornés au moyen de procédés divers* (poteries peintes, estampées, etc).

Les quatre premières catégories, et la cinquième (en partie seulement) appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler la *poterie sigillée*, dénomination toute moderne et d'ailleurs assez vague.

On croyait jusqu'ici que tous les vases moulés de la Gaule dérivaient de prototypes arrétins ou de vases italiques similaires (fabriques de Pouzzoles, par exemple). M. Déchelette a démontré l'existence, dans la Haute-Italie, d'un centre de fabrication importante à l'époque d'Auguste, mais qui ne peut encore être exactement localisé. C'est là que travaillaient les potiers *Aco* (nom gaulois), *L. Sarius* et *Norbanus*, dont on connaît les esclaves ou affranchis *Surus*, *Acastus* et *Buccio*. Aco expédiait ses produits à Bibracte et jusque chez les Atrébates, mais on les rencontre surtout dans la Haute-Italie et la Carinthie.

Ces fabriques de la Cisalpine ont disparu au premier siècle de notre ère, en même temps que celles d'Arezzo, lorsque la création des manufactures gauloises et leur rapide développement eurent ruiné l'industrie italique. Les ateliers de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier), de Vichy et de Gannat imitèrent les vases à pâte blanchâtre des fabriques de la région du Pô. A la même époque, vers le milieu du premier siècle de notre ère, une localité des Rutènes, *Condatomagus*, aujourd'hui la Graufesenque, commune de Millau (Aveyron), se substituait à Arezzo et accaparait la grande clientèle de l'Empire. Les rédacteurs du *Corpus* avaient déjà observé en Italie un assez grand nombre de marques qui ne leur paraissaient pas indigènes : ils se fondaient sur la forme des estampilles ; en effet, les sigles des mots *manu*, *officina*, *fecit*, ne se rencontrent jamais sur les vases italiques. M. Déchelette a établit définitivement que là où M. Dressel avait écrit, dans l'*Instrumemtum domesticum* du tome XV du *Corpus* : *Originis externae videtur*, il fallait presque toujours dire *originis rutenae*. Aux musées da Naples et de Pompéi, les vases ornés de la Graufesenque sont à peu près aussi nombreux que ceux d'Arezzo.

Ces vases, retrouvés sous les cendres du Vésuve, ont fourni les points de repère les plus sûrs pour une classification chronologique des poteries moulées, d'après le style du décor.

La classification de M. Déchelette, dont on trouvera le détail dans son ouvrage, se rapproche beaucoup de celle qu'avait proposée M. Dragendorff, mais elle est, à bien des égards, plus complète et plus exacte. M. Dragendorff regardait le décor à figures libres, c'est-à-dire sans divisions en compartiments, comme plus récent que le décor à médaillons ; cette distinction, comme l'a montré M. Déchelette, n'est pas exacte pour la fabrique de Lezoux.

Le décor de transition et le décor à métopes appartiennent à la fin du premier siècle de notre ère et au commencement du second.

Les divers décors de la troisième catégorie se rencontrent simultanément au second siècle.

Il est certain qu'au quatrième siècle on ne fabriquait plus de vases moulés. Pour le troisième siècle, les nécropoles à date certaine font à peu près défaut jusqu'à ce jour. Il y a donc encore quelque incertitude sur le style des vases ornés de cette époque et même sur la date exacte de la fin de la fabrication des vases sigillés. M. Déchelette pense, avec feu Plicque, que la destruction de la grande fabrique de Lezoux se place au temps de l'invasion de Chrocus et de la ruine du temple de Mercure Dumias, c'est-à-dire en 259 ap. J.-C. d'après Grégoire de Tours.

Le Condatomagus des Rutènes, après avoir détenu le premier rang pour la fabrication des vases sigillés, non seulement en Gaule, mais dans toute l'Empire, le céda à son tour aux ateliers de Lezoux qui, après des débuts modestes, furent extraordinairement florissants durant le second siècle.

Quelques extraits des diverses statistiques établies par M. Déchelette suffiront à établir ce point important.

Voici le relevé des moules et vases portant la signature de Cinnamus, un des principaux potiers de Lezoux. M. Déchelette a recueilli son estampille sur 10 moules et sur 142 vases. *Tous les moules proviennent de Lezoux.* Quant aux vases, ils se répartissent sur une immense zone géographique, *qui s'étend jusqu'aux frontières de la Prusse orientale.* La marque de ce potier présente des particularités de forme tout à fait caractéristiques, qui excluent entièrement l'hypothèse d'une confusion entre plusieurs potiers homonymes. Le style de l'ornementation démontre, d'ailleurs, que ces 152 moules ou vases sont bien sortis du même atelier.

Ces statistiques sont tout à fait concluantes en faveur de l'importance du commerce d'exportation des ateliers arvernes. Même les ateliers athéniens du v^e^ siècle n'ont pas joui d'une clientèle aussi étendue.

La troisième partie de l'ouvrage comprend le recueil général de tous les types figurés et des principaux motifs d'ornement que M. Déchelette a pu recueillir sur les poinçons, moules ou vases sortis des officines de la Narbonnaise, de l'Aquitaine et de la Lyonnaise.

Les potiers de la Gaule avaient l'habitude de grouper arbitrairement, au hasard des rapprochements et sans tenir compte des mythes et des légendes, les poinçons variés dont il disposaient; M. Déchelette a donc pu, sans inconvénient, dissocier les figures que la simple fantaisie du fabricant de moules avait juxtaposées et les classer d'après la nature des sujets.

Au total, ce *Corpus* des reliefs céramiques gallo-romains comprend 1.238 types, tous reproduits dans le texte, d'après des dessins de MM. Champion et Bourguin. A la suite de chaque description, on trouve les divers noms de potiers relevés sur les pièces estampillées où le type apparaît.

Voici la répartition par fabriques de ces 1.238 types :

a) Types de la Graufesenque	157
b) Types de Lezoux	792
c) Types communs à ces deux fabriques.	20

d) Types de Montans	33
e) Types de Saint-Rémy	19
f) Types de Banassac	16
g) Types de fabriques diverses et d'origine indéterminée. .	201
Total général. . .	1238

Il résulte de cette statistique que chaque centre de fabrication possédait son matériel de poinçons-matrices. Les types de la Graufesenque ne se rencontrent pas à Lezoux et *vice versa*, à part quelques exceptions. *On peut donc, le plus souvent, déterminer la provenance d'un vase orné sigillé à l'aide de l'ornementation qu'il porte.* C'est là un résultat de tout premier ordre.

Pour que tous les reliefs composant le décor des vases moulés de l'époque romaine fussent mis à la disposition du public, il resterait à dresser le *Corpus* 1° de ceux d'Arezzo et des autres fabriques italiques ; 2° de ceux des ateliers de Rheinzabern et de Westerndorff. M. Déchelette a limité l'horizon géographique de son ouvrage aux trois provinces narbonnaise, aquitanique et lyonnaise. La Belgique et les deux Germanies sont donc exclues de son cadre ; mais la tâche de celui qui complétera son travail est désormais aisée. Il semble que, contrairement à ce que M. Déchelette a constaté pour les fabriques énumérées ci-dessus, il y ait un assez grand nombre de types communs aux vases de Lezoux, de Rheinzabern et de Westerndorf.

Comment s'est constitué le « trésor des types » des potiers gaulois? M. Déchelette démontre, avec une connaissance étendue des monuments, qu'il a été emprunté par eux à des sources très diverses. Les céramistes qui ont modelé les matrices n'ont eu aucun souci d'originalité. Ils ont cherché des motifs dans la statuaire, dans les bas-reliefs, dans les types monétaires, dans la vaisselle d'argent, en un mot un peu partout.

Un grand nombre de sujets appartiennent à l'art dit alexandrin : Amours porteurs de toutes sortes d'attributs, scènes de pêche, sujets de genre, arbres et rochers empruntés à des paysages pittoresques, grues et cigognes, pygmées, aigle dévorant un lapin, corbeilles de fruits et attributs divers. Le dieu Anubis figure parmi les divinités. Un ou deux types néo-attiques font aussi partie du répertoire des potiers gaulois. Enfin, les représentations de l'amphithéâtre ont exercé sur l'art industriel une grande influence. Il est évident qu'aucun sujet n'était plus goûté de la clientèle des céramistes que les combats de gladiateurs et les *venationes*. Thraces, *secutores* ou samnites, rétiaires, pegniaires, combattant par paires, bestiaires pourchassant des fauves, captifs livrés aux bêtes féroces, auriges, pugilistes, etc., tous ces professionnels et toutes ces victimes de l'arène et du cirque apparaissent en grand nombre sur les vases sigillés, à toutes les époques.

La partie de l'ouvrage que je viens d'analyser est celle qui concerne les *vases moulés*. Pour les *vases* à *reliefs d'applique* de Lezoux, les lecteurs de la *Revue archéologique* connaissent les conclusions de M. Déchelette, par son article sur le type du Laocoon. Quatre-vingts pages du tome II sont consacrées à la série des médaillons de la vallée du Rhône, si intéressants par la variété des sujets qu'expliquent parfois des inscriptions métriques. On y trouvera la reproduction

de tous ces petits monuments dont un certain nombre étaient connus, mais disséminés dans diverses publications. M. Déchelette a ajouté toute une série de médaillons inédits, parmi lesquels un buste d'Antinoüs — c'est la première fois qu'il apparaît sur une œuvre d'art d'origine gauloise — Vulcain montrant à Thétis le bouclier d'Achille, Cybèle sur un lion, le mythe de Minos et de Scylla, Danaé et le jeune Persée enfermés dans l'arche. M. Déchelette pense que la plupart de ces médaillons sont inspirés de représentations scéniques, en même temps que des jeux du cirque et de l'amphithéâtre. Plusieurs figurent des scènes de tragédie : « Après avoir applaudi l'acteur Parthénopée (n° 99), engagé quelque pari sur un aurige de la faction verte (n°s 122-124), acclamé à l'amphithéâtre les gladiateurs les plus célèbres, Aquileus (n° 113), Rusticus (n° 108), Audax (n° 108), Malisius (n° 107), Saturnus (n° 106), Velox (n° 112) ou le pegniaire Servandus (n° 120), le spectateur pouvait, à l'issue du spectacle, faire emplette d'un vase portant l'image du vainqueur ou la reproduction de quelque belle scène de tragédie. Telle fut, croyons-nous, la vraie destination de ces vases qui se classent dans la catégorie des poteries décoratives et non pas, à proprement parler, parmi les poteries domestiques. Dès lors, on ne doit plus être surpris de rencontrer ici des sujets qui n'étaient nullement familiers aux artistes céramistes de la Gaule. Ceux-ci, livrés à leurs propres ressources, travaillaient à l'aide de poncifs. Des scènes de la fable aussi peu populaires dans l'art industriel gallo-romain que Minos et Scylla, Danaé et le jeune Persée, Hercule et Philoctète etc., ne devaient pas figurer dans leurs recueils de modèles. C'est aux représentations scéniques que ces sujets ont été empruntés. » Si, comme je le crois, M. Déchelette a raison, quelles curieuses comparaisons pourront être faites entre ces médaillons, les vases peints grecs à sujets scéniques et les miniatures et peintures du moyen âge où M. Mâle vient de signaler si justement l'influence des Mystères !

Les dernières parties de l'ouvrage traitent des vases barbotinés, estampés, incisés; c'est-à-dire de séries céramiques moins importantes que les précédentes. M. Déchelette s'est attaché à en établir la classification chronologique, qui restait presque entièrement à établir.

En somme, ce magnifique ouvrage, riche en révélations inattendues — même après les publications de détail de l'auteur — est bien plus qu'un chapitre de l'industrie gallo-romaine sous l'Empire : c'est une contribution de haute valeur à l'histoire industrielle et commerciale de toute l'Europe occidentale pendant trois siècles et à la connaissance des types figurés qui reflètent l'idéal artistique, les occupations et les mœurs de ce temps-là. Souhaiter qu'il se répande rapidement est bien inutile; il suffit d'indiquer ce qu'il contient pour que le public lui fasse l'accueil auquel il a droit.

S. R.

Alfred J. Butler. The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman dominion. Oxford, Clarendon Press, 1902, in-8°. xxxiv-563 p. (16 sh.)

A l'heure actuelle, le livre de M. Butler est le seul ouvrage historique détaillé

que l'on ait encore consacré à une période quelconque de l'Égypte romaine ou arabe. Quel que soit le mérite des travaux de Sharpe et de Milne sur l'Égypte impériale, ce ne sont que des résumés, où l'histoire de cinq siècles est racontée en deux cents pages, où l'auteur n'a pu ni tout dire, ni tout discuter, et où enfin il a dû beaucoup tirer profit des ouvrages antérieurs, l'ampleur du sujet lui interdisant d'en reprendre l'étude *ab ovo*.

M. Butler, au contraire, a préféré se borner : il a voulu écrire l'histoire d'une crise, c'est-à-dire l'histoire de ce qui, par dessus tout, présente de l'intérêt pour un historien. Aucune crise n'a été plus courte que la conquête de l'Égypte par les Arabes, aucune n'est plus fertile en incidents et en enseignements, aucune enfin n'est plus mal connue. Les historiens les plus sérieux et les plus écoutés ont répété, sans sourciller, les histoires les plus absurdes. Ils se sont copiés les uns les autres sans remonter aux sources : il en est résulté un chaos inextricable que M. Butler a mis six ans à débrouiller. A une période de trente-cinq ou quarante ans (610-650 apr. J.-C.) il a consacré un volume de près de six cents pages dans lequel il n'y a pas un mot inutile. La publication d'un travail aussi considérable est un véritable événement scientifique.

Les sources de l'histoire de cette période sont multiples : M. Butler, dans sa préface, essaye de les énumérer et de les grouper clairement. Les auteurs byzantins sont d'un laconisme extrême; Théophane et Nicéphore se contredisent à chaque ligne, les théologiens de l'époque font de trop rares allusions aux événements contemporains; Leontius de Néapolis est moins concis et M. Butler tire beaucoup de profit de l'excellente édition qu'en a publiée M. Gelzer.

Les auteurs arméniens ne seraient pas beaucoup plus utiles, si M. Conybeare n'avait pas communiqué à M. Butler sa traduction manuscrite de l'ouvrage de Sebeos. En syriaque, d'autre part, on a Elie de Nisibis et la *Chronique* de M. Guidi, en attendant l'achèvement du Michel le Syrien que publie M. l'abbé Chabot.

Nous n'avons que de trop courts fragments des historiens coptes, fragments que M. Amélineau a publiés et traduits. Une version éthiopienne nous a conservé par bonheur la plus grande partie de la chronique de Jean de Nikiou, témoin presque oculaire des événements qu'il raconte; la traduction de Zotenberg, contrôlée sur une traduction anglaise manuscrite de M. Charles, est une des sources les plus précieuses qu'ait utilisées M. Butler. Quand M. Amélineau se décidera-t-il à publier le texte arabe de cet historien, texte qu'il annonce avoir découvert en Égypte? C'est encore par des mss. éthiopiens que nous connaissons plusieurs vies curieuses de saints qu'a traduites M. Pereira de Lisbonne.

Ce n'était pas tout de connaître les auteurs classiques et de pouvoir utiliser les traductions existantes des historiens orientaux que je viens d'énumérer : il fallait dépouiller en entier l'œuvre des historiens et des géographes arabes, auteurs dont la plupart attendent un traducteur, dont beaucoup même sont encore inédits. M. Butler n'a pas reculé devant cette tâche : il a collationné avec soin les trois manuscrits connus de l'ouvrage toujours inédit de Sévère

d'Ashmouneïn ; il a lu tour à tour Balâdhorî, Ibn 'Abd al-Hakam[1], Tabarî, Eutychius, Edrîsî, Aboû Ṣalâh (plutôt qu'Aboû Ṣâliḥ), Ibn Khallikân et Yâḳoût sans parler de 'Abdallaṭîf, d'Aboû 'l-Fidâ, d'Abou 'l-Faradj et de Maḳrîzî.

Parmi les historiens modernes il a fait usage d'une façon suivie des ouvrages de Renaudot et de Quatremère, qui ont conservé toute leur valeur, ainsi que de l'Histoire des Khalifes de G. Weil, livre qu'il déclare « vieilli, mais indispensable ».

Ajoutez à ces textes les papyrus grecs, coptes, arabes et pehlvis que chaque année l'on découvre par centaines ; songez aux ruines des églises et des monastères qui jonchent le sol de l'Égypte ; rappelez-vous les mille objets insignifiants qui remplissent les musées et les collections : vous vous direz que si la conquête arabe est une des périodes les plus mal connues de l'histoire de l'Égypte, c'est assurément celle pour laquelle les sources d'information sont les plus nombreuses et les plus variées.

Il n'est personne qui ignore dans quelles circonstances Heraclius, fils du préfet d'Afrique, chassa Phocas du trône impérial en l'an 610 de notre ère. Heraclius quitta Cyrène en 609 par mer, pendant que son ami et lieutenant Nicetas prenait la route de terre vers l'Orient : ils devaient, selon une légende dont M. Butler a démontré sans peine l'ineptie, se rejoindre à Constantinople : le premier arrivé aurait la pourpre impériale. En réalité, l'expédition de Nicetas n'avait d'autre but que la conquête de l'Égypte.

Nous ne connaissons l'histoire de la campagne de Nicetas que par Jean de Nikiou, dont M. Butler a analysé et commenté le récit avec beaucoup de sûreté. Peut-être aurait-il pu signaler au lecteur combien est difficile l'interprétation du titre *apellôn* (ou *aysâyllôn*, ou *aysâllôn*) qui paraît désigner le gouverneur militaire d'une ville ou d'une province.

M. Butler identifie avec raison *Miphamômis* et *Dimkarouni* de Jean de Nikiou, avec le *Momemphis* et le *Chaereu* des textes classiques ; de même il a très justement reconnu que la porte d'*Aoun* à Alexandrie était la porte d'*On* ou d'Heliopolis. N'aurait-il pas dû mentionner la conjecture de Zotenberg : *Dafashîr* = *Taposiris*?

Signalons en passant quelques pages intéressantes (pp. 9-13) sur la fertilité ancienne de la région située entre Cyrène et Alexandrie.

M. Butler nous raconte ensuite comment Heraclius renversa Phocas et tâche, à l'aide des vies des patriarches d'Alexandrie, de reconstituer l'histoire de l'Égypte de 610 à 615.

Cependant les Perses, sous Chosroes, avaient envahi la Syrie et pillé Jérusalem ; ils s'attaquèrent ensuite à l'Égypte et ne réussirent à prendre Alexandrie que grâce à une trahison dont la chronique syriaque nous a conservé le récit dramatique. M. Butler a puisé largement pour l'histoire de la domination perse dans la curieuse biographie de Pisentios, évêque de Koptos, traduite par M. Amélineau. Mais qui se douterait que l'endroit où se réfugie Pisentios quand il quitte Koptos (*with his faithful disciple John to Mount Gêmi in the*

1. Le ms. de Paris n'est pas unique, car il y en a un autre au British Museum comme me l'apprend M. Hartwig Derenbourg.

neighbourhood) est le centre important de ϯΗΜΕ (Medinet-abou ou Deir-el-Bahari), dont il est question à chaque ligne des papyrus et des ostraka coptes de Thèbes[1] ?

Il est intéressant d'apprendre (p. 91, note 2) que le musée du Caire possède un certain nombre de monuments de l'époque de la dénomination persane (617-627); si je suis bien informé, c'est M. Strzygowski qui en a déterminé la date. M. Butler aurait pu à ce propos dire quelques mots sur les papyrus pehlvis découverts en Égypte et dont j'ai vu au Louvre des fragments assez considérables que M. Blochet devrait bien publier[2].

Un chapitre important est celui qu'a consacré l'auteur aux arts et à la littérature en Égypte au VII[e] siècle de notre ère (pp. 93-115); on y trouvera réunis et commentés un nombre considérable de textes grecs ou orientaux que les archéologues proprement dits auraient peut-être omis de consulter, si M. Butler n'avait pas mis ainsi à la portée de tous ces précieux documents. Les quelques pages concernant les broderies et les tissus coptes auraient gagné à être plus *étoffées*; à côté des textes fort curieux que cite l'auteur, il aurait pu s'étendre un peu plus sur les monuments eux-mêmes, dont la bibliographie est plus longue qu'on ne le croirait à la lecture de son livre. P. 109, note, *Fower* est une erreur typographique pour *Forrer*. S. K. M. pour *South Kensington Museum* est une abréviation que bien des travailleurs étrangers ne comprendront pas du premier coup. Les renseignements donnés par M. Butler sur la construction des vaisseaux dans les chantiers d'Alexandrie sont fort intéressants et le passage inédit de Sebeos, prouvant que dès 665 on employait en Égypte le *feu grégeois*, est de la plus haute importance pour l'histoire militaire.

Les chapitres IX et X concernent les guerres d'Heraclius avec les Perses et l'Exaltation de la croix et se rattachent moins directement au sujet du livre que le chapitre XI qui porte comme titre : *The rise of Mohammed* et que le chapitre XII qui contient le récit de la conquête de la Syrie par les Arabes[3].

De 631 à 640, le patriarche d'Alexandrie, Cyrus, dont l'identification avec le célèbre Al Mouḳauḳas est maintenant certaine, s'efforça de convertir l'Égypte à la foi orthodoxe sur la double nature du Christ. Il tenta vainement d'imposer par la persuasion aux Monophysites le compromis ingénieux de la formule monothélite, qui fut presque aussi mal reçue des Melkites que des Coptes. Il fut obligé d'avoir recours à la force et ce fut une persécution épouvantable dont les hagiographes coptes nous ont gardé le souvenir ému et naïf. Le patriarche jacobite Benjamin dut s'enfuir en Thébaïde où il réussit à dépister les recherches les plus acharnées. Son propre frère Mênas fut noyé dans la

1. Crum, *Coptic ostraca*, pp. XII-XIII; Amélineau, *La géogr. de l'Égypte à l'époque copte*, pp. 151-153.

2. M. Butler ne cite qu'une fois les papyrus pehlvis (p. 70 note 1), d'après Karabacek, *Pap. Rainer, Führer durch die Ausstellung*, p. 113. Cf. sur le même sujet Erman-Krebs, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, p. 291, pl. XXIV et surtout Kirste, *Zur Pehlevi-Palaeographie* dans *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, t. IV (1888), pp. 123-125.

3. P. 156, note, l. 2, lire *Athanasius* et non *Anastasius*.

mer après des tortures atroces. Samuel de Ḳalamoun ne dut qu'à un hasard d'échapper à la mort. M. Amélineau et M. Pereira avaient traduit la plupart des textes relatifs à cette longue persécution. M. Butler les a soigneusement réunis et commentés dans le chapitre XIII de son ouvrage (pp. 169-193).

Cependant, commandés par Amr ibn al-'Aṣî, les Arabes s'avançaient vers l'Égypte. M. Butler démontre aisément l'inanité de la légende selon laquelle le patriarche Cyrus aurait arrêté l'invasion par la promesse d'un tribut annuel de 200.000 dinars. La prise de Péluse ouvrit à Amr les portes de l'Égypte; il traversa sans peine le Delta et envahit le Fayoum. Jean de Nikiou nous a transmis le récit de cette dernière partie de la campagne : le texte est loin d'être clair et M. Butler est le premier à essayer d'en élucider les difficultés. Le point important est que, le Fayoum une fois conquis et les Romains taillés en pièces à la bataille d'Heliopolis (juillet 640), Amr était libre de réduire à son aise la forteresse de Babylone.

Cette forteresse, construite par Trajan, était encore presque intacte il y a vingt ans. M. Butler la décrivit à cette époque avec beaucoup de soin dans son ouvrage *Ancient Coptic churches in Egypt*. Au cours de ces dernières années on en a détruit la plus grande partie et Max Hertz bey a trouvé la plus grande difficulté à arrêter cette œuvre de vandalisme. Le siège commencé par Amr en septembre 640 ne se termina qu'en avril 641 : la citadelle se rendit et ses défenseurs l'évacuèrent le lundi de Pâques[1].

Après une campagne infructueuse dans le Delta et une courte expédition dans la Haute-Égypte, Amr s'était établi à Fostât, sa nouvelle capitale, et il songeait sérieusement à marcher sur Alexandrie quand le patriarche Cyrus vint se soumettre à son autorité et signer avec lui (8 novembre 641) un traité qui reconnaissait le nouveau gouvernement de l'Egypte. Les habitants d'Alexandrie se résignèrent bientôt au joug musulman, mais le Delta fut plus long à se soumettre et certaines villes offrirent aux envahisseurs une résistance acharnée. Le 29 septembre 642 les troupes arabes entraient à Alexandrie : les Romains avaient définitivement perdu l'Égypte et la tentative de Manuel, si elle leur rendit le Delta pour quelques mois en 645, n'eut en somme d'autre résultat que le sac d'Alexandrie en 646.

Dans toute cette partie de son livre M. Butler s'est attaché à combattre d'une façon toute particulière une erreur historique extrêmement répandue, suivant laquelle l'Égypte aurait succombé sans coup férir, parce que les Coptes auraient accueilli à bras ouverts les Arabes, non comme des envahisseurs, mais comme des libérateurs. L'énergie avec laquelle ils ont résisté et la dureté avec laquelle ils ont été traités par les vainqueurs montrent à quel point cette légende est peu fondée.

Le chapitre XXIV de M. Butler est une longue description de la ville d'Alexandrie telle qu'elle était au moment de la conquête arabe. Il a, le premier,

1. P. 267 M. Butler signale d'après Yâkout 12.300 tués parmi les défenseurs de la forteresse de Babylone, sans s'apercevoir que plus bas (p. 335, note 1) il cite d'après Abou Salâh le même chiffre de 12.300 comme étant le nombre des musulmans tués pendant la conquête de l'Égypte.

utilisé copieusement les historiens et les géographes arabes et les renseignements qu'il en a tirés intéresseront vivement les archéologues. Il a notamment réuni tous les textes orientaux relatifs au célèbre Phare et à sa destruction graduelle, que nous pouvons ainsi suivre de siècle en siècle à travers tout le moyen âge. Mais ce n'est pas en trente pages que l'on peut décrire Alexandrie et ce qu'il en dit est peu de chose à côté de tout ce qu'il y aurait à en dire. M. Butler était-il du reste assez préparé pour traiter un sujet aussi vaste? L'on regrettera par exemple de ne trouver cités ni Saint-Genis, ni Mahmoud Rey, ni surtout M. Giacomo Lumbroso, qui a plus fait que qui que ce soit pour la topographie d'Alexandrie. Il fallait aussi (p. 400) signaler le plan d'Alexandrie dressé par le regretté Dr Botti et publié par M. Mahaffy dans le t. IV de l'Histoire d'Égypte de Petrie.

Le chapitre suivant, sur la destruction de la Bibliothèque d'Alexandrie, ne prête pas aux mêmes critiques. Personne n'ignore le récit d'Abulfarage suivant lequel Amr aurait fait brûler les livres de la Bibliothèque pour ne pas les donner à Jean le Grammairien : ils auraient servi pendant six mois à chauffer les bains de la ville. On connaît aussi la réponse du khalife Omar : « Si ces livres sont d'accord avec le Coran, ils sont inutiles, et s'ils sont en désaccord, ils sont nuisibles ». M. Butler démontre d'une façon définitive que cette légende n'a aucun fondement historique et que nous devons la rejeter de la façon la plus formelle. Tous ses arguments ne sont pas nouveaux, mais certains sont présentés pour la première fois et il ne sera pas inutile de résumer ici en quelques lignes les preuves qui militent contre l'authenticité du récit d'Abulfarage :

1° La réplique d'Omar est mal localisée dans le temps et dans l'espace, puisqu'on lui attribue le même mot à propos d'une bibliothèque de la Perse au rapport d'Ibn-Khaldoûn [1];

2° Si 'Amr avait voulu empêcher Jean le Grammairien d'avoir ces livres, il ne les aurait pas confiés à la garde peu sûre des « chauffeurs » des 4.000 bains publics d'Alexandrie ;

3° Si le papyrus brûle assez bien, le parchemin est un fort méchant combustible;

4° Combien ne faudrait-il pas de volumes pour chauffer 4.000 bains pendant six mois?

5° Jean le Grammairien est certainement Jean Philoponos [2]. Or, Jean Philoponos mourut apparemment vers l'an 600. En 642 il aurait eu au moins 130 ans ;

6° Il est infiniment probable que la Bibliothèque d'Alexandrie n'existait plus depuis longtemps au VIIe siècle de notre ère.

En effet, il est peu vraisemblable que la bibliothèque du Serapeum ait survécu au pillage de l'an 391 et aucun auteur byzantin ne la mentionne comme existant après cette date. Mieux encore : Jean Moschus nous décrit longuement

1. Notons que cet auteur est postérieur d'un bon siècle à Abulfarage.

2. On lit dans Nicephore Calliste (XVIII, 45) : τὸν γραμματικὸν Ἰωάννην ὃς ἐπεκλήθη Φιλόπονος.

la vie d'un homme [illegible] Heraklèenne [illegible] de grands services [illegible] Antioche [illegible] Mosenius aura-t-il pensé [illegible] Non, répond très [illegible] M. Lagrange a remarqué, dans la chronique syriaque de M. Guidi, un passage relatif à un certain Pierre vers 516 à Antioche *et philosophus etiam operam dedit... Hic enim Petrus non in scholis urbis in calce libri exemplum scripturæ reperit* [illegible] destinées de la ville, M. Lagrange a démontré que le mot syriaque traduit *tabularium* par M. Guidi correspond plutôt à *scholæ*[1]. Il y avait donc encore à Antioche une bibliothèque de la ville au début du VIe siècle de notre ère.

Après un coup d'œil [illegible] Marcel [illegible] livre de M. Butler [illegible] Alexandrie [illegible] patriarche Benjamin.

Il me reste à signaler [illegible] premier, dont on ne voit pas bien [illegible] question de l'histoire de la Vieille Cour [illegible] Moyen-Age : [illegible] de la conquête de l'Égypte : les dates [illegible] de chancellerie [illegible] [illegible] [illegible]

TABLES

DU TOME III DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notes d'archéologie russe (1900-1903), par M. le comte A. Bobrinskoy. 1

Relief du pays des Maedes, représentant un Dionysos thrace (Pl. I,) par M. Paul Perdrizet 19

Strongylion (Pl. IV), par Salomon Reinach. 28

Deux sculptures inédites de style grec, par M. Walter Altmann . . . 40

Le commerce des vases peints attiques au vi^e^ siècle, par M. E. Pottier. 45

Le vase de Phaestos, un document de l'histoire du monde créto-asianique (Pl. V), par M. Raymond Weill 52

Les Graffites de la Graufesenque (Aveyron), par M. F. Hermet . . . 74

L'Athéna d'Endoios, par M. J. Six. 92

Ivoires de la Haute-Égypte, par Dom E. Roulin (O. S. B.). 97

Une nouvelle représentation d'Horus légionnaire, par M. Georges Bénédite 111

Variétés : Les ruines de Babylone et les fouilles de la mission allemande, par M. Alfred Boissier. Les fouilles de Cos, par M. Salomon Reinach. 119

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 132

Société nationale des Antiquaires de France 145

Nouvelles archéologiques et correspondance. 147

Bibliographie : 1° W. M. Flinders Petrie. Methods and aims of archaeology (S. R.). — 2° Gregory (Gaspar René). Textkritik des Neuen Testamentes. — Lake (Kirsopp). The Text of the New Testament. — Kenyon (Frederic G.). Handbook to the textual criticism of the New Testament (Seymour de Ricci). — 3° Léon Joulin. Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes (S. de R.). — 4° E. Bertaux. L'art dans l'Italie méridionale (S. R.). — 5° Bulletin de la Société Schongauer (S. R.). — 6° Ch. Diehl. Ravenne (S. R.). — 7° F. Raud. Les deux Genabum (S. R.). — 8° J. Naue. Die vorrömischen Schwerter aus Kupfer, Bronze und Eisen (S. R.). — 9° E. von Tröltsch. Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes. Stuttgart, Enke (S. R.). — 10° William et Georges Marçais. Les Monuments arabes de Tlemcen (Paul Monceaux). — 11° Gsell. Atlas archéologique de l'Algérie (P. M.). — 12° G. Rabeau. Le culte des saints dans l'Afrique chrétienne (P. M.). — 13° R. Lanciani. Storia degli Scavi di Roma e no-

la vie d'un bibliophile alexandrin, Cosmas le Scholastikos qui, dit-il, lui rendit de grands services διὰ τὸ εἶναι αὐτὸν πολύβιβλον ὑπὲρ πάντας τοὺς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ὄντας καὶ προθύμως παρασχεῖν τοῖς θέλουσιν « parce qu'il était riche en livres plus que quiconque à Alexandrie et qu'il les prêtait de grand cœur à qui les voulait ». Moschus aurait-il parlé ainsi s'il y avait eu à Alexandrie une bibliothèque publique ? Non, répond très logiquement M. Butler, et cependant un travail récent lui donne tort : M. Lumbroso[1] a remarqué, dans la chronique syrienne de M. Guidi, un passage relatif à un certain Pierre venu vers 600 à Alexandrie *ut philosophiae studio operam daret... Hic autem Petrus olim in tabulario urbis in calce libri cuiusdam scriptum invenit hoc*; suit une prophétie sur les destinées de la ville. M. Lumbroso a démontré que le mot syriaque, traduit *tabularium* par M. Guidi, correspond exactement à βιβλιοθήκη[2]. Il y avait donc encore à Alexandrie une bibliothèque de la ville au début du VII^e^ siècle de notre ère.

Après un chapitre final sur la reprise du Delta par les troupes de Manuel, le livre de M. Butler se termine par le récit de la mort d' 'Amr et de la mort du patriarche Benjamin.

Il me reste à analyser les quatre appendices joints au volume : dans le premier, dont on ne voit pas bien la nécessité, il est question de l'histoire de la Vraie Croix pendant les premiers siècles du Moyen-Age ; le deuxième et le quatrième concernent la chronologie de la conquête de l'Égypte ; les dates proposées par M. Butler semblent de beaucoup préférables à toutes celles indiquées jusqu'ici par d'autres historiens ; sa chronologie forme un système homogène qui semble bien répondre aux données du problème ; notons dans cet appendice de précieuses remarques sur la date de la version dite Herakléenne ou Harkléienne de la Bible syriaque, et sur la chronologie des patriarches d'Alexandrie.

Le troisième appendice est encore plus important ; on y trouvera la solution d'un problème qui depuis vingt ans et plus a torturé bien des esprits. L'identité du mystérieux Al Mouḳauḳas avec le patriarche Cyrus, entrevue par M. Amélineau, affirmée pour la première fois par M. Pereira, a reçu de M. Butler sa démonstration définitive. Ce n'est pas le moindre service que nous ait rendu le savant anglais dont le livre, de la plus haute importance, tranche nettement, je le répète, sur tous les ouvrages de ses prédécesseurs. M. Butler a ouvert une voie dans laquelle il faut espérer qu'il ne sera pas seul à avoir marché.

SEYMOUR DE RICCI.

1. G. Lumbroso, *Documenti nuovi sull' Egitto Greco alla vigilia della conquista Araba* dans *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, t. XII (1903), pp. 311-314.
2. M. Butler connaît bien le texte, mais il traduit (p. 80) par *city archives* et ne remarque pas l'importance du passage.

TABLES

DU TOME III DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notes d'archéologie russe (1900-1903), par M. le comte A. Bobrinskoy. 1

Relief du pays des Maedes, représentant un Dionysos thrace (Pl. I,) par M. Paul Perdrizet 19

Strongylion (Pl. IV), par Salomon Reinach. 28

Deux sculptures inédites de style grec, par M. Walter Altmann . . . 40

Le commerce des vases peints attiques au vi^e^ siècle, par M. E. Pottier. 45

Le vase de Phaestos, un document de l'histoire du monde créto-asianique (Pl. V), par M. Raymond Weill 52

Les Graffites de la Graufesenque (Aveyron), par M. F. Hermet . . . 74

L'Athéna d'Endoios, par M. J. Six. 92

Ivoires de la Haute-Égypte, par Dom E. Roulin (O. S. B.). 97

Une nouvelle représentation d'Horus légionnaire, par M. Georges Bénédite 111

Variétés : Les ruines de Babylone et les fouilles de la mission allemande, par M. Alfred Boissier. Les fouilles de Cos, par M. Salomon Reinach. 119

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 132

Société nationale des Antiquaires de France 145

Nouvelles archéologiques et correspondance. 147

Bibliographie : 1° W. M. Flinders Petrie. Methods and aims of archaeology (S. R.). — 2° Gregory (Gaspar René). Textkritik des Neuen Testamentes. — Lake (Kirsopp). The Text of the New Testament. — Kenyon (Frederic G.). Handbook to the textual criticism of the New Testament (Seymour de Ricci). — 3° Léon Joulin. Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes (S. de R.). — 4° E. Bertaux. L'art dans l'Italie méridionale (S. R.). — 5° Bulletin de la Société Schongauer (S. R.). — 6° Ch. Diehl. Ravenne (S. R.). — 7° F. Raud. Les deux Genabum (S. R.). — 8° J. Naue. Die vorrömischen Schwerter aus Kupfer, Bronze und Eisen (S. R.). — 9° E. von Tröltsch. Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes. Stuttgart, Enke (S. R.). — 10° William et Georges Marçais. Les Monuments arabes de Tlemcen (Paul Monceaux). — 11° Gsell. Atlas archéologique de l'Algérie (P. M.). — 12° G. Rabeau. Le culte des saints dans l'Afrique chrétienne (P. M.). — 13° R. Lanciani. Storia degli Scavi di Roma e no-

Pages.

tizie intorno le collezioni romane d'Antichità (S. R.). — 14° M. B. d'Eyragues. Les Psaumes traduits de l'hébreu (S. R.). — 15° American archaeological Expedition to Syria. Architecture and others arts (S. R.). — 16° Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs (J. D.). — 17° G. Vasseur. Note préliminaire sur l'industrie ligure (poteries et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque (J. D.). — 18° Michel Clerc et G. Arnaud d'Agnel. Découvertes archéologiques à Marseille (Joseph Déchelette). — 19° Joseph Strzygowsky. Der Dom zu Aachen (A.-J. Reinach). — 20° Charles Marteaux et Marc le Roux. Voie romaine de Boutae à Casuaria (J. D.). — 21° Ch. Dangibeaud. La mosaïque de Lescar est-elle romaine? (J. D.). — 22° Félix Rosen. Die Natur in der Kunst (Arthur Mahler). — 23° J. N. Svoronos. Das Athener Nationalmuseum (S. R.). — 24° P. Coquelle. Les clochers romans du Vexin français et du Pincerais (S. R.). 158

Note sur les dernières acquisitions du musée de Montbéliard à Mandeure (septembre 1903), par M. Albert Roux. 193

Les graffites de la Graufesenque, par M. Joseph Déchelette 200

Notes de mythologie syrienne (*suite*), par M. René Dussaud 205

Le canon de proportions dans la peinture de vases attique, par M. E. Pottier. 214

Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre (*suite*), par M. J. Mortet. 222

Syriaca (*suite*), par M. Paul Perdrizet 234

La polychromie des sculptures de Neumagen, par M. A. Grenier. . . 245

La chronologie des salutations impériales de Néron, par M. H. Stuart Jones 263

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 273

Société nationale des Antiquaires de France 274

Nouvelles archéologiques et correspondance. 275

Bibliographie : 1° Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters, und andere Kunstwerke der Kunsthistorichen Ausstellung zu Düsseldorf 1902 (J.-J. Marquet de Vasselot). — 2° Ulysse Chevalier. Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie (S. R.). — 3° Catalogus codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae Vaticanae ediderunt « Hagiographi Bollandiani » et « Pius Franchi de' Cavalieri » (Seymour de Ricci). — 4° Ad catalogum codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae Vaticanae supplementum (S. de R.). — 5° « Guides-Joanne » Algérie et Tunisie, 1903 (R. C.). 285

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 293

An etruscan chariot in New-York (pl. VII-IX), par Joseph Offord. . . 305

Les Gladiateurs pegniaires, par M. Joseph Déchelette 308

Tableaux oubliés de collections françaises, par S. R. et Mme Mary Logan. 317

Les Dieux tout-puissants : Cybèle et Attis et leur culte dans l'Afrique du Nord, par M. Henri Graillot 322

Pages.

Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (*suite*), par M. Paul Monceaux 354

Statuette d'Aphrodite découverte dans la Basse Égypte (pl. VI), par M. Salomon Reinach 374

Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre (*suite*), par M. Victor Mortet. 382

Variétés 394

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 407

Société nationale des Antiquaires de France. 409

Nouvelles archéologiques et correspondance. 411

Bibliographie : 1° Société nationale des antiquaires de France. Centenaire 1804-1904. Recueil de Mémoires publiés par les membres de la Société (S. R.). — 2° Edmond von Mach. Greek sculpture (S. R.). — 3° R. Pichon. Lactance (P. M.). — 4° A. Moret. Du caractère religieux de la royauté pharaonique (H. H.). — 5° P. Gusman. La villa impériale de Tibur (P. M.). — 6° S. Gsell. Atlas archéologique de l'Algérie, 2e fascicule (P. Monceaux). — 7° H. Thiersch. Zwei antike Grabanlagen bei Alexandria (S. R.). — 8° H. Kraemer. Weltall und Menschheit. Tome II (S. R.). — 9° L. von Sybel. Weltgeschichte der Kunst im Alterthum (S. R.). — 10° J. Millet, J. Pargoire et C. Petit. Recueil des inscriptions chrétiennes du Mont Athos. Première partie (S. R.). — 11° R. C. Bosanquet. The roman camp at Housesteads. Report on the excavations in 1898 (S. R.). — 12° G. Millet. La collection chrétienne et byzantine des Hautes Études (S. R.). — 13° Enno Littmann. Zur Entzifferung der thamudenischen inschriften (René Dussaud). — 14° Morris Jastrow. The god Asur (S. R.). — 15° G. H. de Loo (G. Hulin). Conjecture touchant Sotte van Cleve (S. R.). — 16° E. W. B. Nicholson. Keltic researches. Studies in the history and distribution of the ancient goidelic language and peoples (S. R.). — 17° Koepp, Draggendorf, Hartmann, Schmerding. Mittheilungen der Altertums-Kommission für Wesfalen (S. R.). — 18° J. Déchelette. Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise) (S. R.). — 19° Alfred J. Butler. The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman dominion (Seymour de Ricci) 422

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

ALTMANN (Walter). — Deux sculptures inédites de style grec 40
BÉNÉDITE (Georges). — Une nouvelle représentation d'Horus légionnaire. 111
BOBRINSKOY (Cte A.). — Notes d'archéologie russe (1900-2903) 1
DÉCHELETTE (Joseph). — Les Graffites de la Graufesenque 200
— Les Gladiateurs pegniaires. 308
DUSSAUD (René). — Notes de mythologie syrienne 205
GRAILLOT (Henri). — Les Dieux tout-puissants : Cybèle et Attis et leur culte dans l'Afrique du Nord 322
GRENIER (A.). — La polychromie des sculptures de Neumagen 245
HERMET (F.). Les Graffites de la Graufesenque (Aveyron). 74
LOGAN (Mme Mary). — Tableaux oubliés de collections françaises . . . 317
MONCEAUX (Paul). — Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique . . 385
MORTET (J.). — Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre . . 222 413
OFFORD (Joseph). — An etruscan chariot in New-York 305
PERDRIZET (Paul). — Relief du pays des Maedes, représentant un Dionysos thrace. 19
— Syriaca 234
PIROUTET (Maurice). — Étude sur les fibules préromaines des tumuli des environs de Salins. 354
POTTIER (E). — Le commerce des vases peints attiques au vie siècle . . 45
— Le canon de proportions dans la peinture de vases attiques 214
REINACH (Salomon). — Strongylion. 28
— Statuette d'Aphrodite découverte dans la Basse-Égypte 405
ROULIN (Dom E.). Ivoires de la Haute-Égypte 97
ROUX (Albert). — Note sur les dernières acquisitions du musée de Montbéliard à Mandeure (septembre 1903) 193
SIX (J.). — L'Athéna d'Endoios 92
STUART JONES (H.). — La chronologie des salutations impériales de Néron 263
WEILL (Raymond). — Le vase de Phaestos, un document de l'histoire du monde créto-asianique 52

TABLE DES PLANCHES

I. — Relief votif provenant du Mont Orbélos (Thrace occidentale), entré récemment au musée de Bruxelles.
II. — Tête de la statue d'Electre, au Musée de Naples.
III. — Artémis de Mételin, au Musée de Constantinople.
IV. — Tête de l'Artémis de Mételin (Musée de Constantinople).
V. — Reliefs développés de Phaestos et de Vaphio.
VI. — Statuette en marbre d'Aphrodite, découverte en Égypte (collection Dattari).
VII. — Char étrusque (Musée métropolitain de New-York).
VIII. — Partie antérieure d'un char étrusque (Musée métropolitain de New-York).
IX. — Roue d'un char étrusque (Musée métropolitain de New-York).

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

STATUETTE EN MARBRE D'APHRODITE

Découverte en Égypte (COLLECTION DATTARI)

CHAR ÉTRUSQUE

(Musee metropolitain de New-York)

PARTIE ANTERIEURE D'UN CHAR ETRUSQUE

(Musee metropolitain de New-York)

ROUE D'UN CHAR ÉTRUSQUE

(Musée métropolitain de New-York)

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME III

MAI-JUIN 1904

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1904

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Pages.

An etruscan chariot in New-York (pl. VII-IX), par M. Joseph Offord . . . 305
Les Gladiateurs pegniaires, par M. Joseph Déchelette 308
Tableaux primitifs dans des collections françaises, par Mme Mary Logan . . . 317
Les Dieux tout-puissants : Cybèle et Attis et leur culte dans l'Afrique du Nord, par M. Henri Graillot. 322
Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (*suite*), par M. Paul Monceaux . 354
Statuette d'Aphrodite découverte dans la Basse Égypte (pl. VI), par M. Salomon Reinach 374
Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre (*suite*), par M. Victor Mortet . 382
Variétés. 394
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 407
Société nationale des Antiquaires de France. 409
Nouvelles archéologiques et correspondance 411
Bibliographie : 1° Société nationale des antiquaires de France. Centenaire 1804-1904. Recueil de Mémoires publiés par les membres de la Société (S.R.). — 2° Edmond von Mach. Greek sculpture (S. R.). — 3° R. Pichon. Lactance (P. M.). — 4° A. Moret. Du caractère religieux de la royauté pharaonique (H. H.). — 5° P. Gusman. La villa impériale de Tibur (P. M.). — 6° S. Gsell. Atlas archéologique de l'Algérie, 2e fascicule (P. Monceaux). — 7° H. Thiersch. Zwei antike Grabanlagen bei Alexandria (S. R.). — 8° H. Kraemer. Weltall und Menschheit. Tome II (S. R.). — 9° L. von Sybel. Weltgeschichte der Kunst im Alterthum (S. R.). — 10° J. Millet, J. Pargoire et C. Petit. Recueil des inscriptions chrétiennes du Mont Athos. Première partie (S. R.). — 11° R. C. Bosanquet. The roman camp at Housesteads. Report on the excavations in 1898 (S. R.). — 12° G. Millet. La collection chrétienne et byzantine des Hautes Etudes (S. R.). — 13° Enno Littmann. Zur Entzifferung der thamudenischen inschriften (René Dussaud). — 14° Morris Jastrow. The god Asur (S. R.). — 15° G. H. de Loo (G. Hulin). Conjecture touchant Sotte van Cleve (S. R.). — 16° E. W. B. Nicholson. Keltic researches. Studies in the history and distribution of the Ancient goidelic language and peoples (S. R.). — 17° Koepp, Draggendorf, Hartmann, Schmerding. Mittheilungen der Altertums-Kommission für Wesfalen (S. R.) — 18° J. Déchelette. Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise) (S. R.). — 19° Alfred J. Butler. The Arab conquest of Egypt and the last thirtry years of the Roman dominion (Seymour de Ricci) . . 422

PLANCHES

VI. — Statuette en marbre d'Aphrodite, découverte en Égypte (Collection Dattari).
VII. — Char étrusque (Musée métropolitain de New-York).
VIII. — Partie antérieure d'un char étrusque (Musée métropolitain de New-York).
IX. — Roue d'un char étrusque (Musée métropolitain de New-York).